This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.

+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.

+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.

+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

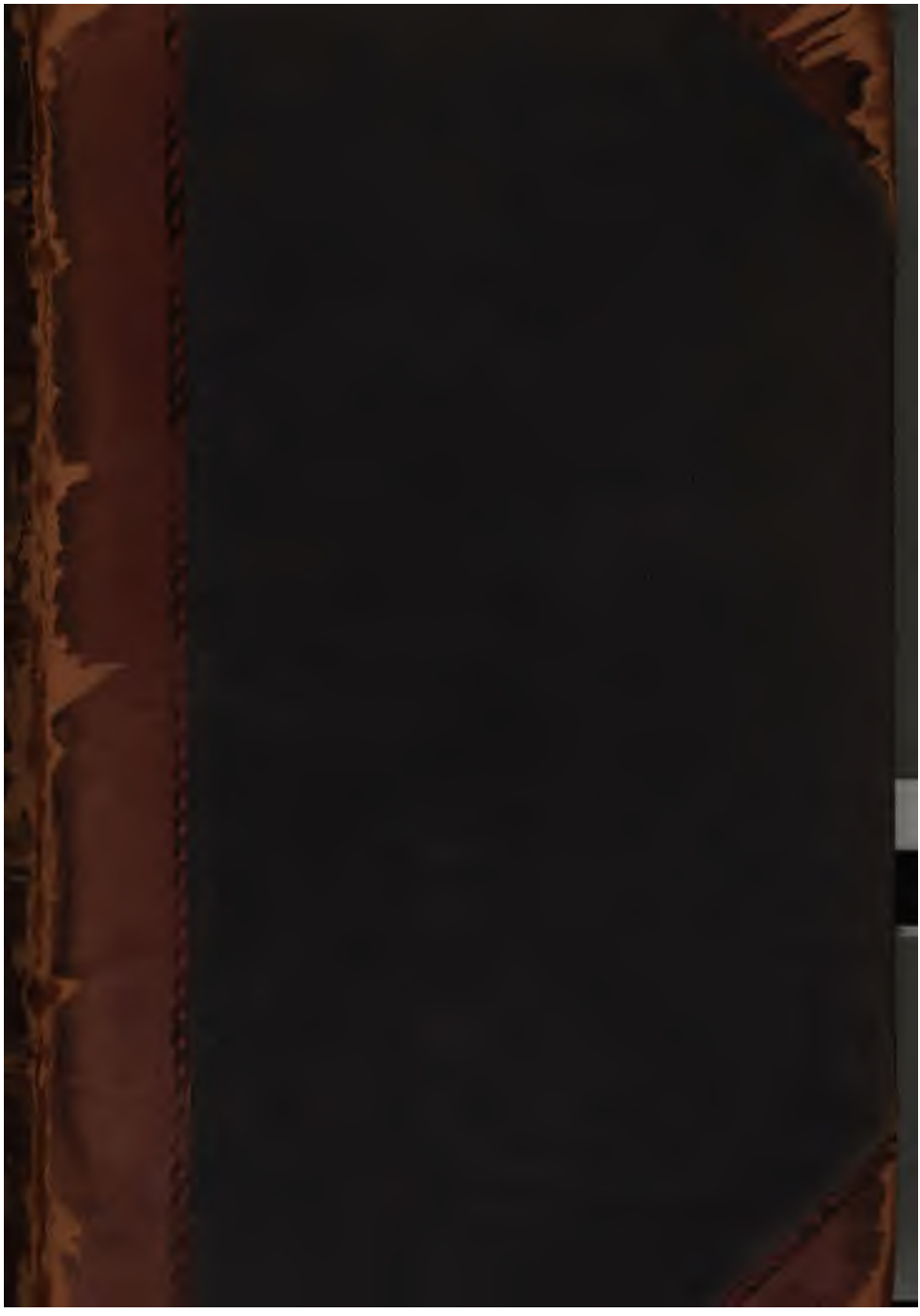

6000001167K

600001157K

600001157K

MÉMOIRES

SUR

L'ÉMIGRATION

1791-1800)

AVEC INTRODUCTIONS, NOTICES ET NOTES

PAR M. DE LESCURE

PARIS

MÉMOIRES

SUR L'ÉMIGRATION

(1791. — 1800)

INTRODUCTION.

I.

L'histoire de l'émigration, c'est-à-dire de la révolution française à l'étranger, des aventures et des mésaventures de l'exode d'une partie de notre aristocratie territoriale et militaire, réduite à la vie nomade, aux déchéances d'un brusque changement de condition, à la solde ou au pain de l'ennemi, est un sujet curieux, dramatique, encore neuf, également intéressant pour le moraliste et pour le politique.

Nous nous proposons de fournir au public, dans ce recueil, quelques-uns des éléments d'une enquête en quelque sorte contradictoire, car on y entendra les témoignages les plus divers et souvent les plus contraires, et de rassembler, pour l'historien définitif de la contre-révolution, quelques matériaux jusqu'ici épars, dont la réunion favorisera ce jugement que contrarie le fourmillement des faits isolés.

Nous ne le ferons pas sans soumettre au lecteur, suivant une habitude qu'il a bien voulu encourager, notre appréciation sur ces documents, qu'il est aussi de notre

devoir d'éclairer pour lui de quelques renseignements préliminaires, bibliographiques, biographiques et critiques.

II.

Ce n'est point ici le lieu de nous livrer à une discussion approfondie à propos des questions encore passionnément controversées que soulève ce seul mot : l'émigration. Le principe de cette religion de la résistance armée aux persécutions révolutionnaires, qui a eu aussi ses superstitions, ses intolérances, ses aveuglements, ses chimères, et qui, en fin de compte, a été funeste au Dieu, fatale au temple ; ses mobiles si divers, quelques-uns d'une source sacrée comme les erreurs du devoir, de la fidélité, du sacrifice, quelques autres d'une source toute profane comme les illusions de l'orgueil, de la haine, les calculs de l'ambition ou de la peur : il nous est interdit d'aborder tous ces grands aspects du problème, tous ces grands côtés de la thèse dans un travail sommaire et forcément superficiel.

Mais nous pouvons et nous devons dégager du chaos des opinions contraires quelques faits arrivés à l'état de fait acquis, quelques vérités éprouvées et devenues incontestables.

Tout d'abord un fait acquis, c'est que, parmi les ferments qui corrompirent et envenimèrent le mouvement révolutionnaire, et déterminèrent ses plus redoutables et irréparables explosions, il faut mettre au premier rang l'intervention de l'étranger dans nos discordes inté-

rieures, l'alliance de la coalition et de l'émigration, la résistance des frères du roi, des princes et de la noblesse aux objurgations de Louis XVI, de Marie-Antoinette, les pressant de déposer les armes, de cesser leurs intrigues et de rentrer dans leurs foyers.

Cette résistance fut le plus impolitique des calculs, la plus coupable des erreurs, et elle fournit aux adversaires de la monarchie le plus légitime, le plus irritant de ses griefs.

La guerre étrangère, en poussant les passions à l'extrême, en exaspérant l'opinion, en donnant à la révolution l'irrésistible élan de la fierté nationale offensée, en lui communiquant la fièvre d'une sorte de patriotique délire, fit plus contre la royauté et le roi que la guerre civile de la Vendée elle-même. Elle rendit à jamais impossible la conciliation espérée. Elle amena la défaite des modérés ; elle donna le pouvoir aux violents, aux enragés, comme on disait alors. Louis XVI périt plus par la faute de ses amis que par le crime de ses ennemis. L'émigration est, par voie de conséquence, la complice des pires excès de la révolution.

Mais si l'histoire a le droit d'être sévère, elle a le devoir d'être juste. La révolution, que ses adversaires combattaient par tous les moyens, et qui les employait tous contre eux, ne pouvait faire de distinction entre eux. Elle n'en fit pas, et ce tort des hommes fut aussi celui des circonstances. L'œuvre de la justice, et il n'y a pas de justice sans distinction entre les crimes et sans gradation dans les peines, est essentiellement une œuvre de paix. Ce n'est qu'après la paix que la raison reprit son empire et qu'on put dire impunément qu'être suspect ce n'est

pas être convaincu, qu'être fugitif ce n'est pas être coupable, qu'être émigré ce n'est pas, *ipso facto*, mériter la mort. L'appréciation des actes n'est pas complète sous l'examen des mobiles, des intentions, des conséquences.

De là, quand le trouble général des consciences se fut apaisé, quand les fumées sanglantes de la lutte à outrance eurent disparu, les efforts et le triomphe de ces philosophes du pardon, de ces jurisconsultes de la clémence qui firent rentrer dans l'exécution d'une loi implacable de salut public le tempérament des circonstances atténuantes, qui classèrent enfin les émigrés en fugitifs involontaires, ou volontaires mais inoffensifs, et en émigrés armés, traîtres et rebelles, arrachant les premiers à la délation, à la confiscation, à l'échafaud, et n'abandonnant que les seconds à la vindicte publique.

Cette doctrine, soutenue après thermidor par Rœderer, Morellet et plusieurs autres à leur exemple, ne tarda pas à l'emporter dans la pratique sur la théorie absolue de Merlin, auteur d'une loi inflexible, et qui avait trop peu tenu compte de la maxime : *summum jus, summa injuria :* le droit strict est souvent de l'injustice. C'est ce qu'un éminent écrivain, son biographe, a reconnu en ces termes :

« Le Directoire le rappela de nouveau au ministère de la justice, dont les devoirs devinrent très-pénibles pour lui. Les partis avaient recommencé leurs entreprises ; et gouverner se réduisait de nouveau et presque uniquement à combattre. Défenseur de l'ordre existant, au moyen de lois politiques souvent aussi passionnées que les partis eux-mêmes, M. Merlin se servit d'elles quelquefois avec rigueur. Il éprouvait une sorte d'animosité patriotique contre ceux qui avaient quitté la France pour combattre la révolution, et ce sentiment, qui prenait

sa source dans l'amour de son pays et de sa cause, le disposait à être trop sévère envers les émigrés. Aussi se montrait-il à leur égard l'interprète inflexible d'une justice écrite dans la loi, mais qui n'était pas toujours avouée par l'équité [1]. »

C'est sous l'empire de cette double considération : 1° que l'émigration, à l'envisager à la fois au point de vue de l'intérêt du pays et à celui du salut de la monarchie fut, plus qu'un crime, fut une faute; 2° que dans cette appréciation de l'émigration, il faut se garder de confondre, comme le fit le gouvernement de la Terreur, comme n'a pas le droit de le faire l'histoire, l'émigration inoffensive et innocente avec l'émigration armée, coupable de rebellion et de trahison ; c'est sous l'empire de cette double considération que le lecteur impartial doit se placer, suivant nous, s'il veut juger en juge.

De 1789 à 1795, la question était loin d'être aussi claire. On était en ces temps terribles où la notion du juste et de l'injuste s'obscurcit, et où le plus difficile n'est pas de faire son devoir, mais de savoir où est le devoir. Aussi est-ce non sans douleur, mais sans surprise, que nous voyons un philosophe, un sage comme Malesherbes céder à l'irritation d'une classe privilégiée dont il ne partagea jamais les préjugés, et consulté par Chateaubriand, soutenir devant lui la légitimité de l'émigration, non-seulement comme le droit de fuir, mais encore comme le devoir de combattre, par tous les moyens, même avec l'appui de l'étranger, les fureurs révolutionnaires [2] et tenir, pour pousser dans l'armée des princes le futur au-

[1] Mignet, *Notices et portraits historiques et littéraires*, I, 312.

[2] *Mémoires d'outre-tombe*, éd. grand in-8°, Bruxelles, 1852, t. I, p. 186.

teur de *René*, le même langage que Pitt, cherchant en vain à démontrer à M. de Narbonne la nécessité de l'intervention étrangère et à l'enrôler parmi les défenseurs de la coalition[1].

M. de Malesherbes n'était pas le seul à considérer l'émigration comme un droit légitime où comme un mal inévitable. M. de Montlosier, dans ses *Mémoires*, après avoir toutefois donné la préférence à la guerre civile sur la guerre étrangère, conclut comme Malesherbes. Il fit plus, il agit en confirmité de son opinion et partit, dès le lendemain de la dissolution de l'Assemblée constituante, pour l'étranger, où l'avaient précédé ses collègues Monnier et Lally-Tollendal, et où il devait se rencontrer avec Malouet. Il raconte gaiement lui même comment il trouva le moyen de se faire payer par la caisse de la nation elle-même ses frais de poste jusqu'à Coblentz.

« Une aubaine à laquelle je ne m'attendais pas, c'est l'argent que l'Assemblée voulut bien nous donner pour nos frais de retour dans nos pays. Quand l'homme de notre comité des finances, qui était chargé de cette partie, vint me trouver pour me demander l'état de mes frais de poste, au lieu de compter le nombre des postes jusqu'à Clermont, où je ne voulais pas aller, il me parut plus simple, plus franc et plus gai de lui demander mes frais de poste jusqu'à Coblentz. « Cela ne ne fait rien, me dit-il, je ne suis pas chargé de savoir où vous allez. » Tout homme du côté gauche qu'il était, il compta alors avec moi en riant, dans son livre, les postes de Paris à Coblentz, et m'en paya les frais. Quand je racontais cela en suite à Foucaud et à Guilhermy, ils en riaient de tout cœur. Toutefois, par crainte d'indiscrétion, nous supputâmes en comparaison les postes de Paris à Clermont; la différence se trouva peu de chose [2]. »

M. de Montlosier, parti si gaiement, ne riait déjà plus

[1] Villemain, *Souvenirs contemporains d'histoire et de littérature*, t. I, p. 62.
[2] *Mémoires de M. le comte de Montlosier*, t. II, p. 341 à 345.

quand il eut traversé les préjugés féodaux, les prétentions auliques, les frivoles regrets, les plus frivoles espérances et les intrigues et les jalousies des divers centres de réfugiés français, l'émigration *fate* de Bruxelles, et l'émigration *brouillonne* de Coblentz. A peine arrivé aux cantonnements des bords du Rhin, il trouva dans le camp royaliste non l'union d'une même cause, mais les dissensions de mille partis qui se disputaient l'honneur et escomptaient d'avance les profits d'une chimérique victoire. Accueilli par le rire sardonique des uns, l'indifférence égoïste des autres, la résistance inhospitalière de tous, traité en retardataire par tous ces ardélions hâtifs, en suspect par tous ces fanfarons de fidélité, il dut payer sa bienvenue de son sang, et ne conquit qu'au prix d'un duel où tout autre que lui eût laissé la vie, sa place au bivouac et aux coups de fusil. Chateaubriand a raconté dans ses *Mémoires d'outre-tombe* ce début tragi-comique qui fut compensé, pour lui-même, par d'autres mésaventures et d'autres humiliations.

Ainsi continua, en 1791 et 1792, ce mouvement irréfléchi, aveugle de l'émigration, inauguré dès 1789, par le départ du comte d'Artois, des princes de Condé, de la famille de Polignac, plus tard par celui de Mesdames, tantes du roi : mouvement où il faut faire la part de la surprise, de la panique, de l'indignation, de la contagion de l'exemple, mais aussi celle de sentiments moins avouables : la haine, l'ambition, la vanité, l'espoir de vengeresses revanches.

En soi et quand bien même il n'aurait pas eu les conséquences funestes que nous avons énumérées, ce mouvement serait déplorable, ne fut-ce que pour avoir, en un

moment si critique, si militant, privé le pays, la monarchie, la résistance légale, la direction de l'opinion, la politique et les lettres d'hommes comme Mounier, Lally, Malouet, Montlosier, Portalis, Senac de Meilhan, Rivarol, Mallet du Pan, Chateaubriand, Beaumarchais, l'abbé Delille, le général Mathieu Dumas, le comte de Narbonne, — ces deux derniers du moins avec l'excuse de n'avoir désespéré qu'au dernier jour et quand la lutte sembla d'inégale devenue impossible, — de femmes comme M^me^ de Staël, M^me^ de Genlis.

Il y a là à plaindre sans doute bien des fatalités, à tenir compte de bien des impossibilités peut-être de faire autrement. Pourtant c'est à ceux qui affrontèrent le péril jusqu'au bout, à ceux qui restèrent, en dépit de la prison et de l'échafaud, ou qui allèrent chercher sur les champs de bataille de la Vendée, à l'heure héroïque, pure de toute souillure étrangère, une mort de soldat, c'est à ceux là que demeurent surtout acquises notre sympathie, notre pitié et quelquefois notre admiration.

Parmi ceux qui partirent, il faut aussi tenir compte de ceux qui revinrent, par nostalgie de cœur, par attrait du foyer même dévasté, par folie de dévouement et de sacrifice, et en dépit du pressentiment du martyre : comme cette douce et intrépide princesse de Lamballe, qui, après avoir fait son testament à Aix-la-Chapelle en 1792, reprenait, malgré les supplications des siens, les objurgations de la reine elle-même, auprès de Marie-Antoinette, le poste désert de l'affection, et se rejetait, comme on la disuadait en vain, de le faire dans la gueule du tigre : véritable amie de la reine celle-la, la seule, l'amie des jours de danger, l'amie tombée en première victime du

prochain holocauste, tandis que Madame de Polignac devait mourir dans son lit, foudroyée de loin par la stérile douleur de la suprême catastrophe, peut-être par le regret et le remords de n'y avoir pas assisté.

Parmi ceux qui partirent et ne revinrent pas, il faut aussi garder une place à part et un rang honoré dans la foule commune à ceux qui du moins n'eurent à se reprocher ni pensée de vengeance, ni illusion de lucre, et ne virent dans leur exil que le droit et le moyen de se faire tuer. Il y eut quelques-uns de ces fous sublimes, de ces héros naïfs. Montlosier en cite un en ces termes :

« Voici, en ce genre, une première nuance de caractère qui pourra faire quelque impression, si je sais la dessiner, car elle m'a fait une grande impression à moi-même. Il y a un brave homme (je le nommerai : M. le comte de Bridge) qui, de Paris où il occupait un poste honorable, quitte tout à coup et ce poste et la France, et qui, sans s'embarrasser des sacrifices et des dangers, va se réunir à l'armée des princes. Si je suis bien informé, il fait la première campagne comme simple soldat, son sac sur le dos, subissant avec joie les peines et les privations attachées à cette situation. Cela ne lui suffit pas ; il en fait une seconde semblable et de la même manière à l'armée de Condé. Cela ne lui suffit pas encore : l'armée de Condé étant licenciée, il entend dire qu'il y a un autre ressemblement armé qui projette d'entrer en France par la Bretagne. Des extrémités de l'Allemagne, il se rend aussitôt en Angleterre. Quelle ardeur jusque-là, quelle activité ! Soldat à Quiberon, comme il l'a été à Coblentz, il est fait prisonnier comme ses autres camarades ; un décret le condamne ; la mort l'attend. Alors de tous côtés des amis s'occupent des moyens de le sauver ; mais, pour cela, il faudrait qu'il prenne telle précaution, qu'il implore telle assistance, qu'il emploie tel subterfuge, qu'il gagne tel gardien, enfin qu'il se livre pendant un temps donné à une contention continuelle d'activité et d'efforts. Quand tout cela lui est présenté, et comme imposé, il n'y tient pas : « *J'aime mieux*, dit-il, *mourir en paresseux.* » Il mourut, en effet. Ses os, comme ceux de nos autres amis, sont aujourd'hui épars dans les champs de Vannes. Cette homme, paresseux pour lui, ne l'avait pas été pour son roi et sa patrie[1]. »

[1] Montlosier, *Mémoires*, t. II, p. 246 247.

Nous l'avons dit : il y en eut quelques-uns comme ceux-là, héros naïfs, inconscients de leur grandeur et de leur mérite, humbles et obscurs dans un salon, silencieux et contemplatifs sous la tente, ne tenant à être les premiers qu'au feu, ou, comme de Bridge, se battant pour le devoir de se battre et mourant pour le plaisir de mourir. On en vit, portant devant la fusillade suprême le sourire de ces frivoles stoïques qui de la prison de Luxembourg ou des Carmes, allaient à l'échafaud comme à une fête, plaisantant avec le bourreau, et lui disant sur la charrette, comme jadis à leur cocher : « Mène nous bien, et sans trop de cahots ; tu auras bon pourboire. »

Après avoir dessiné la physionomie de l'émigré militant, héroïque, plein de foi ingénue, ou se faisant tuer avec le désespoir d'un scepticisme ennuyé, il convient d'esquisser celle de l'émigré, simple fugitif, pacifique, philosophe, vivant péniblement, dans les greniers de Londres, d'un métier manuel, d'un commerce subalterne ou d'un art banal, et après avoir subi pendant des années avec résignation le sort de sa caste et la fatalité de son nom, aspirant au retour dans la patrie et à une modeste retraite, abritée aux ruines du château détruit, ou, ce qui est plus cruel voisine du manoir remis à neuf et habité par un parvenu des biens nationaux.

Rœderer cite une lettre qu'il déclare et qui est en effet très-curieuse, faisant revivre devant nous, en traits caractéristiques, cette figure, qui a aussi son originalité, de l'émigré malgré lui, fort ennuyé de l'exil, et envoyant promener la politique qui lui a rapporté si peu et lui a coûté si cher. Un de ses anciens collègues de l'Assemblée constituante, de ceux qui s'y étaient fait remarquer par

leur loyauté et aussi par leur violence plus militaire que parlementaire, écrivait de Londres à Rœderer, en possession de la faveur du premier consul, le 11 avril 1802 :

« Monsieur,

« Nous avons été collègues dans la même assemblée; c'était en 1789 et nous sommes en 1802. Vous étiez dans un parti, moi dans un autre. Vous êtes vainqueur, je suis vaincu et, qui plus est, soumis :

L'univers a cédé ; cédons, mon cher Zamore.

« Vous m'avez peut-être vu capable d'un mouvement de colère; je ne l'ai jamais été d'une mauvaise action, je ne l'ai jamais été d'un manque de parole.

J'ai aujourd'hui douze ans de plus. Je les ai passés à faire des portraits, c'est-à-dire à exercer ma patience, en même temps que celle des autres.

« J'ai une femme à revoir, trois grands enfants à connaître. Toute ma politique est là désormais. Rendez-les-moi et rendez-moi à eux. Faites qu'on me reçoive à Calais et que j'y trouve un ordre qui m'envoie promener en Bourgogne. Ce ne sera pas tout à fait pour moi la Côte-d'Or; mais j'y aurai ma femme, mes enfants, un toit, encore quelques arpents de terre, et je vous jure que vous n'entendrez parler de moi que quand je vous remercierai du bien que vous nous aurez fait à tous.

« Vous me demanderez pourquoi j'ai imaginé de m'adresser à vous plutôt qu'à un autre ; c'est, Monsieur, parce que je me rappelle votre figure, que j'entends souvent prononcer votre nom, et que je lis quelquefois vos écrits, quoique je ne sois pas un grand lecteur. Or, j'entends dire, et cela me paraît vrai, que vous parlez un langage de sagesse, de conciliation, d'humanité, de générosité. Par Dieu ! Monsieur, daignez m'appliquer tous ces sentiments-là, *car je vous confie que j'ai de l'émigration par-dessus la tête.* Tirez-m'en, de grâce, faites mon affaire, excusez mon style et éprouvez mon cœur. Salut et respect.

« *Faucigny.* »

« Panton Street, n° 22 Leicester square, London — *Faucigny*, miniature painter [1]. »

[1] M. de Lucinges-Faucigny. *Œuvres du comte Rœderer*, publiées par son fils, t. III, p. 312.

III.

Quelques détails sont maintenant nécessaires sur les documents que nous avons admis dans notre recueil, et ceux que nous en avons exclus.

Sur l'histoire politique et publique, sur l'histoire intime de l'émigration, les témoignages ne manquent pas, et depuis quelques années se sont accrus au point de constituer, à la disposition de l'auteur du récit difinitif un ensemble de matériaux suffisant pour les fondations et la charpente de son édifice.

Mais pour un recueil réduit aux dimensions d'un volume, notre choix n'était pas entièrement libre. Il devait se porter de préférence sur les relations de peu d'étendue, les moins connues et les plus caractéristiques. Il est difficile à un recueil de ce genre de sortir des témoignages anecdotiques; mais c'est avec des anecdotes, qui sont la menue monnaie de l'histoire, qu'on fait l'histoire elle même.

Négligeant donc les documents d'ensemble, de trop d'étendue, tels que le *Journal de Suleau*, les deux volumes de la *Correspondance des émigrés*, publiés par ordre du gouvernement conventionnel, les *Voyages et aventures des émigrés* imprimés en l'an III chez Prudhomme, nous nous en sommes tenus à la série des *Mémoires;* et dans cette série les limites étroites qui nous étaient imposées nous ont forcés d'écarter les *Mémoires de Puisaye.*

Le lecteur qui voudra approfondir le sujet, y suivre telle ou telle piste, par exemple celle des négociations

rivales de M. de Calonne et du baron de Breteuil, ou celle des intrigues du comte d'Antraigues, à la vie si agitée, à la mort si tragique, où se rendre compte des vicissitudes de la doctrine des émigrés, tantôt féodale et absolue avec le comte d'Artois, tantôt libérale et constitutionnelle avec Monsieur (et dans l'attitude de ce dernier, il y a eu bien des variations), ce lecteur plus curieux aura à lire en les comparant les histoires générales de la Révolution, les travaux plus spéciaux de M. de Montrol, de M. de Bourgoing et de M. de Sybel, et cette correspondance de *Louis XVI, Marie-Antoinette, madame Élisabeth*, où M. Feuillet de Conches a tiré des papiers de MM. de Raigecourt et de Flaschlanden tant de pièces précieuses. Pour le côté militaire de l'émigration, il devra des renseignements utiles aux ouvrages de MM. d'Ecquevilly, Théod. Muret et Crétineau-Joly. Les *Mémoires et correspondances* de Mallet du Pan sont remplis de renseignements décisifs sur la lutte, pour la direction de l'émigration, des royalistes constitutionnels, des *monarchiens*, contre les royalistes absolus, des modérés contre les enragés.

Dans la série des *Mémoires* il en est beaucoup auxquels nous n'avons pas touché, parce qu'ils étaient trop connus, comme ceux de Chateaubriand, de M^me^ de Staël, du comte de Tilly, etc., ou déjà imprimés dans cette collection même, comme ceux de Madame de Genlis et du marquis de Bouillé, ou n'appartenaient pas au domaine public, comme les études biographiques sur M^me^ de Montagu et M^me^ de la Fayette, les *Souvenirs* si intéressants du comte de Neuilly, et ceux de M^me^ de Lage de Volude, dame de la princesse de Lamballe, publiés par le baron de la Morinerie; d'autres enfin parce que leur valeur histo-

rique ou leur attrait littéraire ne méritaient pas une réimpression, comme les *Mémoires* de Diane de Polignac, qui ne sont que l'oraison funèbre de sa sœur, les *Mémoires secrets* de Montgaillard, pamphlet d'un intrigant mercenaire, ou ce *Témoignage d'un royaliste* du fils de Cazotte, où nous n'avons été arrêtés que par ce qui touchait au mariage et à la mort de sa sœur, l'héroïque Élisabeth.

Ayant ainsi rendu compte de nos éliminations volontaires ou forcées, nous n'avons plus qu'à justifier nos choix.

Nous avons trouvé curieuse, historiquement et littérairement parlant et projetant sur le caractère de son auteur la lumière d'une de ces circonstances critiques, d'un de ces événements décisifs qui jugent les hommes, la *Relation* de son départ furtif du Luxembourg et de son voyage accidenté à Bruxelles et à Coblentz, en compagnie du fidèle d'Avaray, due à la plume de Monsieur, comte de Provence, futur Louis XVIII lui-même.

Nous donnons cette relation caractéristique d'après l'édition de 1823, publiée du vivant de son royal auteur [1].

Nous avons attribué la seconde place au *Journal* d'Olivier d'Argens, gentilhomme breton, trouvé sur son cadavre dans un des combats qui ont précédé la capture de Charrette en 1796 [2].

Ce journal, dans sa forme familière, naïve, presque rustique, nous fournit la note juste des sentiments, des préjugés, des illusions dont était animée cette partie de

[1] *Relation d'un voyage à Bruxelles et à Coblentz*, 1791, Paris, Beaudoin frères, éditeurs, 1823, in-8°.

[2] Paris, Ladvocat, 6 janvier 1824, in-8°.

la noblesse provinciale qui émigra pour se battre, sans ambition sans vanité, parce qu'elle avait gardé la religion étroite de la monarchie, et une sorte d'horreur superstitieuse de la révolution. D'Argens partit avec un léger pécule dans sa ceinture, demeura pauvre, simple, chaste, brave, n'obtint aucun grade, et mourut de la mort obscure du soldat, mélancoliquement heureux peut-être, d'être délivré par la mort du souci de vivre, et de s'endormir dans la foi de ses pères, sans l'avoir blasphémée.

Nous reproduisons, en troisième lieu, dans un extrait copieux, comprenant tout ce qui intéresse notre sujet, les *Souvenirs de l'émigration* ou *Mémoires* du marquis de Marcillac, colonel d'état-major, sous-préfet de Villefranche, commissaire du roi dans le Midi à l'époque des Cent jours [1].

Ces *Mémoires* nous apprennent les illusions généreuses qui furent un des mobiles de l'émigration et que l'auteur caractérise heureusement du mot de « vertige d'honneur ». Ils nous apprennent aussi les déceptions qui attendaient la plupart des chevaliers errants de la légitimité, dont quelques-uns, comme M. de Marcillac, avaient fini, en 1812, par accepter une sous-préfecture et n'obtinrent guère mieux, à la Restauration, de ce gouvernement, obligé de compter avec tant de nécessités, de difficultés, et qui dut ériger en système politique l'ingratitude si naturelle aux hommes et particulièrement aux princes. Les détails que M. de Marcillac nous donne sur les négociations ou plutôt les commissions souvent aventureuses dont il fut chargé, et sur la part décevante prise par l'Espagne dans les af-

1 Paris, Beaudouin frères, libraires, 1825, in-8°.

faires de l'émigration, ne manquent pas d'importance historique.

Les fragments de *Mémoires* de M. le baron de Goguelat[1], si intimement et si courageusement mêlé à l'affaire de Varennes, sont précieux en ce qu'ils contiennent sur les variations et les fluctuations de l'attitude de Louis XVI vis-à-vis de l'émigration, sur le caractère de *Monsieur* et du comte d'Artois, sur le rôle funeste joué par les intrigues de Coblentz dans la chute de la monarchie et la mort du monarque, des détails précis, qui attestent le témoin oculaire et auriculaire, et qu'on ne trouverait point ailleurs. Mais ces détails viennent d'un homme passionné, qui n'aime et ne hait pas à demi. Nous avons conservé, bien qu'à nos yeux ils n'aient aucune valeur historique, mais comme témoignage de certaines préventions et de certaines haines, assez vivaces pour durer encore, les inculpations sans preuves articulées par le vieux et implacable partisan contre le duc d'Orléans et sa faction. Les griefs authentiques et impartiaux contre Philippe-Égalité suffisent et il est inutile de charger sa mémoire d'accusations aussi injustes qu'absurdes.

L'émigration militaire qui priva les régiments français, par suite de susceptibilités excessives et d'un faux sentiment du point d'honneur, de l'élite de leurs officiers, et fit entrer à pleins bords la démocratie et la démagogie dans l'armée abandonnée aux éléments et aux influences populaires ; les troubles de Strasbourg et du Midi, les massacres d'Avignon, les péripéties du séjour des réfugiés à

[1] *Mémoires de M. le baron de Goguelet, etc.*, tome III des *Mémoires pour tous*, collection de souvenirs contemporains tendant à établir la vérité dans l'histoire. Paris, Alph. Levavasseur, 1836, in-8°.

Hambourg et à Berlin, les petits mystères politiques ou galants de la cour de Prusse ont trouvé dans le général de Dampmartin, compatriote et ami de Rivarol, dont il ferma les yeux, un annaliste d'une élégance un peu surannée, mais bien informé, acteur secondaire mais témoin observateur, qui sait parfois trouver l'anecdote caractéristique et donner à son récit un certain agrément piquant. Nous n'emprunterons à son ouvrage que la partie relative à l'émigration [1].

L'auteur s'engagea dans cette aventure, malgré les énergiques et prophétiques conseils de son mentor, le vieux général Choisy, et à ce qu'il dit, — contrairement aux assertions de Chateaubriand, qui lui prête une opinion toute différente, — de M. de Malesherbes [2].

Si les *Mémoires* de Dampmartin nous initient aux troubles intestins, aux causes de désordre, aux ferments de jalousie et de discorde que la révolution suscita dans l'armée, où elle détruisit le sentiment de la discipline, et aux motifs qui poussaient, parfois malgré eux, tant d'officiers à des démissions justement flétries à partir de 92, c'est-à-dire de la guerre déclarée, du nom de désertions, il est un autre témoignage, d'un caractère plus intime et plus familier, que nous joindrions volontiers, si l'exiguïté de notre cadre s'y prêtait, à ceux que nous venons d'apprécier brièvement, parce qu'il nous raconte l'odyssée d'un émigré sans le savoir, qui préféra de tout temps la plume à l'épée, et nous fait connaître les vicissitudes que dut tra-

[1] *Mémoires sur divers événements de la révolution et de l'émigration*, par A. H. Dampmartin, maréchal des camps et armées du roi, 2 vol. in-8°, chez Hubert, libraire, 1825.

[2] T. II des *Mémoires*, p. 37-38.

verser, avant de rentrer impunément dans une patrie qu'il n'avait ni délaissée ni combattue, un homme d'esprit uniquement coupable du crime d'absence [1].

Surpris par les lois sur l'émigration, en plein voyage d'Italie, au commencement de l'année 1792, M. Hippolyte de la Porte n'avait pas plus tôt songé à boucler ses malles et à regagner ses foyers qu'il fut écarté par le décret qui fermait la frontière, sous peine de mort, à tous les émigrés ou réputés tels. Nous devons à cette mésaventure, qui lui coûta jusqu'à sa radiation (8 floréal an VIII 28 avril 1800) huit années de pérégrinations forcées, le tiers de la fortune paternelle versée au fisc, légitime héritier de ces morts vivants dont la succession était ouverte et acquise à l'État par le seul fait de l'inscription sur la fatale liste, et lors d'une téméraire incursion en France, des dangers qui eussent pu être mortels, un tableau curieux et animé de Venise au moment de la chute de son gouvernement légendaire et de la perte de son indépendance, d'intéressants détails sur l'émigration à Hambourg et à Berlin, et surtout le récit exact et dramatique des efforts qu'il dut faire pour reconquérir l'existence légale, pour ressusciter civilement.

Nous signalons cette agréable et intéressante relation au lecteur, au cas où il nous serait impossible de la faire entrer dans les limites de notre recueil.

Nous aurons terminé cette introduction nécessaire quand nous aurons répondu à une objection qu'on sera peut-être tenté de nous faire.

Si donc on nous demandait pourquoi, suivant notre ha-

[1] *Souvenirs d'un émigré* de 1797 à 1800, à Paris, Fournier, 1843, in 8°.

bitude dans cette collection de documents historiques où nous interrogeons tour à tour les deux partis, faisant alterner les témoignages royalistes et les témoignages républicains, nous n'avons pas donné place à des dépositions de ce dernier genre, nous répondrons d'abord que c'est parce que nous n'en connaissons pas. Nous affirmerons ensuite sans crainte d'être démenti par ceux qui liront ce recueil, qu'on ne saurait trouver de documents plus à charge contre l'émigration, son principe, ses mobiles, ses conséquences, que ces relations toutes émanées d'émigrés. Toutes, en effet, sont unanimes à proclamer et à déplorer la folie de l'émigration, sa stérilité pour le bien, sa fécondité pour le mal. Pas un qui ne regrette son équipée, amèrement expiée, et ne se repente d'avoir sacrifié la jeunesse et la patrie à ce contagieux entraînement de haine, de peur, de vanité, d'ambition, qui fit tant de dupes, tant de victimes et ne profita qu'à quelques fripons de fidélité et tricheurs d'héroïsme. Nous ne pouvions décemment réimprimer un pamphlet comme les *Voyages et aventures des émigrés ou le commissionnaire de la ligue d'outre-Rhin*, etc., attribué au général Doppet [1].

Si l'on veut savoir maintenant quelle leçon suprême, quelle irrésistible moralité ressortent pour nous de ce travail d'enquête, nous le dirons nettement. C'est que si la révolution n'a pas dégagé complétement des voiles san-

[1] *Le Commissionnaire de la Ligue d'outre-Rhin ou le Messager nocturne*, contenant l'histoire de l'émigration française, les aventures galantes et politiques arrivées aux chevaliers français et à leurs dames dans les pays étrangers, des instructions sur leurs projets contre-révolutionnaires et des notices sur tous les moyens tentés ou à tenter contre la constitution ; par un Français qui fait sa confession générale et qui rentre dans Paris. Paris, Buisson, 1792, in-8°.

glants de son berceau la notion de la liberté, elle a du moins fait surgir à jamais au-dessus de toute obscurité et de toute atteinte l'idée de la patrie. Blasphémer la patrie est aujourd'hui, plus que jamais, un crime. La trahir est le pire des parricides. On peut différer d'opinion sur la meilleure manière de gouverner son pays, mais il ne doit y avoir qu'une opinion quand il s'agit de l'aimer, de le servir et de le défendre.

27 janvier 1877.

M. DE LESCURE.

I

RELATION

D'UN VOYAGE

A BRUXELLES ET A COBLENTZ

(1791)

A ANTOINE-LOUIS-FRANÇOIS D'AVARAY

SON LIBÉRATEUR,

LOUIS-STANISLAS-XAVIER DE FRANCE

PLEIN DE RECONNAISSANCE, SALUT.

Je sais, mon cher ami, que vous travaillez à tracer le détail de ce qui a précédé et accompagné le moment où vous m'avez rendu la liberté ; personne n'est plus en état que vous de bien faire connaître votre ouvrage. Cependant je l'entreprends aussi ; il est possible que votre modestie vous empêche de vous rendre entièrement justice, et c'est pour moi un devoir aussi sacré que doux à remplir de parer à cet inconvénient. Ce serait me rendre ingrat de souffrir que, qui que ce soit au monde, même vous, osât ravir à mon libérateur la moindre partie de la gloire qui lui est due. C'est donc bien plus dans cette vue que pour me rappeler le souvenir d'événements qui seront toujours présents à ma pensée, que j'écris cette relation. Recevez-la comme un gage de ma tendre amitié, comme un monument de ma reconnaissance. Puisse-t-elle servir à acquitter une partie de la dette qu'il m'a été si doux de contracter, et dont il m'est encore plus doux de penser que je serai éternellement chargé !

RELATION

D'UN VOYAGE

A BRUXELLES ET A COBLENTZ

(1791)

Les bruits, répandus au mois de novembre 1790, de la prochaine évasion du Roi, m'avaient fait songer à la mienne. J'avais cru devoir mettre Peronnet, alors mon garçon de garde-robe, dans ma confidence, parce qu'il était plus à portée qu'un autre d'arranger tout ce qu'il me fallait relativement à mes paquets, et que d'ailleurs j'étais dès lors aussi sûr de sa fidélité que je le suis aujourd'hui qu'il m'a si bien servi. Les bruits se dissipèrent, et comme de raison nous remîmes l'exécution du plan à un moment plus favorable; j'en parlai à la Reine, qui m'assura que ni le Roi ni elle n'avaient donné aucun fondement à cette nouvelle; mais elle m'ajouta que tôt ou tard cela arriverait sûrement, me promit de m'avertir à temps, et me conseilla d'être toujours prêt.

La persécution qui s'alluma vers Pâques de cette année (1791), et la détermination que le Roi fut contraint de prendre, me firent croire que je n'avais guère de choix qu'entre l'apostasie et le martyre : la première me faisait horreur; je ne me sentais pas grande vocation pour le second. Nous en raisonnâmes beaucoup, madame de Balbi et moi, et nous conclûmes qu'il y avait un troisième parti à prendre, qui était de quitter un pays où il allait devenir impossible d'exercer sa religion. Le temps pressait; nous étions au ven-

dredi saint; le jour de Pâques était l'époque fatale. Nous convînmes de partir dans la nuit même, dans la voiture de madame de Balbi, elle, Madame, moi, et un quatrième. Ce n'était pas, comme on peut bien l'imaginer, la première fois que je songeais à mon compagnon de voyage, et ma première pensée avait été pour d'Avaray, dont j'étais aussi sûr que de moi-même. Mais entouré et chéri d'une famille nombreuse, et qui vit dans la plus parfaite union, son évasion me semblait aussi difficile que la mienne. D'ailleurs (et ce fut là mon principal motif pour en choisir un autre) la délicatesse de sa santé me faisait craindre qu'il ne pût supporter les fatigues d'une pareille entreprise. Je jetai les yeux sur..... Mais pourquoi le nommer? Si cette relation passe sous ses yeux, il verra qu'un refus fondé d'ailleurs sur de très-bonnes raisons, c'est un hommage que je dois à la vérité, ne m'a pas fait oublier vingt années d'amitié; et je me plais à croire qu'il me saura gré de mon silence. Je partis pour les Tuileries, en laissant à madame de Balbi une espèce de lettre de créance pour lui, et j'allai instruire le Roi et la Reine de mon dessein. Occupés dès lors de leur projet d'évasion, dont ils ne m'avaient pas communiqué le plan, et sur lequel ils ne m'avaient pas fait d'autres ouvertures que de me demander des matériaux qui n'ont servi à rien pour la déclaration que le Roi a publiée à son départ, ils craignirent que mon évasion à cette époque ne nuisît à la leur, et cherchèrent à m'en détourner. Ma raison fut peu ébranlée par leurs discours, mais mon cœur fut d'intelligence avec eux, et je cédai. Cependant madame de Balbi ayant éprouvé un refus de l'homme en question, se trouvait dans le plus cruel embarras, lorsque la Providence (car j'oserais défier l'incrédule le plus obstiné d'en accorder l'honneur au hasard) amena d'Avaray chez elle. Ce n'était pas qu'il n'eût, depuis longtemps, le désir de faire ce qu'il a fait pour moi; qu'il n'eût même, quoiqu'avec modestie, fait pressentir plus d'une fois ce désir à madame de Balbi, et qu'il ne vint souvent chez elle : mais il n'y venait pas ordinairement à cette heure, et je ne puis qu'attribuer à la Providence de

l'y avoir conduit ce jour-là au moment où sa présence y était le plus nécessaire. Elle n'hésita pas à lui faire la proposition, et quoique ce fût une tâche pénible de n'être que l'agent, pour ainsi dire passif, d'un plan qu'il n'avait pas concerté, et qu'il n'eût pas le temps de prendre la moindre mesure ni pour lui-même ni pour moi, il n'hésita pas un instant à l'accepter. La seule peine qu'il éprouva fut de ce que j'en avais choisi un autre que lui. Il courut aussitôt rassembler pour moi, ce que le peu de temps qu'il avait lui permettait de rassembler; mais lorsqu'il revint au Luxembourg, ma résolution était déjà changée. Je n'appris non plus qu'en y arrivant le refus et l'acceptation qui avaient eu lieu en mon absence. Le premier m'étonna; il m'aurait peut-être affecté, si j'avais été moins touché de la seconde. J'éprouvai cependant un moment d'embarras en voyant d'Avaray; mais son amitié pour moi, le plaisir qu'il ressentait de m'en donner la preuve la plus éclatante, étaient si bien exprimés dans ce qu'il me dit, qu'il me fit bien vite oublier l'injustice que je lui avais faite en ne suivant pas ma première impulsion.

Je crois, avant de pousser plus loin ce récit, devoir prévenir un reproche que mes lecteurs sont en droit de me faire. Comment est-il possible que, connaissant une grande partie des liens que d'Avaray allait rompre pour moi, je ne lui aie témoigné aucune sensibilité à cet égard, et que, dans tout le cours de cette relation, je parle toujours de sa joie, comme si elle était pure et sans mélange d'amertume? Avant de me juger, je demande qu'on se mette à ma place. Ma captivité m'était devenue si insupportable, surtout dans les derniers temps, que je n'avais plus qu'une passion, le désir de la liberté: je ne pensais qu'à elle; je voyais tous les objets, s'il m'est permis de m'exprimer ainsi, à travers le prisme qu'elle mettait devant mes yeux. Ceux qui ont éprouvé ces tourments de la captivité, ou qui ont bien compris, par les récits des autres, de quelle nature sont ces tourments, m'excuseront au moins, s'ils ne peuvent m'absoudre entièrement. D'Avaray lui-même m'a jugé ainsi; j'en ai pour garant certain sa

tendre amitié pour moi ; et si je peins la situation de son âme bien différente de ce qu'elle était en effet, c'est que je la peins, non telle qu'elle était, mais telle que je la voyais.

Cependant nous ne renonçâmes pas pour toujours à notre projet; mais, ayant du temps devant nous, nous nous mîmes à y réfléchir, et nous ne tardâmes pas à reconnaître qu'il était défectueux en plusieurs points, surtout en ce que nous comptions partir tous ensemble, et il fut arrêté, d'après l'avis de d'Avaray, que nous nous séparerions. Il se chargea d'avoir une diligence pour lui et moi. Il s'occupa également du déguisement qui m'était nécessaire; il me prit lui-même la mesure d'une perruque : mais comme il ne pouvait pas tout faire par lui-même, il me demanda si je ne pouvais pas lui donner quelqu'un pour l'aider. Je lui indiquai Peronnet, et je lui proposai, comme j'avais fait au mois de novembre précédent, de le mettre dans notre confidence. Il ne le voulut pas, et il se contenta de le charger, en ne lui disant que des choses assez vagues, des détails relatifs à mon habillement, se réservant de l'instruire davantage, par la suite, suivant le degré de confiance qu'il lui paraîtrait mériter.

D'un autre côté, il survint des choses qui nous inquiétèrent, soit que notre projet eût été un peu éventé, soit que tout simplement nos geôliers fussent devenus plus soupçonneux. Nous remarquâmes qu'on nous épiait avec plus de soin, et que M. de Romeuf, aide-de-camp de M. de La Fayette, venait de temps en temps se promener dans les cours du Luxembourg. Nous sûmes aussi que la ville de Valenciennes, par laquelle nous comptions passer, et qui jusque-là avait été une des plus tranquilles du royaume, était totalement changée; qu'on y arrêtait les voyageurs; qu'on les fouillait; que quelques personnes y avaient même été maltraitées. Voyant, par la première observation, qu'il nous serait difficile de partir de chez madame de Balbi, comme nous l'avions d'abord projeté, elle s'occupa, mais sans succès, à chercher une maison de campagne aux environs de Paris. Madame de Maurepas refusa de lui prêter sa maison de Madrid; M. d'É-

tioles, qui avait d'abord envie de louer sa maison à Neuilly, se rétracta; milady Kerry s'avisa de louer celle de madame de Boufflers à Auteuil, et les gens d'affaires du comte d'Artois refusèrent de prêter Bagatelle sans son autorisation, ou du moins sans celle de M. de Bonnières, qui pour lors était allé le trouver à Ulm. Cela ne laissait pas que de nous embarrasser. Cependant madame de Balbi s'était précautionnée, à telle fin que de raison, d'un passe-port en toute règle pour aller à Spa. Et dans l'hypothèse que le moment était prochain, elle avait songé à emprunter la maison de M. de Fontette qui donne sur le jardin du Luxembourg, et par où nous pouvions facilement sortir sans être aperçus. Elle reçut, à la fin de mai, des nouvelles qui l'engagèrent à aller passer quelques jours à Bruxelles. La Reine, à qui je demandai si elle avait quelques ordres à lui donner pour M. de Mercy, me demanda à son tour si elle comptait rester longtemps au Pays-Bas; et sur ce que je lui dis qu'elle n'y passerait que dix ou douze jours: *Tant mieux*, me dit-elle, *mais que cela ne soit pas plus long*. Elle partit le jour de l'Ascension (2 juin). Je comptais qu'elle reviendrait la veille de la Pentecôte; mais au lieu de cela, je reçus une lettre d'elle, où elle me marquait que son retour était différé. On sent bien qu'en son absence d'Avaray ne s'oubliait pas, et pour ce qui regarde Madame, il est bon de dire ici, une fois pour toutes, que madame Gourbillon, sa lectrice, était chargée de tout, et qu'elle s'en est acquittée avec autant d'intelligence que de succès.

Le lundi de la Pentecôte, en revenant de la messe, la Reine me dit: « Le roi a donné l'ordre pour aller à la procession de « la Fête-Dieu, à Saint-Germain-l'Auxerrois; ayez l'air d'en « être bien fâché. » Ce peu de mots me fit d'abord impression; mais elle ne dura guère. Je restai jusqu'au jeudi sans revoir la Reine en particulier, et, ce jour-là, elle me déclara que le départ était fixé au lundi suivant. J'espérais que d'Avaray viendrait à mon coucher; mais son cabriolet ayant cassé, il n'y vint pas. Le vendredi matin, je lui écrivis de venir à six heures; il s'y rendit: « Faut-il graisser nos bottes?

« me dit-il en entrant. — Oui, lui répondis-je, et pour « lundi. » Alors, nous entrâmes en détails et nous examinâmes trois points principaux : 1° La manière de sortir du Luxembourg ; 2° celle de sortir de Paris ; 3° la route que nous tiendrions pour sortir du royaume. Il était fort en peine du premier de ces points, parce qu'il ne connaissait pas tous les détails de mon appartement, et qu'il ne me croyait d'issue que par mon antichambre, ce qui était impossible ; ou par le jardin, ce qui était fort difficile. Je le rassurai promptement, en lui faisant connaître ce que j'appelle mon petit appartement, et qui communique absolument avec le grand Luxembourg, où il n'y avait pas de garde nationale. (Je ne le lui avais pas fait connaître plus tôt, parce que mon projet n'était pas d'en faire usage, comptant partir de chez madame de Balbi ou de la campagne.) Je ne peux pas m'empêcher de m'arrêter ici pour admirer comment, pendant plus de vingt mois que j'ai habité Paris, cette issue, qui était connue de plusieurs de mes gens, n'a pas même été soupçonnée par mes geôliers, et comment je ne l'ai pas fait connaître moi-même, en m'en servant, dans le temps de la plus forte persécution, pour aller à ma chapelle, qui est au grand Luxembourg.

Cette difficulté levée, il en restait une autre : c'était la voiture dont nous nous servirions pour aller gagner celle du voyage ; car, nous ne songeâmes même pas à faire venir celle-ci au Luxembourg. Un fiacre était bien ce qu'il y avait de plus sûr, mais ils n'entraient pas dans la cour du Luxembourg, et jamais d'Avaray ne voulut consentir, quelque bien déguisé que je pusse être, que je sortisse à pied. Il fallait donc choisir du carrosse de remise ou du cabriolet, et nous préférâmes le premier, parce que indépendamment de ce que je suis un peu trop lourd pour monter ou descendre facilement d'un cabriolet, il faut un homme pour le garder, et cela ne nous convenait pas. Ce point arrêté, nous agitâmes s'il valait mieux sortir de Paris avec des chevaux de louage, ou en poste, et nous nous décidâmes pour la poste : 1° parce que c'est la manière la moins suspecte de voyager ; 2° parce qu'en prenant des chevaux de louage, il aurait fallu placer

des relais sur la route, ou demander un ordre pour avoir des chevaux de poste; le premier parti eût été suspect, et le second eût pu l'être aussi; et de plus, il ajoutait un rouage à une machine que nous pensions, avec raison, qu'on ne pouvait trop simplifier.

Enfin nous nous occupâmes de la sortie du royaume. Je pensais qu'il nous fallait un passe-port; mais la difficulté était de l'avoir sans nous compromettre. Ma première idée fut d'envoyer chercher Beauchêne, médecin de mes écuries, qui avait des rapports avec M. de Montmorin et M. de La Fayette, et de lui dire que deux prêtres non sermentaires de ma connaissance, effrayés de ce qui venait si récemment de se passer aux Théatins, voulaient sortir du royaume, sous le nom de deux Anglais, et que je le chargeais de faire avoir un passe-port au bureau de M. de Montmorin. D'Avaray ne goûta pas cette idée; il me représenta que Beauchêne, qui est fin, pourrait avoir quelques soupçons de ce que nous avions tant d'intérêt de cacher, et j'abandonnai ce projet; mais d'Avaray, qui connaît beaucoup mylord Robert-Fitz Gerald, me dit qu'il tâcherait d'obtenir un passe-port par son moyen. Quant à la route à tenir, mon premier projet était de passer par Douai et Orchies; mais après plus de réflexions, je résolus de faire passer Madame par cette route, comme la plus sûre, et je dis à d'Avaray que le lendemain nous arrêterions la nôtre.

En le quittant, je me rendis aux Tuileries, où la Reine me communiqua le projet de déclaration que le Roi avait préparé, et qu'il venait de lui remettre. Nous le lûmes ensemble; j'y trouvai quelques incorrections de style : c'était un petit inconvénient; mais, outre que nous trouvâmes la pièce un peu trop longue, il y manquait un point essentiel, qui était une protestation contre tous les actes émanés du Roi pendant sa captivité. Après le souper, je lui fis quelques observations sur son ouvrage : il me dit de l'emporter, et de le lui rendre le lendemain. Le samedi, je me mis, dès le matin, au travail le plus ingrat qui existe, qui est celui de corriger l'ouvrage d'un autre, et de faire cadrer les phrases que j'étais obligé

d'intercaler, tant avec le style qu'avec le fond des pensées; la plume me tombait à chaque instant des mains; cependant j'en vins à bout, tant bien que mal. Pendant ce temps d'Avaray avait écrit à mylord Robert; il avait été chez son sellier, pour voir si la voiture était en bon état; et pour le tromper sans devenir suspect, il lui avait dit qu'obligé de partir pour son régiment, il voulait tromper ses parents sur son départ, et lui avait recommandé le secret, dont le prétexte était très-plausible. Il avait pris aussi avec Peronnet tous les arrangements nécessaires pour mon habillement, et il était de retour chez moi à six heures.

Il était assez triste; mylord Robert avait répondu qu'il n'était plus en droit de donner des passe-ports, mais que mylord Gower n'en donnerait certainement à personne qui ne fût anglais; et d'autres moyens que d'Avaray avait employés, n'avaient pas eu plus de succès. Heureusement madame de Balbi lui avait laissé, en partant, un vieux passe-port qu'elle avait eu de l'ambassadeur d'Angleterre, sous le nom de M. et Mademoiselle Foster; mais ce passe-port, valable seulement pour quinze jours, était daté du 23 avril, et il était pour un homme et une femme, au lieu de deux hommes. Je ne croyais pas qu'il fût possible d'en tirer parti; mais d'Avaray, auquel il m'est bien doux de rendre le témoignage de dire qu'il n'était pas plus troublé des difficultés que si un jeune homme de ses amis l'avait prié de le mener au bal de l'Opéra à l'insu de ses parents, d'Avaray, dis-je, me fit bientôt voir que j'avais tort: il gratta l'écriture, et quoique ce qu'il grattait fût dans un pli, et que le papier fût mince, en moins d'un quart-d'heure le passe-port fut sous le nom de MM. et Mademoiselle Foster, et daté du 13 juin, au lieu du 23 avril. Cet obstacle vaincu, nous n'étions pas encore sans quelque embarras; nous ne savions pas s'il fallait ou non que le passe-port fût visé par le ministre des affaires étrangères, et nous n'étions pas d'avis d'en produire un dont, malgré toute l'adresse de d'Avaray, et l'encre qu'il avait abondamment répandue par derrière, non-seulement aux endroits grattés, mais encore ailleurs pour être moins suspect, la falsification

pouvait se reconnaître. Nous résolûmes de nous en contenter, espérant qu'on ne serait pas surpris que deux Anglais, tels que nous avions résolu de le paraître, eussent cru qu'un passe-port de l'ambassadeur d'Angleterre fût suffisant, que les municipalités qui viendraient à l'examiner, ne s'aperce-vraient pas de ses défauts.

Ensuite nous songeâmes à la route que nous tiendrions. J'avais cédé celle d'Orchies à Madame. Je ne voulais pas de celle de Valenciennes, par les raisons que j'ai dites plus haut; nous nous arrêtâmes à celle de Mons par Soissons, Laon et Maubeuge, et voici les raisons qui nous déterminèrent : 1° Cette route étant peu fréquentée, nous espérions y trouver plus facilement des chevaux; 2° jusqu'à Soissons, on pouvait croire que nous allions à Reims, et jusqu'à Laon que nous allions à Givet, ce qui pourrait dérouter ceux qui auraient couru après nous; 3° enfin les villes de guerre où la poste est dans l'intérieur de la ville, sont marquées sur le livre de poste d'une manière particulière. Or, d'après cette marque, la poste est dans Avesnes, et n'est pas dans Maubeuge, et nous calculâmes que d'après l'heure à laquelle nous partirions, nous passerions Avesnes avant les portes fermées; et que nous n'arriverions à Maubeuge qu'après leur fermeture; que nous n'y aurions affaire qu'au maître de poste, et que nous éviterions par-là les villes frontières que la faiblesse de notre passe-port nous faisait toujours un peu redouter.

Le soir, je portai mon travail aux Tuileries : je demandai à la Reine si elle croyait qu'un passe-port de l'ambassadeur d'Angleterre fût suffisant. Elle m'assura que le Roi lui-même n'en avait pas d'autre que du ministre de Russie, ce qui me tranquillisa beaucoup. (Je m'étais sans doute mal expliqué, car le passe-port sous le nom de madame la baronne de Korff, demandé à la vérité par monsieur de Simolin, avait été réellement expédié aux bureaux des affaires étrangères; mais la Reine n'avait aucune raison pour me tromper, et je ne rapporterais pas cette circonstance, si je ne m'étais promis de tout dire.) Cependant, l'ouvrage sur lequel le Roi

m'avait ordonné de travailler, ne contenait encore que la première partie, c'est-à-dire les vices de la constitution. Il y manquait l'abrégé des outrages personnels que le Roi a soufferts depuis l'ouverture des États-généraux. Il m'ordonna de faire cet abrégé, et je le lui rapportai le lendemain au soir. On pourrait croire, d'après ce que j'ai rapporté plus haut et ce que je dis ici, que je suis l'auteur de la déclaration du 20 juin. Je dois à la vérité de déclarer que je n'en ai été que le correcteur; que plusieurs de mes corrections n'ont pas été adoptées; que tout ce qui l'a terminée a été ajouté depuis la fin de mon travail, et que je ne l'ai connue, telle qu'elle est, qu'à Bruxelles.

A cet ouvrage près, et à deux circonstances que je rapporterai ensuite, la journée du dimanche fut nulle pour moi ; il n'en fut pas de même de d'Avaray. Il courut toute la journée, ne se montra qu'un moment au Luxembourg en public, comme nous en étions convenus la veille, et nous ne nous vîmes point en particulier. Cette visite publique, que nous avions regardée comme nécessaire, lui était fort incommode, et lui dérobait une partie du peu de temps qu'il s'était réservé à lui-même. De mon côté, il m'était pénible de le laisser confondu dans la foule, et de ne lui adresser qu'une de ces phrases insignifiantes dont les princes sont obligés de se servir lorsqu'ils tiennent leur cour; mais la prudence m'ordonnait d'être prince en ce moment, et je me promettais bien intérieurement que ce serait la dernière fois que je le serais avec lui.

Il avait déjà fait une demi-confidence à Sayer, son domestique anglais, pareille à celle qu'il avait faite au sellier, et il lui déclara qu'il partait le lendemain pour son régiment, en lui défendant d'en rien dire à ses parents, ni dans sa maison. Il lui ajouta qu'ayant cherché un compagnon de voyage, il avait eu le bonheur d'en rencontrer un qui était un bon garçon; mais que, comme on avait en général plus de considération aux postes pour les étrangers que pour les Français, nous étions convenus de voyager sous le nom de MM. Michel et David Foster, Anglais. Enfin il lui fit faire la

connaissance de Peronnet, sous le nom de Perron, valet de chambre de son camarade de voyage. Les noms de Michel et de David n'étaient pas pris sans raison : mon linge étant marqué M, et le sien D A, il jugea qu'en cas que l'on vînt à y regarder, il fallait que nos noms supposés correspondissent à ces marques.

Je reviens maintenant aux circonstances dont j'ai parlé plus haut. Le matin de ce même jour, je trouvai Beauchêne à la toilette de Madame; et il me dit qu'un homme était venu trouver un nommé Audouin, un de ces journalistes qui font tous les jours débiter leurs poisons à deux sous dans Paris; qu'il lui avait apporté un plan d'évasion du Roi et de nous tous, en disant qu'il était sûr que ce plan avait été adopté aux Tuileries; qu'il l'avait prié de l'insérer dans sa feuille, et qu'il paraîtrait le lendemain. Cet avis m'inquiéta, on prétend même que je pâlis en le recevant. Je ne le crois pas; mais ce dont je suis sûr, c'est que je me remis assez promptement pour demander en riant à Beauchêne des détails sur ce prétendu plan; il m'en apprit dont la fausseté m'était si bien connue, que je vis bien que si l'on savait quelque chose, il s'en fallait bien qu'on sût tout, et je me rassurai entièrement. La seconde circonstance fut un billet en langage mystérieux que je reçus le matin de d'Avaray, qui se plaignait d'un verrou que j'avais mis. Je croyais être bien sûr qu'il n'y en avait pas à la porte de mon petit appartement qui donne dans le grand Luxembourg; je courus m'en assurer, et voyant que j'avais raison, je résolus d'attendre le moment où je pourrais voir d'Avaray seul pour avoir le mot de l'énigme.

Le lundi matin, le bruit se répandit que la Reine avait été arrêtée dans la nuit, se sauvant dans un fiacre avec ma sœur : je ne m'en inquiétai guère; mais, en y réfléchissant, je crus apercevoir deux choses dans ce bruit combiné avec ce que m'avait dit Beauchêne : la première, que nos geôliers avaient de l'inquiétude; la seconde, que ce n'était encore qu'une inquiétude vague : j'en conclus que nous aurions encore le temps de nous sauver, mais que le moment était

bien choisi, et que si nous le laissions échapper, il ne reparaîtrait plus. J'eus bientôt une autre alarme. Madame de Sourdis venant chez Madame pour la suivre à la messe, on lui refusa la porte du petit Luxembourg; mais j'appris bientôt que c'était une bêtise du suisse. Cela me rassura, et j'attendis d'Avaray pour avoir l'explication de son billet. Cependant je fis réflexion qu'il serait peut-être à propos de noircir un peu mes sourcils pour mieux déguiser ma figure, et en conséquence je mis, à dîner, dans ma poche, un bouchon de liége que je destinai à cet usage.

D'Avaray se fit attendre jusqu'à près de sept heures, et j'avoue que le temps me parut long; car, indépendamment de l'inquiétude que j'avais pour lui toutes les fois que j'en étais séparé, et des derniers arrangements qui nous restaient à prendre, c'était le seul être à qui je pusse parler de l'objet qui occupait toutes mes pensées. Il m'expliqua ce que c'était que le verrou dont il s'était plaint, en me disant que Peronnet, à qui il avait confié la clef du petit appartement, étant venu pour y déposer tout mon costume de voyage, n'avait pas pu y entrer, et qu'il avait cru qu'il y avait un verrou. Nous y courûmes aussitôt, et ayant trouvé le paquet, nous vîmes que Peronnet était entré; ensuite nous essayâmes la clef dans la serrure, et nous nous assurâmes qu'elle allait bien. Nous nous mîmes ensuite à faire l'inventaire du paquet, que nous trouvâmes bien complet. J'essayai les bottes, qui m'allèrent bien; nous plaçâmes tout par ordre dans l'endroit où j'avais résolu de faire ma toilette. D'Avaray me promit d'y être à onze heures précises; nous nous embrassâmes de bien bon cœur, et nous nous séparâmes pour ne plus nous revoir qu'au moment de l'exécution. (Il y a, dans tous les soins que d'Avaray s'est donnés, une infinité de détails que lui seul sait bien, parce que lui seul a tout fait; je les laisse à sa relation, que je suis bien sûr qui sera exacte en ce point, mon objet n'étant que de rapporter ce que j'ai fait ou vu, et surtout d'empêcher qu'il ne se rende pas justice sur des points essentiels.)

En sortant de chez moi, d'Avaray fut accosté par un homme que je crois, sur le signalement qu'il m'en a donné, être

Desportes, mon huissier du cabinet, qui lui dit qu'il avait quelque chose de pressé et d'important à lui dire. Il le mena dans le corridor qui conduit du petit au grand Luxembourg, et là cet homme, après un long préambule d'attachement pour le Roi et pour moi, lui dit qu'un de ses amis, homme très-digne de foi, lui avait confié qu'on était venu lui emprunter de l'argent pour faciliter l'évasion de toute la famille royale, qui devait avoir lieu dans la nuit même; qu'il croyait devoir lui donner cet avis, et qu'il le priait de vouloir bien rentrer sur-le-champ pour me le donner aussi. D'Avaray ne se démonta pas; il lui dit que c'était un des mille et un projet d'évasion et de contre-révolution, dont on berçait le public depuis un an; mais l'autre insista, et il ne put s'en débarrasser qu'en lui promettant de m'en parler le soir même à mon coucher, ou tout au plus tard le lendemain. Cependant il crut la chose assez sérieuse pour m'en avertir; il rentra par mon petit appartement, et vint frapper à la porte de mon cabinet; mais ce fut en vain, j'etais déjà parti pour les Tuileries. Alors il agita en lui-même s'il ne ferait pas mieux d'y aller aussi, et d'y faire demander, soit la première femme de chambre de la Reine, soit moi-même, pour instruire la Reine ou moi de ce qu'il venait d'apprendre; mais il fit réflexion que cela pourrait faire événement, d'autant plus que s'abstenant depuis longtemps d'aller dans le monde, afin d'éviter les questions, on serait surpris de le voir aux Tuileries, et que d'ailleurs les choses étaient si avancées qu'il n'y avait plus moyen de reculer. Toutes ces considérations le portèrent à garder l'avis pour lui tout seul, à ne pas même m'en parler avant que nous fussions en sûreté, et à remettre le succès entre les mains de la Providence.

J'avais une impatience d'autant plus grande d'arriver aux Tuileries, que je savais que ma sœur devait enfin, depuis l'après-midi du même jour, être instruite du secret qu'il me coûtait de lui garder depuis si longtemps. Je la trouvai tranquille, soumise à la volonté de Dieu, satisfaite mais sans explosions de joie, aussi calme en un mot que si elle eût été instruite du projet depuis un an. Nous nous embrassâmes

bien tendrement; ensuite elle me dit: « Mon frère, vous avez de la religion, permettez-moi de vous donner une image, elle ne peut que vous porter bonheur. » Je l'acceptai, comme on peut bien le croire, avec autant de plaisir que de reconnaissance. Nous causâmes quelque temps de la grande entreprise; et sans me laisser aveugler par ma tendresse pour elle, je dois dire qu'il est impossible de raisonner avec plus de sang-froid et de raison qu'elle le fit; je ne pouvais pas m'empêcher de l'admirer. Je descendis chez la Reine, que j'attendis quelque temps, parce qu'elle était enfermée avec les trois gardes-du-corps qui lui ont donné, ainsi qu'au Roi, la dernière et malheureuse preuve de leur zèle; enfin elle parut, je courus l'embrasser : « Prenez garde de m'atten-« drir, me dit-elle, je ne veux pas qu'on voie que j'ai pleuré. » Nous soupâmes et nous restâmes tous les cinq ensemble, jusqu'à près de onze heures. Quand le moment de la séparation fut venu, le Roi, qui jusque-là ne m'avait pas fait part du lieu où il allait, m'appela, me déclara qu'il allait à Montmédy, et m'ordonna positivement de me rendre à Longwy, en passant par les Pays-Bas autrichiens. Enfin nous nous embrassâmes bien tendrement, et nous nous séparâmes très-persuadés, au moins de ma part, qu'avant quatre jours nous nous reverrions en lieu de sûreté.

Il n'était pas onze heures quand je sortis des Tuileries, et j'en étais bien aise, parce que j'espérais que le duc de Lévis, qui me reconduisait ordinairement les soirs, ne serait pas encore arrivé; je le désirais pour deux raisons: 1° Parce que je ne me souciais pas qu'on fît des questions qui, tout éloignées qu'elles fussent, auraient pu m'embarrasser; 2° parce que j'étais dans l'usage de causer assez longtemps avant que de me coucher, et que je craignais, en me couchant tout de suite comme cela était nécessaire, de lui donner quelques soupçons. Mon attente fut trompée; il me fit même remarquer une exactitude dont je l'aurais volontiers dispensé. Je me possédai cependant, et je causai tranquillement avec lui tout le long du chemin. En arrivant chez moi je commençai à me déshabiller; il en parut surpris. Je lui dis que j'avais

mal dormi la nuit précédente, et que je voulais m'en dédommager. Il se paya de cette raison; j'achevai ma toilette, et je me mis au lit. Avant d'aller plus loin, il est bon d'observer que mon premier valet de chambre couchait toujours dans ma chambre, ce qui semblait être un obstacle à ma sortie, à moins de le mettre dans ma confidence. Mais je m'étais assuré, par une répétition faite deux jours auparavant que j'avais beaucoup plus de temps qu'il ne m'en fallait pour me lever, allumer de la lumière et passer dans mon cabinet, avant qu'il fût déshabillé et revenu dans ma chambre.

A peine était-il sorti, je me levai, je refermai les rideaux de mon lit, et ayant pris le peu d'effets que je voulais emporter, j'entrai dans mon cabinet dont je refermai la porte; et dès lors, soit pressentiment, soit juste confiance en d'Avaray, je me crus hors du royaume. Je mis dans les poches de ma robe de chambre trois cents louis que j'emportai avec moi, et j'entrai dans le petit appartement où d'Avaray m'attendait, après avoir eu une rude alarme; car, en y entrant, la clef avait refusé de tourner dans la serrure. Mille idées, pires les unes que les autres, lui avaient passé par la tête; enfin il avait essayé de tourner en dedans, et c'était précisément le sens de la serrure. Il m'habilla, et quand je le fus, je me souvins que j'avais oublié ma canne et une seconde tabatière que je voulais aussi emporter. Je voulais les aller chercher. Point de témérité! me dit-il. Je n'insistai pas davantage. L'habillement m'allait fort bien, mais la perruque était un peu étroite. Cependant, comme elle allait tant bien que mal, et que j'étais résolu, dans toutes les occasions un peu importantes, à garder sur ma tête un grand chapeau rond, garni d'une large cocarde tricolore, cet inconvénient ne nous fit pas grand'chose. En traversant le petit appartement, d'Avaray me dit qu'il y avait, dans la cour du grand Luxembourg, une voiture de remise pareille à la nôtre, qui l'inquiétait. Je le tranquillisai en lui apprenant que c'était celle de Madame. Cependant, lorsque nous fûmes sur l'escalier, il me dit d'attendre, et il alla voir si elle y était encore. Ne l'ayant plus trouvée, il revint en me disant : « *Come along*

with me. — Jam ready, » lui répondis-je, et nous allâmes prendre la voiture qui était un vis-à-vis. Le hasard fit qu'en y entrant je me plaçai sur le devant. « Quoi! des compliments? me dit-il. Ma foi, lui répondis-je, m'y voilà. » Il n'insista pas; et ayant ordonné au cocher de nous mener au Pont-Neuf, nous sortîmes ainsi du Luxembourg. La joie de me voir échappé à mes geôliers, joie que d'Avaray partageait bien sincèrement, tournait toutes nos idées du côté de la gaieté; aussi notre premier mouvement, après avoir passé la porte, fut-il de chanter un couplet de la parodie de Pénélope, qui dit : « Ça va bien, ça prend bien, ils ne se doutent de rien. » Nous rencontrâmes, dans les rues, du peuple et une patrouille de garde nationale. Personne ne s'avisa de venir seulement regarder s'il y avait quelqu'un dans la voiture. Auprès du Pont-Neuf, d'Avaray dit au cocher de nous mener aux Quatre-Nations; nous rencontrâmes notre voiture qui nous attendait entre la Monnaie et les Quatre-Nations, dans l'espèce de petite rue qui forme les angles de ces deux bâtiments. Le cocher, qui y avait déjà débarqué d'Avaray dans l'après-midi du même jour, crut que c'était là où nous allions, et voulut s'arrêter; mais d'Avaray lui dit d'aller vis-à-vis du collége, et ce fut là que nous sortîmes de voiture. Le cocher demanda si nous étions contents? « Très-contents, répondit d'Avaray, je me servirai peut-être de vous après-demain. » Nous reprîmes à pied le chemin de la voiture de voyage; d'Avaray m'avertit de prendre garde de dandiner en marchant. Enfin nous la joignîmes; j'y montai le premier; ensuite Sayer, enfin d'Avaray. Peronnet monta à cheval; nous prîmes l'accent anglais pour dire d'aller au Bourget, et nous partîmes.

En arrivant au Pont-Neuf, nous fûmes passés par deux voitures en poste, ce qui commença à déplaire à d'Avaray; mais ce fut bien pis quand, après avoir changé de chemin pour les éviter, elles nous repassèrent à la porte Saint-Martin, et qu'il vit qu'elles prenaient la même route que nous: il ne pouvait pas douter que ce ne fût quelqu'un de ma famille, et il pestait en lui-même contre les princes, qui, faute

de s'entendre, font manquer les plus beaux arrangements du monde; car il jugeait avec raison que si nous continuions à aller ainsi de conserve, outre que nous nous ferions manquer de chevaux les uns aux autres, cela serait suspect, que nous serions infailliblement arrêtés. Je ne partageais pas ses inquiétudes, sachant très-bien que c'était Madame, et que, passé le Bourget, nous n'avions plus rien à craindre; mais je ne pouvais pas m'expliquer devant un homme qui n'était pas dans notre secret. Heureusement, d'Avaray ne parlait que du manque de chevaux, et je lui représentai qu'il faudrait bien du malheur, si ces voitures allaient précisément à Soissons, puisque la route que nous tenions était aussi celle de Flandre, de Metz et de Nancy. Quand nous eûmes croisé le chemin de Châlons, ses inquiétudes et ses impatiences redoublèrent; alors je crus devoir lui en dire un peu davantage, et prenant un ton prophétique, j'affirmai positivement que ces deux voitures allaient à Douai. Cela commença à le calmer pour la conserve; mais, voulant gagner du temps, il offrit six francs au postillon pour passer les deux voitures: cela nous réussit un moment, mais elles nous repassèrent bientôt, et nous arrivâmes ensemble au Bourget. Alors d'Avaray fit descendre Sayer, sous prétexte d'aller voir qui était dans ces voitures, et, restés seuls, je lui expliquai clairement ce que je n'avais pu lui dire qu'en termes ambigus, ce qui acheva de le tranquilliser. Le jour nous prit auprès de Nanteuil; alors Sayer monta à cheval, Peronnet le remplaça dans la voiture: il tira de sa poche mes diamants qu'il avait emportés, et nous les cachâmes entre le dossier de la voiture et la doublure que nous recollâmes par-dessus. Je pris aussi le bouchon de liége dont j'ai parlé plus haut, que d'Avaray avait eu soin de noircir, et je me peignis les sourcils, sans caricature, mais de manière à me rendre absolument méconnaissable; de plus je pris le parti de faire semblant de dormir à toutes les postes, du moins jusqu'à ce que nous fussions éloignés de Paris. J'avais la prétention (et effectivement je ne me suis pas trompé une seule fois) de prédire en partant de chaque poste, sur la mine des postillons, s'ils nous

mèneraient bien ou mal. Nous avions été à merveille jusqu'à Verte-Feuille; mais là j'assurai que nous irions fort mal jusqu'à Soissons, et je ne me trompai pas. Pendant cette poste, d'Avaray me parla du projet qu'il avait de donner la démission de son régiment : je n'étais pas trop de cet avis, mais je me rendis à ses raisons; ensuite il me dit qu'il avait envie de l'envoyer de Soissons à M. du Portail : je le plaisantai sur l'endroit, en lui demandant s'il croyait y avoir plus de temps qu'aux autres postes; je ne voulais pas trop non plus qu'il l'adressât à M. du Portail, sachant que le roi devait avoir congédié tout son ministère en partant : mais comme il m'ajouta qu'il comptait la dater du 18 juin, je n'eus plus rien à répliquer. Cependant le postillon ne justifiait que trop l'augure que j'avais tiré de lui, car il est impossible de mener plus mal. Aussi nous conclûmes qu'il était sûrement président du club des jacobins de Soissons. Mais quoique je plaisantasse ainsi, j'avais une véritable inquiétude : depuis quelques lieues, je m'étais aperçu que j'avais laissé à Paris l'image que ma sœur m'avait donnée, et, sans être plus dévot qu'un autre, cette perte me tourmentait réellement et me faisait bien plus de peine que celle de ma canne et de ma tabatière.

En arrivant à Soissons, on nous annonça qu'une des bandes de la petite roue gauche était cassée; cela nous déplut fort; mais ce fut bien pis un moment après, lorsqu'en examinant davantage la roue, on découvrit que non-seulement la bande était cassée, mais que la jante l'était aussi. D'Avaray ne témoigna rien, mais je voyais parfaitement ce qui se passait dans son âme. Non moins inquiet que lui, je tâchais aussi de me maîtriser. Vraisemblablement j'y réussis, car il m'a assuré depuis que la sécurité qu'il me voyait lui avait rendu la sienne. On nous proposa de refaire une nouvelle jante; nous demandâmes combien il faudrait de temps pour cette opération; on nous répondit qu'il faudrait environ deux heures et demie. Peu au fait du charronnage et par conséquent des autres ressources que nous pouvions avoir, j'envisageais cette perte de temps avec d'autant plus de peine, qu'il était huit heures et demie, que notre évasion devait être sue à Paris, et que

chaque instant de retard nous faisait perdre une partie de l'avance que la nuit nous avait procurée. Mais d'Avaray, qui, comme je l'ai dit, avait repris son sang-froid, imagina un autre expédient, qui était d'attacher la jante avec un double lien de fer, et on consentit à l'adopter. Pendant le temps que dura cet ouvrage, il écrivit d'abord sa lettre à M. du Portail, qu'il renferma dans une autre qu'il adressa à M. de Sourdis, son beau-frère; ensuite il alla faire dépêcher le maréchal. Resté seul, je m'avisai de regarder dans son portefeuille qu'il avait oublié dans la voiture, et j'y trouvai, avec autant de surprise que de joie, l'image que je croyais avoir laissée à Paris; mais ce qui acheva de combler ma surprise, ce fut qu'il m'assura depuis, qu'en ouvrant son porte-feuille, il n'avait pas moins été surpris que moi de l'y trouver, ne se souvenant nullement de l'y avoir mise. Le maître de poste était auprès de la voiture, et me fiant avec raison à mon accent anglais, je causai assez longtemps avec lui, sans qu'aucun geste, aucun mouvement de sa part pût me faire craindre qu'il soupçonnât seulement qui j'étais. Enfin notre roue fut raccommodée; on nous assura qu'elle pouvait encore faire 12 ou 15 lieues. Ce n'était pas, à beaucoup près, notre compte, car nous en avions encore 32 à faire jusqu'à Mons: mais, nous fiant un peu à notre bonne fortune, nous ne nous inquiétâmes pas beaucoup et nous partîmes. Mais avant d'aller plus loin, il faut que je raconte un danger auquel nous échappâmes sans le savoir, et qui était certainement le plus grand que nous ayons couru.

M. de Tourzel était parti de Paris le jeudi ou le vendredi; et pour ne donner aucun soupçon, il était allé passer deux jours à Haute-Fontaine, chez M. l'archevêque de Narbonne. Son domestique, qui ne se souciait pas trop de sortir de France, imagina, étant ivre, d'aller le dénoncer au club des jacobins d'Attichy, qui est très-près de Haute-Fontaine, comme un aristocrate qui allait en pays étranger pour faire une contre-révolution. Aussitôt le club fit passer à tous ceux des villes voisines, et notamment à celui de Soissons, l'avis d'arrêter tous les voyageurs. Ensuite les chefs se mirent à la tête d'une

soixantaine de gardes nationaux, et allèrent à Haute-Fontaine pour s'assurer de M. de Tourzel; mais ayant vu que c'était un jeune homme, qui a même l'air d'un enfant, et qui voyageait modestement dans un cabriolet, ils méprisèrent l'avis du domestique, et laissèrent aller le maître. Vraisemblablement ils donnèrent aussi contre-ordre aux clubs voisins, sans quoi nous aurions infailliblement été arrêtés. Mais, malgré cela, je n'ai pas tort de dire que c'est le plus grand danger que nous ayons couru; et si je l'avais su, nous aurions certainement passé par une autre route.

La poste de Vaurains, qui est entre Soissons et Laon, est une maison isolée, et il n'y a absolument que les gens de la poste, qui étaient tous occupés à leurs chevaux. L'occasion me parut si belle pour mettre pied à terre, et me dégourdir un peu les jambes, que j'en fis sur-le-champ la motion; mais d'Avaray s'y opposa avec tant de fermeté, que je fus obligé de céder. Alors je proposai de déjeuner; nous avions un pâté et du vin de Bordeaux; mais nous avions oublié d'avoir du pain. Aussi, en mangeant la croûte avec le pâté, nous songeâmes à la reine Marie-Thérèse, qui répondit un jour que l'on plaignait devant elle les pauvres gens qui n'ont pas de pain : « Mais, mon Dieu! que ne mangent-ils de la « la croûte de pâté? » D'Avaray eut alors la plus belle invention du monde, qui fut de reprendre Sayer avec nous, et d'envoyer Peronnet en avant avec la mesure de notre jante pour en faire faire une pareille en cas que le lien de fer ne fût pas suffisant, afin d'éviter le danger d'attendre deux heures comme nous venions de l'échapper. Sayer nous apprit en chemin que tout le monde était bien persuadé que nous étions véritablement Anglais; ce qui nous fit grand plaisir. Il ajouta qu'on lui disait partout que nous allions à Bruxelles. Si nous avions passé pour Français, cette opinion nous aurait fort déplu; mais passant pour Anglais, elle nous devenait indifférente. D'Avaray, le voyant en train de causer, le mit sur les affaires du moment, dont il parla fort librement, et entre autres choses, il m'en dit une qui m'a frappé depuis, c'est que l'on commençait à traiter le Roi de fou

(il est bon d'observer que Sayer parle mal français, et que le mot anglais *fool*, qu'il avait sûrement en vue, signifie encore bien autre chose que fou). Il fit aussi une réflexion dont la justesse me frappa, c'est qu'on ne peut pas dire qu'il y ait véritablement d'aristocrates ni de démocrates, parce que l'homme qui ne possède que *six pences*, ce fut l'expression dont il se servit, traite d'aristocrate celui qui possède un schelling. Cependant Peronnet était arrivé trois grands quarts d'heure avant nous à Laon; mais le charron était monté à la ville, et n'était pas revenu quand nous arrivâmes. Nous fîmes scrupuleusement examiner notre roue, et nous étant assurés qu'elle était en bon état, nous continuâmes notre route sans songer davantage à faire faire une nouvelle jante.

Il est impossible d'être plus mal menés que nous le fûmes depuis Vaurains, mais surtout depuis Laon jusqu'à la Capelle. Je commençais à craindre que nous ne pussions pas arriver à Avesnes avant les portes fermées, et je méditais de passer par Landrecy où la poste est hors de la ville; cela nous aurait à la vérité allongés de quatre lieues; mais cet inconvénient était bien peu de chose, comparé à celui de rester tout-à-fait; mais l'inquiétude que la lenteur des postillons me donnait fut bientôt absorbée par une plus cruelle. D'Avaray qui, depuis quelque temps, était devenu sérieux et taciturne, de gai et parlant qu'il avait été tout le long du chemin, m'avoua enfin, entre Marle et Vervins, qu'il crachait le sang, et je n'en vis que trop la preuve dans son mouchoir dont je me saisis par une espèce de mouvement machinal, aussitôt qu'il m'eut fait cet aveu. Qu'on se figure un peu ce qui se passa dans mon âme; je ne pouvais pas douter que ce ne fussent les peines d'esprit et de corps qu'il s'était données pour préparer notre départ, jointes à la nuit qu'il venait de passer blanche, et à la fatigue du voyage, qui ne lui eussent valu cet accident. Je savais que lorsqu'il en avait, ils lui duraient plusieurs jours, et j'ai assez de connaissances en médecine pour savoir qu'en pareil cas le repos absolu est le premier et le plus indispensable de tous les remèdes. Dieu m'est témoin que s'il n'eût couru, en cas d'arrestation, plus de dangers que moi,

rien au monde ne m'aurait fait faire un pas de plus; mais je ne l'avais que trop, cette cruelle certitude; ainsi, de toutes façons, je me voyais l'assassin de celui que j'aimais d'amitié, avant de l'aimer de reconnaissance, et qui me donnait, en ce moment même, la preuve d'une amitié fidèle et courageuse. Quelques efforts que je fisse sur moi-même, mon âme ne se peignait que trop sur mon visage; il s'en aperçut, et oubliant ce qu'il souffrait, surmontant le trouble qui est propre aux accidents de cette espèce, il ne s'occupa plus qu'à me consoler, à me rassurer pour lui, en me disant que ce n'était rien, que cela ne venait que d'un peu d'échauffement, et qu'il sentait que cela allait se passer. Je n'écoutais plus ce qu'il me disait, je m'étais tourné vers Dieu, je le priais avec une ardeur que je n'aurais sûrement jamais eue en le priant pour moi; enfin, je n'ose pas croire que mes vœux aient été exaucés, mais ce qu'il y a de sûr, c'est que le crachement de sang s'arrêta et n'a plus reparu. Je peindrais bien mal ce que j'éprouvai au premier crachat entièrement blanc que je vis dans son mouchoir que j'examinais à chaque instant. Les cœurs froids et insensibles trouveront sans doute ces détails ignobles, peut-être même dégoûtants; mais ce n'est pas pour eux que j'écris, et les cœurs sensibles en jugeront autrement.

En arrivant à la Capelle, nous demandâmes à foi et à serment, à la maîtresse de poste, si nous arriverions à Avesnes avant les portes fermées. Elle nous assura que nous pourrions non-seulement entrer, mais même sortir, ce qui nous fit grand plaisir, car nous étions bien assurés que nous n'avions que cet endroit à craindre. Bientôt j'entendis une dispute s'élever entre elle et Peronnet, qui descendait à chaque poste pour payer, et en voici le sujet: nous courions à trois chevaux que nous payions généreusement 30 sous. Elle prétendait (et en cela elle avait raison), que comme nous étions trois dans la voiture, nous devions payer quatre chevaux. Peronnet soutenait le contraire, et elle menaçait de nous donner quatre chevaux et deux postillons. Il nous parut plaisant de jouer un moment notre vie contre dix sous, car

il n'y a que cette différence entre trois chevaux à trente sous et quatre à vingt-cinq sous. D'Avaray lui dit que c'était parce que nous étions étrangers qu'elle nous traitait ainsi. « Non, « dit-elle, je serais en droit de vous en mettre six si je le « voulais. — Eh bien ! lui répondis-je (certain par les rires « que tous les postillons à qui j'avais parlé avaient faits de « mon accent, qu'on me prenait pour un véritable Anglais), « mette six chevaux, je paye que cinq. » Elle se mit à rire. Alors, m'adressant très-sérieusement à Peronnet : M. Per- « ron, lui dis-je, paye ce que Madame demande; il ne sera « pas dit que Michel Foster il ait une dispute avec une dame « pour l'intérêt. » Le ton que je prenais, le sérieux, les gestes, l'accent, enfin mille choses qu'on ne peut écrire, rendaient cette scène la plus plaisante du monde; mais nous n'avions garde de rire. Nous nous informâmes quel était le régiment en garnison à Avesnes. On nous dit que c'était celui de Vintimille. Cela déplut à d'Avaray, qui précisément avait donné à dîner, deux ans auparavant, aux officiers de ce régiment. Il fut convenu qu'il se tapirait le plus qu'il pourrait dans la voiture, et nous partîmes. En chemin, le soleil, qui n'avait pas paru de toute la journée, se fit voir assez pour m'obliger de lever la jalousie pour m'en garantir. Cette circonstance paraît peu importante; mais on verra bientôt les conséquences qu'elle eut.

On nous demanda, suivant l'usage, à la porte d'Avesnes nos noms, et si nous restions dans la ville : nous répondîmes que nous étions deux Anglais, et que nous passions notre chemin. Nous présentâmes nos passe-ports, qu'on ne regarda seulement pas, et nous arrivâmes à la poste; mais Sayer, qui était extrêmement las, et auquel tout le monde, et surtout un Anglais qui se trouva là par hasard, avait persuadé que c'était folie à nous d'aller plus loin, ne pouvant pas espérer d'entrer dans Maubeuge, s'était laissé aller à ces conseils, et n'avait pas commandé de chevaux. Nous en demandâmes aussitôt; mais il fallut les attendre un gros quart-d'heure, placés entre la poste et le café militaire qui était rempli d'officiers. Heureusement la jalousie dont j'ai parlé

plus haut nous garantissait du côté du café, et les officiers eurent même l'attention d'empêcher plusieurs bourgeois de venir regarder dans la voiture; mais je n'en voyais pas moins tout ce que souffrait d'Avaray, partagé entre l'inquiétude que lui causait notre position, et la colère contre Sayer qui nous y avait mis : je tâchai à mon tour de le calmer, et j'en vins facilement à bout. Enfin nous partîmes, et dès que nous fûmes hors de la ville, nous chantâmes de bon cœur : « La victoire est à nous ! »

Le postillon qui nous menait allait bon train, et paraissait être ce qu'on appelle un gaillard bien déterminé; mais nous remarquâmes avec un peu de peine qu'il regardait souvent derrière lui. Enfin il s'arrêta et nous demanda où nous voulions qu'il nous menât. « A la poste, lui dis-je. — Bon, « me répondit-il, la poste est une mauvaise auberge; je vous « mènerai au *Grand-Cerf*, où vous serez bien. — Mais, lui « dis-je, il n'est pas question d'être bien ou mal, nous ne « voulons pas coucher à Maubeuge. — Et où voulez-vous donc « aller? me demanda-t-il. — A Mons, répondis-je. — A Mons, « reprit-il en riant, ah! vous n'y arriverez pas d'aujourd'hui. « — Et pourquoi? lui demandai-je à mon tour. — Parce que « c'est tout au plus, me répondit-il, si on ouvre les portes pour « entrer, et qu'on ne vous les ouvrira sûrement pas pour res- « sortir. —Mais, lui dis-je, que nous font les portes ouvertes « ou fermées, puisque la poste n'est pas dans Maubeuge? — « Elle y est depuis six mois, me répondit-il. — Comment, lui « dis-je, est-ce qu'il n'y a pas un chemin pour tourner la ville? « — Si fait, me répondit-il. — Eh bien! mon ami, ajoutai- « je, comme nous sommes fort pressés, et que vos chevaux « sont bons, est-ce que vous ne pourriez pas nous faire « tourner la ville et doubler la poste? nous vous paierons bien. « — Moi! s'écria-t-il, je ne le ferais pas pour toute chose au « monde. »

Ce peu de mots me fit voir toute l'horreur de notre situation; ne voyant plus aucune espérance, je ne songeai plus qu'à me résigner au sort que je ne prévoyais que trop. Mon sacrifice était aisé à faire; celui de d'Avaray seul me déchirait

l'âme. Mais lui, toujours aussi calme que s'il n'y avait pas eu le moindre danger, il prit la parole en mauvais français, mais avec une éloquence que je n'essayerai pas même d'imiter et il dit au postillon que nous étions extrêmement pressés d'arriver à Mons, parce que nous avions laissé sa sœur, qui était ma cousine, une fille charmante que nous aimions tous les deux de tout notre cœur, bien malade à Soissons; que le seul médecin en qui elle eût confiance était à Mons; que si nous perdions du temps pour le ramener, sa sœur était morte, et nous les plus malheureux du monde; enfin que s'il nous passait, il lui donnerait une guinée, deux guinées, trois guinées. Cette harangue, jointe à la promesse de trois guinées, produisit un effet merveilleux sur le postillon. Il réfléchit un moment; puis il nous dit: Eh bien! je vous passerai; cependant l'instant d'après il nous proposa, non pas d'entrer dans Maubeuge, mais d'en faire sortir les chevaux. Nous lui fîmes sentir que cela serait aussi difficile; enfin il nous dit qu'il ne connaissait pas bien le chemin dans le faubourg, mais qu'il prendrait un guide; nous reprîmes Sayer dans la voiture, en faisant monter Peronnet à cheval, pour veiller sur le postillon, et nous repartîmes.

Aussitôt que nous fûmes dans le faubourg, le postillon s'arrêta, descendit dans un bouchon pour se rafraîchir, et demanda un guide. Des femmes qui s'y trouvèrent et auxquelles il fit partager l'attendrissement que lui causait notre prétendue situation, lui dirent qu'il ne pouvait pas passer. « Pourquoi donc? demanda-t-il, est-ce que le Pont-Rouge « n'existe plus? — Si fait, répondit une des femmes, mais c'est « qu'on fait des travaux à la nouvelle Sambre; on dit qu'ils y « ont mis trois cents ouvriers, il y a des fossés dont vous ne « vous tirerez jamais. — Faites-moi seulement venir un guide, « c'est tout ce qu'il me faut. » La femme qui lui avait parlé, alla chercher son frère qui était précisément un des travailleurs; il offrit de nous mener jusqu'au fossé, mais il confirma ce que sa sœur avait dit de l'impossibilité de le passer. « Quand ce serait le diable, s'écria le postillon, j'y passerai; « prenez une lanterne et conduisez-moi. » Ce colloque,

comme on peut bien le croire, ne nous faisait aucun plaisir; mais la résolution que le postillon témoignait nous rassurait.

Nous voilà donc à travers champs, à cent pas des remparts d'une ville de guerre, à peu près sûrs d'être arrêtés, s'il y avait une sentinelle qui vît notre lanterne et qui sût son métier; nous nous serions volontiers abonnés qu'on nous tirât à mitraille du haut des remparts, à condition qu'on ne sortirait pas. Arrivés au fossé, je voulais le passer à pied; le postillon ne le voulut pas; il mit pied à terre, alla reconnaître le fossé, trouva un endroit où, quoique profond, il n'était pas large, remonta à cheval et nous passa avec toute l'adresse imaginable; le guide nous conduisit encore tant que nous fûmes dans les champs, ne nous quitta qu'au grand chemin, et nous prîmes enfin celui de Mons avec la certitude absolue d'y arriver sans obstacle.

Avant de me livrer à ma joie, je remerciai Dieu du recouvrement de ma liberté; ensuite, je voulus m'en réjouir avec d'Avaray; comme nous n'étions pas encore hors de France, il voulut arrêter mes transports, à cause de Sayer qui ne me connaissait pas encore; mais ce dernier dormait profondément sur mon épaule, et d'Avaray lui-même était trop content pour ne pas se laisser entraîner par moi. Je commençai par me saisir de ma maudite cocarde tricolore, et lui adressant ces vers d'*Armide:*

Vains ornements d'une indigne mollesse, etc.

je l'arrachai de mon chapeau. (J'ai prié d'Avaray de la conserver soigneusement, comme Christophe Colomb voulut conserver ses chaînes.) Ensuite nous agitâmes ce que nous ferions en arrivant à Mons, que nous croyions encore place de guerre, et dont nous supposions que les portes seraient fermées. Nous arrêtâmes de tâcher de nous loger dans le faubourg; et si nous ne pouvions pas y trouver de gîte, il fut convenu que j'écrirais au commandant, en me nommant, pour lui demander les portes. Nous prévînmes aussi le cas où nous ne trouverions qu'un seul lit; je dis à d'Avaray que je le lui céderais, et qu'en qualité de plus fort, je passerais la nuit

dans mon fauteuil. Il me déclara qu'il ne le souffrirait pas, et qu'il prendrait plutôt un matelas à terre, à côté de mon lit; j'insistai pour qu'il partageât au moins le lit que nous n'étions pas sûrs d'avoir; et comme tout se tournait en gai dans mon esprit, je parodiai des vers d'Hippolyte et Aricie qui commencent par : *Sous les drapeaux de Mars*, en mettant *matelas* au lieu de *malheur*, ce qui nous fit beaucoup rire. Ces projets, ces disputes, les souvenirs de notre voyage, mille autres qui tous se peignaient en beau dans l'âme de deux êtres les plus contents qui furent jamais, nous conduisirent jusqu'au village de Bossu, à un quart de lieue de Mons. Notre postillon, qui n'y était jamais venu, se crut dans le faubourg, et nous frappâmes à plusieurs portes sans pouvoir en faire ouvrir une seule. Enfin il nous dit qu'il apercevait la cathédrale de Mons; nous allâmes de ce côté, c'était un pigeonnier. Cependant à force d'avancer nous arrivâmes réellement dans le faubourg, et un maréchal ferrant, que nous parvînmes à réveiller, nous indiqua une auberge; mais elle avait si mauvaise mine, que nous résolûmes de ne nous en servir que pour écrire au commandant de Mons. Je sortis pour la première fois de voiture depuis 24 heures; nous frappâmes à la porte, une servante vint et nous demanda ce que nous voulions : « Écrire une lettre, lui répondis-je; » sur cette réponse, elle me ferma la porte au nez; mais le postillon, qui voulait se rafraîchir, frappa si fort qu'elle rouvrit la porte, et nous entrâmes : j'en avais grand besoin, car mes jambes étaient si engourdies que j'avais peine à me porter.

Mon premier soin, pendant qu'on s'informait des ressources qu'on pourrait trouver là, fut de me jeter à genoux pour remercier Dieu dans une posture plus convenable que je n'avais pu le faire jusqu'alors. Acquitté de ce premier devoir, j'en remplis un non moins sacré ni moins doux, en serrant dans mes bras mon cher d'Avaray, auquel je pus, pour la première fois, donner sans crainte et sans indiscrétion le nom de mon libérateur. Cependant nous sûmes bientôt qu'il n'y avait moyen ni de coucher ni de manger dans cette maudite auberge, et tout ce que nous pûmes obtenir fut un peu de bière

détestable. Alors nous prîmes le parti d'écrire au commandant. Peronnet porta la lettre, et en attendant nous nous mîmes à causer auprès d'un méchant feu de houille, avec notre postillon qui prit bravement une chaise à côté de moi. Je lui demandai d'abord son nom, il me répondit qu'il se nommait La Jeunesse. On sent bien que ce n'était pas pure curiosité de ma part, et qu'il m'était important de savoir le nom d'un homme qui, quoique sans s'en douter, m'avait si bien servi. Ensuite je lui demandai s'il y avait dans Avesnes beaucoup de prêtres qui eussent prêté serment. « Nous « ne laissons pas d'en avoir, me répondit-il, mais avec « cela le plus grand nombre est resté dans son devoir. « Ils ont imaginé un nouveau serment pour l'armée, tout « cela n'est bon qu'à mettre l'officier mal avec le soldat; « aussi Dieu sait comme tout cela va. » D'Avaray lui demanda alors comment allait le régiment de Vintimille. « Oh! répondit-il, il est assez tranquille; mais autrefois cela « vous faisait l'exercice trois fois la semaine, c'était un plai- « sir; à présent c'est une fois en huit jours, encore ils sor- « tent à sept heures, ils sont rentrés à huit, et pendant tout « ce temps, on n'entend ni à droite ni à gauche, la musique « va toujours. » Je lui demandai encore si à Maubeuge nous avions eu besoin des portes, à qui, du commandant ou de la municipalité, il aurait fallu nous adresser pour les avoir. « Eh! parbleu, m'a-t-il dit, à la municipalité; est-ce qu'ils « ne se sont pas emparés de tout! Qu'est-ce que ces muni- « paux? des sacrés pouilleux. Enfin devinez un peu, dans un « village où vous avez passé (il me le nomma, mais je n'en- « tendis pas bien le nom) qui est-ce qui commande la nation « avec deux épaulettes, s'il vous plait? c'est un marchand « de vinaigre. » En nous racontant tout cela, il haussait les épaules; il doublait tout ce qu'il disait par le geste et par le ton; enfin, je ne crains pas de dire qu'il nous faisait oublier la fatigue et la faim. Cependant, quand Peronnet revint nous annoncer que les portes étaient ouvertes, l'une et l'autre nous firent recevoir cette nouvelle avec grand plaisir. *La Jeunesse* nous dit alors qu'il avait entendu dire que la meil-

leure auberge de Mons était la *Couronne-Impériale*, et nous lui dîmes de nous y mener.

En entrant dans la ville, on nous demanda nos noms et nos *caractères*. D'Avaray, auquel on adressait les paroles, hésitait encore ; je tranchai la difficulté en déclarant que nous étions : *Monsieur, frère du Roi de France*, et le comte d'Avaray, et que nous voulions aller à la *Couronne-Impériale*. Le sergent de garde nous dit que nous étions attendus à la *Femme-Sauvage*, et que Madame y était déjà. Nous ne concevions pas trop comment, ayant passé par Tournay, elle pouvait déjà être à Mons. Cependant, nous réjouissant de ce surcroît de bonheur, nous demandâmes qu'on nous menât à la *Femme-Sauvage*. En y arrivant, nous trouvâmes l'hôte à la porte, qui nous confirma qu'on nous attendait; mais après avoir monté un assez vilain escalier, nous trouvâmes un domestique avec une chandelle à la main, qui, m'ayant examiné depuis la tête jusqu'aux pieds, me dit avec assez d'embarras que ce n'était pas moi qu'on attendait. La porte de la chambre était ouverte, et une femme, qui était dans son lit, se mit à crier : « Ce n'est pas lui ! n'entrez pas ! » Alors l'hôte m'ayant examiné à son tour, me dit : « *Est-ce que vous n'êtes pas le « comte de Fersen?* — Non vraiment, répondis-je; mais puis- « que madame ne veut pas de nous, ne pourriez-vous pas « nous donner une autre chambre ? » Un *non* tout sec fut sa seule réponse. Assez mécontents, comme on peut le croire, de cette aventure qui nous avait d'abord semblé si heureuse, nous redescendîmes l'escalier; nous remontâmes en voiture, et nous fûmes à la *Couronne-Impériale*, où l'hôte nous déclara également qu'il n'avait pas de chambre à nous donner. Cette seconde mésaventure commençait tout de bon à nous attrister, lorsqu'une voix sortie de la maison fit entendre ces mots : *Monsieur d'Avaray, est-ce vous?* Il ne la reconnut pas d'abord, mais je reconnus celle de madame de Balbi. Nous descendîmes de voiture, et nous entrâmes dans la maison. Madame de Balbi s'occupa de nous faire donner à souper. Celui de l'auberge ne valait rien du tout; heureusement elle avait un poulet froid et une bouteille de vin de Bordeaux, et

nous mangeâmes : ensuite elle eut la bonté de me céder son lit; d'Avaray prit celui de sa femme de chambre, et, pour la première fois depuis vingt mois et demi, je me couchai, sûr de n'être pas réveillé par quelque scène d'horreur.

Je dormis environ six heures, et je fus réveillé par M. de La Châtre, qui se trouvait à Mons, et à qui l'impatience où il était de me revoir n'avait pas permis de me laisser achever ma nuit. Un moment après que je fus levé, je vis arriver le comte de Fersen, qui avait conduit le Roi jusqu'à Bondi. Alors, rien ne manqua plus à mon bonheur, persuadé comme je l'étais (car enfin il faut dire que je ne connaissais aucun détail du plan d'évasion), qu'une fois sorti de Paris, le Roi ne courait plus de risques. Je me livrai tout entier à ma joie, et j'embrassai M. de Fersen de tout mon cœur. Dès que je fus habillé, je reçus la visite de tout ce qu'il y avait de Français à Mons, des officiers autrichiens, du corps de la Ville de Mons. Je fus fort flatté de l'accueil qu'ils me firent, mais je brûlais de reprendre la route de Namur. Je ne pus cependant partir qu'à deux heures, parce que le charron, en raccommodant cette fameuse jante qui nous avait causé tant de peine la veille, avait cassé sa voisine; de sorte que, pour pouvoir marcher, il avait fallu l'attacher aussi avec un lien de fer, et que nous repartîmes de Mons dans le même état que nous y étions arrivés. Je demandai des nouvelles de La Jeunesse, et j'appris qu'on lui avait donné dix louis, qu'il avait d'abord été saisi en apprenant qui il avait mené, mais que la vue de tant d'or lui avait causé une si grande joie, qu'il était reparti tout de suite, sans plus s'informer de rien. J'ai su depuis qu'il s'est tiré d'affaire, en disant que nous l'avions contraint par violence à nous passer, et j'ai été fort aise de le savoir hors du danger qu'il avait couru pour nous.

La journée de Mons à Namur n'offrit rien de bien intéressant pour la curiosité. Les épanchements de deux amis dont l'un est fier d'avoir sauvé l'autre, et dont l'autre à son tour est d'autant plus heureux de son bonheur, qu'il le doit à son ami, sont délicieux pour eux, mais n'ont aucun mérite pour les autres. Nous arrivâmes à Namur extrêmement tard,

mourant de faim. Je crois que le souper que nous fîmes à l'hôtel de Hollande ne valait rien, mais nous le trouvâmes excellent. D'ailleurs nous avions le cœur content; nous trouvâmes du vin du Rhin qui était bon, et nous ne laissâmes pas que d'en boire. Tout cela fait que, de ma vie, je n'ai peut-être fait un souper ni meilleur ni plus gai.

A mon réveil, j'eus la visite du général de Moitelle qui commande à Namur, et de tous les officiers de la garnison, bien autrement nombreuse que celle de Mons. Ils me parurent si contents de me voir parmi eux, si zélés pour la cause du Roi, qu'il aurait fallu être le plus ingrat de tous les hommes pour n'en être pas touché; je ne le fus pas moins pour les attentions qu'ils eurent pour mon cher d'Avaray; on eût dit qu'ils devinaient mon cœur, et qu'ils sentaient que ce qu'ils faisaient pour lui me flattait bien plus que ce qu'ils faisaient pour moi-même. Cependant, sans concevoir encore aucune inquiétude pour le Roi, je commençais à trouver que les nouvelles de Montmédy tardaient: je ne voulais pas non plus m'aller jeter à Longwy, sans savoir si nous serions les maîtres de ce pays-là. En conséquence, je pris le parti de prier le général de Moitelle d'envoyer une estafette au commandant de Luxembourg, avec ordre de rapporter, quelque part qu'il me trouvât, les nouvelles qu'il apprendrait du Roi, bien résolu, si je n'en avais pas, de pousser jusqu'à Luxembourg.

On nous avait annoncé que nous trouverions de fort mauvais chemins. Jusqu'à la première poste nous crûmes qu'on s'était moqué de nous; mais nous reconnûmes bientôt après qu'on ne nous avait dit que trop vrai. Les boulons de fer qui attachent l'avant-train de la voiture n'ayant pu y résister, nous essayâmes d'abord de les attacher avec une corde; mais ce moyen s'étant trouvé insuffisant, il fallut nous arrêter à un endroit qu'on appelle Nattoye, pour en faire faire de nouveaux. Comme le soleil dardait avec une grande violence à l'endroit où nous étions, je proposai à d'Avaray d'aller chercher de l'ombre, et nous fûmes jusqu'auprès d'une maison devant laquelle était un banc de bois à moitié brûlé; ce qui

nous surprit un peu. Une femme en sortit, et nous proposa d'entrer et de nous rafraîchir. Nous refusâmes l'un et l'autre, mais nous acceptâmes des chaises qu'elle nous offrit devant sa porte. Là d'Avaray envoya chercher par Sayer son portefeuille, et commença à passer à l'encre les notes de notre voyage qu'il avait prises au crayon. Pendant ce temps deux femmes, dont l'une âgée et l'autre plus jeune, arrivèrent auprès du banc. La jeune s'y assit, et la vieille y ayant déposé un fardeau assez considérable qu'elle portait, se jeta plutôt qu'elle ne s'assit par terre, et parut près de se trouver mal. Nous lui demandâmes ce qu'elle avait; mais la maîtresse de l'auberge (car la maison en était une) nous dit que c'étaient deux Allemandes de Wurtzbourg qui faisaient ordinairement les commissions des officiers de la garnison de Namur. La jeune regardait l'autre avec l'air le plus touchant. Nous n'entendions pas ce qu'elle lui disait; mais le mot de *maman*, prononcé d'un son de voix doux comme une flûte, retentit à notre oreille, et plus encore à notre cœur. Nous engageâmes la maîtresse à lui donner du secours; elle lui offrit de la bière, mais elle demanda du brandevin. La maîtresse nous dit qu'elle n'en avait pas, et que la femme du maréchal, qui dans ce moment raccommodait notre voiture, et qui aurait pu en donner, était à l'église; mais heureusement il passa par-là des garçons du village, et elle en envoya un, qui s'offrit de la meilleure grâce du monde à aller chercher le brandevin. En attendant qu'il revînt, nous témoignâmes à la maîtresse notre étonnement de ce qu'il n'y avait pas seulement d'eau-de-vie dans sa maison. « Ah! Messieurs, nous « dit-elle, vous ne savez pas ce que nous avons souffert « dans ces derniers temps-ci; j'en suis encore estropiée, et « je m'en vais vous raconter comment cela m'est arrivé. Dans « le temps de la retraite des troupes, les soldats prenaient « tout ce qu'ils trouvaient pour leur nourriture, de sorte que « je suis restée deux jours sans manger ni boire. J'étais « anéantie de faiblesse, et, le dernier jour, j'eus le malheur « de tomber du haut en bas de mon escalier, et de me dé« mettre la hanche. Les patriotes arrivèrent le lendemain:

« mon mari se sauva; faible et blessée comme je l'étais, je « ne pus le suivre, et furieux de ce que nous avions reçu « les troupes, ils prirent tous nos meubles et les jetèrent « dans le feu qu'ils allumèrent au milieu de la chambre; ils « voulurent m'y jeter aussi. Ensuite ils changèrent d'avis, « ils brisèrent ma pauvre béquille, me traînèrent par toute « la maison et dehors, et m'estropièrent comme vous le « voyez. » En disant cela, elle me fit tâter le haut de sa hanche, et je sentis qu'en effet l'os était déboîté à ne pouvoir être jamais remis. Dans ce moment, le garçon qu'elle avait envoyé revint avec un verre d'eau-de vie. On le présenta à la vieille, qui en but un peu et puis le donna à sa fille; celle-ci y mouilla un peu ses lèvres et le rendit à sa mère. Nous voulûmes payer le garçon, la maîtresse nous dit qu'elle lui avait donné douze sous. Nous voulions lui en donner davantage; mais il s'en alla si vite que nous ne songeâmes pas même à le rejoindre. Alors nous donnâmes un écu de six livres à la maîtresse, qui apporta à ces pauvres femmes du pain, du beurre et de la bière. La vieille ayant repris un peu ses forces se lève, vient se mettre à genoux devant nous et nous baiser les mains. Nous la relevons aussitôt; j'ôte mon chapeau, et lui montrant le ciel, je m'écrie : *Gott, Gott?* Aussitôt elle tire son chapelet, le serre contre son cœur et se met à prier Dieu. Cependant la maîtresse à qui nous continuâmes de parler de ce qu'elle avait souffert, reprit la parole : « Ah! Messieurs, « c'est une cruelle chose que les révolutions; je ne souffre « pas moins de celle de France que de celle de notre pays, « je suis bien en peine pour mes parents. Je suis née à From- « baine, proche de Givet; je fais ce que je peux pour les « engager à quitter la ville, et je ne peux pas en venir à « bout; cela me rend encore plus malheureuse! Ah! Mes- « sieurs, il n'y a que Dieu, son Roi et sa patrie. » D'Avaray avait déjà fondu en larmes à l'action de la vieille; j'étais ému, exalté de ce que disait la maîtresse. « Eh bien! ma bonne, lui dis-je, puisque vous pensez ainsi, priez donc « Dieu pour le Roi, il est peut-être dans le plus grand danger « de la vie; il a quitté Paris. — Oh! mon Dieu! s'écria-t-elle,

« que me dites-vous là? — Oui, s'écria d'Avaray, voilà son « frère, qui s'est sauvé en même temps que lui. — Et voilà, « ajoutai-je, l'ami qui m'a sauvé. » Alors je me jetai dans ses bras, nos larmes se confondirent. Sayer, retiré dans un coin, essuyait ses yeux. La maîtresse, toute attendrie, me disait : « Vous êtes le frère de mon roi! Ah! si j'osais vous « toucher!..... — Faites mieux, ma bonne, embrassez-moi. » La voiture etait raccommodée, je donnai un louis à la vieille, elle voulut encore me baiser la main, je l'embrassai, et nous partîmes.

Cet accident nous avait trop retardés pour que nous pussions espérer d'arriver à Bastogne, où nous avions compté coucher. En conséquence nous résolûmes de nous arrêter à Marche, et nous envoyâmes Sayer en avant pour nous faire préparer à souper à l'auberge de la poste, que le maître de poste d'Emptines, qui nous avait paru connaisseur en bonne chère, nous avait assuré être excellente. En arrivant à la ville, on nous conduisit à une maison de bonne apparence; nous nous réjouissions d'aller à une si bonne auberge, mais nous apprîmes bientôt que nous étions chez un ancien officier du régiment de Ligne qui avait voulu nous loger, parce que, malgré tout ce que le maître de poste d'Emptines nous avait dit, l'auberge de la poste ne valait rien du tout. Ce fut un cruel rabat-joie pour moi qui me méfie des repas d'amis. Je jetai un douloureux regard sur d'Avaray, dont je trouvai le visage tout aussi allongé que le mien. Notre chagrin augmenta quand notre hôte, qui venait de se relever (à neuf heures du soir), nous dit qu'il était désespéré de n'avoir pas été averti deux heures plus tôt, parce qu'il nous aurait donné des pigeons à la crapaudine, mais que ses pigeons étaient encore dans le pigeonnier, et ses poulets vivants; que cependant il avait envoyé à la poste chercher une gigue de mouton, et qu'il nous donnerait avec cela une salade et des œufs frais. Nous trouvâmes cet ordinaire un peu court; mais ce fut bien pis un moment après, quand sa cuisinière rentra furieuse contre la maîtresse de la poste, qui n'avait jamais voulu, disait-elle, lui prêter sa

gigue; il nous offrit à la place des côtelettes de veau que nous acceptâmes. Nous étions un peu en peine du vin, lorsque le hasard nous fit découvrir une lettre de voiture qui lui annonçait une pièce de vieux vin de Volnay, de première qualité. Cette découverte nous charma. Nous amenâmes la conversation sur le vin qu'il buvait ordinairement; il nous dit que c'était du vin de Bar; que comme la dernière vendange avait manqué dans ce pays-là, il s'était avisé de faire venir du vin de Bourgogne, qui lui était arrivé il y avait quinze jours; mais qu'on lui avait recommandé de le laisser reposer un mois avant de le mettre en perce. Pour le coup, nous nous crûmes dans une véritable auberge d'Espagne, et nous nous disions tristement que *Marche en famine* justifiait bien son nom. Mais, à notre très-grande et très-agréable surprise, le souper fut assez bon, et M. Donné (c'est le nom de notre hôte), qui se trouva lui-même d'une fort bonne conversation, eut la complaisance de mettre sur-le-champ en perce son vin de Volnay, qui était excellent.

Le lendemain, le duc de Laval, son second fils, et plusieurs jeunes gens nous rejoignirent. M. de Falhouet, gentilhomme breton, m'offrit de courir en avant pour m'apporter plus vite des nouvelles s'il rencontrait quelque courrier. Je l'acceptai, nous partîmes; mais à peine nous avions fait deux lieues, que nous vîmes revenir M. de Falhouet avec la triste nouvelle de l'attentat de Varennes.

Je pourrais terminer là ma relation: la mission de mon cher d'Avaray était remplie; le rôle que l'arrestation du Roi me faisait jouer semble plutôt être du ressort de l'histoire générale, que celui d'une relation particulière; cependant j'ai encore quelques souvenirs que je veux consigner ici; et ceux que le récit que je viens de faire d'événements qui ne regardent que moi, aura assez intéressés pour l'avoir lu jusqu'au bout, ne seront peut-être pas fâchés de les trouver.

La douleur que je ressentis est facile à se figurer. Je regrettai le succès de mon entreprise; j'eus un moment la pensée de rentrer en France et d'aller reprendre mes fers, pour partager ceux de mes malheureux parents; mais je réfléchis

que, sans pouvoir les servir, je perdrais non-seulement moi, mais ce qui était bien plus cher pour moi, mon ami, mon libérateur, que rien n'aurait pu engager à me quitter. De son côté, comme s'il eût deviné ma pensée, il me dit tout de suite que si je croyais devoir retourner en France, il me conjurait de ne pas être arrêté par sa considération, et qu'il me suivrait partout sans inquiétude. Cette nouvelle preuve de sa courageuse amitié aurait suffi pour me décider quand je ne l'aurais pas été. J'ordonnai au postillon de nous ramener à Marche; en chemin nous retrouvâmes le duc de Laval, que je pris dans la voiture. Mes larmes, qui n'avaient pu couler dans le premier instant, étant venues me soulager, je réfléchis un peu plus froidement sur ce que j'avais à faire pour entamer la nouvelle carrière qui s'ouvrait devant moi. Arrivés à Marche, nous y fûmes joints par le fils de M. de Bouillé, qui nous apprit les détails de ce cruel événement qui renversait toutes nos espérances. J'étais bien disposé à aller d'abord me reposer à Bruxelles; mais comme le chemin de Marche à Namur, qui est le plus court, passe très-près de la frontière, et qu'on disait qu'il y avait eu des actes d'hostilité commis, nous agitâmes un moment si nous ne passerions pas par Liége. Cependant, ayant fait la revue de nos armes, et ayant vu que nous avions seize coups de pistolet à tirer, ce qui était plus que suffisant contre un parti qui n'aurait pu être que peu nombreux, nous nous décidâmes à retourner à Namur en marchant en caravane. Je pris seulement la précaution d'envoyer M. de Bétizy, qui était un des jeunes gens dont j'ai parlé plus haut, au général de Moitelle, le prier de nous envoyer une escorte de hulans; M. de Bétizy fit tant de diligence, le général y mit tant de bonne volonté et les hulans tant de zèle, qu'ils nous joignirent à trois lieues de Namur; et nous arrivâmes dans cette ville sans autre accident que de casser encore une fois par la maladresse du postillon.

La joie que j'eus d'y retrouver Madame fut empoisonnée par l'idée de la position du reste de ma famille, et la comparaison que je fis malgré moi de son sort avec le nôtre.

Résolu de me rejoindre au comte d'Artois, je lui écrivis que j'allais à Bruxelles pour y attendre de ses nouvelles, et lui demander où il voulait me donner rendez-vous; et pour plus de sûreté, je lui dépêchai deux courriers, l'un par Luxembourg, l'autre par Aix-la-Chapelle. Cependant, comme je savais que l'évêque de Namur devait me proposer de loger chez lui, et que le clergé des Pays-Bas s'était mal conduit dans la révolution, je consultai le général de Moitelle, qui me conseilla d'accepter la proposition. En conséquence, nous quittâmes notre auberge, et nous allâmes nous établir à l'évêché; nous y trouvâmes un fort bon souper, mais nous eûmes bien de la peine à nous débarrasser des soins officieux de l'évêque qui voulait nous faire boire beaucoup plus que nous ne voulions, et surtout de l'anisette, espèce de ratafia plus violent que le kirsch-wasser. Le lendemain, avant de partir pour Bruxelles, j'écrivis à tout hasard une lettre pour le Roi, la Reine ou ma sœur. Cette lettre n'est jamais parvenue à sa destination.

Mon projet était de loger à Bruxelles, à l'auberge; mais l'archiduchesse n'y voulut jamais consentir, et elle nous logea dans une petite maison dépendante de son palais, le palais même n'étant pas en état de nous recevoir, parce qu'elle avait été obligée de le faire démeubler pendant les derniers troubles. Tout ce qu'il y avait de Français dans cette ville demanda à me voir; mais j'étais trop en peine de mes malheureux parents, pour être en état de voir personne. Le lendemain, j'appris par une lettre du comte d'Artois, qu'il arrivait. J'allai au-devant de lui, et j'oubliai pour un moment mes peines passées, mes inquiétudes présentes, mes craintes futures, en serrant dans mes bras un frère, un ami dont nos malheurs communs m'avaient séparé depuis près de deux ans. La joie qu'il me témoigna de me revoir me fit peut-être encore moins de plaisir que l'accueil qu'il fit à mon cher d'Avaray.

Cependant, ayant appris que le Roi était de retour à Paris, et qu'au moins la vie de ma famille était en sûreté, nous nous déterminâmes à paraître en public, et l'archidu-

chesse voulut bien nous prêter son grand appartement pour y recevoir nos Français. Le plaisir qu'ils me témoignèrent en me revoyant, celui que je ressentis moi-même, me firent repenser bien vite à celui qui me procurait cette scène touchante, et je m'empressai de remplir les devoirs sacrés de la reconnaissance, en publiant hautement toutes les obligations que j'avais à mon libérateur. Je fus bien payé de cette démarche; car en sortant de là, toute cette noblesse courut en corps lui faire une visite. Qu'il me soit permis de le dire: de toutes les choses flatteuses que j'ai éprouvées en ma vie, c'est celle qui a le plus satisfait mon cœur; il y entra bien un petit grain d'amour-propre; mais l'amitié, la reconnaissance y avaient bien plus de part.

Les huit jours que je passai à Bruxelles ont été peut-être les plus occupés de ma vie. Placé tout d'un coup à la tête d'une des plus grandes machines qui aient jamais existé, il fallait non-seulement faire aller le courant, mais m'instruire du passé, dont je n'avais eu aucune connaissance dans ma prison, pour en faire l'application au présent. Je crois que je n'en serais jamais venu à bout, sans le comte d'Artois. Bien loin, après toutes les peines qu'il s'était données, d'être fâché de voir arriver un collègue qui pouvait lui ravir une partie de sa gloire, il s'empressa de m'instruire, de m'aider, de me mettre en avant, de me faire valoir; en un mot, ce n'était pas un frère que je retrouvais en lui; c'était le fils le plus tendre. C'était Charles V se jetant dans les bras du roi Jean, après sa captivité. Je l'éprouvai d'une manière bien touchante à l'audience de congé que nous donnâmes à toute la noblesse, avant de quitter Bruxelles. Je n'entreprendrai point de décrire cette scène; je ne rendrais jamais assez bien ce que je ressentis.

Nous partîmes le 3 juillet pour Liége, et nous logeâmes à l'auberge de l'*Aigle-Noir*. Comme nous étions beaucoup de monde, et que la maison n'était pas vaste, nous n'eûmes, d'Avaray et moi, qu'une même chambre. Cette circonstance, qui me rappelait le temps peu éloigné où voyageant à peu près dans le même pays, nous existions seuls l'un pour l'autre sur

la surface de la terre, me fit un vrai plaisir. Le 4, nous arrivâmes à Aix-la-Chapelle, où nous trouvâmes le roi de Suède qui, plus instruit que moi du plan d'évasion du Roi, s'était rendu dans cette ville sous le prétexte des eaux, mais dans le fait pour être plus à portée du théâtre des événements où sa grande âme lui faisait désirer de jouer un rôle. J'ai oublié de raconter qu'aussitôt qu'il avait appris l'arrestation du Roi, il m'avait écrit une lettre charmante à ce sujet; et une particularité assez piquante, c'est que cette lettre m'avait été apportée par le baron de Lieven, le même qui, en 1772, avait apporté au feu Roi, mon grand-père, la nouvelle de la révolution qui avait placé la couronne sur la tête de Gustave III. Nous séjournâmes un jour à Aix-la-Chapelle pour causer plus librement avec ce prince, dont nous eûmes tant sujet de nous louer.

J'éprouvai aussi dans cette ville un plaisir bien vrai : le comte d'Hautefort, ami de d'Avaray dès leur plus tendre enfance, n'avait pas plutôt appris mon évasion, que, laissant toute sa famille à Heidelberg, où il était établi avec elle, il était accouru pour nous rejoindre, et nous le trouvâmes en arrivant à Aix-la-Chapelle. Je fus fort touché de cette marque d'attention de la part d'un homme qui n'était encore pour moi qu'une connaissance agréable; mais je fus bien plus content de voir mon libérateur recueillir un nouveau fruit de ce qu'il avait fait pour moi, en retrouvant son ami dont il était séparé depuis près de deux ans. Son amour-propre avait pu être flatté plus d'une fois, mais alors c'était une pure jouissance de son cœur. Il était impossible que le mien ne la partageât pas; et quand j'ai mieux connu le comte d'Hautefort, elle m'est devenue personnelle.

Le 6 nous allâmes coucher à Bonn, chez l'électeur de Cologne, avec qui nous en étions convenus à Aix-la-Chapelle, et le 7 nous arrivâmes à Coblentz.

L'électeur de Trèves, mon oncle, avait bien voulu prêter son château de Schonbornslust au comte d'Artois avant mon évasion; il eut la même bonté pour Madame et pour moi. Je me ressouvenais de l'avoir vu en France il y avait près de

trente ans. J'eus un vrai plaisir à le revoir; et l'accueil qu'il nous fit était le présage des bontés qu'il a eues pour nous et pour tous les Français que le désir de servir la cause de l'autel et du trône a engagés à se réunir à nous.

C'est là proprement qu'a commencé ma vie politique. Je pourrais encore en rester là; mais je ne serais pas content, et sûrement mes lecteurs ne le seraient pas davantage, si je ne leur disais rien de plus. Trois semaines s'étaient écoulées depuis mon évasion, et je n'avais encore rien fait pour mon libérateur. Je souffrais, plus que je ne puis le dire, que le prince restât ingrat, tandis que l'ami exprimait si hautement sa reconnaissance. Enfin je reçus une lettre du duc de Lévis, qui, après quelques reproches de l'ignorance absolue où je l'avais laissé, finissait par me donner sa démission. Dès que je reçus cette lettre, je courus chez d'Avaray, qui fut presque étonné quand je lui nommai le successeur du duc de Lévis, et qui me remercia comme si je n'avais pas acquitté par là une dette sacrée, et comme si je n'avais pas eu mille fois plus de plaisir à l'acquitter qu'à la contracter.

J'ignore quel sera le sort de ma patrie et le mien; mais quel que soit celui que la Providence me destine, elle ne pourra jamais m'ôter autant qu'elle m'a donné, en m'accordant un ami comme mon cher d'Avaray.

II

MÉMOIRES

OU

JOURNAL D'OLIVIER D'ARGENS

GENTILHOMME BRETON

TROUVÉS SUR LUI-MÊME, APRÈS SA MORT, DANS UN DES COMBATS QUI ONT PRÉCÉDÉ LA PRISE DE CHARETTE, EN 1796.

MÉMOIRES

OU

JOURNAL D'OLIVIER D'ARGENS

GENTILHOMME BRETON

TROUVÉS SUR LUI-MÊME, APRÈS SA MORT, DANS UN DES COMBATS QUI ONT PRÉCÉDÉ LA PRISE DE CHARETTE, EN 1796 [1].

Pierre Olivier d'Argens, natif de Pont-Croix, près Quimper, n'avait d'autre but, en écrivant ces Mémoires, que de se rendre compte à lui-même de ses dépenses, et de quelques faits particuliers dont il avait été témoin. Quelques traits de ce journal peuvent n'être pas sans intérêt pour l'histoire.

Si l'on est curieux de connaître le personnel de l'auteur, il avait environ cinq pieds, visage rond, teint coloré, yeux bruns, cheveux châtains; il est né le 28 mai 1757, et il a émigré le 8 janvier 1792. Il fut inscrit le premier février, même année, sur le contrôle du cantonnement d'Ath, volontaire de la huitième compagnie du bataillon breton, commandé par M. de Pontavice, capitaine des chasseurs au régiment de Chartres; il a fait la campagne des princes, et le premier novembre,

[1] Ces mémoires n'ont été publiés que par extrait dans l'édition de 1798. Malgré toutes nos recherches, il nous a été impossible de retrouver l'original, pour l'offrir en entier dans cette nouvelle édition. (*Note des premiers éditeurs.*)

il s'est retiré de ladite compagnie, pour se rendre dans l'île de Jersey, où il a servi dans le corps des gentilshommes bretons, commandé par M. du Dresnay, et ensuite par le prince de Léon, dans le second cadre commandé par M. de la Bourdonnaye.

Depuis le 8 janvier 1792, jour du départ, jusqu'au 15, même mois, où il arrive à Jersey, il ne se passe rien de bien intéressant. Il fait remarquer seulement la manière dont on remplaçait, à cette époque, les officiers émigrés. « Le bataillon « du régiment de Poitou, qui était en garnison à Saint-Brieux, « fut assemblé, dit-il, pendant la journée du 12 pour nom- « mer les officiers. Depuis huit ou quinze jours on travaillait « les soldats pour faire cette élection, et surtout pour élire « capitaine un certain bourgeois enragé de la ville. On me « dit qu'il donnait à boire, et distribuait de l'argent aux sol- « dats. Il réussit enfin, car je le vis le soir, dans mon auberge, « en habit militaire, avec des épaulettes de capitaine, buvant « avec plusieurs soldats. »

D'Argens se rend le 18 à bord du brick commandé par le capitaine Bouton, avec cinquante-cinq émigrants; des vents contraires et une mer houleuse les forcent d'aller relâcher au port de Cowe, dans l'île de Wight, où ils furent mal nourris, plus fortement rançonnés, et eurent le désagrément de pouvoir à peine se faire entendre; ils y étaient mal vus : *Le pays*, dit notre voyageur, *me parut patriote.*

Le 28, ils arrivèrent à Ostende, jolie petite ville, fortifiée, avec deux belles places. Pendant la traversée, ses compagnons racontaient avec emphase ce qui s'était passé dans leur pays, leurs aventures et les persécutions qu'on leur avait fait endurer : l'un avait été poursuivi par un maire ou un procureur de commune; l'autre, à l'instigation d'un *jureur* ou d'un *clubiste*; celui-ci, par le district; celui-là, par le département. Enfin, ils promettaient, à leur retour, de se venger de leurs persécuteurs, en jurant et vomissant contre eux tout ce que la colère pouvait leur inspirer d'injurieux. Par intervalle, on chantait des chansons de toutes les espèces, pour dissiper la mélancolie que le récit de toutes les horreurs de la révolution

répandait sur les esprits. « En débarquant, ajoute d'Argens, nous fûmes arrêtés, et ceux qui avaient des armes, désarmés par les soldats, qui nous conduisirent de corps de garde en corps de garde ; quelques-uns ne cessèrent de crier que nous étions des gentilshommes français, forcés d'émigrer par les persécutions et les malheurs de notre pays ; que nous allions rejoindre nos princes. Arrivés au grand corps de garde, nous y fûmes quelque temps sans savoir ce que nous deviendrions. Pour nous consoler, on nous disait que nous y passerions la nuit. Nos vieillards commençaient à s'en désoler. Sur ces entrefaites, arrivèrent trois officiers, qui, après nous avoir demandé d'où nous venions, par quel motif nous émigrions, et où nous allions, dissipèrent nos craintes, et nous tirèrent d'embarras : ils nous placèrent au nombre de dix à douze dans chaque auberge, et nous donnèrent pour le lendemain, à une heure après midi, assignation au même corps de garde.

« Le 29, nous nous y rendîmes ; on nous y donna quatre soldats pour nous accompagner. A deux heures, nous nous embarquâmes tous, dans une petite barque, traînée par quatre chevaux, pour Bruges, où nous arrivâmes vers les quatre heures et demie. Nos quatre soldats nous conduisirent directement au grand corps de garde. A peine y restâmes-nous un quart d'heure. Par ordre du commandant, on remit aux émigrés désarmés à Ostende, leurs sabres, épées et pistolets, et on nous mena tous les cinquante-six dans la même auberge, où nous soupâmes et couchâmes tous. A la fin du souper on nous présenta un registre pour y inscrire nos noms. En y portant le mien, je remarquai que le plus grand nombre avait pris les qualités de marquis, comte, vicomte et baron, et pas un n'avait véritablement le droit de prendre aucune de ces qualités. Quelle ostentation ! quelle vanité ! quel orgueil ! On nous demanda ensuite s'il n'y avait pas parmi nous un nommé Wander-Noot, le chef des révoltés brabançons : on répondit qu'un pareil homme ne se trouvait pas dans notre compagnie, et que nous ne l'aurions pas souffert.

« Le 30, à huit heures et demie du matin, nous nous rendîmes au nombre de plus de cent, mais sans escorte, dans la

mort de l'empereur, on avait promené à Paris sa tête et celle du roi d'Espagne, sur des piques, et jusque sous les fenêtres du roi et de la reine; et que le projet des abominables monstres de France était de faire subir le même sort à tous les potentats de l'Europe, ensuite aux princes et chefs des émigrés, et à ces derniers après.

« Le 24 mars, départ, journellement annoncé, tant désiré, et enfin arrivé pour aller coucher sur la paille au petit bourg de Senef. Le 25, j'arrivai à Nivelle, où étaient cantonnés les gentilshommes normands, et après dîner je fis quatre ou cinq lieues pour aller coucher encore sur la paille dans le petit bourg de Sombref. Le 26, j'arrivai avant les autres à Namur, grande ville, place forte avec un bon château sur une montagne escarpée de tous côtés, au confluent de la Sambre et de la Meuse. A la porte de la ville, on me fit entrer dans un bureau pour y donner mon nom. Dès que l'officier de garde me vit, il me demanda d'où je venais et de quel cantonnement j'étais, ensuite il me laissa entrer dans la ville. Après dîner, je m'embarquai avec cent autres émigrés ou environ, pour Huy, petite ville sur le bord de la Meuse. Le 27 à midi, nous nous embarquâmes de nouveau sur la Meuse pour Liége, où nous devions séjourner d'après le consentement de M. de la Châtre. Une lieue avant d'y arriver, nous fûmes obligés de débarquer, vu que le bateau était chargé. Nous traversâmes la ville de Liége, dont les rues me parurent assez belles, pour aller à deux lieues et demie coucher sur la paille dans un très-petit village, nommé Fay, sur le bord de la grande route. Le 28, de Fay je fis route pour Spa, petite ville jolie, où sont des promenades très-belles et très-agréablement variées pour les personnes qui prennent les eaux, ainsi que des redoutes superbes pour les bals, concerts et autres divertissements. Nous y séjournâmes deux jours et demi. Pendant mon séjour, j'y ai vu passer beaucoup d'émigrés du cantonnement d'Ath et d'Enghien pour Stavelot et Malmedy, deux petites villes à trois lieues de Spa. Les volontaires d'Enghien étaient dans cette dernière.

« Durant la route, nous avons été payés 1 l. 10 s. par jour:

ainsi, depuis le 24, jusque et compris le 31, j'ai dépensé 12 liv. de l'argent des princes, et 24 liv. de ma bourse.

« Le 31 mars, nous partîmes de Spa pour Stavelot, où nous arrivâmes le même jour à dix heures, et où nous trouvâmes trois compagnies d'officiers d'infanterie du cantonnement d'Ath. Pendant notre séjour dans cette ville, nous apprîmes que le roi de Suède avait été tué au bal, d'un coup de pistolet. Cette mort me parut affliger les émigrés ; et c'était une perte réelle pour nos princes, par le mouvement qu'il se donnait auprès des autres puissances pour en déterminer au moins une a déclarer au plus tôt la guerre. Il se disposait à venir lui-même à notre secours ; et en mourant, il recommanda au duc de Sudermanie, son frère, régent actuel de la Suède, de se joindre aux puissances et de seconder nos princes. On n'a pas su ce qui avait donné lieu à cet assassinat : rien n'a transpiré de l'interrogatoire de l'assassin, et cette affaire a été étouffée, ce qui a donné lieu de soupçonner qu'il y avait des grands, tant de la Suède, que peut-être d'ailleurs, compliqués dans cette affaire. Nous avons demeuré quinze jours à Stavelot. Les étrangers ne manquent pas d'aller voir une belle cascade qui est à une lieue de la ville. C'est une rivière assez forte qui se partage, et dont la chute est de 25 à 30 pieds.

« Le 16 avril, nous partîmes de Stavelot pour Hillesheim, petit bourg entouré de vieux murs en ruines, brûlé deux fois par Louis XIV, et situé dans le pays de Trèves, où notre cantonnement fut enfin fixé. La compagnie s'y rendit en deux jours.

« Dans le courant de juin, il fut mention, dans notre cantonnement, que les MM. de Wittech allaient faire un emprunt ; mais la division qui régnait parmi MM. de Wittech et ensuite entre ceux-ci et les MM. d'Oudenarde, et la solidarité qu'on exigeait firent manquer l'emprunt.

« A Hillesheim comme à Lens, on nous berçait de bonnes nouvelles ; on nous annonçait continuellement l'arrivée des Prussiens. Enfin, le 2 juillet, ils commencèrent à paraître, ainsi que les Autrichiens, aux environs de Coblentz ; et du

20 au 25, l'empereur et le roi de Prusse se rendirent dans cette ville. Le duc de Brunswick fut nommé généralissime des armées combinées, et fit une déclaration le 25 dudit mois de juillet, par laquelle il annonçait que le but principal était de faire cesser l'anarchie dans l'intérieur de la France, d'arrêter les attaques portées au trône et à l'autel, de rétablir le pouvoir légal, de rendre au roi la sûreté et la liberté dont il était privé, et de le mettre en état d'exercer l'autorité légitime qui lui est due. Il assurait que les deux cours alliées ne se proposaient que le bonheur de la France, sans prétendre s'enrichir à ses dépens par des conquêtes, ni s'immiscer dans son gouvernement intérieur. Il menaçait la ville de Paris et tous ses habitants, sans distinction, d'une exécution militaire, et d'une subversion totale, s'ils faisaient la moindre violence et le moindre outrage à leurs Majestés le roi, la reine et la famille royale ; et s'ils ne pourvoyaient immédiatement à leur sûreté, à leur conservation et à leur liberté, etc.

« Les 27 et 28 dudit mois, le roi de Prusse passa en revue les troupes qui s'étaient rendues aux environs de Coblentz. Ledit jour 28, le duc de Brunswick fit une déclaration [1] additionnelle à celle du 25, par laquelle il déclara en outre que si, contre toute attente, par la perfidie ou la lâcheté de quelques habitants de Paris, le roi, la reine, ou toute autre personne de la famille royale étaient enlevés de cette ville, tous les lieux et villes quelconques qui ne se seraient pas opposés à leur passage, et n'auraient pas arrêté la marche, subiraient le même sort qui aurait été infligé à la ville de Paris, etc. ; que la liberté du choix de sa Majesté très-chrétienne, pour le lieu de sa retraite, serait effectuée sous l'escorte que leurs Majestés impériale et royale ont offerte, etc.

« Quelques jours après, j'appris que l'armée du duc de Brunswick était en marche ; que l'armée des princes commençait à défiler aux environs de Trèves, où devait être le camp; que les MM. de Wittech se disposaient à s'y rendre.

[1] Voyez le n° 1er des pièces justificatives de ce journal.

« Les émigrés étaient partagés en trois corps d'armée, savoir : l'armée du prince de Condé, qui était destinée à entrer en France par l'Alsace et à attaquer Strasbourg ; celle des princes, appelée l'*armée du centre*, qui était à la suite du roi de Prusse, pour faire son entrée en France par la Lorraine, et qui devait aller à Paris directement, et celle du prince de Bourbon, fils du prince de Condé, qui devait pénétrer par les Pays-Bas et attaquer Lille, en Flandre.

« Le 15 août, un aide de camp nous avait apporté, le matin, un ordre de partir le lendemain pour l'armée du prince de Bourbon, et nous devions retourner à Liége ou à Huy ; mais le soir, il arriva un ordre des princes de nous rendre à Trèves, et de là au camp de Saint-Maximin ; ce qui déconcerta notre capitaine.

« Nous partîmes le 18 de Trèves, vers les huit heures du matin pour Grevenmachen, ou Grevenmaker. L'armée des princes, qui y arriva en même temps que nous, avait, depuis trois semaines, campé deux fois à Saint-Maximin et Penbren, à trois ou quatre lieues de Trèves. La compagnie n'eut pas de tentes ; elle coucha à la belle étoile, et fort heureusement la nuit ne fut pas mauvaise. Le 19, de Grevenmaker nous nous rendîmes au bourg de Statbredimus ou Bredemie. La pluie commença une heure après notre départ, fut abondante et rendit la marche pénible ; notre compagnie n'eut pas encore de tentes ce jour-là, mais le lendemain. Ce camp tint dix jours.

« Le 22, Monsieur nous annonça la prise de Longwy, en nous disant que les patriotes n'étaient pas si terribles, et qu'on en viendrait à bout. Ah ! comme il se trompait dans son attente, qui fit éclater la joie et l'espérance sur tous les visages ! Les princes visitèrent le camp deux fois, et le comte d'Artois avec ses deux fils, le lendemain de leur arrivée ; on nous mit toutes les fois sous les armes devant nos tentes.

« Le 29, de Statbredimus à Roussy, par Bodemaker, petite ville fortifiée : c'est le jour de notre entrée en France. Nous nous mîmes en marche avec beaucoup de satisfaction, la joie la plus complète peinte sur tous les visages. Nous

étions tous, ou presque tous, persuadés que nous allions marcher directement sur Paris; que tous les obstacles seraient facilement levés; que les troupes de ligne n'attendaient que notre entrée, ainsi que les braves royalistes coalisés dans l'intérieur, et surtout en Bretagne, pour se joindre à nous. Le jour de notre entrée à Paris était même fixé.

« Le 30, de Roussy à Hettange, à une lieue et demie de Thionville. Le second ou le troisième jour de notre arrivée à Hettange, un détachement du bataillon breton avec d'autres détachements des différents bataillons, fut commandé pour aller chasser les patriotes qui occupaient un château, proche nos postes avancés. Une très-grande majorité des volontaires de ma compagnie, et j'étais du nombre, devait être de cette expédition. Nous fûmes assemblés devant nos tentes, et nous nous disposions à marcher, quand le contre-ordre arriva.

« Le 4 septembre, vu que Thionville avait refusé de se rendre à la sommation des princes, une partie du camp (le bataillon en était) partit pour se rendre à Mittrich, où était campée la division, commandée par M. le maréchal de Castries, et composée des troupes de ligne françaises, émigrées; j'y restai de la garde des chariots, vu que j'avais un talon tout écorché.

« Le 5, la colonne fut de Mittrich à Distroff, d'où à minuit elle approcha avec deux pièces de canon de dix-huit, que le commandant autrichien lui avait données, ainsi qu'une partie de ses artilleurs pour attaquer Thionville, qui fut également canonné par les Autrichiens, campés du côté opposé à Distroff, et par le camp d'Hettange qui se trouvait au milieu. La canonnade, très-vive de part et d'autre, et surtout celle de Distroff, qui inquiéta beaucoup les patriotes, dura une heure et demie ou deux. A six heures du matin, la colonne retourna au château de Distroff, y passa la journée du 7, et le 8, revint à Mittrich, d'où, le 9, elle se rendit au camp d'Hettange.

« Deux ou trois jours après notre retour au camp, on fut sur le point d'attaquer de nouveau Thionville; mais, le s[illegible]

de l'attaque, il arriva un courrier du roi de Prusse, pour défendre de rien entreprendre sur cette place. D'après cette conduite du roi de Prusse, il aurait mieux fait de refuser aux princes les deux pièces de canon de siége, qu'il n'avait accordées qu'à force de sollicitations, et qu'avec beaucoup de peine : car nous n'avions que des pièces de campagne de quatre ou de six. On nous avait donné aussi un mortier ou deux qui ne purent servir, vu qu'ils ne portaient que sur les glacis.

« Il y a eu dans les postes avancés quelques hommes tués et un officier de Saint-Malo. Un des généraux autrichiens, le prince de Waldeck, en visitant nos batteries, eut un bras emporté par un boulet de canon, et promit d'employer l'autre à rétablir le roi de France sur le trône. Jour et nuit les patriotes ne cessaient de nous jeter de temps en temps des boulets et des bombes, surtout le soir après souper, et le matin après le coup d'eau-de-vie.

« La subordination ne régna pas beaucoup dans le camp parmi les gentilshommes de province, lorsque le bruit courut que les princes allaient rejoindre le roi de Prusse : ils témoignèrent leur mécontentement, et murmurèrent beaucoup. Ils se déchaînèrent à haute voix contre les monarchiens qui entouraient *Monsieur*, accusé de l'être lui-même. Pour faire cesser tous ces murmures, le comte d'Artois se rendit au camp pour assurer les mécontents, et particulièrement les Bretons, qu'ils ne tarderaient pas à les suivre, et que des raisons très-puissantes, qu'il ne pouvait déduire, les obligeraient à s'absenter, et à faire cette démarche.

« Le 20, d'Hettange à Beuviller. Le 21, de Beuviller à Houdelancourt. Le 23, d'Houdelancourt jusqu'auprès d'Étain, où nous passâmes presque la demi-journée à attendre l'ordre, qui fut de nous rendre au bourg de Rouvré, éloigné d'une demi-lieue. En route, les aides de camp nous annoncèrent que le roi de Prusse tenait quarante mille patriotes enfermés dans un défilé, d'où ils ne pouvaient sortir sans être criblés; qu'en conséquence ils allaient mettre, ou ils avaient mis bas les armes. Pendant que nous fûmes auprès

d'Étain pour attendre l'ordre de nous rendre à Rouvré, on répandit que Custine était en marche pour nous attaquer; en conséquence, le corps de la marine qui était sorti d'Étain par où nous devions passer également pour approcher de Verdun, reçut l'ordre de retourner sur ses pas.

« Le 26, à Branviller en passant par Étain, petite ville assez jolie, où il y avait un district. Le 27, à Houdainville, une lieue au delà de Verdun; nous passâmes entre ses murs. Pendant notre séjour, une partie de la brigade d'Armagnac, dans laquelle était le bataillon breton, fut envoyée avec un détachement de Prussiens pour lever des vivres et des fourrages au bourg patriote de *Dieu*, qui en avait refusé.

« Le 4, à Mogeville; le 6, auprès du bourg de Dieppe, où nous restâmes, depuis neuf heures du matin jusqu'à trois heures du soir, à attendre l'ordre pour aller à Verdun combattre contre les patriotes. Le général Clairfait nous demandait au roi de Prusse, qui lui refusa cette dernière ressource, en disant qu'il ne voulait pas exposer de si braves gens que les émigrés. Il lui avait demandé premièrement son artillerie, parce qu'il n'en avait pas assez, et en second lieu, sur son refus de lui donner son artillerie, de faire mettre son armée en bataille rangée, comme pour feindre de se battre et de le laisser ensuite avec ses Autrichiens se démêler contre les patriotes qu'il avait promis de battre; mais tout lui fut refusé. Alors Clairfait se vit forcé de reculer et même de battre en retraite, car les patriotes ne cessèrent de le poursuivre : mais ils épargnèrent les Prussiens, leurs bons amis.

« Le 10, de Mogeville pour Foamé : en y allant, on nous annonça que nous nous retirions décidément de dessus le territoire français. Le 13, à la Granville, d'où le 14 nous nous rendîmes contre les murs de Longwi; nous nous y arrêtâmes un quart d'heure auprès de la porte qui donne sur la grande route de Luxembourg; après le moment du repos, nous continuâmes notre marche, et à un quart de lieue plus loin, nous fîmes, avec le plus grand regret, notre sortie de France, pour nous rendre à Musson, où nous séjournâmes.

« Autant notre entrée en France avait été joyeuse et bruyante, autant notre sortie fut triste et déplorable. La consternation et la douleur étaient peintes sur presque tous les visages. Les murmures, les plaintes les plus amères et les invectives éclatèrent contre le roi de Prusse et son général Brunswick, qui avaient promis de livrer bataille aux patriotes le 27 ou 28 septembre, quelques jours avant notre départ de Verdun, après que les généraux autrichiens, et surtout Clairfait, ainsi que nos princes et nos généraux français, leur eurent prouvé, d'une manière bien convaincante et bien évidente, la nécessité d'un combat, et le succès infaillible qui en résulterait ; comme aussi la perpétuité inévitable des troubles de la France, et ses malheurs incalculables, si on ne le livrait pas. L'on s'entretint des conférences que Brunswick avait eues avec Dumouriez ; des cris de *Vivent le roi de Prusse, Brunswick, les Prussiens et la nation !* qu'on avait entendus dans l'armée patriote, à l'issue des conférences ; des sommes d'argent que Dumouriez avait fait remettre, ou avait promis au roi de Prusse, et l'espérance flatteuse qui avait été donnée au général de Brunswick, de le faire monter sur le trône de France ; enfin qu'il se vendait, lui et ses troupes, comme avait fait son père ; qu'il avait trompé les Liégeois, etc., etc.

« Le 16, de Musson à Burange. Le 17, à Archi par Arlon, où les émigrés qui se retirèrent, déposèrent leurs armes. Nous apprîmes que les soldats prussiens fouillaient les voitures des émigrés, volaient et pillaient leurs effets, et les dernières ressources qu'ils pouvaient avoir, dans une circonstance aussi désastreuse, et enfin ne voulaient plus nous recevoir dans l'électorat de Trèves.

« Le 18, à Wittimont ; le 19, séjour ; le 20 à la Neuville, où nous apprîmes que nous allions dans le pays de Liége, et que le prince évêque voulait bien nous y recevoir. Nous restâmes à la Neuville le 21 pour ranimer notre courage, qui tombait par la tristesse et par la dyssenterie, qui se déclara parmi nous. Jusqu'à ce moment l'espoir de rentrer chez nous, nous avait fait supporter les fatigues et les pei-

nes, et il n'y avait eu que très-peu de malades pendant la campagne.

« Le 22, de la Neuville au village de la Vacherie ; le 23, à Baillonville par *Marche en Famine*, petite ville avec de vieux murs. Le 24, à Senny, où nous séjournâmes six jours. Notre bataillon, ainsi que les autres, avaient beaucoup diminué, surtout depuis Arlon, et tous les jours il en partait. Plusieurs émigrés essayèrent de rentrer en France : mais dans ce temps les frontières étaient si garnies de patriotes (il y en avait dans tous les bourgs et tous les chemins) qu'ils furent forcés de retourner sur leurs pas. En outre, l'armée de Dumouriez nous suivait et marchait sur la même ligne que nous, mais sur le territoire français pour se rendre dans les Pays-Bas. Comme nous n'étions pas bien éloignés des patriotes, nous étions toujours sur nos gardes. On nous avertit un jour qu'un détachement avançait sur nous pour nous attaquer, et de nous tenir prêts. Nous étions disposés à les bien recevoir ; mais ils ne se présentèrent pas. Le 29, la huitième compagnie bretonne, qui n'était inscrite que sur le contrôle du cantonnement d'Ath, fut inscrite sur celui du bataillon breton.

« Le 31, de Senny à Huy. Comme je ne doutais pas de notre licenciement, vu que l'embarras de nos princes augmentait et que leur crédit baissait de jour en jour, l'emprunt qu'ils sollicitaient de la Hollande, et qu'on annonçait devoir s'effectuer, ne s'effectuant pas, je pris le parti, pour n'être pas présent, lors du licenciement qui me paraissait inévitable, à la douleur et au désespoir de ceux qui étaient sans ressources, de me rendre à Jersey, afin de passer en Bretagne s'il était possible, quoique je prévisse le contraire, étant persuadé que l'Assemblée nationale rendrait un décret de mort contre les émigrés qui rentreraient, ou en tout événement, afin de tâcher de m'y faire passer des fonds. En conséquence, le soir je fus déclarer à mon capitaine que je me retirais. Il daigna me prodiguer des éloges, et me donna un permis de m'absenter que je portai aussitôt au commandant du bataillon. M. de Talhouet, pour le souscrire.

« Le 1er novembre 1792, d'Huy à Namur, où la dyssenterie me prit dans la nuit. Le reste du bataillon partit le jour pour Termorgne près Varennes, à trois lieues d'Huy et près Saint-Tron, où ils devaient cantonner provisoirement. L'armée du prince de Bourbon était à Namur, avec beaucoup d'Autrichiens qui se rendaient à Mons.

« Le 2, de Namur à Nivelle. Arrivé à la grande route de Bruxelles, j'eus un moment d'inquiétude. Je vis de loin des soldats qui me parurent Français, et que je pris pour des nationaux ; mais continuant ma route, décidé à les joindre, et après avoir bien fixé, j'aperçus un habit gris de fer à leur tête, alors je ne doutai plus que ce ne fût des déserteurs français, dont deux cavaliers montés, et trois soldats, avec l'officier émigré ; ils me dirent qu'ils allaient rejoindre l'armée du prince de Bourbon ; que les nationaux avançaient en toute diligence sur Mons, pour l'attaquer, et pénétrer dans les Pays-Bas, et que notre sortie de France avait répandu parmi eux la plus grande joie et la plus grande confiance. J'avais rencontré auparavant des canonniers et des canons qui avançaient vers Mons.

« Le 3, de Nivelle à Lens. A un gros quart de lieue de Mons je trouvai de la cavalerie autrichienne, et un peu plus loin je vis des pionniers qui revenaient de travailler à un fort, que le général duc de Saxe-Teschen faisait construire contre l'avis du général Beaulieu. Celui-ci voulait aller à la rencontre des patriotes ; il promettait de les battre si on ne leur donnait pas le temps de se mettre en ordre. Leur nombre de cent cinquante ou cent soixante mille, effrayait le duc de Saxe-Teschen, qui n'avait que vingt à vingt-cinq mille Autrichiens à leur opposer ; mais la même raison rassurait le général Beaulieu, qui répondait de la victoire. La confusion, disait-il, et le désordre se mettront plus facilement parmi tant d'hommes, dont on peut faire un plus grand carnage ; mais si l'on reste à les attendre, on ne peut répondre de rien, parce qu'ils se disposeront au combat, et combattront avec plus d'ordre et de confiance, ne doutant pas de leur supériorité, de leur

avantage et de la faiblesse de leurs ennemis. Le général de Saxe-Teschen persista dans son opinion, et préféra de faire construire des retranchements aux environs de Mons. Le 4, les patriotes commencèrent à tirer du canon; le 5, ils canonnèrent encore, et les Autrichiens leur répondirent de temps en temps; mais le 6, entre neuf et dix heures du matin, l'affaire s'engagea et devint sérieuse. La canonnade fut très-vive, surtout depuis une heure jusqu'à trois; le bruit du canon ne cessait, et se redoublait avec la plus grande célérité, comme un feu roulant. Enfin, à trois heures le grand feu cessa, et on n'entendit les coups de canon que par intervalle. Comme je me trouvai très-malade, je ne pus satisfaire ma curiosité et mon envie; mais le soir je parlai à un des pionniers qui me rapporta, seulement, que la quantité des patriotes lui avait paru innombrable; qu'il avait vu les batteries autrichiennes balayer plusieurs bataillons patriotes dès qu'ils paraissaient en plaine; mais qu'à mesure qu'on les détruisait, ils étaient tout aussitôt remplacés par d'autres; qu'il n'avait pas vu le champ de bataille se vider un seul instant, et qu'il était péri beaucoup de patriotes.

« Le 7, de Lens à Lessines. Un de mes camarades vint à cheval à la porte de mon auberge (je ne faisais que de me lever) pour m'avertir de me disposer aussitôt à partir, que les patriotes allaient entrer à Mons, et probablement avant la fin de la journée il y aurait un détachement de nationaux à Lens. Il avait été voir l'affaire, et il me dit que les patriotes avaient voulu prendre les batteries des Autrichiens de front; qu'ils avaient échoué dans cette entreprise qui leur avait coûté beaucoup de monde, perte qui pouvait être portée à quinze ou seize mille hommes; mais qu'ensuite ils avaient attaqué avec succès les batteries en flanc, et étaient parvenus, par leur grand nombre, à s'en emparer; que les Autrichiens se défendaient encore avec courage, quoique pris aux cheveux par les patriotes; que les généraux avaient décidé d'évacuer Mons; que les braves soldats ne quittaient qu'à regret et pour obéir à leurs généraux. Après

avoir pris congé l'un de l'autre, je me rendis aussitôt chez le chirurgien qui m'en dit autant, et me conseilla de partir sur-le-champ pour ne pas être surpris. Il me donna de la rhubarbe, me prescrivit le régime que je devais suivre, et ne voulut rien prendre. Je fus à peine rendu dans la grande plaine de l'abbaye de Cambron, que j'entendis battre toutes les caisses des patriotes, entrant dans Mons, comme si j'y avais été moi-même. J'en étais éloigné cependant de deux lieues et demie. Je continuai ma route avec plus de courage, quoique souffrant; je m'efforçai de suivre l'homme qui portait ma valise, et un émigré qui nous accompagna jusqu'à la grande route d'Enghien, où il voulait se rendre pour le coucher. Mon homme et moi nous traversâmes le grand chemin, où nous trouvâmes des chariots et des soldats qui s'étaient retirés des garnisons de Tournay et Ath, pour rejoindre leurs corps à Bruxelles, et nous arrivâmes à Lessines, entre six et sept heures.

« Le 8, de Lessines à Gand, par Grammont. A sept heures j'entrai dans la diligence avec quatre autres émigrés, qui s'étaient réfugiés à Ath, dans l'intention de s'y reposer et attendre la prochaine campagne; nous arrivâmes à Gand à sept heures ou environ. A la porte de la ville on nous donna un soldat qui nous conduisit au grand corps de garde, pour y donner nos noms.

« Le 9, de Gand à Ostende. D'après l'avis de notre hôtesse, nous louâmes un carrosse pour éviter d'être attaqués et insultés; car tout Gand était très-patriote. A 8 heures nous entrâmes dans la barque, et nous arrivâmes à Bruges, environ vers les deux heures et demie ou trois heures. L'avis et l'assurance qu'on nous donna que les nationaux de Dunkerque avançaient en toute diligence pour s'emparer d'Ostende, comme on l'avait dit la veille à notre auberge, afin de couper le passage aux émigrés, nous décida à ne point attendre au lendemain pour profiter du bateau. Nous arrêtâmes des voitures, et comme nous étions au nombre de vingt-cinq à trente, presque toutes les voitures de Bruges furent prises, pour nous rendre à Ostende, où nous entrâmes à huit heu-

res. Les soldats autrichiens qui y étaient en garnison s'étaient retirés, ainsi que ceux de Bruges; et ceux de Gand avaient également reçu ordre de se rendre à Bruxelles.

« Le 10, en descendant de mon appartement, je trouvai dans la même maison un gentilhomme de mon évêché, et nous nous rendîmes aussitôt au port, où on nous dit qu'il y avait un bâtiment prêt à partir pour Douvres. Arrivés à son bord, nous priâmes le capitaine de nous recevoir, ce qu'il nous accorda à la condition de rester toujours sur le pont. Nous sortîmes du port à neuf heures; comme le vent était froid l'après-midi, je me plaçai auprès d'un ecclésiastique qui était couvert d'un bon manteau, et afin de me couvrir la figure, je me tins presque toujours allongé, ayant la tête entre ses jambes. Enfin, après une heure ou deux de nuit, ne pouvant plus tenir sur le pont, par le grand froid, je pris la liberté de descendre dans la petite chambre où il y avait quatre lits, occupée par un lord anglais, sa femme et ses enfants, que l'arrivée des patriotes, dans les Pays-Bas, faisait fuir; car il avait arrêté le bâtiment pour lui et sa famille. J'y pris une chaise, je me plaçai auprès d'une petite table, on m'y souffrit; et, les coudes appuyés dessus, j'y passai le reste de la nuit. Les autres émigrés, au nombre de douze à seize, se tinrent sur le pont, dans les escaliers, et dans la petite chambre du capitaine. »

Laissons arriver les voyageurs à Douvres, et courir toute la nuit pour se rendre à Londres, d'où, par la messagerie, ils sont transportés à Southampton; rien d'intéressant ne se passe dans ce rapide voyage. Bientôt un capitaine de Jersey leur propose d'entrer à son bord : ils se rendent dans cette île, au nombre d'environ vingt émigrés, et y arrivent le 24. Ici d'Argens, après avoir fait le résumé de ses dépenses, ne lui restant que la modique somme de 129 livres 4 sous 6 deniers, de 1,221 livres qu'il avait emportées de chez lui, est obligé d'attendre les fonds tardifs de sa famille, chez un pauvre jardinier de Saint-Hélier, qui le loge modestement, pour 9 livres par mois. Là, se trouvant éloigné du théatre des événements, il s'amuse à ranger, par ordre de

dates, ceux de la révolution française, avec les faits qui le concernent particulièrement. Quelques-uns de ses aperçus pourront faire voir sous quel point de vue ces grands événements étaient considérés chez l'étranger, suivant le rapport du personnage qui parle ici.

« Le roi d'Espagne fit communiquer, le 28 décembre, à la Convention, par son ambassadeur, ses intentions amicales envers ses anciens alliés, pourvu, dit-il, que la procédure de son parent Louis XVI fût faite dans les formes de la justice et de l'humanité, et qu'après jugement définitif, le roi lui fût envoyé, afin d'adoucir son malheureux sort. Il priait la Convention de faire retirer ses troupes des frontières, mettant lui-même ce projet à exécution.

« A la séance de la Convention, du 3 janvier 1793, on lut l'extrait d'une lettre du général Custine, datée de Mayence, le 29 décembre dernier ; elle portait : qu'il entrait ce jour-là à Mayence. Il ne dissimulait pas que ses troupes nues avaient enduré l'intempérie de la saison avec une grande patience, et qu'elles commençaient à se plaindre, avec force, d'être exposées à une gelée rude, sans habits, sans couvertures, sans souliers et sans culottes.

« Le 12 janvier, j'ai écrit, pour la seconde fois, à ma sœur. Ne recevant pas de réponse ni de fonds, et mon argent diminuant, vu les dépenses que ma maladie me force de faire, j'ai été m'inscrire pour avoir part aux secours qui viennent de Londres, où, dès qu'on a su notre débâcle, on a ouvert des bureaux pour favoriser les vues bienfaisantes des âmes généreuses, qui se portent à subvenir aux secours des émigrés. Plusieurs de ceux-ci, à leur arrivée à Londres après le licenciement, outre les secours en argent, y ont été habillés, et les malades traités et soignés aux dépens du comité, sans compter les secours particuliers, donnés par des mains charitables. Les émigrés de Jersey, ainsi que les femmes et enfants, ne sont pas oubliés dans la distribution des fonds, qui proviennent de ces souscriptions de Londres. Deux ou trois membres de la noblesse française, avec un ou deux Jersiais, sont établis par le comité de

Londres, pour faire les répartitions des fonds. Ceux destinés aux ecclésiastiques sont distribués par MM. les évêques.

« Monsieur, Louis-Stanislas-Xavier de France, huit jours après la mort du roi, le 28 janvier, fit à Ham, en Westphalie, sa déclaration pour reconnaître le dauphin Louis-Charles, né le 27 mars 1785, roi de France, et pour être, en vertu des droits de sa naissance et des lois fondamentales du royaume de France, et agir comme régent de France, pendant la minorité du roi, son neveu et souverain seigneur. Le même jour, il expédia des lettres-patentes, par lesquelles il nomma et constitua Charles-Philippe de France, comte d'Artois, lieutenant général du royaume [1].

« Le 29 janvier, j'entendis débiter que le roi de Prusse avait été manqué de neuf coups de fusil ; que les soldats prussiens, ayant vu d'où étaient partis les coups, s'étaient portés dans la tour où étaient les assassins, et les avaient taillés en pièces ; que le jour de l'assassinat du roi, il y eut à Paris une espèce de fédération, où l'on résolut la mort de tous les monarques de l'Europe ; que la Convention avait décrété la levée de huit cent mille hommes, à prendre depuis l'âge de 15 ans jusqu'à 45, sans excepter les gens mariés.

« Le 1er février, le citoyen Chauvelin, député de la Convention, reçut ordre de sortir de l'Angleterre. Le même jour, l'embargo fut mis, dans tous les ports de France, sur tous les navires anglais, hollandais, prussiens et autrichiens. Dès que le gouvernement anglais en reçut la nouvelle, qui arriva presqu'aussitôt, il usa de représailles ; et sur-le-champ fit arrêter tous les bâtiments français dans ses ports. Cette nouvelle, tout agréable qu'elle me parut, me désola beaucoup, vu que je n'avais point encore reçu de lettres ni d'argent. J'avais toujours été exact à me rendre chez tous les capitaines qui arrivaient de France, et toujours rien pour moi. Plusieurs de ces capitaines ont été soupçonnés,

[1] Voyez les pièces qui sont à la fin de ce journal, n° 2

et même accusés d'avoir gardé de l'argent aux émigrés (j'ai entendu plusieurs de ceux-ci s'en plaindre), ainsi que les lettres d'avis, pour n'être pas recherchés. Un émigré en a traduit un en justice; mais il n'a pu rien obtenir. Ces capitaines pouvaient d'autant plus agir de la sorte, qu'ils avaient, pour excuse, que les districts et municipalités arrêtaient l'argent des émigrés, dès qu'ils en avaient connaissance, et même les lettres qu'ils ne jugeaient pas à propos de laisser passer.

« Le 11 février, je me rendis chez M. Laineveau, chargé de la distribution des secours; et comme c'était la première fois, il me compta la somme de 45 livres.

« Dans les trois derniers mois, on avait beaucoup parlé d'envoyer les émigrés, réfugiés en Angleterre, en Canada, et des dispositions que le gouvernement devait prendre pour leur fournir les moyens et les ressources nécessaires, pour s'y établir et défricher la terre. A la fin de septembre dernier, où tout espoir semblait être interdit aux émigrés français, le prince de Condé avait chargé le duc de Richelieu d'une dépêche auprès de l'impératrice de Russie, par laquelle il sollicitait, pour tant de gentilshommes, sans fortune, sans patrie, un asile qui fût situé dans un climat tempéré de son vaste empire. Le duc, de retour de Pétersbourg, le 14 dudit mois de février, rapporta la réponse, que le prince de Condé adressa le même jour, par une lettre circulaire, à la noblesse. Les offres de l'impératrice étaient que, dans le cas où, contre toute attente, les malheurs de la France seraient sans ressources, elle donnait aux émigrés, femmes et enfants, de quelque état et condition qu'ils fussent, des habitations dans un pays, situé au quarante-cinquième degré de latitude, et d'une température agréable; qu'ils conserveraient leurs usages, leurs mœurs et leur religion; qu'ils auraient un évêque et des prêtres; que leurs propriétés seraient contiguës; enfin que tout serait français. L'impératrice avait encore donné ordre à ses ambassadeurs de racheter, chez toutes les puissances, les gentilshommes et autres émigrés quelconques, qui auraient

pris service dans leurs troupes, après le licenciement de l'armée des princes, frères du roi très-chrétien.

« Au commencement de mars 1793, la noblesse et le clergé tinrent des assemblées, pour délibérer s'ils devaient faire une adresse aux princes, au sujet de la mort du roi, et s'ils reconnaîtraient Monsieur pour régent. Le 12 du même mois, *le tiers* de Bretagne, réfugié à Jersey, s'assembla également pour délibérer s'il ferait, concurremment avec les deux autres ordres, une adresse aux princes. Il fut tardé de délibérer jusqu'au 14, afin de conférer auparavant avec MM. de l'église et de la noblesse, et de savoir s'ils se réuniraient pour cette adresse; mais ils décidèrent que, ne pouvant représenter les États de la province, chaque ordre ferait son adresse séparément : c'est ce qu'un membre, député par la noblesse, observa au tiers, assemblé le 14. Bientôt après, trois adresses furent présentées à l'assemblée : elle décida que les trois serviraient pour en faire une, laquelle serait rédigée par M. Jayniard. Trois jours après, elle fut faite et signée par les membres du tiers. Dans les adresses des trois ordres, Monsieur fut reconnu pour régent.

« Le 20 mars, il y eut une assemblée tenue par la noblesse. Je ne puis en rien dire de positif, vu les rapports différents qui en ont été faits. Les uns disaient qu'ils étaient assemblés, au sujet d'une pétition faite aux États, pour demander le renvoi des émigrés à la grande terre. La majeure partie des habitants refusa de signer cette pétition. D'autres, au contraire, disaient que c'était pour répondre à une lettre de M. Botherel, sur le sort des émigrés; car il était mention de passer, les uns en Hollande, les autres en Canada, et de mettre ceux qui le voudraient dans les troupes anglaises, ou de former des bataillons d'émigrés; mais il fut dit aussi qu'on y décida de consulter les princes, avant de prendre un parti. C'est à peu près dans ce temps que la noblesse bretonne s'assembla, à différentes reprises, pour voir de faire un emprunt, au nom de la province, afin de subvenir aux besoins des émigrés de ladite province, qui manquaient de fonds. L'emprunt n'eut pas lieu, tant

parce que la noblesse ne s'accorda pas, qu'à cause de la solidarité qu'on exigeait, au cas que les États de la province ne voulussent pas acquitter cet emprunt.

« Dans le courant du même mois, MM. les comtes de la Châtre et de Botherel présentèrent au comité des secours pour les émigrés de France, tant nobles que prêtres, une lettre, écrite et à eux envoyée par Monsieur, frère du défunt Louis XVI, par laquelle il fait ses remercîments à MM. du comité, de tous les soins qu'ils ont pris pour obtenir et faire distribuer, avec sagesse, les secours que l'humanité de la nation anglaise accordait abondamment aux malheureux émigrés. Il s'excusait de ne pouvoir subvenir au secours des émigrés, réfugiés en Angleterre, vu la nécessité où il était de conserver, pour le nombre considérable d'émigrés qui sont en Allemagne, où ils n'ont pas les mêmes ressources, les fonds bornés qu'il tenait de la générosité des puissances.

« Dans ce temps à peu près (2 avril), les émigrés qui voulaient s'inscrire comme volontaires, pour faire, disait-on, une descente avec les Anglais, allaient, à cet effet, chez M. Desille, qui recevait les inscriptions. Dans l'engagement que l'on faisait souscrire aux émigrés, d'après la décision de quelques anciens seulement, j'entendis rapporter qu'on offrait de faire le service dans l'île, et avec la liberté de se retirer toutes et quantes fois on le voudrait; mais que, dans le premier projet d'enrôlement, on avait souscrit, purement et simplement, de servir S. M. B., sans désigner où ni comment, et sans nulle réserve; ce qui empêcha la très-grande majorité des émigrés de s'enrôler, et ce qui fit adopter l'autre plan, de ne s'enrôler que pour la défense de l'île.

(Ici il y avait, dans le manuscrit original, des détails insignifiants que le premier éditeur a laissés de côté pour transcrire ceux qui suivent, et qui sont du plus grand intérêt.)

« A travers la tristesse qui règne sur le visage de la reine, on remarque une résignation, une certaine fermeté, qui prouvent combien cette princesse a l'âme forte, suscepti-

ble de tous les grands sentiments qui mènent à l'héroïsme. L'enfant auguste, qui croît à vue d'œil, demanda dernièrement à sa mère : Ne verrons-nous donc plus papa ? Trop tôt, peut-être, mon fils, répondit-elle ; trop tôt pour vous, au moins ; car, pour moi, la mort ne sera que l'instant du repos. Prenant ensuite le dauphin dans ses bras, ainsi que sa fille : Sans vous, hélas ! mes chers enfants, ajouta-t-elle, j'appellerais cette mort, qui serait bien moins cruelle que ma destinée ; vous seuls m'attachez encore à la vie. Et les trois infortunés confondirent leurs larmes ensemble.

« Dans la nuit du 1er au 2 août, deux officiers municipaux se rendirent à la tour du Temple, quelque temps avant minuit, pour annoncer à la reine le décret de la Convention, au sujet de son déportement de la prison à la Conciergerie. Sa Majesté était au lit : Faut-il me lever ? leur demanda-t-elle. Les municipaux lui dirent que oui ; alors elle les pria de se retirer, afin qu'elle pût s'habiller : ils eurent cet égard. Quand la reine fut habillée, les municipaux la fouillèrent, et lui prirent 25 louis en or, qui étaient dans son portefeuille, qu'elle demanda instamment à garder. On lui permit de faire un petit paquet de linge, de l'emporter, outre trois chemises, quelques bonnets, un déshabillé et un cotillon de soie noir. Elle demanda à avoir une entrevue avec sa fille et madame Elisabeth, et cela fut accordé avec quelques hésitations. Madame Elisabeth entra d'abord dans l'appartement, fondant en larmes, désespérée et presque entièrement privée de ses sens, elle se précipita bientôt dans les bras de la reine, qui conserva la plus grande fermeté dans cette scène touchante. Quand Madame Royale parut, la reine lui dit : Ma chère fille, tu connais la religion ; tu dois avoir recours à ses consolations, dans toutes les circonstances de la vie. La reine alors voulut voir son fils : elle en manifesta le plus grand désir ; mais cela lui fut refusé. Sa Majesté alors prit son paquet sous son bras, descendit l'escalier, et trouva un misérable fiacre qui l'attendait dans la cour.

« Le mardi, 15 octobre, la reine fut conduite, vers 9 heures

du matin, de la prison de la Conciergerie, à la barre du tribunal révolutionnaire. Antoine-Quentin Fouquier, accusateur public, lui fit lire par le greffier l'acte d'accusation. Elle fut condamnée, après six jours d'audience, comme coupable d'avoir coopéré à différentes manœuvres contre la liberté de la nation ; d'avoir entretenu une correspondance avec les ennemis de la France ; d'avoir participé à un complot tendant à allumer la guerre civile dans l'intérieur de la république, et à armer les citoyens les uns contre les autres. Dès que cette sentence fut prononcée, la reine baissa les yeux, et ne les leva plus. Le président lui demanda : N'avez-vous rien à opposer à cette détermination de la loi ? Rien, dit-elle. Et vous, qui vous êtes officieusement chargés de sa défense ? Ils répondirent : Notre mission est remplie à l'égard de la veuve Capet. Le 16, à 11 heures et demie, la fatale hache termina la destinée lamentable de cette princesse. L'infâme Chaumette avait conçu le détestable projet d'arracher contre la reine une déposition de son propre fils. Il voulait même le faire paraître devant le tribunal, après l'avoir enivré ; mais la Commune de Paris n'a pas osé porter aussi loin l'imposture.

« Le 16 octobre, je fus m'inscrire chez M. du Dresnai, qui arriva le 13 au soir d'Angleterre, avec la permission de S. M. B. de lever un corps d'émigrés, qui auraient, du gouvernement anglais, un schelling par jour. Depuis le 25 juillet dernier, le même gouvernement nous donnait 12 sols par jour ; ce qui suffisait à peine pour vivre. M. du Dresnai établit alors une correspondance avec les royalistes de France, et tous les 8 ou 15 jours, il faisait partir un bateau pour les côtes de France.

Nouvelles de Paris. — Fouché (de Nantes), représentant du peuple du département de la Nièvre, a fait, au nom de la nation française, une loi qui contient 8 articles, par laquelle il est défendu d'exercer aucun culte, autre part que dans les temples, et ordonne que tous signes de religion seront détruits dans tous les lieux publics. L'article 5 veut qu'il n'y ait qu'un seul lieu commun, pour déposer les cendres des

morts, et qu'on n'y trouve que des arbres, et une statue représentant le sommeil. Par le 6e article, il y aura sur la porte cette inscription : *La mort est un sommeil éternel.* Cependant, en niant l'immortalité de l'âme et une vie future, il anéantit toute religion, pour y substituer le théïsme, ou plutôt l'athéïsme.

« A la séance du 10 novembre, la section des Sans-Culottes déclara à la barre, qu'elle ne voulait plus de prêtres : elle demanda la suppression totale de leurs salaires; une nombreuse procession défila dans la salle, au son d'une musique nationale. Une jeune femme de la plus belle figure, vêtue de la robe de la liberté, s'avança et se plaça devant le président. Chaumette prononça un discours, dans lequel il dit que le fanatisme fait place à la vérité, que les voûtes gothiques ne retentiront plus de mensonges. Vous voyez que nous n'avons pas pris pour nos fêtes, ajouta-t-il, des idoles inanimées : c'est un chef-d'œuvre de la nature que nous avons couvert des vêtements de la liberté. Le peuple n'a qu'un cri : *Plus d'autels! plus de prêtres! plus d'autre Dieu que le Dieu de la nature!* On demanda que la ci-devant église de Notre-Dame fût changée en un temple consacré à la Raison et à la Vérité. Cette proposition, convertie en motion, fut décrétée.

« L'armée du prince de Condé s'est couverte de gloire dans l'affaire du 2 décembre ; mais elle a beaucoup souffert. Dans la perte faite par les troupes de ligne, et les chevaliers de la couronne, on compte vingt-six gentilhommes tués, et cent vingt et un blessés, dont onze sont déjà morts. Elle a couru le danger de faire une perte irréparable dans la personne de son brave général, le prince de Condé ; un obus vint s'amortir sous le ventre de son cheval, qui, effrayé, fit heureusement un écart qui sauva le prince. Le jeune duc d'Enghien montra beaucoup de valeur. Une pièce de canon prise et trois ou quatre coups de baïonnettes dans ses habits, attestent ses exploits ; sans un chevalier de la couronne, il eût peut-être été tué par un cavalier qui avait le sabre levé pour lui fendre la tête. Le duc de Bourbon fut blessé, mais heureusement

sa blessure ne fut pas aussi fâcheuse qu'on le craignit d'abord; il n'eut que les tendons de deux doigts coupés. Le 8 et le 9, il y eut une action des plus vives contre l'aile droite de l'armée impériale; mais les patriotes furent mis en déroute, et chassés avec une perte considérable.

« Dans la séance du 11, Hebert demanda aux jacobins pourquoi la sœur de Capet n'avait pas été jugée immédiatement après Antoinette.

« (Janvier 1794). Depuis le mois de novembre dernier, on nous donnait ordre de nous tenir toujours prêts à partir pour la descente. Le 21 novembre nous fûmes assemblés, près la première tour, pour former les compagnies, et on nous distribua ensuite les fusils. Le 25, les émigrés s'assemblèrent, on nomma les chefs des sections et des escouades, et les exercices furent réglés depuis dix heures du matin jusqu'à midi.

« Monseigneur le comte d'Artois écrivit, le 11 janvier, une lettre des plus flatteuses à M. de Broglie, en lui envoyant ses médailles et diamants, et l'épée de son fils pour être vendus au profit des émigrés les plus nécessiteux.

« Le 23, il fut rendu une ordonnance par la cour de Londres, pour défendre aux ecclésiastiques romains d'essayer de faire des impressions sur l'esprit des habitants en matière de religion, et de porter atteinte aux principes de la religion protestante, heureusement établie dans cette île; et pour leur défendre pareillement d'exercer leur religion d'une manière publique, contraire aux lois du pays.

« Le 1er mai, les évêques réfugiés en l'île de Jersey firent une réponse à milord Beleare, commandant en chef, qui voulait armer les ecclésiastiques. Ils lui représentèrent et prouvèrent que, suivant toutes les règles et toutes les lois divines et humaines, ils ne devaient et ne pouvaient même pas prendre les armes. Ils lui démontrèrent également qu'en bonne politique, ils ne pouvaient agir autrement, parce que ce serait donner une occasion favorable aux ennemis de la vraie religion, de publier que les ecclésiastiques ont pris les armes sans dire qu'ils y ont été forcés; de crier plus forte-

ment contre leur prétendu fanatisme, et de confirmer le peuple dans cette injuste opinion, qu'ils n'ont que trop calomnieusement répandue. Depuis le mois de février dernier, on faisait courir, de temps en temps, le bruit que les ecclésiastiques allaient être armés; que les émigrés en étaient cause, et qu'un avocat général avait proposé à un prêtre de faire une adresse au nom de son corps, pour demander aux États de prendre les armes; que cet ecclésiastique lui demanda pour qui il le prenait; que l'avocat, voulant le séduire en flattant son amour-propre, répondit qu'il ne lui faisait cette proposition que parce qu'il le savait très-capable de faire cette requête; et que, même personne ne l'était plus que lui : ce qu'il refusa nettement, en lui disant qu'aucun de ses confrères ne pouvait prendre les armes. Sur ce refus formel, on dit que l'avocat la fit lui-même en anglais, la fit traduire en français, pas trop correctement, pour n'être pas connu pour l'auteur de cette pièce, et la donna ensuite, suivant les uns, à M. du Dresnai; suivant d'autres, à un conseiller, qui la présenta à l'évêque de Bayeux. Ce dernier en donna connaissance à MM. les évêques de Dol et de Tréguier, ainsi qu'à plusieurs membres du clergé, qui refusèrent, comme l'ont fait tous les autres, de prendre les armes, préférant de quitter l'île. Un très-grand nombre demanda aussitôt des passe-ports.

« M. du Dresnai fut appelé, m'a-t-on dit, aux États de l'île, le 22 dudit mois de février. On a répandu qu'il y prit le parti des ecclésiastiques qu'on voulait renvoyer en Angleterre, 1° parce qu'ils refusaient de prendre les armes; 2° parce que quelques Jersiais (cent cinquante, suivant le dit-on) avaient embrassé la religion catholique, et avaient même fait abjuration. 3° Enfin, sous prétexte de la disette et cherté des vivres, on débita que M. du Dresnai avait représenté aux Etats que s'ils renvoyaient les ecclésiastiques, il partirait aussitôt avec le corps des émigrés, et qu'il allait présenter, à cet effet, une pétition au gouvernement. Les États ne décidèrent rien le jour, ou s'ils le firent, rien ne transpira; mais le 25, ils s'assemblèrent et décidèrent que les ecclésias-

tiques ne prendraient point les armes; que si les patriotes venaient attaquer l'île, ceux qui se présenteraient de bonne volonté seraient employés à porter des vivres aux troupes, et à donner du secours aux blessés. Le même jour, les États arrêtèrent de nouveau d'empêcher et de faire défense aux ecclésiastiques de convertir à la religion romaine les habitants de cette île, où était, disaient-ils, heureusement établie la religion réformée; et firent publier et afficher cette défense qui portait que toutes plaintes faites de la part des notables seraient reçues [1].

« Le dimanche, 11 mai 1794, à deux heures du matin, commença la fête militaire ordonnée par milord Beleare, commandant en chef de l'île; on tira le canon d'alarme; la milice de l'île, les trois régiments, les différentes compagnies détachées, le corps des émigrés aux ordres du marquis du Dresnai furent sous les armes et réunis à huit heures du matin sur la grève, au-dessous de l'hôpital général. A huit heures et demie, ces différents corps, au nombre de sept à huit mille hommes, chacun avec son train d'artillerie, défilèrent et traversèrent la ville, tambours battants et drapeaux déployés, au son d'une musique charmante, pour se rendre à la baie de Grouville, afin de s'opposer à une descente simulée des Français. Dans les environs, sont deux redoutes sur les hauteurs du Hoc et du Verclu. Les États donnèrent, le 5 du courant, à la première, le nom de *Fort des émigrés :* ils l'ont, à la vérité, en y comprenant les ecclésiastiques, presque totalement construit; il rappellera, dans tous les temps, à l'île de Jersey, à l'Angleterre entière, le souvenir de ces illustres malheureux. La seconde de ces redoutes, construite en grande partie par les habitants de l'île, fut nommé le *Fort Beleare.* A dix heures, les différentes co-

[1] La note suivante, écrite de la main de d'Argens, sur un carré de papier de son mémoire, peut se placer ici, quoiqu'elle soit d'une date postérieure : « Plainte portée par l'avocat, stipulant l'office de procureur-général du roi, le « 7 mars 1795, contre quatre ecclésiastiques, l'évêque de Tréguier, un gentil« homme français et une servante, pour avoir converti à la religion romaine deux Jersiaises. »

lonnes étaient à leur poste; à dix heures et demie le canon des émigrés annonça la première attaque : l'artillerie y fut des mieux servie, la mousqueterie des plus vives; l'ennemi, quelque temps après, fut supposé abandonner ce fort et se porter sur celui de Beleare; c'était le poste que défendaient les émigrés. A leur air, la réalité les eût plus amusés que le simulacre; les différents feux y furent parfaitement exécutés. Pendant les deux attaques, celui du vieux château, de la tour carrée et de tous les autres forts fut terrible. A une heure après midi, les différentes colonnes quittèrent leurs postes, et descendirent dans la plaine. Pendant cet intervalle, tous les forts en général tirèrent à boulet, à toute portée. Cette canonnade amusa infiniment les spectateurs; chacun y voyait la distance à laquelle il eût atteint l'ennemi. L'infanterie légère se porta sur les parapets, établis le long de la grève, fit feu et se replia sur les corps qui arrivaient successivement en colonnes. Enfin, se forma la ligne vraiment majestueuse de toute la petite armée; elle s'avança jusqu'au bord, et l'on y exécuta tous les feux avec une précision étonnante. Une salve générale de la mousqueterie, de l'artillerie de tous les forts, et des bombes qu'on lança des vieux châteaux, des hurras, répétés avec enthousiasme, terminèrent cette superbe et brillante fête. Ce qui contribua le plus à sa beauté, fut la sérénité du jour, la présence des trois quarts des habitants de l'île; et ce qu'il y eut de plus remarquable, c'est que l'allégresse des habitants ne fut troublée par aucun événement malheureux, ce qu'il faut attribuer aux ordres précis et bien calculés du commandant, dont la prudence et la tactique sont consommés, à la capacité peu commune des autres chefs, et à la conduite vraiment distinguée de la troupe.

« *De Paris, le* 12. Trente-trois personnes ont été condamnées à mort par le tribunal révolutionnaire. On remarque dans cette affreuse liste madame Élisabeth, sœur de Louis XVI. On l'a été chercher au Temple le 9, à huit heures du soir, pour la mener devant le tribunal. Son grand caractère, vertu, sa constance, ses tendres soins pour le roi et la

reine, la mettent au-dessus de tout éloge : son interrogatoire et ses derniers moments suffiront pour faire connaître à la postérité cette illustre princesse, qui, par le dernier acte de sa vie, a couronné tous les autres. Quel est votre nom ? Élisabeth-Philippine-Marie-Hélène de France. Votre qualité ? Tante du roi.

« Le tribunal la condamna aussitôt à la mort, comme coupable de conspiration contre la république. Peut-on voir le spectacle que nous fournit la France, l'innocence périssant sur l'échafaud et le crime triomphant, et douter encore d'une vie future ?

« Le duc d'York donna, le 7 du courant, un ordre dont l'humanité contraste parfaitement avec l'extravagante barbarie du décret de l'Assemblée nationale, qui ordonne de ne faire aucun quartier aux Anglais et aux Hanovriens.

« Par la dépêche officielle, datée de Corte dans l'île de Corse, le 21 juin dernier, on apprend que cette île, représentée par les députés assemblés en *général-consult*, a reconnu, presque à l'unanimité, et avec une satisfaction qui tenait de l'enthousiasme, Sa Majesté britannique pour son souverain, et lui a offert le serment de fidélité qui a été accepté. Ces mêmes députés sont aussi convenus d'une constitution, suivant laquelle ils désirent d'être gouvernés, et dont les traits principaux sont : « 1° *Le pouvoir législatif résidera dans la personne du roi, représentée* par le vice-roi et « le parlement. Sa majesté a le *veto* absolu, et le pouvoir de « dissoudre ou de proroger le parlement; mais dans l'un et « l'autre de ces cas, le roi doit indiquer une autre convocation dans l'espace de quarante jours. Chaque législature « sera de deux années, et le parlement pourra également se « dissoudre lui-même et se proroger, en observant aussi de « s'ajourner ou d'ordonner une élection dans les quarante « jours. 2° Le parlement sera composé d'une chambre, dont « les membres seront élus par les assemblées de districts. « Les évêques résidants en l'île de Corse y ont séance de « droit. Le pouvoir exécutif suprême est dévolu à sa majesté « qui prendra le titre de roi d'Angleterre, etc., et de Corse.

« La religion catholique romaine est la seule religion na-« tionale ; les autres cultes sont tolérés. »

« Le 30 du même mois, le prince de Saxe-Cobourg fit une proclamation, par laquelle il exhortait les habitants des belles contrées du Rhin et de la Moselle, à se lever, à s'armer, à garnir leurs fleuves et leurs défilés, et à combattre pour leurs autels, leurs foyers, leur empereur et leur liberté, avec ses valeureuses troupes, dont, au commencement de la proclamation, il dépeint la bravoure, la fidélité et les fatigues, contre des cohortes innombrables, conduites à la boucherie par leurs tyrans, et qui achètent, en répandant leur sang à grands flots, l'ombre trompeuse d'une liberté imaginaire, etc.

« Le 5 août, vingt chariots chargés des trésors de la Belgique, arrivèrent à Paris. Les Français démolirent la citadelle de Namur, aux frais du clergé et de la noblesse. En Hainaut, en moins de vingt-quatre heures, les Français ont levé quinze cents recrues. Le Brabant doit fournir cent mille recrues à l'armée républicaine.

« Dans la séance du 30, des lettres du général Schœrer apprennent la prise de Valenciennes le 27. Ledit jour, 30, il fut décrété que le nom de Condé serait changé en celui de *Nord-Libre*. A six heures et demie du soir, le citoyen Chappe écrivit au président qu'il avait fait passer à Lille le décret de l'assemblée, par le moyen du télégraphe (machine nouvellement inventée par le dit Chappe, pour communiquer les nouvelles avec la rapidité de la vue) et qu'il avait reçu le signal de son arrivée à sa destination.

« On mande de Douvres, le premier septembre, que les carmagnoles se sont rendus coupables de toute espèce de pillages en Flandre, surtout à Ostende, et dans son voisinage : à Bruges, ils mirent en réquisition cinq cents jeunes gens, pour nettoyer les canaux ; mais les habitants se plaignant de la dureté du travail, ils assemblèrent des troupes qu'ils y conduisirent de force.

« On mande de Paris, le 6, qu'à la stupeur et au silence de mort, produits par les proscriptions continuelles du san-

guinaire Robespierre, a succédé une fermentation qui, de la Convention, s'est communiquée rapidement dans Paris où elle agite prodigieusement les esprits. On y demande la paix, un gouvernement, et sans trop se contraindre, la royauté même; la même effervescence a gagné les extrémités de la république. Tout le monde est las de l'état actuel, et le peuple, qui a perdu toute confiance dans la Convention, qu'il traite hautement d'un ramas de scélérats, adoptera avec empressement tel régime qu'on lui proposera, pourvu qu'il y aperçoive quelque sûreté contre l'invasion des étrangers, qu'il regarde au-dessus de tout mal. Jamais les symptômes d'un mouvement général n'ont été plus forts; mais qu'on ne s'y trompe pas: il n'y en a aucun qui ait le moindre rapport au rétablissement de l'ancienne monarchie.

« Les 11, 12, 13 et 14 août, M. du Dresnai, à son retour d'Angleterre, avec une commission de former une légion, et de recruter, à cet effet, dans toutes les prisons d'Angleterre, nomma les officiers et sergents parmi les émigrés. Il y en eut beaucoup de mécontents, vu qu'il n'avait pas suivi l'ancienneté de service, quoique la cour lui en eût donné l'avis, en lui laissant néanmoins la liberté de choisir ses officiers. Quelques émigrés furent chez lui, lui dire des injures; il y en eut un qui lui proposa *la petite douleur*.

(Septembre.) « A Trèves, on prend aux marchands tout le fer, le cuir et les draps qui sont dans leurs boutiques; ils reçoivent à la place des *bons* qui seront échangés contre des assignats. Les habitants manquent de tout. Ceux qui ont de l'argent, achètent du pain des républicains.

« On a affiché dans tout Paris l'avis suivant: « Quand le sénat romain s'empara de tous les pouvoirs, le peuple fut réduit à l'esclavage. Citoyens, vous êtes dans cette situation; on ne vous a laissé pour vous sauver que l'article 31 des droits de l'homme; L'INSURRECTION. »

Vienne, le 23.) « Précis du traité passé entre l'Autriche et la Grande-Bretagne: 1°. Aussitôt que l'Autriche le re-

querra, la Grande-Bretagne paiera les subsides qu'elle a consentis. 2°. L'Angleterre coopérera de tout son pouvoir à la reconquête des Pays-Bas, pour qu'elle soit faite le plus tôt possible. 3°. Les Pays-Bas auront une milice toujours subsistante, et toujours capable de les mettre à couvert. 4° La convention, arrêtée à la Haye, sera annulée. 5°. L'Autriche recevra de l'Angleterre une somme annuelle de 4,000,000 de florins, à condition qu'elle mettra de fortes garnisons dans Mastrecht, Breda, et toutes les places frontières.

« On a ordonné la formation de quatre régiments d'émigrés français. Ils seront chacun de deux bataillons, formant 1651 hommes. Les officiers de ce corps ont déjà reçu leurs commissions. Ils doivent recruter en Angleterre et en Allemagne.

« Le 2 octobre, il y eut une action près Dueren, Juliers, et Linnich, vers Wassemberg, qui mit le comble au malheur des Autrichiens. Linnich et plusieurs autres lieux sont tout en flammes. Une colonne de républicains, forte de trente mille hommes, s'avance dans le district hollandais de Luyk, près de Graves. Les mouvements des Français sont si variés, si multipliés, que les alliés se perdent en conjectures, pour tâcher de deviner leurs projets.

« La défaite que le général Clairfait vient d'éprouver ajoutera un nouveau lustre à sa gloire, en raison des bonnes dispositions pour s'assurer de la victoire. Il avait fait placer sur les collines, et à distances égales, des redoutes garnies d'artillerie, qui, faisant un feu croisé, prenaient l'ennemi en flanc. Les Français, de leur côté, avaient placé du canon au bout des collines, sur la pente que formait le passage, pour tirer sur celles de leurs propres troupes, qui reculeraient ou qui se détourneraient pour éviter le feu des redoutes. Les Français s'avancèrent; ils étaient fauchés par l'artillerie placée sur les hauteurs de droite et de gauche, et par les batteries établies sur le front de l'armée. Pendant les trois heures que dura leur attaque, ils perdirent un nombre considérable d'hommes, tandis que l'armée autrichienne demeurait ferme, et sans presque essuyer de perte; mais le général

Clairfait, informé que ses deux autres ailes n'avaient pas fait la résistance qu'il en attendait; qu'elles étaient forcées, et qu'il était en danger d'être tourné et forcé par les deux corps qui les avaient repoussées, se retira alors vers Cologne dans le meilleur ordre, avec perte seulement de 700 hommes.

« Le général Clairfait avait fait construire deux redoutes à la tête du pont de Cologne, pour protéger le passage du Rhin, en cas qu'il fût forcé à la retraite. Il en confia la garde à la légion de Bourbon, en lui disant : « Je sais que je vous donne un poste extrêmement difficile à garder; mais le cas pressant où je suis, et la haute opinion que j'ai de votre bravoure, me persuadent que je ne puis le mettre en de meilleures mains. » En effet, cette légion conserva son poste pendant cinq heures, repoussant tous les efforts de l'ennemi, qui essaya de tomber sur son arrière-garde, et ne se retira que toute l'armée n'eût passé le fleuve.

« Le 7 septembre, il y eut une adresse présentée à milord Beleare, par un grand nombre d'émigrés, afin d'obtenir de n'être pas dans la légion de M. du Dresnai, qui devait recruter dans les prisons; vu qu'il serait désagréable pour MM. les gentilshommes, qui sont faits pour commander, d'être associés, et de servir avec des hommes qui ont mal pensé jusqu'à présent, et dont la conduite n'est pas intacte; afin d'être conservés en l'état où ils se trouvent, soit pour servir pour leurs roi et princes, soit pour la défense de l'île. De plus on débitait que cette légion devait aller en Allemagne; et presque aucun des émigrés ne voulait y aller; mais tous étaient disposés à se rendre auprès des royalistes de la Vendée.

« On a frappé à Paris grand nombre de médailles, qui ont été envoyées aux armées du Nord et de la Moselle; on les fait circuler actuellement dans les pays nouvellement conquis. Elles représentent le génie de la république française, appuyé sur une urne, de laquelle découle le Rhin; sur le fond, sont gravés ces mots latins : *Nec plus ultra.* Le but est d'annoncer que les Français se proposent de pousser leurs conquêtes jusqu'au Rhin, et que ce fleuve, par ses différents

cours, depuis Huningue jusqu'à la mer, doit servir de bornes à leur vaste empire.

« Les lettres de Paris du 1er décembre, assurent que la Convention nationale a dessein de décréter qu'elle ne rejettera pas les propositions qu'on fera pour la paix. On parlait à Paris, le 17, du retour des émigrés, et même de leur restituer leurs biens, dont la vente serait déclarée nulle, à l'exception d'un dixième, qui serait retenu pour les frais de la révolution.

« *Paris*, 21 *janvier* 1795. Dans le cours du mois dernier, la dépense publique excédait la recette de l'énorme somme de deux cent huit millions quatre cent soixante mille deux cent vingt livres. Le nombre des hommes mis en réquisition, ou levés par tous autres moyens, pour le service, militaire depuis le premier janvier 1792, monte, y compris l'ancienne armée, telle qu'elle était alors, à 1,778,000 hommes : cent dix-neuf mille n'ont pas rejoint, 53,000 ont déserté, 167,000 ont péri dans les hôpitaux militaires, et 610,000 ont été tués par l'ennemi ou faits prisonniers de guerre ; toute l'armée est donc à présent de 829,000 hommes.

« Par jugements des différents comités et tribunaux militaires, 16,660 personnes ont été condamnées. La perte de notre capitale seule monte à 12,600 personnes ; et suivant le dernier dénombrement, la population de Paris est de 683,461 personnes.

PIÈCES JUSTIFICATIVES

JOINTES AU JOURNAL D'OLIVIER D'ARGENS.

N° Ier.

Déclaration du Duc de Brunswick.

28 septembre 1792.

Lorsque leurs majestés l'empereur et le roi de Prusse, en me confiant le commandement des armées, que ces deux souverains alliés ont fait marcher en France, me rendirent l'organe de leurs intentions, déposées dans les deux déclarations des 25 et 27 juillet 1792, leurs majestés étaient bien éloignées de supposer la possibilité des scènes d'horreur qui ont précédé et amené l'emprisonnement de leurs majestés le roi, la reine et la famille royale.

De pareils attentats, dont l'histoire des nations les moins policées n'offre point d'exemple, n'étaient cependant pas le dernier terme que l'audace de quelques factieux, parvenus à rendre le peuple de Paris l'instrument aveugle de leurs volontés, avait prescrit à sa coupable ambition.

La suppression du roi, de toutes les fonctions qui lui avaient été réservées par cette même constitution, qu'on a si longtemps prônée comme le vœu de la nation entière, a été le dernier crime de l'assemblée nationale, qui a attiré sur la France les deux terribles fléaux de la guerre et de l'anarchie. Il ne reste plus qu'un pas à faire pour les perpétuer; et l'esprit de vertige, funeste avant-coureur de la chute des empires, vient d'y précipiter ceux qui se qualifient du titre d'*envoyés par la nation, pour assurer ses droits et son bonheur sur des bases plus solides.* Le premier décret que leur assemblée a porté a été l'abolition de la royauté en France; et l'acclamation non motivée d'un petit nombre d'individus, dont plusieurs même sont étrangers, s'est arrogée le droit

de balancer l'opinion de quatorze générations, qui ont rempli les quatorze siècles d'existence de la monarchie française. Cette démarche, dont les seuls ennemis de la France devraient se réjouir, s'ils pouvaient supposer qu'elle eût un effet durable, directement opposée à la ferme résolution que leurs majestés l'empereur et le roi de Prusse ont prise, et dont les deux alliés ne se départiront jamais, de rendre à sa majesté très-chrétienne sa liberté, sa sûreté et sa dignité royale, ou d'en tirer une juste et éclatante vengeance de ceux qui oseraient y attenter plus longtemps.

A ces causes, le soussigné déclare à la nation française, en général, et à chaque individu en particulier, que leurs majestés l'empereur et le roi de Prusse, invariablement attachés au principe de ne point s'immiscer dans le gouvernement intérieur de la France, persistent également à exiger que sa majesté très-chrétienne, ainsi que toute la famille royale, soient immédiatement remises en liberté, par ceux qui se permettent de les tenir emprisonnées. Leurs majestés insistent de même, pour que la dignité royale, en France, soit rétablie, sans délai, dans la personne de Louis XVI et de ses successeurs; et qu'il soit pourvu à ce que cette dignité se trouve désormais à l'abri des avanies auxquelles elle a été maintenant exposée. Si la nation française n'a pas tout à fait perdu de vue ses vrais intérêts; et si, libre dans ses résolutions, elle désire faire cesser promptement les calamités d'une guerre qui expose tant de provinces à tous les maux qui marchent à la suite des armées, elle ne tardera pas un instant à déclarer son opinion en faveur des demandes péremptoires que je lui adresse au nom de leurs majestés l'empereur et le roi de Prusse; et qui en cas de refus, attireront immanquablement, sur ce royaume, naguère florissant, de nouveaux et plus terribles malheurs.

Le parti que la nation française va prendre, à la suite de cette déclaration, ou étendra ou perpétuera les funestes effets d'une guerre malheureuse, en ôtant, par la suppression de la royauté, le moyen de rétablir et d'entretenir les anciens rapports entre la France et les souverains de l'Europe; on pourra ouvrir la voie à des négociations pour le rétablissement de la paix, de l'ordre et de la tranquillité, que ceux qui se qualifient du titre de dépositaires de la volonté de la nation sont les plus intéressés à rendre aussi prompte qu'il est nécessaire à ce royaume.

Au quartier général de Hans, le 28 septembre 179?.

Signé, CHARLES-FRANÇOIS, *duc de Brunswick-Lunebourg.*

N° II.

Lettres-Patentes, données par le Régent de France, pour nommer un Lieutenant-Général.

Louis-Stanislas-Xavier, fils de France, oncle du roi, et régent du royaume, à notre cher frère, Charles-Philippe de France, comte d'Artois. Salut :

Le Dieu de nos pères, le dieu de saint Louis, qui a si longtemps protégé la monarchie française, ne permettra certainement pas qu'elle soit entièrement détruite par les mains d'une troupe de factieux, aussi exécrables par leur impiété et leur audace, que par l'énormité des crimes qu'ils ont commis.

Le ciel, et c'est notre plus grande espérance, nous a sûrement destinés pour être les ministres de sa justice pour venger le sang du roi, notre frère, que ces monstres ont osé répandre avec la plus étonnante férocité. C'est donc pour placer notre neveu et souverain sur le trône de son père, pour le réintégrer et le maintenir dans la possession de tous les droits et prérogatives de sa couronne, que nous vous appelons, vous, Charles-Philippe de France, comte d'Artois, à notre aide et assistance.

Le premier acte de la régence dont nous nous sommes revêtus vous prouve, suivant le désir de notre cœur, l'entière confiance que nous avons en vous.

A ces causes, et pour ces honorables fins et motifs, nous vous avons nommé et avons constitué, par ces présentes, lieutenant-général des troupes de France; vous investissant de tous les pouvoirs qu'un régent de France peut déléguer, et particulièrement de celui de commander en notre absence, et en notre présence, sous notre autorité, les armées du roi. Bien entendu que tous les officiers de sa majesté, militaires ou civils, ainsi que tous les Français, sujets du roi, obéiront aux ordres donnés par vous, au nom du roi ou du régent de France. Et c'est notre plaisir que vous assistiez à tous les conseils d'État, de justice ou d'administration et autres, qu'il sera jugé nécessaire d'établir, et que vous les présidiez en notre absence. Tous lesquels pouvoirs continueront pendant toute la durée de notre régence, à moins qu'ils ne soient restreints ou annulés par notre autorité.

En vertu de ces présentes, toutes lettres-patentes, délivrées dans la forme ordinaire, et adressées aux cours de justice du royaume,

quand elles seront rétablies dans leurs ressorts respectifs, y seront vérifiées, enregistrées, publiées et exécutées.

Données à Ham, en Westphalie, sous notre seing et sceau ordinaire et contre-signées par les maréchaux de Broglie et de Castries, nos ministres d'État, le 28 janvier 1798, et la première année du règne de Sa Majesté.

Signé, LOUIS-STANISLAS-XAVIER.

Contre-signé par ordre du régent de France :

Signé, le maréchal DE BROGLIE, le maréchal de CASTRIES.

III

SOUVENIRS

DE L'ÉMIGRATION

OU

MÉMOIRES

DU MARQUIS

DE MARCILLAC

COLONEL D'ÉTAT-MAJOR, SOUS-PRÉFET DE VILLEFRANCHE
COMMISSAIRE DU ROI DANS LE MIDI A L'ÉPOQUE DES CENT JOURS

SOUVENIRS

DE L'ÉMIGRATION

A L'USAGE

DE L'ÉPOQUE ACTUELLE

Je hasarde le récit de faits dont quelques-uns seront peut-être jugés importants. Parler de moi n'est pas mon but : je ne prétends pas écrire les mémoires de ma vie politique, elle n'a pas été importante ; je veux me rappeler des événements où j'ai été soit acteur, soit témoin ; je veux me rendre compte à moi-même de ma conduite. Mis en évidence, et toujours dans des circonstances difficiles, ayant eu à lutter contre les passions de l'homme les plus puissantes, la jalousie, l'envie et la haine des partis, j'ai dû succomber sous le poids de ces puissants moteurs de la conduite de l'homme vicieux. Ayant toujours dédaigné d'opposer les moyens d'intrigue aux intrigues qu'on ourdissait contre moi, j'ai été victime ; je devais l'être, c'est le sort ordinaire de l'homme loyal qui croit que la dignité du silence est la seule réponse aux calomnies. Puisse mon exemple provoquer quelques réflexions ! puissent ces réflexions être utiles aux personnes qui consacrent leur existence à l'intérêt de leur Souverain !

L'on verra que si je n'ai pas profité de quelques événements heureux, précieux pour l'homme seulement ambitieux et intrigant, si j'ai négligé, repoussé même des moyens de grande fortune, il me reste une conscience à l'abri de tous reproches, et que j'aurai au moins la consolation de léguer à mes enfants l'héritage moral de mes pères, l'honneur.

Les premières années de mon existence sont d'un intérêt nul pour l'histoire. Né avec une imagination vive, je fus nourri de cette ambition de servir mon prince, qui faisait la base de l'éducation d'autrefois et surtout de cette partie de la nation française en butte à tant de jalousies. Une des principales prérogatives de la noblesse était cependant de se ruiner et de mourir pour la défense du Trône et de l'État, deux mots qui ont été inséparables pendant beaucoup de siècles, et qui ne sont devenus distincts que par une des subtilités de l'esprit révolutionnaire. Les événements de 1789 me prirent à l'âge de dix-huit ans : j'étais alors depuis un an capitaine de cavalerie au régiment Royal-Picardie.

Parmi ces impulsions qui tiennent à la vivacité et à l'imagination de la jeunesse, je crois devoir distinguer cette avidité avec laquelle je lisais l'histoire romaine, celle du Bas-Empire, les révolutions du Portugal et de l'Angleterre. Je passais les nuits à en faire des extraits; je tressaillais au mot révolution; je trouvais heureux et j'enviais le sort de ceux qui avaient été témoins de ces choses politiques. Que j'étais loin alors de donner à ce mot révolution la définition qu'il doit avoir, et dont l'expérience nous a démontré l'exactitude : persécution de la vertu, élévation du crime!!!

Poussé hors de France par ce vertige d'honneur appelé émigration, je quittai le toit paternel dans le mois de mars 1791, avec le plaisir, je dirai même avec cet enthousiasme qui enflamme une tête de vingt ans ayant continuellement sous les yeux le tableau séduisant des illusions de la vie, et d'un avenir dont l'imagination fait une immensité sans bornes. O mes pénates! vous avouerai-je le bonheur que j'éprouvai en perdant de vue ce clocher qui s'élève au-dessus des cendres de mes pères, en voyant disparaître ces tours gothiques que je voyais pour la dernière fois! J'étais loin de penser que je disais adieu pour la dernière fois à l'antique asile de mes aïeux. (Tel était cependant l'arrêt du destin.) Lieux de mon enfance, je vous quittais, et mon cœur palpitait de joie!!! Combien j'étais éloigné de concevoir le plaisir que j'éprouvai dix années après cette époque funeste,

en revoyant vos ruines seulement ; en traversant furtivement, et avec crainte d'être reconnu de quelques vieux vassaux, le domaine de mes pères morcelé et devenu la propriété de ces mêmes paysans qui s'armaient volontairement, en 1789, pour défendre leur seigneur qu'ils appelaient aussi leur père, auquel ils vouaient des sentiments de reconnaissance sans fin pour les intarissables bienfaits qu'ils en recevaient. Je connaissais peu ou même point du tout alors le cœur de l'homme ; je le croyais rempli de vertus et de nobles sentiments. Erreurs de mon jeune âge, pourquoi m'avez-vous abandonné !!!

Je traversai tout le midi de la France pour gagner la frontière que je passai près le fort Barreau. Les idées du moment avaient germé, dans ces contrées volcanisées, avec la même chaleur que les opinions contraires y ont été manifestées depuis. J'éprouvai quelques difficultés à Grenoble pour le visa de mon passe-port à l'étranger ; mais les lois ne défendant pas encore de s'y rendre, on me laissa passer.

Je ne chercherai pas à décrire les idées enchanteresses qui s'emparèrent de mon imagination lorsque je touchai le territoire piémontais, et surtout lorsqu'en arrivant à Chambéry j'aperçus des cocardes blanches, quelques officiers français qui m'avaient précédé, et une garnison un peu nombreuse : je crus que le feu révolutionnaire était éteint. Deux mois après mon arrivée dans cette capitale de la Savoie, dont la population s'augmentait journellement par l'émigration, j'eus la preuve du contraire, et j'eusse pu m'apercevoir que les principes désorganisateurs dépassaient déjà le territoire sur lequel ils avaient pris naissance. Le peuple de Chambéry insultait les Français qui portaient la cocarde blanche : il avait résolu de la faire quitter ; et, pour y parvenir, des menaces contre tous ceux qui la porteraient furent placardées à tous les coins des rues. Loin d'être intimidés par ces provocations, les Français émigrés affectèrent de montrer ce signe de la fidélité. Le dimanche, jour désigné pour l'insurrection contre les royalistes, les mutins se rassemblèrent sur la place principale, au nombre de près de trois cents, vers les huit heures du soir. Il faisait clair de lune. Trois Français, MM. Doridan, de

Joinville et moi, avions la place à traverser pour nous rendre chez madame de Bussy qui avait un souper prié. J'étais seul en uniforme : MM. Doridan et de Joinville appartenaient à la magistrature, mais ils avaient la cocarde blanche à leurs chapeaux. A peine fûmes-nous aperçus, que des cris : *à bas la cocarde ! à la lanterne les émigrés !* se firent entendre. Le peuple se porta sur nous en nous lançant des pierres. M. de Joinville fut atteint à la tête, il tomba, et il eût été massacré par le peuple si nous l'eussions abandonné. J'étais le seul armé : je mis l'épée à la main, et l'aidai avec M. Doridan, en traversant la populace ameutée, à gagner le corps de garde qui était placé à l'une des extrémités de la place. Nous l'y déposâmes. A peine y fûmes-nous entrés, que cette populace effrénée vociféra le cri de mort contre nous. L'officier commandant le poste vint nous confirmer ce que nous avions entendu, et nous dit d'une voix fort émue : « Le peuple demande vos têtes. — Vous nous permettrez de les défendre, » lui répondîmes-nous, et nous nous mîmes en bataille avec les soldats de ce poste qui avaient pris les armes. Notre fermeté retrempa le courage de l'officier; il contint la populace qui voulait se précipiter sur nous, et il donna le temps à un détachement de cavalerie de monter à cheval, et de dissiper l'attroupement en le chargeant avec détermination. Plusieurs Français, qui sortaient isolément de chez eux, furent attaqués par la populace; aucun d'eux ne fut cependant victime de ces effrénés. La fermeté de M. le comte de Gordon, gouverneur de Chambéry, arrêta ce premier mouvement révolutionnaire. Des enquêtes furent faites, les coupables furent punis, et le major de la place fut destitué pour avoir fait relâcher un des mutins qui venait nous provoquer pendant que nous étions, M. Doridan et moi, en bataille avec les soldats qui l'avaient arrêté et mis au corps de garde.

L'émigration se caractérisait d'une manière plus prononcée. Monseigneur le prince de Condé s'était établi à Worms avec sa famille, et il était déjà entouré de quelques Français, les uns fuyant la persécution, les autres cédant à l'impulsion d'honneur du moment. Les rapports avec l'Allemagne grossis-

saient ce rassemblement. On commençait à parler de la coalition des têtes couronnées contre le système révolutionnaire; et à un militaire de vingt ans tout sourit à l'espérance de la guerre. Je quittai Chambéry au commencement du mois de mai. Le printemps, la Suisse à traverser ainsi que l'Allemagne, se réunir à un corps d'armée, entrer en campagne, tous les prestiges de la gloire : que de sources de bonheur dans l'âge des illusions ! Comme l'on n'envisageait l'entrée en France que pour le milieu de l'été, je me décidai à faire le voyage de Suisse à pied, afin de mieux jouir des sites que la nature offre dans ce beau pays. Je me mis en route avec M. le chevalier de Bruslard qui a été depuis major général de M. le comte de Frotté dans la Normandie et l'a remplacé après sa mort : il projetait comme moi de se rendre à Worms. La Suisse est trop connue pour que je fasse part à mes lecteurs de mes observations, car j'observais déjà à vingt ans ! Mais avec quels yeux voit-on lorsqu'on est au printemps de la vie, lorsque toutes les puissances de l'âme et de l'imagination se disputent les sensations et les jouissances de la jeunesse de l'homme? Il était difficile, étant à Genève, de ne pas traverser le lac. Je connaissais les ouvrages de Rousseau, mais je n'avais pas encore lu sa *Nouvelle Héloïse!* je me la procurai, et m'embarquai avec elle. Le lecteur, qui n'est pas encore atteint par les glaces de l'âge, pourra concevoir l'effet que produisit cette lecture, faite sur le lac en vue des rochers de La Meilleraie, sur un cœur qui s'ouvre aux sentiments de l'amour.

J'arrivai à Bâle sans être fatigué de ma course pédestre, mais ravi des beaux sites de la Suisse et surtout heureux de me rapprocher de Worms. J'y trouvai mon domestique et mes effets que j'avais fait voyager par les voitures publiques. Cette ville était alors le point central des intelligences du prince de Condé avec la France. La correspondance était active : les intrigants et les traîtres dupaient quelques sujets fidèles et dévoués, en leur portant des rapports inexacts sur sa situation. Ceux-ci transmettaient des espérances, et les Princes étaient trompés.

Deux jours suffirent pour voir toutes les curiosités de Bâle. Nous prîmes le parti, M. de Bruslard et moi, de descendre le Rhin jusqu'à Worms. Nous achetâmes à cet effet un bateau qui nous coûta trente francs. Nous fîmes accord avec un batelier et nous nous livrâmes au courant de ce beau fleuve. Notre première journée se termina au Vieux-Brisach. Nous y arrivâmes de bonne heure et montâmes au château pour avoir le coup d'œil du Neuf-Brisach, place forte française. Nous avions à peine parcouru une partie des remparts lorsqu'un caporal allemand nous joignit, et nous ordonna de le suivre. Arrivés sur la place d'armes, nous trouvâmes le commandant de la citadelle, qui nous demanda en allemand nos noms, d'où nous venions et où nous allions. J'avais appris l'allemand en France; mais l'allemand de Paris n'est pas celui d'outre Rhin, et je ne pus me faire comprendre. M. de Bruslard fut un peu plus heureux, car il nous fit reconnaître pour être officiers français. Cette qualité, que nous envisagions comme notre sauvegarde, changea les traits du commandant autrichien. Nous vîmes la fureur se peindre sur son visage; il nous menaça du schlaguen (coups de bâton) si nous ne lui confessions le motif de notre visite de la forteresse. Il nous dit que nous étions des espions envoyés pour corrompre la garnison, et il ordonna qu'on nous conduisît en prison. Les gestes menaçants de l'Autrichien nous avaient fait comprendre les épithètes saillantes répandues dans le discours véhément qu'il prononçait avec la volubilité de la colère et de la satisfaction d'arrêter deux révolutionnaires. Très-inquiets sur le sort qui nous attendait, nous réunîmes toute notre science, et, moitié en allemand, moitié en français, nous prononçâmes les mots *prince de Condé, Worms*. Je montrai mon passe-port visé à Genève par le baron de Castelnau, envoyé du roi. Quoiqu'écrit en français, l'officier allemand finit par y lire les mots *prince de Condé, Worms*. Il nous demanda si nous étions des royalistes, et, sur le *ya* affirmatif, sa figure devint riante et même affable. Il se confondit en excuses de nous avoir pris pour des pro

pagandistes. Il nous dit qu'il avait ordre de surveiller scrupuleusement tous les Français dont on devait se méfier, en raison des émissaires que les factieux envoyaient en pays étranger pour corrompre l'opinion. Le motif de sa méprise était trop conforme à nos sentiments, pour que nous ne fussions pas très-portés à accueillir son repentir. Nous portâmes même l'oubli des injures jusqu'à l'inviter à souper; mais il craignit sans doute de se compromettre et il refusa. Il eut l'honnêteté de viser nos passe-ports, et d'y ajouter une recommandation particulière pour les commandants des postes que nous devions rencontrer, et qui avaient tous le même ordre en vertu duquel il nous avait questionné. Cette attention nous fut très-utile, car la rive droite du Rhin était occupée par des cantonnemens autrichiens dont les commandants paraissaient tout aussi disposés que celui du Vieux-Brisach à repousser du territoire allemand les principes de la révolution. Grâce au visa nous ne reçûmes que des honnêtetés à Kehl, à Philisbourg, à Manheim. Nous arrivâmes à Worms sans accident, quoique la navigation du Rhin ne soit pas sans danger pour une frêle embarcation faite de trois planches, une de cale et deux de bordages. Au moment de notre débarquement nous vendîmes notre bateau à peu près ce qu'il nous avait coûté.

Mon premier soin fut de me faire présenter à monseigneur le prince de Condé, aux ducs de Bourbon et d'Enghien. Je fus inscrit sur la liste d'honneur : j'étais le soixantième. Cette liste fut bientôt portée à cent, et telle était l'exaltation du moment que parvenue à ce nombre de cent, la liste fut fermée, et nous déclarâmes, à l'unanimité, déshonoré et indigne de servir le roi, tout ce qui n'était pas inscrit sur ce contrôle sacré dont nous prîmes tous une copie en forme légale. Je me rappelle, en gémissant sur cette exaltation qui produit souvent des résultats fâcheux, et qu'on blâme dès que le raisonnement a repris son équilibre, que nous ne voulûmes pas admettre le colonel du régiment de la Reine cavalerie, qui se présenta le 101e ou 102e. Les officiers de son corps qui avaient passé avant lui partagèrent notre

rigueur à son égard. Ce brave militaire fut obligé de quitter Worms et d'aller à Manheim. Les cent preux s'organisèrent; et l'empereur d'Autriche ayant défendu les rassemblements armés, nous nous contentions de nous exercer aux manœuvres de cavalerie, car nous étions tous montés. On établit seulement une garde de sûreté au château que les princes occupaient, mais nous n'avions pour armes que nos sabres et nos pistolets. Malgré cette précaution, il eût été facile d'enlever toute la famille de Condé. Nous n'eussions pu empêcher une surprise, ne gardant pas militairement la place qui est ouverte, ni les dehors qui sont boisés. Il faut attribuer l'heureuse négligence de ce coup d'État à la crainte que pouvait avoir le gouvernement français de provoquer les hostilités.

Le prince de Condé demandait avec instance la formation de corps réguliers; mais ni l'empereur d'Allemagne, ni aucun souverain faisant partie de l'Empire, ne voulaient se compromettre vis-à-vis du gouvernement français, en autorisant l'organisation des corps à cocarde blanche sur leur territoire. Ils étaient aussi arrêtés sans doute par la crainte que cet acte ne fût considéré comme une déclaration de guerre. Le prince de Rohan, évêque de Strasbourg et prince d'Ettenheim, fut le seul qui autorisa la levée d'une légion qui fut mise sous les ordres du vicomte de Mirabeau; mais encore avec la condition expresse que ce corps serait sans uniforme et sans armes. On fit des recrues allemandes, car il y avait peu de déserteurs français; mais ces soldats, destinés à soutenir les intérêts des rois et à reconquérir la couronne de saint Louis, commandés par l'héritier du nom et de la gloire du grand Condé, étaient armés de bâtons qui servaient à les exercer au maniement des armes, qu'on devait un jour leur confier pour la plus noble et la plus sainte des entreprises!

Monseigneur, comte d'Artois, arriva à Coblentz dans l'été, et réunit autour de lui une partie de l'émigration qui, dès ce moment, se divisa sur trois points : Bruxelles, Coblentz, Worms. Les ducs d'Angoulême et de Berry, qui étaient restés

à Turin auprès du roi de Sardaigne, leur oncle, ne tardèrent pas à se réunir à leur auguste père.

Coblentz devint le point central des opérations de ce qu'on appelait alors la contre-révolution. Le marquis de Laqueuille, mon oncle, fut nommé ministre des princes près l'archiduchesse des Pays-Bas, résidante à Bruxelles. Il fut chargé de correspondre avec l'intérieur de la France, de fomenter l'émigration; de recevoir, de cantonner, d'organiser, ensuite d'armer les émigrés, lorsque l'autorisation en fut donnée par les souverains coalisés. A raison de ces grands intérêts de la cause royale qui lui furent confiés par les princes français, Louis XVI daigna lui permettre des relations directes et secrètes avec lui.

Dès que le marquis de Laqueuille eut reçu sa commission, il m'appela auprès de lui. Je fus le joindre dans le mois de juillet 1791.

N'est-ce pas le moment de faire quelques réflexions sur cette combinaison d'État, ce calcul du moment nommé *émigration?* Mon oncle, plus qu'aucun autre agent des princes, fut spécialement chargé de l'exécution de cette mesure. Il a obéi à l'ordre des princes ses chefs, Louis XVIII alors MONSIEUR, et de son frère, Monseigneur, comte d'Artois; il fit des appels à la noblesse française : elle y a répondu, et il a, dès le principe, été en butte aux effets des espérances trompées, des combinaisons déçues, des résultats imprévus : il a tout supporté en silence et s'est répondu à lui-même : « J'ai obéi, j'ai fait mon devoir. »

Pour provoquer cette émigration, indépendamment des moyens que fournissaient les divers systèmes de terreur du gouvernement d'alors, il fallait faire naître des espérances. Chaque courrier apportait au marquis de Laqueuille des bulletins de Coblentz. Les souverains se coalisaient. Leurs troupes se mettaient en marche : on désignait les jours de départ, le nombre et la direction des colonnes, etc , etc. J'ai été envoyé à Ostende, et j'y suis resté six semaines à attendre l'arrivée de la flotte russe portant les contingents de l'armée d'opération que fournissait l'empereur. J'avais ordre d'en-

voyer un courrier à Coblentz dès que la flotte serait signalée et de porter moi-même la nouvelle du débarquement, lorsqu'il serait effectué. Je passai ces six semaines une longue-vue à la main; et je quittai Ostende sans avoir rien laissé à l'horizon qui annonçât une flotte russe. Pendant ce temps, on ne manquait pas de dire à Bruxelles : On a envoyé un aide de camp à Ostende pour avertir de l'arrivée des Russes; la nouvelle du départ de la flotte est donc officielle, etc., etc. Cette nouvelle se communiquait à toute l'émigration, qui la répandait en France : Vous n'arriverez pas à temps, ajoutait-on dans les correspondances; vous serez déshonorés, si vous ne venez pas; vos enfants ne seront jamais rien; et chacun de se hâter de quitter ses foyers pour accourir dans les rangs de l'honneur. Ainsi qu'à la deuxième croisade, sous Louis VII, on envoyait des quenouilles et des fuseaux aux gentilshommes qui hésitaient à quitter leur manoir pour aller sur le Rhin. On arrivait, on trouvait effectivement de l'honneur, mais pas de rangs formés. De là, les murmures, les mécontentements, et contre qui? Contre l'intermédiaire de la fausseté des cabinets, de la loyauté des princes, abusés eux-mêmes avec les soutiens naturels de la cause royale.

L'émigration n'a pas été, généralement parlant, produite par des impulsions particulières; elle fut le résultat de cette obéissance passive et aveugle envers le Prince, qu'on inculquait jadis dans l'esprit de la jeunesse. Le roi était prisonnier à Paris : les princes, alors à Coblentz, parlèrent en son nom. Émigrés les premiers, ils appelèrent à l'émigration les sujets fidèles : les accents du vieil honneur français se firent entendre, et vingt-un mille Français, dont douze mille nobles, répondirent à l'appel des petits-fils d'Henri IV, et donnèrent un grand exemple de soumission. C'est sur les pas, c'est à la voix de Louis XVIII, que ces nouveaux croisés ont quitté la France; c'est pour le suivre qu'ils ont abandonné patrie, fortune, famille, bonheur de la vie; c'est à Louis XVIII qu'ils ont fait ces sacrifices. Par leurs soins, par leurs travaux peut-être, le pavillon blanc flotte aux Tuileries : ce sont ces missionnaires de la légitimité, répandus sur la sur-

face de la France, qui ont fait connaître les vertus de nos princes à ces Français, nés depuis la révolution, qui n'avaient que la tradition historique de la famille des Bourbons; ce sont eux qui ont préparé les esprits à la recevoir comme devant être le sauveur de la France. Au jour du succès, de tels services ne peuvent être méconnus! Cependant tous les ministres qui se sont succédé depuis la Restauration ont pris pour devise, *Oubli des services,* et pour principe de conduite, *Ingratitude.* Louis, *le chef des émigrés,* est sur le trône de Louis le Martyr, et la fidélité, le dévouement des émigrés est, sous son règne, un crime irrémissible qu'ils expient par des injustices, par la misère, et on pourrait dire par l'humiliation, suite des outrages dont on les abreuve depuis la Restauration!!!

L'émigration était-elle politique? Cette question serait à résoudre si les événements n'avaient pas démontré à l'évidence la fausseté de cette mesure que l'on croyait conservatrice de la monarchie. S'éloigner du trône pour soutenir le trône, sortir de France pour reconquérir la France, s'enlever son influence pour se servir de cette influence, voilà des fautes impardonnables, et que l'histoire doit juger avec toute sa sévérité. On répond qu'on aurait égorgé tous les nobles. *Oui*, peut-être, s'ils fussent restés isolés; mais quelle devait être la conduite de la noblesse française dans ce premier moment de troubles et de subversion qui était dirigé particulièrement contre elle? Profiter de l'influence qu'elle avait encore. Il n'est aucun gentilhomme, habitant sa terre, qui n'eût pu disposer d'une masse plus ou moins considérable de ses vassaux qui n'étaient pas encore démoralisés par l'oubli des principes religieux, et qu'on n'avait pas à cette époque attachés à la révolution par le partage des biens de leur seigneur. Encore imbus de ce respect et de cet attachement qui se perpétuaient dans les familles, les vassaux eussent pris, sans aucun doute, eussent soutenu le parti de leurs seigneurs, et chaque province eût pu présenter une opposition armée plus ou moins considérable aux maximes désorganisatrices. Cette force, couvrant la France, eût balancé et même para-

lysé les effets des révolutionnaires. Les princes, au lieu de sortir de France, eussent dû se retirer dans différentes provinces, et se mettre à la tête des rassemblements provinciaux. Cette mesure était une guerre civile, il est vrai ; mais l'émigration en a-t-elle préservé nos provinces? N'en était-elle pas l'organisation? Une prise d'armes de cette nature eût étouffé la révolution dès son principe, eût sauvé le roi, la monarchie et eût empêché les désastres qui ont assailli la France. L'armée eût été au moins divisée dans sa défection; et si des corps entiers ont quitté la France pour suivre les princes à l'étranger, il est permis de croire qu'une plus grande partie eût accouru au panache de Henri IV, si on l'eût vu flotter sur divers points de la France, que cinq princes, Monsieur, Monseigneur, comte d'Artois, Monseigneur le prince de Condé, le duc de Bourbon, le duc d'Enghien, pouvaient se partager. La décision produit la décision, l'héroïsme amène l'héroïsme. Que de crimes Louis XVI eût épargnés, que de sang il eût empêché de couler, s'il eût défendu sa couronne, et s'il eût préféré la mort sur le champ de bataille à la mort sur un échafaud! Ombre magnanime d'Enghien, ombre des milliers de victimes de la résignation d'un chrétien, sortez de vos tombeaux, et prouvez que cette résignation n'est pas une vertu dans le cœur des rois!

Après avoir montré la noblesse fidèle, depuis le principe de la monarchie jusqu'à l'époque de la révolution, nous la voyons de nos jours digne de la vertu de ses aïeux et toujours guidée par ce mot *honneur* qui renferme tout pour elle. Cédant à l'impulsion du moment, elle s'élance, sans calculs, vers les rives du Rhin, et se rallie sous l'oriflamme portant pour inscription *Dieu et le Roi*. Après avoir éprouvé tous les revers de l'infortune, toutes les vicissitudes du malheur, elle revient sur le sol natal, riche d'actions héroïques, mais dépouillée de tous ses biens; elle se présente enfin écartant les passions, et marchant d'un pas ferme vers l'immortalité par l'oubli des sacrifices qu'elle a faits pour le trône. Nous la voyns, guidée par une résignation au-dessus de tout éloge, abandonner non-seulement l'espoir de laisser encore

à ses enfans le champ de ses aïeux, mais encore oublier les droits qu'elle a acquis à l'affection particulière que S. M. porte à ses sujets fidèles, si cette affection peut servir d'aliments à l'envie et à la haine de ses ennemis.

Si l'émigration n'a pas été une mesure politique, ne craignons pas de le répéter : Qu'elle est belle, qu'elle est respectable cette impulsion qui porte une masse d'individus, tous propriétaires, la plupart chefs de famille, jouissant des aisances de la vie, à abandonner tout ce qui constitue les jouissances et le bonheur, pour défendre la monarchie, pour obéir aux ordres des princes qui faisaient un appel à leur fidélité et à leur valeur ! L'ambition a pu influer sur le départ de l'homme de cœur, de l'homme comblé des faveurs du monarque et qui devait retrouver à Coblentz les éléments qu'il laissait à Versailles ; mais ce gentilhomme de province, inconnu du roi, étranger à tout ce qui émane de ses bontés particulières, qui, après avoir vendu sa récolte, abandonne sa femme, ses enfants, laisse ses plus chers intérêts, et part à pied du fond de la Bretagne, ou du centre des montagnes d'Auvergne pour aller prendre le mousquet et faire en Allemagne le métier de soldat, sans perspective, sans songer à une récompense qui, même étant obtenue, serait toujours hors de proportion avec ses sacrifices : il y a dans ce mouvement ce qu'on appelle le sublime idéal. Pour prix de ce dévouement qu'avez-vous reçu, nobles victime de la fidélité? Dans l'étranger : humiliation, dédains, jalousie, privations de toute espèce ; et dans votre patrie, après que l'objet de vos vœux a été rendu à votre amour, vous avez dû donner de nouvelles preuves d'une résignation héroïque, en couvrant du voile de l'oubli le meurtre de vos parents, la spoliation de votre fortune, et jusqu'aux droits que vous avez acquis par vos services à la reconnaissance du monarque. Si l'injustice des hommes vous poursuit, braves émigrés, au moins avez-vous la consolation de trouver dans votre âme cette satisfaction, seule récompense qui vous soit accordée, et qui est hors de l'atteinte du pouvoir.

Mais revenons à Bruxelles et aux importants travaux qui

étaient confiés au marquis de Laqueuille. Non-seulement les émigrés accouraient de toutes les parties de la France pour soutenir les intérêts du roi, mais les provinces envoyaient des députés pour offrir et demander de s'organiser. La Normandie et la Bretagne présentèrent des plans vastes et bien combinés dans leur ensemble et dans leurs détails. M. le comte d'Hérisy eut le commandement de la Normandie, M. de la Rouerie eut la direction de la Bretagne, et voilà le principe de la Vendée. Les difficultés que cette guerre a fait éprouver aux divers gouvernements révolutionnaires qui se sont succédé en France, appuient mieux qu'aucun raisonnement ce que nous avons dit sur l'émigration.

L'archiduchesse des Pays-Bas mettait les plus grands obstacles à la réunion des Français émigrés. Le marquis de Laqueuille parvint enfin, vers le commencement de l'année 1792, à former le cantonnement d'Ath, dont le commandement fut donné au comte de La Châtre, fait duc depuis la Restauration. Tous les gentilshommes qui voulurent servir dans l'infanterie y furent envoyés; ceux qui se destinaient pour la cavalerie furent placés à Alost. On obtint la permission d'acheter des armes; et les princes soldèrent, à raison de quarante-cinq francs par mois, les émigrés qui n'avaient pas de ressources. Le nombre en était déjà considérable.

Les achats d'armes, de munitions de guerre, la solde des émigrés, la formation des corps qui devaient composer l'armée des princes, nécessitaient des frais considérables; et les Puissances ne fournissaient rien aux princes français. Ils durent recourir à des emprunts; mais les événements qui se passaient en France nuisaient à leur crédit. Je fus chargé de négocier en Hollande un emprunt de deux millions. Je me rendis, au mois de mars 1792, à Rotterdam et à Amsterdam. M. le comte de Metternich, ministre de l'empereur d'Allemagne dans les Pays-Bas, me remit le cautionnement de son souverain pour cette somme. Je fus assez heureux de pouvoir terminer cette négociation en quinze jours avec MM. Cohen d'Amsterdam et Osy de Rotterdam, et à un intérêt d'un pour cent au-dessous de celui qu'on exigeait de l'empereur d'Alle-

magne pour l'emprunt qu'il faisait pour son propre compte aussi en Hollande.

La signature des princes français, le cautionnement de l'empereur, me paraissaient suffisants pour satisfaire aux sûretés du remboursement de deux millions, mais les prêteurs jugeaient que des cautions de moins haute considération étaient une garantie plus solide de leurs fonds; en conséquence, ils me demandèrent la signature du marquis de Laqueuille. Mon âge m'excluait de la validité de caution personnelle pour cet emprunt des princes, et je regrettai sincèrement d'être privé par les lois de cette preuve de mon entier dévouement pour la cause qu'ils soutenaient. Par la signature du marquis de Laqueuille, les biens de ma famille du côté maternel furent engagés; les résultats de ce cautionnement ont été des prises de corps lancées contre le marquis de Laqueuille à l'échéance des paiements. Il eût été mis en prison à Munster, dernier lieu de sa résidence d'émigration, si S. M. Louis XVIII, alors à Mittau, n'eût trouvé moyen d'envoyer des à-compte aux prêteurs. Rentré en France, mon oncle a dû prendre des mesures pour que cette signature ne compromît pas les biens non vendus de sa famille : le paiement définitif de cette somme de deux millions n'a été terminé, je crois, que par l'effet de la loi du 14 décembre 1814, qui accorde des fonds pour le paiement des dettes du roi et des princes à l'étranger.

Cette somme de 2,000,000 fr. était payable par termes de 500,000 fr., intérêt en dedans, et à des époques déterminées et rapprochées. La négociation terminée, les prêteurs m'offrirent, suivant l'usage, un pot-de-vin; il était de 12,000 fr. Je crus devoir refuser cette somme et la faire porter en diminution des intérêts que les princes avaient à payer. Je me rendis de suite à Coblentz pour porter le traité à leurs Altesses Royales qui daignèrent me témoigner leur satisfaction de la promptitude de l'opération dont j'avais été chargé, et qui n'avait pas été sans difficulté par l'effet de l'emprunt de l'empereur d'Allemagne qui aurait dû avoir la priorité sur celui dont il se faisait caution. Elles voulurent bien aussi donner des éloges à mon désintéressement. Le lecteur partagera la

joie que j'éprouvai de la réussite complète de cette négociation et des marques d'approbation que j'en reçus des princes français. Il faut beaucoup moins que cela à vingt et un ans pour éprouver *un moment de grand bonheur*, et même pour être content de soi.

Ce fut à peu près à cette époque que le marquis de Laqueuille fut prévenu de Paris qu'un nommé Leblanc était envoyé à Coblentz avec la mission d'empoisonner les princes. Il portait avec lui le poison connu sous le nom d'*aqua tofana*. Son signalement était joint à l'avis. La maladresse que mit le chargé de la police à Coblentz, dans les interrogations qui furent faites à Leblanc, au moment de son arrivée, lui firent juger que sa mission était découverte : il s'évada.

Dans le mois de juin, le marquis de Laqueuille reçut, par un courrier secret, une lettre en chiffres du roi Louis XVI, écrite de sa main. S. M. lui faisait part du projet, qu'elle avait conçu et arrêté, de faire sortir de France le Dauphin. Elle chargeait mon oncle de cette opération importante : entrant dans tous les détails des moyens d'évasion, le roi prescrivait au marquis de Laqueuille de se trouver à Paris à un jour que S. M. devait fixer. Il lui recommandait d'arriver à une heure déterminée, de se rendre à l'instant aux Tuileries; lui désignait la porte par laquelle il devait entrer dans les appartements de la reine, lui signalait la personne qu'il devait trouver à la porte des appartements; il lui donnait le signe de reconnaissance. Un affidé devait conduire mon oncle dans la chambre où il trouverait le dauphin, le roi, et son auguste épouse, qui lui remettraient le dépôt précieux qu'ils confiaient à ses soins, avec ordre positif de ne le pas quitter tout le temps que les circonstances politiques le retiendraient hors de France. Le marquis de Laqueuille ne devait rester que deux heures à Paris. Il lui était ordonné de voyager en cabriolet, sous les dehors les plus simples, de n'amener qu'une seule personne avec lui, et point de domestique. Il devait faire connaître au roi la personne de toute confiance qu'il amènerait, et en avoir l'assentiment de S. M. Arrivé sur le territoire étranger, par les Pays-Bas autrichiens,

après avoir traversé la France avec la plus grande rapidité, le marquis de Laqueuille devait annoncer officiellement aux puissances et aux princes l'évasion du Dauphin, et se rendre de suite à Coblentz auprès de ces derniers. Le roi accordait l'ordre du Saint-Esprit au marquis de Laqueuille, et lui ordonnait de s'en décorer dès qu'il serait hors de France.

Le marquis de Laqueuille me choisit pour l'accompagner dans cette honorable mission. Il proposa son choix à S. M., et elle daigna y donner son consentement.

Ayant ordre de nous tenir prêts à partir au premier avis qui devait être très-rapproché, je fus chargé par mon oncle des préparatifs du voyage, qui furent bientôt combinés, devant voyager comme de simples particuliers. Je pris pour mon oncle un passe-port sous le nom supposé d'un négociant de Bruxelles, allant à Paris chercher son neveu dont l'âge était conforme à celui du Dauphin. Cent soixante heures suffisaient pour l'exécution entière de ce projet; car en cinquante ou soixante heures on peut parcourir l'espace de Paris à Mons. Dans la supposition même de la découverte du départ de l'héritier du trône, quelques heures d'avance que nous pouvions espérer d'avoir, ôtaient toutes chances de nous atteindre.

Tout était disposé : nous attendions avec impatience l'arrivée du courrier qui devait porter l'ordre du départ. Ce courrier arriva enfin; mais une dépêche, aussi de la main de S. M., et écrite en chiffres, annonçait au marquis de Laqueuille, qu'elle avait confié son projet à des personnes sur le dévouement desquelles elle pouvait compter; que les observations qu'on lui avait faites l'avaient fait changer de projet, et qu'elle y renonçait. Le marquis de Laqueuille profita des moyens secrets qu'il avait pour correspondre avec le roi, pour lui faire sentir combien le plan conçu par lui était utile au bonheur de la France. Il suppliait S. M. de revenir sur sa dernière décision, et lui demandait de l'autoriser à prendre les moyens pour enlever, non-seulement le Dauphin, mais la famille royale entière, aux projets coupables des révolutionnaires. Le roi ne lui répondit pas sur cet objet; nous

n'eûmes donc que des regrets à concentrer, au lieu de nobles dangers à courir.

M. le chevalier de Fergues, maintenant en retraite, après avoir été prévôt à Reims en 1816, et moi, sommes les seules personnes qui avons vu les lettres du roi, et connu ce projet dont le marquis de Laqueuille ne fit part aux princes qu'après que l'exécution fut défendue. Des motifs de prudence, pour éviter toutes chances de la découverte de ce plan, devaient être les seuls qui avaient déterminé le roi à défendre au marquis de Laqueuille d'en donner connaissance au cabinet des princes dont il était la personne de confiance; le baron de Breteuil, résidant à Bruxelles, qui était le chargé des affaires du roi près les puissances, ignorait ce plan de Louis XVI.

Le plan du roi prouve incontestablement que, dès le mois de juin 1792, ce malheureux monarque avait pressenti les effets de la secousse qu'il n'avait pas su prévenir et qu'il aurait pu arrêter. Il prouve aussi qu'il voyait déjà la subversion qu'il allait en résulter. Il prouve aussi que le roi, livré à sa seule impulsion, eût développé un caractère différent de celui qui l'a entraîné, lui et la France, à une perte funeste, comme par un mouvement irrésistible; mais l'habitude qu'on donne aux princes, dès leur première éducation, de ne rien faire que par des conseils, les détourne de toute décision provenant de leur propre mouvement, et les empêche presque toujours de se livrer à leur sentiment personnel.

Les princes étaient cependant parvenus à persuader aux souverains qu'il était de leur intérêt d'arrêter les progrès de l'impulsion révolutionnaire. L'Autriche et la Prusse s'étaient coalisées aux conférences de Pilnitz, et avaient mis en mouvement deux armées qui devaient opérer avec celles que les princes rassemblaient.

Les hostilités avaient commencé au printemps sur la frontière de la Flandre. M. de Beaulieu, avec trois mille hommes, avait obtenu au début de sa campagne un grand succès en battant l'armée de Custines forte de dix mille hom

mes, et en pénétrant jusque dans les camps français en arrière de Valenciennes. Je fus envoyé, par ordre de monseigneur, comte d'Artois, pour complimenter M. de Beaulieu sur cette première victoire qui paraissait en présager beaucoup d'autres. « J'ai une fleur de lis dans mes armes, j'en ai trois « dans le cœur, » me répondit ce général autrichien après avoir lu la lettre que je lui remis de la part du prince. « Ne « croyez pas, ajouta-t-il, que nous battions toujours. On « adopte un faux système : trois coups de canon ont suffi « pour mettre en déroute une armée de dix mille hommes « nouvellement formée, commandée par des officiers nou- « veaux en qui les soldats n'ont pas de confiance. Si j'avais « vingt-cinq mille hommes, je serais dans huit jours à Paris, « en profitant de la terreur qu'a inspirée le premier com- « bat; mais avec trois mille hommes je ne puis que défen- « dre la frontière. J'habituerai les Français au feu : je les « formerai à la guerre et je leur apprendrai à nous battre; « ce qui ne tardera pas, si l'Empereur ne m'envoie pas de « puissants renforts. Je vous le répète, avec vingt-cinq mille « hommes, j'irais aujourd'hui encore facilement à Paris; « dans un mois ils ne suffiront pas pour défendre les Pays- « Bas. » M. de Beaulieu jugeait mieux les Français que ne faisaient les souverains. Quelle justesse dans son pronostic!

Il fut arrêté d'attaquer la France sur trois points et de pénétrer dans l'intérieur par la Flandre, la Champagne et l'Alsace ; mais l'armée du centre était seule destinée à aller sur Paris, pendant que les deux autres corps feraient diversion en attaquant les places fortes. Ce que l'émigration avait fourni fut aussi divisé en trois corps attachés à chacune des armées. Le duc de Bourbon eut le commandement du corps de Flandre, fort de quatre mille hommes ; le prince de Condé eut sous ses ordres celui de l'Alsace, fort de cinq mille hommes; et les princes avec douze mille hommes, dont neuf mille de cavalerie, furent destinés pour l'armée du centre. Ces vingt-et-un mille hommes, réunis en un seul corps, animés d'un esprit d'enthousiasme qui ne peut se définir, eussent été d'une conséquence majeure dans une opération dont

l'opinion était le mobile principal. L'effet de cette opinion eût pu même être décisif sur l'armée républicaine encore flottante entre le devoir et l'insoumission. Les soldats eussent hésité sans doute à combattre leurs officiers, si toutefois ils n'avaient été entraînés par leur exemple ; mais l'on prétexta l'utilité de présenter sur plusieurs points l'oriflamme de la fidélité. Parmi ces douze mille hommes, qui composaient l'armée du centre, on ne comptait que trois régiments de troupes de ligne : *Berwick infanterie*, *Royal-allemand* et les *hussards de Saxe cavalerie*. Le surplus était formé des gardes du corps et des organisations de la noblesse divisée par provinces, organisation qui eût pu être funeste si la guerre eût été sanglante. On remarquait, parmi les corps formant cette superbe cavalerie, la coalition d'Auvergne, forte de quatre cent cinquante gentilshommes montés avec un choix qui étonna les étrangers. C'était la réunion la plus considérable : le marquis de Laqueuille avait l'honneur de la commander.

Les différents corps furent rendus à leur destination respective dans le mois de juillet : le roi de Prusse commandait l'armée du centre ; il avait sous lui le duc de Brunswick. Il arriva à Coblentz dans le mois d'août, et, après avoir passé la revue du corps sous les ordres des princes, l'armée coalisée se mit en mouvement.

L'armée des princes manquait d'artillerie, ils n'avaient été autorisés qu'à se procurer des pièces du plus faible calibre. Douze canons de trois livres de balles formaient le parc. Ces pièces étaient servies par les officiers d'artillerie qui avaient émigré, faisant le service de simples canonniers.

La marche rétrograde que la monarchie a faite depuis la Restauration, nous rappelle une anecdote précieuse pour l'histoire.

La veille du jour où les princes partirent de Coblentz pour entrer en campagne, j'accompagnai le marquis de Laqueuille chez M. de Calonne. Nous y trouvâmes le marquis de Vaudreuil, mort en 1819 gouverneur du Louvre. La conversation s'engagea sur le mouvement en avant, désiré depuis si long-

temps. « Enfin, dit le marquis de Laqueuille, avec la cha-
« leur de sentiment qui l'animait pour la cause des Bour-
« bons, nous montons à cheval, nous serons à Paris sous
« peu de jours, le roi sera délivré et la révolution finira. »
M. de Calonne répondit : « Oui, nous monterons à cheval,
« nous battrons indubitablement Dumouriez, si on l'attaque,
« car nous sommes supérieurs en forces ; nous délivrerons
« le roi, mais la révolution ne finira qu'avec la vie du ré-
« gent. » — Le marquis de Laqueuille fit des observations sur la conclusion de M. de Calonne qui reprit ainsi. « Je l'ai
« vu aux Notables : j'étais de son bureau à l'assemblée des
« États généraux ; il voit mal les intérêts de la monarchie, il
« s'égare sur les suites d'un changement dans les lois fon-
« damentales de l'État ; je vous le répète, la révolution ne
« finira qu'avec lui. » — Cette conversation est de 1792, et nous écrivons en 1819 !!!

Les détails de cette campagne infructueuse sont assez connus : mon but n'est pas de la relater de nouveau, j'en ferai ressortir quelques circonstances qui tiennent plus à la politique qu'à la guerre, et qui peuvent être utiles à l'histoire.

Ce fut au camp de Stadbredimus, la veille de l'entrée en France, que Monsieur prit le titre de régent de France. Il avait eu beaucoup de peine à faire convenir les souverains à le reconnaître en cette qualité. M. le baron de Breteuil y avait mis des entraves qu'il ne leva qu'au moment de l'emprisonnement de Louis XVI. Cependant les puissances avaient accrédité des ambassadeurs auprès des princes ; ils les suivirent pendant la campagne.

Le début de cette campagne se fit avec peu de précautions à l'armée des princes, et peu de connaissance de l'art de la guerre de la part des républicains. Les princes restèrent trois jours à Stadbredimus, et ce ne fut que le deuxième qu'on s'aperçut que le château, qui leur servait de quartier général, n'était pas couvert du côté de l'ennemi. Cinquante hommes déterminés eussent pu forcer leur garde et les enlever avant que le camp, qui était à un quart de lieue en

arrière, en pût être instruit. Après quarante-huit heures, on plaça enfin un poste pour empêcher toute surprise.

Ce fut dans les premiers jours d'août qu'on mit le pied sur le territoire français : l'on ne peut s'empêcher de remarquer que les paysans fuyaient à l'approche de l'armée; que les villages étaient abandonnés, excepté par les vieillards et quelques femmes qui ne témoignaient aucune allégresse en nous voyant. Il est vrai qu'on avait répandu sur le compte des émigrés des bruits alarmants que leurs procédés humains et leur discipline ne purent faire évanouir.

L'armée des princes fut particulièrement destinée au siége de Thionville, pendant que les corps prussiens et autrichiens marchaient sur Verdun, après s'être emparés de Longwy. Cette destination sur les derrières de l'armée contraria le désir de leurs Altesses Royales. Elles auraient voulu être aux avant-postes de l'armée qui pénétrait dans le cœur de la France. Mais la politique astucieuse et fausse des coalisés ne s'accordait pas avec l'élan qui portait les princes à aller au plus vite délivrer leur frère infortuné.

Une division autrichienne fut destinée à coopérer, avec les princes, à la prise de Thionville qui était défendu par le général Wimpffen. On mit en batterie sur la hauteur de la Tuilerie les pièces qui formaient le parc de l'armée des princes, et l'on put dès lors se douter qu'on ne voulait pas attaquer sérieusement cette place forte, puisqu'on ne forma pas de ligne de circonvallation, et qu'on n'ouvrit pas de tranchée. Des intelligences furent établies entre les princes et le général Wimpffen; mais ce dernier voulut, avant de rendre la place, soutenir au moins l'apparence d'une attaque, afin de couvrir son honneur militaire. Ce siége ne fut qu'un blocus encore mal établi. Je signalerai, comme une mystification politique, une attaque de nuit faite avec quatre pièces de quatre, mises en batterie à Barbette, et qui tirèrent depuis minuit jusqu'à trois heures du matin sur la place, pendant que le maréchal de Castries, qui avait passé la Sarre, canonnait, avec deux pièces de quatre aussi, l'ouvrage à corne opposé au côté que les Autrichiens étaient censés

attaquer. Pendant cette ridicule démonstration, une brigade de l'armée des princes s'était avancée jusque sur le glacis de Thionville. On avait fait croire à leurs Altesses Royales qu'on leur ouvrirait une porte; mais cette porte ne fut pas ouverte, et, par un hasard inouï, les assiégés n'aperçurent pas cette troupe qui resta sur le glacis tout le temps que dura la canonnade, et qu'un miracle sauva, car on oublia de leur envoyer l'ordre de se retirer. Cette ridicule démonstration d'attaque, contre une place régulièrement fortifiée et l'une des plus fortes des frontières, n'eut d'autre résultat que de faire enlever le bras au prince de Waldeck. Elle fit pressentir la perfidie qui présidait alors les conseils des cabinets. Ce fut à la suite de cette vaine tentative, et après avoir connu l'erreur d'une intelligence dans la place, qu'on parut songer à une attaque en règle; on envoya aux princes une pièce de vingt-quatre, prise de l'arsenal de Longwy!! Cette pièce fut mise en batterie au bord du bois de la Tuilerie. Cet envoi, vraiment dérisoire, vint à l'appui des conjectures que les gens sensés formaient, depuis longtemps, sur le principe qui dirigeait les opérations de la guerre.

Les princes sollicitaient vivement d'être réunis au corps d'armée qui marchait vers le centre de la France. Verdun s'était rendu, l'armée austro-prussienne allait déboucher dans les plaines de Champagne qui étaient le point où la lutte devait se décider. C'était là que Dumouriez devait arrêter les progrès de l'armée envahissante. Il l'avait annoncé à son gouvernement: un renfort de neuf mille hommes d'excellente cavalerie était chose fort essentielle pour l'armée alliée; et c'est sans doute à cette considération que les princes durent l'autorisation de joindre l'armée avec la cavalerie seulement. L'infanterie devait rester devant Thionville, pour participer au siége qu'on assurait toujours devoir se poursuivre avec vigueur.

Cette séparation de l'armée émigrée du centre, le départ des princes avec la cavalerie, produisirent, sur le corps d'infanterie, un mécontentement qui [eût été porté jusqu'à l'in-

subordination (que j'appellerai ici impulsion d'honneur, car ce principe en était le seul motif), si les princes n'eussent promis de faire tous leurs efforts, auprès du roi de Prusse, pour obtenir la réunion des deux corps.

La marche de la cavalerie fut rapide jusqu'à Verdun où elle fut mise en ligne d'opération. Dumouriez s'était retranché dans la position des Islettes pour couvrir Châlons et le chemin de Paris. Le quartier-général des princes fut établi à Somme-Suippes; celui du roi de Prusse était au château de Dampierre. On avait reconnu la position de l'armée française : elle avait été jugée difficile à enlever, ce qui fit retarder longtemps le projet d'attaque. Il paraît même qu'on eut un moment le projet de la tourner, en prenant la direction de Reims; mais dans un conseil auquel furent appelés les princes et quelques-uns de leurs généraux, il fut décidé qu'on enlèverait cette position de vive force. Les princes réclamèrent, comme le poste le plus périlleux, l'attaque de la batterie de droite. Le jour était fixé pour cette affaire qui devait décider du sort de la campagne et ouvrir aux alliés le chemin de Paris, s'ils obtenaient la victoire qui ne paraissait pas douteuse.

Si je me suis interdit tout détail militaire, je ne puis omettre une circonstance qui se rattache à la politique du moment et qui en fera peut-être connaître le nœud. Le prince royal, ou le prince Louis de Prusse (je ne puis me rappeler lequel des deux), était venu dîner avec les princes le surlendemain du conseil dans lequel on avait décidé la bataille. Il s'était retardé et ne put partir qu'à la nuit close. Il ne connaissait pas les chemins; on lui donna un guide que je relevai à son passage à Somme-Tourbe occupé par la coalition d'Auvergne. Il était une heure du matin, lorsque nous arrivâmes au château de Dampierre. Je prenais congé du prince, lorsqu'il me dit : « Monsieur l'aide de camp, vous « devez être fatigué : reposez-vous un moment; je dois aller « visiter les avant-postes à la pointe du jour, vous m'accom- « pagnerez : je vous ferai voir en détail la position de l'ar- « mée républicaine. Les princes seront bien aises d'en avoir

« le rapport que vous pourrez leur faire. » Nous montâmes à cheval à trois heures du matin. Le prince parcourut toute la ligne de l'armée française; elle était trop éteudue, ce qui eût facilité les moyens de la rompre. Arrivé en face de la batterie de droite : « Voilà, me dit S. A., la batterie que les « princes ont demandé d'attaquer. Si nous livrons bataille, « nous la gagnerons indubitablement; mais à quoi cela ser- « vira-t-il ? A faire tuer des hommes et voilà tout. Nous ne « parviendrons pas à sauver le roi : les Français n'en veu- « lent plus, et j'en suis assuré. J'ai été dernièrement au camp « de Dumouriez : j'ai vu son armée ; j'en ai été bien reçu ; mais « elle ne veut plus de roi : c'est le cri des soldats. Pourquoi « donc faire verser du sang pour un but que nous ne pour- « rons atteindre ? » — Revenu au quartier général prussien, je pris congé de S. A., et me hâtai de porter aux princes la conversation du prince prussien. Elle parut les étonner.

La bataille devait se donner le surlendemain. La cavalerie montait à cheval, lorsque l'ordre arriva de manœuvrer en marche rétrograde. L'étonnement fut au comble. On crut d'abord qu'on avait renoncé à l'attaque en front pour tourner la position ; mais l'on ne tarda pas à s'apercevoir qu'on battait en retraite. Le désespoir se manifesta dans la cavalerie des princes d'une manière qui tenait de la rage contre les Prussiens qu'on accusait de trahison. La mésintelligence éclata à un tel degré, qu'il eût été dangereux de rencontrer dans la marche des troupes de cette puissance. L'influence et les ordres des princes eussent été insuffisants pour empêcher un engagement à outrance.

On assure à cette époque que la retraite avait été décidée sur des dépêches de Londres et de Vienne, apportées par un courrier qui avait passé dans la nuit au quartier-général des Princes, et auquel on avait fourni un guide.

L'armée fut suivie, mais point inquiétée pendant sa marche. On prétendit que c'était d'après une convention avec Dumouriez. Je remarquerai seulement que les Princes formaient l'arrière-garde, qu'ils furent toujours à découvert pendant cette retraite ; et que s'ils n'ont pas été pris, si leur

cavalerie n'a pas été détruite, il faut l'attribuer ou à une stipulation particulière, ou à un hasard des circonstances. Une seule tentative fut faite à ce sujet au château de Sey, auprès de Montmédy. Un cœur encore français voulut sans doute épargner un crime, car il eût été facile à la garnison de cette place non-seulement d'arrêter la marche des Princes, mais même de les enlever. La démonstration en fut faite, mais sans le développement des moyens propres à la réussite de cette entreprise, d'autant plus probable que les Princes n'avaient point d'artillerie, que leur infanterie consistait en un régiment, celui de Berwick, qui faisait le service du quartier-général, et qu'on avait à combattre sur un terrain coupé et peu propre à des manœuvres de cavalerie. Honneur soit rendu au commandant de Montmédy, si c'est un sentiment de respect, un souvenir de devoir qui lui a fait repousser le crime : il eût été un titre puissant de faveur aux yeux des régicides qui combinaient la mort de Louis XVI et celle de sa famille. Je suis fâché de n'avoir pas retenu le nom de cet honnête militaire, de ce bon Français : il est précieux pour l'histoire. L'on fit des prisonniers à cette affaire, dans laquelle M. le chevalier Delaporte, aide de camp du marquis d'Autichamp, fut tué par un soldat à qui il avait sauvé la vie, et auquel il avait laissé son arme en le conduisant au quartier-général. Ce soldat, indigne du nom français, fut sabré par un hussard de Saxe témoin de sa lâcheté; mais les prisonniers furent traités avec humanité, et relâchés lorsqu'on arriva à la frontière.

On put remarquer, pendant la retraite, que les habitants étaient revenus de l'effroi qu'on avait cherché à leur inspirer de l'arrivée des Princes. On ne fuyait plus à leur approche; les villages étaient peuplés, et la consternation, mais non la crainte, était le seul sentiment que manifestait le peuple.

L'armée des Princes quitta le territoire français près d'Arlon. Le découragement s'empara des émigrés dès qu'ils se trouvèrent de nouveau en pays étranger. A l'espoir de voir la cause du Roi triompher, succéda la perspective d'un exil éternel, pour ceux qui avaient embrassé sa cause. Cette idée

désespérante détermina beaucoup de gentilshommes non-seulement à abandonner leur étendard, mais même à rentrer en France. Cette détermination, funeste à quelques émigrés, eut des résultats heureux pour d'autres. La cavalerie ne présenta plus que des cadres remplis par ceux à qui il manquait des ressources pécuniaires, soit pour s'interner en Allemagne, soit pour rentrer en France, et par le petit nombre décidé à suivre les chances de leur corps. Ce débris de cavalerie arriva à Liége dans les premiers jours d'octobre; il fut cantonné dans les États de l'évêque souverain. Le quartier-général des Princes fut établi dans une abbaye sur les bords de la Meuse.

Dumouriez, en quittant la Champagne, se porta rapidement en Flandre pour prendre l'offensive sur les Pays-Bas que le prince de Cobourg défendait avec vingt-cinq mille hommes retranchés aux forges du Borrinage, en avant de Mons. Soixante-quinze mille hommes formaient l'armée attaquante, composée en partie de celle qui considérait la retraite des alliés en Champagne comme une victoire. On annonçait une bataille. On en présageait les résultats. Les Princes s'offrirent avec leur cavalerie au prince de Cobourg : il refusa ce renfort qui lui eût été cependant d'une utilité majeure.

Dumouriez gagna la bataille de Jemmapes, qui ouvrit aux Français l'entrée des Pays-Bas. L'armée des Princes, composée alors du corps du duc de Bourbon et de l'infanterie de l'armée du centre qui avait rejoint, fut portée au delà de la Meuse et mise de nouveau en cantonnement. On eût pu l'utiliser; mais la politique des cabinets ne voulait plus soutenir la légitimité. La croisade royale fut dissoute ; et l'armée des Princes fut licenciée six semaines après la bataille de Jemmapes, et pendant que les républicains s'avançaient vers le Rhin. Le régiment de cavalerie Royal-Allemand et les hussards de Saxe furent seuls conservés et incorporés dans l'armée autrichienne.

On n'accorda ni licenciement, ni frais de route, aucune espèce d'indemnité à ces héros de la royauté, qui en deve-

naient les victimes, et auxquels on ne laissa que le désespoir pour ressource; car, par un raffinement de cruauté inconcevable, on leur enleva dans ce premier moment la faculté de servir comme soldats, et il fut défendu aux corps autrichiens de les engager, dès que l'on s'aperçut qu'ils prenaient ce parti.

Qu'on se figure douze à quinze mille émigrés entassés presque tous dans la ville de Liége, placés entre la misère qui les empêchait de s'en aller et l'armée républicaine qui s'avançait, précédée de ce régime de terreur, de proscription, de ce décret de mort qui pesait en 1793 sur la classe fidèle. Tous ceux d'entre eux qui avaient quelques ressources, tous les gentilshommes qui avaient pu s'en procurer en vendant à vil prix leurs chevaux ou leurs armes, avaient fui sans autre but que celui de sauver leurs jours. Plusieurs, qui n'avaient pas l'âme assez fortement trempée pour envisager avec courage un avenir douloureux, cherchèrent dans la mort la fin de leur malheur. Le suicide ne fut plus un crime : il devint une consolation. On vit deux frères se précipiter dans la Meuse en s'embrassant.

Les routes de la Hollande, celles de la Prusse et de l'Allemagne, furent couvertes par la dispersion des émigrés. Nous avons vu des femmes marchant à pied avec leurs enfans, dans le mois de novembre, et n'ayant, pour exister, que l'aumône de l'aubergiste qui les abritait après une journée fatigante.

Les États prussiens furent interdits aux émigrés ; et comme on trouve des enclaves prussiennes sur la route de Liége en Hollande, qui fut la plus fréquentée, quand par malheur la fin de la journée de ces apôtres de la foi et de la royauté se terminait dans une de ces enclaves, le bourguemestre signifiait : « qu'on ne pouvait pas coucher sur les posses-« sions du roi de Prusse. » Rien ne pouvait adoucir cet ordre sévère qui s'exécutait avec une ponctualité rigoureuse.

Telle fut la fin de cette noble croisade ; tel fut le prix de tant de sacrifices honorables ! ! Quel exemple pour l'Europe ! les

héros de la fidélité réduits à l'abjection de la misère, et traités avec le dédain que méritent les coupables repoussés par la société ! Pour quelle cause et par qui ? — Si le gouvernement français eût été alors dirigé par des principes humains ou même politiques, quelles ressources n'eût-il pas tirées de la position de ces Français déçus de tout ce prestige qui les avait conduits hors de la France, et qui n'auraient eu pour asile qu'une patrie qui était l'objet de tous leurs vœux ? Plusieurs années après cette époque désastreuse, Napoléon a ouvert les portes de la France aux émigrés ; et s'il n'eût pas adopté à leur égard une demi-mesure d'État, quelle unité, quelle force il eût donnée à son gouvernement ! En dépit des philosophes niveleurs, c'est en effet quelque chose dans un État qu'une masse de gros tenanciers dont les noms sont identifiés avec la gloire et l'histoire de leur pays ! !

Le printemps de 1793 ramena l'armée autrichienne dans les Pays-Bas, après la victoire d'Aldenhoven, de Nerwinde, et la levée du siége de Maëstricht.

Je ne suivrai pas l'armée autrichienne dans les succès qui la conduisirent jusqu'aux frontières de France. Je ne parlerai pas non plus du plan de Dumouriez de marcher sur Paris avec l'armée qu'il commandait, et qu'il croyait avoir à sa disposition. Quel était son projet ? On l'ignorait alors : on sut seulement à l'armée autrichienne, que le général français devait livrer des places frontières. Les troupes qui devaient y tenir garnison furent désignées. On vit arriver quatre commissaires du gouvernement français, que Dumouriez avait fait arrêter ; et, peu de temps après, Dumouriez lui-même sortit de France, ayant eu beaucoup de peine à s'évader. Il fut suivi par quinze cents officiers ou soldats de son armée. Ces nouveaux émigrés furent accueillis par les anciens comme des frères d'armes, et ils formèrent un corps qui a servi comme servent tous les Français, avec distinction.

Je reçus devant Valenciennes l'avis que le marquis de Saint-Simon, grand d'Espagne de première classe, m'avait désigné pour commander une compagnie de cavalerie dans

la légion dont il avait obtenu la formation de S. M. C. Je quittai l'armée autrichienne, et me rendis en Angleterre pour passer en Espagne.

Après trois semaines de séjour à Londres, je m'embarquai sur un bâtiment faisant partie d'un convoi rassemblé à Portsmouth, qui réunissait les expéditions pour la Méditerranée, les côtes de Portugal, d'Espagne et les îles Antilles. Plus de deux cents navires composaient ce convoi, escorté par un vaisseau de cinquante, *le Diadem*, commodore Sunderland, et la frégate *l'Active*, prise française, capitaine Neagle.

Je ne dois pas omettre l'aimable et honorable accueil que je reçus du général Clyde, commandant à Portsmouth, auquel j'avais été recommandé par le vicomte de Gand. Il m'invita plusieurs fois à dîner, et me témoigna tous les égards qu'il se plaisait à rendre à l'infortune et à l'honneur.

J'étais embarqué sur un brick irlandais chargé de blé pour Lisbonne. Le chevalier de Saint-Simon était aussi passager à bord du même navire. Nous restâmes près de quinze jours en rade, attendant le départ : nous avions eu plusieurs fois à nous plaindre du capitaine, tant sous le rapport de ses procédés à notre égard, que sous celui de l'opinion qu'il manifestait. Nous savions qu'une escadre française attendait le départ du convoi ; et nos inquiétudes redoublaient en nous voyant sous une aussi faible escorte, et avec un capitaine dont nous pouvions suspecter les intentions. Le commodore Sunderland n'avait pas détruit les craintes que nous avions, en nous disant que souvent les capitaines étaient vendus à l'ennemi et se laissaient prendre, quelque surveillance qu'on exerçât sur leur bâtiment. Il nous conseillait de changer de navire : nous nous en occupions lorsque, les vents devenant favorables, on put présager un prompt départ. Il s'effectua le lendemain que les vents parurent fixés ; il fallut se résigner aux événements.

Contrariés par les vents de sud-ouest, qui règnent assez ordinairement dans la Manche pendant les équinoxes (et nous étions dans le mois de septembre), le convoi ne naviguait qu'en courant des bordées. Nous étions depuis dix

jours à la mer, et n'avions gagné que la hauteur de Weymouth. Ce même jour la mer était très-houleuse, et une brume épaisse nous dérobait la vue du convoi. Toujours malade à la mer, et souffrant à l'excès, j'étais couché sur le pont. Je remarquais que le capitaine, sa longue-vue à la main, regardait de temps à autre vers les côtes de France, et se promenait avec l'expression de l'inquiétude. Je lui demandai ce qui l'occupait, et il n'avait pas l'air de m'entendre. Enfin d'un air d'humeur, il me dit brusquement et laconiquement : « *French frigate* (frégate française). » Au mois de septembre 1793 ! la guerre à mort ! émigré et sur un vaisseau anglais ! Le mal de mer disparaît; je me trouve sur mes deux jambes ferme comme le marin le plus expérimenté. Je prends la longue-vue des mains du capitaine, et j'aperçois à l'horizon une grosse frégate qui s'avançait à toutes voiles sur le convoi que nous découvrîmes dans une éclaircie, à trois milles sous le vent du bâtiment que je montais et qui se trouvait isolé. Notre position n'était pas rassurante; le capitaine força de voiles en faisant signal d'ennemi, et tirant le canon d'alarme. Nous eûmes la satisfaction de voir le convoi mettre en panne; mais la frégate gagnait sur nous; bientôt elle fut assez près pour que nous pussions distinguer les manœuvres et voir les hommes à bord, sans le secours de la lunette. Je laisse au lecteur à juger les réflexions que nous faisions, le chevalier de Saint-Simon et moi; je puis assurer seulement, et l'on me croira sans peine, qu'elles n'étaient pas d'une nature gaie. Nous attendions le coup de canon qui nous forcerait d'amener. La frégate nous avait dépassés et était en position de nous enlever en vue du convoi, sans pouvoir être secourus des vaisseaux d'escorte qui étaient sous notre vent, lorsqu'à notre très-grande satisfaction nous la vîmes virer de bord, et cingler vers la côte de France. Nous forçâmes toujours de voiles cependant, pour nous rallier au convoi que nous atteignîmes. Le capitaine passa à la poupe du *Diadem*, rendit compte, et aussitôt le signal fut donné de gagner terre Nous entrâmes dans la même journée en rade de Wey-

mouth, et *le Diadem* mit au large pour chercher la frégate. On présuma qu'elle avait l'ordre de reconnaître le convoi, et d'en avertir de suite l'escadre française qui veillait sa sortie.

Cet événement nous rappela, au chevalier de Saint-Simon et à moi, le conseil que nous avait donné le commodore Sunderland : nous débarquâmes, et nous nous rendîmes par terre à Falmouth, pour prendre le paquebot de correspondance qui débarque à la Corogne.

En nous débarquant, le capitaine n'avait pas voulu nous rendre l'argent de notre passage. La bourse d'un émigré n'était pas très-garnie en 1793 ; la mienne était tellement réduite que, sur la somme de quinze guinées que m'avait prêtées à Londres le duc d'Harcourt, mon oncle, il m'en restait *deux* pour traverser l'Angleterre et gagner l'Espagne. Mais la jeunesse est confiante, et c'est cette confiance qui lui assure presque toujours des succès. Je comptai sur la Providence et montai dans un *stage* (diligence) avec la même tranquillité que si j'avais eu mille guinées à ma disposition. Un peu d'inquiétude s'empara cependant de moi, lorsque j'entrai dans Falmouth. La nourriture en route avait absorbé mes finances : il ne me restait que trois schellings ; il fallait payer la voiture, et je ne connaissais personne à Falmouth.

Descendu à l'auberge, je demandai s'il y avait un consul espagnol. Sur l'affirmative, je conçus, non-seulement l'espoir d'un changement de position, j'en considérai l'amélioration comme assurée. Je me fis donc conduire chez M. Fox, consul espagnol, qui est de la secte des quakers. Je l'abordai avec franchise, lui exposai le motif qui m'appelait en Espagne, lui fis voir la lettre du marquis de Saint-Simon à ce sujet, et lui dis que je présumais que mon père, qui était à Madrid, réclamant le paiement d'une créance considérable sur les dettes de Philippe V, m'avait envoyé des lettres de crédit dans les différents ports où je pouvais aborder en Espagne. Je lui demandai l'avance de fonds nécessaires pour ma traversée, pour payer mon arrivée à Falmouth, et le séjour

que je pouvais y faire, en entendant le départ du paquebot pour la Corogne. M. Fox m'avait écouté sans m'interrompre, mais j'avais remarqué qu'il n'avait pas ôté les yeux de dessus moi, tout le temps que j'avais parlé. « Jeune homme, me « répondit-il enfin, *ta franchise me persuade* (on sait que les « quakers tutoient en parlant), beaucoup plus que tous tes « papiers. Je me suis fait une loi de ne pas avancer de fonds; « mais je parlerai au capitaine du paquebot qui doit appa- « reiller au premier bon vent. Reviens demain, je te ferai « part de sa réponse »

Je fus exact au rendez-vous, et je reçus l'assurance d'être transporté en Espagne, le passage payable au point du débarquement. M. Fox se chargea de solder ma dépense à Falmouth : le montant fut ajouté au compte du capitaine, et nous mîmes à la voile peu de jours après cet arrangement. Lorsque je fus prendre congé de mon obligeant consul, je voulus lui témoigner ma reconnaissance de ses aimables procédés à mon égard. « Ne sommes-nous pas frères? ne « devons nous pas nous obliger? me répondit-il; tu ne me « dois aucune reconnaissance : je n'ai fait que mon devoir : « adieu, prospère, et sois heureux. » Recevez, dans ce souvenir, monsieur Fox, le témoignage de ma reconnaissance, sentiment qui n'est affaibli, ni par la loi des distances, ni par les effets ordinaires de l'absence, lorsqu'il pénètre dans le cœur d'un honnête homme!

Le huitième jour d'une navigation exempte d'événements fâcheux, assez fréquents cependant dans le golfe de Gascogne, nous reconnûmes les côtes d'Espagne. C'était au coucher du soleil. Le capitaine fit virer de bord pour éviter l'attérage pendant la nuit. Le lendemain nous revirâmes et portâmes sur le point découvert la veille. Il reparut bientôt à nos yeux; le capitaine voulait reconnaître le cap Ortegal; mais sa carte, son point, la forme du cap dont nous approchions avec tant de vitesse, tout nous désignait que ce que nous avions en vue n'était pas le cap Ortegal. Notre capitaine, brave et honnête homme, mais le plus ignorant des marins espagnols, perdait la tête, s'en prenait à tout le monde

d'avoir fait fausse route, cherchait, sur la carte des côtes de Biscaye, la configuration du rocher énorme sur lequel nous courions, et dont nous n'étions plus qu'à deux milles de distance. Il ne trouvait rien qui le lui indiquât. Nous serions encore à le chercher, si un bâteau pêcheur qu'on aperçut à la côte, et auquel on fit signal de détresse, n'était venu nous tirer de celle dans laquelle se trouvait la science nautique de nos officiers. Le patron de ce bateau nous apprit que nous étions au cap Finistère. Une erreur si grossière jeta l'équipage dans la consternation. « *Al Demonio : mal-* « *ditto sea el capitan !* (au diable le maudit capitaine) » tels furent les cris de nos marins. Quant au pauvre capitaine, confondu et désappointé, il répondit avec calme et résignation. « *Pues : Es por la primera vez que hago este viaje*; « *no coñosco la costa* (c'est pour la première fois que je « fais ce voyage; je ne connais pas la côte). » Le lecteur se fera une idée exacte de la science de ce marin, par sa défense!!! Il voulut réparer sa honte en remettant au large pour gagner le port de la Corogne. On eut beaucoup de peine à le faire changer de résolution, et à le déterminer d'entrer dans la port du Vigo, dont nous étions très-près; il s'arrêta enfin à ce parti, et dans l'après-midi nous jetâmes l'ancre dans ce port.

Quoique je n'eusse fait qu'une navigation de trois semaines à partir du mouillage de la rade Saint-Helens de Portsmouth, je ressentis tout le bonheur qu'éprouvent les marins lorsqu'ils découvrent la terre, après un voyage de long cours qui a été contrarié par de nombreux dangers.

La rade du Vigo forme un cercle presque régulier, ouvert à la mer, à l'ouest, par un chenal large, mais divisé en deux passes par une île qui est au milieu : les coteaux qui entourent la rade sont couverts de vignes; la ville est au sud, bâtie en amphithéâtre. Nous étions dans le mois d'octobre, époque des vendanges; les vignes étaient remplies de monde. L'activité que nous voyions, la gaieté dont nous entendions les éclats, les dangers, les craintes de la mer terminés, cette chaleur douce de l'automne encore forte dans ces régions;

ce tableau, cet ensemble de jouissances me firent éprouver un de ces bonheurs qui échappent à la description.

Des jouissances d'un autre genre nous étaient réservées; nous avions à peine mouillé que le capitaine fut à terre porter ses dépêches, et remplir les formalités d'usage. Nous vîmes bientôt après arriver un canot avec un officier du port, qui venait, de la part du gouverneur, prier les deux Français passagers de se rendre chez lui. Nous voulûmes faire une toilette convenable; mais il nous fut enjoint de partir dans notre costume de mer.

M. Demaisierres, maréchal de camp, était alors le gouverneur de la province de Tuy, dont Vigo est la capitale. Né en Flandre, au service d'Espagne depuis son enfance, il avait épousé une Espagnole. Il fut heureux de trouver des Français dont il partageait les opinions. Sa maison fut la nôtre, et l'affable hospitalité avec laquelle nous fûmes accueillis, nous donna une idée bien favorable des mœurs espagnoles.

Après quelques jours de repos, le capitaine du paquebot nous annonça qu'il allait mettre à la voile pour regagner la Corogne, point où nous étions forcés d'aller afin d'obtenir du capitaine général le passe-port nécessaire pour aller à Madrid; courir de nouveau les chances de la mer ne nous présentait aucun charme; nous préférâmes gagner la Corogne par terre; et, pour tranquilliser le capitaine sur la somme que je lui devais, je lui offris une lettre de crédit qu'il refusa, en me disant : « Si vous avez l'intention de payer, « votre lettre m'est inutile; elle l'est encore si vous ne le « pouvez ou ne le voulez; je n'en veux pas. » Je fus touché de ce procédé qui ne pouvait partir que d'une âme honnête, car la confiance prend sa source dans la pureté de la conscience. Nous convînmes cependant que si je trouvais des fonds à la Corogne et que je partisse pour Madrid, avant l'arrivée du paquebot dans ce port, je laisserais la somme due chez le consul anglais, ou que je la lui enverrais de Madrid, dans le cas où je ne trouverais pas d'argent à la Corogne.

Nous prîmes congé du bon général Demaisierres, et lui témoignâmes notre reconnaissance de l'aimable hospitalité qu'il nous avait accordée. Il nous demanda, pour tout souvenir, de lui donner de nos nouvelles lorsque nous serions à l'armée. Je fus exact à la promesse que je lui fis de l'instruire des événements qui pourraient l'intéresser. J'ai eu, depuis, le bonheur de le rencontrer à Madrid, jouissant de la retraite honorable due à ses longs et bons services.

Arrivés à la Corogne, nous fûmes rendre nos devoirs à M. le commandeur de Pacheco qui était capitaine général de la province. Il avait reçu mon passe-port de M. le prince de la Paix qui m'autorisait à aller à Madrid, dérogeant en cela à la mesure ordonnée de diriger directement sur l'armée, les émigrés qui se présenteraient sur les frontières ou côtes d'Espagne. Le capitaine général crut pouvoir prendre sur lui de permettre au chevalier de Saint-Simon de se rendre aussi dans la capitale.

J'étais depuis huit jours à la Corogne, j'y avais trouvé un passe-port, et non l'argent que j'espérais y recevoir. J'avais pris la résolution d'aller à Madrid, je m'étais arrangé avec un *maragato* (conducteur de mulets) pour m'y transporter, me défrayer de toute dépense payable à Madrid où j'étais assuré de trouver enfin les fonds nécessaires pour remplir les engagements relatifs à mon voyage depuis Falmouth. Je me promenais sur le port la veille de mon départ, au coucher du soleil, assez triste de ma position, lorsque je fus abordé par un particulier qui me demanda si je n'étais pas M. de Marcillac : sur l'affirmative, il me dit que le vice-consul anglais avait un paquet à me remettre qui venait de Madrid. Je m'y rendis à l'instant, impatient d'avoir des nouvelles de ma famille. Ma joie fut au comble lorsque je reconnus l'écriture de mon père, et que le vice-consul me dit qu'il avait reçu une lettre de crédit illimité en ma faveur. Je ne puis rendre la satisfaction que j'éprouvai de pouvoir me libérer pécuniairement des services que j'avais reçus et de prouver que mes promesses étaient des certitudes. J'espérais de plus que cette exactitude de paiement pourrait être

utile à quelques-uns de mes compatriotes qui se trouveraient dans la position dont je sortais si heureusement. Je pris la somme nécessaire pour acquitter le paiement dû au capitaine du paquebot; j'y ajoutai celle qui était strictement indispensable pour me rendre à Madrid.

Quinze jours d'une marche lente et pénible me firent franchir les cent vingt lieues qui séparent la Corogne de la capitale des Espagnes. J'eus souvent l'occasion de me convaincre, pendant cette route, que j'avais bien jugé les qualités du peuple espagnol, par l'idée qu'en avait fait naître en moi le capitaine de mon paquebot. Un pantalon de peau, un sabre de hussard et une selle anglaise, choses tout à fait nouvelles en Espagne en 1793, qui me désignaient pour être un étranger, me firent courir quelques dangers, et pensèrent m'être funestes à différentes reprises, tant on avait en horreur, dans ce pays fidèle, les hommes soutenant les principes désorganisateurs. On me prenait pour un patriote, on m'insultait, on me menaçait. Je fus même une fois couché en joue par un soldat, mais je fus sauvé par l'explication que donnait mon *maragato*, et par ce mot *realista*, qui avait un effet magique sur les personnes qui paraissaient les plus acharnées contre mon costume, en raison de la ressemblance qu'elles lui supposaient avec le costume français.

Arrivé à Madrid, je fus présenté au duc de La Alcudia, devenu depuis prince de la Paix, par M. le duc d'Havré, ambassadeur de Louis XVIII auprès du roi d'Espagne. Ce jeune ministre, qui arrivait au dernier degré de la faveur de son souverain, me reçut avec une bonté toute particulière, qui ne s'est point démentie pour moi tout le temps qu'il a été honoré de la confiance de Charles IV.

Il y avait à cette époque très-peu d'émigrés à Madrid; on n'obtenait la permission d'y résider que par grande faveur, ou en raison de motifs d'affaires justifiés. Mon père avait à réclamer du gouvernement le paiement d'une somme considérable qui lui était due comme héritier de ses oncles, le comte de Marcillac, vice-roi du royaume de Grenade, sous

Phillippe V, et le commandeur de Marcillac, gouverneur de Saint-Sébastien sous le même règne. Il n'avait eu aucune peine à obtenir l'autorisation de résider auprès de la cour, et il jouissait de la protection et de la considération qu'on accordait à son nom, à sa fidélité à la maison des Bourbons, et aux services qu'avaient rendus ses oncles.

Je ne restai qu'un mois auprès de mes parents; j'étais empressé de me rendre à l'armée de Navarre; et quoique la compagnie de cavalerie, au commandement de laquelle j'avais été destiné dans la légion de Saint-Simon, eût été donnée, je m'y incorporai en qualité de volontaire, en attendant la formation de la seconde qui m'était réservée. Lorsque la légion fut envoyée en cantonnement à Pampelune sur les derrières de l'armée, je demandai à don Ventura Caro, général en chef de l'armée, à qui j'avais été particulièrement recommandé, la permission de rester auprès de lui; il me l'accorda et m'attacha à sa personne. Je fis connaissance avec son neveu, le marquis de La Romana, et fus à même d'apprécier ce brave et fidèle militaire qui a donné des preuves d'un grand courage et d'une décision aussi prompte qu'énergique dans l'exécution du plan qu'il forma et exécuta en même temps : celui de ramener en Espagne l'armée espagnole que Napoléon avait forcé le cabinet de Madrid d'envoyer en Allemagne.

La paix fut conclue entre l'Espagne et la République française, par le traité de Bâle, en 1795, signé par M. d'Yriarte, plénipotentiaire de l'Espagne, et M. Barthélemy, représentant la République française, pendant que le marquis d'Aranda traitait aussi en Biscaye avec Moncey, général en chef de l'armée républicaine. Elle donna au gouvernement révolutionnaire une apparence de solidité funeste pour les principes de la légitimité, sous plusieurs rapports. Les Bourbons de la branche d'Espagne, héritiers du trône de France dans le cas de cessation de la ligne masculine dans la branche de France, se détachaient de la coalition formée dans le but apparent de soutenir les intérêts de cette dynastie. Le souverain qui avait ouvert des négociations pour

sauver la vie de Louis XVI, était le premier des souverains de l'Europe à reconnaître le gouvernement formé par les assassins du roi son cousin; et, pour donner à ce traité un assentiment plus marqué, Charles IV accorda, comme récompense, le titre de *Prince de la Paix* au ministre qui avait été chargé de la négocier.

Cet événement doit être considéré comme un des plus marquants de cette époque. Il influa sans doute beaucoup sur l'esprit public, et il donna au gouvernement français de grands moyens pour combattre ce noyau de royalistes formé dans la Vendée. Si l'armée employée contre l'Espagne, et qui fut portée avec précipitation dans l'Ouest, ne fut pas suffisante pour terminer cette guerre, au moins contribua-t-elle à la concentrer dans cette partie de la France, et c'était beaucoup pour le gouvernement révolutionnaire que d'empêcher une conflagration politique d'étendre ses ramifications.

On accusa l'Espagne de trahison. Le cabinet de Madrid fut hautement blâmé dans toute l'Europe pour une mesure qui paraissait compromettre les intérêts non-seulement des têtes couronnées, mais ceux encore de la société en général.

Afin d'apprécier la saine morale et les principes politiques qui dirigeaient le gouvernement de Charles IV, il faut se reporter à l'époque où les armées espagnoles envahissaient le Roussillon, et en prenaient possession au nom du roi de France. Alors les armées du Nord plantaient le drapeau impérial d'Autriche sur les murs de Condé et de Valenciennes. Monseigneur, comte d'Artois, n'avait pu obtenir la permission d'être à l'armée anglaise, qu'à la condition expresse qu'il n'y serait traité que comme volontaire, et encore ne l'y laissa-t-on qu'un moment. On forçait S. M. Louis XVIII à quitter l'armée de Condé, qui n'était considérée que comme une division autrichienne.

Il faut se rappeler que, lorsque les alliés furent appelés par les habitants de Toulon, qui avaient secoué spontanément le joug républicain, l'Espagne fut la seule puissance qui voulut qu'on en fît un point essentiel de l'attaque

contre cette puissance; qu'une division de l'armée du Roussillon était au moment de s'embarquer pour cette ville lorsque les alliés, craignant la prépondérance que l'Espagne allait acquérir sur ce point important, se refusèrent aux propositions du cabinet de Madrid, décidèrent et hâtèrent l'évacuation de cette ville. Il faut se souvenir que, lorsque cette évacuation s'opéra, l'amiral Gravina s'opposa avec énergie à l'incendie des vaisseaux, ainsi qu'au pillage des arsenaux : on ne peut oublier qu'il fut le seul qui reçut à son bord les royalistes de la ville fidèle, qui cherchaient sur la flotte combinée un asile contre la guillotine que les farouches républicains amenaient en triomphe avec eux.

Charles IV avait fait au cabinet de Saint-James des ouvertures et des propositions loyales relativement à la Vendée. Il voulait allier cette combinaison avec celle de Toulon, et appuyer l'oriflamme d'Henri IV, sur ces deux points, par les secours des troupes étrangères; ces propositions furent repoussées.

De telles preuves de déloyauté fatiguèrent la cour de Madrid. Elle crut apercevoir dans la politique des alliés des projets qui ne s'accordaient pas avec les principes qu'elle professait; elle ne voulut pas faciliter le demembrement de l'heritage de sa famille. Charles IV en abandonna la défense aux Français, laissant au temps à le remettre dans les mains du souverain légitime. Les événements ont prouvé qu'il avait prévu sous ce rapport ce qui devait arriver.

En traitant de la paix avec les ennemis du trône de saint Louis, Charles IV ne fermait pas son cœur à l'espoir d'y voir remonter les légitimes possesseurs; loin de repousser les moyens de leur en procurer la possession, il accueillait avec empressement les vues qui lui paraissaient utiles pour ce grand but : il les couvrait seulement du voile de la politique. Je vais en donner des preuves incontestables.

L'ambassadeur du roi Louis XVIII, M. le duc d'Havré et de Croy, accrédité près sa M. C., continua ses fonctions diplomatiques, malgré l'arrivée du général Perignon, ambassadeur du gouvernement républicain; les mêmes relations

d'affaires et d'amitié ne discontinuèrent pas entre le cabinet de Madrid et celui de Mittau.

La paix signée, je sollicitai directement du Prince de la Paix un congé, et la permission d'aller joindre Monseigneur, comte d'Artois, qui s'était embarqué pour l'expédition qui eut Quiberon pour résultat. Le ministre de confiance de Charles IV non-seulement accueillit cette demande avec empressement, mais il daigna me donner une preuve non équivoque des intentions du gouvernement, en me chargeant spécialement de lui rendre compte des relations que l'Angleterre avait avec les armées royales, me recommandant de chercher à pénétrer la sincérité du cabinet de Saint-James à cet égard. Il m'ordonna de lui rendre compte des découvertes que je pourrais faire à ce sujet, ainsi que des opérations des armées royales, et de tout ce qui pouvait avoir rapport à cette combinaison. Il m'autorisa même à ouvrir des négociations relatives à la participation secrète de l'Espagne, si je découvrais de la loyauté dans la conduite du cabinet de Saint-James.

Pénétré de cette marque de confiance, je hâtai mon départ de Madrid, et fus à la Corogne prendre le paquebot de correspondance avec l'Angleterre, sur lequel j'eus passage comme envoyé de S. M. Je m'embarquai à l'équinoxe de septembre 1795. Un coup de vent de sud-ouest, qui fut affreux pour l'escadre de l'amiral Christian, se rendant aux Antilles, me fut très-favorable. Je débarquai à Plymouth cinquante heures après avoir quitté les côtes d'Espagne. La force du vent et les courants nous portèrent dans ce port, au lieu d'entrer dans celui de Falmouth, lieu de destination des paquebots. Je trouvai à Plymouth des Français prisonniers républicains que l'on renvoyait en France, et des émigrés royalistes, qu'on embarquait pour la Vendée, et que l'on allait déposer à Belle-Isle, malgré les résultats de l'affaire de Quiberon. Ces divers mouvements s'opéraient avec calme dans un port qui n'était cependant pas neutre dans les dissensions en politique qui divisaient les Francais; je dis en politique, car on retrouvait toujours dans leur cœur ce senti-

ment inné d'union que les passions même ne peuvent anéantir. J'en eus une preuve touchante à Plymouth. Le soir de mon débarquement, empressé de savoir des nouvelles de Monseigneur, comte d'Artois, je fus dans une maison où l'on me dit que des Français étaient logés. J'avais demandé ceux qui étaient royalistes, et je trouvai quatre officiers républicains qui répondirent à l'empressement avec lequel je leur demandai des nouvelles de l'expédition : « Nous allons effectivement en France, mais par échange : nous sommes « officiers républicains; quoique nous différions d'opinions, « nous vous offrons, Monsieur, tous nos services; si vous « avez des nouvelles à faire donner à vos parents, ou des « affaires à traiter, vous pouvez vous confier à nous; nous « vous répondrons de tout sur notre honneur. » Je n'eusse pas hésité à confier de grands intérêts à des Français qui me parlaient avec la franchise du sentiment et au nom de l'honneur; mais tout ce qui m'intéressait était hors de France : je remerciai ces officiers, et les quittai en gémissant sur les motifs qui divisaient d'opinion des hommes qui se rapprochent toujours par les nobles mouvements de l'âme.

Rendu à Londres, j'eus diverses conférences avec M. Pitt, relatives à la mission qui m'était confiée. Je remarquai que toutes les fois que je prononçais les mots guerre civile, ce ministre me répondait avec feu : « C'est bien. »

Les combinaisons dans l'intérieur ne présentaient que des mouvements partiels et non cet ensemble qui seul eût pu amener ce changement qu'il eût été facile d'opérer, si l'on avait suivi le système franc de M. Burke auquel je fus présenté par feu mon estimable ami, le docteur Hussey, évêque de Waterford, en Irlande.

Les conférences que j'eus avec M. Pitt, premier ministre, et M. Windham, chargé des combinaisons royales, avec le duc d'Harcourt, ambassadeur de Louis XVIII près le cabinet de Saint-James; les relations intimes que je formai avec les chefs de l'Ouest qui se trouvaient à Londres; la manière adroite, mais évasive, avec laquelle on reçut les plans que j'avais apportés et qui avaient eu l'assentiment du gouverne-

ment espagnol; tout me prouva qu'on ne voulait que détruire la France en attisant les dissensions intestines, et en évitant de donner à la guerre intérieure ce caractère d'ensemble qui eût éteint les guerres révolutionnaires et épargné de grands malheurs à l'Europe. Mais les puissances voyaient, avec une ambitieuse espérance, la France divisée; et elles ignoraient encore alors que le Français ajourne ses discussions politiques, lorsqu'il s'agit de conserver l'intégralité de son territoire.

Je rendais compte exactement à M. le prince de la Paix de tout ce que je remarquais. Mes liaisons diplomatiques me mirent à même de découvrir le projet que le gouvernement anglais avait formé de détruire la confiance que Charles IV accordait à son premier ministre. Lord Bute était chargé de cette opération; il agissait sur le cœur du roi par l'entremise du cardinal Despuch, du cardinal Lorenzana, archevêque de Tolède, grand inquisiteur, et du confesseur de la reine Escoïquiz, alors évêque d'Avila, devenu ensuite archevêque de San-Yago. Lorsque j'eus obtenu la certitude de l'existence du plan que je découvris à la suite d'un dîner, au moment précieux des toasts, et que je dus à un des secrétaires du ministre, qui était du nombre des convives, j'en fis part au prince de la Paix par un courrier extraordinaire, et le mis à même d'acquérir la preuve de ce que j'avançais. Il paraît que le moyen ostensible, dont ces trois prélats se servaient pour amener la perte du prince de la Paix, tenait à des motifs religieux du ressort de l'inquisition; mais le ministre ne connut l'intrigue que lorsque je lui en donnai la connaissance. Ces trois personnages, fort en crédit auprès du roi, furent exilés à Rome, sous la rubrique politique d'une mission près du Saint-Père, et le plan fut déjoué.

Les personnes qui ne jugent les mesures d'État que d'après les événements, qui sont souvent le contraire du calcul qui les amènent, diront peut-être que si je n'avais pas dérangé le plan du cabinet de Saint James, si lord Bute avait réussi à faire disgracier le Prince de la Paix, la révolution de 1808 n'eût pas eu lieu. Je répondrai à cela : 1° qu'il était

difficile, en 1796, de prévoir que le gouvernement républicain deviendrait un gouvernement impérial despotique qui exécuterait l'usurpation de 1808; 2° que je faisais mon devoir en homme d'honneur, en fonctionnaire investi d'une confiance à laquelle il ne peut manquer sans trahir sa conscience, sans oublier ses devoirs. M. de Las Cazas, alors ambassadeur d'Espagne à Londres, eut les mêmes renseignements que moi, mais cinq semaines après que j'en eus donné connaissance au ministre espagnol.

Le gouvernement français acquit assez de crédit auprès de la cour d'Espagne, pour faire naître des discussions d'intérêt entre cette cour et celle du Portugal. La guerre fut déclarée entre ces deux puissances par suite d'une alliance avec le gouvernement anglais. L'ambassadeur à Londres fut rappelé, et je fus contraint de retourner en Espagne. M. de Las Cazas me chargea de ses dernières dépêches; elles étaient de nature à faire désirer qu'elles arrivassent promptement. Il mit à ma disposition un paquebot, fin voilier, *le Lanzerote*, pour me transporter à la Corogne. Je fus très-surpris, en arrivant à Falmouth, et après avoir fait dire au capitaine que je voulais partir à l'instant même, de recevoir la nouvelle que l'on venait de mettre embargo sur le paquebot espagnol; mais le capitaine de port me fit savoir que je pouvais m'embarquer sur un packet anglais qui allait mettre à la voile. Malgré mes vives représentations contre cette mesure arbitraire, je fus contraint d'attendre le départ de ce vaisseau, ce qui ne s'effectua qu'après l'arrivée d'un messager que le gouvernement anglais envoyait à son ambassadeur à Madrid. J'ai pu présumer que le ministre avait voulu paralyser l'effet des dépêches que je portais, en faisant arriver celles de son gouvernement à la même époque. Ma traversée fut assez courte. En arrivant aux atterages des côtes d'Espagne, nous fûmes assaillis par des trombes fort rares dans ces parages. Depuis deux fois vingt-quatre heures, nous n'avions pas de vent, mais la mer était houleuse et le temps bas; les matelots présageaient du vent. Vers six heures du matin nous aperçûmes à l'horizon le plus beau spectacle

qu'on puisse imaginer; quatorze colonnes à des distances presque régulières, et occupant l'espace demi-circulaire de l'horizon à bas bord du bâtiment. Ces colonnes liaient la mer aux nuages, et nous présentaient l'aspect d'un portique d'une vaste dimension. Le vent s'éleva aussitôt, et faisait avancer sur nous ces colonnes d'eau avec un bruit effrayant. L'équipage épouvanté présageait une mort certaine dans ce phénomène qu'aucun d'eux n'avait encore vu, quoique plusieurs eussent passé la ligne. Ignorant les moyens d'éviter d'être engloutis par une de ces énormes masses d'eau, si elle venait à passer sur le navire, chacun se livrait au desespoir. Le capitaine lui-même n'était plus à lui; il ne savait quel ordre donner. Heureusement, plusieurs des passagers avaient assez lu pour savoir que la détonation du canon rompait ces colonnes. D'après leur observation, le capitaine ordonna aussitôt des décharges d'artillerie et de mousqueterie qui nous tirèrent de ce danger imminent. Nous en fûmes quittes pour être mouillés assez fortement par la dernière de ces trombes rompue à demi-portée de canon. Le lendemain de cet événement, le neuvième jour de notre navigation, nous découvrîmes les côtes de la Galice, et mouillâmes dans le port de la Corogne.

A peine débarqué, je partis pour l'Escurial où se trouvait la cour.

Dans mes conférences avec le prince de la Paix et en lui rendant compte de la mission qu'il m'avait confiée, je lui détaillai les obstacles que le gouvernement anglais mettait au développement de l'opinion royale en France, tout en entretenant ce principe comme moteur de divisions partielles. Je pus apprécier la loyauté de la cour de Madrid, et avoir une nouvelle conviction que la politique et un intérêt de circonstance avaient seuls déterminé Charles IV à se détacher de la coalition.

Des troupes espagnoles furent portées sur les frontières du Portugal; mais il n'y eut point d'hostilités, et l'harmonie se rétablit bientôt entre ces deux puissances dont l'alliance est déterminée par leur position géographique. L'Espagne resta en guerre avec l'Angleterre.

Dans le mois de novembre 1796, le prince de la Paix me manda à l'Escurial, résidence de la cour pendant une partie de l'hiver. Il m'annonça qu'il avait jeté les yeux sur moi pour une mission très-délicate qui intéressait la maison de Bourbon. Il me développa le projet qu'il avait conçu de dégager les royalistes de l'influence du cabinet de Saint-James, et de les mettre sous la garantie des intérêts qu'avait la branche espagnole de rétablir l'autorité légitime sur le trône de France : seul moyen non-seulement de maintenir les couronnes de Naples et de Madrid, mais encore de ramener la tranquillité en Europe. Il m'enjoignait de me rendre en Angleterre, de m'aboucher avec les chefs des partis royalistes de l'Ouest, de leur faire des propositions dans le sens de dispositions franchement énoncées; de leur demander un état approximatif des dépenses des armées, et des besoins soit en munitions de guerre et armement, soit en habillement, etc., etc. Il m'autorisait à promettre le paiement par mois des sommes prouvées nécessaires pour le développement d'une force de cent mille hommes et la fourniture prompte de l'artillerie et d'autres objets d'armement.

Muni des instructions du ministre, je me rendis à Bilbao pour prendre un bâtiment de commerce. La correspondance officielle par la Corogne était interrompue en raison de la guerre; je dus attendre dans ce port près de trois semaines le chargement d'un navire lubecquois qui mit à la voile vers le milieu de décembre. Ses papiers le frétaient pour Hambourg, mais il était convenu que Hambourg voulait dire Londres. Nous fûmes hélés et visités dans la latitude de Rochefort par une frégate française; nos papiers nous sauvèrent de la capture que les officiers nous assuraient devoir être déclarée bonne, si l'on trouvait à bord le moindre indice que nous allions en Angleterre. Le capitaine avait eu grand soin de faire cacher mon portefeuille dès qu'il avait reconnu la frégate. Mon passe-port me désignait comme natif de Bilbao. Nous tombâmes à la hauteur d'Ouessant dans la division légère anglaise qui croisait sur les côtes de France. Hélés aussi, par une des frégates, on nous souhaita bon voya-

ge, sans nous visiter, dès qu'on eut appris que nous allions à Hambourg, *the great* (la grande), c'était le mot désignant Londres.

Si je ne craignais de passer pour un de ces esprits faibles qui croient aux pressentiments, je citerais celui qui m'occupa pendant la nuit dans laquelle nous doublâmes le cap Ouessant. Nous étions depuis quinze jours à la mer, fatigués par les coups de vent du solstice d'hiver, dangereux dans le golfe de Gascogne. Il ventait très-fort du S. S. O.; mais le vent nous était favorable pour entrer dans le canal de la Manche. Je rêvais que je faisais naufrage; j'en voyais tous les détails, et je me trouvais ensuite au milieu d'une famille anglaise. Je fus enlevé à mon rêve par les manœuvres des matelots et par le capitaine qui vint m'annoncer, avec une grande satisfaction, que nous étions dans la Manche et avec un bon vent. Il était excellent, il est vrai; car, en vingt-quatre heures nous nous trouvâmes devant Douvres, après avoir longé de très-près les côtes anglaises. Nous espérions doubler les dunes et entrer dans la Tamise avant la nuit lorsque, vers onze heures, le vent sauta tout à coup au N. N. E., et nous força de jeter l'ancre à trois milles en avant du port de Douvres. Le vent fraîchit, devint impétueux. Le capitaine, qui voulait entrer dans le port, fit un signal pour appeler un pilote côtier. Il arriva effectivement vers une heure, mais non sans peine. La mer était devenue très-houleuse; il fit apercevoir au capitaine le danger qu'il y aurait en essayant d'entrer dans un port fermé par une jetée, et dont l'entrée est excessivement étroite. Il lui conseilla de gagner le large, seul moyen d'éviter de chasser sur ses ancres et d'affaler à la côte. Il resta à bord et renvoya sa chaloupe à terre. Fatigué de la longueur de la traversée, pressé d'arriver à Londres, craignant l'effet de ce coup de vent qui pouvait emporter le navire hors la Manche, je voulus profiter de cette occasion pour gagner la côte malgré la tempête. Je me mis dans cette chaloupe, calculant que le danger n'était pas imminent, puisque les matelots allaient le braver. A peine avions-nous quitté le navire que je m'aperçus du péril.

qui nous menaçait et auquel nous échappâmes pendant les deux tiers de cette traversée, en nous laissant aller à la lame qui déferlait vers le rivage, mais qui nous éloignait du port. Arrivée dans la direction du courant, notre faible embarcation ne put résister au choc de deux vagues qui fondirent sur nous, et remplirent notre chaloupe non pontée. Sur six matelots et moi, seul passager, quatre furent noyés; et après avoir fait un grand mille à la nage, je perdis connaissance, très-près de terre. Lorsque je revins à moi, je fus surpris de me trouver dans un lit entouré de la famille du maître de l'hôtel chez lequel on m'avait porté après m'avoir retiré de l'eau. Les secours qu'on donne aux noyés me rappelèrent à la vie. C'était le 7 janvier 1797 que cet événement arriva, il faisait très-froid; et, soit l'effet de la température de l'eau, soit celui de la fatigue que j'éprouvai en nageant habillé l'espace d'un mille, je restai pendant près de quinze jours courbé en deux. J'eus pendant plus de trois mois les jambes enflées avec des douleurs très-fortes et des picotements insoutenables à la plante des pieds. Un capitaine de frégate, en se rendant également à terre, fut noyé à Portsmouth par le même coup de vent.

Je quittai Douvres et me rendis à Londres dès que ma santé me permit de supporter la voiture. Son Altesse royale Monseigneur, comte d'Artois, instruit de l'accident qui m'était arrivé, eut la bonté de m'écrire à ce sujet une lettre de bienveillance et d'intérêt.

Dès mon arrivée à Londres, je m'occupai de l'objet important, but de mon voyage. Je trouvai dans cette ville MM. de Frotté, de Châtillon, George Cadoudal, de Bourmont, le premier chef de la Normandie, le deuxième de la Vendée, le troisième du Morbihan, le quatrième d'Ille-et-Vilaine.

J'eus de fréquentes conférences avec ces chefs; je les trouvai tous pénétrés non-seulement du désir d'agir loyalement pour la cause des Bourbons, mais encore persuadés que les moyens qu'employait le gouvernement anglais n'étaient nullement propres à atteindre le but que devaient souhaiter les amis du roi légitime. Je leur soumis les propositions du

gouvernement espagnol. Ils en reconnurent l'efficacité, ils en désiraient l'exécution; mais leur entière soumission aux ordres du roi, qui leur prescrivait la direction du gouvernement anglais, fut un obstacle insurmontable à leur adhésion aux propositions de l'Espagne, quoiqu'ils fussent bien convaincus que S. M. était trompée dans les espérances qu'on faisait naître alors d'une coopération franche des Puissances pour le rétablissement de la monarchie. (Cette coopération n'eut lieu qu'en 1799, comme on le verra par la suite.)

Ces Messieurs m'engagèrent à faire des ouvertures à M. le duc d'Harcourt, ambassadeur du roi à Londres et chargé des mouvements royaux dans l'intérieur. Je trouvai le duc tout à fait dans le sens anglais et convaincu de la bonne foi du cabinet de Saint-James. Il considérait comme pouvant être d'un danger grave dans ses conséquences toute combinaison qui s'écarterait du grand plan général dont on lui faisait connaître les progrès, mais dans lequel on ne faisait point entrer le cabinet de Madrid.

Après six mois de négociations, je dus renoncer avec regret à la réussite du plan espagnol, dont l'importance m'était de plus en plus démontrée, et s'accréditait par mes diverses conférences avec les ministres anglais auxquels je faisais part du désir sincère de l'Espagne de coopérer avec l'Angleterre aux mouvements royalistes de l'Ouest, en se chargeant de soutenir à elle seule, d'une manière occulte, ceux du midi. Il était facile d'apercevoir, à travers des assurances d'un grand dévouement, qu'on repoussait tous les moyens décisifs, pour n'adopter que ceux qui pouvaient entretenir la discorde, sans donner à aucun parti la facilité d'obtenir une prépondérance positive.

Nous croyons devoir joindre, comme pièce explicative, une lettre du seul des chefs royalistes, que je viens de citer, existant en ce moment. Je me la suis procurée, lorsque je formai le projet de réunir les matériaux qui forment ces souvenirs.

« Paris, 14 janvier 1816.

« Monsieur le Marquis,

« Je me souviens très-bien qu'en 1797 vous offrîtes en Angleterre « à MM. de Frotté, de Châtillon et George, ainsi qu'à moi, de mettre « le parti royaliste de l'Ouest sous l'influence du gouvernement espa- « gnol qui voulait franchement le rétablissement des Bourbons, à con- « dition que nous nous dégagerions de toute relation avec le minis- « tère anglais, et que vous nous fîtes, dans cette vue, toutes les propo- « sitions que vous aviez été autorisé à faire par le prince de la Paix, « alors le ministre de Sa Majesté Catholique.

« Quelque avantage que nous pussions trouver dans l'établisse- « ment de liaisons avec l'Espagne, nous crûmes ne pas devoir nous « écarter, pour la conduite du parti du Roi dans l'Ouest, des direc- « tions qui nous avaient été données, au nom du roi, par S. A. R. « Monsieur, et cette considération empêcha de donner suite aux pro- « positions que vous nous avez faites.

« J'ai l'honneur d'être, etc., etc.

« Le lieutenant général.

« Comte DE BOURMONT. »

Il se manifesta à cette époque une insurrection dans le Midi de la France. M. de Paulo en était le chef, mais elle ne tenait point au plan général. On assure que le mouvement fut combiné par le Directoire dans le but d'éventer le plan réel dont nous allons parler, et dont le gouvernement français avait eu une connaissance imparfaite. Les royalistes donnèrent dans le piége; et les résultats n'ayant pas été heureux pour eux, ils furent découragés par le fâcheux résultat de cette entreprise intempestive, en opposition avec le mouvement combiné. Les chefs de cette insurrection royale n'avaient aucun caractère reconnu par le Roi ni par Monseigneur, comte d'Artois, lieutenant général du royaume, chargé alors de l'organisation générale des royalistes en France. Ceux du Midi furent victimes d'une confiance aveugle : ils se levèrent au seul nom du roi, tandis que le roi défendait momentanément toute démonstration de fidélité et n'autorisait que des organisations secrètes comme mesure préparatoire. C'est ainsi que souvent un faux zèle nuit à l'intérêt de la cause que l'on soutient.

Les Souverains, effrayés des succès des armées françaises et surtout des progrès rapides des principes révolutionnaires, se déterminèrent enfin, en 1799, à réunir leurs forces contre l'ennemi commun. La coalition prit un caractère de résolution fixe pour le rétablissement de la maison de Bourbon. Le maréchal Souwarow fut mis à la tête de l'armée austro-russe qui, après avoir fait évacuer l'Italie et la Suisse, devait pénétrer en France par le Porentruy. Monseigneur, comte d'Artois, devait se rendre à cette armée dès qu'elle aurait gagné la frontière et donner, par sa présence, la garantie que les Français pouvaient désirer sur les intentions des coalisés. On levait, en Suisse, des régiments qui devaient servir sous les ordres directs de ce prince. Divers corps autrichiens devaient occuper les armées républicaines sur le Rhin, et l'Angleterre s'engageait à fournir aux royalistes de l'intérieur les moyens d'agir d'une manière utile pour la cause de la légitimité. L'organisation des partis royaux fut arrêtée. Les chefs de l'Ouest partirent pour leur destination respective. Ils avaient ordre de préparer les mouvements; mais défense leur fut faite de prendre les armes avant que les alliés fussent en mesure d'agir en France.

Le gouvernement français avait opéré en Espagne, en 1798, ce que voulait faire en 1796 celui de Londres. Une intrigue avait fait disgracier le prince de la Paix, et M. Urquijo, que j'ai connu à Madrid employé à la secrétairerie d'État, que j'avais vu ensuite secrétaire d'ambassade à Londres, en 1796, l'avait remplacé. Ce ministre, cédant aux instances de l'ambassadeur français, l'amiral Truguet, avait ordonné le renvoi des émigrés des corps espagnols. Ils furent réunis à Maïorque. MM. le duc d'Havré et le duc de Pienne reçurent l'ordre de quitter l'Espagne. Le premier avait soutenu les intérêts de son roi malheureux avec dignité et désintéressement, ayant refusé d'être fait lieutenant général au service de Charles IV, et ayant préféré une honorable détresse à un état plus heureux, pour continuer de servir Louis XVIII dont il était l'ambassadeur. Le second avait été blessé dans les rangs des volontaires de la légion de Saint-

Simon, puis employé comme colonel dans un régiment espagnol.

Les projets dont l'exécution m'était confiée furent anéantis par ce changement de ministère. Ma mission diplomatique terminée, j'offris mes services à S. A. R. Monseigneur, comte d'Artois. Je reçus le commandement de la province du Rouergue et me rendis *à l'armée du maréchal Souwarow*, pour pénétrer en France, dès que les circonstances l'exigeraient. Les succès que le général russe obtint en Italie sont assez connus. Sa campagne en Suisse est le résultat d'une conception vaste et savante. C'est peut-être le plus beau fait d'armes du maréchal Souwarow. Il le considérait ainsi; car, lorsque je pris congé de lui à Lindau, pour retourner en Angleterre, au moment de la retraite des armées, il s'exprima en ces termes en m'adressant la parole : « Vous direz « à Monseigneur, comte d'Artois, qu'Annibal et Souwarow « ont passé les Alpes. »

Quoique le but de ces souvenirs ne soit point de donner des détails d'opérations militaires, on ne trouvera pas mauvais que je trace le plan de cette campagne de Suisse, qui ne saurait être trop citée.

L'armée russe occupait la Bochetta en avant de Gênes, lorsque la mésintelligence se manifesta entre les cours de Russie et d'Autriche. Le maréchal Souwarow apprit que l'archiduc Charles, couvert de gloire à sa brillante affaire de Stockach, évacuait la position de Zurich avec son armée forte de soixante-dix mille hommes, sous le prétexte de se porter sur Manheim qu'on supposa menacé par les républicains, et abandonnait la Suisse au général russe Korsakow qui arrivait avec vingt-cinq mille hommes du fond de la Russie.

Convertir en blocus le siége de Gênes; pénétrer dans l'intérieur de la Suisse, non-seulement pour dégager l'armée russe, mais, par un mouvement rapide, arriver sur le flanc de l'armée de Masséna, opposée à celle de Korsakow, en position devant Zurich; forcer, par cette manœuvre, le général français à se retirer derrière l'Aar pour ne pas compr-

mettre son armée; se prolonger, dans sa retraite, en menaçant toujours son flanc gauche, pendant que Korsakow le suivrait en front; gagner Berne et se jeter dans les gorges du Porentruy avant l'armée française, si les circonstances exigeaient qu'on occupât ces défilés; opérer ainsi la délivrance de la Suisse et poursuivre l'exécution du grand plan : tel fut celui de Souwarow qu'il mit à exécution au moment même qu'il fut conçu. Il demandait à l'archiduc de s'arrêter à Schaffouse et d'occuper les bords du Rhin dans cette partie, afin de faire croire à une diversion. L'archiduc n'accéda pas à cette demande, et continua son mouvement sur Manheim.

La division autrichienne, commandée par le général Mélas, fut laissée en Italie. L'armée russe se mit en mouvement et se porta à marches forcées sur Bellinzone. Les équipages, la grosse artillerie, étaient restés en arrièrre pour ne pas entraver la rapidité de la marche. Une division française est culbutée à Bellinzone, le général Lecourt y est fait prisonnier; l'armée russe, forte seulement de 22,000 hommes, se sépare en deux divisions; Souwarow avec 12,000 hommes prend la route du Saint-Gothard; 10,000 hommes sont mis sous les ordres du général Rosenberg qui se dirige sur le Disentis.

Le point de réunion fut déterminé devoir s'effectuer, à jour fixe, dans la plaine de Muthenthall, entre le lac de Zurich et celui de Zug.

Toute la Suisse était occupée par des corps de l'armée française échelonnés. Les Russes ne sont arrêtés nulle part. Vainqueur au Saint-Cothard et à Attdorf, Souwarow arrive ponctuellement au rendez-vous. Rosenberg avait éprouvé plus de difficultés dans sa marche en traversant des montagnes qu'on avait crues impraticables pour une armée, mais il avait rencontré moins d'oppositions militaires; il fut cependant exact au rendez-vous. Ces deux petits corps d'armée étaient réduits par des pertes considérables occasionnées par les combats, la fatigue, l'intempérie de la saison et la mauvaise nourriture. A peine furent-ils réunis, que Souwarow apprend

la défaite de Korsakow et la marche de Masséna arrivant contre lui avec 30,000 hommes appuyés par les lacs de Zurich et de Zug. Il calcule qu'il ne pourra tenir contre une armée victorieuse s'il se laisse attaquer. Il fait battre la générale, marche au-devant de Masséna, l'atteint, et le force à changer son plan d'attaque en un plan de défense. *Il obtient un succès;* mais, au lieu de s'abandonner sur l'armée française, il se retire, culbute à Schwitz et à Glaris les divisions placées pour lui couper la retraite, et arrive à Coire où il passe le Rhin, laissant la Suisse étonnée de la hardiesse de son entreprise, de la promptitude de son exécution et des succès qu'il avait obtenus. Si Korsakow avait tenu vingt-quatre heures de plus, le plan de Souwarow s'effectuait, et eût été le fait d'armes le plus extraordinaire des fastes militaires, comme la conception en est la plus hardie.

L'armée russe ne prit un peu de repos que lorsqu'elle fut arrivée à Feldkirck; elle y campa plusieurs jours, se rendit ensuite à Lindau, et y forma sa jonction avec les restes de l'armée de Korsakow.

J'ai été témoin du désespoir que les soldats de cette armée témoignèrent sur la défaite de Zurich. « Ramenez-« nous au combat, disaient les soldats au général Souwarow « lorsqu'il passait dans leurs rangs; nous voulons recon-« quérir votre estime et celle de nos compatriotes. » Souwarow le leur promit. Il avait effectivement le projet de reprendre l'offensive : il fit part de son plan à l'archiduc, en lui demandant d'y coopérer en suivant seulement le mouvement de son armée. L'archiduc ne crut pas devoir obtempérer à cette demande contraire, sans doute, aux instructions qu'il avait de sa cour, et il envoya un de ses aides de camp à Lindau pour faire part au général russe de ses intentions. Souwarow fut très-contrarié de ce refus de l'archiduc : il en témoigna publiquement son mécontentement. En sortant du cabinet où il avait ouvert les dépêches de l'archiduc, il dit à l'aide de camp qui les avait apportées, en présence des personnages qui se trouvaient dans le salon, et j'étais du nombre : « Dites au général autrichien

« qui vous a remis les dépêches que je viens de lire, que je « voulais l'associer à la gloire que mon armée va acquérir « en repoussant les Français sur leurs frontières; mais que, « puisqu'il s'y refuse, il apprendra que les Russes, même « en nombre inférieur, savent gagner des victoires sans la « participation des Autrichiens. »

Des ordres arrivés de Saint-Pétersbourg changèrent les projets de Souwarow; il dut effectuer sa retraite, et ramener son armée en Russie. Il manifesta la plus vive douleur en se conformant aux intentions de son souverain.

Le caractère de ce général, dont la vie militaire n'a été marquée que par des succès, a été dépeint par plusieurs écrivains. Le représenter ici en détail, serait donner lieu à l'apparence d'une compilation : je me bornerai à raconter quelques traits de sa vie dont j'ai été le témoin : ils prouveront que l'originalité qu'il manifestait dérivait d'un calcul politique qu'il croyait devoir suivre pour captiver l'admiration d'un peuple superstitieux, alors presque dans l'enfance de la civilisation.

A travers les marques de singularité dont il semait sa vie privée comme sa vie politique, on remarquait l'homme de génie doué d'un grand caractère.

Souwarow était versé dans les hautes sciences et dans la littérature. Il aimait à faire preuve de son érudition; mais il ne parlait que devant les personnes qu'il croyait capables de le juger. Il avait une connaissance exacte de toutes les places fortes de l'Europe dans tous les détails de leurs fortifications, ainsi que des positions et du terrain sur lequel s'étaient livrées des batailles célèbres. Il parlait beaucoup de lui, et vantait ses actions militaires en ajoutant : « L'homme qui a « fait de grandes choses doit en parler souvent : c'est le « moyen de stimuler l'amour-propre et l'ambition de ceux « qui l'écoutent. » Il avait le génie militaire, et n'en voyait les opérations qu'en grand. Je lui ai souvent entendu dire : « Lors- « que je reçois l'ordre de l'empereur de prendre le comman- « dement d'une armée, je lui demande quels pays il veut « conquérir, et je dirige mon plan de manière à attaquer

« ce pays sur le plus de points possibles, mais toujours à « des distances très-éloignées, de façon à y pénétrer par « beaucoup de colonnes. Lorsque je rencontre l'ennemi, je le « culbute, c'est alors la besogne du soldat; mais le plan du « général doit être vaste, et point rétréci à l'attaque d'une « position. Par cette combinaison, l'ennemi, qui ne garde « essentiellement qu'un point, se trouve flanqué, parfois « même tourné : il doit disséminer ses forces pour s'oppo- « ser à l'envahissement qui est déjà opéré en partie, lors- « qu'il s'en aperçoit. »

Souwarow dînait à sept heures du matin, et son dîner n'eût jamais été célébré par nos gastronomes modernes. Quelques plats de viande ou de poissons, et pour entremets du riz à la Cosaque, mets détestable, que, par déférence cependant, on trouvait excellent, parce que le maréchal le trouvait bon et en faisait les honneurs : tel était le repas de cérémonie après lequel on allait presque toujours manger par nécessité. Il n'y avait point d'argenterie sur sa table, au moins en campagne. On se servait de couverts en fer. Le dîner était son moment de récréation et d'amabilité; il y parlait beaucoup, et se couchait immédiatement après, mais toujours sur une botte de paille et enveloppé dans un manteau. Il dormait deux heures, travaillait ensuite, mangeait de nouveau à cinq heures, mais il faisait seul ce repas, après lequel il se couchait encore, dormait deux heures, travaillait et passait la nuit entre l'occupation et le sommeil.

Son costume était un gilet blanc, une culotte et des bottes à l'anglaise. Lorsqu'il se couvrait la tête, c'était avec un schacko à l'autrichienne.

La retraite des armées coalisées ajournait les projets dont le développement devait me conduire en France. Je quittai l'armée russe dès que sa retraite fut prononcée, et, en prenant congé du maréchal, je lui demandai ses ordres pour l'Angleterre où je retournais; j'ai relaté plus haut ce qu'il me chargea de dire à S. A. R. Monseigneur, comte d'Artois.

J'arrivai à Altona vers la fin de novembre. Je trouvai le paquebot prêt à partir pour Yarmouth; mais, dans la nuit

qui précéda le jour où nous devions mettre à la voile, l'Elbe fut glacé et la navigation interrompue. Le froid s'augmenta au point qu'en six jours la mer fut gelée jusqu'à une lieue des côtes. Je fus forcé de prendre la détermination de passer l'hiver en Danemark et d'y attendre que la navigation fût ouverte de nouveau. La communication avec l'Angleterre ne fut cependant pas interrompue complétement; les paquebots venant de la Grande-Bretagne relâchaient à Helgoland, île à trois lieues de l'embouchure de l'Elbe, leurs canots débarquaient sur la glace des porteurs qui gagnaient le continent en traversant à pied les glaces trop raboteuses pour l'usage des traîneaux. Ces messagers prenaient à leur retour la correspondance continentale.

Cette manière de gagner la mer ne paraissait pas assez sûre pour qu'aucun voyageur se hasardât de la prendre. Je fis connaître à Monseigneur, comte d'Artois, le motif qui me retenait sur le continent, et j'attendis que le dégel rendît le cours à la navigation de l'Elbe. L'hiver fut très-rigoureux et les glaces n'étaient pas encore rompues au mois de mars.

Quoique l'empereur Paul se fût retiré de la coalition, que le gouvernement eût changé de forme par l'événement qui avait porté Bonaparte au consulat, les combinaisons royales dans l'intérieur avaient la même existence et la même activité secrète : je dus rentrer en France pour la formation du parti dont le commandement m'était confié.

Je quittai le Danemark vers le commencement d'avril, et pris la route de Paris; le premier Consul avait cru politique sans doute de laisser rentrer dans leur patrie les Français que la révolution en avait expulsés. Peut-être même avait-il pensé qu'il était de la dignité du gouvernement, qui paraissait vouloir réparer les maux qui affligeaient la France, de rappeler l'élite de la nation, maltraitée généralement dans l'étranger, et réduite à une position si fort en contraste avec le sublime de sa conduite politique. Les événements qui se sont succédé peuvent porter à croire que Napoléon, ainsi que nous l'avons déjà fait remarquer, avait dès lors le projet

monarchique qu'il a exécuté depuis, et qu'il voulait y rattacher la noblesse qui avait illustré l'ancienne monarchie, afin de donner de l'éclat à sa couronne, et dans le but d'en préparer la légitimité, qu'il croyait pouvoir baser sur un assentiment général.

Quel que fût le projet du premier Consul, il était mental, et aucun décret du nouveau gouvernement n'avait rapporté le décret d'exclusion rendu contre les émigrés. Ce n'était donc qu'en hésitant, et d'après une confiance fondée sur les principes généreux qu'annonçait le Consulat, que les émigrés commencèrent à rentrer en France; tous cependant sous des noms ou passe-ports étrangers. Attaché au service d'Espagne, je pris un passe-port du consul de S. M. C. à Hambourg, Ocaritz, celui qui avait protesté au nom de Charles IV contre l'arrestation de Louis XVI, et je partis pour Paris. Je ne puis que me louer des prévenances et des égards que je reçus des autorités militaires et civiles, lorsque j'arrivai sur le territoire français. J'aurais pu les attribuer au caractère étranger que me donnait ma qualité d'Espagnol, si des Français aussi émigrés, avec lesquels je voyageais, n'avaient éprouvé aussi beaucoup d'honnêtetés dans les procédés qu'on eut pour eux; ces procédés étaient d'autant plus rassurants, qu'on leur laissait apercevoir que, malgré le voile dont ils cherchaient à couvrir leur secret, il était pénétré.

J'arrivai à Paris vers le milieu d'avril 1800, et me présentai à M. d'Escoiquiz, ambassadeur d'Espagne : Il me donna un permis de séjour en me reconnaissant comme sujet espagnol.

Peu de temps après mon arrivée dans la capitale, j'écrivis au premier Consul pour lui demander une audience particulière. Je désirais vivement voir l'homme qui fixait les yeux de l'Europe, sur lequel la France fondait de grandes espérances, et avec qui j'avais été élevé à l'Ecole militaire de Paris. Le style de ma lettre portait le caractère de l'opinion que je professais : elle était franche et confiante. Je la montrai à plusieurs personnes du nombre desquelles était M.

Ladevéze, et M. Dubruel, député actuel de l'Aveyron; ce dernier avait manifesté des opinions saines au conseil des Cinq-Cents dont il était membre. Ces messieurs trouvèrent ma lettre un peu hardie : ils voulaient que j'en rendisse le style plus souple; je m'y refusai : M. Dubruel m'accompagna aux Tuileries et me la vit remettre. Je ne reçus point de réponse; mais huit jours après je vis entrer chez moi un monsieur qui, après s'être assuré qu'il parlait à M. de Marcillac, me dit : « Vous avez écrit au premier Consul pour « lui demander une audience particulière ? — Oui, mon- « sieur; c'est vrai. — Je suis Duroc, et je viens de sa part « vous dire qu'étant au moment de partir (c'était pour « aller gagner la bataille de Marengo), il ne peut recevoir; « mais il m'a chargé de vous demander ce que vous dési- « rez. Il se rappelle fort bien avoir été à l'École militaire « avec vous. — C'est en qualité d'ancien camarade que je « voulais le voir, et lui demander la radiation de mon père, « inscrit sur la liste des émigrés. — Une commission va être « nommée à cet effet. Mais vous, monsieur (ajouta M. Duroc), « que faites-vous ? que voulez-vous faire ? — Je suis au ser- « vice de l'Espagne; je veux y rester. — Que voulez-vous « devenir en Espagne ? vous n'y serez jamais qu'un émigré; « et dans la supposition même que vous y parveniez à un « emploi supérieur, vous aurez toujours à lutter contre la « jalousie et les cabales des Espagnols. Restez dans votre « patrie : vous êtes jeune, ce gouvernement est celui de la « jeunesse; vous avez de l'ambition, vous réussirez. — Non, « monsieur, je ne le puis, j'ai été accueilli avec bonté par « S. M. C. dans un temps où le malheur pesait sur les émi- « grés. J'ai été honoré de la protection et même de la con- « fiance particulière de son premier ministre; je ne puis, « sans me rendre coupable d'ingratitude, abandonner le « service du roi d'Espagne, quelque persuadé que je puisse « être que mon ambition y est très-limitée. — Le premier « Consul connaît tout ce que vous avez fait : il sait que « vous avez été employé par les Princes français; que vous « avez été chargé de missions du gouvernement près le

« gouvernement anglais ; que vous avez suivi les campagnes « du maréchal Suwarow ; et il m'a chargé de vous proposer « d'être attaché à sa personne dans son état-major. Il vous « donnera le grade de général de brigade. — Je sens tout « le prix de cette offre flatteuse, mais je ne puis l'accep- « ter. — Monsieur de Marcillac, réfléchissez que le premier « Consul vous fait une offre, et qu'il m'a chargé de lui ap- « porter votre réponse. — Dites-lui, monsieur, que je suis « sensible à cette marque de son souvenir d'ancien cama- « rade; mais, je vous le répète, je ne puis l'accepter. » Du- roc sortit, l'air assez mécontent.

Je fis part de cette conversation aux personnes à qui j'avais lu ma lettre au premier Consul ; elles trouvèrent mon refus assez hardi pour le moment (l'an 9 — 1800). Ces Mes- sieurs, qui sont du département de l'Aveyron, connaissaient les motifs qui m'amenaient en France. Ils durent applaudir au principe qui me faisait sacrifier une carrière qui s'annon- çait devoir être brillante, à la chance que je courais en soutenant les intérêts de la légitimité et en allant travailler à organiser un parti royal dans la province dont le comman- dement m'était confié ; surtout au moment où, la paix étant conclue avec les partis dans l'Ouest, la réussite des combi- naisons royales devenait plus incertaine encore. Mais je n'a- vais pas à réfléchir et ne pouvais balancer entre mon devoir et le parjure.

Si l'on se demande quel motif déterminait le premier Consul à faire d'aussi grands avantages à un émigré qui n'a- vais pas marqué d'une manière assez saillante pour consi- dérer son ralliement comme un coup d'État, on remarquera qu'au mois d'avril 1800, les émigrés ne rentraient pas encore en foule. Ce ne fut que vers le milieu de l'été que la masse arriva à Paris. Il était dans les projets de Napoléon de s'attacher cette classe nombreuse, de la lier à ses intérêts, puisqu'il combinait déjà l'exécution de sa monarchie ; et il se prononçait en témoignant dès le principe une faveur à un des membres du corps qu'il voulait rallier.

Dans le mois de juillet, je fus à Londres pour rendre compte

à S. A. R. Monseigneur, comte d'Artois, de mes premières opérations. Je partis le 17 de ce mois, après avoir assisté à la dernière commémoration révolutionnaire du 14. Il me fut aisé de prévoir qu'on célébrait pour la dernière fois cette fête, dite nationale, qui rappelait une époque que les Français repoussaient déjà par unanimité d'opinion. Cette opinion semblait vouloir effacer les erreurs subversives, et rappeler le système royal. Je me rappelle que l'on croyait généralement à Paris que le 14 juillet Bonaparte proclamerait les Bourbons, ou se ferait reconnaître roi de France. On se porta de bonne heure aux Tuileries pour voir laquelle de ces deux pensées serait exécutée, et l'on fut très-étonné de voir encore les mots *liberté, république, égalité,* inscrits sur la frise du château. Les Français étaient, à cette époque, à peine remis des fatigues d'une tourmente politique de onze ans; ils devaient accueillir leur libérateur sous quelque dénomination qu'il se présentât. Tous les cœurs eussent été au-devant de lui : on ne lui demandait que des garanties en faveur de la monarchie. C'est la conviction que j'en avais acquise qui me porta à dire à Monseigneur, comte d'Artois, dans le rapport que je lui fis de la France : « Que « la paix était ce que les Français désiraient; qu'ils accueil- « leraient avec reconnaissance celui qui la leur donnerait, « qu'ils le porteraient sur le pavois, et lui prêteraient le « serment de fidélité. »

Je pus remarquer à Londres que, malgré l'ignorance dans laquelle on était sur la vraie position de la France, les émigrés, très-fatigués de l'émigration, désiraient rentrer dans leur patrie. Je fus consulté par un grand nombre sur les moyens qu'il fallait prendre pour cet objet, et aucun obstacle ne repoussait cette impulsion, fortement combattue cependant par M. de Conzié, évêque d'Arras. Dans une très-longue conversation que j'eus avec lui à ce sujet, je cherchai à le convaincre que disséminer des émigrés sur le territoire français, était y répandre des missionnaires bourbonnistes dont la seule conversation rappellerait le souvenir d'une famille qu'on commençait à oublier; qu'obtenir ce

résultat était un grand acheminement vers la restauration. M. de Conzié n'était pas convaincu de cette vérité, dont l'évidence a été prouvée en 1814.

Après avoir pris de nouvelles instructions, je quittai Londres, où je n'avais passé que six semaines, et je m'embarquai à Gravesend, port destiné alors pour la correspondance avec la France. Je trouvai, parmi les passagers, plusieurs émigrés qui, en débarquant à Calais, n'éprouvèrent, de la part du commissaire du gouvernement, M. Mingaud, d'autre difficulté que d'être forcés d'attendre l'autorisation du ministre de la police, pour se rendre à Paris. J'étais parti de cette capitale avec un passeport espagnol; il me servit pour y retourner, et je fus assez heureux pour faciliter le voyage de deux Espagnols, employés de la compagnie des Philippines, qui retournaient à Cadix, mais qui voyageaient sans passeport. M. Mingaud les mit sous ma responsabilité spéciale qui finit dès qu'ils eurent été reconnus par l'ambassadeur de sa Majesté Catholique, ce qui se fit le lendemain de notre arrivée à Paris. Il me parut assez piquant de servir de caution à deux Espagnols, au même moment où une dénonciation en forme, partie de Londres le même jour que moi, sans doute, me faisait connaître à la police comme envoyé en France par les princes pour les intérêts du Roi, et me signalait comme chef de parti dans le midi. Je fus instruit de cette dénonciation le lendemain de mon arrivée à Paris, et je ne crois pas être indiscret, en disant maintenant qu'il me fut proposé de me remettre la lettre originale, moyennant cent louis.

Ce fait prouve que la police avait su pénétrer jusque dans le cabinet des Bourbons, et qu'elle y était servie activement.

Je restai à Paris le temps nécessaire pour la liaison du plan qui me ramenait en France, et je me rendis ensuite dans l'Aveyron.

La combinaison royale, qui embrassait les provinces de France reconnues pour avoir un foyer d'opinion favorable à la légitimité, était purement militaire, une prise d'armes

franche et loyale. Elle n'avait rien de commun avec le plan de la machine infernale, ignoré des chefs royalistes. Le développement du plan royal devait avoir lieu dès que les alliés paraîtraient sur la frontière. Le résultat de la bataille de Marengo en avait ajourné l'espérance. Mais l'organisation dut toujours se continuer, afin d'agir au premier moment favorable. On savait d'avance l'événement qui devait asseoir Alexandre sur le trône des czars : l'époque en était désignée. Il paraît même qu'un des cabinets de l'Europe avait compté sur cet événement, pour ramener la Russie dans la coalition contre la France. Ce qui est certain, c'est que la mort de Paul Ier arriva à l'époque juste précédemment annoncée.

Espérons que les progrès de la civilisation ont mis un terme à ces événements trop fréquents dans le nord et dans le midi de l'Europe : tous les souverains devraient être solidaires de la légitimité des trônes, de l'ordre de succession, et de la fidélité des peuples. Ces principes doivent être immuables et hors de toutes les discussions amenées par les intérêts politiques qui déterminent la guerre entre les puissances. La Sainte-Alliance paraît avoir reconnu et adopté ces principes conservateurs de la société : il est à croire qu'aucun calcul politique, de quelque nature qu'il soit, ne pourra dissoudre ce pacte sacré pour les rois et pour les peuples.

L'Aveyron présentait des chances heureuses pour la formation d'un parti royal. Les restes et le souvenir du rassemblement de Charrié, l'esprit religieux qui règne généralement parmi les habitants de ce pays, leur caractère ferme, hardi et tenace, qui les rend propres aux grandes entreprises; les vexations qu'ils éprouvaient des administrateurs civils et militaires relativement à la conscription, ce qui mettait ce département dans un état d'insurrection morale; le grand nombre de déserteurs, réfractaires et retardataires, forcés de fuir de leur manoir pour éviter les contraintes et les recherches des gendarmes; tous ces éléments, faciles à mettre en mouvement, rendaient les Aveyronnais très-pro-

pres à lever l'étendard de l'insurrection et à la prolonger longtemps, dans un pays de montagnes, alors presque sans chemins et dont les communications intérieures sont difficiles.

En travaillant à mon organisation je trouvai une agence qui agissait aussi dans le sens royal, mais dont la direction venait du gouvernement anglais. M. Wickham, résident à Augsbourg, était le commissaire chargé de la direction de cette combinaison dans le midi dont le général Willot avait le commandement. Le Rouergue en faisait partie. Cette agence n'avait encore obtenu que quelques moyens de correspondance pour connaître l'opinion. Le chef militaire était nommé, mais rien n'était préparé pour une organisation active. Mû par le sentiment du bien du service du roi, je m'abouchai avec les membres de cette agence, je leur dis que j'agissais par ordre de Monsieur. Ils me crurent sur parole : je leur fis part de mon plan, ils en adoptèrent la marche et désirèrent réunir à mon titre celui dont le comité anglo-royal avait disposé. Ils me proposèrent, en consequence, de faire eux-mêmes auprès du titulaire la démarche de lui demander sa démission j'y accédai, en leur faisant observer toutefois que rien ne pouvait mettre obstacle à l'exécution des ordres que j'avais reçus. Ces messieurs sentaient qu'une mission directe venant de Monseigneur, comte d'Artois, agissant au nom du roi, offrait plus de confiance qu'une direction anglaise couverte, il est vrai, du nom du roi, mais agissant d'après le plan du cabinet de Saint-James relatif aux mouvements dans l'intérieur. Je fus bien étonné, lorsque j'appris que les premiers fonds destinés par le gouvernement anglais pour l'organisation royale dans le Rouergue, n'excédaient pas six mille francs !! Que l'on calcule les frais d'armement, d'équipement, d'achats de munitions, etc., etc., les dépenses secrètes que nécessite une pareille organisation, et l'on pourra juger du degré de consistance que les ministres anglais voulaient donner alors au parti royal en France.

La négociation auprès du commandant nommé par la direction anglaise ne réussit pas ; il ne voulut pas se démettre.

Les agents dans l'Aveyron m'offrirent de me remettre un mémoire pour le comité dirigeant qui se tenait à Lyon, afin d'obtenir d'autorité la mutation qu'ils n'avaient pu obtenir de gré à gré. Je ne crus pas devoir accéder à cette proposition, quelque flatteuse qu'elle fût pour moi. Je me renfermai dans l'exécution des ordres que je recevais directement de M. le duc de Lorges à Londres, laïssant aux circonstances la rectification de ces deux pouvoirs.

Il n'est pas un de nos lecteurs qui ne découvre, par suite d'un raisonnement simple, les inconvénients que devait présenter une double combinaison dans des mouvements qui demandent un accord parfait d'opinions et unité de pouvoirs. Quelles armes ne donnait-on pas au gouvernement qu'on voulait combattre! Ne lui préparait-on pas des succès en mettant en opposition, dans le même parti, les jalousies, les ambitions personnelles, toutes les passions enfin qui dirigent l'homme, et le portent trop souvent à sacrifier l'intérêt général à l'intérêt particulier? Je n'ai sous ce rapport qu'une justice honorable à rendre à MM. de l'agence anglo-royale dans l'Aveyron.

Telle était la situation de la politique de l'Europe, aveuglée alors sur ses vrais intérêts, que les dissensions civiles en France n'étaient, pour les cabinets en guerre avec cette puissance, que des auxiliaires propres à affaiblir la force du colosse qu'on attaquait, et à former des diversions aux opérations militaires qui avaient lieu sur les frontières. Il est assez naturel de penser que les princes français ne partageraient pas l'opinion des alliés. J'ai déjà eu l'occasion de dire que dans mes diverses conversations avec M. Pitt, toutes les fois qu'il entendait les mots guerre civile, il répondait : « C'est bon, c'est bon ! »

J'étais dans l'Aveyron au moment où fut publié l'événement qui mit la couronne des czars sur la tête d'Alexandre. Quoiqu'il m'eût été annoncé, il m'étonna par l'exactitude de l'époque. Il produisit le même effet sur les personnes à qui j'avais cru essentiel de faire connaître la situation des cabinets de l'Europe.

Ce changement du souverain de la Russie n'opéra pas le changement du système qu'on paraissait en avoir attendu, au moins pour ce qui concernait les affaires royales dans l'intérieur de la France. Elles ne prirent aucun développement actif; et, en 1801, l'ordre de dissoudre toutes les organisations et de cesser toute démarche pour arriver à ce but fut envoyé aux commandants des provinces. Le gouvernement anglais retira les fonds, demeurés sans emploi, qu'il avait faits pour cet objet.

Les membres de la maison de Bourbon qui avaient conservé leur trône formaient le projet de resserrer les liens de leur famille par un double mariage entre le prince des Asturies et l'infante de Naples, et le prince royal de Naples avec l'infante d'Espagne dona Amelia.

La ville de Barcelone fut choisie pour le lieu de la célébration des mariages auxquels devaient assister le roi et la reine d'Étrurie.

Cette réunion des Bourbons, qui fixait les yeux de l'Europe, se bornait au but qui l'avait déterminée. Le double mariage fut célébré avec pompe. Il y eut de grandes réjouissances; et les Catalans montrèrent un vif attachement à leurs souverains.

L'année 1804 vit éclore l'exécution du projet préparé, depuis longtemps sans doute, par le premier Consul. Il se fit déclarer Empereur des Français; et aussitôt ces têtes naguère couvertes du bonnet de la Liberté, ces fanatiques républicains qui criaient *Vivre libre ou mourir*, et qui décrétaient la guerre à mort aux *tyrans couronnés*, se courbèrent avec la servilité que l'on ne trouve peut-être pas à Constantinople, devant le trône qu'élevait un général dont l'ambition avait été couronnée par un bonheur constant.

La noblesse, plus consciencieuse qu'habile à saisir les mouvements politiques, recula devant les avances que lui fit l'Empereur, comme elle avait reculé devant celles que lui avait faites le premier Consul reconstituant une monarchie.

Buonaparte avait l'ambition d'une monarchie despotique avec des formes constitutionnelles. Ennemi des révolutions

démocratiques, il avait paralysé les principes démagogiques, pour donner la vie à ceux qui forment le gouvernement royal. Sous son règne, les souverains n'ont eu à lutter que contre son projet de monarchie universelle, mais jamais ils n'ont eu à redouter les moyens insurrectionnels des peuples, ni la propagation des idées désorganisatrices des sociétés. Jamais l'Espagne, le Portugal, Naples, le Piémont, n'eussent osé, sous le règne de Napoléon, imposer des lois à leurs souverains.

On pouvait penser que l'homme qui avait voulu rallier à son gouvernement un corps qu'il considérait comme l'élite de la nation, était décidé à obtenir ce résultat par quelque moyen que ce fût. Trouvant de la résistance lorsqu'il proposait, il parla en despote, il effraya ; on se plaignit, mais on obéit. La cour fut en un moment composée en grande partie des noms les plus connus, et trois mois suffirent à l'opinion pour remplir les listes d'auditeurs, et faire solliciter les places dans les administrations civiles. Les jeunes gens, qui ne purent être auditeurs, se jetèrent dans la carrière des armes, et la gloire devint leur unique ambition. Napoléon avait obtenu ce qu'il avait voulu, à la différence énorme qu'il accordait, comme grâce, ce qu'il eût accepté avec reconnaissance. Les nobles reprirent cependant une grande faveur ; ils avaient la préférence dans toutes les concurrences d'emplois ; mais la noblesse, comme corps, resta dans l'état où la révolution l'avait mise, et d'où elle avait été maîtresse de sortir.

L'histoire jugera si cette conduite a été politique ; mais il nous est permis de croire que la restauration de 1814 eût été complète, que le 20 mars 1815 n'eût pas été une époque funeste à la France, si la noblesse eût reconquis une grande prépondérance dans l'État, en entrant dans le gouvernement d'un homme qui, en empruntant l'expression de M. le vicomte de Chateaubriand, « avait en lui un principe de séduction : en « le servant, on pouvait croire servir la gloire. » (6 février 1810, *lettre quatrième sur l'Espagne.*)

Pendant mon séjour en Espagne j'avais pris des notes sur ce royaume, on peut dire alors inconnu ; car on s'était plu

à peindre les mœurs, les usages, les institutions, le caractère des Espagnols avec les couleurs les plus défavorables. Je m'en servis pour réfuter un ouvrage de M. de Langle, et les erreurs commises par M. Bourgoing dans son tableau de l'Espagne moderne. Je fis imprimer cet ouvrage en 1805. La morale, qui y est exprimée, contrastait avec la morale du temps.

Ce ne fut qu'en hésitant que je le livrai à la publicité ; et M. L..., mon imprimeur, fut aussi étonné que moi de l'ordre que la police donna d'annoncer, par un article *analysé*, la publication de mon livre sous le titre de *Nouveau voyage en Espagne*.

Le succès flatteur qu'eut cet ouvrage anonyme m'enhardit pour celui que je préparais sur le royaume d'Espagne que je voulais décrire, province par province, en réunissant tous les documents qui pouvaient détruire les préjugés répandus sur un pays qu'on s'était plu jusqu'alors à représenter comme éloigné de la civilisation. J'avais reçu, du premier ministre de Charles IV, l'autorisation de parcourir l'Espagne ; et il m'avait facilité les moyens d'obtenir tous les détails qui pouvaient m'être utiles pour faire connaître les ressources de ce royaume dans tous ses rapports.

Je fis imprimer, en 1807, le premier volume de cet ouvrage, sous le titre d'*Aperçus sur la Biscaye et les Asturies*, etc. Je me rendis de suite à Madrid pour le présenter à S. M. C. Je m'y trouvai à l'époque où l'Espagne mettait à la disposition de Napoléon quinze mille hommes sous les ordres du marquis de la Romana, neveu du général Caro, dont j'ai déjà parlé. Je l'avais connu à l'armée de Navarre.

Je vis plusieurs fois le prince de la Paix, et je fus étonné de son ignorance profonde de la politique du cabinet des Tuileries. Comment en effet la connaître, puisqu'il était défendu à l'ambassadeur de S. M. C. à Paris, M. le prince de Masserano, de s'écarter, dans sa correspondance, de la ligne de l'échange des notes diplomatiques? On lui interdisait dans sa correspondance le rapport des événemens et des conjectures qu'ils pouvaient faire naître. Ce que nous appellerons la di-

plomatie secrète lui était défendu; elle était confiée à don Eugenio Yzquierdo. Les rapports de cet agent secret paraissent avoir égaré le cabinet de Madrid, et avoir amené les malheureux événements qui ont compromis la couronne d'Espagne.

Les événements s'y succédèrent avec rapidité; ils sont connus de l'Europe entière. Bientôt Joseph Bonaparte passa de Naples à Madrid ; le roi Charles IV arriva à Compiègne, et le roi Ferdinand VII, son fils, fut envoyé à Valençay. J'eus occasion de voir à Paris le duc de San-Carlos que j'avais connu à Madrid, ainsi que mon ancien ami, don Juan d'Escoiquitz. Ce dernier me développa l'intrigue qui avait amené les événements d'Espagne. J'en pris la relation sous sa dictée, mais comme il en a fait imprimer les détails, je ne les répéterai pas. Ce qu'il m'assura et ce qui ne me parut pas étonnant, d'après ce que j'avais vu à Madrid l'année précédente, c'est que la cour d'Espagne était loin de se douter des projets de Napoléon, et que la loyauté et la confiance dans les promesses de l'Empereur déterminèrent le départ de Ferdinand VII de Madrid pour Vittoria, lieu fixé par Napoléon pour une entrevue. Tout le monde savait en France ce qui devait se passer, et on l'ignorait en Espagne ! « Si une « personne de confiance nous eût avertis, me disait Escoi- « quitz, nous ne serions jamais partis de Madrid ; nous ne « connaissions point le caractère de l'Empereur, et même en « quittant Vittoria pour nous rendre à Bayonne, malgré « les doutes qui s'élevèrent sur ses intentions, nous ne pou- « vions croire qu'il voulût nous trahir; et nous trouvions « ses intérêts dans la conservation de Ferdinand sur le « trône d'Espagne, en liant les deux couronnes par le ma- « riage que l'Empereur nous proposait, et auquel S. M. « consentait. »

Je citerai, comme une preuve de l'aveugle confiance avec laquelle les généraux français entreprenaient la guerre d'Espagne, la conversation de l'un d'eux qui me disait en partant : « La conquête de l'Espagne sera un déjeuner pour « l'armée française. » Je cherchai à lui prouver le contraire,

en lui pronostiquant que l'Espagne serait le tombeau des ar-
« mées qu'on y enverrait. « Nous savons bien, me répondit
« ce général, que vous êtes le Don Quichotte de l'Espagne,
« mais vous verrez comme nous allons travailler vos Espa-
« gnols. »

Malgré les fautes graves en politique que le gouvernement impérial commettait à l'extérieur, il prenait une grande consistance dans son organisation intérieure. Les partis royalistes dans l'Ouest étaient soumis depuis plusieurs années; ceux du midi ne recevaient aucun développement; et, ainsi que nous l'avons dit plus haut, on avait même rendu les fonds que le gouvernement anglais avait faits pour leur formation. Les mesures de proscription envers les émigrés avaient été annulées; on leur avait rendu les bois non vendus. Un assez grand nombre avait déjà fait des arrangements de rachats avec les acquéreurs de leurs biens; beaucoup servaient le gouvernement impérial, soit dans l'armée, soit dans l'administration ou dans l'ordre judiciaire. Les passions étaient éteintes, les opinions avaient vieilli, elles n'existaient que dans le souvenir; et disons-le avec vérité : l'espérance du retour de la famille d'Henri IV était presque une chimère. Les Bourbons conservaient sans doute des cœurs fidèles, mais les amis de la légitimité osaient à peine faire des vœux, tant était forte la main qui frappait également sur les hommes d'opinion contraire. On calculait presque l'époque que Bossuet a déterminée pour fixer la légitimité. Les vieux serviteurs des lis, cédant à ces circonstances impérieuses, craignaient d'entretenir dans le cœur de leurs enfants les principes d'une fidélité immuable pour l'antique race de nos rois. Ils concentraient des regrets, mais ne croyaient pas devoir éloigner leur postérité d'un gouvernement sous lequel elle paraissait devoir vivre et même chercher à prospérer. La conscription atteignait toutes les classes de la société; on pouvait, il est vrai, s'en soustraire par des sacrifices pécuniaires; mais comment enlever à un Français l'ambition de la gloire? Comment dire, par conséquent, à un jeune homme de vingt ans, né depuis la révolution : La gloire n'est pas

aux champs d'Hoenlinden, de Marengo, d'Austerlitz, etc., etc., comme elle le fut aux champs de Rocroi, de Fontenoi, etc., etc., Plus ces jeunes Français comptaient d'aïeux illustres, plus ils mettaient d'orgueil à passer en revue, dans leur vieux château, les portraits des héros que leur famille avait fournis aux croisades, aux armées d'Henri IV, aux succès de Louis XIV; plus leur cœur battait fortement aux récits des victoires journalières des armées de leur pays.

Louis XVIII avait fait connaître depuis longtemps son désir pour que les émigrés, non-seulement rentrassent en France, mais prissent même du service auprès du gouvernement. Toutes ces considérations avaient amené une fusion qu'on pouvait appeler complète; et si l'on veut être de bonne foi, l'on conviendra qu'en 1812 elle était terminée, et que si Buonaparte avait su jouir en repos de ce que la fortune avait fait pour lui, s'il avait su s'arrêter, le gouvernement impérial s'établissait sur des bases indestructibles.

Ce fut à cette époque, à laquelle les royalistes purent avoir perdu tout espoir de voir les Bourbons remonter sur le trône de France, que je me déterminai à solliciter d'entrer dans la carrière administrative. M. le comte de Montalivet était alors ministre de l'intérieur. Je lui demandai une sous-préfecture.....

IV

MÉMOIRES

DE

M. LE BARON DE GOGUELAT

FRAGMENT SAUVÉ DU FEU

CONTENANT UNE LETTRE INÉDITE

DE LOUIS XVI A SES FRÈRES

MÉMOIRES

DE

M. LE BARON DE GOGUELAT

LOUIS XVI ET L'ÉMIGRATION

A MONSIEUR L'ÉDITEUR

DES

MÉMOIRES DE TOUS.

Paris, le 12 décembre 1834.

Vous me demandez, monsieur, une préface ou plutôt quelques lignes d'avant-propos, pour le fragment des Mémoires de M. de Goguelat que vous allez imprimer dans votre intéressante collection. Que dirai-je, à cette occasion, à moins de parler de M. de Goguelat lui-même? car de l'ensemble de ses Mémoires, je n'en sais rien, absolument rien, sinon qu'ils formaient vingt cahiers à peu près aussi volumineux que celui que je vous ai remis; j'ignore également à quelles circonstances historiques se rapportaient tant de souvenirs et quel laps de temps ils embrassaient. M. de Goguelat parlait peu; c'était un vieillard des moins communicatifs même dans la plus parfaite intimité. Il m'est souvent

arrivé d'être de ses dîners du lundi, lorsqu'il fêtait de vieux amis, ou d'anciens frères d'armes qui avaient comme lui quitté la France après le 10 août, et à qui la générosité de nos princes avait ouvert le noble asile des Invalides : eh bien ! dans ces réunions, M. de Goguelat était encore discret, et ses réminiscences ne se manifestaient qu'à demi-mot. Peut-être cette réserve lui était-elle imposée par la conscience de son propre caractère, contre les emportements duquel il sentait le besoin de se mettre en garde : il y avait certaines choses et certains personnages dont on ne s'entretenait jamais en sa présence, sans que soudain sa physionomie ne s'animât d'une expression véhémente de colère ou d'indignation. Il n'était pas jusqu'à la vue des objets auxquels se rattachaient pour lui de fâcheuses idées, qui n'eût cette puissance d'émouvoir sa vivacité et de l'enflammer. Un jour, revenant avec lui de la procession du vœu de Louis XIII, et passant sur le pont Notre-Dame, je remarquai que son regard devenait étincelant. Tout-à-coup par un mouvement brusque et presque convulsif sa main se porta sur la garde de son épée. — Les brigands ! les scélérats ! s'écriait-il, et tout son visage était menaçant. — A qui en avez-vous? lui dis-je? — Ils étaient là, me répondit-il; huit séides, huit spadassins, là, à l'angle de la petite ruelle; ils m'assaillirent dans la rue de la Planche-Mibray; heureusement j'avais alors bon pied, bon œil, et la main preste, je dégaînai, l'un d'eux resta sur la place, les autres s'enfuirent. Ah ! le coquin ! — Et qui donc? — Égalité, qui voulait me punir de l'accueil que je lui avais fait à son retour de Londres ! — Vous ne pardonnerez donc jamais aux d'Orléans? — Jamais ! — Pourtant, lui fis-je observer, les fils ne doivent pas porter la peine des crimes de leurs pères. Son altesse monseigneur le duc d'Orléans n'expie-t-elle pas tous les jours par les respects et les soumissions d'un sujet humble et fidèle des torts qui ne furent pas les siens? — Et son impatience pendant le fatal procès? — Il était jeune. — Et l'intrigue de 1815 avec Fouché, et la protestation à la naissance du duc de Bordeaux, et la protection accordée au pamphlétaire Paul-Louis, et les conférences avec le marquis de Maison : bah ! bah ! fit-il vous savez l'axiôme : *Talis pater*... — Et puis, ajouta-t-il, ces grandes soumissions dont l'excès a été remarqué du dernier des gardes sont précisément ce qui m'inquiète. *Timeos Danaos*, et l'opposition souterraine !

Ces appréhensions se sont vérifiées, après le funeste événement de 1830. Le 29 juillet, la garde royale abandonnait déjà le château des Tuileries, que M. de Goguelat ne croyait pas à un échec irréparable. Il habitait à cette époque sur le quai Voltaire, n° 21 *bis*, dans un des superbes hôtels de Vigier des bains. Tant que dura le combat, il ne

quitta pas ses croisées, restant ainsi exposé au feu d'une mousqueterie, dont les balles égarées vinrent plusieurs fois frapper la pierre à quelques pouces de sa tête. Peu d'hommes conservèrent dans un âge avancé une plus forte dose de courage... — C'est bien, c'est bien, disait-il, en voyant la troupe se replier devant l'insurrection, tout à l'heure nous prendrons notre revanche. Et il se figurait que Marmont avait voulu attirer les insurgés dans un piége. Dès qu'il fut assuré qu'il n'en était rien, il ferma ses volets, comme si la lumière d'un jour si malheureux lui était insupportable. C'était la pensée et l'action de ce Romain qui se couvre le visage de son manteau.

Il y avait quelques jours que je n'étais venu chez M. de Goguelat, lorsque, le 4 août au matin, je me proposai de lui faire une visite; je me présentai selon ma coutume; mais sa domestique me dit qu'il s'était enfermé, et qu'il désirait être seul. J'insistai pour qu'elle m'annonçât, et dès qu'il sut que c'était moi, il donna l'ordre de me faire entrer. Mon ami, ayant ses béquilles auprès de lui, était assis dans son fauteuil, en face d'un grand feu; à sa droite était une table couverte de cartons. — Vous êtes surpris, me dit-il, de ce que je me chauffe dans la canicule; je ne me chauffe pas, j'anéantis; ce sont les secrets des 5 et 6 octobre et bien d'autres que je livre aux flammes. A présent que nous avons changé de maîtres, il ne serait rien moins que prudent de les garder. On me connaît; je m'attends à des perquisitions, à des persécutions peut-être; je veux assurer la tranquillité de mes vieux jours.... En même temps il jeta dans la cheminée une grande quantité de papiers. — Ah ! f....., dit-il (il jurait assez facilement), voilà encore un cahier de mes Mémoires. — Sans doute, lui dis-je, le manuscrit de votre Mémoire sur le voyage à Varennes. — Non pas, me répondit-il, celui-là n'est qu'une réfutation des erreurs de MM. de Bouillé, et des mensonges calomniateurs de Madame Campan; c'est un plaidoyer que nous avons fait, M. de Rivoire et moi, et auquel MM. Berville et Barrière ont mis la dernière main. Mais j'ai écrit des Mémoires; ceux-là, personne n'y avait touché, personne ne savait leur existence; ils concernaient quelques faits ignorés, et je crois qu'ils auraient été de quelque prix pour l'histoire. — Et vous les avez brûlés? — Sans pitié....; ce monde est vraiment indigne d'apprendre la vérité. — Au moins, lui dis-je, permettez-moi de lire ce qu'il en reste. Il ne s'y opposa pas; mais à peine avais-je commencé, que, fatigué probablement de mon silence, il me dit : — Mettez cela dans votre poche, et parlez-moi un peu de nos princes. Où sont-ils? que vont-ils devenir? ou les a poussés dans l'abîme.... C'est la grande conjuration de 1789 qui a eu son dénoûment en 1830. La conversation fut assez

longue. Au moment de me retirer, M. de Goguelat me fit promettre de ne communiquer à personne, du moins de son vivant, le cahier que j'emportais ; mais il ajouta : — Après ma mort, vous en ferez ce que vous voudrez....

M. de Goguelat est mort à Paris, le 3 février 1832, dans la quatre-vingt-troisième année de son âge. Doué d'une organisation de fer, il aurait fourni la carrière d'un siècle entier, si un accident, en le forçant à ralentir la prodigieuse activité de sang dont il était pourvu, ne fût venu hâter sa fin. Ses jambes s'étant embarrassées dans la corde d'un petit chien qu'on menait en laisse, il tomba dans la rue de Rivoli, et sa première infirmité fut une luxation du fémur qui le retint au lit plusieurs mois ; depuis, il ne se rétablit jamais complétement de cette chute. Pendant sa maladie, S. A. R. madame la Dauphine lui donna des preuves bien touchantes de l'estime qu'elle faisait de lui ; elle ne laissa pas passer un jour sans envoyer demander des nouvelles de sa santé.

M. de Goguelat, d'abord officier au corps des ingénieurs géographes des camps et armées du roi, capitaine au régiment d'Artois dragons, puis officier d'état-major et secrétaire intime de LL. MM. le roi et la reine de France à partir de 1789, confident attentif de leurs douleurs et de leurs projets, M. de Goguelat, dis-je, a rempli des missions aussi délicates que périlleuses, depuis les premiers jours de la révolution jusqu'à la chute du trône renversé par les Jacobins. Au mois de juin 1791, il fut le principal agent dans l'entreprise qui avait pour but de sauver le roi, en l'emmenant de Paris à Varennes ; il fit bonne contenance en mauvaise situation, et reçut, en voulant défendre la famille royale, deux coups de feu à bout portant, l'un dans la poitrine et l'autre à la tête. Successivement déposé dans les prisons de Rocroi et de Mézières, transféré dans celle d'Orléans, traduit devant la haute cour qui siégeait dans cette ville, il ne dut sa liberté qu'à l'amnistie dont fut accompagnée l'acceptation de la constitution par le roi. Il revint aussitôt près du prince. Au 10 août, il fut du petit nombre des serviteurs fidèles qui se rendirent avec le roi à l'assemblée : il resta près de lui dans la loge du *Logographe*, et pendant les trois jours que Sa Majesté demeura aux Feuillants, durant la captivité des augustes victimes, il n'eut d'autre pensée que celle de leur délivrance ; il remua ciel et terre pour arriver à ce résultat, et s'il se fût trouvé des imitateurs de son audace, nul doute qu'il eût réussi.

M. de Goguelat était président du chapitre de l'ordre du *Phénix* dont le grand-maître était le prince de Hohenlohe. Il était passionné au plus haut degré pour les distinctions et les mœurs chevaleresques

c'était là sa religion; c'était celle de l'honneur et de la loyauté. Quant au catholicisme, je puis affirmer qu'il n'était pas des plus orthodoxes; cependant il faisait partie d'une confrérie dont les membres devaient tous avoir leur sépulture au Calvaire sous la condition expresse de se préparer à faire une sainte mort. Plusieurs fois on le pressa inutilement d'y songer; une religieuse essaya de le convertir; il l'éconduisit en se disposant avec elle des formes de la politesse; on lui envoya un prêtre, il se fâcha; aux approches de sa dernière heure, il perdit connaissance, mais l'esprit lui revint peu d'instants avant de s'éteindre, et il rendit son âme à Dieu avec toute la piété qu'on pouvait désirer.

A sa mort, M. de Goguelat n'avait plus d'autres parents qu'un neveu et une petite nièce qu'il n'avait pas vue depuis plus de trente ans; c'est à elle qu'il a légué ce qu'il possédait comme un souvenir de l'amitié qu'il lui avait portée dans son enfance. Une fois entré dans son cœur, un sentiment n'en sortait plus : il s'y concentrait et devenait inaltérable; c'est ainsi qu'il aimait ses amis; c'est ainsi qu'il avait aimé Louis XVI et la reine, et qu'il aima, jusqu'à son dernier soupir, nos princes augustes exilés.

Voilà, monsieur, tout ce que peuvent renfermer quelques pages sur M. de Goguelat ; à vous d'en faire tel usage qu'il vous plaira.

Agréez, etc.

ARTHUR DE BONISAL.

Qui dit émigrés, dit royalistes; mais tous les émigrés ne furent pas royalistes de la même manière, et ceux qui sacrifièrent Louis XVI, par amour de la royauté ancienne, c'est-à-dire pour conserver cette institution dans toute sa plénitude primitive, se résignèrent à un bien coupable sacrifice. Les récompenses méritées ne pouvaient être pour eux, ou pour m'exprimer plus clairement et sans doute aussi plus complétement, l'équité ne permettait de leur accorder ni récompense ni indemnité. Quant aux faveurs, c'est autre chose; ils devaient aspirer aux faveurs, du moment que ceux dont ils avaient écouté la voix et secondé les desseins étaient en position de les leur prodiguer. Telle est mon opinion, et l'on ne dira pas qu'elle m'est dictée par une basse jalousie; car, Dieu

merci, je n'ai point à me plaindre, et depuis la rentrée de nos princes, ils m'ont fait plus de grâces que jamais je n'eusse osé en espérer en me bornant au vœu de me voir rendre justice [1].

Il y a deux ou trois manières de juger l'émigration; mais, quel que soit le point de vue sous lequel on l'envisage, quand on n'a pas eu sa part du *milliard*, ou même quand on l'a eue, si l'on descend dans sa conscience avec une sincère abnégation, il est bien difficile d'admettre que semblable indemnité était légitimement due à quiconque pouvait prouver des pertes.

Certainement l'émigration fut, pour plusieurs, un acte de dévouement et de fidélité; mais pour ceux-là mêmes, selon les temps, elle put devenir crime et révolte. Par rapport aux princes émigrés, et dans leur esprit, elle fut évidemment toujours louable; mais par rapport au malheureux Louis XVI, et aux conséquences funestes qui pouvaient en résulter pour lui, elle prend un tout autre caractère. Il est naturel qu'au Château on n'ait pas fait une distinction de ce genre; mais comment n'a-t-elle pas prévalu dans les deux chambres qu'elle aurait mises sur la voie de fixer plus étroitement les limites de l'indemnité et d'en découvrir les véritables titulaires dont le nombre est nécessairement très-borné, à ne compter que ceux dont l'émigration ne fut ni lâcheté, ni une un calcul d'ambition, ni un effet de sotte vanité ou de stupide entêtement, ni une déférence absurde à la mode et au bon ton.

Mais ne voilà-t-il pas que, sans m'en apercevoir, je trace des catégories! Et comment aurait-il été possible, me dira-t-on, de reconnaître les émigrés appartenant à chacune d'elles? Quelles règles aurait-on établies pour s'assurer des motifs pour lesquels ils avaient quitté la France ou en étaient restés éloignés? Un examen rapide des phases de l'émigration me dispensera de faire moi-même la réponse à cette question, en même temps que l'exposé d'une mission assez importante, dont j'eus l'honneur d'être chargé par l'infortuné Louis XVI, rendra de plus en plus manifeste combien les accusations por-

[1] M. de Goguelat était lieutenant-général et membre du conseil supérieur des Invalides.

tées contre ce monarque, avant et pendant son procès, étaient peu fondées, et combien encore ont d'amers reproches à se faire ceux dont l'inexorable désobéissance donna quelque probabilité à ces accusations.

Tout le monde sait que deux jours après la prise de la Bastille, M. le comte d'Artois, la princesse son épouse, ses deux jeunes fils, MM. les ducs d'Angoulême et de Berri et le prince de Condé quittèrent la France. Le maréchal de Broglie, le prince de Lambesc et beaucoup d'autres personnages élevés suivirent leur exemple. *Monsieur* resta seul auprès du roi; l'espèce de popularité dont il jouissait lui était en quelque sorte un garant qu'en ne l'abandonnant pas dans des circonstances aussi critiques, il ne courait aucun danger. Quant à M. le comte d'Artois, comme il s'était désigné particulièrement à l'animadversion du peuple et des meneurs qui la dirigeaient, il parut alors aux esprits sages qu'il avait agi prudemment en se hâtant de sortir de Paris, et même du royaume. Au milieu de l'orage qui venait d'éclater, et qui grondait encore, sa présence auprès du trône ne pouvait qu'attirer la foudre, tandis qu'au contraire celle de *Monsieur* pouvait, jusqu'à un certain point, être un préservatif. Je ne répèterai donc point avec plusieurs écrivains, dont les uns ont été égarés par l'amour sincère qu'ils portaient au monarque, et les autres par leur malveillance envers tous les princes de la maison de Bourbon; que dans cette grave conjoncture M. le comte d'Artois et les seigneurs qui se condamnèrent avec lui à l'exil, embrassèrent une semblable détermination par défaut de courage. Je crois au contraire qu'alors cette conduite fut concertée avec le roi et Monsieur, qui, dans la prévision d'une catastrophe, conseillèrent à leur frère de s'éloigner, car ils ne pouvaient s'aider de lui pour apaiser la colère du peuple, et d'ailleurs, pour qui a vu les événements de ces journées tumultueuses, l'avenir était réellement épouvantable.

Je me rappellerai toute ma vie dans quel émoi était la cour, lorsqu'on vint annoncer à Versailles que M. de Lafayette et M. Bailly avaient été nommés, par la commune de Paris, l'un, commandant de la garde nationale, et l'autre, maire de la

ville. Le lendemain 17 juillet, quand le roi, au moment de partir de Versailles, aperçut les gens déguenillés, et les paysans armés de bâtons et de fourches qui se disposaient à grossir son cortége, il ne put faire qu'on ne remarquât pas sur son visage une profonde impression de terreur : peut-être eût-il déjà l'affreuse pensée qu'il marchait à son supplice, ou tout au moins à une situation telle, que sa royale volonté pourrait en être annihilée. Ce qu'il y a de certain, c'est qu'il partit convaincu qu'il touchait à l'une des plus cruelles extrémités. Aussi remit-il à Monsieur, et en présence de la reine, un écrit par lequel il protestait contre les actes auxquels il pourrait être contraint, soit à Paris, soit dans tout autre lieu où il serait retenu contre son gré. Le roi déléguait, en ce cas, toute son autorité à Monsieur, qu'il instituait lieutenant-général du royaume. Monsieur n'eut point à faire usage de cette délégation, puisqu'une journée commencée sous les plus sinistres auspices se termina par des scènes d'enthousiasme, et par de nombreux témoignages de respect et d'amour pour Louis XVI, qui avait arboré la cocarde tricolore. Mais en émettant cette idée, qu'il pourrait être forcé à agir contre son gré et à donner des ordres en complète opposition à sa propre volonté, le roi ne soupçonnait pas qu'il offrait à des dissidents futurs le moyen de nier son libre arbitre et de se dérober à la soumission, aussitôt et toutes les fois qu'il leur conviendrait de le faire. Ainsi ce qu'il supposait être une précaution, était la plus grande de toutes les fautes. C'était une sorte d'abdication, et la seule vraiment dangereuse; peut-être fut-elle la cause de tous ses malheurs. Au reste, il me faudra revenir encore sur cette faute capitale, qu'il renouvela plus tard; je n'en parlerai jamais qu'avec douleur, tant je suis persuadé que ce fut là sa fatalité.

Louis XVI fut perdu, irrévocablement perdu, dès l'instant que l'on put supposer que sa volonté était au delà de la frontière, et je dois ajouter que le doute à cet égard était bien permis, sans même offenser le caractère du monarque, qu'il est juste d'excuser en raison des perplexités et des incertitudes continuelles qui venaient l'assaillir.

Louis XVI, en cédant à la nécessité, ne renonçait pas à l'espoir d'en secouer le joug intolérable, et ces prérogatives de la couronne, qui s'anéantissaient dans des concessions arrachées, lui laissaient des regrets bien cuisants. On lui imposait un nouveau mode de régner, et habitué qu'il était à ce pouvoir absolu, dont l'antique héritage s'était transmis intact dans sa race, il lui semblait que l'on fît violence à sa nature; souvent il s'en plaignait, et j'eus moi-même de fréquentes occasions d'entendre les récriminations de la Reine, qui ne pouvait non plus s'imaginer que, dans ce qu'on appelle le gouvernement constitutionnel représentatif, il y a d'immenses ressources, des ressorts bien précieux, et une constante sauvegarde pour le prince, à qui est dévolu l'exercice de la royauté.

En laissant de bonne grâce la machine se monter et fonctionner, au lieu d'hésiter sur son établissement, il est vraisemblable que le roi eût coupé court à toutes les exigences, et qu'après le premier essai il n'y aurait eu que des répugnances peu fondées et par conséquent très-faciles à vaincre. L'offre et le don d'une constitution modelée, ou à peu près, sur celle de l'Angleterre, auraient été un merveilleux expédient politique pour sortir des embarras que créait une époque devenue essentiellement raisonneuse et tracassière; mais Louis XVI ne conçut pas les avantages du *proprio motu*, et les désavantages du consentement, en pareil cas. Il eut le tort d'opposer trop longtemps le principe de sa souveraineté, qui n'était déjà plus une religion pour tout le monde, au principe de la souveraineté populaire qui se leva avec ses vociférations de forcenés, ses trépignements et ses millions de bras prêts à frapper.

Louis XVI était, en outre, retenu par des scrupules de toute espèce : dans son cœur d'honnête homme et de père commun de tous, il devait compte à ses successeurs de tout ce qu'il avait reçu de ses augustes prédécesseurs, et ne devait pas souffrir qu'aucun des privilégiés de la monarchie fût dépouillé même en apparence. Il se considérait comme le gardien de l'arche sainte à laquelle il était défendu de toucher : noblesse,

clergé, tiers état, à ces trois démarcations qui existaient depuis si longtemps, il attachait le bonheur de ses sujets. Pour les uns comme pour les autres, il avait des entrailles, et il ne voulait pas que les uns pour les autres fussent sacrifiés. Il aurait volontiers accédé à quelques réformes; mais la royauté, mais la noblesse, mais le clergé, il ne se figurait pas que tout ce qui leur avait appartenu jusque-là, ne fût pas le plus légitime et le plus inaliénable des patrimoines. Monsieur, qui avait le renom du philosophe de la famille, et qui était assez fin pour toujours offrir, comme on dit, *le chat par les pieds*, aurait bien mieux su tirer parti de la situation, quelque périlleuse qu'elle fût. Monsieur aurait jeté les deux chambres à la tête des révolutionnaires; c'était là, selon une locution triviale, de l'onguent *miton mitaine* pour les plaies de la nation; mais pour la royauté et pour l'aristocratie, nul baume n'était plus salutaire. Quelque article de la charte ou de la constitution vous gêne-t-il; avez-vous les mains liées par cet article? vite vos deux chambres le défont ou l'interprètent au moyen d'une loi...Les conditions de l'électorat et de l'éligibilité élargissent les bases de l'aristocratie et la consolident: de traditionnelle qu'elle était, elle devient organique et tout à fait légale, à perpétuité; car si elle est menacée, de nombreux auxiliaires se groupent autour d'elle et sont intéressés à la défendre. L'aristocratie n'est plus isolée, ni désunie; elle se serre, se presse dans l'elément qui l'enveloppe en se fondant avec elle, et elle se l'assimile autant qu'elle le juge indispensable. Et, morgue princière à part, la royauté, que ne gagne-t-elle pas à cette combinaison d'un gouvernement à contre-poids?.. initiative et *veto*, inviolabilité, irresponsabilité, voilà pour la Majesté; elle reçoit, elle possède tout cela en échange de ces deux mots *nous voulons*, qu'elle a eu le bon esprit de s'interdire, vu que ces deux mots ne sont pas toujours synonymes de *nous pouvons*. Nous voulons de l'argent, nous pouvons en avoir; nous avons besoin de mesures compressives contre quelques mauvaises libertés, nous les obtiendrons Les deux chambres ne sont-elles pas très-heureusement une pompe aspirante et foulante, de la force de quatre cents, de

six cents, de huit cents, de mille pairs ou députés dont, avec quelque habileté, on parvient toujours à rendre la majorité docile en l'intéressant à l'adoption des projets proposés? Un déficit de cent cinquante millions n'est plus un gouffre qu'on ne puisse fermer; on ne parle plus de banqueroute... un milliard d'impôts, un milliard d'indemnité, sont accordés et levés avec une égale facilité... Nouveau Thésée, le roi fait monter ses Argonautes sur le vaisseau de l'État, et ils voguent ensemble intrépidement à la conquête de la Toison d'or, dont chacun sait bien qu'il aura sa part: *Donnez-moi*, leur dit-il, *et je vous donnerai.* Les ministres prennent et donnent aussi pour qu'on les laisse prendre : les finances sont positives et leur influence est immense; elles arrondissent et engraissent tous les traitements, à commencer par la liste civile... Les fonds secrets sont la boîte à l'encre : les tours de bâtons, les gracieux, les dons occultes se multiplient, non-seulement impunément, mais encore très-fructueusement, et au bout du compte il se trouve que la bourse des particuliers est inépuisable; car, en premier lieu, une portion du numéraire qui en est sorti y revient par la circulation, et ensuite le surplus est remplacé par le travail et l'industrie... *Nous voulons* laissait le monarque oisif, c'était bon pour les rois fainéants. Dans le gouvernement constitutionnel représentatif, le roi a le plaisir de l'intrigue, et celui du succès quand il a réussi; il s'habitue à combler avec de l'influence ce qui manque à son autorité pour qu'elle soit sans bornes et bien autrement efficace que le *bon plaisir*. Cependant le roi ne fait plus la loi; il ne rend plus que les ordonnances qui en règlent l'exécution : à la bonne heure! mais avec de la perspicacité et des ministres ingénieux et retors, un prince ne se sent jamais trop à l'étroit dans ce cercle, en apparence restreint, des ordonnances, et s'il y met de l'adresse, il creusera à sa convenance jusque dans le tuf de l'illégalité. Ceci est l'affaire des sophistes qu'il a pris à gages et qu'il rétribue largement, pour qu'en toute occurrence ils se dévouent et servent ses desseins par des arguments spécieux ;

Louis XVI avait trop de probité pour se prêter sans diffi-

culté à ces capitulations de conscience : les compensations si riches du gouvernement représentatif ne le tentaient nullement, et il ne prévoyait pas pouvoir s'accommoder à un régime où il y a tant de fictions et de déceptions. Tout ce qu'il y avait de qualités honnêtes dans son âme si loyale se révoltait à la pensée qu'il n'assurerait sa tranquillité qu'à ce prix... Voilà pourquoi dans les premiers mois de la révolution, il n'abandonna jamais rien qu'avec la pensée qu'il était de son devoir de le recouvrer tôt ou tard. Il se conformait aux circonstances; mais rien de plus. Voilà pourquoi encore il chercha constamment à gagner du temps, quand il y eut à sanctionner quelque décret qui le blessait. C'est ainsi qu'il ne sanctionna que le 20 septembre les décrets de suppression, d'abolition et de réforme qui furent rendus par l'Assemblée nationale dans cette fameuse séance du 4 au 5 août après laquelle les députés, en se séparant, lui décernèrent le titre de *restaurateur de la liberté française*. Le même motif lui fit refuser sa sanction *à la déclaration des droits de l'homme et du citoyen*, lorsqu'elle lui fut présentée le 1er octobre. Chaque fois il prit pour prétexte son intention de montrer à l'Europe qu'il jouissait d'une pleine liberté, et il répondit qu'il était bien aise d'examiner attentivement les articles qui composaient cet acte de législation. Toutefois la dernière extrémité vint aussi pour la *déclaration des droits*, et l'issue des événements des 5 et 6 octobre contribua autant à la faire accepter, que les extravagances furibondes des gardes-du-corps dans ce célèbre repas, où ils foulèrent aux pieds la cocarde aux trois couleurs, avaient contribué à la faire repousser.

Il ne m'appartient pas de blâmer le roi et la reine d'avoir honoré de leur présence cette orgie qui eut les plus funestes conséquences; mais je déplorerai toujours qu'aucun conseil sage ne les ait détournés de venir dans le salon d'Hercule assister à un spectacle indigne de la majesté souveraine, et encourager des démonstrations qui ne pouvaient qu'être nuisibles. Dans le temps je m'effrayai de cette démarche, et dès le lendemain je crus devoir faire confidence de mes craintes à M. le comte Esterhazy qui avait beaucoup de bonté pour

moi, puisque c'était à lui que je devais l'honneur d'avoir été introduit chez la reine. Je m'en expliquai avec une franchise toute militaire; mais le comte me fit entendre d'un air de mystère que des mesures avaient été prises pour mener à bien les projets de la cour, et que le repas donné par les gardes du corps à messieurs les officiers du régiment de Flandre faisait partie d'un plan très-bien combiné, dont il ne pouvait encore prendre sur lui de me dévoiler le secret. « Au reste, ajouta-t-il, la bombe est chargée, il faut qu'elle éclate, et elle éclatera. » Elle n'éclata que trop, cette malheureuse bombe, mais non pas comme le comte se l'était imaginé. Elle fit, hélas! une terrible explosion. J'en dirai plus tard davantage : en attendant je me reporte à des jours antérieurs à ces cruels attentats, et je continue d'examiner quelle devait être, d'après le caractère personnel de Louis XVI et la conflagration révolutionnaire du moment, la situation respective du monarque et des royalistes ennemis de la révolution qui avaient accompagné M. le comte d'Artois à l'étranger.

Que Louis XVI eût donné d'abord son assentiment à l'éloignement du comte d'Artois, et de plusieurs seigneurs qui par un dévouement louable n'avaient pas craint de s'exposer à l'animosité populaire, c'est ce dont je ne doute pas; que dès lors il eût conçu des espérances de leur séjour hors du royaume, je ne le nierais que contrairement à mes propres convictions. Mais Louis XVI n'était-il pas le jouet de la tempête qui venait de se déchaîner, et chacune des vicissitudes de la tragédie dont le dénoûment approchait n'était-elle pas une commotion assez forte pour changer, je ne dirai pas ses dispositions, elles dûrent être longtemps les mêmes, mais ses décisions, sur lesquelles il variait avec les événements? Ainsi il était bien déterminé à ne pas sanctionner ces décrets de *la nuit des dupes*, pendant laquelle Mathieu de Montmorency et tant d'autres se désanoblirent en crachant sur leurs parchemins au nom de la philosophie, et pourtant le 20 septembre, quand ce char de la révolution qui broyait tout se fut avancé encore de quelques stades dans la carrière, il céda. Le 7 du même mois, c'est-à-dire treize jours auparavant,

n'était-il pas déjà ébranlé dans ses opinions au sujet de la première émigration, que certainement il avait dû conseiller? A la vérité, cette émigration commençait à devenir suspecte, et les accusations de trahison, de complot ourdi à l'extérieur, étaient adroitement répandues. Ce n'est pas tout, le roi venait de recevoir de M. le comte d'Artois une lettre dans laquelle ce prince lui reprochait de n'avoir pas déployé contre les factieux toute la fermeté convenable. Louis XVI répondit à cette lettre : « Déjà votre éloignement, écrivait-il à son frère, excite des murmures, déjà les factions se promettent bien de nous accuser et de tirer parti de cette démarche, qu'elles appellent en ce moment une fuite, une conspiration, un attentat. Ces idées se propagent; elles produiront de funestes résultats si je néglige l'occasion favorable de rappeler en France les Français exilés volontairement, et qui doivent s'empresser d'obéir au vœu que je me ferai alors un devoir de manifester. »

Il y aurait bien à redire sur l'espèce de reproche que M le comte d'Artois mêlait alors à ses plaintes; car ce n'était pas Louis XVI qui s'était vanté et qui avait conçu le projet d'écraser les factieux; ce n'était pas Louis XVI qui s'était annoncé en homme de cœur, et à qui le cœur avait ensuite défailli plutôt que le courroux; mais je m'abstiens de cette remarque exclusivement relative aux personnes qui entouraient M. le comte d'Artois, et je me hâte de faire observer, en insistant sur ce fait, que le 7 septembre 1789 Louis XVI désapprouvait hautement l'émigration. Mais vinrent les journées des 5 et 6 octobre, et le roi, jeté dans de trop légitimes perplexités, ne sut plus quel parti prendre entre la terreur du dedans et les espérances du dehors.

Ces dégoûtantes scènes des 5 et 6 devaient se terminer par une horrible catastrophe. Je ne saurais m'expliquer par quel miracle le roi et la reine furent préservés dans cette nuit d'opprobre, de crimes et d'abominables scélératesses. Bientôt quarante ans se sont écoulés depuis ces événements, et de m'en souvenir me donne encore le frisson. Le double assassinat du roi et de la reine était le but incontestable du complot, et sans doute que le dauphin n'aurait pas été plus épargné

que ses augustes parents. S'ils échappèrent, et lui aussi, c'est que probablement ceux qui avaient été payés pour les égorger mollirent dans leur résolution, en s'apercevant que les monstres dont ils étaient les instruments n'étaient pas derrière eux pour les diriger et veiller à la stricte exécution du marché qu'ils avaient conclu. En vain la procédure du Châtelet leva-t-elle en partie le voile qui cachait de hideux visages d'assassins; en vain les juges, bien que le contraire leur fût expressément recommandé, s'efforcèrent-ils de rassembler des témoignages qui auraient impliqué de grands coupables en les accablant; la sublime générosité de la reine qui, sollicitée par les commissaires du Châtelet de faire sa déclaration, leur avait répondu : « Messieurs, j'ai tout vu, j'ai tout su, et j'ai tout oublié, » et le mauvais vouloir de l'Assemblée nationale, dont le côté gauche orléanisé était alors en majorité, mirent à néant une procédure, laquelle, menée à fin, aurait infailliblement sauvé la monarchie.

La vérité ne se fit pas moins jour : l'ordre d'exil intimé au duc d'Orléans, en présence du roi, par le marquis de Lafayette, et la soumission instantanée du duc à cet ordre avaient produit une évidence des plus palpables, et personne, ni à la cour ni dans le public, ne s'était trompé sur la nature de la prétendue mission secrète confiée au chef des ennemis de la branche aînée. Cette inconcevable clémence devait coûter bien cher à Louis XVI. Ah ! pourquoi ne fit-on pas alors usage de toutes les preuves, pendant que le crime était en quelque sorte flagrant? pourquoi n'avoir pas frappé? Le roi ne le pouvait pas, m'objectera-t-on; l'Assemblée nationale s'y serait opposée; et s'il avait tenté de lutter contre elle, son autorité s'y serait brisée... Moi, je prétends que dans cette lutte elle se serait au contraire fortifiée; mais il fallait ouvrir la main bien grande pour toutes les libertés, pour toutes les réformes dont le parti d'Orléans faisait espérer le bienfait; il fallait paralyser ce parti, en lui enlevant l'amorce dont il se servait pour séduire le peuple, et dans ce cas le peuple aurait applaudi au châtiment en dépit de l'Assemblée. Il fallait publier l'interminable liste des forfaits de cette

famille, et montrer dans les vices comme dans les liaisons du dernier de ses membres gangrenés, l'héritage d'une perversité incurable. Il fallait à tout prix ressaisir les moyens de foudroyer cette race de Titans, qui, pour le malheur de la France étaient depuis longtemps trop près du trône dont ils méditaient l'escalade. Il y avait dans les fastes de la monarchie de beaux exemples à suivre : de plus respectables têtes étaient tombées à diverses époques. Ah ! que Louis XVI n'avait-il auprès de lui un Richelieu pour le conseiller ! Que n'était-il, au moins pour cette grave occurrence, doué de l'énergie salutaire d'un Louis XI ! Une seule fois l'échafaud se fût dressé, les immenses richesses de la branche cadette eussent été dévolues à la couronne, ou employées à combler le déficit, et un arrêt de roture aurait à jamais rompu les liens du sang entre la branche régnante et la branche déchue. Au lieu de cela ce fut l'impunité, ce fut le pardon le plus entier. Voilà ce que je n'ai jamais pu concevoir, ce que je ne concevrai jamais. Oh ! Louis XVI était vraiment le plus chrétien des rois ! Se condamner à faire grâce aux assassins du 6 octobre, c'est se prescrire une débonnaireté qui dépasse les bornes de toute clémence ; et pourquoi, dans cette conjoncture, ne pas surmonter un instant des répugnances plausibles jusqu'à un certain point, et ne pas se jeter dans les bras de Lafayette, dont l'orgueil était si facile à tenter par cette marque de confiance, ou, si on le veut, par cet abandon à sa popularité ?

Si la justice avait eu son cours, les coupables auraient fait une fort triste figure sur la sellette, car les preuves auraient été nombreuses et assez fortes pour déconcerter l'audace la plus impudente. Et pour ne parler que d'un fait dont j'étais à même de déposer pertinemment, Mirabeau, que j'avais vu, observé, entendu dans la soirée du 5, pendant qu'il parcourait, le sabre à la main, les rangs du régiment de Flandre, et qu'il haranguait les soldats, aurait été bien venu à me dire que j'avais pris pour lui M. de Gamache, avec lequel il avait quelque ressemblance ! Monsieur le comte, lui aurais-je répliqué, voulez-vous que je vous dise combien de minutes vous

vous êtes entretenu avec M. le comte de Lusignan? Après avoir abordé le capitaine d'artillerie Chauderlos-Laclos [1], ne lui avez-vous pas dit, avec un sourire, et en lui montrant du doigt une pièce de canon : Entre nous, je l'espère, pas *de liaisons dangereuses* dont le bronze puisse faire le dénoûment... A quoi M. Chauderlos vous a répondu sur le ton de la plaisanterie par cette exclamation : Fidèle à mon Mécène ! monsieur le comte. — *Mœcenas, atavis edite regibus...* avez-vous récité alors avec une certaine emphase, tempérée de vos robustes poumons, et vous vous êtes éloigné en jetant la citation. Soutiendrez-vous que ce n'était pas vous, monsieur le comte, et que je vous ai confondu avec M. de Gamache, M. de Gamache que je venais de voir l'instant d'auparavant?... Non, monsieur le comte, c'était bien vous, et pour s'y méprendre il ne faudrait pas vous avoir vu une seule fois... M. de Gamache a bien votre large coiffure, votre visage large, votre mine large, votre cou court et votre constitution apoplectique; mais M. de Gamache n'a pas votre face hautaine, et pleine d'effronterie cynique; il n'a pas vos orbites de bœuf, sa figure n'est pas comme la vôtre couturée de petite-vérole, et il est plus grand que vous d'au moins deux bons pouces. Ce n'est pas tout, il y a dans sa physionomie un peu moutonne un air de bonté qui ne se peindra jamais dans la vôtre, quelque effort que vous fassiez. Que l'on interroge, au reste, les soldats du régiment de Flandre, et ils vous confondront. Mirabeau, qui se défendit avec si peu de talent lorsqu'au sein de l'Assemblée nationale il eut à se justifier contre les charges énoncées dans la procédure relative aux attentats d'octobre, n'aurait pu que garder le silence en face de mes assertions soutenues à brûle-pourpoint et sous le sceau du serment. Quel était le personnage à barbe touffue qui eut un rôle si féroce dans ce drame de Versailles? ne serait-ce pas le petit homme trapu et au teint brun qu'on avait aperçu causant aux Champs-Élysées avec le duc de d'Orléans, et quelques jours auparavant avec le duc de C..?

[1] Laclos, l'auteur du roman immoral intitulé *les Liaisons dangereuses* : il était entièrement dévoué au duc d'Orléans.

Ce petit homme à grosse tête n'était-il pas l'infâme et sanguinaire Fournier, dit *l'Américain*, qui restait à cette époque rue du Doyenné, dans le voisinage des Tuileries, et qui avait force accointances avec le Palais-Royal, où il allait, disait-il, demander protection pour des prétentions qu'il avait à faire valoir sur des possessions coloniales?... Ce fut lui, qui, fidèle à sa mission de sang, dirigea plus tard le massacre des prisonniers d'Orléans.

Enfin, en fouillant dans toute la vie du duc d'Orléans, dans ses relations, dans ses antécédents, on aurait trouvé de reste de quoi démontrer sa culpabilité, son ambition révoltante et son inimitié contre la reine, inimitié que la duchesse, toute vertueuse qu'on la disait, partageait avec lui, ce qui parut assez à cette procession des états généraux, pendant laquelle elle osa braver Marie-Antoinette. D'Orléans et ses agents avaient répandu de l'argent pendant les troubles; d'Orléans avait produit la disette des subsistances par des accaparements et des combinaisons homicides... D'Orléans était la main qui ne s'ouvrait que comme la boîte de Pandore, pour le mal. Bien des crimes commis dans l'ombre lui avaient été attribués avec quelque probabilité... De ce nombre était l'assassinat du banquier Pinet, qui avait été l'un des complices de ces spéculations infernales d'où résultait la famine... d'Orléans passait pour lui devoir des sommes considérables. Dans le mois de juillet 1789, le malheureux sortit de chez lui vers le soir, après avoir dîné avec sa famille; il ne reparut plus. Le lendemain il fut trouvé baigné dans son sang dans la forêt du Vésinet, près Saint-Germain; un pistolet déchargé était auprès de lui, un second pistolet chargé avait été mis dans sa poche pour faire croire qu'il s'était suicidé. Mais ces armes furent reconnues pour ne point lui appartenir. Une blessure qu'il avait à la tête avait été reçue par derrière, et la bourre du pistolet était tombée à plus de six pas du corps, tandis que si Pinet se fût tiré le coup lui-même, elle serait restée dans la blessure... Pinet avait un portefeuille rouge dont il parlait souvent et dont l'existence était connue de toute sa maison; ce portefeuille ne se trouva plus chez lui.

La disparition de cet objet et son contenu fournirent, en conclusion du motif qu'on pouvait avoir à le dérober, le premier indice sur la personne qui avait eu un puissant intérêt à cette soustraction violente. Tous les doutes furent éclaircis par la déposition de plusieurs témoins, qui certifièrent qu'ils avaient vu les assassins se retirer, et qu'ils étaient revêtus de la livrée de la reine. Ce travestissement était une précaution d'un machiavélisme si raffiné, que par son raffinement même elle aurait suffi pour trahir son auteur.

L'opinion ne prit pas le change, et les informations commencées confirmèrent les soupçons qu'on avait conçus; mais bientôt chacun dut se taire, les poursuites furent arrêtées, les enquêtes supprimées, et ce qui demeura constant, c'est que les assassins du banquier Pinet étaient couverts d'un crédit plus fort que la loi.

Ce fut une bien grande fatalité, que le Châtelet n'eût pas pleine et entière liberté de remuer la fange de cette vie dont tant de souillures auraient été mises à nu. Mais le grand coupable d'octobre dut son salut au club des Cordeliers; ses membres présentèrent au nom du district, et par l'organe de Danton, une pétition à l'Assemblée nationale, tendante à ôter au Châtelet la connaissance de cette affaire. Ce vœu, solennellement appuyé de celui des cinquante-neuf autres districts, fut écouté de l'Assemblée; Chabron, comme on le sait, blanchit le prince, et justifia, en quelque sorte, tous les excès de cette nuit, en les couvrant du motif qui avait entraîné le peuple à Versailles. Mais, m'objectera-t-on, êtes-vous bien sûr que le duc d'Orléans fût coupable, et pensez-vous que l'on pût se procurer des éclaircissements et des preuves, au milieu de cette confusion d'hommes et de choses? Je ne me lasserai pas de répéter que les preuves étaient dans les mains de Lafayette, et que si le duc céda sans réplique à l'injonction qu'il lui fit de sortir du royaume, c'est qu'il n'avait absolument rien à répliquer; et puis, je me résume en disant que les événements de Versailles offraient une excellente occasion d'investiguer tout le passé du prince, de sonder toute sa vie, qui n'était qu'un tissu d'ordures, et de

le juger sur l'ensemble d'une trame durant laquelle il avait plusieurs fois été pris la main dans le sac. Et d'ailleurs, en cherchant bien, on serait, sans grande peine, je crois, parvenu à la source de la vérité; plusieurs faits la révélaient d'une façon décisive; et pour n'en citer qu'un seul dont l'authenticité ne saurait être révoquée en doute, je rappellerai ce qu'a raconté à moi et à beaucoup d'autres la fille d'un tailleur de la rue des Ciseaux, dont le mari était cocher chez M. Lafayette. Cette femme, âgée de vingt-deux à vingt-trois ans, de taille moyenne, bien faite, et d'une constitution forte, joignait la douceur à l'énergie du caractère et à la beauté de la figure. Elle fut entraînée avec cette armée de cotillons, dont Maillard eut tant de peine à régler les mouvements. Elle vit le duc d'Orléans, qu'elle connaissait fort bien; elle lui parla quand il se montra à un groupe de femmes dont elle faisait partie. « Courage, mes enfants ! leur dit-il, de l'énergie, du patriotisme ! Songez que c'est dans ce château qu'est la source des malheurs du peuple. » Lui-même était habillé en femme; il disparut, après les premières phrases qui lui furent adressées par la fille du tailleur, et au moment où le mot de *monseigneur* allait lui échapper.

Cette femme, plus intrépide que ses compagnes, ne reculait devant aucun danger : elle se précipitait dans les rangs armés, et leur ordonnait de ne se servir de leurs armes que pour la cause commune; plus d'une fois elle en imposa aux plus déterminées. Mais lorsqu'elle vit commencer les massacres, elle ne craignit pas d'exposer sa vie pour les arrêter : elle arracha plusieurs victimes des mains des autres femmes; elle disputa de courage contre des hommes féroces qui ne demandaient que le carnage. Enfin, elle se conduisit de manière à attirer l'attention de la commune de Paris, qui lui décerna une médaille civique.

Dans le courant de décembre 1789, la reine, à qui l'on avait souvent parlé de cette femme, témoigna, en présence de M. le comte Esterhazy, le désir de faire quelque chose pour elle. M. le comte me demanda si je voulais l'accompagner chez la fille du tailleur, dont je regrette infiniment d'avoir oublié

le nom : nous y allâmes... Nous lui fîmes part des bienveillantes intentions de la reine à son égard. « Sa Majesté est bien bonne, nous dit-elle, et je la remercie... Mais je n'ai besoin de rien et je ne puis rien accepter. — Craindriez-vous, lui demanda M. le comte Esterhazy, de désobliger M. le marquis de Lafayette? Si vous étiez retenue par cette considération, je suis autorisé à vous promettre le secret. — Monsieur, repartit brièvement la fille du tailleur, je n'ai jamais rien fait que je ne puisse et veuille avouer, même à M. de Lafayette, et je vous prie de remercier Sa Majesté non de ce qu'elle me donnerait, car, encore une fois, je ne veux rien; mais de ce que sa pensée royale a daigné s'occuper de moi...»

Cette amazone répondit en très-bons termes aux diverses questions que lui fit M. le comte Esterhazy. « Est-il bien vrai, lui dit-il, que vous ayez reconnu M. le duc d'Orléans? — Je l'ai parfaitement reconnu, répondit-elle, et dans l'attroupement il n'était pas le seul qui fût déguisé en femme; son teint bourgeonné m'a d'abord frappée; sa voix a commencé à me donner des soupçons, et l'examen de ses traits, qui étaient depuis longtemps gravés dans ma mémoire, a dissipé tous mes doutes. — Vous lui avez parlé? — Oui, monsieur, et lui-même m'a fait connaître qu'il s'apercevait que je l'avais reconnu. — A qui avez-vous révélé cette particularité?—Mon mari est la première personne qui en ait su quelque chose, et c'est par cette voie qu'en a été instruit M. le marquis de Lafayette, qui l'a ensuite interrogé.—M. le marquis de Lafayette ne vous a pas recommandé la discrétion? — Non, monsieur; M. de Lafayette était alors avec M. de Liancourt, à qui il a dit devant moi : « Cela est tout à fait conforme à ce que nous avons appris. » — Comment était vêtu M. le duc d'Orléans? — Il avait un déshabillé de cotonnade rouge, un mouchoir bleu sur le cou, un tablier blanc et un bonnet d'écaillère, avec un nœud de rubans aux trois couleurs sur le côté gauche. — Ainsi vous êtes bien certaine que c'était lui?— Aussi certaine que je le suis d'être en ce moment devant vous.— A qui avez-vous raconté cette singulière rencontre? — A plusieurs personnes, et notamment à un chef des bureaux de la mairie, qui vient nous voir assez fré-

quemment.— Savez-vous s'il en a parlé et à qui ? — Il m'a dit en avoir parlé à quelques amis; mais, sur le conseil qu'ils lui ont donné de ne pas ébruiter l'aventure, de peur d'être appelé en témoignage dans une si fâcheuse affaire, il a jugé prudent de se montrer plus réservé. Quant à moi, je n'y prends pas garde, et je suis bien sûre que l'on ne voudra pas me demander la vérité. »

M. le comte Esterhazy lui demanda d'où lui venait une telle assurance. « Monsieur, dit la fille du tailleur, vous n'ignorez pas que M. le duc d'Orléans a le bras fort long et une très-grande influence. On craint de se compromettre; et s'il allait devenir roi, ce qui n'est pas impossible, on ne se soucierait pas de l'avoir pour ennemi. M. le marquis de Lafayette lui-même a usé de ménagements vis-à-vis de lui; les juges du Châtelet sont aussi très-embarrassés ? — Qui vous fait présumer qu'ils sont embarrassés ?...

A cette question la fille du tailleur parut réfléchir un instant, puis elle répondit : « J'aurais mille raisons pour soutenir qu'à cet égard mon opinion est des mieux fondées; mais, pour le moment, je me bornerai à vous dire que le chef des bureaux de la mairie à qui j'ai raconté la circonstance du déguisement de M. le duc d'Orléans, ayant conçu des scrupules plus forts que les conseils de ses amis, est allé trouver un des membres du Châtelet, qui reste rue des Prouvaires; il lui a confié ce qu'il avait appris de moi; et, comme il lui manifestait en même temps ses alarmes : « C'est bon, lui a dit le juge, tranquillisez-vous; je suis bien aise de ce que vous me dites, mais je vous garantis que vous ne comparaîtrez pas. Le Châtelet n'est pas la cour du Parlement, il a les mains liées, il est impuissant; et lors même qu'il n'y aurait pas d'autres obstacles, ceux qui auraient l'intérêt le plus direct à la punition exemplaire du prince tiennent trop aux anciens usages de la monarchie pour souffrir que justice soit faite par le Châtelet.»

Avant de nous retirer, M. le comte Esterhazy dit à la fille du tailleur combien la reine regretterait qu'elle ne la mît pas à même de lui donner une marque d'intérêt. « Sa Majesté a

bien voulu penser à moi, répliqua-t-elle avec une modestie charmante; c'est plus que je ne mérite; quant à ma conduite, j'en recueille le prix en moi-même : en tout, je n'ai fait que suivre l'impulsion de mon cœur, et je ne vois pas que ce que j'ai fait pour ma propre satisfaction puisse m'attirer des éloges ou des récompenses... » M. le comte la pressa de nouveau; je joignis mes instances aux siennes, mais nous ne pûmes rien obtenir de cette âme de Spartiate.

Les faits résultant de l'interrogatoire de cette femme me confirmèrent dans l'affreuse opinion que l'on devait avoir du duc d'Orléans... Nul doute qu'il n'eût pris à ses gages des assassins pour égorger le roi et la reine, et qu'il n'eût fomenté les troubles à la faveur desquels cet assassinat devait se commettre et ses auteurs matériels se perdre dans la foule. C'est parce que j'avais cette conviction que je lui vouai dès lors une haine qui ne pouvait être surpassée que par le souverain mépris que je professais pour sa personne, pour ses actions, pour son caractère. Ce mépris éclata, mêlé d'indignation, lorsqu'à son retour de Londres il eut l'impudeur de paraître aux Tuileries. Ses partisans crièrent à l'irrévérence, au scandale, dès qu'ils apprirent comment je l'avais attaqué sans aucun des ménagements auxquels ils supposaient que son rang lui donnait des droits. Ils ne me pardonnèrent pas de l'avoir en quelque sorte forcé de sortir. Dès ce moment leur vengeance me chercha dans l'ombre. Leurs poignards se levèrent sur moi; mais Dieu me protégeait, et j'échappai aux plus grands dangers. Une autre fois je ferai le récit de ces faits, et la partie de mes Mémoires que je consacrerai à les raconter sera peut-être la plus intéressante par les anecdotes inconnues que j'y mêlerai. Pour le moment, il s'agit de la sédition des 5 et 6 octobre, et je ne me propose d'autre but que de faire voir la participation que le duc d'Orléans eut à ces excès... Cette participation est incontestable : j'ajouterai que si le projet d'assassinat ne fut pas exécuté, c'est que l'on s'était cru obligé de brusquer la trame pour l'accomplir, et voici pourquoi : le bruit s'était répandu que le roi avait le dessein de quitter secrètement Versailles et de se rendre à

Metz, où le marquis de Bouillé devait le soutenir contre les factieux, et lui donner le moyen de dompter l'Assemblée nationale. Beaucoup de préparatifs avaient été faits effectivement pour ce départ; si le roi s'y refusait, on devait l'enlever. La reine avait tout concerté avec M. de Breteuil et M. le comte de Mercy-d'Argenteau, ambassadeur d'Autriche. Nous savions qu'un espace de quinze lieues à franchir, au delà duquel des troupes étaient échelonnées sur toute la route. Un rôle m'avait était assigné dans cette fuite qui rendait ma tâche assez périlleuse jusqu'à la rencontre des premières troupes. La reine elle-même m'avait donné ses instructions en présence de M. le comte Esterhazy, et elle m'avait assez estimé pour croire que je lui étais dévoué jusqu'à la mort. Tout était disposé; le roi hésita; il approuva, puis il ne voulut plus qu'il fût question de départ; et quand il n'y eut plus que la ressource de l'enlèvement, on ne sut pas se décider à ce coup de main avec la célérité qui fait le succès en pareil cas.

Pendant qu'on délibérait, la mèche s'éventa: Mirabeau, qui avait ses espions, connut le plan qu'on avait formé; et comme rien encore n'annonçait qu'on y eût renoncé, il engagea le duc d'Orléans à frapper promptement le grand coup, car si le roi s'échappait, c'en était fini de la conjuration orléaniste et des rêves de fortune des conjurés.

Après ce qui s'était passé dans ces épouvantables journées, il était certes bien naturel de désespérer de l'avenir. La frayeur aussitôt renforça l'émigration, et l'on vit des députés qui s'étaient franchement dévoués à la réforme, quitter la France pour le bonheur de laquelle ils étaient désormais impuissants; parmi eux étaient M. Mounier et M. de Lalli, que le souvenir du supplice de son père avait d'abord jeté dans l'opposition.

Louis XVI, qui jugeait de l'opportunité ou de l'inopportunité de l'émigration, d'après les vicissitudes dans lesquelles il se trouvait engagé, ne put que de plus en plus la regarder comme un moyen extérieur de salut, et peut-être le seul, si la crise qui s'était manifestée si violemment venait à se prolonger. Aussi, selon ce que j'ai ouï dire à M. l'évêque de

Pamiers, dès le 6 octobre, ce prince envoya-t-il au roi d'Espagne sa protestation *contre tout ce qu'il pourrait sanctionner par la suite, comme n'étant point libre de ses volontés.* Cette protestation alla de cabinets en cabinets. Elle fut communiquée au comte d'Artois par le cabinet de Berlin; et une fois de plus les émigrés furent autorisés à soutenir que Louis XVI n'avait de volonté réelle que lorsqu'il déclarait n'avoir plus la liberté de vouloir; une fois de plus l'infortuné monarque s'ôtait la faculté de se sauver par un système de concessions immenses sur lesquelles il aurait pu revenir graduellement ou tout d'un coup en temps propice ; qui ne sait qu'à la longue il n'est pas de liberté si grande qui ne puisse se prescrire par la fatigue et par l'indifférence du peuple? Tout le secret consiste à le gorger de libertés ou de promesses de libertés : *Tu en veux, en voilà! tu veux de l'égalité, tu en auras jusqu'à la maudire!* Et quand, au sortir de ses agitations, le peuple s'est rassis, quand il s'endort, quand il est bien las, avec la légalité courante, on reprend en détail plus que l'on n'a donné en gros. Je n'ai jamais lu Machiavel, mais cela est si simple !

Louis XVI avait la vue trop courte pour faire un semblable calcul, et auprès de lui il n'y avait que Monsieur qui fût capable de ce libéralisme du roseau ; la reine ne concevait pas de pareilles transactions, qui n'auraient été que provisoires, et les personnes les mieux en cour n'avaient pas assez de patience pour les conseiller et moins encore pour les souffrir. Louis XVI était en suspens entre le sentiment et les nécessités de sa position, entre les regrets et les résolutions; il ne savait pas trancher dans le vif, et dans son approbation, comme dans son improbation, il n'y avait rien de décidé, rien qui tendît à un parti pris ou à un parti à prendre. La reine elle-même, qui poussait aux rétrogradations après s'être roidie contre les concessions, hésitait aussi parfois, et il lui arrivait de trembler en pensant que si les émigrés venaient un jour à s'attribuer tout l'honneur du rétablissement de l'ordre, ils ne manqueraient pas à leur retour de mettre Louis XVI en tutelle; la régence de Monsieur était pour elle un épouvan-

tail. « Si les émigrés réussissent, disait-elle, ils feront longtemps la loi, il sera impossible de leur rien refuser ; c'est contracter avec eux une trop grande obligation que de leur devoir la couronne. »

Ces paroles ne furent dites qu'au moment où il fut certain qu'une armée des princes s'organisait. Mais nous ne touchons pas encore à cette époque.

1789, 1790 et une grande partie de 1791 sont des temps de singulières fluctuations pour l'esprit du perplexe Louis XVI. Souvent il se persuade que l'émigration va devenir imposante, et il incline vers l'émigration tout en paraissant la condamner, en redoutant même réellement ses conséquences et en la regardant alternativement comme le remède loin du mal, et comme le mal loin du remède...

Jusqu'au 21 décembre 1790, l'émigration ne fut considérée par les révolutionnaires que comme une innocente bouderie qui aurait son terme ; alors seulement l'Assemblée rendit un décret qui montrait qu'elle suspectait les intentions des émigrants. Ce décret portait que tous les Français fonctionnaires publics ou pensionnés sortis de France seraient privés de leur traitement ou pension si dans le délai d'un mois ils n'étaient pas rentrés. Ce fut le premier acte de sévérité de l'Assemblée contre les réfugiés, qu'elle ne qualifiait pas encore d'émigrés. Il n'était pas d'une excessive rigueur ; aussi Louis XVI put-il sourire en le sanctionnant, et la peine portée contre les absents fut un texte à plaisanteries pour les familiers de la cour, qui savaient bien que Louis XVI gardait *in petto* de royales indemnités pour des sujets dont il appréciait la fidélité ! Le roi ne vit pas du même œil le décret relatif au serment du clergé : le jour où il ne put différer de le sanctionner fut un jour de cruelle étreinte pour son cœur. « J'aimerais mieux être roi de Metz, dit-il en cette occasion au comte de Fersen, que de demeurer roi de France dans une telle position. » A chaque fois qu'il protestait ainsi dans son âme contre les violences qui étaient faites soit à ses habitudes, soit à sa conscience, l'émigration retombait dans la sphère de ses espérances et de ses prédilections, et

il est bien naturel de penser que si déjà près de six mois auparavant, c'est-à-dire en juillet 1790, M. le prince de Condé avait publié un manifeste, c'est qu'il s'était cru autorisé à le faire par de véritables encouragements reçus en secret de Sa Majesté.

« Depuis un an j'ai quitté ma patrie, disait le prince; je « dois exposer aux yeux de l'Europe les motifs qui m'ont « forcé d'en sortir.

« Le peuple français est égaré par des factieux; mais il « ouvrira les yeux, ce peuple bon; il rougira des crimes « que l'intrigue et l'ambition de ses chefs lui ont fait com- « mettre. Il relèvera de ses propres mains le trône de ses « rois, ou je m'ensevelirai sous les ruines de la monarchie.

« La noblesse est une : c'est la cause de tous les princes, de « tous les gentilshommes que je défends; ils se réuniront « sous l'étendard glorieux que je déploierai à leur tête.

« — Oui, j'irai, malgré l'horreur que doit naturellement « inspirer à un descendant de saint Louis l'idée de tremper « son épée dans le sang des Français; j'irai à la tête de la « noblesse de toutes les nations, et, suivi de tous les sujets « fidèles à leur roi, qui se réuniront sous mes drapeaux; « j'irai tenter de délivrer ce monarque infortuné. »

La reine éprouva une grande joie de ce manifeste; pourtant le comte de Fersen, en qui elle avait beaucoup de confiance, le jugea intempestif; et quoique la révolution n'eût pas de plus grand ennemi que lui, il pensa que c'était trop tôt et mal commencer la contre-révolution pour laquelle rien n'était prêt encore. Ce fut aussi l'avis du comte Esterhazy, dont un mot spirituel prophétisa dès lors un grand malheur : « Je crains bien, dit-il, que M. le prince de Condé n'ait pas l'adresse de Guillaume Tell, et qu'il ne frappe à la tête, sans abattre la pomme. » Bientôt le roi voulant éloigner tout soupçon de connivence avec les émigrés, vint lui-même les dénoncer en prévenant l'Assemblée nationale qu'ils fomentaient les dispositions hostiles de quelques princes allemands, voisins de la France. Cette démarche avait pour but de cacher des projets qui ne se révélèrent qu'un mois plus tard,

jour pour jour, le 28 de février. Le 22 eut lieu l'émeute du Luxembourg, pendant laquelle Monsieur, sur le prochain départ duquel des bruits s'étaient répandus, ne sut faire tête à l'orage qu'en se cachant dans les caves du palais. Quand il en sortit ramené par M. Lablée, adjoint à la municipalité des Cordeliers, il était plus mort que vif : sa panique avait été si forte, que tous ses traits en restèrent bouleversés, lors même qu'il n'y avait plus ombre de danger. Monsieur, tout tremblant, tout défait, assura le peuple de son entier et inviolable dévouement à la Constitution; il protesta que, loin d'avoir le projet de rejoindre les émigrés qui se réunissaient sur le Rhin, il était décidé à ne pas se séparer du roi, et donna sa parole d'honneur que, dans aucune circonstance quelconque, il ne sortirait de France. La reine, à qui l'on raconta sa frayeur, en rit, d'autant plus que quelqu'un s'avisa de dire en sa présence qu'elle n'exhalait pas un parfum de rose.

Cette allusion à un symptôme du dernier degré de couardise était-elle fondée dans la conjecture ? C'est une question que je ne résoudrai pas ; tout ce que je sais, c'est que Monsieur n'avait pas un courage de Bourbon, et que, soit pendant sa comparution à l'Hôtel de ville, lorsqu'il craignit d'être compromis avec le malheureux Favras, soit pendant l'héroïque agonie du patient, il fut dans des transes impossibles à décrire... Monsieur avait un cœur de lièvre, et une astuce de renard : quand l'armée contre-révolutionnaire fut organisée, et qu'il jugea indispensable de montrer qu'il avait quelque chose du lion, il employa le vert et le sec pour avoir des prôneurs de sa bravoure : il imagina des expédients et des périls affrontés; on fit circuler d'impudents mensonges, on répandit qu'il allait parlementer aux avant-postes des républicains avec une bravoure de Bayard. L'anecdote de la balle reçue dans le chapeau est l'une de ces impostures. Une balle sifflant à ses oreilles l'aurait fait tomber en syncope. Lorsque notre éternellement regrettable duc de Berry eut été frappé par l'exécrable Louvel, de quelle terreur ne fut-il pas saisi? Il frissonnait au moindre bruit, il supposait que sa tabatière avait été empoisonnée, il voyait la mort partout. Oh! alors si je

n'avais connu la vérité, j'aurais deviné que le mot : *deux pouces plus bas, le roi de France s'appelait Charles X*, n'avait jamais été dit sous l'impression d'un danger réel. En effet, ce ne fut qu'une comédie arrangée, et M. Goldsmith m'en a dévoilé les ressorts, en me désignant le nommé Re... er comme l'individu qui avait tiré à poudre, et qui avait gagné assez d'argent dans diverses intrigues de ce genre. Au reste, ce coup de théâtre ne fit point de dupes parmi les personnes qui connaissaient Monsieur. On se figura bien comment le chapeau avait été percé d'avance et l'illusion produite ; mais encore une fois, avec beaucoup de qualités royales, telles que la ruse, la dissimulation, une insensibilité parfaite et un égoïsme presque philosophique, Louis XVIII n'avait aucune des qualités chevaleresques; et cela n'apparut jamais mieux qu'à Vérone, où il saluait avec une abjecte et persévérante obséquiosité tous les caporaux autrichiens, qui ne daignaient pas lui rendre son salut, tant il leur semblait dépourvu de toute dignité.

Le 28 février, à la suite duquel, pour rendre odieux les véritables amis du roi, on les désigna sous le nom de *chevaliers du poignard*, eut des résultats si fâcheux qu'il produisit un redoublement de l'émigration. Ce qui se passa dans cette journée a été si diversement rapporté, qu'il est peut-être utile de dire ici ce que j'ai été à même de savoir de la vérité.

Tous les historiens de la révolution s'accordent à dire que peu de temps avant cette époque on avait arrêté dans les appartements des Tuileries un homme qui paraissait vouloir attenter aux jours de Sa Majesté. Comme cet homme ne fut ni accusé, ni jugé, on en conclut que son apparition et son arrestation n'avaient été qu'un jeu pour faire croire que la vie du roi n'était pas en sûreté, et pour avoir ainsi un motif, en apparence plausible, d'introduire dans le château une garde plus dévouée à la personne du monarque et plus intimement rapprochée d'elle, que ne l'était la garde nationale. Ce n'était là qu'une supposition purement gratuite, mais la malveillance envers Leurs Majestés était à l'ordre du jour.

On ne se fit pas scrupule d'admettre ce mensonge comme une réalité... Cependant le projet d'assassiner le roi avait été conçu, et s'il ne reçut pas son exécution, c'est que l'assassin ne put se garantir d'une certaine hésitation qui le trahit. On lut sur son visage un mauvais dessein; dès lors on jugea convenable de s'assurer de lui, et quand il se vit pris, il fit des aveux qu'on n'eut pas de peine à lui arracher. Louis XVI, devant qui il fut amené secrètement, en présence de M. le duc de Villequier, l'interrogea en lui promettant que, s'il répondait avec sincérité, il pouvait compter que non-seulement il ne lui serait rien fait, mais encore qu'il serait mis en liberté aussitôt qu'on pourrait le faire sans inconvénient.

Il importait de savoir à l'instigation de qui ce scélérat avait consenti à se rendre coupable d'un abominable parricide. Il s'était introduit au château avec la résolution de frapper la reine et le roi : telle fut sa première révélation; déjà, ajouta-t-il, il les avait manqués à Versailles, et s'il s'était dévoué à un si grand crime, ce n'était aucunement par animosité personnelle, mais bien parce que le prix de ce forfait devait faire la fortune de sa femme et de ses enfants, qui étaient dans la misère.

Les détails dans lesquels il entra, ne laissèrent pas le moindre doute sur le personnage qui, dans cette circonstance, avait joué le rôle du *Vieux de la Montagne*; Louis XVI en frémit, et la reine, lorsqu'on lui eut fait connaître la confession de l'assassin, en reçut une telle commotion, qu'elle tomba comme frappée d'un coup.... de sang. Cette fois, elle était peu disposée à pardonner; mais le roi finit pour lui faire adopter son opinion, et il fut convenu qu'on étoufferait cette affaire en prenant de grandes précautions pour l'avenir et en ne laissant pas surtout ignorer à l'instigateur que l'on était en garde contre sa perversité... Cet avertissement s'adressait à l'auteur présumé des 5 et 6 octobre de l'année précédente. Les précautions que l'on prit se bornèrent à l'introduction de quelques gentilshommes qui, dès ce moment, ne quittèrent plus la personne de Leurs Majestés et veillèrent nuit et jour à ce qu'il ne leur arrivât rien. Je fis

partie de cette garde de confiance ; mon poste était principalement auprès de la reine, et ce fut, je crois, madame de Chimay qui donna l'idée de nous approvisionner d'armes et de munitions, sans avoir de dessein arrêté sur l'usage que nous pourrions en faire. Nous en passâmes une assez grande quantité, et nous parvînmes à en remplir deux ou trois de ces coffres dans lesquels le feutier renferme son bois. Ces armes consistaient en épées, cannes à dard et pistolets ; nous avions aussi une centaine de fusils et quelques poignards.

La possession de ces moyens de défense échauffa les imaginations. M. de Villequier parla au roi de faire une sortie à main armée ; Louis XVI ne se souciait pas d'abord de tenter un pareil hasard, mais il se laissa persuader par la reine, et l'entreprise fut résolue. Cependant comment la mener à bien, cette entreprise ? Voici ce que l'on fit : des affidés de la cour allèrent dans les endroits que fréquentaient les ouvriers du faubourg Saint-Antoine ; et se mêlant avec eux sous divers déguisements, ils leur firent entendre que le château de Vincennes était une seconde Bastille, dont tôt ou tard on se servirait comme d'une prison pour les amis de la liberté, et que puisqu'on avait démoli la Bastille, il n'était pas moins nécessaire de démolir le château de Vincennes. Cette idée, jetée pour fomenter un mouvement populaire, fut accueillie avec enthousiasme dans le faubourg... A Vincennes ! à Vincennes ! y criait-on de toutes parts. Le brasseur Santerre et ses amis furent d'avis qu'il n'y avait pas de temps à perdre. Le bataillon de Santerre ainsi que plusieurs autres prirent les armes, et bientôt tous les turbulents du faubourg se précipitèrent vers Vincennes. C'était ce que nous avions voulu. La foule était innombrable, et excessivement animée, car c'est toujours ainsi qu'elle est lorsqu'elle va détruire. Bientôt M. le marquis de Lafayette fut instruit qu'elle venait de se mettre en marche : le rappel fut battu dans Paris, et, en entendant des Tuileries le bruit du tambour se propager sur les deux rives de la Seine, nous éprouvâmes une véritable joie ; encore quelques minutes et il allait s'opérer dans la capitale un tel déplacement de la force civique que, hors de l'en-

ceinte du château, nous ne serions plus exposés à rencontrer un seul garde national.

Lafayette courut en toute hâte pour réprimer le désordre, et pendant qu'il s'éloignait, les Tuileries se remplirent de fidèles serviteurs qui s'y rendaient sous le prétexte de veiller à la sûreté du roi. Tous étaient bien déterminés à profiter de la diversion produite, pour culbuter les postes et enlever Leurs Majestés. On espérait que le débat avec les mutins serait long, et qu'il y aurait une collision sérieuse de la garde nationale avec le faubourg : mais le marquis de Lafayette vint trop promptement à bout de se faire obéir ; pour comble de malheur, il fut averti assez à temps de ce qui se passait aux Tuileries, pour que son retour inopiné déjouât notre plan d'évasion à force ouverte.

J'ai lu quelque part que la cour avait prémédité de faire tuer M. de Lafayette pendant l'émeute... Ce n'est là qu'une infâme calomnie de plus... Je sais bien que l'un des aides de camp de M. de Lafayette fut alors atteint d'un coup de feu qui était destiné à son général ; je sais en outre que pendant qu'il passait au galop sous l'arcade Saint-Jean, une perche fut passée entre les jambes de son cheval, afin de le faire tomber et qu'en ce moment on tira sur lui. Mais il est bon de réfléchir qu'alors la popularité de M. de Lafayette était très-grande et que sa mort aurait eu pour effet inévitable d'appeler immédiatement le peuple à assouvir sa vengeance sur le roi et sur la famille royale. Cette mort, personne ne l'aurait conseillée, pas plus à la reine qu'au roi, et la leur eût-on montrée comme un moyen de salut, ils se seraient refusés à un si odieux expédient. Sans doute, dans le cas d'un retour de fortune, Lafayette n'aurait pas échappé à la justice du royaume, et sa tête fût tombée la première sous le glaive des lois ; mais il fallait attendre patiemment l'heure des éclatantes réparations. Au surplus, à quelques égards, la vie de Lafayette était peut-être à cette époque plus précieuse à la cour qu'elle ne l'avait jamais été : il y avait des orages que lui seul avait la puissance de conjurer. Ce ne fut donc pas la cour qui le désigna comme une victime à immoler : à la

cour au contraire on était généralement d'accord qu'il était utile de le ménager et de prolonger son sursis en attendant des temps meilleurs. C'était d'ailleurs que partirent les coups dirigés contre lui : M. de Lafayette portait ombrage au parti d'Orléans, et le chef de ce parti ne répugnait à aucune des actions propres à satisfaire ou son ressentiment ou son ambition. Tuer Lafayette, c'était faire d'une pierre deux coups : d'un côté c'était se débarrasser d'un ennemi et d'un obstacle, de l'autre c'était précipiter dans un gouffre de sang le roi, la reine, le dauphin, Monsieur, enfin tout ce qui restait à Paris de la branche aînée.

Quoi qu'il en soit, M. de Lafayette revint sain et sauf aux Tuileries : il était très-courroucé et gourmandait tout le monde avec un arrière-grognement qui donnait à penser qu'il ne pouvait pas déclarer toutes les causes de sa mauvaise humeur.

Ceux d'entre nous qui ne le comprirent pas furent très-mécontents de lui; cependant je dois confesser qu'il y eut de la prudence et même de la générosité dans son procédé. Il parla de notre entreprise comme d'une algarade et d'une cascade d'écoliers! il nous traita comme des abbés ou des séminaristes révoltés, ou, si l'on veut, comme de petits garçons qu'on fustige : au lieu de nous signaler à la haine, il nous couvrit de ridicule et de mépris, et distribua nos armes aux gardes nationaux, qui nous expulsèrent au milieu des huées et des plaisanteries. La scène fut presque comique, et ce fut M. de Lafayette qui lui fit prendre cette tournure dont plusieurs lui surent peu de gré.

Sa présence d'esprit nous anéantit en même temps qu'elle nous préserva... Et le spectacle de notre humiliant désappointement suffit ce jour-là au peuple qui, en nous voyant sortir la queue basse, comme des loups pris au piége, n'alla pas même, dans ses velléités d'insulte, jusqu'à nous prodiguer la bourrade. Le peuple ne fut point brutal, et nul doute que nous n'ayons été redevables de sa modération à M. de Lafayette. Pour mon compte, je l'en remercie. Nos habits noirs et nos cheveux roulés furent très-favorables pour dérider les

plus méchants, à qui cet accoutrement nous désignait plutôt comme des femmelettes de courtisans, que comme des officiers très-capables d'un coup de main... Ah! s'ils avaient pu deviner que nos uniformes étaient dans le château, nous aurions été perdus sans ressource! Ce fut une particularité que M. de Lafayette eut la prudence de dissimuler.

M. le duc de Villequier, qui s'était mis le plus en évidence, car c'était lui qui avait délivré les cartes d'entrée à toutes les personnes réunies au château, quitta aussitôt Paris, et bientôt il fut hors du royaume. On fit si grand bruit du rassemblement des Chevaliers du poignard et de leurs sanguinaires intentions, que la plupart de ceux qui en avaient fait partie s'imaginèrent qu'ils seraient recherchés et très-compromis pour ce fait; presque tous prirent la fuite et se rendirent auprès des princes émigrés... Il ne faut pas demander si Louis XVI les approuva, et s'il les suivit avec intérêt dans leur exil. Je fus du petit nombre de ceux qui refusèrent de l'abandonner; je dis refusèrent, car le roi, ainsi que la reine, me pressèrent de m'éloigner. — Allez, me disait la reine, la Providence nous sera peut-être un jour secourable. Alors, quittant, cet enfer nous irons vous rejoindre et nous reviendrons avec notre bon droit... — Je le souhaite, lui répondis-je; mais si Votre Majesté le permet, je désire rester auprès d'elle, et concourir aux apprêts du voyage.

Ce projet de se réfugier au sein de l'émigration datait de loin comme on l'a vu; c'était une pensée que la reine caressait, et que le roi quittait ou reprenait selon les alternatives de sa fortune; parfois il semblait la répudier, et il la nourrissait encore comme la seule illusion propre à le soutenir. Il y avait combat dans son esprit et contradiction entre ses actes et ses paroles : il approuvait et il n'approuvait pas; il était bien à plaindre, car il ne savait sur quel pied se poser. Quelle preuve plus forte en pourrait-on donner que cette singulière lettre qu'il écrivit le 20 mars 1791 à M. le comte d'Artois?

« Mon frère,

« Les gentilshommes qui vous ont suivi, et qui pour vous ont abandonné leur patrie, se plaignent amèrement; ils ont tout quitté pour l'honneur, pour défendre le trône et l'autel; il ne s'agit pas de savoir si vous et eux avez sagement agi; souvent je vous ai attristé en vous portant mes plaintes à ce sujet. Leur sacrifice est d'autant plus méritoire, que délaissés, exilés pour ainsi dire dans le fond des provinces, les bienfaits de la cour venaient rarement les chercher, et que leur patrimoine n'en était pas moins consacré à la défense de l'État. Les gentilshommes se plaignent qu'ils sont maltraités par la haute noblesse, qui daigne à peine les regarder, et ne veut voir en eux que des inférieurs. Cependant le dévouement de cette classe de la noblesse me paraît digne d'éloges. Quel fut son intérêt en embrassant la cause des princes exilés? Il n'en fut point pour elle; et cependant elle prend les armes, se prépare au combat, tandis que ceux qui feignent de les mépriser, semblent n'avoir fui que pour se soustraire au danger. Mon frère, ayez des égards pour ces braves Français qui se sont dévoués, et ne souffrez pas qu'ils soient avilis. Dites-leur que toute ma noblesse m'est chère, et que je porte tous les Français dans mon cœur. Oh! je souffre trop de votre absence, pour ne pas gémir de cet exil, qui me laisse à la merci de mes ennemis, qui me fait envisager pour ma noblesse et pour les princes de mon sang les plus grands malheurs. Oh! dites souvent aux Français, malgré mon vœu, malgré mes ordres réunis sur les bords du Rhin, que j'ai perdu toute espérance, qu'il m'est impossible de terrasser l'hydre des discordes, de réconcilier les esprits, de ramener la paix intérieure, mais que dans les grands dangers qui m'environnent, il me reste encore une ressource, celle de savoir mourir.

« Louis. »

D'après cette lettre il paraît que le système d'émigration avait été souvent un sujet de dispute entre Louis XVI et M. le comte d'Artois. Cependant Louis XVI, qui déplore l'éloignement de son frère, ne le blâme pas d'une manière absolue... Il semble que dans un temps il ait jugé cet éloignement nécessaire... Il ne le dit pas, mais l'émigration est peut être une faute... Toutefois, il n'en est pas encore bien sûr, et il n'en est pas moins pénétré de reconnaissance pour

tous les Français qui ont émigré... Son langage n'est point impératif, il ne sait ce qu'il adviendra de l'émigration; mais il a le pressentiment qu'il en adviendra quelque chose d'heureux pour l'autel et le trône; voilà pourquoi, au milieu de ses défenses faiblement articulées, il fait les plus grands éloges des émigrés et leur souhaite bonne chance.

Ils ont tout quitté pour l'honneur, dit Louis XVI, et alors il ne songeait donc pas que c'était pour l'honneur que nous ne quittions rien? il n'appréciait donc pas notre dévouement bien plus réel et bien mieux raisonné? Ce serait tomber dans une étrange erreur que de supposer une pareille injustice dans un roi qui était la sainte justice elle-même. Louis XVI se disait : Tout le monde ne peut pas être ici et là-bas : ceux qui sont ici ont accepté pour eux le devoir dans lequel il y a le plus de périls; ceux qui sont là-bas se dévouent d'une autre manière. Après le succès chacun sera récompensé selon ses mérites; en attendant, il ne trouvait pas mauvais que l'on fût ici et là-bas, là-bas et ici. Sans cela il aurait pris un ton bien plus sévère vis-à-vis des émigrés, et il n'aurait pas manqué de flétrir toutes ces nullités ambitieuses, qui, n'ayant aucun motif de fuir la patrie, s'étaient follement imaginé qu'il n'y avait pas de moyen plus certain pour s'avancer et se faire valoir en cour, pour sortir enfin de l'espèce d'obscurité à laquelle elles étaient condamnées par leur condition infime, que d'aller sur les bords du Rhin clabauder contre la révolution. Il leur aurait ordonné avec l'énergique expression d'une volonté ferme, et sous peine d'encourir toute son indignation, de retourner immédiatement dans leurs foyers... Mais Louis XVI *à cette époque* était bien aise de défendre l'émigration de telle façon que les émigrés ne pussent pas croire qu'il avait la volonté de la défendre. Voilà le secret des contradictions apparentes que renferme sa lettre à M. le comte d'Artois. Elle est arrangée de manière que le prince puisse très-bien comprendre qu'au fond son frère n'est nullement fâché. Les termes de cette lettre avaient été délibérés et adoptés en conseil de famille, et la reine les avait trouvés parfaitement combinés... Aussi M. le comte

d'Artois ne se méprit-il pas sur le sens qu'on devait leur attribuer; et dès lors il déploya la plus grande activité pour obtenir des puissances qu'elles vinssent matériellement au secours du roi. Hélas! tant qu'il ne fut question que de se donner du mouvement, il le fit; mais il ne pouvait rien de plus, et quand plus tard la guerre se déclara, son ardeur se ralentit. Alors, je regrette d'être obligé de le dire, tout ce qu'il y avait de si noblement chevaleresque dans son caractère lui fit défaut; et, écrasé comme Nabuchodonosor de l'influence de sa mauvaise étoile, timide comme un faon, lui qui s'était pourtant fait voir si vaillant dans sa querelle avec M. le duc de Bourbon, il n'eut plus le bras assez fort pour soulever l'épée d'Henri IV, et montrer son panache à tant de gentilshommes, qui étaient venus du fond de leurs provinces et qui ayant pris les armes, s'étaient préparés à combattre. Pour lui, entraîné par la pernicieuse influence qu'il subissait et qui paralysait son beau caractère, il leur laissa, ainsi qu'à son malheureux frère, l'unique et fatale ressource que ce monarque infortuné n'avait que trop prédite, celle de savoir mourir, et de quelle mort, grand Dieu! Quel deuil! quelle douleur! quelle consternation!

Les rassemblements d'émigrés n'avaient pas encore donné de graves inquiétudes aux révolutionnaires; mais il devint notoire que l'émigration s'organisait et tendait à devenir une force militante. Sur les frontières, des émissaires des princes essayaient de détacher les troupes de ligne de leurs drapeaux; Worms, Manheim et plusieurs autres villes virent affluer les émigrants; ils achetaient des armes, des chevaux, des équipages de guerre; le cardinal de Rohan faisait ouvertement des levées d'hommes; dans sa principauté d'Ettenheim la légion du vicomte de Mirabeau fut une des premières sur pied. Louis XVI, voyant l'effet de ces démonstrations, s'empressa de les désavouer publiquement, et de sanctionner plusieurs décrets que jusque-là il avait paru désapprouver. L'Assemblée se disposa en même temps à prendre des mesures de rigueur afin de repousser toute agression de la part des émigrés.

Mais ces mesures de rigueur, le roi fit tout ce qui était en son pouvoir pour les suspendre et empêcher leur effet. Son intervention ou son *veto* étaient certes des plus naturels; car ces mesures frappaient sur son frère, et sur beaucoup d'autres personnes auxquelles il était très-attaché.

On a argué de ce *veto* pour accuser Louis XVI de duplicité; mais, d'abord, il est bon de bien se pénétrer de cette idée que Louis XVI, en tant que roi, ne devait la vérité à personne; en tant que roi, il devait avoir sa politique, et politique ou mensonge c'est tout un... Et puis, il lui était bien permis de dissimuler avec ce qui, dans sa pensée royale, n'était que de la révolte. C'est ainsi qu'on peut le laver du tort d'avoir manqué de bonne foi. D'après cette explication, qui est aussi ample qu'on peut la désirer, n'est-il pas manifeste que la loyauté de Louis XVI reste intacte, en dépit de tout ce qu'on voudrait alléguer? car il ne faut pas juger les princes dans la position de Louis XVI, comme l'on juge les hommes privés.

Je confesserai donc sans difficulté, et je ne dois pas l'ignorer puisque je fus initié à toutes les espérances et à toutes les illusions, que jusqu'au moment du départ clandestin, c'est-à-dire jusqu'au 21 juin, le roi ne cessa jamais d'avoir des vues sur l'émigration. A la vérité, il fut quelquefois jeté dans l'incertitude sur son utilité ou sa non-utilité; mais quand il rappelait les émigrés, il aurait été bien fâché qu'ils l'eussent pris au mot; et je sais qu'il n'adressa jamais à M. le comte d'Artois une invitation de les engager à revenir, sans contremander presque aussitôt cette invitation qui lui avait été suggérée par la conviction du moment. Tantôt Louis XVI était persuadé que dans son intérêt comme dans le leur, les émigrés feraient sagement de rentrer; la minute d'après il ne prenait plus conseil que de ses vœux, et c'était du concours de l'émigration qu'il attendait la puissance de les réaliser. Aussi ce qu'il accordait avec peine et comme après mûre réflexion, ne tardait-il pas à le révoquer après réflexion plus mûre encore... Ainsi les décrets qu'il avait tardivement sanctionnés le 2 juin, devinrent, huit jours après, l'objet d'une secrète protestation; et par la même

occasion il protesta également contre toutes les sanctions qui, par le passé ou à l'avenir, avaient été ou seraient obtenues contre son gré. L'année d'auparavant, il s'était décidé à tout sanctionner sans examen, même les entreprises les plus violentes contre la monarchie, contre la noblesse, contre le clergé; à approuver tous les envahissements démocratiques, toutes les atteintes à son caractère sacré de roi, afin de fournir au monde, par l'exemple de ces adhésions détraquées, la preuve *ab absurdo* qu'il n'était pas libre. Il sembla alors un instant qu'il venait de jeter le manche après la cognée. Quelle cause changea cette détermination bizarre? Les relations secrètes avec le dehors... Ce furent ces relations qui donnèrent à Louis XVI la force de faire la protestation du 20 juin. A cette époque il connaissait la fameuse déclaration de l'empereur Léopold II, datée de Pavie le 18 mai, par laquelle ce prince annonçait l'intention d'agir, de concert avec d'autres puissances, afin de se prémunir contre la politique révolutionnaire de la France.

Léopold avait élevé la voix : la reine et tout son entourage avaient foi en leur délivrance; Louis XVI revenait de son abattement ou plutôt de sa dure résignation, et il ne considérait plus l'émigration que comme la bonne avant-garde des armées qui venaient relever son trône; mais bientôt ses doutes le saisissaient de nouveau, et il passait d'un accès à l'autre, comme le pauvre fiévreux qui, entre le froid et le chaud, n'a ni repos ni calme.

Ces fluctuations perpétuelles d'une pensée à une pensée contraire, d'une transaction à une opposition, ces fluctuations, dis-je, durèrent près de deux ans sans qu'à la fin le roi fût moins irrésolu. Je me trompe : au commencement de l'été de 1791 il y eut un parti pris, un projet d'évasion fut arrêté et concerté. La reine m'envoya à Metz avec douze blancs-seings demandés au roi afin de remplir les ordres nécessaires, pour la disposition et les mouvements des troupes le jour du départ de Leurs Majestés.

M. de Bouillé, à qui la reine avait donné l'ordre de m'employer et de me confier tout ce qu'il se proposait

de faire pour assurer le succès de l'évasion, me communiqua ses instructions longtemps à l'avance. J'étais l'intermédiaire entre la reine et lui; j'étais le porteur de ses conseils et de ses prescriptions, et il en agissait avec moi sans aucune réserve.

Nous ne nous fûmes pas plus tôt abouchés, qu'il crut pouvoir compter entièrement sur ma discrétion et sur la maturité de mon courage. M. de Bouillé me dit qu'il entretenait des correspondances avec les princes émigrés, et que tout annonçait que prochainement ils seraient vigoureusement soutenus. « Le règne des révolutionnaires, ajouta-t-il, touche à sa fin, mais la moindre imprudence pourrait tout perdre; ainsi, il est de toute nécessité que le roi ne communique notre projet à qui que ce soit; qu'il se garde surtout d'en donner connaissance aux chefs des émigrés, dans la crainte d'une indiscrétion que l'excès de zèle pourrait occasionner. Il faut aussi faire fausse route : d'éclatantes démonstrations de constitutionnalité sont indispensables pour cacher nos desseins; il faut que le roi inaugure sa franchise, et qu'il se montre sans arrière-pensée. » Le roi inaugura sa franchise ainsi que le désirait M. de Bouillé : d'abord en expédiant à Turin trois courriers dont le dernier fut adressé directement au roi de Sardaigne, pour défendre à ceux que les plus chers intérêts unissaient à sa cause dans ce pays de rien tenter pour entrer en France à force ouverte. Cette inauguration n'avait pas fait de bruit; mais Louis XVI avait gardé copie de sa lettre; il en fit part aux meneurs du parti révolutionnaire, et cette ouverture lui attira une popularité momentanée. Les meneurs crurent qu'il les avait initiés aux mystères d'une diplomatie qui n'avait rien de ténébreux. Ils supposèrent un instant qu'il jouait cartes sur table; mais il en allait tout autrement, car précisément alors le roi venait de recevoir de l'empereur l'assurance que 15,000 Autrichiens occuperaient le 15 juin les débouchés d'Arlon.

Beaucoup de précautions avaient été prises pour que l'intention d'un prochain départ ne pût pas être soupçonnée par ceux qui avaient intérêt à l'empêcher. Quelques per-

sonnes ont prétendu que M. de Lafayette avait eu connaissance du projet, et qu'il y avait donné les mains; c'est l'opinion d'un certain abbé de Montgaillard, qui a publié, sous le titre d'*Histoire de France depuis la fin du règne de Louis XVI*, neuf gros volumes où il y a profusion de calomnies, de mensonges, de faits apocryphes et d'anecdotes controuvées. Si M. de Montgaillard avait entendu comme moi la reine s'exprimer sans ménagement sur le compte de M. de Lafayette, et le maudire avec des sentiments si peu feints, que tout son sang lui en montait à la tête, il se serait certes bien gardé de parler et de la dénonciation de M. d'Ormesson à M. de Lafayette, et de l'échantillon de l'habit que le roi se faisait faire pour partir, et de cet autre échantillon de la robe que la reine devait porter pendant le voyage. Ce sont là des niaiseries, ou je m'y connais pas; mais ce qui est plus vrai, c'est que M. de Lafayette avait reçu des avis sur le départ du roi, qu'il s'en était expliqué avec lui, et que Louis XVI, ne se croyant pas obligé de prendre son geôlier pour confident, lui avait donné sa parole qu'il ne songeait nullement à quitter Paris. Et Louis XVI aurait faussé sa parole, va-t-on se récrier, sa parole de roi! Quand il s'agissait de sauver la royauté et par conséquent le royaume, sur lequel la révolution allait attirer tous les fléaux, le monarque ne faisait-il pas un sublime sacrifice en jetant en quelque sorte son honneur dans le gouffre de Curtius? Lafayette s'endormit, parce qu'il mesurait la morale des rois à celle du simple citoyen; ce fut un tort de crédulité qu'il faillit expier bien chèrement.

L'abbé de Montgaillard affirme assez bêtement tenir de la bouche de Monsieur, que Monsieur avait fait donner par-dessous main plusieurs avis de départ, et qu'il avait été jusqu'à indiquer la route qu'il prendrait lui-même. N'est-ce pas vouloir abuser au plus haut degré de la simplicité du lecteur, que de lui débiter de pareilles fadaises? Dans quel but Monsieur aurait-il fait donner ces avis en-dessous main? S'il y eut des indiscrétions, elles furent involontaires; et il y en eut plus d'une; il y eut aussi des imprudences. Le 17 juin

l'Ami du peuple prédit le départ de la famille royale, et c'est de chez une blanchisseuse que cette prédiction était sortie : un nommé Javardin, qui était le pourvoyeur de nouvelles de Marat, était particulièrement lié avec cette femme, qui comptait parmi ses pratiques plusieurs personnes de la cour. Cinq ou six jours avant le départ de Louis XVI, elle trouva dans la poche d'une dame attachée à la reine une lettre sans adresse, à demi déchirée, où cependant on lisait encore, entre autres mots assez insignifiants, ceux-ci, qui ne présentaient rien de vague : « *Les papiers sont prêts, on va préparer les voitures pour partir.* » La blanchisseuse remit cette lettre à Javardin, qui la communiqua à Marat, dont le journal contint le lendemain une prophétie bien faite pour nous consterner, si l'on avait pu penser qu'elle ne fût pas hasardée.

L'abbé de Montgaillard, qui n'est pas toujours aussi bien instruit qu'il prétend l'être, m'adresse à propos de l'arrestation à Varennes, plusieurs reproches qui ne sont pas fondés. J'avais l'envie de les réfuter dès à présent ; mais comme je me propose de consacrer un livre tout entier de ces Mémoires à rapporter l'événement de Varennes, avec toutes les circonstances qui le précédèrent et le suivirent ; je réserve pour ce livre les rectifications qu'il importe de faire subir aux récits de l'abbé. Pour le moment il me suffira de dire que justice entière a été rendue à ma conduite dans cette occasion, par MM. de Choiseul et de Damas : je sais, au reste, d'où proviennent les mensonges du soi-disant historien ; il a répété les erreurs de M. de Bouillé et les calomnies de madame Campan, qui ne m'a jamais pardonné d'avoir reçu de Leurs Majestés une faveur, qu'avec son habituelle persistance d'intrigue elle briguait pour son mari.

Louis XVI, en prenant la route de la Lorraine, avait cru, ainsi qu'il le déclara, se rendre à Montmédy, afin de ressaisir, à l'abri d'une place de guerre et au milieu de l'armée de M. le marquis de Bouillé, sa volonté qu'il avait niée trop souvent ; mais ce n'était qu'au sein de l'émigration, que cette volonté se fût ressuscitée dans des ordres auxquels il n'aurait

pas été permis de désobéir. Louis alors eût pris *sa foudre*, et autant qu'il l'aurait voulu, il serait ensuite revenu comme un *lion*.

Il est très-vrai qu'à l'heure de son départ furtif, le roi ne supposa pas que son voyage se terminerait au-delà de la frontière; mais la reine l'aurait certainement conduit où elle aurait jugé à propos de le faire... Plusieurs des femmes qui lui appartenaient avaient déjà été dirigées par elle, les unes sur Bruxelles, auprès de l'archiduchesse Christine, gouvernante des Pays-Bas Autrichiens, les autres sur l'abbaye d'Orval, à douze lieues de Luxembourg, où s'étaient rendus plusieurs hauts personnages de l'émigration. Tous les logements se trouvaient disposés à l'abbaye d'Orval, tandis qu'à Montmédy rien n'avait été préparé pour recevoir la famille royale. C'était donc à Luxembourg que le roi devait reprendre, entouré d'une cour nombreuse, le plein exercice de sa royauté absolue; c'était là que Monsieur, M. le comte d'Artois, et M. le prince de Condé devaient accourir, et il était si peu question de Montmédy, que Monsieur suivit à tire-d'aile le chemin de la Flandre.

C'était dans ce sens que M. le marquis de Bouillé avait usé des blanc-seings que je lui avais remis, en combinant les mouvements de ses troupes de manière à appuyer la masse militaire de l'émigration, qui aurait été secondée par des auxiliaires étrangers. Entouré de ses émigrés, Louis XVI aurait pu parler en maître, et sa volonté aurait été souveraine, car elle aurait eu derrière et devant elle, pour se faire respecter, des baïonnettes et du canon.

La catastrophe de Varennes coupa court à ces plans, et tout alla de mal en pis. Irréfléchi, troublé, éperdu, Louis XVI ne sut pas jeter l'ancre de salut en rompant de suite le fil qui liait sa cause au concours d'une force extérieure. Il ne vit pas clair autour de lui, et comme s'il ne s'était pas déjà trop mis en interdit par des protestations orales et écrites le 7 juillet, c'est-à-dire, à peine dix-huit jours après son évasion manquée, il eut l'incaractérisable faiblesse de signer à Bondy des pleins pouvoirs qui furent remis à Monsieur par

M. de Fersen. Autant aurait valu qu'il eût signé son testament de mort, l'infortuné monarque; car ces pleins pouvoirs délièrent Monsieur et tous les émigrés, et l'autorité de Monsieur absorba l'autorité royale. Monsieur ne sentant que de loin les dangers du roi, ne pouvait plus être assez vivement ému de ses cris d'alarmes. Ce n'est pas tout : Monsieur aimait à primer, il en était orgueilleux : il voudrait trôner; il en prendrait l'habitude; il s'enflerait des hommages de tant d'émigrés, de leurs adulations, de leur encens, et au milieu de ces honneurs de cour, le lien de famille, qui n'avait jamais été très-fort pour lui, se réduirait en poussière; et la force du sang comprimé par son égoïsme ne ferait plus battre son cœur. Le roi et la reine, qui connaissaient bien Monsieur, oublièrent son caractère ambigu, au point de ne pas prévoir qu'il était mortel pour eux de mettre leur sort entre ses mains.

Le baron de Breteuil eut de Sa Majesté des pleins pouvoirs diplomatiques, dont il fit constamment usage sans avoir égard à la position critique de Louis XVI, dont la royale volonté ainsi transférée fut partout gaspillée contre sa propre sûreté, qui fut compromise sans pitié. De là vint que tout arriva à contre-temps pour le malheureux roi, qui, pour s'être frappé d'interdiction, eut la douleur de voir les royalistes émigrés séparer entièrement sa cause de celle de la royauté.

Ils n'ignoraient pas ce qui se passait à Paris; les agitations de l'Assemblée nationale leur étaient connues : chaque jour, les gazettes leur apprenaient que le ferment révolutionnaire se développait de plus en plus; ils avaient le thermomètre de l'irritation et de l'ébullition, qui étaient effroyablement croissantes ; la moindre étincelle tombée sur tant d'éléments inflammables pouvait allumer l'incendie qui dévorerait Louis XVI. Cela ne les inquiétait pas. Une attitude menaçante de la part des puissances, la plus petite démonstration hostile pouvait animer le peuple contre le roi qu'il aurait accusé de s'entendre avec les ennemis de la patrie; et ils n'en appelaient pas moins l'étranger aux armes. Au lieu de suspendre

leurs menées, il provoquaient dans toutes les cours l'intervention de l'Europe; ils négociaient, intriguaient, remuaient, quand le salut du roi leur commandait l'inertie la plus absolue. A leur instigation, Léopold lança de Padoue une seconde déclaration plus explicite que la première; il invita tous les souverains à s'unir à lui pour notifier à la France qu'ils regardaient tous la cause du roi très-chrétien comme la leur propre; il demanda que ce prince et sa famille fussent mis sur-le-champ en pleine liberté. Tous les souverains devaient se réunir pour venger avec le plus grand éclat tous les attentats ultérieurs quelconques... Enfin ils ne reconnaîtraient comme lois constitutionnelles, légitimement établies en France, que celles qui seraient munies du consentement volontaire du roi jouissant d'une liberté parfaite; et ils étaient déterminés à employer de concert tous les moyens en leur puissance pour faire cesser le scandale d'une usurpation de pouvoirs qui porterait le caractère d'une révolte ouverte, et dont il importait à tous les gouvernements de l'Europe de réprimer l'exemple.

Cette déclaration avait été sollicitée par les chefs de l'émigration, qui s'opiniâtraient à méconnaître la situation réelle de la France. Comme tous les actes de cette nature, elle ne fit qu'aigrir les esprits contre Louis XVI. L'irritation était souverainement injuste; mais la passion était toujours fondée à dire au roi : *On nous menace; si ce n'est toi, c'est à cause de toi. Si ce n'est toi, c'est ton frère, ou quelqu'un des tiens,* dit le loup à l'agneau; on devait être disposé à l'accuser de connivence, ou tout au moins de tacite adhésion. Comment se fait-il que Monsieur, qui n'était pas aveugle, n'ait pas reculé devant de tragiques prévisions? Hélas, Monsieur désirait la régence; Monsieur aurait conspiré pour l'avoir, Monsieur ne devait donc pas reculer. Quant à M. le comte d'Artois, il n'apercevait pas, il ne voulait pas apercevoir le danger du roi : il avait un bandeau sur les yeux, et un bandeau des plus épais, que Monsieur fixait avec une supériorité marquée, et dont il redoublait l'opacité native par de perfides raisonnements. Monsieur était si persuadé

que des démonstrations produiraient l'effet de l'huile jetée sur le feu, et que son frère pourrait en être la victime, que peu de temps après son émigration il écrivit du château de Schonburnstust, près Coblentz, un billet significatif qui parvint à Louis XVI par une voie détournée, mais sûre. On y voit que Monsieur, tout en se proposant d'agir, est convaincu de la nécessité d'agir discrètement : il veut se condamner à beaucoup de circonspection, mais il apparaît trop que l'annonce de cette prudence n'est qu'un palliatif et un leurre pour empêcher Louis XVI de s'alarmer de ses démarches, dont il lui promet monts et merveilles. J'ai lu ce billet curieux, et je le transcris :

« Mon frère,

« Je vous ai écrit, mais c'était par la poste, et je n'ai rien pu dire. Nous sommes ici deux qui n'en font qu'un : mêmes sentiments, mêmes principes, même ardeur pour vous servir. Nous gardons le silence, mais c'est qu'en le rompant trop tôt nous vous commettrions; nous parlerons dès que nous serons sûrs de l'appui général et ce moment est proche. Si l'on nous parle de la part de ces gens-là, nous n'écouterons rien; si c'est de la vôtre, nous écouterons, mais nous irons droit notre chemin; ainsi, si l'on veut que vous nous fassiez dire quelque chose, ne vous gênez pas. Soyez tranquilles sur votre sûreté : nous n'existons que pour vous servir; nous y travaillons avec ardeur, et tout va bien. Nos ennemis mêmes ont trop d'intérêt à votre conservation pour commettre un crime inutile et qui achèverait de les perdre. Adieu. »

Tout le malheur de Louis XVI, sa sentence prononcée à Coblentz, son sort affreux, tout est dans ces lignes impitoyablement immuables : *Si l'on nous parle de la part de ces gens-là, nous n'écouterons rien ; si c'est de la vôtre, nous écouterons, mais nous irons droit notre chemin : ainsi, si l'on veut que vous nous fassiez dire quelque chose, ne vous gênez pas.* Là sont toutes les conséquences des pleins pouvoirs sans expiration possible, des pleins pouvoirs irrevocables, quelque besoin, quelque urgence qu'il puisse y avoir de les révoquer.

Ainsi cela est écrit, Monsieur fera comme il voudra et

comme il l'entendra : il a un pari à soutenir, et la tête de Louis XVI est l'enjeu ; elle tombera par le crime des régicides et par la faute de l'émigration. Voyez un peu la fatalité ! les émigrés n'ont jamais été plus présomptueux qu'ils ne le sont ; leur jactance est à son comble, et, dans le moment même où Monsieur promet de les contenir avec la sagesse d'Ulysse, ils commettent si peu le roi, que, le 7 juillet, il est obligé d'envoyer à l'Assemblée nationale son désaveu formel pour les enrôlements qui se font en son nom, afin de grossir les corps en formation hors des frontières.

Deux jours après, un décret taxe à une triple imposition pour 1791 les biens des émigrés qui ne seront pas rentrés sous deux mois, sauf les mesures plus sévères à prendre en cas d'invasion. Il y a encore de la modération dans ce décret... A peine trois semaines sont écoulées, un nouveau motif de colère est offert aux révolutionnaires : une convention entre les cours de Vienne et de Berlin stipule les points préliminaires d'une alliance défensive, et porte qu'elles s'empresseront pour effectuer incessamment ce concert auquel l'empereur a précédemment invité toutes les puissances. Ce traité est l'œuvre de l'émigration, l'Assemblée nationale le sait, et, pour l'en punir, elle a fixé à un mois le délai de rigueur pour la rentrée, et n'autorise plus la sortie du royaume que sous la condition de certaines formalités à remplir. A chacun de ces décrets ou plutôt des faits auxquels ils répondent, l'animosité contre Louis XVI s'augmente par degrés, et l'on se familiarise de plus en plus avec l'idée de l'immoler. Cette fois le roi comprend enfin qu'il va se trouver entre l'enclume et le marteau ; il a répondu à Monsieur, il a écrit à M. le comte d'Artois, il a supplié ses frères de ne plus implorer le secours des puissances et de remercier les émigrés en les renvoyant dans leurs foyers. C'est bien sa volonté qu'il a exprimée, et une volonté des plus conformes à ses intérêts ; mais ses frères ont été sourds à ses remontrances ainsi qu'à ses prières, et ils ne cessent pas d'aller droit leur chemin. Peut-être comptent-ils sur l'épée du prince de Condé : Louis XVI va essayer de le détacher de leurs pro-

jets en lui donnant des raisons auxquelles il lui semble difficile qu'il ne se rende pas. En conséquence, le 15 d'août il lui adresse la lettre suivante :

« Monsieur,

« En vain j'ai témoigné à mes frères combien tous ces rassemblements en armes sur les bords du Rhin étaient contraires à la saine politique, à l'intérêt des Français exilés, à ma propre cause. On veut toujours prendre l'offensive, on veut toujours nous menacer de l'étranger et l'opposer aux Français égarés. Cette conduite me pénètre de douleur, et ne peut avoir que de funestes résultats. C'est perpétuer les haines, exciter le courroux; c'est enfin me priver de tous les moyens de conciliation. Dès l'instant que les hostilités auront commencé, vous pouvez être assuré que le retour en France est impossible; l'émigration sera un crime d'État, l'on voudra servir contre des coupables, qui ne sont aujourd'hui que des victimes : et des Français qui furent obligés par la violence d'abandonner la patrie, seront regardés comme des traîtres qui voulurent déchirer le sein de la France. Ces rassemblements d'émigrés, qui jamais n'auront mon approbation, centuplent les forces de mes ennemis. Ceux-ci me croient toujours l'âme de vos préparatifs; ils me supposent un conseil secret sous le nom de Comité autrichien que dirige le génie de la reine, que ma volonté soutient, et qui vous retient sur les bords du Rhin. Ils crient aux armes, leurs agents bien endoctrinés se répandent dans les rues, dans les places publiques, sous les fenêtres de mon château, et tous les jours ils font retentir à mes oreilles ce cri funèbre : *La guerre! la guerre!* Je suis épouvanté de leur fureur, de leur ténacité, de leurs cris de rage. Les insensés! ils veulent la guerre! Ah! si jamais le signal était donné, elle serait cruelle. Comme elle n'aurait d'autre objet que la vengeance et la haine, elle deviendrait barbare. O Dieu, préservez la France de ce funeste fléau; que ces hurlements ne soient point entendus! S'il me faut descendre du trône, monter sur l'échafaud, où Charles Ier fut immolé, abandonner ce que j'ai de plus cher au monde, me voilà prêt; mais *point de guerre! point de guerre!* Cependant le bruit de vos préparatifs se fait entendre... Mon cousin, vous qui désirez unir la gloire au devoir, vous que les émigrés regardent comme leur père et leur chef, et que j'estime, moi, comme prince loyal et magnanime, opposez-vous, je vous en conjure, aux projets insensés des Français réunis près de vous; faites-leur bien connaître tout le

danger; opposez ma volonté, mes avis, mes prières mêmes à cette valeur, irritée par l'injustice, par le malheur, par l'injure. Osons espérer encore; l'orage peut avoir un terme : des temps plus heureux peuvent s'offrir à nous. J'ai besoin de l'espérance, et d'apprendre que vous êtes docile à ma voix, pour goûter un instant de bonheur.

« LOUIS. »

Cette lettre dut arriver à sa destination peu de jours avant l'entrevue à Pilnitz de Léopold et de Frédéric-Guillaume. Alors le prince de Condé était informé que cette entrevue allait avoir lieu; et comme Monsieur, ainsi que son frère, en espéraient les plus heureux résultats, il ne put que s'associer à leurs espérances. Le roi avait écrit particulièrement à M. de Bouillé pour lui faire connaître ses intentions, et l'engager à user de toute son influence auprès des princes, afin de hâter leur retour dans le cas où la constitution serait promulguée, parce que infailliblement cette promulgation serait accompagnée d'une amnistie qui effacerait tout le passé. Mais M. le marquis de Bouillé, homme très-peu politique, était lui-même sous l'influence de M. de Calonne, qui était l'âme du cabinet des princes et leur unique inspirateur. Il ne fit donc rien de ce que lui avait recommandé le roi, et M. le prince de Condé se borna à répondre respectueusement qu'il n'obéirait pas. Pourtant Louis XVI s'était exprimé en suppliant et dans toute la sincérité de son âme, lorsqu'il avait demandé à M. le prince de Condé de congédier les gentilshommes qui étaient venus se grouper autour de lui. Prévoyant les funestes effets de ces rassemblements hostiles, il disait presque au prince : *vous me tuez,* et lui peignait les maux que son coupable acharnement susciterait à la cause qu'il prétendait défendre. Louis le conjurait, il fut inexorable : aucune considération ne le toucha; il ne voulut pas céder, persuadé qu'il était que la conquête de la France était au bout de son épée; et puis ce beau commandement dont il serait investi, ce rôle magnifique qu'il allait jouer lui tenaient trop à cœur. Lui aussi, se disait-il en lui-même, serait le grand Condé! Hélas! il était grand de

loyauté, d'honneur, d'amour de la gloire, autant peut-être que le comportait le beau nom de Condé; mais cette gloire, qu'il idolâtrait, n'était pour lui qu'un rêve, et, sauf le courage personnel, il n'avait guère le moyen de le réaliser J'en demande pardon à sa mémoire et à l'illustration de ses aïeux : avec une faible judiciaire, beaucoup de vanité et une exaltation presque grotesque, il n'eut que la volonté d'être un grand capitaine...

Il est douloureux de le dire, le courage et la hardiesse des princes émigrés s'accroissaient toujours en raison directe des dangers et des difficultés dans lesquels ils précipitaient le monarque. Il semblait qu'ils prissent plaisir, eux qui étaient hors d'atteinte, à se jouer de la sensibilité et de la situation de ce malheureux prince dont la vie répondait de leurs entreprises. L'empereur et le roi de Prusse ne s'étaient réunis que pour satisfaire aux instances de Monsieur et de M. le comte d'Artois; il dépendait de ces derniers de ne donner aucune suite aux conférences en se désistant à propos, c'était du moins leur devoir de frères. Loin de là ils devinrent

« Sa Majesté empereur et Sa Majesté le roi de Prusse, ayant entendu les désirs et représentations de Monsieur et de M. le comte d'Artois, se déclarent conjointement qu'elles regardent la situation où se trouve actuellement le roi de France, comme un objet d'un intérêt commun à tous les souverains de l'Europe; elles espèrent que cet intérêt ne peut manquer d'être connu par les puissances dont le secours est réclamé, et qu'en conséquence elles ne refuseront pas d'employer, conjointement avec Leurs dites Majestés, les moyens les plus efficaces relativement à leurs forces, pour mettre le roi de France en état d'affermir, dans la plus parfaite liberté, les bases d'un gouvernement monarchique, également convenable aux droits des souverains et au bien-être de la nation française. *Alors et dans ce cas*, Leurs dites Majestés, l'empereur et le roi de Prusse, sont résolues d'agir promptement d'un mutuel accord avec les forces nécessaires pour obtenir le but proposé et commun. En attendant, elles donneront à leurs troupes les ordres convenables pour qu'elles soient à portée de se mettre en activité.

« *Signé* : LÉOPOLD *et* FRÉDÉRIC GUILLAUME. »

de plus en plus pressants, et le 27 août fut signée cette fameuse déclaration ainsi conçue :

Cette déclaration n'était pas signée, qu'à Paris on s'en entretenait déjà comme d'un fait consommé. Louis XVI, qui sentait alors très-bien qu'il ne devait pas laisser subsister contre lui des griefs, même injustes, écrivit lettres sur lettres pour détourner ses frères de persévérer dans leurs desseins d'ameuter l'Europe contre la France. Il écrivit à M. de Fersen, au roi de Suède, à Catherine II, au roi de Prusse, à l'Empereur, aux rois d'Espagne et de Sardaigne; et il s'adressait aux uns et aux autres dans les termes les plus pressants, leur exposant que l'émigration armée et tout concours de leur part à cet armement ne pouvait que rendre sa perte inévitable. Les princes surent paralyser l'effet de ces lettres, du moins en grande partie. *N'avaient-ils pas annoncé, qu'ils iraient droit leur chemin?* Et d'ailleurs... Monsieur était assez fin pour faire entendre qu'aucune démarche, aucun acte de son frère ne pouvaient tirer à conséquence. Il avait à répéter que le roi n'était plus le roi, puisqu'il s'était authentiquement frappé d'interdiction. Toute la conduite antérieure de Louis XVI prêtait trop à des allégations de ce genre pour que Monsieur ne les fît pas valoir.

Louis XVI, à qui l'on pouvait appliquer, avec tant de raison, ce dicton si connu : *video meliora et deteriora sequor;* Louis XVI, qui avait jusque-là passé la nuit à défaire ce qu'il avait fait durant le jour, était un caractère dont l'irrésolution notoire permettait à Monsieur tout ce qu'il trouvait bon de se permettre. Aussi Monsieur, en dépit des plaintes de son frère, alla-t-il son train, poussant la désobéissance à l'extrême, et organisant la contre-révolution autant qu'il dépendait de lui. L'étendard royal s'était déployé, une nouvelle cour s'était formée, Monsieur régnait, et il ne pouvait consentir à une abdication... La convention de Pilnitz était pour lui comme un avénement; dès qu'il l'eut obtenue, il ne se soucia plus de correspondre directement avec Louis XVI, et, au risque d'aggraver la position de ce frère, lui et M. le comte d'Artois prirent le parti de lui adresser ouvertement sous la

date du 10 septembre une lettre à laquelle ils donnèrent la plus grande publicité par la voie des journaux et des gazettes. Cette espèce de manifeste, qui était l'ouvrage de M. de Calonne, se répandit d'abord en France par la frontière de Flandre. De Bruxelles, où il avait été imprimé à profusion chez un nommé Lemaire, il pénétra dans toutes nos provinces. Or, voici quel était ce manifeste dont la promulgation produisit une sensation si fâcheuse, d'abord en accumulant sur la tête de Louis XVI une somme de préventions et de soupçons indestructibles, ensuite en bannissant de l'esprit des royalistes partisans de l'ancien régime, la pensée de transiger jamais avec le régime nouveau. Je reproduis cette pièce en totalité, parce qu'il est assez difficile de se la procurer aujourd'hui.

Lettre de Monsieur et de M. le comte d'Artois au roi, leur frère.

« Sire, notre frère et seigneur,

« Lorsque l'Assemblée, qui vous doit l'existence et qui ne la fait servir qu'à la destruction de votre pouvoir, se croit au moment de consommer sa coupable entreprise ; lorsqu'à l'indignité de vous tenir captif au milieu de votre capitale, elle ajoute la perfidie de vouloir que vous dégradiez votre trône de votre propre main; lorsqu'elle ose enfin vous présenter l'option ou de souscrire des décrets qui feraient le malheur de vos peuples, ou de cesser d'être roi, nous nous empressons d'apprendre à Votre Majesté que les Puissances, dont nous avons réclamé pour elle le secours, sont déterminées à y employer leurs forces, et que l'empereur et le roi de Prusse viennent d'en contracter l'engagement mutuel. Le sage Léopold, aussitôt après avoir assuré la tranquillité de ses États et amené celle de l'Europe, a signé cet engagement à Pilnitz, le 27 du mois dernier, conjointement avec le digne successeur du grand Frédéric : ils en ont remis l'original entre nos mains, et, pour le faire parvenir à votre connaissance, nous le ferons imprimer à la suite de cette lettre, la publicité étant aujourd'hui la seule voie de communication dont vos cruels oppresseurs n'aient pu nous priver.

« Les autres cours sont dans les mêmes dispositions que celles de

Vienne et de Berlin. Les princes des États de l'Empire ont déjà protesté, dans des actes authentiques, contre les lésions faites à des droits qu'ils ont résolu de soutenir avec vigueur. Vous ne sauriez douter, Sire, du vif intérêt que les rois Bourbons prennent à votre situation. Leurs Majestés catholique et sicilienne en ont donné un témoignage non équivoque. Les généreux sentiments du roi de Sardaigne, notre beau-père, ne peuvent pas être incertains; vous avez droit de compter sur ceux des Suisses, les bons et anciens amis de la France. Jusque dans le fond du Nord, un roi magnanime veut aussi contribuer à rétablir votre autorité; et l'immortelle Catherine, à qui aucun genre de gloire n'est étranger, ne laissera pas échapper celle de défendre la cause de tous les souverains.

« Il n'est point à craindre que la nation britannique, trop généreuse pour contrarier ce qu'elle trouve juste, et trop éclairée pour ne pas désirer ce qui intéresse sa propre tranquillité, veuille s'opposer aux vues de cette noble et irrésistible confédération. Ainsi, dans vos malheurs, Sire, vous avez la consolation de voir toutes les Puissances conspirer à les faire cesser, et votre fermeté dans le moment critique où vous êtes, aura pour appui l'Europe entière.

« Ceux qui savent qu'on n'ébranle vos résolutions qu'en attaquant votre sensibilité, voudront sans doute vous faire envisager l'aide des puissances étrangères, comme pouvant devenir funeste à vos sujets; ce qui n'est que vue auxiliaire, ils le travestiront en vue hostile, et vous peindront le royaume inondé de sang, déchiré dans toutes ses parties, menacé de démembrement. C'est ainsi qu'après avoir toujours employé les plus fausses alarmes pour causer les maux les plus réels, ils veulent se servir encore du même moyen pour les perpétuer. C'est ainsi qu'ils espèrent faire supporter les fléaux de leur odieuse tyrannie, en faisant croire que tout ce qui la combat conduit au plus dur esclavage.

« Mais, Sire, les intentions des souverains qui vous donneront des secours sont aussi droites, aussi pures que le zèle qui nous les a fait solliciter; elles n'ont rien d'effrayant ni pour l'État ni pour vos peuples : ce n'est point les attaquer, c'est leur rendre le plus signalé de tous les services, que de les arracher au despotisme des démagogues et aux calamités de l'anarchie. Vous vouliez assurer plus que jamais la liberté de vos sujets, quand des séditieux vous ont ravi la vôtre : ce que nous faisons pour parvenir à vous la rendre avec la mesure d'autorité qui vous appartient légitimement ne peut être suspect de volonté oppressive. C'est au contraire venger la liberté que de réprimer la licence; c'est affranchir la nation, que de rétablir la force

publique sans laquelle elle ne peut être libre. Ces principes, Sire, sont les vôtres : le même esprit de modération et de bienfaisance qui caractérise toutes vos actions sera toujours la règle de notre conduite; il est l'âme de toutes nos démarches auprès des cours étrangères, et, dépositaires des témoignages positifs des vues aussi généreuses qu'équitables qui les animent, nous pouvons garantir qu'elles n'ont d'autre désir que de vous remettre en possession du gouvernement de vos États, pour que vos peuples puissent jouir en paix des bienfaits que vous leur avez destinés.

« Si les rebelles opposent à ce désir une résistance opiniâtre et aveugle, qui force les armées étrangères de pénétrer dans le royaume, eux seuls les y auront attirées; sur eux seuls rejaillirait le sang coupable qu'il serait nécessaire de répandre ; la guerre serait leur ouvrage ; le but des puissances confédérées n'est que de soutenir la partie saine de la nation contre la partie délirante, et d'étoindre, au sein du royaume, le volcan du fanatisme dont les éruptions propagées menacent tous les empires.

« D'ailleurs, Sire, il n'y a pas lieu de croire que les Français, quelque soin qu'on prenne d'enflammer leur bravoure naturelle, en exaltant, en électrisant toutes les têtes par des prestiges de patriotisme et de liberté, veuillent longtemps sacrifier leur repos, leurs biens et leur sang, pour soutenir une innovation extravagante qui n'a fait que des malheureux. L'ivresse n'a qu'un temps; les succès du crime ont des bornes et on se lasse bientôt des excès quand on en est soi-même victime.

« Bientôt on se demandera pourquoi l'on se bat, et l'on verra que c'est pour servir l'ambition d'une troupe de factieux qu'on méprise, contre un roi qui s'est montré juste et humain ; pourquoi l'on se ruine, et l'on verra que c'est pour assouvir la cupidité de ceux qui se sont emparés de toutes les richesses de l'État, qui en font le plus détestable usage, et qui, chargés de restaurer les finances publiques, les ont précipitées dans un abîme épouvantable ; pourquoi l'on viole les devoirs les plus sacrés, et l'on verra que c'est pour devenir plus pauvres, plus souffrants, plus vexés, plus imposés qu'on ne l'avait jamais été; pourquoi on bouleverse l'ancien gouvernement, et l'on verra que c'est dans le vain espoir d'en introduire un qui, s'il était praticable, serait mille fois plus abusif, mais dont l'exécution est absolument impossible ; pourquoi l'on persécute les ministres de Dieu, et l'on verra que c'est pour favoriser les desseins d'une secte orgueilleuse qui a résolu de détruire toute religion, et par conséquent de déchaîner tous les crimes.

« Déjà même toutes ces vérités sont devenues sensibles; déjà le voile de l'imposture se déchire de toutes parts, et les murmures contre l'Assemblée qui a usurpé tous les pouvoirs et anéanti tous les droits, s'étendent d'une extrémité du royaume à l'autre.

« Ne jugez pas, Sire, de la disposition du plus grand nombre par les mouvements des plus turbulents; ne jugez pas le sentiment national d'après l'inaction de la fidélité et son apparente indifférence, lorsque vous fûtes arrêté à Varennes et qu'une troupe de factieux vous reconduisit à Paris. L'effroi glaçait alors tous les esprits, et faisait régner un morne silence. Ce qu'on vous cache et ce qui dénote bien mieux le changement qui s'est fait, et se fait de jour en jour dans l'opinion, ce sont les marques de mécontentement qui percent dans toutes les provinces, et qui n'attendent qu'un appui pour éclater davantage : c'est la demande que plusieurs départements viennent de former que l'Assemblée ait à rendre compte des sommes immenses qu'elle a dilapidées depuis sa gestion; c'est la frayeur que ses chefs laissent apercevoir, et leurs tentatives réitérées pour entrer en accommodement : ce sont les plaintes du commerce et l'explosion récente du désespoir de nos colonies; c'est enfin la pénurie absolue de numéraire, le refus des contribuables de payer les impôts, l'attente d'une banqueroute prochaine, la défection des troupes qui, victimes de tous les genres de séductions commencent à s'en indigner, et le progrès toujours croissant des émigrations. Il est impossible de se méprendre à de pareils signes, et leur notoriété est telle, que l'audace même des séducteurs du peuple ne saurait en contester la vérité.

« Ne croyez donc pas, Sire, aux exagérations des dangers par lesquels on s'efforce de vous effrayer. On sait que, peu sensible à ceux qui ne menaceraient que votre personne, vous l'êtes infiniment à ceux qui tomberaient sur vos peuples ou qui pourraient frapper des objets chers à votre cœur; et c'est sur eux qu'on a la barbarie de vous faire frémir continuellement, en même temps qu'on a l'impudence de vanter votre liberté! Mais depuis trop longtemps on abuse de cet artifice, et le moment est venu de rejeter sur les factieux qui vous outragent, la ruse de la terreur qui jusqu'ici a fait toute leur force.

« Les grands forfaits ne sont point à craindre, lorsqu'il n'y a aucun intérêt à les commettre, ni aucun moyen d'éviter en les commettant une punition terrible. Tout Paris sait, tout Paris doit savoir, que si une scélératesse fanatique ou soudoyée osait attenter à vos jours ou à ceux de la reine, des armées puissantes chassant devant elles une milice faible par indiscipline, et découragée par les remords, viendrait aussitôt fondre sur la ville impie qui aurait attiré sur elle la

vengeance du ciel et l'indignation de l'univers. Aucun des coupables ne pourrait alors échapper aux plus rigoureux supplices : donc aucun d'eux ne voudra s'y exposer.

« Mais si la plus aveugle fureur armait un bras parricide, vous verriez, Sire, n'en doutez pas, des milliers de citoyens fidèles se précipiter autour de la famille royale, vous couvrir, s'il le fallait, de leurs corps, et verser tout leur sang pour défendre le vôtre... Eh! pourquoi cesseriez-vous de compter sur l'affection d'un peuple dont vous n'avez pas cessé un seul moment de vouloir le bonheur?

« Le Français se laisse facilement égarer ; mais facilement aussi il rentre dans la route du devoir ; ses mœurs sont naturellement trop douces pour que ses actions soient longtemps féroces, et son amour pour ses rois est trop enraciné dans son cœur, pour qu'une illusion funeste ait pu l'en arracher entièrement.

« Qui pourrait être plus porté que nous à concevoir des alarmes sur la situation d'un frère tendrement chéri? Mais au dire même de vos plus téméraires oppresseurs, ce refus du résumé constitutionnel que nous apprenons vous avoir été présenté par l'assemblée le 8 de ce mois, ne vous exposerait qu'au danger d'être destitué par elle de la royauté.

« Or, ce danger n'en est pas un. Qu'importe que vous cessiez d'être roi aux yeux des factieux, lorsque vous le serez plus solidement et plus glorieusement que jamais aux yeux de toute l'Europe et dans le cœur de vos sujets fidèles? Qu'importe que par une entreprise insensée on osât vous déclarer déchu du trône de vos ancêtres, lorsque les forces combinées de toutes les puissances sont préparées pour vous y maintenir et punir les vils usurpateurs qui en auraient souillé l'éclat?

« Le danger serait bien plus grand, si en paraissant consentir à la dissolution de la monarchie, vous paraissiez affaiblir vos droits personnels aux secours de tous les monarques, et si vous sembliez vous séparer de la cause des souverains, en consacrant une doctrine qu'ils sont obligés de proscrire. Le péril augmenterait en proportion de ce que vous montreriez moins de confiance dans les moyens préservateurs ; il augmenterait à mesure que l'impression du caractère auguste qui fait trembler le crime au pied de la majesté royale dignement soutenue, perdrait de sa force ; il augmenterait lorsque l'apparence de l'abandon des intérêts de la religion pourrait exciter la fermentation la plus redoutable ; il augmenterait enfin, si, vous résignant à n'avoir plus que le vain titre d'un roi sans pouvoir, vous paraissiez, au jugement de l'univers, abdiquer la couronne dont chacun sait que la con-

servation exige celle des droits inaliénables qui y sont essentiellement inhérents.

« Le plus sacré des devoirs, Sire, ainsi que le plus vif attachement, nous portent à mettre sous vos yeux toutes ces conséquences dangereuses de la moindre apparence de faiblesse, en même temps que nous vous présentons la masse des forces imposantes qui doit être la sauvegarde de votre fermeté.

« Nous devons encore vous annoncer, et même nous vous jurons à vos pieds, que si des motifs qu'il nous est impossible d'apercevoir, mais qui ne pourraient avoir pour principe que l'excès de la violence et une contrainte qui, pour être déguisée, n'en serait que plus cruelle, forçaient votre main de souscrire une acceptation que votre cœur rejette, que votre intérêt et celui de vos peuples repoussent, et que votre devoir de roi vous interdit expressément, nous protesterions à la face de toute la terre, et de la manière la plus solennelle, contre cet acte illusoire et tout ce qui pourrait en dépendre; nous démontrerions qu'il est nul par lui-même, nul par le défaut de liberté, nul par le vice radical de toutes les opérations de l'Assemblée usurpatrice qui, n'étant pas assemblée d'états généraux, n'est rien.

« Nous sommes fondés sur les droits de la nation entière à rejeter des décrets diamétralement contraires à son vœu exprimé par l'unanimité de ses cahiers; et nous désavouerions pour elle des mandataires infidèles qui, en violant ses ordres et transgressant la mission qu'elle leur avait donnée, ont cessé d'être ses représentants. Nous soutiendrions, ce qui est évident, qu'ayant agi contre leur titre, ils ont agi sans pouvoir, et que ce qu'ils n'ont pu faire légalement ne peut être accepté validement.

« Notre protestation signée avec nous par tous les princes de votre sang qui nous sont réunis, serait commune à toute la maison de Bourbon, à qui ses droits éventuels à la couronne imposent le devoir d'en défendre l'auguste dépôt. Nous protesterions pour vous-même, Sire, en protestant pour vos peuples, pour la religion, pour les maximes fondamentales de la monarchie, et pour tous les ordres de l'État.

« Nous protesterions pour vous et en votre nom contre ce qui n'en aurait qu'une fausse empreinte. Votre voix étant étouffée par l'oppression, nous en serions les organes nécessaires, et nous exprimerions vos vrais sentiments, tels qu'ils sont consignés au serment de votre avénement au trône, tels qu'ils sont constatés par les actions de votre vie entière, tels qu'ils *se sont montrés dans la déclaration que vous avez faite au premier moment où vous vous êtes vu libre.* Vous

accomplirions votre volonté réelle, en suppléant, autant qu'il est en nous, à l'impossibilité où vous seriez de l'exercer.

« *Dussiez-vous même nous le défendre, et fussiez-vous forcé de vous dire libre en nous le défendant, ces défenses évidemment contraires à vos sentiments, puisqu'elles le seraient aux premiers de vos devoirs, ces défenses sorties du sein de votre captivité, qui ne cessera réellement que quand vos peuples seront rentrés dans le devoir, et vos troupes sous votre obéissance; ces défenses, qui ne pourraient avoir plus de valeur que tout ce que vous auriez fait avant votre sortie, et que vous avez désavoué ensuite;* ces défenses enfin qui seraient imprégnées de la même nullité que l'acte approbatif contre lequel nous serions obligés de protester, ne pourraient certainement pas nous faire trahir notre devoir, sacrifier vos intérêts, et manquer à ce que la France aurait droit d'exiger de de nous en pareille circonstance. Nous obéirions, Sire, à vos véritables commandements, en résistant à des défenses extorquées, et nous serions sûrs de votre approbation, en suivant les lois de l'honneur. Notre parfaite soumission vous est trop connue pour que jamais elle vous paraisse douteuse. Puissions-nous être bientôt au moment heureux où, rétabli en pleine liberté, vous nous verrez voler dans vos bras, y renouveler l'hommage de notre obéissance, et en donner l'exemple à tous vos sujets!

« Nous sommes,

« Sire, notre frère et seigneur,

« *De Votre Majesté, les très-humbles et très-*
« *obéissants frères, serviteurs, et sujets,*

« LOUIS-STANISLAS-XAVIER. CHARLES-PHILIPPE.

« Au château de Schoenburnstust, près Coblentz,
« le 10 septembre 1791. »

Le lendemain du jour où fut signé ce manifeste, M. le prince de Condé, M. le duc de Bourbon et M. le duc d'Enghien, enfin les trois générations de Condé, se hâtèrent de le compléter par cette adhésion :

« Sire,

« Vos augustes frères ayant bien voulu nous communiquer la lettre

qu'ils adressent à Votre Majesté, nous permettent de lui attester nous-mêmes que nous adhérons de cœur et d'esprit à tout ce qu'elle renferme, que nous sommes pénétrés des mêmes sentiments, animés des mêmes vues, inébranlables dans les mêmes résolutions. Le zèle dont ils nous donnent l'exemple est inséparable du sang qui coule dans nos veines, de ce sang toujours prêt à se répandre pour le service de l'État. Français et Bourbons jusqu'au fond de l'âme, quelle doit être notre indignation, lorsque nous voyons de vils factieux ne répondre à vos bienfaits que par des attentats, insulter à la majesté royale, fronder toutes les souverainetés, fouler aux pieds les lois divines et humaines et prétendre asseoir leur monstrueux système sur les ruines de notre antique constitution? Toutes nos démarches, Sire, sont guidées par des princes dont la sagesse égale la valeur et la sensibilité. En suivant leurs pas, nous sommes sûrs de marcher avec fermeté dans le chemin de l'honneur ; et c'est sous leurs nobles auspices que nous renouvelons entre vos mains, comme princes de votre sang et comme gentilshommes français, le serment de mourir fidèles à votre service. Nous périrons tous plutôt que de souffrir le triomphe du crime, l'avilissement du trône et le renversement de la monarchie.

« Nous sommes avec le plus profond respect,

« SIRE,

« De Votre Majesté, les très-humbles et très-obéissants et très-« fidèles serviteurs et sujets,

« LOUIS-JOSEPH DE BOURBON.

« LOUIS-HENRI-JOSEPH DE BOURBON.

« LOUIS-ANTOINE-HENRI DE BOURBON.

« A Worms, ce 11 septembre. »

Cependant Louis XVI avait accepté l'acte constitutionnel, et quand sa libération était à peine prononcée ces lettres venaient bien mal à propos réveiller des rancunes assoupies contre la royauté. Elles créèrent au roi d'inextricables embarras. Il avait beau désavouer l'émigration, on ne croyait que faiblement à ces désaveux, et mille rumeurs l'accusaient d'une coupable connivence. *Il fait le bon apôtre*, disait-on,

mais il s'entend avec eux ; et qu'avons-nous à faire d'un roi qui nous trahit ? Mille autres propos graves et plus qu'irrévérens se tenaient dans tous les lieux publics. Les ministres du roi, et les personnes de la cour le plus sincèrement attachées à sa personne, lui conseillèrent de rappeler les émigrés, de blâmer leurs rassemblements, et, faisant un appel à ses frères, de se déclarer publiquement contre leurs vues et leurs projets. Louis XVI fit en effet une proclamation dans ce sens; il invita ses frères à se rallier à la constitution à laquelle son adhésion avait été parfaite. C'était une satisfaction qu'il donnait à l'opinion ; mais bientôt s'apercevant que ni les proclamations publiées par Louis XVI, ni les lettres qu'il avait écrites aux princes pour les engager à revenir, ne changeaient rien à leurs résolutions, les révolutionnaires eurent recours aux menaces, et, par un décret de l'Assemblée législative, il fut déclaré, le 30 octobre, que, sous un mois, à partir de la notification dudit décret, tous les Français émigrés en pays étranger seraient tenus de rentrer dans le royaume, sous peine d'être déchus, les fonctionnaires publics de leurs titres, places, traitements, droits de citoyen actif, les princes frères du roi, de leurs droits éventuels à la couronne, et les trois princes de Condé de leurs traitements.

Le 31, un nouveau décret et une proclamation de l'Assemblée requirent Louis-Stanislas-Xavier, prince français, de rentrer en France dans le délai de deux mois; faute de quoi, il serait censé avoir abdiqué son droit éventuel à la régence. Le 9 novembre, un autre décret sur les émigrés fut rendu après plusieurs jours de discussions : d'après les dispositions de ce décret, tous les Français rassemblés au delà des frontières du royaume étaient, dès lors, suspects de conspiration contre la patrie. Et ceux qui, au 1er janvier 1793, seraient encore en état de rassemblement seraient punis de mort L'absence des princes français et de tous fonctionnaires publics devait les constituer coupables du même crime et leur faire encourir la même peine. Le décret portait, en outre, confiscation des revenus des conjurés condamnés par contumace, le séquestre des revenus des princes français

absents était immédiatement ordonné, et des cours martiales devaient être établies.

Ces mesures rigoureuses portèrent la désolation dans l'âme du roi. Il refusa sa sanction. Ce refus excita l'indignation de l'Assemblée ; et malgré la précaution que prit le garde des sceaux, qui porta ce *veto* à la barre, de boire beaucoup d'eau pour se maintenir plus froid et plus calme pendant la discussion, il ne put jamais convaincre les députés qu'il fût prudent ou constitutionnel de temporiser en cette occasion. On suspecta, comme par le passé, la bonne foi de Louis XVI. Ah! que ne furent-ils témoins de son affliction profonde, ceux qui l'accusèrent alors ! Louis XVI, en ce moment, avait fait franchement le pas qui lui avait tant coûté à faire : il avait définitivement rompu avec son passé et avec toutes les traditions de l'ancienne monarchie. La reine elle-même commençait à concevoir autrement sa dignité qu'elle ne l'avait fait auparavant : elle oubliait le sacrifice, et, dans son particulier, elle ne parlait plus de sa résignation qu'avec un véritable sang-froid. Entrée dans une vie tout à fait nouvelle pour elle, et dans laquelle elle ne trouvait pas un aussi grand changement que le lui avaient fait supposer ses répugnances ; délivrée de toutes ses précédentes illusions, elle s'apprivoisait au sein de sa condition constitutionnelle, elle s'y conformait de bonne grâce, et son imagination ne remontait déjà plus péniblement l'échelle des regrets. Plus de chagrins dans l'âme du couple royal, si le roi n'avait pas eu des frères et des cousins qui le contre-carraient dans son dessein formé de subir désormais la loi de l'État, telle que la force des choses l'avait faite pour lui. L'obstination de ses frères déchirait son cœur, il devait les maudire, et pourtant l'amour qu'il leur portait, les liens du sang, et toutes les convenances lui interdisaient de ne pas garder la neutralité entre eux et ceux qui les dévouaient à la vengeance des lois. Sa position était délicate, et on ne saurait plus difficile. Cette neutralité, dans laquelle devait prédominer une certaine bienveillance familiale, fut très-mal interprétée. Cependant Louis XVI emploie tous les moyens

qu'il juge propres à ramener ses frères, il écrit à l'empereur Léopold pour l'engager à révoquer sa promesse d'intervention ; et le 10 novembre, Léopold adresse à ses envoyés dans les différentes cours une circulaire pour leur déclarer que, Louis XVI ayant accepté la constitution, sa personne et sa famille étant libres, l'autorité royale réintégrée, et le maintien du gouvernement monarchique consacré par la loi fondamentale, il renonce au concert proposé aux puissances, mais sous la réserve de le reprendre si les mêmes circonstances se reproduisent.

Cette lettre venait en aide à Louis XVI ; pendant qu'il la sollicitait, il écrivait en même temps à ses deux frères, leur exprimant combien leur absence pouvait être nuisible, soit à eux, soit à lui ; leur remontrant qu'elle servait de prétexte à tous les malveillants, d'excuse à tous les Français abusés, qui croyaient le servir en tenant la France dans des inquiétudes et des agitations qui avaient fait et ne cessaient de faire le tourment de sa vie. Il déclarait la révolution finie, la constitution achevée ; il n'avait pas balancé, ajoutait-il, à donner son acceptation librement et volontairement, et sa résolution était invariable : la France voulait cette constitution, et de son affermissement dépendait désormais le salut de la monarchie... S'il faut des changements aux nouvelles lois, disait-il en terminant, j'attendrai que le temps et la réflexion les sollicitent. Enfin, il invitait, dans les termes les plus pressants, ses frères à revenir auprès de lui.

Soit Monsieur, soit M. le comte d'Artois, soit les trois princes de la maison de Condé, tous furent également sourds à de telles injonctions. Louis XVI avait pressenti qu'ils seraient inflexibles, il l'avait dit à ses ministres : « Ces nouvelles sommations à mes frères, avait-il répondu aux conseils qu'ils lui donnaient, n'auront point d'effet, parce qu'ils sont convaincus que je ne suis pas libre, et que toutes mes démarches sont forcées... » Il ne leur adressa pas moins à chacun une lettre... Cette missive constitutionnelle était datée du 11 novembre 1791, celle à Monsieur portait pour suscription : A LOUIS-STANISLAS-XAVIER, PRINCE FRANÇAIS, FRÈRE [illegible]

ROI ; celle au comte d'Artois : A CHARLES-PHILIPPE, PRINCE FRANÇAIS ; elles furent remises à leur adresse à Coblentz, par l'ambassadeur de France, M. de Vergennes.

Monsieur fit lui-même sa réponse et dicta celle de M. le comte d'Artois. Ces réponses offrent un modèle singulier d'affectation et d'insensibilité : sous le prétexte qu'on avait omis leurs titres, les princes assurent tous les deux leur frère qu'ils avaient hésité d'ouvrir ses lettres, et ils déclarent qu'ils n'auront aucun égard à ses prières ni à ses ordres, dans la ferme persuasion où ils sont qu'il est moralement et physiquement captif à Paris. Ces deux lettres curieuses sont le dernier coup de poignard donné à un malheureux par ceux dont il implore le secours. Elles ne sont pas assez connues : il faut que je les fasse lire encore :

Réponse de Monsieur.

« Coblentz, 3 décembre 1791.

« Sire, mon frère et seigneur,

« Le comte de Vergennes m'a remis de la part de Votre Majesté une lettre dont l'adresse, malgré mes noms de baptême qui s'y trouvent, est si peu la mienne, que j'ai pensé la lui rendre sans l'ouvrir. Cependant, sur son assertion positive qu'elle était pour moi, je l'ai ouverte, et le nom de mon frère que j'y ai trouvé ne m'ayant plus laissé de doute, je l'ai lue avec le respect que je dois à l'écriture et au seing de Votre Majesté. L'ordre qu'elle contient de me rendre auprès de la personne de Votre Majesté n'est pas l'expression libre de sa volonté, et mon honneur, mon devoir, ma tendresse même, me défendent également d'y obéir. Si Votre Majesté veut connaître tous ces motifs plus en détail, je la supplie de se rappeler ma lettre du 10 septembre dernier ; je la supplie aussi de recevoir avec bonté l'hommage des sentiments aussi tendres que respectueux avec lesquels je suis,

« Sire, etc. »

Lettre du comte d'Artois.

« Coblentz, 3 décembre 1791.

« Sire, mon frère et seigneur,

« Le comte de Vergennes m'a remis hier une lettre qu'il m'a assuré m'avoir été adressée par Votre Majesté. La suscription, qui me donne un titre que je ne puis admettre, m'a fait croire que cette lettre ne m'était pas destinée. Cependant, ayant reconnu le cachet de Votre Majesté, je l'ai ouverte : j'ai respecté l'écriture et la signature de mon roi ; mais l'omission totale du nom de frère, et presque toutes les décisions rappelées dans cette lettre m'ont donné une nouvelle preuve de la captivité morale et physique où nos ennemis osent retenir Votre Majesté. D'après cet exposé, Votre Majesté trouvera simple que, fidèle à mon devoir et aux lois de l'honneur, je n'obéisse pas à des ordres évidemment arrachés par la violence.

« Au surplus, la lettre que j'ai eu l'honneur d'écrire à Votre Majesté, conjointement avec Monsieur, le 10 septembre dernier, contient les sentiments, les principes et les résolutions dont je ne m'écarterai jamais ; je m'y réfère donc absolument ; elle sera la base de ma conduite, et j'en renouvelle ici le serment. Je supplie Votre Majesté de recevoir l'hommage des sentiments avec lesquels je suis,

« Sire, mon frère et seigneur, de Votre Majesté,

« le.... etc. »

Le roi, la reine, ainsi que madame Élisabeth, sœur du roi, attendaient ces réponses avec une anxiété qui surpassait leur espoir, hélas ! bien faible. Quand elles leur parvinrent, toute cette famille en fut atterrée : ils nous tuent, ils nous égorgent, s'écria la reine, et plusieurs fois en sanglotant elle répéta : Caïn, Caïn !... un frère ! Monsieur nous livre, il nous assassine ! Quelle âme de fer !... Et M. le comte d'Artois qui oppose son serment à celui du roi ! Grand Dieu, il ne nous reste donc plus qu'à mourir : ils ont juré que nous mourrions !

C'est ainsi que la reine exhalait ses plaintes amères : c'étaient vraiment des cris de détresse. Louis XVI, dont la mansuétude était ordinairement si grande, s'abandonnait

aussi à sa douleur. Cela faisait pitié de les voir et de les entendre : M. d'Hervilly, le même qui, pendant la sanglante journée du 10 août, porta aux Suisses l'ordre de cesser leur défense, était présent à cette scène; ce brave officier en avait les larmes aux yeux, et moi-même j'étais ému, comme, en pareille circonstance, l'aurait été tout bon cœur.

Ce déni de compassion de la part de Monsieur fut une heureuse nouvelle pour les agitateurs : elle livra à des transports de joie le duc d'Orléans et tous ses complices, parce qu'ils étaient bien persuadés que l'égoïsme de Monsieur préparait la chute du roi et, par conséquent, leur triomphe. « Monsieur serait d'accord avec nous, disaient-ils, qu'il n'agirait pas autrement. » Et ils exploitaient avec ardeur cette opiniâtreté de Monsieur, en la représentant comme un résultat concerté avec le roi. C'était une abominable calomnie... En même temps une singulière idée surgit dans la tête de quelques-uns des conseillers de la reine, qui, profitant de l'irréflexion de son désespoir, lui firent entendre qu'au point où elle en était, et avec tous les embarras d'une situation sans issue apparente, le bien ne pouvait sortir que de l'excès du mal : il fallait, selon eux, que l'odieux des mesures révolutionnaires dépopularisât les idées de monarchie constitutionnelle, afin que, par aversion d'un hideux désordre, la nation revînt d'elle-même à désirer l'ordre de l'ancien régime. Ce système de pessimisme reçut son application, dans l'empressement que la cour mit à combattre l'élection de M. de Lafayette, qui était l'ennemi déclaré des excès populaires, tandis qu'au contraire elle employa les brigues et l'argent pour favoriser celle de Pétion, qui était la créature des Jacobins... Mais je glisse sur ces intrigues, qui furent le produit d'une résolution désespérée, pour me hâter de dire que Louis XVI, qui, de sang-froid, avait plus de portée que tout son entourage, ne s'accommodait que médiocrement de cette marche dont la perfidie pouvait se tourner contre lui-même, et qu'il ne se souciait pas de jouer avec le feu au milieu de l'embrasement. Chaque jour il voyait l'Assemblée, devenue l'écho des clubs, redoubler l'a-

charnement contre les émigrés : le 20 novembre, le président Viennot-Vaublanc, le même que Louis XVIII fit ministre à la fin de 1815, était venu au nom de l'Assemblée lui faire d'insolentes représentations au sujet du *veto* apposé au décret du 9... Le roi avait été, en quelque sorte, sommé d'enjoindre aux princes allemands de faire cesser les rassemblements qui se formaient dans leurs États. On lui avait prescrit le langage de ses ambassadeurs; on lui avait intimé des ordres.

Ces observations étaient presque menaçantes ; mais comme le roi était bien aise que, par de telles manifestations *ab irato*, les émigrés fussent enfin amenés à reconnaître que leur persistance à rester éloignés de la patrie était un tort qu'on lui imputait et qui l'exposait sans cesse, il ne se montra nullement choqué de l'inconvenance cynique du discours de M. Viennot. Loin de là, il déféra aux exigences exprimées dans ce discours, en faisant signifier à l'électeur de Trèves et à plusieurs autres princes que s'ils ne s'opposaient pas efficacement à tous rassemblements de Français dans leurs États, la France les regarderait et les traiterait en ennemis. Les déclarations qu'il leur envoya étaient réellement alors la traduction fidèle de sa pensée ; car si, d'un côté, il résistait à ce qui lui paraissait injuste, comme le décret qui, contrairement à la liberté des opinions religieuses proclamée dans la Constitution, enjoignait aux prêtres non assermentés de prêter le serment civique, de l'autre, il acceptait volontiers tout ce qui ressortait de la lettre et de l'esprit de la Constitution. Ceci est la preuve la plus irrécusable qu'à cette époque il était étranger à toute espèce de dissimulation, et qu'il ne s'était point associé au système de pessimisme, puisque, au lieu de pousser à la roue, il enrayait quelquefois, non point au hasard, mais avec un discernement très-constitutionnel. Non, Louis XVI demanda de bien bonne foi à la Constitution le terme de ses maux et de ses dangers ; non, Louis XVI, après avoir accepté la Constitution, ne négligea rien pour déterminer ses frères à se soumettre à cette loi fondamentale ; et s'il restait quelques dou-

tes à cet égard, pour les dissiper, je ne me laisserais pas d'alléguer l'objet de la mission qui me fut confiée le 10 décembre 1791. Or, voici quel fut l'objet de cette mission :

Après les désolantes réponses que le roi avait reçues de Monsieur ainsi que de M. le comte d'Artois, il n'était guère vraisemblable qu'une nouvelle tentative aurait plus de succès. Cependant le terme fatal du décret porté contre les princes allait expirer : Louis XVI ne songeait qu'avec effroi à la peine qui serait encourue par ses frères; cette idée sinistre ne lui laissait plus aucun repos; et, quoiqu'une autre idée eût dû se présenter à son esprit avant celle-là, il paraissait avoir oublié que ses frères livraient sa propre existence en ôtage de leur conduite, et dans, une sublime abnégation de lui-même, il n'était préoccupé que de leur sort.

Dès le 7, la reine, à laquelle, depuis ma sortie des prisons d'Orléans, je m'étais privé de prodiguer mes respectueux hommages aussi souvent que je l'aurais désiré, afin d'éloigner des soupçons que mon dévouement au moment du voyage de Varennes rendait assez naturels; la reine, dis-je, me fit appeler auprès d'elle, et m'annonça que le roi avait daigné jeter les yeux sur moi pour une mission de la plus haute importance. Sans savoir encore de quoi il s'agissait, je répondis à Sa Majesté que, quelle que fût cette mission, j'étais prêt à la remplir avec tout le zèle dont j'étais capable. La reine eut la bonté de me dire qu'elle en était très-convaincue, et madame Élisabeth ajouta un compliment aux paroles de bienveillance dont elle avait daigné m'honorer. « Monsieur de Goguelat, reprit la reine, vous êtes connu de Monsieur et de M. le comte d'Artois ; ils savent l'un et l'autre parfaitement que vous êtes à nous à la vie et à la mort. »

Je m'inclinai en signe d'assentiment.

— « Monsieur, continua la reine, on n'ignore pas combien vous avez déjà souffert pour nous, par suite de la catastrophe de Varennes; votre aventure avec M. le duc d'Orléans, et les nombreux désagréments de tous genres auxquels elle vous a exposé, avaient auparavant fait assez d'éclat. Ainsi

il est bien établi que vous êtes des nôtres, et que vous pouvez recevoir nos confidences... Monsieur n'en doutera pas et nous avons bien besoin qu'il en soit convaincu.

« Le roi veut lui écrire, et c'est de vous qu'il a fait choix pour ce message... Vous serez notre ambassadeur, n'est-ce pas, monsieur ? »

La reine m'autorisant à parler, je ne fis pas attendre ma réponse. Où ne serais-je pas allé ! que n'eussé-je pas fait pour lui rendre le bonheur ! Ce fut le sens de deux ou trois phrases que je prononçai. « C'est bien, reprit-elle. Occupez-vous, monsieur, des apprêts de votre départ, le roi vous donnera lui-même ses ordres; pour le reste, entendez-vous avec M. de Laporte. »

Je pris immédiatement congé de Sa Majesté et je me rendis auprès de M. l'intendant de la liste civile, que je trouvai déjà au fait de la mission que je devais remplir. « Monsieur, me dit-il, il faut que vous vous rendiez à Coblentz, sans vous soumettre à aucune des formalités prescrites pour la sortie du royaume. Personne ne doit avoir le secret de ce voyage; il ne doit être fait avec l'autorisation de qui que ce soit; autrement les princes auraient encore à objecter que le roi n'a pas agi de son propre mouvement : ils croiraient que cette nouvelle exhortation à revenir lui a été dictée, et de cette persuasion dans laquelle ils seraient, ils prendraient prétexte pour ne pas se conformer à sa volonté. M. le duc d'Orléans, qui a des agents secrets jusque dans l'émigration, ne manquerait pas de mettre tout en œuvre pour les entretenir dans cette idée. Monsieur et M. d'Artois jouent son jeu, et ce qu'il y a de surprenant, c'est que Monsieur, qui passe pour si renard, s'imagine jouer le sien. Vous devez donc quitter Paris sans faire d'adieux, et gagner les bords du Rhin par la route qui vous conviendra le mieux. » M. de Laporte me remit une somme de cent louis en or, et je revins le soir au château où j'attendis vainement que le roi me fît appeler.

Le lendemain et le surlendemain se passèrent sans que l'on me parlât de la mission; je supposais que Sa Majesté

avait abandonné ce projet. Enfin, le 10 au matin, je reçus un billet de M. de Laporte, qui avait, disait-il, à m'entretenir sur-le-champ; je ne mis aucun retard à me rendre à cette invitation, et dès que je me présentai, je fus introduit dans le cabinet de M. l'intendant. « Monsieur, me dit M. de Laporte, Sa Majesté, qui est indisposée, a bien voulu s'en rapporter à moi pour vous transmettre ses ordres... Vous irez à Coblentz : je vous avais parlé d'abord d'éluder les formalités pour la sortie du royaume ; mais il y aurait eu de graves inconvénients à tenter de le faire... Qui sait si, malgré toutes les précautions, vous n'auriez pas été arrêté en chemin ? Un passeport vous mettra à l'abri des sottes inquisitions. En voici un sous le nom de M. Touchard, négociant de Genève : il vous permettra d'arriver en Suisse sans encombre; de là vous réglerez votre itinéraire comme vous le jugerez à propos. Maintenant voici la lettre du roi pour Leurs Altesses Monsieur et M. le comte d'Artois, vous la leur remettrez. Sa Majesté a voulu qu'elle fût sous cachet volant, afin que vous fussiez à même d'en prendre connaissance. »

M. de Laporte me fit force recommandations de ne pas perdre un instant, et, après m'avoir donné les plus amples instructions sur la manière dont j'aurais à m'acquiter de ma mission, il me dit : « J'ai aussi préparé une lettre pour Monsieur, j'espère que vous ne refuserez pas de vous en charger; elle pourra ne pas nuire au succès de la démarche de Sa Majesté. J'atteste à Monsieur que la lettre du roi lui a été dictée uniquement par des motifs puisés dans sa conviction personnelle, indépendamment de toute autre considération que son intérêt et celui des princes de sa famille. Monsieur, j'en suis sûr, ne suspectera pas une attestation de ce genre : personne ne connaît mieux que lui combien je suis attaché aux anciennes institutions, et tout ce que j'ai fait pour leur maintien; si maintenant je me conforme à un autre système, c'est que le roi a jugé nécessaire de l'adopter. Nous cédons par nécessité : un jour peut-être serons-nous la nécessité à laquelle on cèdera... Mais une voie est ouverte, c'est celle dans laquelle le roi peut s'avancer avec la révolution...

Il y veut marcher franchement, et il y marchera avec force et majesté, lorsque ses frères et tous les appuis du trône seront accourus auprès de sa personne. Alors qui peut deviner l'avenir? Qui sait s'il ne sera pas meilleur que ne l'indiquent les présages? Et au pis-aller, c'est encore un fort beau poste que celui d'un roi constitutionnel des Français. »

Un tel langage dans la bouche de M. de Laporte était chose si étrange qu'il me semblait rêver... J'avais crus jusque-là qu'il était tout contre-révolutionnaire; je pris dès lors de lui une opinion bien différente : je vis qu'il se modifiait comme le maître, et qu'il n'était qu'un bon, docile et zélé serviteur. M. de Laporte avait accueilli de toutes parts les avis, les conseils, les plans que l'on proposait au roi; il en avait payé plusieurs quelquefois fort cher, mais alors il n'avait fait qu'obéir au vœu de Louis XVI, qui, dans ce fatras de notes, de rapports et de mémoires fournis, tantôt par des intrigants, tantôt par des sujets vraiment attachés à la royauté, s'était imaginé découvrir une panacée universelle pour toutes les blessures faites à la monarchie.

Je sortis de chez M. de Laporte enchanté de le trouver converti, comme moi, par ordre de Sa Majesté... Je partis le soir même; dès le quatrième jour j'étais en Suisse, et j'arrivai le 22 à ma destination avec ma précieuse lettre, dont M. de Laporte m'avait engagé à prendre une copie pour la produire un jour, si cela devenait nécessaire. Cette lettre, que je transcris fidèlement, paraît ici pour la première fois.

Lettre de Louis XVI.

« Il est temps enfin de faire cesser les troubles qui agitent depuis si longtemps le malheureux peuple que je suis appelé à gouverner, et par droit de naissance, et par la nouvelle loi constitutionnelle. Aux dissensions civiles, à l'anarchie, aux projets hostiles, enfantés par le mécontentement pardonnable peut-être avant mon acceptation, mais qui deviendrait on ne peut plus criminel dans les circonstances actuelles; à tous ces maux, dis-je, dont la France est affligée depuis si longtemps, doivent succéder la concorde et la paix.

« Je vais m'expliquer avec vous, mes frères, et je vais le faire librement et sans contrainte. Vous allez connaître tout ce que je pense invariablement sur la Constitution que je me félicite d'avoir acceptée.

« Dès l'instant que je commençai à régner, je ne me chargeai des rênes du gouvernement qu'avec la ferme intention de sacrifier tout pour faire le bonheur du peuple dont je me trouvais le chef. Je fis, vous le savez, tout ce qui me fut possible pour parvenir à ce but. Mais, dans la place que j'occupe, qu'il est difficile de faire le bien ! Environné de flatteurs intéressés à me cacher la vérité, trompé par des ministres dilapidateurs, longtemps j'ai cru mon peuple heureux et il languissait dans la misère.

« L'excessif épuisement des finances, l'énorme dette de l'État m'ouvrirent enfin les yeux, et je songeai aux moyens de pouvoir sortir du gouffre que je voyais s'entr'ouvrir devant moi. Je convoquai l'Assemblée des notables. Le résultat de leurs opérations fut de nouveaux impôts. Les parlements s'opposèrent à leur enregistrement, et demandèrent la convocation des États-Généraux. Je les promis, et bientôt les États-Généraux furent assemblés.

« Je crus qu'ils ne s'occuperaient que des moyens propres à rétablir les finances ; mais les mandats du peuple demandaient la réforme d'un grand nombre d'abus, et je fus obligé d'écouter leurs doléances. Elles me parurent fort justes, ces doléances ; mais ce n'est pas ainsi qu'en pensèrent tous ceux dont j'étais entouré. Ce ne fut pas ce que vous en pensâtes vous-mêmes.

« Je passe rapidement sur tous les événements qui rendirent cette époque célèbre. D'après les représentations de Necker, j'avais accordé la double représentation du tiers ; les deux premiers ordres en furent on ne peut plus mécontents : ils s'obstinèrent à refuser la réunion : que de fausses démarches ne me fit-on pas faire ? Je voulus rapprocher les esprits qui s'aliénaient de plus en plus ; les moyens que j'employai furent insuffisants : le mécontentement éclatait de toutes parts, déjà les germes d'insurrection commençaient à se faire sentir. A Versailles, l'explosion se fit lorsque je voulus retirer le portefeuille à Necker, et le peuple me força de le lui laisser.

« On se servit de cet événement pour m'engager à faire approcher des troupes de Versailles et de Paris. On me fit faire tout cet appareil formidable qui semblait menacer la capitale, afin, m'avait-on dit, d'en imposer et de contenir la multitude ; mais cela ne fit que l'indisposer de plus en plus.

« Cependant les représentants du tiers état étaient parvenus à attirer à eux une partie des deux autres ordres. Dès que cette réunion partielle

avait eu lieu, ils s'étaient constitués en Assemblée nationale et avaient commencé leurs travaux. Une scission, qui pouvait devenir funeste, existait entre cette assemblée et ceux qui n'avaient pas voulu se réunir; je voulus interposer mon autorité, et je tins la séance du 23 juin. Elle fut sans doute bien loin d'opérer tout le bien que j'en attendais : la fermeté qu'on m'avait conseillé d'y déployer ne fit qu'irriter le peuple et le disposer à cette insurrection générale qui eut lieu bientôt après.

« On me répétait sans cesse que Necker était la cheville ouvrière de tous les troubles qui existaient; on parvint à m'indisposer si fortement contre lui, que je pris enfin le parti de l'exiler, toujours dirigé que j'étais par les mêmes conseils, et vous n'ignorez pas, mes frères, quels étaient ces conseils! Je ne vous rappelle tous ces faits que pour vous faire voir que je ne puis plus écouter tous ceux qui pourraient me venir de la même part, puisqu'ils sont cause de presque tous les malheurs qui sont arrivés.

« L'exil de Necker fut le signal du bouleversement de la capitale, et par suite de toutes les provinces. Je jette un voile sur tout ce qui se passa à cette époque, qui fut celle de la source des divisions qui ont déchiré ce malheureux pays. Depuis cet instant, j'ai toujours été obsédé par les mêmes conseils. J'ai eu la faiblesse d'en écouter quelques-uns, et peu s'en est fallu que je ne m'en sois trouvé la victime.

« Je ne veux donc plus me conduire que d'après moi-même, et d'après les avis des hommes vertueux et honnêtes dont je tâcherai de m'environner; je ne suivrai plus que l'impulsion de mon cœur qui fut trop souvent trompé par les perfides égoïstes qui songeaient plus à leurs intérêts qu'aux miens ou qu'à ceux de mon peuple.

« Longtemps j'ai cru que, par ses décrets, l'Assemblée nationale avilissait le trône et usurpait mon pouvoir; mais cette erreur a cessé, et je vois maintenant que la constitution décrétée est également avantageuse pour le peuple et pour moi. Je dirai plus : mes intérêts dussent-ils s'y trouver lésés, il me suffit de savoir que cette Constitution pourra faire le bonheur du peuple dont je veux être le père : il me suffit de voir que cette Constitution a l'assentiment presque général de toute la France, pour avoir dû l'accepter et la signer comme je l'ai fait... Si quelques parties de ce grand ouvrage ont besoin de réforme comme je l'ai déjà pressenti, l'expérience les indiquera, et elles s'exécuteront peu à peu; mais si quelqu'un veut attaquer cette Constitution, je la défendrai de tout mon pouvoir : je l'ai juré librement, et j'exécuterai religieusement tout ce que j'ai juré : je veux m'identifier, je ne veux plus faire qu'un avec mon peuple; ses intérêts sont les miens, et son bonheur fera ma jouissance.

« Qu'on cesse donc de douter de la pureté de mes sentiments ; ce doute afflige trop mon cœur. Je désavoue formellement toute entreprise qui pourrait être formée contre la Constitution que je viens d'accepter ; de quelle part qu'elle vienne, je m'y opposerai de toutes mes forces, et je déclare authentiquement que je regarde comme criminel quiconque osera former de pareils projets. Voilà, mes frères, voilà quelle est invariablement mon opinion ; et qu'on ne croie pas pouvoir l'ébranler par de grands discours qui ne sont plus de saison ; j'ai lu attentivement votre lettre : j'y découvre quel est le but où vous tendez..... j'y vois que vous pensez plus à vous qu'à moi : j'y vois que vous y proposez un bouleversement impraticable, que vous demandez le rétablissement de l'ancien ordre des choses, qui ne pourrait s'effectuer qu'en répandant le sang à grands flots..... Ah ! vous me faites frémir d'horreur ! puisse plutôt la monarchie s'écrouler que d'adhérer jamais à de pareils projets !

« Malgré les expressions respectueuses dont cette lettre est remplie, j'y vois encore un engagement formel à la désobéissance, dans ces mots : « Dussiez-vous même nous défendre d'agir ; cette défense ne pourrait certainement pas nous faire trahir notre devoir. »

« Votre devoir est de cesser de susciter des ennemis à la France ; votre devoir est de rentrer et de venir en paix jouir auprès de moi de l'amour d'un peuple libre par une Constitution que vous ne connaissez pas ou que vous ne voulez pas connaître. Votre devoir enfin est de remplir toutes les obligations que vous impose le beau titre de princes français. Accourez, mes frères : ce peuple, contre lequel on dit que vous voulez diriger vos coups, a tout oublié ; bientôt vous regagnerez son attachement. Venez lui montrer des vertus, et il les accueillera et il vous chérira. Abjurez vos erreurs, écartez vos préjugés, et ce peuple ne verra plus en vous que la famille de son roi qui, comme les autres hommes, fut sujet à s'égarer un instant.

« Ah ! si vous aviez vu toute la joie de ce bon peuple, lorsque j'eus accepté cette Constitution ! si, comme moi, vous eussiez vu son ivresse, les élans de l'amour qu'il me porte ! si vous eussiez partagé avec moi les douces jouissances qu'il me fait éprouver partout où je me présente ! si vous le voyiez se précipiter sur mon passage et me donner les marques les plus convaincantes de respect et d'attachement, vous penseriez bientôt comme moi, vous le chéririez comme moi. Ah ! mes frères, votre présence manque à mon bonheur ! Venez donc le compléter, je vous y engage par tout l'attachement que vous dites avoir pour moi. Je pourrais vous l'ordonner comme votre roi ; mais après cet ordre je ne verrais dans votre retour qu'un acte de soumission, et

je ne veux le devoir qu'au sentiment et à l'amour que vous portez à ma personne.

« *Signé*, LOUIS. »

J'entrai le soir à Coblentz; comme il était tard, je ne pus voir que le lendemain M. le marquis de Bouillé, que je priai de vouloir bien me conduire auprès de Monsieur, et lever toutes les difficultés d'une présentation, s'il y en avait. Ce jour-là, la résidence des princes ressemblait à la cour d'un puissant monarque par l'appareil des gardes, des officiers de toutes armes, et de nombreux domestiques dont elle était remplie. Des députations des provinces de Provence, d'Auvergne, de Poitou, de Bretagne, de Languedoc, se pressaient en attendant qu'on les introduisît. Toute cette foule que je traversai était dans l'enthousiasme, et dans les plus folles illusions. La nouvelle d'un congrès qui devait se tenir à Aix-la-Chapelle venait à l'instant de se répandre. On annonçait la venue prochaine des ambassadeurs de Danemark et de Venise; celui d'Espagne était attendu, l'on disait qu'il y aurait un accord de toutes les puissances, et qu'incessamment la contre-révolution serait accomplie.

La joie se manifestait par des trépignements d'aise et un épanouissement qui se remarquait sur tous les visages : ces symptômes m'inquiétèrent. Enfin je fus admis à présenter ma dépêche à Monsieur; il m'accueillit d'abord très-gracieusement, parce qu'il supposait que j'accourais me ranger sous la bannière de l'émigration; il lut la lettre de son frère la première, et la passa à M. le comte d'Artois, pendant qu'il parcourait celle de M. de Laporte. Quand il eut fini, il s'informa assez froidement de la santé de Leurs Majestés et de madame Élisabeth, puis avec un singulier mouvement de la lèvre inférieure et de la narine gauche, il me dit : « Le roi ignore ce qui se passe; qu'il se tranquillise, nous lui répondrons officiellement. Quant à vous, monsieur, je me flatte qu'après mûre réflexion vous ne demanderez pas mieux que d'être des nôtres. — Monseigneur, lui répliquai-je, Votre Altesse me pardonnera, mais j'ai pris envers Leurs Majestés l'engagement de leur apporter votre réponse. — En ce cas,

reprit Monsieur d'un ton glacial et avec sa grosse voix, je viens de vous la faire, et rien ne s'oppose plus à votre retour. »

Je me retirai aussitôt : toutefois, comme je me berçais de l'espoir que Monsieur ne m'avait pas dit son dernier mot, et que sans doute il se raviserait, je résolus de séjourner deux jours à Coblentz pour lui donner le temps de venir à résipiscence, si par hasard il lui en prenait la fantaisie... Je vis donc l'émigration, et j'avoue que dans les peintures que je m'en étais faites, je n'avais pas saisi les traits les plus saillants de son caractère. La situation des émigrés était vraiment déplorable, au moral surtout; la vanité de leur noblesse gravement compromise les tenait dans un état de crise à faire pitié.

Les principaux agents des princes exaltaient encore les têtes; les jeunes gens étaient dans une sorte de délire. Le mot *d'honneur français*, répété à tout propos, paraissait être l'expression magique à laquelle leur raison ne pouvait résister. Le roi de Suède avait peut-être plus contribué que personne à égarer la plupart d'entre eux. Ce monarque avait pris d'abord la querelle des princes français avec une chaleur incroyable; à l'entendre, on eût dit qu'il aurait donné sa couronne pour se trouver dans la position de M. d'Artois ou de M. de Condé. La maxime constante parmi les émigrés était que tous les gentilshommes devaient se réunir pour *rétablir Louis XVI et la noblesse sur le trône*, et ils traitaient de lâche quiconque ne se joignait pas à eux ou parlait de rentrer en France. Ils soutenaient effrontement que Louis XVI n'avait point accepté de bonne foi la Constitution, et ils en donnaient pour preuve que les décrets constitutionnels étaient sans exécution, et que les princes continuaient de recevoir leur traitement hors du royaume, ce qui était vrai. Rien ne faisait plus de tort au roi que cette condescendance à laquelle il était entraîné par sa sympathie fraternelle. Les voies de douceur et de paternelle bienveillance, si conformes à son caractère, étaient regardées comme une sorte de protection qui démentait matériellement son blâme officiel et ses désap-

probations. Il aurait fallu que Louis XVI eût hautement déclaré coupables les officiers qui avaient trahi leurs serments, et qu'il eût solennellement prononcé la vérité tout entière: que, roi constitutionnel, il ne reconnaissait plus de noblesse. Ce parti était le meilleur, outre qu'il était celui de la probité, puisqu'il avait accepté la Constitution et qu'il était un honnête homme. Ce qu'il y avait d'étrange, c'est que Monsieur, abusant de ses pleins pouvoirs qu'il savait, du reste, être révoqués, faisait des lois. Voici un article remarquable d'un règlement pour former en diverses compagnies les émigrés du tiers-état! *La noblesse émigrée et Leurs Altesses Royales promettent de s'employer à leur faire obtenir de Sa Majesté les grâces et les distinctions qu'ils mériteront, sans doute, par leur zèle et par leur valeur.* A côté de ce règlement, par lequel on promettait l'impossible, était affichée, comme un acte officiel, une plaisanterie de tréteaux qui était l'œuvre de Monsieur, et qui, après le *Voyage à Gand*, peut encore donner la mesure de son esprit si vanté... O frivolité! *Lisez :*

DEUX PROCLAMATIONS.

Coblentz, 6 décembre.

LOUIS-JOSEPH-STANISLAS-XAVIER, prince français :

L'Assemblée nationale vous requiert, en vertu de la Constitution française, titre III, chap. 2, section III, art. 2, de rentrer dans le royaume dans le délai de deux mois, à compter de ce jour, faute de quoi et après l'expiration dudit délai vous perdrez votre droit éventuel à la régence.

GENS DE L'ASSEMBLÉE FRANÇAISE se disant nationale :

La saine raison vous requiert, en vertu du titre I^er^, chap. I, section I, art. 1, des lois imprescriptible du sens commun, de rentrer en vous-mêmes dans le délai de deux mois, à compter de ce jour, faute de quoi, après l'expiration dudit délai, vous serez censés avoir abdiqué votre droit à la qualité d'êtres raisonnables, et ne serez plus considérés que comme des fous enragés, dignes des Petites-Maisons.

C'était avec de pareilles niaiseries et les plus grossiers mensonges que l'on entretenait le feu sacré parmi les émigrés. Presque tous étaient dans la plus complète ignorance sur les dispositions des Puissances à leur égard. La déclaration de Pilnitz était le fait principal qui dominait leur esprit, et déjà il était question d'ordres donnés par l'empereur et par le cabinet de Berlin pour leur dispersion, qu'ils s'en référaient toujours aux termes de cette déclaration qui était, pour eux, la loi et les prophètes. Le lendemain de mon arrivée j'assistai à une réunion assez nombreuse, chez M. de Laqueuille, l'un des ex-constituants... La fameuse déclaration fut mise sur le tapis, c'était sans doute pour la centième fois. N'importe, on en commenta chaque mot avec une intrépidité inimaginable. Un article paraissait-il insignifiant, il était relevé avec beaucoup d'adresse, et l'on finissait toujours par prouver, nonobstant les démonstrations du contraire et les actes subséquents, que Léopold et le roi de Prusse étaient plus que jamais décidés à prêter leur concours. J'ai vu les plus fortes têtes de ce sénat n'oser proposer leurs doutes, et sortir convaincus de la meilleure foi du monde que la France allait périr ou les recevoir. Jamais je n'ouïs parler de Louis XVI avec autant d'irrévérence que dans cette soirée : *le pauvre homme*, *le soliveau*, *le béat* ; c'était ainsi qu'on le nommait, et ces qualifications injurieuses, c'était, m'assura-t-on, les courtisans de Monsieur qui les avaient mises à la mode... Je me plaignis d'un tel procédé à M. de Laqueuille... Il y a fort peu de temps, me dit-il, que cette manière, plus qu'inconvenante, de s'exprimer sur le compte du roi s'est introduite ici, et je puis vous conter à ce sujet une petite anecdote qui vous le prouvera : un cocher d'un de ces messieurs avait tenu des propos indécents sur la conduite du roi à Paris ; c'était avant son arrestation à Varennes : le pauvre cocher fut arrêté sur-le-champ et enfermé dans une prison où il resta quelque temps... Cette aventure fit du bruit, car alors tous les émigrés se faisaient un devoir chevaleresque de s'exprimer toujours dignement en parlant de Louis XVI, du moins en public : mais depuis l'acceptation, il en est tout autrement... Ces

jours-ci, dans un souper d'émigrants, comme plusieurs s'emportaient en invectives contre le roi : *Messieurs*, leur dit un des convives, *le cocher n'avait donc pas tort?*... Monsieur, ajouta M. de Laqueuille, n'est pas fâché que l'on soit persuadé de la nullité de son frère, car c'est sur la croyance en cette nullité qu'il échafaude sa politique; une politique qui sauvera la France et la monarchie. — « Et qui perdra le roi, » repartis-je aussitôt avec un soupir.

Le terme que j'avais fixé pour mon séjour à Coblentz n'était pas expiré, que l'on vint me demander, de la part de Leurs Altesses, si je n'allais pas bientôt partir, en me faisant observer que, puisque je ne voulais pas rester, je n'avais que faire au quartier des princes.... Une heure après, la police me fit faire injonction de quitter la ville à l'instant même. Cet ordre brutal me montra que je n'avais plus rien à espérer; je partis donc, et revins par Bruxelles, où j'eus occasion de voir à mon passage M. le duc d'Uzès, qui était fort découragé.

Les émigrés dans le Brabant n'étaient pas animés de la même présomption que ceux de Coblentz; ils portaient encore la cocarde blanche, mais le panache avait disparu. D'ailleurs à Bruxelles on savait beaucoup de choses que l'on ignorait à Coblentz; ce fut là qu'on me montra une lettre que Monsieur avait adressée en forme d'instruction à M. le comte de Moustier, son ambassadeur en Prusse [1]. Monsieur recommandait à M. de Moustier de faire sentir aux ministres de Sa Majesté prussienne, combien il était indispensable pour la France qu'il existât un centre d'autorité où vinssent aboutir tous les rayons; il voulait être régent en titre et non lieutenant général du royaume, ce qui, selon lui, était en quelque sorte un titre honorifique. A l'appui de ses prétentions, il conseillait à M. de Moustier de citer les exemples d'Antoine, roi de Navarre, et de M. Gaston, qui, sous les minorités de Charles IX et de Louis XIV, furent lieutenants généraux du royaume, tandis que les deux reines-mères exerçaient, sous

[1] M. de Goguelat se trompe sur l'époque de cette recommandation faite à M. de Moustier. Les démarches de Monsieur, pour obtenir le titre de régent, n'eurent lieu que plus tard.

le titre de régentes, la plénitude de l'autorité royale. « Si, poursuivait Monsieur, on citait l'exemple de Charles V, au moment de la captivité du roi Jean, M. le comte de Moustier pourrait faire voir que cet exemple est plutôt favorable que contraire à cette assertion, puisque Charles V, qui se trouvait en état de minorité, quand son père fut fait prisonnier, n'osa pas, par cette raison, prendre le titre de régent; mais qu'il le prit aussitôt qu'il fut devenu majeur. »

Monsieur allait au-devant de l'objection du danger que son titre ferait courir au roi, et il disait assez légèrement, qu'elle serait la plus puissante de toutes, si elle n'était en même temps la moins fondée. Quant à l'opposition d'une prétendue volonté du roi et de la reine, il se bornait à déclarer que cette volonté s'était manifestée pour la dernière fois par la protestation du 10 juin 1791. Monsieur prenait l'engagement de ne rien faire que de provisoire. « Parce que, tout enchaîné, » disait-il, « qu'était l'exercice des facultés de l'âme du roi, ces facultés n'existaient pas moins. »

De telles négociations, entamées déjà et pour un tel objet, déposaient assez de l'empressement de Monsieur à dépouiller Louis XVI de tous les attributs positifs de la majesté royale. Il lui ôtait tout simplement la couronne du front pour la poser sur sa tête; il lui arrachait le sceptre des mains.

Après le 10 août, ces négociations, qui n'avaient jamais été entièrement abandonnées, furent suivies avec une nouvelle ardeur; mais n'anticipons pas, et parlons de notre retour à Paris... Qu'en dirai-je? O mon Dieu, le roi, quand je le revis, avait tout prévu, tout deviné. Sans proférer un seul mot, il joignit les mains en les levant au ciel; la reine baissa tristement les yeux, et madame Élisabeth répandit un torrent de larmes. Cinq victimes étaient là mornes et pensives : monseigneur le dauphin et l'auguste princesse sa sœur pleuraient aussi. Ce tableau déchirant navrait mon âme, et y soulevait un bien vive indignation contre les émigrés et leurs chefs si insensibles... Je ne prévoyais pas que quelques mois plus tard, le seul parti qui me resterait à prendre serait d'aller les rejoindre... Mais je ne sortis de France qu'après m'être

dévoué jusqu'au bout. La famille royale était au Temple; et je ne pouvais plus que mourir inutilement... Émigrer alors, n'était plus ni une lâcheté, ni une extravagance.

Dans la portion qui va suivre de ces Mémoires, je parlerai de la part que je pus prendre contre les événements pendant les sept premiers mois de l'année 1792 : on y verra que je ne fus pas inactif, et que, si ceux qui nous avaient abandonnés eussent été près de nous pour seconder nos efforts dans ces déplorables journées du 20 juin et du 10 août, auxquelles le duc d'Orléans ne fut pas plus étranger qu'à celles des 5 et 6 octobre, la scélératesse n'aurait pas triomphé.....

V

MÉMOIRES

SUR DIVERS ÉVÉNEMENTS

DE LA

RÉVOLUTION ET DE L'ÉMIGRATION

PAR A. H. DAMPMARTIN

MARÉCHAL DES CAMPS ET ARMÉES DU ROI

MÉMOIRES

SUR DIVERS ÉVÉNEMENTS

DE LA

RÉVOLUTION ET DE L'ÉMIGRATION

PAR A. H. DAMPMARTIN

MARÉCHAL DES CAMPS ET ARMÉES DU ROI

CHAPITRE Ier.

Le 20 juin. — Projet d'adresse au roi présenté au régiment. — Il est mal reçu. — Catastrophe de M. de Boisseulh. — Elle fait prendre aux officiers la résolution de se retirer. — L'auteur assemble le conseil d'administration et rend ses comptes. — Il présente la démission de huit officiers du régiment, et ensuite la sienne. — On le presse de rester : il refuse. — Départ d'Ance. — Séjour à Lyon. — Correspondance de l'auteur avec plusieurs de ses amis sur les affaires du temps. — État de la ville de Lyon. — Rencontre avec M. de Servan. — Entrevue avec M. de Menou. — Départ.

Sur ces entrefaites, nous reçûmes la nouvelle de l'attentat du 20 juin; elle me pénétra d'horreur, et je crus être libre des engagements que j'avais pris de rester à mon poste[1]. L'heure de faire du bien était évanouie pour ne plus re-

1 L'auteur était parti le 12 juin 1792 de Paris pour aller prendre le commandement du régiment de Lorraine-Dragons, cantonné près de Villefranche, entre Saint-Étienne et Lyon.

naître. L'honneur me prescrivait une dernière tentative bien pénible, puisque nul espoir de succès n'en adoucissait le désagrément et le danger : si l'armée entière témoignait son indignation par des adresses énergiques, les jacobins pourraient se trouver assez étonnés pour que le roi, secondé de ses sujets fidèles, reconquît un pouvoir légitime.

J'assemble le régiment; je forme le cercle autour de moi : je peins avec de fortes couleurs les insultes criminelles que la nation venait d'essuyer dans la personne sacrée de son roi. Je ranime toutes mes facultés pour démontrer les suites dangereuses que de semblables excès entraîneront s'ils restent impunis. Enfin, au nom de la probité, de l'honneur et du vrai patriotisme, je propose une adresse dont je fais la lecture. Elle était conçue en ces termes :

« Sire, le régiment de Lorraine-Dragons, dispersé dans ses quartiers, entièrement livré aux devoirs de son état, n'apprend que trop tard les funestes attentats commis le 20 juin. Tous les individus qui composent ce corps admirent l'héroïque fermeté qu'a déployée Votre Majesté. Ils voient avec douleur jusqu'à quel point quelques factieux ont porté leur criminelle audace. Comment, au sein d'une nation de tout temps célèbre par sa bonté, par sa générosité, par son amour pour ses rois, s'est-il rencontré des hommes assez pervers pour outrager un prince dont les vertus commandent le respect et l'amour?

« Que les coupables soient punis ; que leur châtiment épouvante quiconque serait capable de les imiter. Tel est le vœu des gens honnêtes. Malheur au Français qui ne se sent pas prêt à verser son sang pour servir sa patrie, pour maintenir les lois, pour défendre son roi ! »

Les officiers et les sous-officiers répondirent par des applaudissements; tandis que les dragons, mornes et silencieux, baissèrent la tête. Je donnai l'ordre de rentrer dans les quartiers. Les compagnies se retirèrent en silence. La stupeur semblait générale; mais bientôt ce sentiment disparut et fit place à l'indignation. Le bruit unanime courut que j'avais de longue main machiné cette indigne trahison qui déshonorait et qui perdait le régiment. Alors on épluche ma conduite, on rappelle les différents griefs : la fuite hon-

teuse de Carpentras, les manœuvres aristocratiques d'Arles. Toutes les voix me condamnent comme un criminel. Des reproches sanglants remplacent les éloges qui retentissaient la veille. Les soldats, semblables sur ce point aux enfants, n'accordent jamais un pardon complet. Leur rancune demeure ou suspendue, ou dissimulée pour se réveiller avec éclat à la plus légère contrariété.

Les officiers et les sous-officiers m'annoncèrent avec douleur cet orage, dont un incident accrut la violence. Son récit servira pour donner une idée de l'esprit qui régnait dans les troupes.

Boisseulh, plein d'un zèle véritablement digne d'éloges, s'occupait de son état avec autant d'application que dans les jours les plus tranquilles. Ses vues étaient loyales et désintéressées : car il refusa plusieurs places de lieutenant-colonel. Son imagination se berçait de la consolante espérance de rendre quelque service important. Les détails relatifs à l'armement étaient sous sa surveillance. Je le chargeai donc d'aller à Lyon recevoir la fourniture des armes à feu que les manufacturiers de Saint-Étienne nous expédiaient. Il partit avec un brigadier et quatre dragons d'escorte. Il se plaça sur le fourgon qui devait apporter les caisses. Chemin faisant, le sommeil le gagna. Son portefeuille tomba de sa poche et fut ramassé par un des dragons. Boisseulh, d'un naturel très-vif, ne s'aperçut de la perte qu'il avait faite que chez un négociant à qui je l'avais adressé pour des emplettes. Revenu promptement sur ses pas, il s'informa du portefeuille égaré. Le brigadier le lui remit, mais en disant : « Vous trouverez une pièce de manque, le plan de l'affreuse « conspiration que vous tramez contre la patrie. » Boisseulh pria, menaça, promit; efforts superflus ! puisque le brigadier avait sur-le-champ détaché deux dragons, l'un chargé de remettre le plan original aux administrateurs du département, et l'autre d'en porter des copies dans les quartiers.

Au point du jour, j'entends un bruit épouvantable : je vole au lieu d'où il s'élève. Les hommes courent chez Boisseulh ;

ils s'emparent de ses papiers et de ses chevaux. Le tumulte, au moment de mon arrivée, rend superflus mes efforts pour obtenir une minute d'audience. Les impressions de crainte s'entremêlaient avec les élans de fureur. La tête de l'infâme Boisseulh devait tomber. Chacun brandissait son sabre, et plusieurs voix criaient qu'il fallait chercher le traître dans Lyon. Je remarquai que les hommes qui passaient pour être des créatures de l'accusé se montraient les plus furieux. Cette circonstance, dont j'ai vu plusieurs exemples, n'annoncerait-elle pas que les royalistes se sont toujours rendus coupables de fautes graves, lorsqu'ils vantaient le grand nombre de leurs partisans? Le chef de parti consommé se garde bien de faire un vain étalage de ses complices; il les cache au contraire jusqu'à ce que leurs forces le mettent en état de frapper des coups décisifs.

Mes cris et mes signes obtiennent à la fin un silence souvent interrompu par des rugissements. J'assure que mon courroux contre Boisseulh serait extrême s'il était, en effet, assez criminel pour tramer un complot qui préparât le déshonneur des dragons et la ruine de sa patrie; mais qu'une semblable accusation me semblait dépourvue de vraisemblance. Le principal orateur me présente pour lors un papier et prononce d'un ton véhément : « Lisez, mon colonel, et vous serez convaincu. » Quelle est ma surprise, lorsque je porte mes regards sur ce terrible plan, et que je le reconnais pour la copie d'une de ces notes dépourvues de raison comme de vraisemblance, qui, de temps à autre, circulaient parmi les aristocrates campagnards!. Celle-ci présentait l'état positif et détaillé de douze cent mille hommes, qui, suivis de dix mille pièces de canon, s'avançaient de toutes les parties de l'Europe avec l'appareil le plus redoutable. *En un tour de main* ils devaient renverser la constitution et relever l'autorité du roi sans laisser la plus légère trace de nos troubles. Les jacobins, les constitutionnels et les monarchiens seraient pendus en masse sans que l'on eût d'égard pour personne. L'éloquence de cette pièce répondait à sa logique : elle venait d'un gentillâtre du voisinage qui a

porté sa tête sur l'échafaud. Nous l'avions jugée, comme de raison, d'une choquante absurdité.

Ma position critique ne m'empêcha pourtant pas de sourire à la vue de cette cause de si sérieuses alarmes. Je tentai de communiquer à mes auditeurs les mêmes sentiments de mépris et de pitié; mais je n'obtins pas de succès. L'approche d'une aussi terrible invasion produisait une frayeur que l'amour-propre s'efforçait de revêtir des expressions de la menace. Les quatre-vingt mille Prussiens étonnaient. La réputation colossale du grand Frédéric était en France l'objet d'un enthousiasme général. Les habitants et les soldats redoutaient l'armée prussienne sans presque s'occuper d'aucune autre. Si, à l'époque où la tempête se trouvait dans sa première force, la soumission des Français eût été, dans l'ordre des événements possibles, cette entreprise n'aurait réussi que par les mains de l'intrépide et magnanime Frédéric-Guillaume II.

J'esssayai d'abord de démontrer la grossièreté de ces exagérations dont M. de Boisseulh n'avait sans doute eu la patience de prendre une copie que dans le dessein de les tourner en ridicule et d'en amuser quelques-uns de ses amis. Mais la seconde partie de mon discours fut pulvérisée par le détail circonstancié que le porteur du papier débita des terreurs excessives que Boisseulh avait montrées. Reconnaissant que la raison était devenue tout à fait sourde, j'attaquai les passions, bien plus faciles à gagner, et bien plus agissantes. Je parlai donc à leur vanité : je les rendis honteux de leurs inquiétudes, indignes d'hommes libres, qui s'informent où les ennemis sont, sans jamais s'embarrasser ni de leur force ni de leur nombre. Le calme revint après deux heures de discussions : chacun promit d'attendre avec patience le retour de l'accusé. J'assurai, de mon côté, que nous examinerions avec impartialité les sujets de plainte, et que nous prononcerions ensuite d'après les lois militaires.

Je fis aussitôt seller un cheval, et je courus à toutes jambes à Lyon. Le long du chemin, des réflexions sérieuses me

reprochèrent mon imprudence d'avoir fait plusieurs courses dans cette grande ville, où les spectacles et la société m'avaient uniquement attiré; mais dans des jours de révolution aucune démarche n'est jugée indifférente. Personne ne pense que le goût du plaisir, ce mobile si puissant, conserve encore la moindre influence. Les yeux fascinés voient partout des mouvements condamnables ou des projets dangereux. Pour cette fois, j'obéissais à des motifs pressants: je voulais arrêter le retour de Boisseulh; je désirais m'entretenir avec Charrin. Ce dernier était un homme sage, instruit, aimable et plein d'honneur. Pouvais-je désirer un second plus précieux dans cette heure de crise?

Nous convînmes que Charrin et Boisseulh se rendraient au quartier général de M. de Montesquiou pendant que je retournerais au régiment pour donner nos démissions. Cette démarche devait nous éviter le caractère de déserteurs. Mes connaissances jugèrent en général que mon retour était hasardeux; mais il me parut indispensable. Une journée commencée avant cinq heures du matin, consumée dans de cruelles agitations et entremêlée de courses continuelles, dont une de six lieues, m'avait à la lettre harassé. Je sentais, outre ma fatigue, le désir de sauver un superbe cheval. Ces motifs me déterminèrent à rejoindre Ance sur le fourgon qui portait les armes arrivées la veille de Saint-Étienne.

A dix heures du soir, je mangeai la première bouchée de pain; ensuite je me couchai sur le fourgon avec le chirurgien-major et le jeune Després. Malgré la dureté de notre voiture, le sommeil suivit bientôt mon extrême lassitude. Je fus réveillé bientôt par deux coups de fusil : l'un ne porta point; l'autre effleura le dessus du fourgon. Nous sautâmes à terre: nous nous trouvions au milieu d'une forte montée, peu loin de la première poste en sortant de Lyon. Nous regardâmes; nous écoutâmes, mais nous n'aperçûmes personne. Le brigadier, ainsi que les deux dragons d'escorte, montrèrent du courage et de la bonne volonté. Je refusai l'offre de battre les haies. Nous poursuivîmes la route à pied, et nous arrivâmes de grand matin.

Le régiment éprouvait une forte agitation. La fuite des officiers passait pour certaine. Les têtes étaient renversées. Les assemblées se succédaient, et quelques boute-feux proposaient des partis violents. Je sentis qu'il m'importait de tirer quelque avantage de l'étourdissement général. Mes chevaux ainsi que ceux de Boisseulh s'éloignèrent sans qu'aucun individu le soupçonnât.

J'avais eu raison de prévoir que les circonstances seraient orageuses et critiques; car, une heure après mon retour, les officiers accoururent au château. L'inquiétude se lisait sur leurs visages. Ils m'annoncèrent que les dragons s'avançaient en tumulte; que, pour eux, leur zèle en ma faveur était sans bornes; mais que la prudence ne permettait pas de me donner des conseils dans une position aussi délicate. Mon unique réponse fut un ordre d'ouvrir les portes de la maison et des appartements. La troupe, bruyante dans le lointain, s'apaisa dès qu'elle m'aperçut. Les craintes se portaient sur le sort des guidons et sur celui des caisses. Je montrai ces objets chers et précieux. Ensuite j'annonçai pour le lendemain, après le pansement de deux heures, un conseil d'administration dans lequel on rendrait un compte clair et scrupuleux de l'état des finances. Mon discours imposa silence, et nous débarrassa de ces incommodes visiteurs. A peine la foule fut-elle écoulée que je remerciai les officiers du noble sentiment qui leur avait inspiré la résolution de défendre mes jours à quelque prix que ce pût être. J'avertis que ceux qui prétendaient s'éloigner eussent à me porter leurs démissions. Mon dessein était de les lire à la parade, et mon honneur me prescrivait la loi de veiller avec tous les moyens en mon pouvoir, pour que le départ de personne n'éprouvât d'obstacle.

On me remit huit démissions. Les dragons des deux quartiers en écoutèrent la lecture avec de vifs témoignages de plaisir. A cinq heures du soir, j'ouvris le conseil que formèrent les officiers qui demeuraient à leur poste. Je le tins en public; mais, outre les spectateurs bénévoles, on avait, par mon ordre, choisi douze députés sur les deux escadrons. J'évitai ainsi les criailleries de deux ou trois cents hommes

qui se seraient perdu la tête par leur désir de faire des représentations.

Les députés eurent des siéges à la suite des membres du conseil. A peine fûmes-nous assis, que le lieutenant Montauban demanda la parole; je le connaissais pour un homme emporté, turbulent, et, de plus, mon ennemi personnel, à cause de ma prédilection pour Duvivier son rival. Il me semble donc qu'une explication fâcheuse allait éclater; mais, à ma grande surprise, son discours contint une instante prière de ne pas quitter ma place. Les dragons l'appuyèrent par des cris et par des applaudissements. Sur mon refus énergique et répété, les assistants trouvèrent à propos que je misse au jour l'état des finances. Le travail commença. Dans le premier abord, chaque député voulut reconnaître les choses et vérifier les livres posés sur le bureau. Comme quelques autres curieux regardaient aussi, la séance menaçait d'être d'une longue durée; mais je ne tardai pas à revoir une copie de notre grand conseil du Manége de Strasbourg, où l'ennui était devenu un mal contagieux. Tous les assistants s'évadèrent. Ni mes prières ni mes exhortations ne furent capables de suspendre cette fuite générale; si bien qu'à neuf heures du soir, lorsque le travail se termina, pas un seul dragon ne se trouvait avec les officiers. Aucun de ceux-ci ne s'était retiré.

Je priai la société de me faire l'amitié de recevoir un souper. Je prévins toutefois que comme les officiers dont la démission avait été lue, ne pouvaient, selon les décrets, s'éloigner que le lendemain après la parade, ils seraient ce soir nos convives. Mon invitation fut accueillie avec la promesse de mettre de la politesse dans les procédés et de la réserve dans les discours. Tout se passa bien : le vin de Bourgogne ne fut pas ménagé; bientôt l'air de la confiance et le ton de la cordialité régnèrent. Alors Montauban, plus échauffé que ses camarades, tint un propos fait pour inspirer des pensées profondes : il dévoila les complots tramés de loin par les jacobins; il prouva que Dumouriez et ses adhérents furent joués par des scélérats habiles. Je témoignai ma surprise de ce que l'on me pressât avec une ardeur soutenu

de ne pas quitter, tandis que l'on se montrait satisfait du départ des capitaines. Ces derniers possédaient plus de titres à l'estime, comme à l'attachement que moi, qui, pour ainsi dire, étais à mon début. Je ne pouvais donc, sans une aveugle vanité, croire que la franchise dictât les compliments flatteurs qui m'étaient adressés par plusieurs des convives. « Eh bien ! mon colonel, s'écria Montauban, à « parler sans déguisement, nous nous sentons en état d'être « de bons capitaines ; mais nous n'avons pas la présomption « de nous croire capables d'être bons colonels. — M. Mon- « tauban, lui répondis-je, l'année dernière vous pensiez « être susceptible de devenir de bons lieutenants ; cette an- « née vous vous jugez en état de former de bons capitaines ; « l'année prochaine vous ne mettrez pas en doute votre « mérite pour exercer l'emploi de colonel. Alors vous tra- « vailleriez à m'arracher du poste que vous me priez aujour- « d'hui de conserver. »

Le lendemain dès le point du jour ma chambre se trouva remplie. Les officiers, les sous-officiers et les dragons faisaient une navette continuelle. Tous me pressaient à l'envi de ne pas les abandonner. Plusieurs hommes criaient en jurant qu'il fallait à toute force me garder, parce que je deviendrais un chef excellent, du jour où l'aristocrate Boisseulh serait éloigné. Cet officier, à les entendre dans leur langage grossier, *me menait par le bout du nez et me persuadait à sa fantaisie qu'il était nuit en plein midi.* Une remarque leur revenait souvent à la bouche : « Comment se peut-il « faire que le colonel nous quitte lorsque les finances sont « en bonne règle ? » Je résistais avec constance, lorsqu'un dragon plus actif que ses camarades pensa me causer de sérieux embarras. Il se rendit chez le maire, et lui prouva par de mauvaises raisons que le bien de la patrie prescrivait de m'arrêter et de me contraindre à poursuivre l'exercice de mes devoirs. Le maire était un paysan fort bonhomme qui se laissa persuader sans beaucoup de peine. Je le vis arriver chez moi pour me signifier que je demeurerais dans mon logement jusqu'à nouvel ordre et que je serais toujours co-

lonel sans que personne eût d'égard à la répugnance que de mauvais patriotes m'avaient inspirée. Heureusement quelques sous-officiers secondèrent mes efforts pour faire entendre la voix de la raison et celle de la justice.

Le 6 juillet 1792 à midi, la garde se trouva rassemblée dans la cour du château ; je fis mettre en chemin les officiers, dont j'avais, la veille, reçu les démissions ; ensuite je m'avançai vers les dragons et les paysans qui formaient une masse considérable. Deux maréchaux-des-logis tenaient en main les guidons, et huit dragons portaient les caisses. Je remis ce dépôt au nouveau commandant et je lui donnai ma démission avec un autre écrit. On les lut à haute voix. Le second contenait ce peu de mots : « Forcé par des circonstances im-« périeuses de quitter mon emploi de colonel, je resterai, « selon les décrets, vingt-quatre heures, durant lesquelles « tout individu me trouvera prêt à répondre de ma conduite, « soit comme fonctionnaire public, soit comme particulier. » Un sous-officier d'ordonnance partit sur-le-champ pour le quartier général de M. de Montesquiou, à qui j'adressai en ces termes les détails des événements qui venaient de nous survenir :

« Monsieur, l'espoir de maintenir l'ordre, de protéger la « vie et les propriétés des citoyens, nous a fait jusqu'à ce « jour supporter les désagréments sans nombre auxquels sont « maintenant exposés les officiers. La reconnaissance des « hommes estimables, habitant Nîmes, les Cévennes, Avi-« vignon, Carpentras, Arles, est une bien flatteuse récom-« pense de nos travaux. L'excellente conduite du régiment de « Lorraine-dragons semblait annoncer de nouveaux succès ; « douce illusion détruite dans un instant !

« En apprenant les crimes du 20 juin, notre premier mou-« vement a été d'exprimer aux dragons notre douleur et de « leur proposer l'adresse que je joins à ma lettre ; loin de « les voir partager nos sentiments, nous avons rencontré une « foule d'opposants, quelques-uns même ont osé traiter notre « proposition de trahison. Ce trait annonce un bien funeste « aveuglement, auquel nous sommes trop sensibles pour

« rester plus longtemps à notre poste : nous plaignons des « hommes dans l'erreur, nous désirons qu'ils trouvent dans « nos successeurs autant de zèle pour leur bonheur. Ils le « chercheraient en vain ce bonheur, si des esprits dangereux « parvenaient à les rendre indifférents pour leur roi, et dé- « fiants sur le compte de leurs officiers.

« J'ai l'honneur de vous prévenir que les démissions de « MM. de Saint-Julien, de Charrin, de Boisseulh, de Saint- « Martin, de Vezins, de Moyencourt, de Génevières et de « Servies [1], sont entre les mains de M. de Beaumont, com- « mandant du régiment de Lorraine dragons; j'y ai joint la « mienne en observant les formalités prescrites par les règle- « ments militaires.

« La justice nous ordonne de reconnaître que ceux de « nos camarades qui sont restés au corps nous ont donné « des marques touchantes d'intérêt et ont acquis de nou- « veaux droits à notre attachement. Je suis, etc.

« *Signé* : DE DAMPMARTIN. »

1 Ance, près Villefranche, ce 6 juillet 1792. »

Je demeurai vingt-quatre heures après avoir quitté l'uniforme. On ne me tint aucun mauvais propos. Les dragons feignirent une telle indifférence que pas un d'eux ne fut témoin de mon départ, qui n'eut lieu qu'à la suite de la parade. Mon cœur se serra malgré moi, lorsque les chevaux m'entraînèrent loin d'un corps auquel j'étais attaché. Nulle armée n'en offrait un plus beau, un mieux monté, un mieux équipé : l'instruction elle-même se réveillait avec une rapidité surprenante. Les dragons séduits et dans l'erreur, mais non pas méchants, conservèrent toujours mon intérêt. Pendant la guerre, l'Italie devint le théâtre de leurs exploits. On

1 Sur ces huit officiers, MM. de Saint-Julien, de Saint-Martin et de Moyencourt se trouvaient au Vigan avec le dépôt; mais ils m'avaient envoyé leurs démissions avec la date en blanc, résolus qu'ils étaient de courir avec nous les mêmes hasards, notre projet étant de nous réunir à Genève. Quinze jours d'une infructueuse attente dans cette ville nous convainquirent qu'ils avaient rencontré des obstacles que leurs efforts n'avaient pu surmonter.

les y a vus s'y distinguer d'une manière brillante; jamais ma mémoire ne fut outragée par leurs discours, et je n'ai pu me défendre d'une vive émotion, en apprenant qu'ils prononçaient encore mon nom avec attendrissement et qu'ils m'accordèrent plusieurs fois des regrets.

Les officiers dont j'avais reçu les démissions devinrent mes fidèles supports. Généreux et braves compagnons d'ingrats et pénibles travaux, la reconnaissance grave vos procédés au fond d'un cœur sensible; à toutes les époques de ma vie, mon sang sera prêt à couler pour vous servir!

Je n'écoutai ni le monde, ni l'intérêt, ni l'ambition, lorsque je me déterminai pour l'abandon de mon état. J'avais longtemps pesé cette démarche, son importance se traçait en entier à mes regards et ses suites s'offraient revêtues des traits les plus sombres. L'honneur fut mon seul guide au moment où je me dépouillai. Nul espoir ne me restait de rentrer dans une carrière que j'aimais avec passion. Je savais que les royalistes blâmeraient celui qui n'avait pas profité de sa position pour rendre quelque service éclatant, que les partisans de la démocratie proscriraient celui qui les abandonnait au moment de servir la grande querelle, que les émigrés négligeraient celui qui ne s'était pas joint à eux avec empressement. Ces derniers, pleins d'enthousiasme, supposaient que la seule crainte d'une perte certaine amenait les partisans tardifs qui, dès lors, ne méritaient pas leur indulgence. En un mot, l'homme modéré avait, ainsi qu'à toutes les époques orageuses, pour unique partage, la haine, et souvent bien pis, le dédain des différents partis.

Lyon laissait déjà percer les germes des maux affreux qui l'ont depuis accablé. L'esprit contre-révolutionnaire y dominait avec imprudence. Des mécontents y paraissaient venus de toutes les parties du royaume. La cocarde tricolore était presque entièrement hors d'usage. Les propos les plus outrageants se répétaient contre les nouveaux systèmes. Les symptômes d'une insurrection régénératrice du royalisme pur se développaient avec éclat. Mes recherches ne me montrèrent qu'une foule, terrible dans ses menaces, mais impuissante

dans ses tentatives. Je ne découvris chez les agitateurs aucune trace de plan calculé. Les chefs dignes de renommée sont arrivés dans la suite; mais pour lors Lyon représentait une seconde ville d'Arles; seulement l'immensité de la population et l'abondance des ressources annonçaient une explosion plus forte et des résultats plus fâcheux. En un mot, cette opulente cité me sembla le dernier séjour à choisir si l'on prétendait jouir de quelque calme.

Différentes lettres aggravèrent mes sollicitudes. Le général Choisi me manda : « Vous avez fait une haute sottise. Je « ne vous pardonnerai jamais d'avoir manqué à la parole « que vous m'aviez donnée de rester à votre poste. Je ne « veux pas m'appesantir sur tout cela : j'ai déjà assez de « mes chagrins. » Ces reproches, quoique déchirants pour mon cœur, me parurent injustes. Les engagements que j'avais pris avec ce général n'étaient-ils pas annulés dès qu'il avait reçu sa retraite? Le bruit de sa mort, qui bientôt se répandit, me coûta des pleurs amers; mais maintenant je verse de douces larmes par la certitude qu'échappé comme par miracle à travers les désastreuses agitations de notre patrie, il dut un honorable asile aux soins de l'amitié. Ses vieux jours se sont écoulés dans le repos et dans l'aisance. Il est resté durant de longues années tel qu'un modèle antique que le ciel épargnait pour rappeler des hommes égarés vers l'honneur et vers la loyauté. La vénération accordée aux vertus embrase tôt ou tard les âmes d'une ardeur noble et généreuse.

Les royalistes les plus honnêtes et les plus zélés s'affaiblissaient par une funeste désunion, tandis que leurs adversaires s'avançaient d'un pas égal. Le comte de Sérent m'écrivait de Coblentz que le fanatisme y régnait avec une dure intolérance. Les prosélytes accouraient en foule. Ils étaient impitoyablement repoussés. « Ce séjour, ajoutait-il, devient, « malgré ses continuelles tourmentes, le dernier refuge de « l'honneur. Ceux qui l'habitent marchent au secours de la « monarchie d'un pas peut-être plus vif qu'assuré, mais cer- « tainement avec une ardeur sincère. »

M. de Wittgenstein me marquait de Paris que la confu-

sion croissait avec une effrayante rapidité; le meilleur des rois y consumait parmi les déboires et les insultes des jours dont la prochaine destruction était jurée. Il terminait sa lettre par ces paroles : « Croyez-moi, les officiers qui persis-« tent maintenant à demeurer dans leurs corps deviennent « les satellites des jacobins. M. de La Fayette s'est noyé; « j'avais donc raison de marquer de la répugnance à être « employé sous les ordres de ce général, qui restera tou-« jours à mes yeux un enfant avec de bonnes qualités, mais « privé d'expérience et d'énergie. Une seule ressource reste « aux hommes d'honneur, celle de mourir en défendant les « derniers et faibles débris du trône. Je l'adopte sans res-« triction. Recevez mes adieux. Je vous répète encore que « dans mon intime conviction peu de corps ont rendu d'aussi « bons services que vous, mon cher colonel. Plût au ciel que « ce dernier témoignage de mon estime et de mon amitié « pût un jour devenir utile à vos intérêts : toutefois ne vous « bercez pas de cette chimère. »

M. de Saturnan m'annonçait que les projets formés, soit à Paris, soit aux armées, devaient se placer également aux rang des illusions. Les factieux y dominaient en despotes : ils avaient ou séduit ou effrayé les habitants de la capitale comme les individus des troupes. Aucun avantage n'était non plus à recueillir de la part des puissances étrangères, dont les efforts seraient repoussés par l'orgueil national. Le rétablissement de l'État et le salut du roi ne naîtraient donc que du sein des provinces. Il se tenait en conséquence comme une sentinelle prête à voler vers le premier rassemblement que des sujets fidèles formeraient.

Ces trois infortunés et respectables amis ont jusqu'au dernier souffle de leur vie persisté dans leurs opinions diverses. Personne ne saurait méconnaître l'énergique vigueur des principes qui les animaient. M. de Sérent a trouvé la mort sur les côtes de la Bretagne. M. de Wittgenstein a péri le 10 août dans cette fatale journée qui consomma la ruine de l'autorité royale. M. de Saturnan a versé son sang dans les plaines d'Anjou.

Une triste leçon m'apprit combien j'étais éloigné de posséder la connaissance des hommes. La société dans laquelle je vivais à Lyon tirait gloire d'une aristocratie exagéreé. Ses membres m'avaient vivement pressé d'exécuter le dessein que j'avais formé de quitter le service. Cette démarche, à les entendre, serait héroïque et sublime : elle me vaudrait d'honorables applaudissements; mais je fus à peine dépouillé de mon emploi que les prévenances disparurent pour faire place à la froideur. Les hommes respectent l'autorité, même celle qu'ils abhorent, et méprisent l'impuissance, même celle qu'ils célèbrent. Conservez du pouvoir ou renoncez à la considération. Le maréchal de Broglie, ce patriarche vénérable du militaire français, et dont la tête octogénaire était couronnée d'anciens lauriers, n'aurait pu, dans la plupart des contrées, soutenir la concurrence avec le moins connu des généraux républicains. Quelques compliments frivoles seraient devenus tout au plus le partage du premier, tandis que les véritables égards eussent été réservés pour le second.

Un grand seigneur sans charge, sans fortune et sans crédit, ne conserve aucune espèce de prépondérance. Son indignation s'allume avec justice à la vue des titres et des priviléges dédaignés par ceux même qui sont intéressés à leur maintien. Qu'il mérite donc de pitié l'homme qui renonce à ses emplois et qui ne se sent pas dans l'âme assez d'élévation pour vivre, citoyen obscur, rarement utile, jamais brillant! Son absurde folie deviendra la source de nombreux repentirs. L'honneur, animé par la sensibilité, dicte la loi de fuir dès que le bien ne se trouve plus à notre portée; mais si l'on se sent encore soumis aux lois de l'ambition, le raisonnement et l'expérience prescrivent de demeurer en place tant que sa plus petite étincelle nous échauffera. Le calme de l'esprit et la paix de l'âme sont des préliminaires d'une indispensable nécessité pour suivre le conseil que Caton mourant adresse à son fils Portius : « Quand le vice règne, que « l'autorité est entre les mains d'hommes impies, le poste « de l'honneur se trouve dans une noble retraite [1]. »

1 *Mort de Caton*, tragédie d'Addisson.

Dédaignons ces maximes sur les misères de la vie, qui sont rebattues depuis des siècles, tantôt par les préjugés, tantôt par la coutume, tantôt par l'amour-propre. Sourions de ces emphatiques *jérémiades* avec lesquelles le riche et le puissant éblouissent le vulgaire. Grâces soient rendues au Dispensateur suprême! Pour l'honnête homme, les plaisirs naissent presque à chaque pas; les chagrins ne le persécutent qu'à des intervalles plus ou moins longs : les plus cruels de ces derniers trouvent dans le temps un remède qui ne devient quelquefois que trop efficace lorsqu'il use les traits de cette mélancolie douce et profonde que les cœurs aimants se plaisent à nourrir.

Dans le peu de jours que les préparatifs de notre sortie du royaume nous firent passer à Lyon, je rencontrai plusieurs fois sur les quais M. de Servan, seul et sombre, se traînant avec cette lenteur qui signale l'importune oisiveté. Déchu de ses grandeurs, il ne donna aucun signe de surprise ni de mécontentement de me voir une fois l'aborder sans que nos relations précédentes m'autorisassent à cette démarche. L'abandon tarde peu à survenir entre deux hommes que le sort traite avec rigueur. M. de Servan se plaignit des injustices dont je voyais la victime, tonna contre les ennemis qui l'avaient renversé, mais soulagea ses peines par l'attente qu'avant peu le patriotisme terrasserait l'aristocratie des nobles, la superstition des prêtres et les complots des scélérats. Dans ses calculs, qui furent justifiés par l'événement, il regardait comme certaine sa rentrée dans le ministère. A mon tour, je racontai les circonstances qui m'avaient fait une loi de donner ma démission. Ma conduite fut soudain blâmée avec l'accent d'un homme qui gardait le souvenir d'avoir donné naguère des audiences. « Avant nos jours de « funestes dissensions quel officier français se serait, au « début d'une guerre, senti le front d'abandonner le champ « d'honneur? A quoi tendent des projets inévitablement dé« pourvus de prévoyance? A vous cacher dans Paris, ou à « vous enterrer au fond d'un département? Vous y serez en « butte à des recherches trop actives pour ne pas vous at-

« teindre. Nous ne souffrirons pas l'individu qui, par per-
« sonnalité, par faiblesse ou par incivisme, prétendra vivre
« tranquille et obscur. Vous souillerez-vous du sacrilége de
« grossir les hordes que la tyrannie arme contre la liberté?
« A peine aurez vous cessé de fouler le sol de la France, que
« les chagrins et les humiliations seront votre partage. Tôt ou
« tard les déboires abreuvent l'enfant qui cherche à déchirer
« le sein maternel. »

La veille de notre départ, je vis entrer dans ma chambre le comte Charles de Menou. Les épanchements de l'amitié nous procurèrent des jouissances qui furent bientôt obscurcies par plusieurs nuages. Animés des mêmes sentiments, nous différions sur le parti que l'on devait de préférence adopter. Menou, ferme dans l'opinion que le service du roi et le bien de la France commandaient aux hommes honnêtes de ne pas abandonner leurs fonctions, soit militaires, soit administratives, se promettait de garder le plus qu'il lui serait possible le commandement de Royal-Pologne. Sa franchise le conduisit à blâmer la démarche que mes camarades et moi venions de faire. La chaleur, compagne inévitable des discussions, ne l'empêcha point de nous donner avec intérêt le conseil de presser notre sortie de Lyon. Le corps sous ses ordres arrivait le surlendemain pour faire partie de la garnison qui était destinée à réprimer une effervescence dans les esprits, dont l'Assemblée nationale concevait des alarmes. Les sous-officiers et les cavaliers, quoique maintenus dans une apparente discipline, ne verraient pas d'un œil favorable des officiers sur lesquels planerait le soupçon qu'ils combinaient les moyens d'émigrer. Persuadé de la justesse de ses raisons à cet égard, je l'assurai que nous ne serions plus à portée l'un de l'autre avant vingt-quatre heures. Il désira le logement que j'occupais sur la place de Bellecourt. A l'instant où nous nous embrassions avec la mélancolique pensée que, selon toutes les apparences, ce bonheur ne serait plus notre partage, mon excellent ami donna une espèce d'essor à l'enjouement d'esprit qui s'accordait chez lui avec un cœur sensible, et que n'éteignaient pas les plus périlleuses circonstances. Ramenant

le souvenir de la fameuse séparation du comte d'Egmont et du prince d'Orange, il prononça : « Adieu, prince sans terre. » A quoi je répliquai : « Adieu, comte sans tête. » Hélas! ces derniers mots devinrent avant peu une prédiction fatalement accomplie. Menou fut mis en pièce par une troupe de furieux. Arrêté comme suspect avec quatorze officiers, ils furent embarqués sous le prétexte que la prison de Pierre-Encise serait pour eux un lieu de sûreté. Durant la traversée, les quinze malheureux, impitoyablement massacrés, souillèrent de leur sang et de leurs cadavres les eaux de la paisible Saône.

Une expérience acquise, sans nul doute, au prix de sollicitudes et de contradictions en assez grand nombre, m'a convaincu que quand les phénomènes soit moraux, soit physiques, atteignent une haute mesure de grandeur, ils inspirent le respect et commandent l'admiration, quelques dangers qui les entourent, quelques ravages qui lui suivent. Une faible exhalaison est évitée avec dégoût; mais les voyageurs accourent des diverses parties de la terre pour considérer les terribles et majestueux vomissements du Vésuve et ceux de l'Etna. De même l'émeute d'un village offre un désordre rebutant; mais les convulsions d'un État immense déchirant ses propres entrailles, semant au loin la terreur, donne à l'univers une secousse dont les siècles les plus reculés conserveront des vestiges non moins imposants ou douloureux. Quel mortel n'a pas senti son âme embrasée à la vue d'un tel spectacle, n'a pas souvent oublié son intérêt personnel, n'a pas éprouvé les symptômes d'un enthousiasme involontaire, ne s'est pas quelquefois écrié : « Je souffre, je frémis d'horreur à la vue des « attentats accumulés. Je verse des pleurs sur le supplice d'une « foule d'innocents; je traîne le souvenir déchirant du mar« tyre du plus vertueux des rois; je tombe le front dans la « poussière aux pieds des autels profanés par des mains sa« crilèges. Cependant je ne souhaiterais pas que mon existence « fût transportée à des jours plus paisibles. »

CHAPITRE II.

Réflexions sur la situation de la France. — Plans des alliés. — L'auteur arrive à Genève. — Il se rend à Chambéry. — Le comte de Narbonne-Fritzlar l'engage à y rester, pour faire partie de l'*Expédition du Midi*. — Il préfère se rendre auprès des princes. — Conduite du major de Chambéry envers les émigrés. — Accueil qu'ils reçoivent aux eaux d'Aix. — Départ pour l'armée. — Adieux des Génevois. — L'auteur et ses camarades sont mal reçus des *Chevaliers de la Couronne*.— L'harmonie s'établit pourtant bientôt entre eux. — Entrevue avec le comte d'Ecquevilly. — Ils ne peuvent entrer à Bonn. — Arrivée à Trèves. — La compagnie de Lorraine ne peut être formée. — L'auteur entre dans la *Coalition languedocienne*.

Les Français, inquiets d'une longue paix [1], mécontents de quelques-uns de leurs anciens usages, et fatigués d'un bonheur uniforme, s'étaient, à la suite de nombreux débats entre le souverain et les dépositaires des lois, abandonnés à une effervescence préparée par la vogue des paradoxes. La révolution, imposante à son aurore, avait rapidement amené mille funestes résultats. Par l'abus d'un beau nom, les arbres de la liberté couvraient de leur ombre les germes de l'anarchie, pendant que la licence naissait aux pieds des statues de cette même liberté, qui, lorsqu'elle est fondée sur les ois, produit des pensées généreuses et des vertus éminentes. Depuis plus de trois années les crises tumultueuses transformaient le royaume en une arène de désolation; Louis XVI, captif sur le trône, sollicitait pour ses persécuteurs l'indulgence céleste; le clergé, soumis aux pertes temporelles, ne

1 La conquête de la Corse, la part prise à l'anarchie de la Pologne et les secours accordés aux Américains n'avaient employé qu'une partie peu considérable des troupes de la France. Ce sera un ouvrage important que celui qui développera les suites de ces différentes expéditions. L'honneur de le produire ne saurait appartenir à notre siècle. Celui qui l'entreprendrait devrait couvrir son sein « d'un bois dur et d'un triple airain. » *Illi robur et æs triplex*. (HORACE, ode.)

gémissait que sur la dureté de l'impie, qui, peu satisfait d'avoir enlevé *la croix d'or* des chefs de l'Église, persécutait encore les défenseurs « de cette croix de bois, le signe du « salut des humains [1]. » Le second ordre de l'État consommait le sacrifice de ses biens, de ses charges et de ses affections, dans l'attente de dissiper l'orage qui grondait sur la monarchie. Le peuple regardait avec une stupeur mêlée de tristesse et de crainte, les outrages faits aux ministres des autels, la profanation des temples, la retraite des nobles, l'incendie des châteaux, en un mot, les attentats de la masse trop redoutée des factieux; une voix intérieure lui rendait suspect le démagogue qui tarissait les sources des consolations, des secours et des bienfaits aux cris de : *guerre aux châteaux, paix aux chaumières!* Les troupes, momentanément infidèles à leur gloire antique et pure, se laissaient égarer par les apôtres de l'insubordination. Chaque corps recélait des agents incendiaires [2]. Le soldat, entraîné loin de ses inclinations naturelles, outrageait les officiers qui avaient jusqu'alors été les objets de son attachement et de son respect. Ses erreurs frayaient la route des officiers sortis de ses propres rangs, qu'il estime, qu'il considère, mais qu'il redoute, parce que leur longue soumission aux lois de la discipline les rend plus sévères : vérité que Tacite sanctionne en l'exprimant dans une de ses pensées profondes et à laquelle il prête un exemple pour appui. « Lorsque les légions commandées « par Blésus se révoltèrent, Aufidius Rufus devint l'objet du « courroux du soldat, qui, après avoir arraché ce préfet de « son char, l'accabla du bagage, le poussa à la tête de la

[1] Il serait superflu de louer ici le mouvement d'éloquence dans lequel M. le comte de Montlosier a su réunir le sublime de la pensée avec celui de l'expression.

[2] Ces orateurs de chambrée rappelaient le misérable qui, sous Tibère, porta le désordre parmi les légions romaines. « Dans le camp (de Blesus) se trouvait « un certain Percennius, autrefois chef des spectacles, depuis simple soldat. « d'un discours audacieux et rendu par les intrigues de théâtre habile à remuer « la multitude. » *Erat in castris Percennius quidam, duce olim theatralium operarum, dein gregarius miles, procax linguâ et miscere coetus histrionali studio doctus.* TACIT. Annal. lib. I.

« colonne et lui demanda d'un ton railleur si ces pesants far-
« deaux, si ces longues marches se supportaient agréable-
« ment. Rufus, d'abord soldat, puis centurion ensuite préfet
« de camp, maintenait l'ancien et dur service; il était in-
« flexible pour la peine et pour le travail, parce qu'il les
« avait supportés [1]. »

A cette heure difficile où les cœurs honnêtes étaient gros de tristesse, où les âmes timides se rongeaient de sollicitudes, un homme conçut la pensée de ranimer la confiance publique au moyen d'une forte commotion. J'ai rapporté plus haut l'entraînement vers la guerre que Dumouriez amena par son activité, son inquiétude, son audace et son énergie.

L'aveugle témérité pouvait seule cacher aux Français avec quelles forces inégales leur imprudence ouvrait une lutte que les novateurs les plus entreprenants ne supposaient pas devoir être si terrible et si mémorable. L'Autriche opposait des bataillons aguerris. La Saxe, la Hesse et plusieurs autres puissances de l'Allemagne, fournissaient des contingents; la Prusse faisait avancer des soldats qui, fiers de marcher sur les pas de quelques-uns des lieutenants du grand Frédéric, se croyaient toujours les fils de la victoire. Le nouveau roi de cette contrée soutenait avec dignité le poids si lourd qu'un grand homme fait peser sur son successeur. Frédéric-Guillaume II, dans la vigueur de l'âge, doué de formes majestueuses, en outre spirituel, galant, intrépide et généreux, traînait après lui mille et mille suffrages. Quelques faiblesses aimables étaient-elles faites pour amortir l'enthousiasme, surtout chez les Français? Autour d'un monarque, image vivante de ces modèles nés de l'imagination du poëte ou des caprices du romancier, se groupaient et ses fils et ses neveux, les rejetons de la race de Brandebourg, qui porte l'empreinte des qualités guerrières. Au sein de cette illustre jeunesse paraissait un prince qui depuis a succombé victime de sa témérité ou plutôt de son désespoir; ses jours, trop tôt terminés, n'ont pas souffert qu'il prît pour la postérité le

1 *Et eo immitior quia tollaverat.* TACIT., lib. I.

rang auquel les faveurs de la nature l'autorisaient à prétendre. Une valeur qui ne connaissait aucun danger, un esprit propre aux vastes conceptions et sachant se prêter aux détails agréables, un coup d'œil rapide dans les événements politiques, le génie de la guerre, des talents de plus d'un genre à un rare degré de perfection, une affabilité, certaine de captiver les cœurs, l'art si difficile de se familiariser sans se compromettre ; enfin, une tête magnifique sur le corps de l'Apollon du Belvédère : telle fut l'ensemble des qualités morales et physiques du prince Louis Ferdinand de Prusse, dont la mort laisse d'ineffaçables regrets à tous ceux qui l'ont approché.

Près des enseignes auxiliaires flottait ce panache dont la blancheur fit, durant un long cours de siècles, le double emblème de l'amour de la patrie et de la fidélité au roi. Les ennemis des Français le trouvèrent constamment sur le chemin de l'honneur, alors qu'il ne devenait pas le signal de la victoire. Là, les frères du monarque et les princes de son sang déployaient la bienfaisance, la magnanimité, la valeur, en un mot, les vertus qui font palpiter des cœurs *tous Bourbons*. Sur les pas de ses augustes chefs, se précipitaient les descendants des gentilshommes qui, suivant l'expression pleine de sentiment du bon Henri IV, « le pressaient bien « moins à sa cour que sur le champ de bataille ». Ils comptaient parmi eux plusieurs généraux que des exploits avaient illustrés ; tous se sentirent résolus de soutenir les privations, de braver les périls et de consommer les sacrifices, soit d'intérêts, soit de vanité, pour que le trône des lis recouvrât son lustre.

Par un hommage involontaire que l'Europe payait au militaire français, le duc de Brunswick, vaincu par le prince de Condé à Johannisberg, repoussé par le maréchal de Broglie à Corback, et défait par le maréchal de Castries à Clostercamp, gardait la réputation d'être l'un des premiers hommes de guerre du siècle. Dans ses mains le roi de Prusse déposa le généralat suprême, et, par une modestie trop peu appréciée, il ne se réserva que le droit de donner l'exemple du zèle, de la valeur et de la subordination.

Catherine II ouvrait avec réserve les trésors de la Russie; mais elle attisait le feu de l'émulation par ses promesses et plus encore par ses éloges. L'Angleterre se bornait au rôle de spectatrice, mais prétendait toutefois s'intéresser au salut général.

Le plan de campagne détermina trois attaques sur les frontières, d'où les armées des puissances coalisées se promettaient de pénétrer sans beaucoup d'efforts jusqu'au sein du royaume. Les émigrés furent dispersés sur divers points. Les princes, frères du Roi, demeurèrent à la tête de douze mille hommes au centre. Le prince de Condé marcha vers l'Alsace avec six mille hommes, pendant que le duc de Bourbon en dirigeait quatre mille vers la Flandre. Le duc d'Enghien, sous les yeux de son père, croissait brillant de jeunesse, de vaillance, de franchise, de talents et de bonté. Les Français sont condamnés à payer à la mémoire de ce prince un tribut stérile. Des regrets sincères et profonds ne peuvent ranimer les cendres d'un jeune héros qui aurait *revécu* le grand Condé.

Les menaces que les souverains faisaient retentir avec un accent de jactance, peut-être peu en harmonie avec leur dignité, rendait le séjour de la France plus périlleux pour les hommes qui demeuraient fidèles aux principes conservateurs de la royauté. Soit par un dernier reste d'humanité, soit par l'habitude d'une longue subordination, le peuple répugnait encore à cette fureur féroce qui, bientôt après, baigna le sol de la patrie du sang de tant de milliers de victimes. On favorisa la sortie de ceux qui se proclamaient les adversaires de tous les excès avant de les traîner par troupes à l'échafaud. Mes camarades et moi nous n'eûmes donc besoin de lever aucun obstacle pour exécuter nos projets. Des agents subalternes, avec peu de mystère et pour un bénéfice médiocre, nous procurèrent des passe-ports, et nous firent remettre, au delà des frontières, nos chevaux et nos armes.

Au moment de notre arrivée à Genève, j'éprouvai une sensation qu'il ne m'a jamais été possible de définir. Mon cœur se serra par le mélange des regrets que me causaient plus

d'une circonstance du passé, de mes pressentiments sur l'avenir, de la satisfaction qui suivait la pensée de mon obéissance à l'honneur, et du chagrin que je ressentais pour l'abandon des objets de ma tendresse; mais, souvenir consolateur! je ne découvris, au milieu de ce véritable chaos de sollicitudes, aucun retour soit vers les calculs de l'intérêt, soit vers les rêves de l'ambition.

Nous satisfîmes avec empressement au devoir qui ordonnait de se présenter chez le chevalier de Botteville. A plus de quatre-vingts ans ce vieillard conservait l'esprit, les connaissances et le caractère qui l'avaient classé parmi les plus habiles négociateurs. Il nous reçut avec affabilité, loua notre conduite, nous félicita sur notre heureuse sortie, et nous donna le conseil de prendre les ordres du comte de Narbonne-Fritzlar, qui exerçait les fonctions de représentant des princes. Quelques politesses personnelles me tombèrent en partage. Je les dus à la proximité des villes d'Uzès et d'Alais. Le chevalier de Botteville avait connu mon père dans les visites fréquentes qu'il faisait à son frère l'évêque d'Alais, prélat non moins bienfaisant que vertueux, qui avait empoisonné sa carrière par son ardeur et par sa constance à protéger les jansénistes, dont il professait les principes.

Charrin et moi nous prîmes la route de Chambéri, où le comte de Narbonne-Fritzlar avait fixé son séjour. Nous n'approchâmes qu'avec un sentiment de vénération de cet officier général, dont le surnom glorieux perpétuait un fait d'armes qui, durant la guerre de Sept ans, avait assuré le salut de l'armée française. La taille élevée, la figure imposante et les cheveux blancs du comte réalisaient l'idée qu'avait fait concevoir sa réputation. Nous reconnûmes soudain ce ton de franchise et ce dédain du cérémonial qui convient si bien à l'homme de guerre que des souvenirs honorables entourent. Nous apprîmes que le but de notre émigration pouvait être sur-le-champ atteint. Les princes l'autorisaient à garder toutes les personnes, et de préférence celles au service qui voudraient faire avec lui la campagne. « Vous éviterez, ajou-« ta-t-il, de la fatigue et de la dépense, sans pour cela être

« moins utiles à la cause sacrée que nous défendons. Du mo-
« ment où les armées des souverains coalisés se seront ou-
« vert la route de Paris, j'entrerai dans le Dauphiné pour
« gagner Lyon, où des partisans nombreux et influents m'ap-
« pellent. Maître d'une ville de cette importance, il me sera
« facile de ramener à l'obéissance les provinces méridiona-
« les, où plusieurs intelligences préparent mes succès. Si,
« malgré mes observations, qui sont dictées par le double
« désir de votre avantage personnel et du bien public, vous
« persévérez dans vos premiers projets, je suis prêt à contri-
« buer de tous les moyens en mon pouvoir pour que votre dé-
« part n'éprouve aucun obstacle. Ma bourse est peu fournie,
« cependant elle vous est ouverte au cas que vos fonds ne
« soient pas suffisants pour vous conduire à Coblentz. » Nous n'exprimâmes que d'une manière imparfaite notre reconnaissance, dont l'hommage précéda un refus respectueux, mais positif. Notre conduite était justifiée par la promesse que les princes avaient daigné nous transmettre qu'à notre arrivée ils formeraient une *compagnie de Lorraine*.

Ma position et mon goût me sollicitaient de préférer le séjour obscur mais tranquille de la Savoie aux orages qui m'attendaient, selon toutes les apparences, sur un théâtre brillant mais tumultueux. Le comte de Narbonne, que j'avais souvent rencontré chez son amie la duchesse de La Vallière, m'accordait une bienveillance qui devenait le garant de ses égards. Je ne doutai pas qu'il saisît, pour favoriser mon avancement, toutes les circonstances qui surviendraient. En outre le bailli de Villefranche, officier de cavalerie d'une belle réputation, l'ami de mon père, et qui s'était parfaitement bien prononcé pour moi lors de mes fréquentes courses d'Avignon, était le second du général; mais des motifs de grand poids faisaient pencher la balance du côté opposé. Le sort de mes camarades et le mien étaient unis par notre parole mutuelle. Cet engagement ne pouvait être relâché sans un aveu qu'il était pour le moins incertain que je pusse obtenir. Les chefs de l'*Expédition du Midi* ne diposaient que de forces imaginaires. Leur prétendu quartier-général se composait de

cinq ou six vieux officiers et des membres du parlement d'Aix; les uns conseillers, les autres avocats.

L'esprit le moins porté aux réflexions et le moins soupçonneux ne pouvait s'empêcher de reconnaître les symptômes de la répugnance dont les gouvernements payaient les émigrés de leurs sacrifices. Le major de Chambéri, ancien garde-du-corps du roi de Sardaigne, n'observant aucune nuance, ni pour le nom, ni pour le grade, ni pour l'âge, traitait tous les Français comme de simples déserteurs. Peu de jours se passaient sans produire des scènes de scandale. Lorsque nous comparûmes devant ce rigoureux surveillant, j'avais à la main un bambou qui renfermait une petite lame d'épée. Cette espèce de canne, pour lors fort à la mode, avait l'apparence d'une arme sans pourtant être d'un usage réel. Le major prononça sur-le-champ que la *dague perfide et dangereuse devait être brisée.* A peine dépouillé du commandement, dont l'habitude se contracte facilement et se perd avec peine, je ne me sentis point intimidé par ce personnage à la taille colossale, au regard sourcilleux et à la voix de Stentor. Ma réponse donna, par sa vivacité, la preuve que les contradictions n'avaient pas encore assoupli mon humeur naturellement susceptible. Dans la suite, ces contradictions, peu saillantes mais renouvelées, sont, dans leurs effets, devenues semblables à l'eau qui, « tombant goutte à goutte, perce le plus dur rocher. » La querelle devint fort vive, et mon antagoniste, impatient de la moindre résistance, donna l'ordre de me transporter aux frontières, sur la route de Grenoble. Je courais le risque de me voir sous peu d'heures dans une position extrêmement fâcheuse, si M. de La Beaume, conseiller au parlement d'Aix, et lié d'une affection d'intimité avec l'un de mes oncles, le président de La Tourdaigue, n'eût volé à mon secours avec une obligeance qui commandait toute ma reconnaissance : il se hâta d'intéresser en ma faveur le gouverneur de la ville. Nous vîmes entrer un vieillard dont le maintien, à la fois calme et noble, faisait naître la confiance ainsi que le respect. On eut lieu de reconnaître cette puissance morale que le génie a célébrée. « A l'instant où une populace seule-

« vée fait déjà voler des pierres et des flambeaux, où la fu-
« reur change tout en armes, si un homme, rendu vénérable
« par ses vertus, apparaît, les plus animés d'entre les sédi-
« tieux se taisent, le regardent, et d'une oreille avide écou-
« tent ses discours, qui gouvernent soudain les esprits et flé-
« chissent les cœurs [1]. » Aussi le major et moi fîmes-nous succéder le silence à nos cris confus. Le digne gouverneur demanda un compte exact de ce qui avait eu lieu. Ensuite, avec l'impartialité du sage, il nous adressa une réprimande paternelle, et je me vis libre de gagner l'auberge où nous étions descendus. Le lendemain, dès le point du jour, nous montions à cheval pour presser notre retraite, lorsque le premier aide-de camp du comte de Narbonne me remit une lettre qui nous recommandait aux bontés du maréchal de Broglie. Cette attention nous toucha d'autant plus que la délicatesse avec laquelle le général cherchait à se dérober aux remercîments n'échappa point à nos regards.

Aux bains d'Aix, en Savoie, nous fûmes accueillis avec une espèce de pompe, grâce aux soins d'un rassemblement qui, certes, méritait le titre de *crême* des royalistes. Les hommes et les femmes y rivalisaient de zèle comme d'exaltation. Cette assurance tranchante formait, avec la réserve timide de Chambéri, un contraste dont la source se laissait sans peine apercevoir. Les familles au-dessus de l'aisance avaient préféré le séjour des eaux, où quelques agréments faisaient oublier les inconvénients de la cherté. Dès lors, suivant son usage, l'indépendance avait suivi la richesse. Là, de plus, n'était connu que de nom ce terrible major dont la surveillance était, pour les émigrés, semblable à ce glaive suspendu sur la tête de Damoclès.

Après quinze jours d'une attente coûteuse, triste et par malheur superflue, nous nous éloignâmes de Genève sans avoir vu arriver ceux d'entre nos camarades qui, au nombre de trois, avaient dû quitter le Vigan. Nous avions vécu paisibles et retirés. La dépense faite pour cinq maîtres, trois do-

1 *Ac veluti magno in populo cum sæpe coorta est Seditio*, etc. VIRGILE.

mestiques et douze chevaux, avait répandu dans la ville une somme d'argent assez considérable. Nous nous étions encore permis de goûter les douceurs de la bienfaisance. Cependant, au mépris des droits que nous avions acquis aux égards, les bateaux qui nous transportaient à Morges ne furent pas plutôt à quelques pas du rivage, qu'une foule de curieux remplirent les airs d'invectives prononcées avec l'accent de la fureur. Ils vomissaient les épithètes « de mauvais citoyens, « de traîtres à la patrie, de lâches déserteurs. » Confus de surprise et de tristesse, nous pressentîmes que cette république, rongée dans son sein par un poison désorganisateur, attendrait peu à échanger sa liberté contre la licence. Une humiliante soumission tarda peu à devenir son châtiment.

Les vœux contre nous que les habitants de Genève avaient mêlés à leurs outrages ne furent point exaucés. Nous poursuivîmes notre route sans essuyer d'accident. Deux gardes du corps, dont la conduite avait développé tout l'héroïsme de la fidélité, grossirent notre petite caravane. Des chevaux bien choisis, mais jeunes et peu faits à la fatigue, ralentirent notre marche par la nécessité de fréquents séjours. Celui de Berne nous fut d'autant plus agréable, que les magistrats de cette ville considérable y maintenaient la prépondérance de l'aristocratie. A Bâle, nous ne pûmes demeurer que quelques heures. La fameuse auberge des *Trois Rois* s'était métamorphosée en une succursale de jacobins. A Radstadt, nous présentâmes l'hommage de notre respect au marquis de La Salle, que ses vertus, d'une simplicité touchante, rendaient si cher aux habitants de l'Alsace et aux braves qui avaient occupé les garnisons de cette province.

A la suite d'une longue marche, vers la chute du jour et par un ciel serein, nous entrions dans un village : des militaires l'occupaient. Nous entendons aussitôt répéter par différentes voix : « Sont-ce des émigrés ou des émigrants? — Ces « messieurs se sont donné le temps de la réflexion. — Vaut « mieux tard que jamais. » Les bruyants éclats de rire faisaient encore ressortir les traits des épigrammes. Boisseulh et Vezins, fort peu disposés à supporter la raillerie, repli-

quent par des mots piquants. La querelle engagée s'échauffe. Un officier supérieur survient, exprime par ses regards comme par ses gestes la joie la plus vive, embrasse mes compagnons de route, et l'orage est sur-le-champ apaisé. Je tarde peu à savoir que le comte de Bussi, ancien capitaine au régiment des dragons de Lorraine, commandait MM. *les Chevaliers de la Couronne*. Des *camarades*, que leur colonel recevait avec une cordiale amitié, deviennent intéressants aux yeux des individus d'un corps qui était rassemblé à la voix de l'honneur, et qui avait pour guide le sentiment de la fidélité. Un souper, offert de bon cœur, nous rassemble en grand nombre dans un vaste hangar. La chère, simple mais abondante, est parfaitement assaisonnée, grâce à une franche gaieté. Le vin amène l'oubli des fatigues, et ne laisse place qu'aux illusions de l'espérance. Sur la fin de ce banquet, tout à fait militaire, l'eau-de-vie brûlée remplace le café et les liqueurs. La veillée ne se prolonge pas sans produire cet abandon de confiance qui naît autour d'une table hospitalière. Nous sommes alors invités à prendre rang parmi les défenseurs du trône. On nous témoigne de fortes préventions contre le rassemblement de Coblentz, que les *monarchiens* soumettaient à leur funeste ascendant. Nous exprimons nos regrets de ne pouvoir pas répondre à des offres non moins aimables que flatteuses, en disant que nous nous pensions liés par la promesse que les princes avaient faite au sujet de la formation d'une compagnie de Lorraine. L'excuse parut plausible; de sorte que des adieux affectueux sont accompagnés de l'avis souvent répété que nous eussions soin de repousser des séducteurs habiles et perfides.

Les *Chevaliers de la Couronne* formaient l'avant-garde du corps de Condé dans sa marche sur Landau. Le mouvement de guerre, bien conçu et secondé par quelques intelligences parmi les habitants, semblait être le garant de la conquête d'une très-importante forteresse. Nous vîmes le lendemain cette élite de braves dont l'attitude calme, ferme, en un mot martiale, présageait la carrière de gloire qu'elle était destinée à parcourir. Les officiers du régiment du Roi-Infanterie composaient un très-bel escadron. Nous prîmes plaisir à nous

arrêter devant la légion de Mirabeau, qui devait peu tarder à se rendre fameuse, et dans laquelle l'imagination vive de son chef avait introduit une remarquable variété de costumes. Nous vîmes avec un retour pénible sur des illusions évanouies deux escadrons du régiment Dauphin-Cavalerie que le marquis de Raincourt avait amenés. Cette troupe, parfaitement montée, se faisait distinguer par la recherche de sa tenue. Nous avions longtemps entretenu l'espérance d'amener avec nous une grande partie des dragons de Lorraine. L'intelligence et le zèle des officiers, bien que secondés par la bonne volonté des subordonnés, ne pouvaient qu'échouer sans le secours d'une position favorable. Le voisinage d'une frontière donnait lieu de saisir toute occasion propre à produire un élan décisif. Dans l'intérieur du royaume, les obstacles se multipliaient en si grand nombre et entourés de tant de dangers, que l'idée de les surmonter devenait une chimère. Un poids pénible à supporter oppressa mon sein, alors que nous nous éloignâmes des drapeaux sous lesquels tout homme de guerre se tenait heureux et fier de se ranger.

Je rencontrai M. le comte d'Ecquevilly aux environs de Manheim. Étant descendu de sa calèche et moi de mon cheval, nous eûmes un long entretien sur la route. Il me devint douloureux de reconnaître que si son cœur sensible ne souffrait pas que la haine remplaçât un intérêt qui m'était bien précieux, ses préventions défavorables pour moi seraient pour le moins longues à effacer. Lorsqu'un chef aussi paternel, et mon constant protecteur, exprimait à tel point la répugnance, ne devais-je pas croire que les indifférents me susciteraient des contradictions et sèmeraient sous mes pas des épines? Une voix intérieure, et que je me suis souvent reproché d'avoir étouffée, me faisait entendre qu'un petit nombre d'éclaircissements appuyés du suffrage des officiers du régiment de Lorraine, et soutenus par les lettres du prince Joseph, réveilleraient des sentiments qui, pendant l'espace de douze années, avaient fait ma félicité. Je rencontrai sur la place de Manheim plusieurs officiers de la garnison de Strasbourg, qui me reconnurent, et dont l'abord suffisait pour bannir jus-

qu'à l'ombre de l'appréhension. Dans une espèce de conseil que nous tînmes le soir, Charrin, le plus sage et le plus prévoyant, se prononça pour rester au corps de Condé. Quoique son discours fût de nature à repousser les objections, je me rangeai de l'opinion qu'émirent Boisseulh et Vezins de rejoindre les princes. Boisseulh parlait d'après le désir de retrouver celui de ses frères qui avait été major en second du régiment des chasseurs d'Alsace. Quant à Vezin, il tenait comme point d'honneur à paraître aux yeux du grand bailli de la noblesse de sa province. Suivant l'usage immémorial et d'éternelle durée, les vues personnelles parurent revêtues des motifs de l'avantage commun.

Les sentinelles placées aux portes de Bonn nous signifièrent avec brutalité l'ordre de prendre un chemin détourné. Notre surprise et notre *désappointement* amenèrent bientôt les réflexions sur un état de choses à tel point compliqué par la politique, que l'un des frères de la reine de France interdisait l'entrée de sa résidence aux hommes qui se dévouaient au soutien de la monarchie française. Les avertissements d'une profonde prévoyance ou les calculs d'une parcimonieuse économie dictèrent-ils les procédés de l'électeur de Cologne, qui furent imités par nombre des princes régnants dont l'Allemagne fourmillait? Cette dureté, qui nous blessait trop pour que nous en fussions les juges, parut plus cruelle de la part d'un prélat de la religion, qui doit voir ses fils de prédilection dans les malheureux et dans les pauvres.

Nous avions tourné la ville de Bonn pour gagner un misérable gîte : notre humeur triste fut distraite par l'arrivée d'un étranger. Je reconnus Mallet-du-Pan, que j'avais rencontré plusieurs fois chez M. de Cicé, archevêque de Bordeaux. Il me parut difficile à concevoir que l'un des plus renommés d'entre les champions de la cause royale s'éloignât du théâtre sur lequel la grande querelle allait être vidée. Comment expliquer sa retraite, lorsque ses écrits avaient si longtemps demandé que l'autorité légitime, s'armant contre la révolte, l'anarchie et la licence, étouffât ces trois monstres désorganisateurs? Le célèbre Génevois dont l'éloquence, juste de pen-

sée, forte d'expressions, mais monotone de débit, produisait un effet semblable à celui de la lecture d'un excellent livre, nous traça le tableau des abus et des erreurs qui menaçaient d'amener les plus sinistres résultats. Il n'avait pas voulu rester avec des hommes, les uns intrigants ou ambitieux, les autres crédules dans leur vertu, et dont l'Europe aurait pu lui reprocher d'être les complices. Nous l'écoutâmes avec avidité, mais nous ne ressentîmes que des inquiétudes passagères, d'après la persuasion qu'une censure aussi virulente naissait du courroux qui transporte les hommes trompés dans leur attente de dominer.

Le quartier général des princes s'était avancé de Coblentz à Trèves. Les deux dernières journées de notre marche, nous eûmes lieu de remarquer un mouvement très-actif. Les habitants des environs, les voitures, les chariots et les bêtes de charge se croisaient sans relâche. Parvenus au terme de nos désirs si constants, nous n'obtînmes pas sans quelques efforts l'honneur d'être admis devant Monsieur et devant monseigneur le comte d'Artois. Les deux augustes frères nous reçurent avec bienveillance : par une heureuse harmonie, leur accueil réunissait la bonté touchante de Saint-Louis et l'enjouement aimable de Henri IV.

La lettre du comte de Narbonne amena un sourire sur les lèvres du maréchal de Broglie, dont le regard avait d'abord paru tant soit peu sourcilleux. Sur quelques motifs que les arrivées tardives fussent fondées, elles froissaient l'impatience d'un vieillard qui, pour la *cause sacrée*, brûlait du feu de la jeunesse. Les questions du maréchal sur l'intérieur de la France, furent purement de forme, et il n'écouta nos réponses que par une politesse qui cachait peu son manque d'attention. L'incertitude sur la faiblesse des partisans de la Révolution, sur le repentir d'un assez grand nombre d'entre eux et sur la frayeur de tous, aurait été repoussée comme une erreur grossière ou même criminelle. Nous reclamâmes alors l'effet de la promesse qui nous avait longtemps bercés d'une flatteuse illusion. La réponse trompa notre attente ; mais nous reconnûmes bientôt l'impossibilité de former une compagnie de Lorraine.

Le comte d'Assous, l'un des chefs d'escadron du régiment, guide aussi intelligent qu'actif, nous apprit que plusieurs officiers, impatients de nos retards, avaient pris place dans des corps différents. Outre les frais assez considérables auxquels aucun n'avait pu se dérober, il serait peu naturel et même peu décent qu'ils abandonnassent ceux qui venaient de les admettre pour compagnons d'armes. Son vieil attachement, ajouta-t-il, n'était point douteux, il ne dépouillerait cependant, sous aucun prétexte, l'uniforme d'officier dans les grenadiers à cheval.

Les chefs de l'état-major général nous offrirent de joindre celle des compagnies en faveur de laquelle nous sentirions quelque préférence. Étant du Languedoc, je souhaitai l'honneur de servir avec la noblesse de cette province. Le maréchal de Castries la commandait, et je m'applaudissais des liens de parenté et d'amitié qui unissaient ma famille à l'une des branches de la maison du maréchal. La coalition languedocienne se formait de deux compagnies d'infanterie et d'un escadron de cavalerie. Je dus à une circonstance heureuse pour moi le désir qu'eurent mes camarades de partager ma destinée. Le marquis Dulan, colonel en second du régiment de Lorraine-Dragons, commandait l'escadron de la coalition. Cet officier joignant aux talents de son état les qualités recherchées dans le monde, inspirait en même temps l'estime et l'affection. Nous fûmes accueillis comme au sein d'une famille. Les membres qui la composaient n'étaient pas moins recommandables par leur parfaite union que par l'esprit et les connaissances qui distinguaient nombre d'entre eux, tandis que l'âge et les vertus de quelques-uns commandaient le respect. Boisseulh rejoignit son frère, aide-major de la gendarmerie : nous réparâmes sa perte, grâce à l'acquisition de M. de Bérat. Charrin devint aide-major de l'escadron et ce choix eut un assentiment unanime.

CHAPITRE III.

Composition de l'armée. — Ses qualités et ses défauts. — On reçoit la nouvelle du 10 août. — L'ordre est donné de franchir les frontières. — L'archevêque de Narbonne officie dans la cathédrale de Trèves. — Le roi de Prusse passe la revue des émigrés. — Réflexions sur les causes qui ont fait manquer la campagne de 1792.

Dès que nous eûmes rempli les soins nécessaires pour fixer notre existence, nous nous trouvâmes en liberté de faire des observations sur les objets de haute importance vers lesquels nous étions accourus et que nous pouvions enfin envisager comme témoins et comme acteurs. L'histoire n'avait jamais déposé dans ses fastes le récit d'un tel spectacle, et puisse-t-il ne jamais être renouvelé! La pompe d'une ancienne, [illegible]nte et vaste monarchie paraissait amoncelée dans une seule vue. personne qui ne restât stupéfait à l'aspect de cet encombrement de richesses, de dignités et de grandeurs. Je pensai maintes fois qu'un songe me transportait parmi ces magiques merveilles que, dans ses effervescences, enfante l'imagination des romanciers.

Quatre princes, augustes rejetons de plus de soixante rois, captivaient tous les cœurs par ce charme que le ciel répand sur la terre, lorsqu'à l'illustration de la naissance et à l'éclat de la vertu, il joint les douceurs de la sensibilité : deux de ces princes à la fleur de la jeunesse faisaient naître de tendres sollicitudes et de flatteuses espérances chez les Français qui voyaient en eux des rameaux de l'arbre antique à l'ombre duquel leur patrie florissait depuis près de neuf siècles.

Proche des Bourbons se rangeaient en grand nombre les membres de ce clergé, qui, comme Saint-Foix l'assure, « est le plus savant de l'Europe et celui qui vit avec le plus « de décence. » Si quelques-uns des chefs de ce corps vénérable s'étaient mis à la tête des administrations, *et, familiarisés avec les détours de la diplomatie, s'ils s'étaient introduits*

dans les conseils des souverains, tous avaient du moins, pleins de zèle et de courage, revêtu la sainteté du sacerdoce à l'heure où la tourmente suscitée par l'irréligion menaçait l'autel et le trône. Champions généreux de l'Église, qui voyaient marcher sur leurs traces des prêtres soustraits au fer des assassins, échappés de dessous la hache des bourreaux, et purifiés dans le creuset des persécutions, ces confesseurs, avec l'intime persuasion de se placer sur le seuil de l'éternité, se consacrèrent à la tâche pénible de dissiper l'aveuglement des factieux, et d'embraser leurs âmes d'une confiance sans bornes et d'une soumission aveugle aux préceptes de l'Évangile.

Chefs de la noblesse, les grands seigneurs venaient de rompre les liens dont la flatterie les avait enlacés dès leur berceau durant les années qui furent les avant-coureurs de la Révolution. Les plaisirs à la cour et à Paris étaient payés au poids de l'or, les honneurs s'acquéraient par le crédit, et trop souvent les brillantes illusions ou d'amour ou de gloire fuyaient à l'aspect des calculs de finances. Soudain retentit une voix qui s'élève du tombeau de leurs aïeux; elle pénètre jusque dans leurs cœurs; elle les touche : désormais on les verra tout entiers *à leur Dieu, à leur roi et à leur belle*, tels que furent longtemps les chevaliers français.

Les gentilshommes avaient payé leur tribut à la faiblesse qui nous entraîne vers l'imitation de ceux que le sort a placés au-dessus de nous : transportés par le bouleversement général sur le sol où l'honneur les appelle, ils reconnaissent aujourd'hui que la véritable destinée des nobles français fut et sera toujours de porter les armes.

La maison du roi brillait d'un lustre qui rappelait en partie la splendeur du règne de Louis XIV, de ce monarque que ses sujets admiraient, que l'Europe respectait et que ses ennemis craignaient. La maison du roi réveillait le double souvenir et des hauts faits qui l'avaient distinguée, et des regrets qu'occasionna sa réforme. Le comte de Saint-Germain descendit dans la tombe, chargé du tort grave, mais causé uniquement par l'imprévoyance, d'avoir préparé la voie aux

attentats des perturbateurs de l'ordre public. La gendarmerie reparaissait commandée par M. le marquis d'Autichamp, qui l'avait portée au plus haut point de perfection qu'un corps de cavalerie puisse atteindre. Les officiers des Gardes-Françaises recrutaient ce régiment à leurs propres frais, jaloux qu'ils se sentaient de combler le vide creusé par l'insurrection de leurs soldats. Une semblable fleur de guerriers, si elle se fût formée, soit aux jours des preux de Charlemagne, soit lors des exploits de la chevalerie, aurait été sans nulle présomption autorisée à regarder comme facile la conquête d'un grand royaume. Mais la découverte des armes à feu, les progrès de l'artillerie et le perfectionnement de l'infanterie ont à tel point influé sur l'art militaire, que la force jadis unique des armées n'en devient aujourd'hui que le luxe, si l'on néglige le soin de rassembler et d'instruire des individus sortis des classes de la société où l'habitude familiarise de bonne heure avec les fatigues et les travaux.

La magistrature multipliait les gages d'un zèle non moins pur, non moins ardent que celui dont les deux premiers ordres de l'État se montraient embrasés. Les doyens des cours souveraines avaient résolu de prendre pour leurs modèles les dépositaires des balances de la justice dont l'histoire perpétue la renommée : ces dignes personnages étaient étrangers aux intrigues de la cour et de la ville, dédaignaient le luxe, haïssaient le faste et se consacraient uniquement à d'augustes fonctions. Aux époques fatales des troubles intérieurs et des guerres civiles, ils apparaissaient au milieu des partis, gourmandaient les factieux subalternes, réprimaient les grands seigneurs, rivalisaient de courage avec les généraux et faisaient entendre aux rois le langage de l'austère vérité.

Les machinateurs des complots, qui détendirent tous les ressorts de la monarchie, n'avaient eu garde de négliger les parlements. Les sages du jour savaient que le mépris des usages et des habitudes de son état ne manque guère de produire la négligence de ses devoirs et la violation de ses principes. Les railleries sur la marche empesée des robins produisirent

une telle métamorphose, que souvent un conseiller de grand'-chambre s'applaudissait lorsqu'une jolie femme l'admettait à sa toilette et lui reconnaissait la tournure d'un colonel de dragons. En général, les jeunes magistrats lancés dans le grand monde en partageaient l'ivresse, et plusieurs en avaient même adopté les paradoxes. L'expérience, par une de ses terribles mais salutaires leçons, avait dissipé les illusions de l'enchantement : Renaud jeta loin de lui les guirlandes de fleurs sous lesquelles le fer de son armure avait été caché par les mains d'Armide.

Il n'appartient point à la nature humaine de former un rassemblement au sein duquel ne pénètre pas l'intrigue. Ce vice, souple dans sa marche et fertile en ressources, avait, chez les exilés volontaires, l'avantage d'être secondé par un noble sentiment. L'exagération et le merveilleux venaient facilement se placer dans le recit de chaque particulier et établissaient des droits sans nombre pour réclamer un tribut de reconnaissance. L'âme magnanime des princes savourait la douceur de répandre des bienfaits; on distribua les grades et les décorations avec une prodigalité qui tarit leur source. Un officier, d'allure tant soit peu lente, demanda à son tour le prix de services reconnus importants. Les cordons, les croix et les épaulettes foisonnaient trop pour flatter l'homme qui avait établi de véritables droits à une récompense. L'embarras se serait prolongé sans l'heureuse idée de le nommer commandant des Illyriens qui tarderaient peu avant d'arriver. Le maréchal de Broglie prit sur lui le soin de donner au chef nouvellement promu des conseils sur la manière de conduire des hommes d'une humeur bizarre, d'un caractère difficile. Le disciple ne put qu'écouter avec l'attention du respect un aussi grand maître, dont les leçons restèrent toutefois superflues, car il ne parut aucun Illyrien.

L'esprit de parti exerçait un despotisme non moins capricieux qu'intolérant. Au fort de l'épuration des royalistes, plusieurs sujets tarés, parmi lesquels plus d'un avaient été chassés des corps, marchaient la tête haute et prononçaient leurs arrêts d'un ton décisif. D'autre part, des officiers recom-

mandables par de longs services, par des talents et par un honneur sans tache, se voyaient repoussés. La surprise que l'on témoignait à la vue de ce contraste choquant recevait une réponse uniforme : « Nous avons mal connu les hommes; les étourdis attiraient notre sévérité, tandis que les hypocrites usurpaient notre estime et quelquefois même notre considération. » Le bruit circula que le colonel Dasson, rendu fameux par les batteries flottantes que la jalousie avait fait échouer devant Gibraltar, qui étonnait par son génie, commandait le respect par ses vertus et gagnait l'affection par sa bonhomie, s'était vu contraint de rentrer chez les révolutionnaires. Tel a favorisé les succès de la République, qui, dans le principe, brûla du désir de combattre pour le rétablissement de la monarchie. Les actes de rigueur se fussent bien davantage multipliés, si le marquis de Miran, président de la commission créée pour l'examen des arriérés, n'eût pas réuni les principes d'un caractère droit, la sagesse d'un esprit juste et la tolérance d'un cœur sensible.

La confiance dans les individus, qui n'étaient dignes que du mépris, amenait chaque jour des résultats fâcheux. L'exagération du zèle devenait pour eux un masque d'absolue nécessité afin de se faire pardonner des erreurs ou des fautes qu'un retour sur eux-mêmes leur reprochait; et lorsque d'après les circonstances du moment ils se voyaient absous, leurs discours incendiaires allumaient les flambeaux de la discorde et attisaient le désir de la vengeance. Ils faisaient entendre sans cesse la menace d'infliger des punitions sévères et de frapper assez de coupables pour que les factieux fussent à jamais épouvantés. Les douceurs de la réconciliation étaient signalées comme des torts, ou au moins comme des faiblesses. Les hommes que l'expérience et la réflexion rendaient favorables aux sentiment modérés étaient rares, et dès lors timides. Dans ce groupe presque inaperçu, le marquis de Caraman acquérait des droits à la vénération par les soins éclairés et soutenus qu'il donnait à concilier le salut de l'autel et du trône avec la tranquillité publique. « Nous ne sommes qu'une « poignée d'individus qui ne saurions peupler à nous seuls

« le royaume et qui n'apporterions que le trouble, à moins « que les Français demeurés dans l'intérieur ne soient traités comme des frères dont quelques-uns se sont égarés, « et dont plusieurs ont été malheureux. »

Les perturbateurs, la plupart perfides, se flétrissaient par un vil espionnage. Les jacobins, d'après la maxime politique de toute antiquité « que l'on aime la trahison, mais que l'on déteste les traîtres, » chargèrent la hache révolutionnaire du soin de récompenser plusieurs d'entre les misérables qui avaient porté des atteintes cruelles aux émigrés. La jeunesse française s'abandonne facilement à l'attrait du plaisir, à une vivacité irréfléchie et à une humeur généreuse. D'ailleurs les entraves étaient rompues et les scrupules levés par la persuasion d'un triomphe prochain. Les ressources nécessaires pour réparer quelques brèches ne paraissaient pas devoir être attendues. L'or versé avec profusion, les bijoux mis en circulation, et les piéges tendus par des usuriers affligeaient les hommes sages sans néanmoins leur causer l'amère et profonde douleur qui les navrait en pensant à la fréquence des duels. L'honneur, bien entendu, aurait prescrit de ne pas répandre, dans des différends personnels, un sang précieux pour le soutien de la cause générale. Celui qui donnait la mort à l'un de ses compagnons d'armes servait les intérêts des adversaires dont il prétendait réprimer les attentats. Mais en distribuant le blâme avec une inflexible sévérité, il faut être assez juste pour observer que les qualités qui enfantent les prodiges de l'homme de guerre sortent du foyer dans lequel les grandes passions fermentent, et d'où, compagnes les unes des autres, elles jaillissent en commun. Les guerriers qui, au cri mille fois redoublé de *Dieu le veut*, et sous les enseignes de Saint Louis, se consacraient à la délivrance de la cité sainte, méconnurent souvent les exhortations de la sagesse et les ordres de l'autorité. Le scandale fut souvent audacieusement étalé non loin des tentes du pieux mornaque.

Le tumulte qui régnait à Trèves ne sympathisait point avec le caractère et avec les goûts du comte de Sérent. Je dus cher-

cher celui qui m'était si cher dans l'un des cantonnements de la coalition de Bretagne. Quelques entretiens confidentiels suffirent pour me rendre certain qu'une sagesse d'esprit et une modération de principes à toute épreuve ne pouvaient rendre l'homme qui les possédait recommandable aux coryphées des partis divisés et subdivisés entre eux. Un dédommagement à des contrariétés, la plupart frivoles, se rencontrait néanmoins pour le comte de Sérent dans l'attachement et dans l'estime de cette noblesse bretonne, à qui l'on ne pouvait contester l'honneur d'un énergique patriotisme.

L'amitié me valut encore d'autres jouissances. Je rencontrai Sales, qui a fait si souvent palpiter mon cœur de l'amour fraternel. La conduite de cet excellent ami me donna un preuve de l'attrait qui reporte les hommes vers l'objet de leurs premières affections. La réforme des mousquetaires datait de seize années; et depuis cette époque, le comte de Sales, capitaine au régiment de Royal-Cavalerie, répondait avec franchise et avec sensibilité à l'amitié de ses camarades. N'importe! au premier appel il vole près du guidon des mousquetaires et ne donne que de faibles regrets aux étendards de Royal.

Les nouvelles transmises sur le commencement de la journée déplorable du 10 août excitèrent des transports d'allégresse. Peu d'heures s'écoulèrent avant que l'expression de la joie fît place au silence de l'indignation. Ce sentiment naissait de l'horreur inspirée par une catastrophe sacrilège. L'énormité du mal se dérobait pourtant en grande partie à nos yeux par l'aveuglement qui nous l'offrait comme facile à réparer.

Dès que le conseil des souverains eut assigné le jour où les frontières devaient être franchies, la protection de l'Ordonnateur suprême fut implorée. Une cérémonie religieuse fut célébrée avec solennité. L'archevêque de Narbonne, que plusieurs évêques assistaient, et à qui un clergé nombreux servait de cortége, officia. Quel être assez indifférent aurait vu d'un œil sec la foule empressée et respectueuse qui remplissait le chœur, la nef et le parvis de l'antique cathédrale

de Trèves? L'âme ne s'élève peut-être jamais autant que lorsque la valeur du guerrier fléchit devant la puissance de la Divinité. L'amour et la gratitude produisent alors chez les braves un attendrissement mêlé de respect. « Le soldat qui « craint Dieu sera toujours le plus redoutable à ses enne« mis. » Le silence de componction qui régnait s'interrompt tout à coup, et la voûte frémit du son de mille et mille voix au moment où le pontife du jour entonna le *Domine salvum*. Les joues vivement colorées sont arrosées de larmes, et les seins palpitent gros de soupirs. Toutes les facultés morales de l'homme, aiguillonnées par son orgueil et secondées par son imagination, n'auraient pu sans le secours de la religion, produire une scène aussi sublime.

Le roi de Prusse passa en revue la cavalerie des émigrés à Trèves. Des rassemblements dignes du plus grand intérêt furent jugés par le chevalier et par le monarque. A ces deux titres, Frédéric-Guillaume ne pouvait qu'apprécier ou plutôt que regarder comme sacrée la valeur se dévouant à la fidélité. Le sentiment lui inspira donc des louanges délicates et touchantes. La mélancolie se peignit dans le plus expressif des regards à la vue des officiers de la marine, que leurs lumières et leurs talents rendaient l'un des trésors de l'État. L'ardeur du zèle n'aurait pas permis d'observer à quel point la conservation de ce corps était importante pour la France.

Un suffrage sur lequel la bienveillance aurait pu seule répandre cette expression de politesse qui, de la part des grands, ne manque guère d'électriser ceux qu'ils veulent ou gagner ou récompenser, fut garanti réel par les éloges que les officiers généraux étrangers ne purent refuser. Il serait, en effet, difficile de former une seconde fois un rassemblement aussi magnifique. Le maintien des hommes, l'élégance de la tenue, la richesse des armes et la beauté des chevaux produisaient d'abord la surprise et bientôt l'admiration. Sur les ailes des coalitions de la noblesse et des corps de la maison du Roi, le régiment des hussards de Saxe paraissait rangé en bataille. Ce régiment, regardé comme un modèle d'instruction et de discipline, avait, sans l'ombre de l'hésitation, suivi les pas de

son colonel commandant, le baron de Gottesheim. Près de ce chef se faisaient distinguer le comte de Fresnel, qui pour lors colonel en second, occupe aujourd'hui avec honneur le grade de lieutenant général au service de l'Autriche, et le baron de Wardner, premier lieutenant-colonel, qu'une réputation acquise uniquement par ses services, mettait au rang des meilleurs officiers que les troupes possédassent.

Frédéric-Guillaume annonça que huit jours après il passerait la revue de l'infanterie des émigrés au camp de Strabedimus, que dès le surlendemain elle irait occuper.

Le terme fixé par le roi de Prusse me laissa libre de satisfaire le désir que j'avais depuis notre sortie de rendre compte au prince Joseph de Lorraine de différents objets qui se rapportaient à son ancien régiment. N'était-ce pas l'un de mes devoirs de l'instruire des nouveaux droits que les officiers nommés par son frère ou par lui venaient d'acquérir à son intérêt et à sa confiance? Quel que pût être le résultat de la lutte qui s'engageait, nous étions persuadés que notre avantage se trouverait toujours à posséder un aussi puissant protecteur.

Quoique forcé par les circonstances d'être avare du temps, je ne pus prendre sur moi de traverser le corps d'armée que monsieur le duc de Bourbon commandait sans m'y arrêter quelques heures. Ma première visite fut chez le marquis de Vibraye qui, premier gentilhomme du prince, logeait dans le château de Huy, petite ville de l'évêché de Liége, où le quartier général était pour le moment fixé. Cet officier général avait eu, durant plusieurs années, le régiment de Royal-Cavalerie sous son inspection et s'était acquis des droits à mon attachement ainsi qu'à ma reconnaissance. A mon entrée, il parut incertain. Peu de phrases suffirent pour me ramener les sentiments favorables d'un homme chez qui la pétulance du caractère ne faisait que mieux ressortir la rare délicatesse et l'extrême bonté. La première de ces nuances dans l'ensemble de son caractère l'embrasait d'un royalisme à tel point exalté, que je n'ai depuis trouvé que froids les gens les plus renommés à cet égard.

Je parcourus le camp, qui était placé à peu de distance du château. Le rassemblement, peu considérable, n'aurait pu être loué, tant y régnaient l'ordre, le calme et le zèle. Le marquis de Vibraye, étant colonel du régiment Dauphin-Cavalerie, l'avait porté à un rare degré de perfection, et depuis il avait paru sous un jour favorable parmi les inspecteurs. Ces moyens d'influence, unis à des soins assidus, lui avaient facilité la formation d'un escadron de cent cinquante sous-officiers venus de différents corps de troupes à cheval. Il me présenta l'*élixir* des braves gens, et des bons royalistes. Assurément ils se rendaient bien recommandables ceux qui, sans aucun privilége, soit de rang, soit de fortune à défendre, et sans nulle puissance, ni de préjugé, ni d'opinion à repousser, abandonnaient leur patrie au moment où s'ouvraient devant eux les routes de l'ambition. Il me fut agréable de retrouver le comte de Carneville, que j'avais connu à Strasbourg major du régiment d'Artois-Cavalerie : officier actif, intelligent et instruit, il relevait ces qualités par les avantages de la figure et la taille, qui ne sont point à négliger chez les hommes destinés à exécuter des entreprises hardies. Les succès du comte de Carneville furent appréciés par l'Autriche, qui prit à sa solde le chef et la légion qu'il avait formée.

Le prince Joseph de Lorraine me reçut avec l'accent de la franchise et avec les signes de la bienveillance. Je fus touché du souvenir qu'il conservait de son ancien régiment, souvenir qui devenait de la sollicitude en faveur des individus dont il se composait. Ne pouvait-on pas reconnaître cette émotion dont les propriétaires ne se défendent guère à la pensée des possessions dont la perte a été consommée sans laisser jour à aucune espérance? Le prince ne partageait pas l'enivrement général et ne jugeait pas aussi prompt que certain le succès des souverains coalisés. Cette défiance autorisa ma demande pour que mes camarades et moi, si des revers bien peu probables survenaient, fussions autorisés à solliciter de l'emploi dans les troupes impériales. Une réponse embarrassée et froide dérangea mes combinaisons. « La paix avec la Turquie « laissait, observa-t-il, dans l'inactivité une foule d'officiers qui

« possédaient des titres recommandables. D'ailleurs son frère « le prince Charles, dont le crédit lui était nécessaire à la « cour, approuvait peu les émigrations qui avaient eu lieu « sans une impérieuse nécessité. » La crainte de me rendre importun par de nouvelles instances me commanda de la réserve. Les princes de la maison de Lorraine ne marquaient aucune peine à me voir à la tête de leur régiment; mais ils ne m'y avaient point appelé. Charrin se fût trouvé sur un bien meilleur terrain pour plaider la cause commune. J'acceptai l'invitation de passer le reste du jour avec le prince. Le vicomte de Montmorency-Laval vint dîner; et, par sa présence, interrompit un tête-à-tête qui, à la longue, serait devenu embarrassant. Je ne me retirai pas de chez le prince Joseph sans faire une réflexion sur la légèreté avec laquelle les réputations se distribuent dans le monde. Le jugement, l'esprit, l'élévation des sentiments de ce prince laissaient bien loin de lui un essaim de personnages présomptueux qui croyaient posséder un mérite fort supérieur au sien.

Le flegme des habitants du pays que je parcourais seconda mal mon désir de hâter mon retour. Quelques paquets à remettre et une roue à raccommoder nous arrêtèrent à Aix-la-Chapelle, et je pus me croire transporté de nouveau à Aix en Savoie. L'exaltation aussi vive, aussi intolérante, prenait une teinte particulière par la circonstance que les personnes réunies à Aix-la-Chapelle, n'habitant pas les provinces, dirigeaient leurs reproches et leurs menaces contre Paris. L'évêque d'Uzès, de l'imagination la plus vive, avec une tête qu'il disait être picarde, et d'un courage tout Bethizy, m'exprima ses regrets que je fusse entré dans la cavalerie. « Des troupes, « ajouta-t-il, abandonnées par leurs officiers, dépourvues « d'instruction et livrées à l'indiscipline, ne tiendront pas la « campagne en présence de la plus redoutable armée de l'Eu- « rope. Les places fortes pourront pourtant donner aux révo- « lutionnaires une hardiesse qui amènera des sièges. Dans ce « cas les émigrés seront jaloux de monter à la brèche avec les « grenadiers. »

Cependant les Prussiens, grossis d'un corps de douze mille

Autrichiens, secondés par huit mille grenadiers hessois, et stimulés par les émigrés, s'avancent avec ardeur et font retentir les airs de leurs reproches menaçants. Longwy n'oppose qu'une faible résistance; Thionville est négligé au moment même où son commandant paraissait incertain; Verdun succombe. Soudain le torrent reste suspendu dans son cours impétueux. Dérobons à la postérité l'avantage de reconnaître avec respect l'un de ces décrets que Dieu prononce dans son imperturbable justice et dans sa haute sagesse. Quoique tout-puissant, il ne néglige pas l'emploi des moyens humains. L'examen des causes, qui furent comme accumulées pour déjouer les calculs de la probabilité, ne saurait donc encourir le blâme d'une recherche indiscrète.

1° La Flandre, théâtre de deux déroutes humiliantes pour les Français, avait frémi d'indignation et d'effroi à la vue d'une tourbe de misérables qui, bien peu dignes du titre de soldat, s'étaient souillés du sang de leur général. L'indiscipline dessèche les germes du courage et familiarise avec l'idée du crime; aussi les revers semblaient-ils être annoncés par le meurtre du comte Théobald de Dillon et par la fuite du duc de Biron. Les esprits sages ne nourrissaient pas l'espérance d'opposer une digue capable d'arrêter des troupes braves, instruites et disciplinées. Le peuple, extrême dans ses craintes comme dans sa confiance, prenait des alarmes sérieuses sur des bruits qui n'avaient pu lui inspirer l'ombre de l'inquiétude au début de la Révolution. Après l'ouverture des hostilités, mille et mille individus redisaient à toute heure, du ton de l'abattement et de la tristesse : « Avant trois semaines, les Autrichiens camperont sur la place des Victoires. » L'occasion ne demandait donc qu'à être saisie. Des marches rapides eussent assuré la possession de Paris. Le royaume serait, sans opposer de résistance, revenu à ses vieilles coutumes; mais l'intrigue, se couvrant du masque de la politique, fit naître les retards. La cour pensa que quelques-uns d'entre les chefs de faction pouvaient, par un repentir bien digne sans doute d'estime, rendre à l'État son calme et au souverain son autorité. La reine, courageuse et magnanime,

surmonta sa répugnance à rapprocher d'elle des hommes qui paraissaient à ses yeux les auteurs de ses infortunes; mais l'expérience apprit bientôt que le talent, même supérieur, s'épuise presque toujours en efforts superflus pour relever l'édifice qu'il a renversé sans difficulté.

Bientôt les circonstances, chaque jour plus pénibles, hâtèrent le réveil d'une illusion séduisante. Les étrangers s'entendirent de nouveau rappeler après la perte d'un temps précieux dont les adversaires qu'ils venaient combattre avaient eu l'art de profiter. En présence du plus éminent danger, chaque heure ramène le Français vers son audace naturelle. Les railleries et les injures avaient bientôt appris au peuple à dédaigner les objets d'une passagère terreur. Peu après, les hymnes de Chénier le portèrent au comble de l'effervescence.

2° Durant le cours d'une fluctuation, pour le moins mal calculée, la mort, par un coup imprévu, enleva l'empereur Léopold II. Quelque belles que fussent les espérances données par son successeur dans la fleur de l'âge, elles ne pouvaient réparer la perte d'un prince dont la sagesse et l'expérience étaient consommées. Mais quand même François II eût pu sécher sur-le-champ les larmes de ses sujets, le roi de Prusse ne possédait plus en lui qu'un allié au lieu d'un ami. Le souverain « qui consacrait trois jours de la semaine aux affaires des « malheureux, et qui souvent allait les voir lui-même dans « leurs humbles demeures, » s'était trouvé, par cette sensibilité seule, en douce intelligence avec Frédéric-Guillaume. Une entrevue suffit pour développer entre ces deux princes un attrait mutuel. Dans l'une de leurs conversations où l'épanchement régnait, Léopold témoigna de la surprise que Frédéric-Guillaume ne remît pas le timon des affaires aux mains de son premier aide de camp. La reconnaissance que Bischoffswerder exprima d'un suffrage aussi flatteur fut accompagnée de la protestation modeste que ce serait une imprudence de sa part de succéder à un *ministre ancien et expérimenté*. « Je « sais à merveille, reprit Léopold, que mon frère a son Hertz- « berg comme j'ai mon Kaunitz; il faut nous débarrasser « de l'un et de l'autre, toutefois sans manquer aux procédés. »

Ce plan fut fidèlement suivi. Le prince de Kaunitz, avec le titre honorable de chancelier, resta enfermé dans un cercle bien resserré après la longue puissance dont il avait joui, puisqu'il se bornait à des fonctions peu importantes. Le baron de Hertzberg dut se tenir satisfait avec la présidence de l'académie de Berlin. Ministre protecteur des lettres, son pouvoir fut sans bornes dans le parti où son éloignement pour la guerre contre la France le fit reléguer. Dans ses soins pour protéger la littérature allemande, qu'il soutenait par patriotisme et pour maintenir, contre des antagonistes puissants, la littérature française qu'il aimait de prédilection, il parut animé de la même ardeur que lorsque la confiance de son maître l'appelait à l'honneur de discuter les intérêts politiques de l'Europe.

3° La crédulité se plut trop aux récits des émigrés. Quelques-uns, cédant à l'indignation, s'exprimaient avec franchise; mais le plus grand nombre suivait ce mouvement naturel chez le transfuge qui implore des secours. On le voit attentif à la recherche des moyens capables ou de pallier les obstacles, ou d'atténuer les dangers, ou de promettre les succès, ou de cacher les conséquences. Plusieurs hommes, recommandables par leur rang, leur âge et leurs services, attestaient qu'un *mouchoir blanc*, déployé sur les frontières du royaume, suffirait pour rassembler en foule et les bourgeois, et les paysans, et les soldats. Le baron d'Heuman, l'un des officiers de hussards dont le marquis de Conflans s'était plu à faire la fortune militaire, dit à la table du roi de Prusse : « J'ai apporté dans ma poche les clefs des places for-« tes de la France. — Général, s'écria le chevalier de Bor-« ghèse, ambassadeur d'Espagne à la cour de Berlin, nous « pourrions bien trouver les serrures changées. » Le vertueux ami de Charles III ne s'imagina pas avoir fait une prédiction, lorsqu'il vit les convives sourire à sa naïveté. L'enthousiasme se répandit de chez les grands parmi les hommes des classes moins élevées, où il acquérait même plus de force. Deux officiers eurent chez moi une discussion fort vive pour savoir à qui appartiendrait le droit de profiter du congé de semestre

au 1er octobre suivant. Ce ne fut pas sans peine que ces rivaux, fort échauffés par les arguments émis et combattus, m'adoptèrent pour pacificateur. J'observai de quelle nécessité la présence de tous les officiers serait, d'après le besoin urgent de réparer les maux produits par l'insubordination et par la licence. Les discours présomptueux coururent sans être contredits et fascinèrent à tel point le jugement réputé sain du duc de Brunswick, que ce prince exprima son inquiétude de voir les Français se dérober par une trop prompte obéissance à la leçon dont ils avaient un extrême besoin. Les imprudences et les fautes découlèrent de cette opinion trompeuse. Pour soumettre, ou, suivant l'expression reçue, pour châtier une contrée vaste et populeuse, on s'avança, aux approches de l'automne, et à la tête d'une armée qui ne présentait pas cinquante mille hommes effectifs. Les magasins de vivres et ceux de fourrages furent négligés comme des précautions inutiles et dispendieuses.

4° Sous Thionville, le baron de Breteuil présenta au roi de Prusse la lettre suivante, dont Louis XVI avait daigné l'honorer :

« MONSIEUR LE BARON,

« Connaissant votre zèle et votre fidélité, et voulant vous donner une preuve de ma confiance, je vous ai choisi pour vous confier les intérêts de ma couronne. Les circonstances ne me permettent pas de vous donner des instructions sur tel ou tel objet, et d'avoir avec vous une correspondance suivie. Je vous envoie la présente pour vous servir de plein pouvoir et d'autorisation vis-à-vis des différentes puissances avec lesquelles vous pourrez avoir à traiter. Pour moi, vous connaissez mes intentions; et je laisse à votre prudence à en faire l'usage que vous jugerez nécessaire pour le bien de mon service : j'approuve tout ce que vous ferez pour arriver au but que je me propose, qui est le rétablissement de mon autorité légitime et le bonheur de mon peuple. Sur quoi je prie Dieu, monsieur le baron, qu'il vous ait en sa sainte et digne garde. »

« Paris, ce 17 décembre 1791. « *Signé :* LOUIS. »

Le ministre que ce gage de la confiance du monarque

martyr portait à une élévation flatteuse, demanda que le séjour en France restât interdit au rival dont il concevait de l'ombrage. A l'heure choisie pour solliciter cet ordre rigoureux, Frédéric-Guillaume voyait M. de Calonne faire les honneurs du château de la Malgrange, qui appartenait au marquis de Fouquet, époux de l'une de ses nièces, et que le quartier général occupait. Des ressemblances frappantes avec une ancienne disgrâce fournirent au roi une application ingénieuse du mot si connu d'Anne d'Autriche. D'ailleurs, celui qu'allait atteindre l'exil plaisait à Frédéric-Guillaume par les grâces de sa conversation, le persuadait par la force de ses raisonnements, le pénétrait du feu de son éloquence, enfin le soumettait au pouvoir de son charme irrésistible. M. de Calonne partit, et son éloignement paralysa l'activité. La mémoire de ce ministre attend les générations à venir pour être appréciée avec justice. Nos neveux, en apprenant que ses contemporains lui accordèrent les succès dans le monde ainsi que les palmes de la littérature, sans consentir à le placer sur le rang des hommes d'État, ajouteront peut-être que les cabales firent échouer ses projets pour la gloire comme pour la prospérité de sa patrie.

5° Un manifeste injurieux scandalisa les Français. Toute distinction de rang, d'âge, de parti et même de sexe, fut effacée par la soif de venger un sanglant outrage. La menace, insupportable à souffrir pour l'homme généreux, transforme le citoyen le plus paisible en soldat, et remplit tout soldat d'intrépidité. Le duc de Brunswick écouta-t-il la voix de l'arrogance? obéit-il au mouvement d'un courroux aveugle, ou plia-t-il sous l'habitude d'une politesse excessive en avouant cet acte violateur de la dignité d'un grand peuple? Car il est certain qu'il existe des soupçons que sa réputation avait été usurpée. Quelques personnes pensèrent même qu'une fausse chaleur cachait la trahison. Pour mon compte, je pense que l'auteur de bonne foi confirma la justesse de la maxime énoncée par La Fontaine :

> Rien n'est si dangereux qu'un ignorant ami;
> Mieux vaudrait un sage ennemi.

Les doutes sur la franchise de cette fatale amplification provenaient de la pensée qu'elle était le fruit du travail du marquis de Limon. En supposant que cette opinion, généralement adoptée, fût bien fondée, quelle excuse pouvait paraître suffisamment spécieuse pour justifier le choix d'un tel rédacteur? Devait-on emprunter la voix de l'homme qui avait fait entrer M. le duc d'Orléans aux États généraux, et contre lequel circulait l'accusation, dépourvue, il est vrai, de preuves, d'avoir tramé une conspiration contre les jours de Monsieur le comte d'Artois, pour adresser les premières paroles à l'opinion publique? Cet homme avait-il assez de droits à la confiance pour que l'on pût espérer que des discours dictés par lui seconderaient la puissance des armées? La sincérité du changement des opinions politiques du marquis de Limon pouvait lui valoir place au rang des plus *purs* royalistes; mais une ardeur, que lui-même trouvait peut-être trop prononcée, n'aurait pas dû le soustraire à une réserve de sage défiance. Toujours les nouveaux convertis, qui sont tourmentés par des souvenirs, et inquiets du présent, craignent de donner de leur zèle des preuves insuffisantes pour laver les taches du passé.

Le comte de Rivarol, consulté sur le manifeste, reconnut combien il serait facile de l'attaquer avec les armes du ridicule qu'il savait rendre si redoutables. Dans une occurrence aussi essentielle, sa censure se trouva dictée par le goût et soutenue par le sentiment. Ses moyens, naturellement si riches, durent une nouvelle force à l'ardeur de son royalisme. Mais, ni les efforts d'une logique serrée, ni les ressources d'une éloquence entraînante, ne purent dissiper l'aveuglement. Le refus obstiné d'accéder à ses conseils s'enveloppa de louanges pompeuses. L'intrigue subalterne le combattit avec les alarmes que faisait naître sa supériorité. La douleur et le génie lui inspirèrent des prédictions trop bien accomplies, mais qui, loin de fixer l'attention, subirent le sort de celles attribuées à la fameuse Cassandre.

Frédéric-Guillaume, inspiré par son excellent esprit, prononça d'abord la défense de rendre publique cette pièce pé-

trie d'emphase et virulente de haine. Mais à Francfort, les raisons spécieuses ainsi que les instances adroites le poursuivirent pendant tout un dîner et surmontèrent sa répugnance. Bientôt, fidèle à la marche des caractères trop faciles, il substitua un souhait de sensibilité au maintien de sa résolution. « Puisse ce manifeste, satisfaisant au vœu de mon « cœur, assurer le salut de Louis XVI et l'intégrité de la « France! »

6° Le général Kalkreuth ne parvint point à se faire entendre. On négligea les avis de l'officier qui avait recueilli le principal héritage des talents militaires du grand Frédéric. En vain il démontra que le succès de la campagne se rattachait à une seule opération. Le duc de Brunswick lui refusa obstinément neuf mille hommes pour s'emparer du poste des Islettes.

7° Enfin apparaît la main surnaturelle qui conduisit la puissance révolutionnaire à dater de son premier essor jusqu'à son terrible écroulement. Soixante-dix jours d'une pluie abondante et continuelle désorganisent, dans les plaines de la Champagne, des troupes que l'Europe étudiait comme des modèles. Vingt et une années de tumulte et de combats font couler le sang à flots précipités, avant que le froid du Nord, dans toute son horreur, terrasse, au sein de la Russie, cette grande armée, invaincue dans la plénitude de sa force, et redoutable encore après Moscou, après Leipsick [1].

1 L'ardeur de l'armée française dans les combats sera comparée par les historiens, avec son calme à l'époque du licenciement et avec l'ordre qui a régné après cette mesure, de nature à froisser tant de passions.

Les personnes qui doivent à leur âge le fâcheux privilége d'avoir vu la paix de 1763 se rappellent les désordres dont le royaume eut à souffrir. Un grand nombre de soldats réformés infestèrent les campagnes et même les villes. Le courage contracté à l'armée rendait les voleurs encore plus dangereux. Des bandes furent organisées dans les forêts de la Bourgogne; mais ces révoltants abus n'ont pas pesé sur nos seuls contemporains. L'histoire nous en montre de même nature à toutes les époques d'une paix générale. Duguesclin entraîne les grandes compagnies en Espagne, et, sur son chemin, arrache au pape deux cent mille francs avec son absolution. Charles V, heureux de voir ses États délivrés d'un tel fléau, embrasse Duguesclin et lui dit : « Vaillant Bertrand,

CHAPITRE IV.

Mauvaise organisation des corps d'émigrés. — Esprit d'égalité qui règne parmi leurs membres. — Le maréchal de Broglie remet le commandement des émigrés à M. de Martange. — Retraite de Champagne. — Licenciement d'Arlon. — Conférence remarquable de Bischoffswerder avec les membres du conseil des princes. — Difficultés que beaucoup d'émigrés éprouvent à entrer dans le corps de Condé.

Après avoir indiqué mon opinion à titre de témoin oculaire, sur les causes qui firent échouer la campagne de 1792, il est temps de reprendre le cours des événements.

A Verdun, Frédéric-Guillaume ne put repousser les de-

je vous dois plus que si vous m'aviez acquis une province. » Lorsque Henri IV, possesseur du trône,

Et par droit de conquête, et par droit de naissance,

se livrait tout entier au soin d'assurer la prospérité de ses sujets, il fut contrarié par la foule de soldats hors de service « qui s'abandonnoient à être larrons et brigands ». Le règne de Louis XIV fournit à cet égard des exemples remarquables. L'un d'eux mérite d'être rapporté. Le 12 août 1678, les ambassadeurs de France signent à Nimègue un traité de paix avec les ambassadeurs de Hollande. Le prince d'Orange, au mépris du droit des gens, attaque le 14 les Français dans le poste de Saint-Denis, près de Mons. Luxembourg, surpris, voit de l'incertitude dans ses troupes : son génie militaire prend soudain un nouvel essor. Au bout de quelques heures, ce grand homme remporte une victoire d'autant plus glorieuse qu'elle n'avait pas été préparée. Le prince d'Orange ne recueillit d'une tentative coupable que de l'humiliation. Deux cents de ses officiers et plus de quatre mille de ses soldats jonchèrent le champ de bataille. Dans une conférence avec le maréchal, il recourut à l'excuse frivole de son ignorance de la signature du traité. Puis il ajouta : « Dès que vous aviez reçu la nouvelle, pour« quoi ne pas m'en prévenir ? — Prince, répondit le maréchal, ce n'est pas la « coutume des Français, lorsqu'ils voient une occasion de combattre, de rien « dire qui en empêche. » Le prince d'Orange secoua bientôt le joug de la dissimulation. Une de ses lettres porte à Fagel sa confidence avec une sécheresse d'âme tout à fait machiavélique : « Je savais la signature dès la veille : j'espérais « le maréchal de Luxembourg sans défense, et je comptais le battre, ou, pour « trouver le moins, prendre une leçon qui pourrait me servir. Quant aux hommes « que je hasardais, aussi bien fallait-il en réformer grand nombre : quelques-uns

mandes de ses généraux qui réclamaient un examen impartial des nobles fugitifs.

La formation des corps émigrés, que l'enthousiasme avait produits, ne marchait pas de concert avec les principes militaires. Par un double vertige d'honneur et de royalisme qui révélait l'oubli des véritables intérêts de la France, les officiers de la marine formaient deux compagnies d'infanterie et un escadron de cavalerie. MM. d'Hector et d'Albert de Rions commandaient les deux compagnies. Ces chefs, d'un âge avancé, avec de longs services, jouissaient d'une réputation qui ne permettait pas de les voir d'un œil indifférent lorsqu'à pied ils donnaient à leurs camarades l'exemple du dévouement. M. de Laporte-Vezin était à la tête de l'escadron. Cette troupe, bien étrangère aux fonctions dont elle se chargeait, eut recours à son ancien ministre afin d'en obtenir un *instituteur*. Le maréchal de Castries lui donna le marquis de Treson, qui, après avoir été le Mentor du prince de Lambesc [1] dans le régiment de mestre-de-camp-cavalerie, était successivement parvenu au grade de major, de lieutenant colonel et de colonel commandant des dragons de la Lorraine. Très-bon officier, mais d'une exactitude sévère, il mit souvent à l'épreuve la docilité de ses élèves, qui, à leur tour, quoiqu'ils lui portassent de l'estime et de l'attachement, ne laissaient pas de le contrarier.

Des éléments jaillis de toutes les classes de la société se réunissaient dans un ensemble peu parfait : non que les premiers rangs ne se montrassent garnis de vieux militaires, « de ces capitaines à barbe blanche, qui donnent, dit Castel-

« de tués n'étaient donc d'aucune conséquence. J'ai même soulagé les deux puis- « sances d'un assez incommode embarras. » Cette *saignée de précaution* ne produisit pas l'effet que le froid et cruel calcul du prince d'Orange en attendait. La réforme multiplia les vagabonds d'une manière effrayante. Parmi les rapports faits en grand nombre au ministre, on distingue ceux des maîtres de postes, qui se plaignent « que dans les bois leurs courriers sont démontés, ensuite déshabillés ». M. de Louvois s'indigne de voir les mesures de rigueur qu'il ordonne peser sans succès sur les officiers municipaux et sur les communes.

1 Aujourd'hui le prince Charles de Lorraine.

« nau, exemple aux armées de bravoure, d'expérience et de « courtoisie. » Vétérans aussi éloignés de la prévoyance que de la crainte, ils redisaient avec épanchement la maxime qui, par tradition, nous a été transmise de la bouche d'Henri IV : *Pour la garde pure de ce qui touche son honneur, l'homme doit vaincre ou périr.* Mais souvent, sur leurs traces, un magistrat nourri dans le Palais pressait les genoux d'un gentilhomme perdant pour la première fois de vue le donjon de ses pères et surpris de voir près de lui un financier qui faisait caracoler un superbe cheval. Des jeunes gens, habitués aux recherches voluptueuses, allégeaient le triple poids de l'ennui, des fatigues et des privations, par les plaisanteries qu'ils adressaient à ceux de leurs compagnons qui débutaient un peu tard dans la carrière des armes. Chaque jour fourmillait des traits de l'enjouement et de la galanterie qu'à toutes les époques les Français se plurent à entremêler avec les périls. Les siècles s'écoulent sans altérer cette nuance d'humeur martiale. On avait souvent lieu de reconnaître pour issus de la même race, et les guerriers nos contemporains, et ceux jadis rangés autour des enseignes du saint Roi. Le comte de Soissons, qui défendait avec son ami Joinville un pont contre des nuées de Sarrasins, s'écriait : « Par la crême-« Dieu, sénéchal, nous parlerons vous et moi de cette jour-« née avec les dames. » Cependant l'esprit du siècle s'était glissé dans les coalitions. Des philosophes, d'après une lecture superficielle de quelques pages ou de Voltaire ou de Jean-Jacques, se persuadaient volontiers que l'exactitude à commenter les journaux suffisait pour les transformer en politiques profonds. Un grand nombre des adversaires de l'égalité répugnaient cependant à toute hiérarchie; les militaires reconnaissaient l'autorité des officiers généraux, tandis que les individus les plus obscurs marchaient sur le rang des plus grands seigneurs.

Il faut convenir que cette prétention s'excuse par la pensée très-vraie qu'un abandon total de ce que l'on a possédé, ne laisse plus subsister de nuances entre les différentes pertes. Le pauvre sans asile estime autant sa chaumière, que le riche

son hôtel et ses châteaux. Il en est de même pour les emplois et pour les charges. Le chevalier de Durfort, pressé de poursuivre la punition de quelques jeunes gens qui avaient oublié les égards dus à son rang et à ses vertus, dit avec esprit : « Ces « messieurs sont aussi tristes d'avoir perdu leur sous-lieute- « nance et leur petit castel, que je le suis d'être privé de « mon rang de lieutenant général et de mon appartement « au Palais-Royal. »

Je hasardai plus d'une fois la représentation que cette horreur des nuances dans les rangs de la noblesse frappait notre conduite du tort de l'inconséquence. D'après une telle manière d'envisager les objets, il fallait vivre dans les foyers de l'égalité. Nous ne nous trouvions autorisés par aucune maxime de justice à l'usage des poids différents : on s'en servait tantôt pour les changements que nous étions contrariés de faire et tantôt pour les paradoxes qui nous étaient favorables.

L'interruption des habitudes journalières devient quelquefois plus pénible à supporter que les sacrifices d'état et de fortune. Ces derniers se trouvent en grande partie payés, soit par les applaudissements de l'amour-propre, soit par le respect pour ses devoirs. Le marquis de Toulouse-Lautrec, dont le caractère vraiment chevaleresque était rendu fort piquant par une empreinte d'humeur gasconne, apprend que l'une des coalitions dont il est l'inspecteur, se compose d'hommes riches, qui, en général, n'ont pas tenu au service ou qui n'ont tout au plus fait qu'y paraître. Ces messieurs s'indignaient des corvées, gémissaient sur la nourriture, et criaient contre les logements. Un jour le marquis fait sonner le boute-selle, et demande qu'on forme autour de lui un cercle à cheval, il se fait la barbe, avale un grand coup d'eau-de-vie, jette le verre en l'air et crie *Vive le Roi!* Ensuite il ajoute : « Mes camarades, voilà les véritables gestes des « gens de guerre. » Ceux à qui cette leçon en parabole venait d'être adressée se retirent fort mal convertis; seulement quelques sarcasmes se joignent aux murmures.

Le vieux général chargé bientôt d'une commission de plus d'activité céda sa place au marquis de Montazet. Ce frère du

célèbre archevêque de Lyon offrait les formes de cette politesse délicate et noble qui remontait aux jours de Louis XIV, qui avait essuyé une altération successive durant le règne de Louis XV et qui avait expiré sous l'autorité trop indulgente de Louis XVI. Telle une source abondante encore près du rocher qui lui sert de berceau, si une main attentive ne contient pas ses eaux dans leur lit, les voit diminuer à mesure qu'elle parcourt les champs et va se perdre enfin, laissant à peine quelques traces de souvenir. Les procédés du marquis de Montazet n'amenèrent aucun résultat; qu'on me permette de répéter ici la preuve qu'ailleurs j'en ai donnée [1].

« Dans un cantonnement, la disette se fit sentir assez vivement et menaça de répandre des maux cruels. Un officier « de l'état-major vint annoncer le don d'une vache qu'il fallait « aller chercher à quelque distance. Un lieutenant général « commandait; il donna ordre que trois cavaliers allassent « recevoir cette faible ressource; l'aide-major n'obtint que « des refus. Plusieurs individus, offensés d'une semblable « commission, se permirent de piquantes railleries. Le bon « général assembla la compagnie, se mit au centre; là, une « corde à la main et d'une voix suppliante, il prononça : « *Messieurs, au nom de l'honneur, je vous ordonne, je vous prie* « *d'aller prendre cette vache. Nous manquons presque du né-* « *cessaire, et avant peu nous souffrirons de la faim. Sans la dis-* « *tinction flatteuse de vous commander, je me chargerais moi-* « *même de la corvée.* Ces paroles si douces n'excitèrent qu'un « murmure général, et les débats se seraient prolongés, si « trois officiers supérieurs de dragons n'eussent été scandalisés d'un pareil spectacle. Ils s'offrirent et furent chercher « cette misérable bête qui, malgré sa maigreur, fut à l'instant « dévorée. Cependant peu de jours après, des hussards « donnent l'alarme sur la marche d'une colonne de cavalerie « qui s'avance avec rapidité: cette même coalition se trouve for- « mée comme par instinct, s'ébranle sur-le-champ et décide

[1] *Quelques traits de la vie privée de Frédéric-Guillaume II, roi de Prusse.* Paris, 1811, chez Renard, rue Caumartin, n° 13.

« son mouvement avec un ensemble, avec une résolution « qui auraient fait honneur à la troupe la plus aguerrie. »

Les faiblesses que la bonne foi d'un vieux soldat signale, bien éloignées de porter aucune atteinte à la considération, autorisent du moins l'opinion que des hommes susceptibles de cet entraînement de valeur, qui peut fixer le sort d'une journée, laissaient à désirer la persévérance d'où dépend le succès des combinaisons presque toujours pénibles et longues d'un plan de campagne. Il fut donc décidé qu'ils resteraient cantonnés autour de Verdun.

Frédéric-Guillaume chercha quelque temps les moyens d'adoucir l'amertume d'une résolution qui ne pouvait que causer une peine bien cuisante. Enfin, il prononça du ton de la bonté : « Tâchons que la France ne reste pas un foyer perpé- « tuel de haine et de vengeance : cet inconvénient fort grave « n'est pas le seul que l'on puisse prévoir, si les corps émi- « grés essuyaient de grandes pertes, comme il y a lieu de le « craindre, d'après l'acharnement qui règne toujours dans « les guerres civiles : alors manqueraient les moyens les plus « précieux de rendre à cette belle contrée son ancienne pros- « périté. Que ces hommes intéressants modèrent leur impa- « tience et qu'ils laissent à leurs amis le soin pénible, mais « nécessaire, d'infliger des châtiments. Je leur réserve la jouis- « sance de verser un baume consolateur sur des plaies dou- « loureuses. »

La sagesse et l'humanité rendaient cet arrêt qui excita néanmoins une fermentation de mécontentement. Les émigrés pouvaient-ils ne pas frémir d'horreur lorsque des tableaux encore chargés leur présentaient sans cesse des spoliations et des meurtres? En outre, pleins de dévouement pour un roi vertueux, et nourris dans le principe qu'ils devaient jusqu'à leur dernier soupir être les soutiens de la monarchie française, ils s'offensaient de la loi qui les condamnait aux souffrances de l'oisiveté. De tels hommes appelaient à grands cris les dangers, soupiraient après les combats, et réclamaient une justice éclatante. Leurs démarches vives et soutenues arrachèrent à Frédéric-Guillaume la permission de marcher avec l'armée

des alliés, d'abord pour les corps de la maison du Roi, et successivement pour toutes les troupes à cheval. Les princes ayant près d'eux le maréchal de Castries, prirent le commandement de cette cavalerie qui était formée d'un nombre considérable de grands seigneurs du royaume, d'une nuée d'officiers généraux et des plus riches d'entre les gentilshommes. Dans la vue d'adoucir à l'infanterie émigrée du centre la mortification de rester enchaînée sur les derrières, on la plaça sous les ordres du maréchal de Broglie qui était généralement chéri et vénéré.

La stagnation qu'aucune excuse n'est parvenue à justifier ayant eu enfin un terme, les alliés s'éloignent de Verdun et pénètrent dans des provinces pou fertiles. A leur approche les campagnes sont désertes et les villages abandonnés. Les habitants, représentés comme favorables à l'ancien régime, cherchent un refuge loin de leurs foyers, pendant que les soldats, attendus avec des cadres préparés pour les recevoir, se resserrent autour des enseignes nationales. La disette laisse bientôt percer des symptômes effrayants : quelques animaux, hors d'état de suivre leurs maîtres, et les raisins qui n'étaient point encore parvenus à la maturité fournissent des ressources aussi tristes que funestes; ces nourritures malsaines portent après elles les germes de la corruption. Une maladie contagieuse éclate avec violence et bientôt appesantit ses ravages.

La canonnade de Valmy étonne les étrangers, anime les Français, et s'assure une place dans l'histoire par ses importants résultats. L'infanterie prussienne, qui s'enorgueillissait des trophées rassemblés durant la guerre de sept ans, du respect des militaires de l'Europe, et du culte de quelques fanatiques, chancelle. Frédéric la rassure par son maintien calme et majestueux, il longe à pas lents le front de la ligne. adresse des paroles d'encouragement, et au plus fort du feu le sourire reste sur ses lèvres.

Cependant les récits trompeurs allèrent propager dans l'infanterie des émigrés l'annonce de progrès chimériques et répandre la nouvelle que les Prussiens touchaient aux portes de Paris. Le maréchal de Broglie, peu satisfait d'être regarde

comme l'un des plus illustres généraux de son temps, se laissa par malheur aiguillonner d'une ambition qui le pressait de ressaisir la prépondérance dans le ministère. Rien ne put réprimer chez le vieux guerrier l'ardeur d'un jeune courtisan. Le maréchal abandonna le commandement dont il aurait dû se tenir fier, et le remit à M. de Martange, homme de beaucoup d'esprit, élève du maréchal de Lœwendal, loué par le comte de Broglie, peu prodigue de son suffrage, apprécié par le grand Frédéric, qui avait voulu le fixer à son service; honoré de la confiance du vertueux dauphin, lieutenant général de réputation, mais dont la tête n'était point ornée de l'auréole de gloire, apanage du vainqueur de Bergen. Des esprits agités et indépendants secouèrent un joug qui n'était plus assez fort pour les contenir; néanmoins, animés de la vertu qui ne se dément jamais chez les Français, l'approche du triomphe les rendit entièrement à la générosité. Ceux qui, naguère livrés au courroux, prononçaient des menaces de supplices contre les auteurs de leurs peines et de leur ruine, ne se crurent pas plutôt les maîtres du sort de ces adversaires, qu'aussitôt on les vit occupés des moyens de recouvrer pour la patrie commune, la paix et le bonheur. Les vœux unanimes tendirent au salut du Roi, au retour des citoyens égarés, et aux douceurs de l'indulgence.

Dans cet instant, l'aspect des tours de Châlons ouvrait un vaste champ aux combinaisons des alliés. Déjà les armées sont en présence, un coup décisif est attendu, l'issue de la bataille ne paraît pas devoir être incertaine. Dans un transport de joie guerrière, Frédéric-Guillaume s'écrie : « Je cueillerai demain les lauriers de la victoire ou je mourrai avec honneur! » Les représentations des généraux et celles des ministres le poursuivent, le fatiguent, le blessent, mais l'énergie lui manque pour leur imposer silence. Un conseil de guerre est assemblé : le maréchal de Castries, le marquis d'Autichamp et le prince de Nassau y demandent avec feu l'attaque des retranchements qui couvrent les Français; le duc de Brunswick suscite des difficultés, la plupart sont frivoles, quelques-unes spécieuses; mais la dernière demeure sans réponse. « Il

« ne compte pas sous ses drapeaux trente mille hommes qui « soient en état de combattre »; le glaive de la guerre est tout à coup déposé. Une négociation s'ouvre.

Les ressorts qui, dans cette circonstance, furent mis en œuvre par la politique sont couverts d'une épaisse obscurité. Les recherches faites à ce sujet sont jusqu'à présent restées infructueuses : les prosélytes, toujours nombreux, de l'envie et de la malignité, se plurent à répandre l'injurieuse rumeur que l'or venait d'exercer son irrésistible pouvoir. « La répu- « tation du duc de Brunswick, comme l'affirme M. de Ségur, « et le caractère personnel du roi de Prusse, rendent cette « hypothèse invraisemblable. » Une opinion assez généralement adoptée publia que Louis XVI avait conjuré le roi de Prusse de suspendre des progrès, chacun desquels exposait la durée de sa vie, et compromettait le sort des membres de sa famille, aussi bien que celui du petit nombre de ses fidèles serviteurs. Des hommes que leur rang dans le monde, leur existence à la cour et leur position du moment, autorisaient à se croire des témoins irrécusables, désignaient le commissaire ordonnateur du Theil comme ayant remis cette dépêche d'une si haute importance. Mais cette opinion est tombée sans retour, quelque persuasives que fussent les conjectures qui l'appuyaient. Louis XVI répondit à M. de Malesherbes, que l'héroïsme de son dévouement autorisait à se permettre des questions sur un point aussi délicat : « Je vous assure que l'on « ne m'a pas même proposé d'écrire cette prétendue lettre. » Frédéric-Guillaume, qui, dans cette sollicitude que l'on rencontre chez toutes les victimes d'un chagrin profond, rouvrait sans cesse la plaie de son cœur, a répété dans une foule d'occasions : « Je n'ai reçu du malheureux roi de France « qu'une lettre, qui m'a été remise par le comte Dumoustier : « il me désignait le baron de Breteuil comme le dépositaire « de ses secrets, me remerciait de mes bontés pour Heuman, « et me demandait que mes dispositions, favorables à ses in- « térêts, fussent utiles au bien de son royaume, et don- « nassent les moyens d'établir un ordre de choses plus « désirable. Je donne ma parole d'honnête homme que je

« rendrais volontiers mes acquisitions en Pologne pour avoir « eu le bonheur de sauver les jours du roi de France. »

La lettre que le roi de Prusse désignait ne manquera pas d'être lue avec intérêt. La voici :

« Monsieur mon Frère,

« J'ai appris, par M. Dumoustier, l'intérêt que Votre Majesté avait témoigné, non-seulement pour ma personne, mais encore pour le bien de mon royaume. Les dispositions de Votre Majesté à m'en donner des témoignages, dans tous les cas où cet intérêt pourrait être utile pour le bien de mon peuple, a excité vivement ma sensibilité ; je la réclame avec confiance dans cet instant, où, malgré l'acceptation que j'ai faite de la Constitution, les factieux montrent ouvertement le projet de détruire entièrement les restes de la monarchie. Je viens de m'adresser à l'empereur, à l'impératrice de Russie, aux rois d'Espagne et de Suède, et je leur présente l'idée d'un congrès des principales puissances de l'Europe, appuyé d'une force armée, comme la meilleure mesure pour arrêter ici les factieux, donner les moyens d'établir un ordre de choses plus désirable, et empêcher que le mal qui nous travaille puisse gagner les autres états de l'Europe. J'espère que Votre Majesté approuvera mes idées, et qu'elle me gardera le secret le plus absolu sur la démarche que je fais auprès d'elle. Elle sentira aisément que les circonstances où je me trouve m'obligent à la plus grande circonspection. C'est ce qui fait qu'il n'y a que le baron de Breteuil qui soit instruit de mon secret, et Votre Majesté peut lui faire passer ce qu'elle voudra.

« Je saisis cette occasion pour remercier Votre Majesté des bontés qu'elle a eues pour le sieur Heuman, et je goûte une véritable satisfaction à donner à Votre Majesté les assurances d'estime et d'affection avec lesquelles je suis, monsieur mon frère, votre bon frère.

« *Signé :* LOUIS. »

La retraite de Champagne, si mystérieuse dans ses sources, laissa, dès le premier moment, un libre cours aux terreurs sur l'avenir.

Le respect mêlé de crainte qu'inspiraient les vieilles monarchies, souffrit une atteinte violente. Le duc de Brunswick courut au-devant d'une mort volontaire, qu'il aurait rencontrée sans l'opposition de Bischoffswerder. Frédéric-Guil-

laume, trompé dans ses plus chères espérances, repoussé de dessus les marches du temple de la gloire, et vaincu sans avoir même hasardé les chances d'une bataille, fit ses premiers pas sur la route des souffrances qui, peu d'années plus tard, le mena dans la tombe.

Cette armée, venue si belle et si menaçante, s'en retourna délabrée et silencieuse. Les chemins, entièrement rompus, n'étaient jalonnés qu'avec les débris d'une foule de chevaux. Les soldats, pâles, décharnés et le regard morne, rendus en outre hideux par des habits souillés de fange, se trainaient à grand'peine : ils épuisaient les restes de leurs forces en recherches, la plupart infructueuses, pour découvrir quelques aliments. L'extrême détresse amena la confusion des différents peuples. La mort se réunit à ces fléaux de destruction. Les fossés regorgèrent de cadavres dont ils devinrent l'unique sépulture. Un corps de Français suivait cette cohue difforme avec l'expression du sentiment que le malade obtient de la pitié. Les émigrés puisaient dans un sentiment exalté la force de se soustraire aux ravages. Mais, cruellement revenus d'une longue suite de chimères ils soulageaient leur désolation par des reproches au monarque, qu'ils avaient d'abord célébré comme l'*Agamemnon moderne*, et qu'ils flétrissaient maintenant avec le titre de l'*opprobre des souverains*.

La douleur d'avoir inutilement touché le sol de la patrie, de s'être bercés d'illusions et de revenir avec un cortège de revers, fut aggravée par le licenciement d'Arlon. Ce coup inattendu produisit mille scènes déchirantes. Le suicide devint le terme de plus d'un désespoir. Des caractères emportés coururent grossir les cohortes d'une république jusque alors l'objet de leur haine. Monsieur et monseigneur le comte d'Artois répandirent des bienfaits nombreux qui reçurent un plus grand prix de leur sollicitude à les accompagner de ces paroles gracieuses que la seule sensibilité peut dicter. Frédéric-Guillaume, fidèle à des sentiments que les rigueurs de la fortune rendaient et plus affectueux et plus délicats, envoya son premier aide de camp inviter les deux augustes

frères à choisir dans ses États une retraite. Ham, ville située sur les bords de la Lippe, dut à son château la préférence qui lui fut donnée. Après avoir rempli sa commission, Bischoffswerder désira et obtint une conférence avec les membres qui formaient le conseil des princes français. A la suite de divers témoignages de zèle et de dévouement, le dépositaire de toutes les pensées de Frédéric-Guillaume hasarda quelques observations. « Le rétablissement de Louis XVI « sur son trône, dit-il, est l'objet d'un vœu général; mais « ne serait-il pas de la justice comme de la prudence de « faire à la nation le sacrifice de certains abus de l'ancien « gouvernement? » La sagesse lumineuse et profonde qui a inspiré cette charte, dont les Français attendent et leur gloire et leur prospérité, n'avait pas encore mûri des courtisans, la plupart dans la fougue de la jeunesse et tous embrasés par les passions. L'un d'entre eux prit la parole, et dit: « Monsieur, pas un seul changement, pas une seule « grâce; nous savons que le roi de Prusse se laisse approcher par des hommes séduisants, mais dangereux. Il serait « affligeant qu'il leur laissât prendre de l'influence : car les « *monarchiens* sont aussi criminels à nos yeux que les démagogues. Si les souverains alliés adoptaient des erreurs « si contraires à la nature du pouvoir monarchique, nos « princes les remercieraient de leurs secours. » Bischoffswerder répliqua : « J'ignore les intentions du Roi mon maître, « à qui je rendrai compte de celles que vous supposez, mon« sieur, à Leurs Altesses. »

Le corps de Condé demeura le sanctuaire où l'antique monarchie reçut un culte de dévouement et d'amour : mais les avenues de cette enceinte furent trop souvent fermées par l'intolérance. Plusieurs inconvénients ont découlé d'un rigorisme que quelques-uns d'entre ceux qui l'exercèrent sont aujourd'hui les premiers à blâmer. La crainte d'un accueil froid, ou celle d'une compassion humiliante écartèrent nombre de Français des camps où les appelaient, et leurs opinions, et leurs goûts et leur courage.

CHAPITRE V.

Les émigrés se dispersent en Europe. — Armée de Condé. — Formation des régiments français et anglais. — Expédition de Quiberon. — Licenciement de divers régiments. — Les émigrés prennent du service dans différentes armées européennes. — Le duc de Richelieu. — Le marquis de Capelis. — M. de Beaussenaid. — Conduite réciproque des émigrés et des étrangers. — Observations générales sur cette conduite et sur la position des émigrés en Europe.

Les émigrés, réduits le plus souvent à des occupations bien étrangères aux habitudes de leur vie précédente, et quelquefois condamnés à des ressources pénibles pour leur amour-propre, se dispersèrent dans les différentes contrées de l'Europe, tandis que plusieurs d'entre eux gagnaient l'Amérique ou l'Asie, et que quelques-uns se hasardaient sur les côtes brûlantes de l'Afrique. La reconnaissance aura longtemps des tributs à payer. L'Angleterre déploya une générosité à laquelle le gouvernement et les particuliers concoururent. La Russie justifia les espérances que la grande Catherine avait permis de concevoir. La Prusse respecta les lois de l'hospitalité. Frédéric-Guillaume II ne versa des bienfaits que d'une main intimidée par la crainte de blesser des âmes que le malheur devait rendre susceptibles. « Ce sont, répétait-il sou-« vent, les martyrs d'une trop belle cause pour ne pas avoir « des droits à l'estime et aux égards, je dirais volontiers au « respect. Les souverains ne sauraient, moins que personne, « négliger ceux qui n'ont écouté qu'un désir ardent de dé-« fendre leur ordre, leur roi et leur religion. Que de courage, « que de patience et que d'industrie ils font voir dans leurs « disgrâces! Je blesserais la justice, si je ne prodiguais pas « à des êtres aussi intéressants mes attentions et mes se-« cours. »

Exempt des épreuves dont les désagréments ne pouvaient qu'être colorés, le corps de Condé poursuivait sa belle carrière avec une constance qui rehaussait l'éclat de sa valeur.

L'estime, quoique générale, ne put pas toujours le dérober chez les étrangers à quelques mouvements d'une jalousie sourde et mal déguisée. Parmi les adversaires qu'il avait combattus sans relâche, ce corps trouva les suffrages les plus franchement prononcés; ceux d'entre ses membres qui, pleins de généreux sacrifices et de belles actions reparurent dans leurs foyers, se virent avec attendrissement comblés de prévenances. L'intérêt répandu parmi tous les peuples, mais plus affectueux chez les Français, se montre à l'abri de tout mélange en faveur des *Condéens*. « Nous ne nous sommes, dit « l'un des plus distingués de ces braves, battus que sur des « points resserrés, et nous n'avons jamais pu obtenir de ces « succès qui décident du sort des États : mais ce dévouement, « qui nous a déterminés à renoncer à nos fortunes, à descen- « dre du grade d'officier au rang de soldat; notre constance « au milieu des contradictions, l'honneur, la fierté même, « les mœurs que nous nous étions formées, et qui donnaient « à nos corps un caractère qui leur était propre, méritent, je « le crois, d'être retracés aux yeux et d'être conservés à la « mémoire de la postérité. »

Cette postérité redira qu'un prince, général consommé, homme vertueux, sujet fidèle et bon Français, alimenta, par ses exemples de vaillance et par ses paroles d'encouragement paternel, les flammes d'un foyer d'héroïsme. Quoique avant de le moissonner, la mort ait attendu que, *chargé d'ans et d'honneur*, il eût coulé ses derniers jours sous l'autorité pour laquelle il avait porté les armes avec autant de gloire que de constance, sa perte n'en a pas été moins vivement sentie. L'éloquence a fait retentir de regrets les voûtes des temples; la poésie lui a prodigué des palmes; le sentiment a *jeté quelques fleurs sur sa tombe*, et le deuil a couvert la France entière de ses sombres voiles. « Les nations « étrangères et les rois l'ont pleuré [1]. » Avant peu, l'histoire se réservera l'honneur d'imprimer, à la mémoire du prince de Condé, la sanction qui traverse tous les siècles. Elle le pren-

[1] *Indoluere externæ nationes regesque.*

(TACIT., lib. II.)

dra dès sa plus tendre jeunesse, le trouvera sans l'ombre d'une tache durant toutes les époques d'une vie semée d'orages; et, grâce au tact si parfait de Louis XVIII, elle le suivra jusque près de Turenne et de Duguesclin. « Ses pages ne dé-« daigneront pas un mot d'autant plus précieux, que l'officier « dont nous avons déjà emprunté un passage n'a pas soup-« çonné qu'il traçait un éloge. On observera notre humeur « volontaire qui semblait nous éloigner de toute discipline, « et néanmoins notre soumission aveugle à ces mots ma-« giques pour nous : *Monseigneur le veut*, ou *Monseigneur le « défend.* »

Les annales du siècle d'imposante splendeur, fournissent le choix des rapprochements entre le héros qui subjugua la victoire dans Senef, et son digne rejeton qui dompta la fortune à Berstein. Au siége de Dôle [1], soutenu par Montrevel, officier de haute réputation, le grand Condé montre dans les préparatifs d'une attaque les talents et la prévoyance d'un capitaine expérimenté; les troupes le voient bientôt, tenant par la main le duc d'Enghien, marcher à leur tête et combattre avec l'ardeur d'un guerrier dans le feu de la jeunesse. Les deux princes montent à l'assaut d'une demi-lune que d'excellentes troupes défendaient, et dont les approches étaient foudroyées par les batteries de deux bastions. Au plus fort du péril, Condé rehaussait sa valeur par son calme. Les confidents de sa tendresse paternelle savaient que, dans cette situation non moins critique que glorieuse, sa vie n'était pas le plus grand sacrifice qu'il offrit à l'État.

Le métier des armes, exclusivement à tout autre, présentait des attraits au plus grand nombre des émigrés. En général, les conseils de la raison ou le pouvoir de la nécessité les astreignaient seuls à des fonctions qu'ils remplissaient avec l'exactitude de la délicatesse, mais pour lesquelles leur ennui et leur gêne trahissaient une forte répugnance, suite bien naturelle de la *conscription* à laquelle, depuis plusieurs siècles, la noblesse était soumise et qui peut-être a donné la

[1] En 1669.

première pensée d'une mesure dont le fardeau trop excessif s'est appesanti sur des millions de Français. Le gentilhomme, soumis à ses propres principes et contenu par l'opinion des autres classes de la société, se trouvait dès son premier âge renfermé dans le choix d'un uniforme ou d'une soutane. Les bourgeois des villes poursuivaient avec les traits du ridicule le noble oisif; les paysans dédaignaient le gentillâtre qui n'avait fait de sa vie autre chose *que fouetter des lièvres*. Pour la gloire de la France, les individus des diverses classes de la société y ont toujours joui du droit d'occuper les charges militaires. Quel vide laisserait sur les pages de nos annales l'absence des services d'une foule d'hommes nés dans les rangs inférieurs! Le génie, me dira-t-on, plane d'un vol assuré dans toutes les contrées comme dans tous les siècles. Je ne remarquerai donc que les usages et les règlements auxquels ces exceptions ne peuvent point se rapporter. A l'assemblée des Etats généraux de 1614, quelques orateurs, devanciers de nos apôtres de désorganisation, remplissaient leurs diatribes incendiaires de reproches faits aux deux premiers ordres, qui, selon eux, condamnaient le troisième à un entier dénûment de places, de bénéfices et même des moyens de puiser dans les sources de la gloire. Le marquis de Beauffremont, président de la noblesse adressa aux membres du tiers état ces paroles précieuses à recueillir : « Pour-« quoi seriez-vous jaloux de deux ordres qui ne subsistent « que pour vous, tandis que les portes vous sont ouvertes « aux honneurs et aux dignités ? Personne parmi vous qui, « par ses talents, ne puisse s'élever à l'épiscopat, aux pre-« mières magistratures et au commandement des armées. » Cet esprit traversa le ministère dominateur de Richelieu. En 1677, M. de Montbrun, lieutenant général, reçoit l'ordre de ne pas présenter pour les compagnies vacantes les seuls officiers gentilshommes. Louvois ajoute : « Sa Majesté veut « aussi que l'on mette sur les rangs ceux qui ne le sont point, « afin qu'elle puisse récompenser le zèle, le mérite et le talent. » Cet hommage à la justice présente l'occasion d'affirmer que Louis XIV, souvent poursuivi comme insensible et superbe,

surveilla sans cesse ses troupes avec une sollicitude paternelle. Quelques colonels, jaloux de la beauté de leurs régiments, tourmentaient les capitaines sur la taille des hommes. Aussitôt Louvois reçoit l'ordre de prendre la défense des subalternes opprimés. « Je suis obligé de vous faire observer « que le roi aime mieux un petit homme pour soldat, lors- « qu'il sait son métier et qu'il a l'âge convenable, qu'un « grand homme qui vient de son village. » Une dépêche de 1680 porta aux gouverneurs des provinces et aux intendants, la demande officielle, « d'adresser à la cour des mémoires « dans lesquels ils marqueront bien précisément les officiers « ainsi que les soldats qui sont estropiés, et les occasions « dans lesquelles ils l'ont été. » D'après ces mémoires, des secours furent distribués avec magnificence; le grand roi ne perdit jamais de vue l'honneur d'avoir pour sujets des Français : lors même qu'il commençait à baisser en force, en génie, en fermeté, en caractère et en amour de la gloire, il rendait encore hommage à l'esprit national en disant. « Je » suis le plus vieux soldat de mon royaume. »

Les émigrés confirmèrent la justesse de l'ancien adage : « Dans quelque partie de la terre où un coup de fusil se tire, « des Français s'y rencontrent. » Des officiers en petit nombre et revêtus de grades supérieurs obtinrent du roi de Prusse son agrément pour le suivre devant Mayence. La vivacité française tarda peu à être mise à la gêne, et l'épithète de *nouveau siège de Troie* fut un des premiers signes du mécontentement. Frédéric-Guillaume sourit aux épigrammes et pardonna les murmures : bien plus, ne regardant pas au-dessous de sa dignité le soin de se justifier, il dit devant un cercle de princes, de généraux et d'officiers de tous les grades qui l'entouraient : « Je sais que je puis prendre la ville que nous assiégeons en « y sacrifiant six mille hommes; mais je sais aussi qu'elle « tombera en mon pouvoir dans un mois, et que je n'en « perdrai pas deux cents. »

A la défense de Maëstricht, plusieurs émigrés firent preuve de valeur; la retraite de Menin donna lieu à un des plus beaux faits d'armes qui aient illustré les longues et étonnantes

guerres de la Révolution. Le régiment de Royal-émigrant s'acquit une renommée que le temps ne fera qu'augmenter. L'honneur de s'être distingué parmi tant d'hommes intrépides devint l'heureux partage de M. le vicomte de La Châtre.

Les troupes espagnoles reconnurent plusieurs émigrés pour leurs émules en courage et leurs maîtres en activité; d'un mouvement unanime, les soldats donnèrent au marquis d'Apchier le nom *du brave des Pyrénées*. Lorsque les républicains, suivis par la victoire, imposèrent des lois à la péninsule, ils payèrent, dans le désir de satisfaire leur haine, un tribut d'hommage aux compatriotes royalistes qui venaient de lutter avec eux. Un des articles de la paix dictée au cabinet de Madrid prescrivit que les émigrés français fussent relégués dans l'île de Majorque.

Le comte de Rolles commandait un régiment qui représentait celui des gardes Suisses. Le régiment de Dillon, quoique composé de Français, était commandé en anglais pour rendre hommage à la brigade irlandaise qui, s'étant distinguée dans plusieurs rencontres, avait acquis une gloire impérissable à Fontenoy.

L'ordre de Malte se rappelant que les jours les plus glorieux pour ses intrépides et généreux défenseurs de la foi avaient été ceux des grands maîtres du Pui, d'Aubusson, de l'Isle-Adam et de La Vallette, tous quatre chevaliers Français, ne prétendit pas demeurer spectateur indifférent des dangers d'une noblesse qui avait des droits à sa reconnaissance. Un régiment de Malte fut levé; ce corps marcha sous les ordres du bon de Fargue, commandeur de la langue d'Auvergne, et capitaine de cavalerie dans Royal.

Une considération honorable devint promptement l'apanage des régiments de Rohan, de Choiseul, de Damas, de Béon, de Périgord, de Salm, et de La Châtre ou Royal-émigrant.

Les prétendants accoururent en foule pour obtenir des emplois dans les corps que l'Angleterre forma le 1^er^ avril 1794. Dix régiments reconnurent des chefs qui devaient au mérite comme à l'expérience leurs titres à l'affection et au respect. Quel militaire n'eût pas porté avec joie les noms de Broglie,

de Castries, de Béthizy, de Vioménil, d'Autichamp, de Laval-Montmorency, de Mortemart, d'Hector, d'Hervilly et de Dudresnay? Un superbe régiment d'artillerie fut commandé par le comte de Rotalier; ces nouvelles levées se réunirent à des corps que les Anglais avaient reçus de l'Autriche[1].

Des braves, déchus de leur attente et trahis par la fortune, imprimèrent à la presqu'île de Quiberon une lugubre célébrité. La destruction presque totale de l'ancienne marine de France a versé des bruits injurieux sur cette catastrophe; mais la justice, alors même qu'elle se prononce sur des ennemis invétérés, n'admet que vaincue par l'évidence les soupçons outrageants que la calomnie fait avec avidité planer sur les peuples comme sur les individus; les marins français, chez qui les Bretons dominaient en nombre, persistèrent avec une invincible obstination dans la volonté de *combattre ensemble*. On vit des commissaires anglais recourir en vain aux raisonnements et aux prières pour qu'ils consentissent à se disséminer sur plusieurs points. Les régiments d'Hector et de Royal-émigrant ne succombèrent qu'épuisés par des prodiges d'une valeur presque surnaturelle. Là, sur les corps des adversaires qu'ils venaient d'abattre, périrent, les armes à la main, cent officiers vétérans qui, la plupart, avaient occupé des grades supérieurs, dont quelques-uns se faisaient remarquer par de nobles cicatrices et qui étaient tous décorés de la croix de Saint-Louis. Le comte de Rossel, ancien capitaine de vaisseau et âgé de soixante-douze ans conduisait cette cohorte; chaque individu, fier d'y prendre rang, ne supposait pas qu'il y eût de composition possible entre la victoire ou la mort. Les hommes d'une telle trempe n'ont nul besoin de chef, et s'ils confèrent l'autorité à l'un des leurs, c'est par le désir de donner l'exemple de toutes les vertus militaires, au nombre desquelles se distingue l'obéissance. Sombreuil recueillit par son héroïque dévouement un éclat per-

1 Les régiments français se distinguèrent entre eux par le titre de *Cocarde noire* et de *Cocarde blanche*. Les cocardes noires étaient les premiers entrés au service anglais.

sonnel. Le front ceint de palmes entrelacées de laurier et de myrte, il baigna de sang le sol d'une patrie où son père et son frère avaient durant le règne de la terreur monté sur l'échafaud. La résistance sublime de sa sœur n'avait que pour peu d'instants suspendu la hache homicide. Quel vertige devait troubler les esprit ou plutôt dénaturer les cœurs, pour que des Français n'accordassent qu'une admiration passagère au dévouement de l'amour filial!

Les siècles à venir, en rendant hommage à cet holocauste, rapporteront que le sang des militaires se confondit avec celui de plusieurs ministres de la religion. L'évêque de Dol, suivi de trente ecclésiastiques, recueillit la palme du martyr avec cette sérénité, avec cette joie qui valurent de si nombreux prosélytes aux chrétiens de la primitive Église. Le saint prélat bénit ses compagnons d'infortune et pria pour ses meurtriers. Les dernières paroles qu'il prononça exhortèrent les captifs à la résignation, et les consolèrent par l'espérance en la bonté divine.

Castries et Mortemart, partis du comté de la Lippe, s'étaient embarqués à Harbourg et avaient fait voile vers Quiberon; le dénoûment funeste donna une autre direction à leur route. Ils vinrent d'abord occuper l'île de Jersey et celle de Guernesey. Bientôt le général Stuart les reçut dans l'armée des quinze mille hommes que l'Angleterre dirigeait vers le Portugal; ces deux corps, maintenus sur le pied de guerre pendant six années, ne furent employés que durant le cours d'une seule campagne. Les Anglais payèrent un tribut d'estime à leur bravoure et à la fermeté qu'ils montrèrent à soutenir les attaques du général qui commandait les Français réunis aux Espagnols [1].

1 Dans cette circonstance, j'ai touché à l'un des écueils contre lesquels viennent trop souvent se briser les historiens qui rapportent des faits nouvellement arrivés. Les Mémoires particuliers n'ont pas encore eu le temps de paraître. Les récits des témoins, ceux même des acteurs, sont souvent des guides trompeurs, soit qu'ils satisfassent des intérêts personnels, soit qu'ils souffrent du manque de réflexion. J'avais écrit sur le rapport d'un officier dont les talents et l'âge commandaient ma confiance (contre les attaques du maréchal de Gouvion-Saint-

Les ménagements de la politique se revêtirent bientôt des calculs de l'économie, pour prononcer le licenciement des régiments de Broglie, de Laval-Montmorency, d'Autichamp, de Viomésnil et de Béthizy; Castries et Mortemart admirent sous leurs drapeaux les faibles débris d'Hector, d'Hervilly et de Dudresnay. Ces trois corps avaient dû à la circonstance de se former en Angleterre l'honneur si chèrement acheté de combattre à Quiberon et d'en partager les désastres. Le succès ne couronna pas les tentatives partielles; on les vit assez longtemps se succéder avec un manque de prévoyance que, ni le courage, ni l'impétuosité ne sauraient remplacer. Une d'elles fut payée de votre mort, aimables et valeureux Sérent! Traités avec faveur par la fortune et enrichis des ressources de l'éducation, vous étiez l'orgueil d'un père qui nourrissait l'espoir de vous distinguer un jour au nombre des soutiens du trône et des ornements de la patrie. Une mère chérissait en vous la consolation des douleurs et la récompense du zèle que son dévouement héroïque à la famille royale avait fait paraître sous un si beau jour [1]. L'amitié a-t-elle donc sa pudeur?

Cyr). Ce maréchal, pour lors ministre de la guerre, me fit l'honneur de m'adresser une lettre dans laquelle il réclamait contre mes assertions. La circonstance d'un voyage de quelques semaines à Usès me priva des moyens de reconnaître sur-le-champ par la voie des journaux l'erreur que j'avais commise.

« GÉNÉRAL,

« J'ai reçu, avec la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire, votre « *Coup d'œil sur les campagnes des émigrés.* Je vous sais gré d'avoir bien voulu « m'en faire part, et surtout de ce que votre lettre contient d'obligeant; mais je « crois devoir vous faire observer que le passage relatif aux attaques des Fran- « çais réunis sous mes ordres aux Espagnols contre les corps émigrés à la solde « du Portugal est inexact; attendu que j'ai été totalement étranger, ainsi que « les troupes françaises, aux opérations militaires qui eurent lieu à cette époque « sur les frontières de ce royaume. »

« J'ai l'honneur, etc. »

[1] Madame Élisabeth qui, selon l'expression touchante du cardinal de Beausset, paraissait « la vertu descendue du ciel sur la terre sous les traits qui peuvent lui « concilier le respect et l'amour des mortels, » honorait du titre de son amie madame la duchesse de Sérent. Aux jours de la restauration, elle devint dame d'honneur de Madame, duchesse d'Angoulême, et elle se berça souvent de l'illusion que l'auguste princesse, à qui elle avait donné des larmes si abondantes,

Un trouble indéfinissable m'arrête à l'instant où mon cœur bat du désir de célébrer la mémoire de l'aîné de ces deux frères. Le silence que je veux garder sur ses grâces, ses talents, son esprit et ses connaissances, ne s'étendra pas jusqu'à la modération qui, au plus fort des orages politiques, comme j'ai déjà eu lieu de l'observer, honora son caractère : ses qualités parurent parfois graves et même sévères pour son âge, mais peu d'années leur eussent garanti le respect dû aux plus éminentes vertus.

Plusieurs d'entre les émigrés furent reçus dans les armées des puissances; leur zèle et leurs talents y surmontèrent les obstacles que la jalousie des nationaux ne manque jamais d'opposer à l'avancement des étrangers. La Russie rencontra quelques officiers généraux qui contribuèrent à la gloire de ses armes. L'une des provinces de son vaste empire dut sa prospérité aux lumières et aux vertus du duc de Richelieu; M. le marquis de Capelis, commandant une de ses escadres, sur la mer Noire, contint les Turcs par l'habileté de ses manœuvres. L'Autriche eut aussi à se louer de ses nombreuses acquisitions. Elle vit avec un sentiment de surprise les émigrés acquérir plusieurs titres à la décoration si pure et par là même si flatteuse de l'ordre de Marie-Thérèse. M. de Turpin prit place au premier rang de ses ingénieurs.

La Prusse ne regretta pas de s'être écartée de sa réserve accoutumée. Déjà divers membres de ce corps du génie de France, si justement célèbre, lui avaient rendu des services essentiels dans la guerre pour le partage de la Pologne, lorsque Baussemard vint offrir à Frédéric-Guillaume II l'hom-

n'était pas descendue dans la tombe. La lettre suivante, que j'ai reçue de madame la duchesse de Sérent, m'est précieuse à conserver :

« MONSIEUR,

« J'ai remis à Madame, duchesse d'Angouléme, l'écrit touchant que vous « m'avez envoyé pour elle. Son Altesse royale me charge de vous en remercier. « Vous avez bien raison de penser que vos sensibles récits ne peuvent pas m'être « indifférents.

« J'ai l'honneur, etc. »

mage de ses immenses travaux. Un traité de fortification qui réunit l'estime et qui commande l'éloge de tous les gens de l'art eut le mérite, apprécié par le monarque, de lui tracer, dans un volume qui reste inconnu au public, le meilleur système de défense pour son royaume. Baussemard reçut avec modestie et paya de reconnaissance un accueil distingué; sa route vers les grades supérieurs se trouva bientôt hâtée par la guerre. L'honneur lui revint d'être chargé de la défense de Dantzick. Le maréchal de Kalkreuth, gouverneur de cette importante place, s'était, sous les yeux de son illustre maître dans le métier de la guerre, formé bien plus pour les batailles que pour les siéges. Satisfait de l'arrivé de Baussemard, il l'embrassa et lui dit avec gaîté : « Mon cher colonel, je vous ré-« pétérai le mot que l'un de vos compatriotes, M. de Calvo, « commandant de Maëstricht, adressa à l'ingénieur Choisi. « *Monsieur, je n'entends rien à la défense d'une place; tout ce* « *que je sais, c'est que je ne veux pas me rendre.* » L'ingénieur français justifia la confiance que ce général prussien lui accordait. C'est à un adversaire qui s'est montré digne de le combattre que fut réservé le privilége de rendre témoignage à sa gloire : qu'il nous suffise donc de rappeler la circonstance que le maréchal Lefebvre s'étonna d'un retard opposé à la marche de son active intrépidité. Baussemard avait cessé de vivre, lorsque le maréchal de Kalkreuth accepta une capitulation semblable à celle que plusieurs années auparavant il avait imposée à Mayence.

La préférence accordée aux officiers du génie, devait tarir les plaintes des émigrés qui comparaient sans cesse les réceptions froides qu'ils obtenaient avec les empressements prodigués vers la fin du dix-septième siècle aux réfugiés. Ces hommes, poursuivis par l'intolérance religieuse, apportaient pour compagne de leur disgrâce l'industrie français. Leur présence inespérée ouvrit des canaux de richesse qui fertilisèrent les états. Londres, Amsterdam, Berlin et mille lieux moins connus, prirent une face nouvelle; l'émigration de nos jours amenait et des prêtres et des soldats. Il n'est point de pays où ces deux éléments de la société ne se ren-

contrent avec abondance! Il en résulte que les secours accordés à ceux-ci ont un caractère particulier de délicatesse qu'ils reçoivent de l'absence totale de toute combinaison d'intérêt. Un mouvement naturel autorisait d'abord les murmures de rencontrer en général les signes de la répugnance chez les membres des colonies françaises. Le pasteur Ermann reprochait avec l'éloquence de la morale et de la religion, aux Français établis à Berlin, la dureté qu'ils montraient en ne recevant pas, à son exemple, les émigrés comme des frères malheureux; mais la bienfaisance de cet homme vénérable dérobait à sa vue, que les victimes de la révocation de l'édit de Nantes avaient traîné sur leurs pas la haine des classes privilégiées. Ils vouaient anathème à l'une pour son implacable persécution, et ne pardonnaient point à l'autre un faible abandon. Ces ressentiments, transmis de bouche en bouche, atteignaient les ecclésiastiques et les nobles. Sans doute il eût été facile à plus d'un des émigrés de ne pas rester chez les proscrits : ils y demeuraient comme enchaînés par l'amour-propre. Dans ce siècle, où le sentiment célèbre les charmes de la douce égalité, où la philosophie couvre de ridicule les préjugés absurdes, on voit les hommes s'étouffer pour atteindre aux plus frivoles distinctions.

Nous ne repousserons pas les traits qui ont été imprégnés du venin de l'envie, tels qu'une teinte de légèreté, des habitudes ou de plaisir, ou de dépenses, l'inconvénient très-commun d'ignorer la langue du pays où l'on reçoit un asile, et de contraindre pour ainsi dire les étrangers à parler la langue française. Parmi des personnes qui blâmaient, à cet égard, les émigrés, les uns alléguaient un manque de disposition, d'autres parlaient de paresse, tandis que les moins indulgentes dénonçaient de la vanité. Enfin l'oubli des égards dus aux usages de ceux qui exercent l'hospitalité encoururent, quelquefois le blâme avec fondement. La tolérance, si facile pour les favoris de la fortune, et si ombrageuse pour ceux qui tombent dans sa disgrâce, a trop souvent tu que les lois de la probité, les maximes de l'honneur et même les recherches de la délicatesse, furent observées sans être obs-

curcies par l'ombre du plus léger nuage. « Les émigrés, ré-« pétaient plusieurs personnes, ne vivent pas dans une parfaite « union. » La justice s'oppose à la sévérité qui ferait peser ce tort sur les exilés modernes. Le grand Frédéric répétait ces mots avec une complaisance maligne : « Rassemblez des Français, ils se mangeront. » Redevables à la nature pour sa généreuse munificence, peuvent-ils donc se dérober au tribut de toute faiblesse? Louvois écrivait à M. de St.-Pouange[1] : « Le soin le plus pénible de mon ministère est de concilier « entre eux les généraux, en sorte que le bien du service de « Sa Majesté ne souffre pas de leurs querelles : ce qui n'ar-« rive que trop ordinairement. »

Éloigné par divers motifs, ou de réserve, ou de convenance, de l'honneur de paraître dans la lice comme historien des émigrés, je soumets quelques observations aux athlètes qui persistent à y chercher des succès.

Le lecteur leur pardonnera sans peine les digressions qui communiquent aux ouvrages le caractère de la bonhomie. Un auteur s'y présente comme entraîné par le fil des idées que les objets ont fait naître en lui à mesure qu'ils frappaient ses regards. Deux philosophes sans cesse lus, recherchés, et qui, selon l'expression du duc de Buckingham, « seront appa-remment toujours les seuls de leur espèce, » doivent à leurs digressions une grande partie des charmes que les siècles ne parviennent point à flétrir. « Le fameux Plutarque, dit Ha-« milton, promène l'attention de ses lecteurs sur de cu-« rieuses antiquités ou d'agréables traités d'érudition, qui « n'ont pas toujours rapport à son sujet. » Montaigne ne captive des partisans nombreux chez toutes les classes de la société, que parce qu'il se fait voir « en sa façon simple, na-« turelle et ordinaire, sans étude et artifice. » Composés avec plus de méthode, et soumis davantage aux règles de la critique, ses immortels *Essais*, loin d'être devenus le *bréviaire des honnêtes gens*, jouiraient de ces hommages d'une estime plutôt convenue que sentie, qui n'assurent pas un livre con-

[1] En 1680.

tre la disgrâce de languir au fond d'une bibliothèque dans un imperturbable repos.

Qu'ils ne se dissimulent ni les devoirs qui leur sont imposés, ni les obstacles qui les attendent, ni les dangers qui les menacent. Pour remplir les uns, éluder les autres, et vaincre les derniers, il faut avoir la résolution de les envisager. Un zèle soutenu doit approcher de l'accord qui naît des sentiments honnêtes, des vues sages, des jugements impartiaux et des passions calmes.

C'est à une franchise scrupuleuse que leur style devra de la simplicité. Les expressions recherchées et les tournures ambitieuses conviennent peu pour parler de l'homme de guerre.

Aux premiers jours du dix-neuvième siècle, les puissances, sévèrement punies de leur manque d'union et de leur égoïsme, abandonnèrent les émigrés, parce qu'ils leur parurent gêner les rouages de la machine politique de l'Europe. La Russie poussa hors de ses frontières les gardes du corps qui avaient, dans Mittau, poursuivi la profession de foi de leur fidélité. La conduite de la Prusse sera plus tard développée. L'Autriche interdit aux émigrés le séjour de ses vastes possessions. Un ordre parti de Londres alla, dans le Portugal, mettre un terme aux services des régiments de Mortemart et de Castries. Des commissaires anglais accomplirent la dissolution du corps de Condé. Les palliatifs employés pour atteindre à un licenciement, dont toutefois le nom ne fut pas prononcé, représentent la crainte respectueuse qui tient quelques instants suspendu le bras du bûcheron, lorsqu'il va porter la hache contre le chêne, vénérable habitant d'une antique forêt. Par une apparence de contradiction, l'Angleterre ne se relâcha point de son hospitalité généreuse. La reconnaissance, qui depuis les jours de la restauration est devenue chez les Français un sentiment général, ne défend pas d'observer que la bienveillance pour les individus s'accordait avec la haine soutenue contre l'État. Les vertus embellissent l'intérieur des familles anglaises, tandis que la politique ne connaît aucun scrupule dans le cabinet de Saint-James.

Le gouvernement français accorda aux insinuations des cabinets de ses nouveaux alliés une humiliante et dure amnistie. Les hommes armés dans l'espoir d'être les restaurateurs du trône des fils « du *plus fier chrétien* que l'on pût rencontrer [1], » mirent un pied timide sur le sol de la patrie, et se glissèrent en silence jusqu'à leurs anciens foyers. Quelques-uns, sans doute, purent rendre grâce au ciel de se voir accueillis par la tendresse; d'autres, en plus grand nombre, burent à longs traits le calice de la compassion. Il s'en trouva même qui virent qu'aux chagrins causés par leur éloignement, avait succédé l'habitude de croire leur perte sans retour. Combien de soupirs furent donnés à ces lieux d'exil qui avaient entendu tant de murmures et de plaintes! Rigoureuse instruction qui confirme avec force la vérité que l'habitant de cette France si belle ne prospère point chez l'étranger. Tristesse et dégoût, vous serez toujours les fruits amers qui empoisonneront l'existence du Français, lorsque le sort l'éloignera des lieux qui virent son berceau! Des talents, des lumières, de la valeur et des vertus, ne semblèrent avoir été rassemblés que pour rendre plus frappante une série de disgrâces. Les émigrés, empreints la plupart des stygmates de la souffrance et de la pauvreté, durent pendant plusieurs années répéter les paroles de magnanimité du monarque fait chevalier de la main de Bayard : « Tout est perdu, fors l'honneur. » Ce mot de consolation dans leurs revers a fait aujourd'hui place à ce cri de *Vive le Roi!* gage de leur prospérité.

La bonne foi, l'une des plus belles portions de l'héritage des chevaliers, prescrit aux émigrés une véracité à toute épreuve. Nous ne balancerons donc pas à assurer que dès les premiers symptômes de la Révolution, les levains de la défiance fermentèrent chez les partisans de la royauté. L'absence d'union ne leur a permis, dans diverses rencontres, que d'opposer à leurs ennemis des forces presque insignifiantes.

[1] C'est ainsi que les Sarrasins désignaient saint Louis dans les fers.

Les préventions haineuses furent avec un soin particulier transportées hors du royaume. Elles s'augmentèrent encore par le séjour de Coblentz et des autres quartiers généraux [1]. Plusieurs hommes dont les discours jouissaient d'une haute influence faisaient circuler le propos déplacé que « *les monar-* « *chiens* n'étaient pas moins criminels que les démagogues. » La susceptibilité sur les innombrables nuances d'opinions parut à tel point ombrageuse, qu'elle devint le sujet de l'étonnement, quelquefois même du scandale des étrangers. Les royalistes ne sont pas encore revenus sur l'erreur de se classer. Il faut avouer pourtant que la bonne intelligence qui règne entre les libéraux tient au caractère des sectes proscrites. Un œil attentif découvre chez leurs orateurs et chez leurs écrivains l'annonce que si le champ du combat devenait leur partage, ils ne l'occuperaient point avec le calme de la fraternité.

Puisse le temps et le malheur, ces deux grands maîtres de l'homme, nous valoir une expérience salutaire! Les Français ne toucheraient-ils donc pas à ces jours où l'oubli des faiblesses, des erreurs et des fautes, permettrait de savourer les douceurs de l'union ?

1 On ne cessait pas de chanter, avec une espèce de fureur, une chanson qui avait pour refrain :

J'aime mieux un franc jacobin,
Qu'un aristocrate incertain.

CHAPITRE VI.

L'auteur se rend à Bruxelles. — Bataille de Jemmapes. — L'auteur se retire en Hollande. — Mort de Louis XVI. — L'auteur offre ses services aux princes. — M. de Calonne à Amsterdam. — Travaux littéraires. — Entrée des républicains en Hollande. — Triste position des émigrés. — Fuite sur la glace. — Arrivée à Hambourg. — Klopstock. — L'évêque de Clermont. — L'auteur obtient la permission de se rendre à Berlin. — Il y rédige momentanément la *Gazette française*.

A la suite d'une courte délibération, mes camarades et moi, nous résolûmes d'aller à Bruxelles. L'espoir de rejoindre le prince Joseph de Lorraine influa sur notre préférence en faveur du Brabant. La route que nous eûmes à parcourir affligeait par des scènes de tristesse qui se renouvelaient sans cesse. Des individus, blessés dans leurs intérêts comme dans leur amour-propre, et privés de leurs espérances pour l'avenir, se croisaient dans tous les sens; les uns se portaient vers le nord, les autres vers le midi, et plusieurs changeaient à chaque minute de direction. L'incertitude de ces derniers offrait une pénible image des caprices de la démence. Nous eûmes l'honneur de rencontrer Monsieur le duc de Bourbon, qui, suivi d'un groupe d'officiers de différents grades, rejoignait à cheval le corps que le héros son père commandait. Le prince, dont les traits unissaient l'empreinte de la mélancolie à celle de la dignité, nous adressa des paroles de bonté : nous eussions sollicité l'honneur de grossir son cortége sans la trompeuse illusion que les princes de Lorraine nous ouvriraient les portes du service de la maison d'Autriche.

Nous avions été précédés par un grand nombre de nos compagnons de revers qui, comme nous, cherchaient le séjour où l'autorité se trouvait déposée entre les mains d'une des sœurs de la reine Marie-Antoinette. Notre premier soin fut de vendre nos chevaux, que les marchands et même

les particuliers feignaient de n'acheter que par un mouvement de compassion; il fallut ensuite pourvoir aux moyens de nous loger. Fatigué des recherches qui m'avaient à la fin procuré un misérable taudis et oppressé par les regrets autant que par les craintes, je cherchai la solitude dans le superbe parc de Laecken. Deux jeunes gens et une jeune personne, à peine sortis de la première enfance, furent touchés de l'état sombre dans lequel ils me virent absorbé. Une pitié douce et naïve les porta vers moi avec des signes d'intérêt. Nous nous trouvâmes promptement établis sur le pied d'anciennes connaissances : m'ayant accompagné jusqu'à la maison où j'avais arrêté mon gîte, des adieux affectueux marquèrent notre séparation.

Le lendemain j'avais presque oublié ma rencontre de la veille, lorsque je vis entrer chez moi un homme d'environ cinquante ans, qui possédait l'une de ces figures que les philosophes anciens assurent être les meilleures de toutes les lettres de recommandation; ses deux fils et sa fille lui avaient, me dit-il, parlé avec un tel feu du *Français malheureux* qu'il prétendait juger par lui-même l'homme qui électrisait leurs têtes et touchait leurs âmes. Un entretien d'assez longue durée, et qui sur la fin était devenu confidentiel, se termina par une invitation à dîner. Dans une maison peu grande et fort simple, à l'extérieur, mais tenue avec une propreté recherchée et ornée de livres, de gravures et de tableaux, je trouvai non-seulement l'hospitalité, mais encore la bienveillance. M. de Biesve, fort éloigné des richesses, suppléait par une sage économie à la médiocrité de sa fortune. Véritable patriarche au sein d'une famille aimable, il y faisait germer et les vertus et la piété. Un goût éclairé des beaux-arts avait favorisé les progrès de ses enfants pour l'étude du dessin et pour celle de la musique. A l'heure où la défense semblait prescrire ma retraite, j'appris que mon modeste bagage venait d'être transporté dans une chambre aussi jolie que commode. Les signes de ma surprise, les témoignages de ma reconnaissance et les refus de ma discrétion furent interrompus par M. de Biesve. « Croyez, Monsieur,

« être chez vous, et nous serons tous satisfaits. » Après ces mots, il m'embrassa, et les enfants, avec l'empressement de la joie et de la sensibilité, suivirent l'exemple donné par leur père.

La masse des émigrés croissait chaque jour et se faisait déjà craindre comme un poids importun. L'archiduchesse aurait rougi de repousser les victimes d'une cause sacrée pour elle à tant de titres. Elle ne pouvait oublier les sommes considérables que les premiers exilés avaient, faute de réflexion, répandues dans les États soumis à son autorité. Le commerce et l'industrie des Bruxellois étaient vivifiés par l'or enlevé à la France : d'un autre côté, les habitudes d'une stricte économie s'accordaient peu avec le don de secours qui touchaient au moment d'être d'une absolue nécessité. Les chefs de l'administration civile, les habitants riches ou aisés, les nobles comme les bourgeois, en un mot, tous les notables, furent exhortés par une ordonnance à devenir chacun l'hôte gratuit d'un émigré. Plusieurs affiches enjoignirent à ceux d'entre ces derniers à qui des ressources commençaient à manquer de donner leur nom au greffier de l'Hôtel-de-Ville. Les officiers municipaux s'occupèrent d'un travail semblable à celui qui a lieu pour le logement des troupes lorsqu'elles sont en marche. L'invitation générale devenait un ordre positif pour les employés du gouvernement. A ce titre, M. de Biesve devait, sans doute, un contingent, mais il l'acquittait, grâce à ma présence. Je ne le vis donc pas sans quelque surprise nous présenter, à l'heure du dîner, un ecclésiastique comme un nouveau commensal. L'ayant pris à l'écart, je lui fis observer que par l'asile dont je jouissais dans sa maison, la tâche imposée par les magistrats était remplie. Il me serra la main et dit avec émotion : « Mon cher monsieur, vous ne sauriez compter; « n'êtes-vous donc pas l'ami de la famille? »

Le reproche et le blâme sont dans tous les temps comme dans toutes les circonstances les fidèles acolytes des disgrâces. Les émigrés, déjà frappés d'une proscription qui enlevait leurs biens et menaçait leurs têtes, n'en étaient pas moins

tenus à entendre des plaintes de nature à beaucoup aggraver le fardeau des secours qu'on leur accordait. Je ne répondrai qu'à deux des attaques dirigées contre les revers de la première campagne.

Plusieurs voix répétaient que la tristesse et les regrets furent et seront toujours les fruits amers qui empoisonneront l'existence du Français, au moment où il prendra les armes contre sa patrie. Les plus renommés d'entre les transfuges dont l'histoire de France conserve le souvenir ont subi cette accablante destinée. Le connétable de Bourbon, égaré par la vengeance et par le désespoir, se promit quelque soulagement à ses sollicitudes dans la ruine de Rome; il chercha les périls les plus éminents et mourut sur la brèche. La victoire s'envola loin de Turenne, tant qu'elle le vit à la tête des bataillons espagnols. Le grand Condé eût souhaité que la renommée enlevât de son histoire les pages sur lesquelles étaient déposés ses exploits chez les ennemis de sa maison. Un peu de bonne foi suffira pour éclairer ce point délicat. Les illustres personnages que l'on vient de citer comme des exemples avaient violé leurs serments de sujets, tandis que les émigrés s'étaient voués à la défense du plus juste et du plus vertueux des monarques.

L'indépendance en vogue rejetait les égards qui appartiennent à l'âge. La voix des sages du jour prononçait d'un accent solennel que les jeunes gens auraient dû seuls combattre, pendant que les vieillards, relégués près des femmes, eussent soigné les enfants. Une main débile laisse échapper les armes. L'histoire range cette assertion parmi les paradoxes. Joinville rapporte que les Sarrasins ne craignaient rien tant qu'une troupe de *vieux et antiques guerriers*. Chastillon, connétable sous six rois, étant, à l'âge de quatre-vingts ans, consulté par Philippe de Valois s'il fallait livrer la bataille aux Anglais, répondit : « Sire, qui a bon cœur a tou-« jours le temps propre. » Le connétable de Montmorency, dans sa soixante-quinzième année, ne tomba qu'à la neuvième blessure; et d'un coup du pommeau de son épée, dont la lame avait été rompue, il fracassa les dents de l'Écossais

Stuart son meurtrier. Henri IV, dit *Le Labourgeur*, avait pour corps d'élite une compagnie toute « de capitaines expéri-« mentés dont les barbes blanches passaient sous la visière « et couvraient leur poitrine. » Le connétable de Lesdiguières, âgé de soixante et dix-huit ans, répliqua aux officiers qui le pressaient de moins exposer ses jours : « Il y a soixante ans « que les mousquetades et moi nous nous connaissons. » Courbé sous le poids de quatre-vingt-deux hivers, Villars, dans la Savoie, commanda encore à la victoire. Terrassé par une maladie violente, sa dernière parole fut pour louer le bonheur constant du maréchal de Berwick, qu'un boulet de canon venait d'emporter devant Philipsbourg. A Dettingen, le marquis de Cherisi, âgé de soixante et dix-neuf ans, commande la maison du roi dans une superbe charge. Il reçoit un coup de sabre sur la tête : quatre gardes du corps l'enlèvent couvert de sang et le transportent dans la tente du prince de Tingry. Le généreux vieillard, bouillant de l'ardeur qui embrasait sa jeunesse, laisse à peine poser un appareil à sa blessure et revole sur le champ de bataille. A cette explosion, si vive et si touchante de l'amour des sujets pour leurs princes, que produisit la maladie de Louis XV, le vieux Charron, lieutenant de roi de Verdun, déploya une fermeté que le roi, relevé de son danger, et heureux du surnom si doux de *Bien-aimé*, récompensa avec le cordon rouge. Des lieutenants-colonels, mûris par leurs longs et honorables services, guidaient les jeunes seigneurs qui paraissaient avec éclat à la tête des régiments. Le duc de Nivernais redisait avec une grâce infinie que, lorsqu'il était colonel du régiment de Limosin, son lieutenant-colonel, le grave M. de Besson, le reprenait de ses étourderies avec une dignité paternelle et trouvait jour à concilier la subordination du grade avec l'énergie des réprimandes.

Cependant la victoire couronne à Jemmapes les efforts des républicains. Dumouriez prend une place parmi les grands capitaines. A l'annonce de cette nouvelle inattendue, le gouvernement autrichien se troubla et mit en jeu une dissimulation qui, par rapport aux émigrés, tenait de l'inhu-

manité. Le soir, un bulletin répandu avec profusion donnait l'assurance qu'un combat sanglant, mais indécis, ne menaçait Bruxelles d'aucun danger; que les habitants ainsi que les étrangers devaient demeurer tranquilles, et que les factieux semaient seuls des alarmes. A minuit, l'archiduchesse, le duc son époux, les ministres et les personnes attachées à la cour prirent la fuite. Les premiers rayons du jour éclairèrent un tableau de désordre et de calamités. Des individus de tous les rangs, de tous les âges et des deux sexes se pressaient en foule dans les divers quartiers de la ville. Le chagrin et l'indignation se peignaient sur les physionomies des émigrés. Aucune rue, aucune place qui ne fût encombrée de meubles, de caisses et de voitures. Les débris de l'opulence des temps antérieurs ajoutaient aux embarras de la détresse du moment. Les plus honnêtes d'entre les habitants multipliaient les assurances d'une pitié stérile, pendant que les êtres avides prétendaient tourner à leur profit cette crise funeste. L'or arrachait avec peine quelques secours à une impassible dureté. Les émigrés se virent en grand nombre forcés à l'abandon de leurs effets et réduits à l'unique ressource de se soustraire à pied au péril qui les menaçait. Plusieurs de ces fugitifs furent insultés et dépouillés dans les environs de Malines. Cette catastrophe blessa mes regards et déchira mon cœur sans le frapper. Je grossis, il est vrai, la foule des malheureux qui fuyaient, laissant derrière eux des ressources réelles, et emportant les fumées de vagues espérances. Mais le digne M. de Biesve et son intéressante fille ne m'abandonnèrent qu'après m'avoir recommandé à M. Osy, banquier de Rotterdam. Je demeurai quelques semaines dans cette ville. La société de M. de Ballainvilliers, le dernier intendant de la province du Languedoc, homme d'un ordre élevé pour le talent et la vertu, et celle de sa femme, héritière des grâces d'esprit et des charmes du caractère de son oncle, M. de Calonne, me procura de l'agrément. A Bieutot, le marquis de la Tresne, ancien avocat général au parlement de Toulouse, et l'un des cavaliers de la compagnie des gentilshommes du Languedoc, me transmit

l'offre d'une occupation à Amsterdam, qui me mettait avec décence à l'abri des besoins.

Le 1er de janvier 1793, M. Cohen, qui devait la considération publique dont il jouissait, moins à ses grandes richesses qu'à ses principes et à son honnêteté, me confia le dépôt de ses cinq enfants; c'était une époque remarquable pour moi comme l'anniversaire du jour où, dans Avignon, j'avais reçu les honneurs accordés à l'un des principaux chefs d'un petit corps d'armée.

Un mois ne s'était point écoulé, que le jour de lugubre souvenir frappa la terre de stupeur. On reconnut alors que l'intérêt mal conçu et la politique mal calculée dérobent trop souvent aux regards des souverains le danger de ne pas se soutenir entre eux avec énergie et avec confiance. Les trônes demandent à s'appuyer sur une mutuelle solidarité. Marie-Stuart, Charles Ier et Louis XVI se présenteront à tous les siècles comme autant de leçons terribles dont les fruits paraissent incertains. Les rois, faute de s'accorder sur le respect qui est dû à la dignité de leur caractère, ont conduit les peuples au sacrilége du régicide.

Le désir de courir aux armes fut la suite naturelle de l'indignation que j'éprouvai. J'adressai mes vœux au baron de Flachslanden, qui se renferma dans les bornes d'une politesse vague. Voici la lettre qu'il m'écrivit:

« Hamm, le 29 mars 1793.

« J'ignore encore, Monsieur, quelle part on nous laissera prendre aux événements qui se préparent et quelles espérances nous pouvons former. Dévoué depuis longtemps à suivre ce que je crois mon devoir, et soumis d'avance à toutes les conséquences de cette conduite invariable, je ne sais pas moi-même jusqu'à quel degré on me permettra d'être utile.

« Si les circonstances me permettent de concourir à faire employer les talents que je vous connais, ce sera certainement avec plaisir et avec confiance de ma part.

« J'ai l'honneur, etc.

Signé : « LE BARON DE FLACHSLANDEN. »

Depuis ce jour, mon partage me fut commun avec des

milliers de mes compatriotes. Chacun de nous a rapporté son histoire, qui ne manque jamais d'être revêtue de circonstances importantes et extraordinaires pour l'intérêt personnel. Peut-être qu'un recueil d'aventures, qui, aux yeux des narrateurs, sont neuves et piquantes, n'offrirait à ceux des lecteurs qu'une uniformité monotone. Sans nul doute les faiblesses et les aigreurs s'y montreraient; mais, par compensation, l'énergie et la bienveillance y seraient signalées; les cœurs sensibles y recueilleraient les titres nombreux que les étrangers ont acquis à la considération et à la reconnaissance des Français. Je ne crains pas de répéter ici ce que je disais, en 1814, à la Chambre des députés : « Que de soupirs poussés, que « de larmes répandues près des bords opulents de la Tamise, « sur les rives sablonneuses de la Syrie, dans les plaines « fertiles qu'arrose l'Elbe et au milieu des quais somptueux « qui enchaînent les glaces de la Néva! » Plusieurs d'entre les émigrés pouvaient à bon droit dire ce que madame de Genlis m'écrivait avec tant d'épanchement dans une de ces lettres qui m'ont procuré de si flatteuses jouissances : « Je n'ai pas « la prétention d'être un champion utile à mon pays, mais « j'en suis l'amie sincère, et c'est un sentiment dont les « proscrits surtout peuvent s'enorgueillir. »

Je ne me doutais guère devoir au poste modeste que j'occupais la satisfaction de voir M. de Calonne. Il vint de Londres descendre chez M. Cohen, qui était reconnu pour le plus dévoué de tous les habitants d'Amsterdam à la cause que l'ancien contrôleur général soutenait avec autant de constance que d'ardeur et d'activité. Ce fut, du moins dans mon opinion, le service du roi et les intérêts des princes qui conduisirent ce ministre en Russie, quoique son voyage fût simplement attribué par le public au désir de vendre une riche collection de tableaux. Le cabinet du monarque, *qui fut visité par la royauté dans la terre étrangère,* ne pouvait faire un plus heureux calcul en politique. La grande Catherine ne devait pas tarder à donner sa confiance au Français qui savait mettre en usage une irrésistible séduction. Le succès semblait garanti par le choix du négociateur, qui semait des fleurs sur les matiè-

res les plus arides et répandait de la clarté sur les plus obscures. Les circonstances ne m'ont pas mis à même de vérifier si mes conjectures furent des vérités ou bien des chimères.

Le coup d'œil d'aigle de M. de Calonne me reconnut soudain dans le lieu reculé où je me tenais. Un accueil aimable parla trop à mon cœur pour que je démêlasse à quel point il flattait mon amour-propre; le premier de ses soins fut de féliciter M. Cohen sur l'avantage de me posséder dans sa maison. Avec son enchanteresse bonhomie, il observa que quoique je fusse une de ses anciennes connaissances et que j'eusse eu des relations intimes avec lui, tant à Dunkerque qu'à Morbeck, je ne l'avais pas été chercher une seule fois durant le cours de son ministère : procédé qu'il peignit comme d'autant plus remarquable qu'aux jours de sa puissance des alliés, des parents et des amis lui naissaient de toutes parts. L'instant où il allait monter en voiture me parut favorable pour lui faire hommage du premier exemplaire de l'*Essai de littérature à l'usage des Dames*. Ses remercîments furent affectueux. M. Marquet son beau-frère, qui l'accompagna jusqu'à quelques milles, me dit au retour de cette course qu'en parcourant cet ouvrage, le hasard avait mis sous ses yeux quelques phrases d'éloge. « Mon frère, dit-il, remerciez M. « D. Je suis touché d'un hommage inspiré par le seul senti- « ment; l'intérêt ne perce point puisqu'il ne soupçonnait pas « même que nous dussions jamais nous rencontrer; mais si « j'avais eu un quart d'heure d'entretien avec lui, j'aurais « changé quelques-unes de ses idées. » Jene me dissimule pas la faiblesse d'un traité ou plutôt d'un recueil de principes et d'exemples qui ont été rassemblés de pure mémoire. Cette composition m'a néanmoins rapporté plus d'un doux moment; la dédicace à mademoiselle de Biesve était un tribut de ma reconnaissance.

Les progrès de mes élèves et quelques travaux littéraires firent couler mes jours dans le calme. Je rencontrai chez M. Couderc un bienfaiteur plein de délicatesse, et je goûtai près de M. de Bosch, neveu du célèbre Jérôme de Bosch, et près de M. Saportas, les douceurs de l'amitié. Assez de charmes,

en un mot, étaient répandus sur mon existence pour que l'entrée de l'armée française en Hollande fût pour moi une fâcheuse contrariété; je me laissai même retenir au delà du terme que la prudence approuvait. Témoin de l'entrée des républicains, victorieux par leur courage et par le talent du général Pichegru, je ne saurais taire la réflexion que ce souvenir fait naître. C'est ainsi que l'Arbitre suprême se sert des mêmes moyens pour le triomphe ou la ruine des projets de l'homme. Les rigueurs de l'hiver couvrirent de passages faciles les canaux de la Hollande, et dix-sept années plus tard elles dévorèrent presque en entier cette grande armée qui seule soutenait un pouvoir colossal.

Ce ne fut que le vingt-un de janvier, deux jours après l'entrée des Français à Amsterdam, que je me hasardai de suivre une route frayée sur la glace. Le chevalier de Potra, ancien chef d'escadron dans le régiment d'Orléans-cavalerie, le marquis de Falaiseau, ancien mousquetaire, et le baron de Saint-Paul, jeune officier languedocien, furent les seuls d'entre les Français qui partageassent cette téméraire résolution. Abandonnés par des guides chèrement payés, perdus sur un espace immense; guidés d'abord sur la neige par une trace légère qu'une nuit sombre ne tarda pas à nous dérober; victimes d'un froid terrible et persécutés par le sommeil, précurseur de la mort, nous souffrions les plus déchirantes angoisses: déjà nous nous donnions le baiser de l'adieu éternel, lorsque l'arrivée presque miraculeuse de quelques pêcheurs nous sauva.

Nous sortîmes au point du jour de la cabane hospitalière où nous avions été reçus, et nous eûmes besoin d'une marche de quatre heures avant de parvenir à Harderwyk, dont un effet trompeur d'optique nous avait fait mal apprécier la distance. Nos pieds se posaient à peine sur cette terre si ardemment souhaitée comme le port de salut, lorsque l'avis nous fut donné avec les signes de la pitié que la ville était occupée par des Français; sans nulle hésitation nous préférâmes les horreurs de la captivité aux dangers dont nous n'étions sortis que par des combinaisons extraordinaires.

Une surprise agréable nous attendait : les Français qui venaient de causer notre effroi composaient la légion de Rohan. Accueillis comme des frères dans l'infortune, nous fûmes comblés de prévenances; durant trois jours nous marchâmes avec le corps des émigrés qui faisaient l'avant-garde de l'armée sous les ordres de M. le duc d'York. Les Anglais n'étaient point encore parvenus à cette discipline qui a contribué depuis à rendre leurs troupes redoutables; aussi la retraite de la Hollande s'exécutait-elle avec peu d'ordre et beaucoup de négligence. Lorsque l'abus des boissons fortes répandait les voiles d'un sommeil profond sur le camp, les Français de l'avant-garde veillaient pour rendre des services importants. La défense du passage de l'Yssel offrit aux Anglais, sans aucun avantage, l'occasion de donner des preuves d'une valeur brillante. Le lendemain de cette affaire nous parvînmes à Groningue, d'où il fallut nous éloigner à cause d'un soulèvement que les habitants firent en faveur des républicains français. Nous prîmes un repos de quarante-huit heures à Brême; les magistrats de cette ville impériale et ses principaux habitants nous reçurent avec une recherche d'empressement qui, en nous causant de la surprise, n'en avait que plus de droit à notre reconnaissance. Était-ce la bienveillance ou la politesse qui avait dicté un tel accueil? Le doute est permis, vu la circonstance qu'ayant, pendant la durée d'un fort beau concert, hasardé près du chef de l'administration la demande de demeurer dans la ville, des phrases entortillées et complimenteuses se terminèrent par un refus.

Nous atteignîmes enfin Hambourg. Dans cet asile ouvert à l'infortune, se pressaient par milliers des exilés de différentes contrées; les soins, les attentions et les secours prodigués avec une respectable abondance soulageaient les malheureux. Des hommes jetés hors de leur domicile, enlevés à leurs habitudes et la plupart inquiets sur leurs moyens d'existence, refluaient dans les rues, sur les promenades et à la Bourse. Le mouvement continuel et animé persuadait que le nombre des étrangers surpassait sa très-grande réalité. Dans cette nuée

les fugitifs hollandais, les voyageurs anglais et les négociants de toutes les contrées semaient l'or avec une telle profusion, qu'une ville grande, peuplée, industrieuse et déjà opulente, regorgea de richesses. Les spectateurs suffisaient à la prospérité de trois théâtres, un allemand, un français et un anglais.

Chez le commun des émigrés l'active industrie du Français se montrait sous mille formes. Cependant il restait encore assez de sacrifices et assez de souffrances pour aigrir les caractères et pour réveiller les préventions. Au-dessus de la classe souffrante, ou pour le moins travailleuse, brillait une élite que composaient des grands seigneurs, des évêques, des officiers généraux, des magistrats et des femmes célèbres, soit par leurs charmes, soit par leur esprit, soit par leurs talents. Je fus admis chez madame de Flahaut et je lui présentai M. le comte de Souza, qui dans la suite est devenu son époux. On accourait avec empressement à Altona pour rendre hommage à l'auteur aimable et ingénieux d'*Adèle de Sénanges*. J'approchai de madame de Genlis. Cette femme célèbre vivait dans une retraite où je me regardais heureux et flatté de pénétrer; l'intérêt dont elle voulut bien me donner à plusieurs reprises des assurances reste à jamais gravé dans ma mémoire.

Je jouis du bonheur d'admirer Klopstock, tandis que la gloire de le chanter appartint à M. Chênedollé. Mon entrée chez ce grand homme m'imposa un nouveau tribut de reconnaissance à offrir au marquis de La Tresne qui avait enrichi *l'Essai de littérature* par le don de plusieurs morceaux traduits avec un rare talent du poëme de la *Messiade;* le patriarche des poëtes de l'Allemagne touchait par cette simplicité qui annonce les belles âmes et qui se plaît avec le génie. Une physionomie peu expressive et point régulière s'animait par degrés, soit par la poésie soit par la musique, et, devenant sublime, offrait aux regards le créateur d'*Abadona*.

Mes compagnons et moi jouissions depuis quelques semaines du repos et de la sécurité, lorsque trois cents émigrés, qui étaient tombés au pouvoir des républicains à l'heure de leur fuite par la Nord-Hollande, furent débarqués non

loin de Hambourg; ils avaient eu beaucoup à souffrir d'une traversée longue, triste et périlleuse. Entassés sur des bâtiments petits et mal soignés, leurs rations n'y avaient fourni que la nourriture d'absolue nécessité, un apôtre du Seigneur avait soutenu le courage, inspiré la résignation et fait luire les rayons de l'espérance parmi ces infortunés. L'évêque de Clermont se trouvant au nombre des prisonniers fut traité avec respect par le général Pichegru, qui le pressa d'accepter une place dans les voitures que, par ses ordres, on préparait pour le transport des membres de la famille de Vergennes; mais en chrétien de la primitive Église, le vénérable prélat ne voulut recevoir aucun adoucissement que ne partageraient pas ses frères en persécution. Le front calme, l'œil serein, et la parole de Dieu à la bouche, il portait nuit et jour d'un bâtiment à l'autre des consolations; son arrivée à Hambourg attesta pour l'honneur des hommes que les différences, soit dans les opinions, soit dans les cultes, n'empêchent pas l'hommage du respect qui se rend à la vertu soutenue par la piété. Une population, spontanément formée d'individus qui habitaient toutes les contrées différentes de la terre, courut à la rencontre de l'illustre confesseur, qui reçut avec une surprise vraie et avec une humilité religieuse, des signes plus nombreux de vénération qu'aux jours où il veillait sur son diocèse avec une sollicitude paternelle. De toutes parts éclatait le désir d'approcher du prélat dont l'énergie et la constance s'étaient déployées pour le double salut de l'autel et du trône. Les mœurs et les doctrines de sa vie entière lui avaient garanti le privilége de combattre en champion de la croix; jamais il ne cessa d'obtenir les égards de ses adversaires les plus acharnés et même de commander leur respect. A l'époque où la protection éclairée de madame Louise éleva aux honneurs de la prélature l'un des plus beaux ornements de l'Église gallicane, M. de Bonnal exerçait depuis plusieurs années les fonctions de premier grand vicaire du diocèse de Châlon-sur-Saône : intime ami du marquis d'Ivergny, mon grand-père maternel, il m'accorda ses bontés dès ma première enfance et m'associa aux études

du comte de Fargues et du chevalier, deux de ses neveux dont il soignait l'éducation; dans les pays étrangers j'eus le bonheur de trouver en lui une affection touchante et honorable. Cette circonstance inspira la démarche que firent deux négociants, l'un d'Amsterdam et l'autre de Hambourg. Ils me prièrent séparément de supplier M. l'évêque de Clermont de puiser dans leurs caisses les sommes qui pourraient lui être utiles, sans avoir aucune sollicitude sur la dette qu'il daignerait contracter. Leurs richesses bien connues devaient prévenir tout scrupule. L'enthousiasme qui animait les discours que l'on m'adressait, ne pouvait que me donner du zèle pour le rôle de négociateur. L'émotion du prélat parut d'autant plus sensible qu'elle formait un contraste avec la sévérité habituelle de sa physionomie. Un refus positif accompagna les témoignages de sa reconnaissance; mais il voulut savoir le nom de deux hommes qui m'avaient choisi pour l'interprète d'un sentiment aussi généreux; sa belle âme nourrissait le dessein de consacrer dans la cathédrale de Clermont un monument destiné à éterniser l'hommage d'une sincère et ineffaçable gratitude pour les bienfaiteurs qui avaient protégé ou secouru *les voyageurs d'un moment*. Une inspiration, récompense peut-être de sa fidélité, ne lui laissait pas concevoir l'ombre d'un doute sur le retour à la puissance souveraine des petits-fils de saint Louis. Hélas! tel que Moïse il a cueilli la palme de ses travaux apostoliques avant le jour où les élus du Seigneur sont entrés dans la terre promise. Son testament annonça le retour à la fidélité.

Je fus un jour agréablement surpris d'être embrassé par le chevalier de Montjoie, avec qui j'avais eu des relations d'amitié à Strasbourg, lorsqu'il y servait dans le régiment d'Alsace. J'étais loin de penser qu'il pût jamais faire nombre avec les émigrés; j'appris que son éloignement de la France était une suite de l'indignation que lui avaient causée les excès dont l'anarchie et la licence se rendaient chaque jour plus coupables. Il voyageait avec un compagnon qui s'enveloppait sous le voile de l'incognito, dont la dignité du maintien me frappa chez le consul américain, et que la *Biographie des*

contemporains m'a fait connaître pour Monsieur le duc d'Orléans. La rencontre du chevalier de Montjoie faillit exercer de l'influence sur le cours de mes destinées. Le gouverneur de Christiania émit devant les deux voyageurs le vœu de trouver un homme aux soins duquel il pût, sans nulle inquiétude, confier l'éducation de ses enfants. Les éloges du chevalier me valurent le suffrage d'un militaire que, par ses procédés, je jugeai digne de respect. La lettre qu'il m'écrivit ne laissait aucun doute sur son désir que je prisse la route des frontières du Danemark. Loin que ses vues personnelles l'engageassent à me séduire par des illusions, il peignait avec bonne foi les inconvénients qui devaient, à moins d'une nécessité absolue, me détourner de tout projet d'établissement dans une contrée si reculée.

Le nombre des émigrés, dont plusieurs étaient aussi actifs qu'adroits dans leurs démarches, ne pouvait, suivant l'expression familière, que rendre fort courte l'herbe à moissonner. Une correspondance que j'entretenais avec M. *Cohen*, banquier de la cour à Berlin, et oncle de mes élèves d'Amsterdam, m'avait déjà inspiré de l'affection et de la gratitude pour le meilleur des hommes. Je lui adressai une demande au roi de Prusse pour avoir la permission de résider dans ses États. Le refus, qui ne se fit pas attendre, me causa peu de contrariété, grâces aux douceurs que l'amitié de M. Cadet Capadose répandait sur ma vie présente. Une semaine venait à peine de s'écouler, quand je reçus l'autorisation de me rendre à Berlin. Le rescrit du ministre, qui avait été donné sous la responsabilité de M. Cohen, se trouvait accompagné d'un engagement de M. Decker, imprimeur de la cour de Prusse, par lequel il m'assurait un traitement honnête sous la condition que je rédigerais la *Gazette française*, dont il était propriétaire.

Sur ces entrefaites, le comte de Rivarol arriva d'Angleterre. Ses compatriotes, et plus encore les étrangers, le recherchaient et l'admiraient. Sa conversation instruisait les hommes, intéressait les femmes, éclairait les princes, avait enfin des charmes pour toutes les classes comme pour tous

les âges Plus tard, je me sentirai mieux autorisé à louer cet homme étonnant. Sa fureur contre le roi de Prusse le portait à flétrir ce prince du titre de *Jacobin des têtes couronnées*. Chez M. Cadet Capadose, au dîner qui célébrait son arrivée et précédait mon départ, il blâma le voyage de Berlin. A l'entendre, ce séjour devait répugner à tout vrai royaliste.

J'arrivai le 30 juin à Berlin. A peine me fut-il permis de donner quelques heures à l'accueil hospitalier que me firent M. Cohen et son intéressante famille. L'impatience était extrême chez plusieurs personnes de me voir installé dans mes fonctions de rédacteur; aucun de ces curieux impatients ne soupçonnait à quel point le sentier dans lequel j'entrais était hérissé d'épines. Deux mois consumés dans de petites querelles sur différents articles de la *Gazette* amenèrent la nécessité d'un autre rédacteur. Le travail d'un émigré ne pouvait guère s'accorder avec les ménagements de la politique d'un cabinet timide. L'arrivée de M. Caillard comme envoyé extraordinaire de la République française fut l'arrêt de ma proscription. Le censeur général des journaux hâta le changement désiré par la note suivante : « Je dois observer à « M. Decker que toutes ces introductions et que tout ce style « de réflexions sont inadmissibles. Il faudrait des faits et pas « autre chose. Si l'on continue dans le même esprit, je serai « obligé de faire des représentations au ministre pour amener un changement. Peut-être serait-il mieux de prévenir « cette mesure. » Je déposai sans nul regret un pesant fardeau. L'incertitude sur mes moyens d'existence pour l'avenir me parut de beaucoup préférable à des occupations fastidieuses et à des picoteries journalières.

CHAPITRE VII.

Le chambellan baron de Keith donne un asile à l'auteur. — Il entre chez le prince Louis Ferdinand. — La fatigue l'oblige à renoncer à cette place. — Il s'attache au *Journal de littérature*. — Il publie l'*Esquisse d'un plan d'éducation*, dont le roi de Prusse accepte la dédicace. — Voyage de madame Riesz en Italie. — Saint-Petersb. — L'auteur fait des tentatives pour obtenir la place de gouverneur du comte de Brandebourg. — Il obtient la permission de se montrer à la cour en uniforme. — Suite du voyage de madame Riesz. — Elle revient avec le titre de comtesse de Lichtenau. — L'évêque de Bristol. — Le comte de Saint-Ignon. — Le chevalier de Boufflers et la comtesse de Sabran. — Réception froide que madame de Lichtenau fait à l'auteur. — Nouveaux travaux littéraires. — Leur résultat.

Après l'événement dont je viens de parler, ma position serait devenue fâcheuse si, à Berlin, M. le chambellan baron de Keith ne m'avait ouvert sa maison. C'était le fils de ce Keith que le grand Frédéric, étant prince royal, s'était associé pour la fuite qu'il tenta. Si la barbarie de son père l'avait condamné à être témoin de la mort de Katt sur l'échafaud, sa propre politique lui dicta la dureté qui lui fit éloigner Keith de sa présence. Il est vrai que dès que le chagrin eut creusé la tombe de cette victime de l'ingratitude, la reconnaissance de Frédéric se déploya en faveur de sa veuve et de son fils. La première fut placée grande gouvernante de la reine [1], et le second attaché comme chambellan près de la célèbre princesse Amélie. Neveu par son père du lord-maréchal, que l'amitié de Frédéric, soutenue par les hommages des philosophes, ont investi d'une grande renommée, et par sa mère, du baron de Knyphausen, le plus habile négociateur qu'ait jamais eu la Prusse, le baron de Keith fut naturellement introduit dans la carrière de la diplomatie. Sa jeunesse ne parut point aux yeux de Frédéric

1. Cette place répond à celle de dame d'honneur en France.

un obstacle à ce qu'il occupât la place de ministre plénipotentiaire à la cour de Turin. Il dut à cette circonstance d'apprendre que les instructions que le célèbre monarque donnait à ses envoyés étaient courtes, lumineuses, et se terminaient par cette phrase : « Surtout, Monsieur, donnez beaucoup « de soupers. » Mais fort parcimonieux dans les traitements qu'il accordait, une grosse fortune et le goût de la dépense n'étaient pas les moindres titres pour le représenter dans les cours étrangères. La passion du baron pour les beaux-arts et son goût pour les lettres le déterminèrent au bout de peu d'années à envoyer sa démission. Un congé lui permit de parcourir l'Italie et la France. Jean-Jacques, qui avait longtemps appelé le lord-maréchal son père, reçut le neveu avec empressement. On rapporte qu'un jour, admis à prendre sa part d'une poularde dans la rue Plâtrière, le baron fut peiné de voir la femme de Rousseau qui se levait à chaque instant pour les besoins du service. Il dit à son hôte : « D'après ce que « vous avez eu la confiance de me dire de vos moyens d'exis« tence, il me semble que vous pourriez prendre une ser« vante qui éviterait à madame bien du tracas. » Le philosophe, fier et mélancolique, réfléchit peu de secondes, puis répliqua : « Vous autres grands seigneurs ne sauriez vivre « sans valets et sans maîtres. »

De retour dans sa patrie, le baron, quoiqu'encore dans la force de l'âge, abandonna les chimères de l'ambition et renonça aux tracasseries de la société. Une fortune très-considérable lui donna les moyens d'embellir sa vie retirée et presque solitaire. Les tableaux, les gravures, les marbres et les livres, quoique achetés avec une espèce de profusion, fournissaient autant de preuves d'un goût délicat. Le charme de ses loisirs se trouvait augmenté par de nombreux actes de bienfaisance.

La révolution française donna lieu au baron de déployer la générosité de son caractère. Chevalier jusque dans la moelle de ses os, il eut en horreur les systèmes des novateurs ; les membres des assemblées devinrent les objets de sa colère, tandis que par contre-coup les émigrés le remplirent d'intérêt

et d'affection. Résolu de donner des gages de ses sentiments, une délicatesse scrupuleuse lui interdit, comme coupable, la pensée d'offrir des aumônes à un ecclésiastique et à un gentilhomme. Sa principale peine fut de recouvrir ses bienfaits d'un prétexte décent. Il s'informait avec soin des ressources dans lesquelles chaque individu cherchait son existence, et sur-le-champ de l'occupation était donnée, et un prix fort au-dessus du travail n'était offert qu'accompagné de remercîments. Chez cet homme à la fois aimable, piquant et vertueux, je rencontrai les égards de la politesse, et même toutes ses recherches.

J'habitais depuis peu de semaines chez M. de Keith, lorsqu'une carrière qui s'annonçait d'une manière agréable et flatteuse parut s'ouvrir à mes regards. Le prince Louis-Ferdinand, dont le régiment occupait la garnison de Magdebourg, honorait de son affection et de sa confiance Alexandre de Lameth qui était retenu prisonnier dans la citadelle de cette ville de guerre. Mon ancien camarade de Royal, ne m'ayant pas encore retiré son amitié, saisit différentes occasions de m'annoncer sous des traits qui parlaient en ma faveur. Dès le premier voyage que le prince fit à Berlin, il me combla de prévenances et ne laissa passer que quelques jours avant de montrer le désir que je fusse attaché à sa personne. La perspective d'un honneur si peu attendu me causa trop de surprise pour ne pas jeter du désordre sur les expressions de ma reconnaissance. Des épanchements de franchise chez mon nouveau protecteur et des assurances de zèle de ma part amenèrent l'espèce de traité, qu'une ou deux semaines serviraient, pour ainsi dire, d'essai avant que je quittasse la maison du baron. Pour lors, si les deux parties intéressées se trouvaient satisfaites, il serait facile de régler le service et de fixer le traitement. La princesse Ferdinand, instruite de notre plan, daigna lui sourire; l'un des premiers officiers de sa maison me porta l'assurance que si parfois son fils venait à manquer d'exactitude dans le payement de mes honoraires, le prince Ferdinand et elle avaient résolu que je ne souffrisse pas de ces retards.

Le 15 août je me vis dès la pointe du jour installé chez le prince Louis : sa longue matinée fut divisée en plusieurs occupations, dont aucune ne manquait d'intérêt. L'étude des mathématiques transcendantes favorisait ses travaux sur l'art militaire qu'il aimait avec passion. Des lectures relatives aux lettres, à l'histoire et à la philosophie, annonçaient un goût sain, un esprit ingénieux, et une imagination vive. Le passage d'un livre à un autre produisait des intervalles que la musique remplissait : loin d'être fatigué par la faiblesse commune chez les amateurs, on avait peine à se persuader que le piano n'était pas touché par un artiste de la plus haute volée. Je ne pus qu'admirer et me sentir ému. Est-il en effet un spectacle et plus beau et plus intéressant que celui qu'offrait à mes regards un mortel né au pinacle des dignités de la terre chez qui apparaissaient les germes des bienfaits de la nature et des fruits de l'éducation, et dont l'entière maturité aurait produit un grand homme? Les périls de la guerre, les progrès des sciences, le perfectionnement des beaux-arts et les habitudes de la magnanimité l'embrasaient d'une brûlante ardeur. Huit heures employées avec une forte contention des facultés intellectuelles, prescrivaient le double recours aux plaisirs et aux exercices. Quoique je ne vinsse que d'atteindre ma quarante et unième année, époque de la vie où l'homme jouit de sa vigueur entière, il me devint impossible de répondre à la confiance dont la maison Ferdinand voulait bien m'honorer. Mes excuses furent ainsi que mes regrets accueillis avec bienveillance.

Les lettres s'offrirent à mes yeux comme une source d'où les plaisirs, les occupations et l'aisance devaient découler. J'eus lieu d'être satisfait des procédés de MM. les rédacteurs du *Journal de littérature* qui se publiait en langue française. Le premier extrait que je fis paraître offrait un hommage aux grâces de l'esprit et à la délicatesse du sentiment qui rendent si délicieuse la lecture du roman d'*Adèle de Sénanges*. Madame la comtesse de Flahaut, aujourd'hui madame la comtesse de Souza, me rendit heureux par les marques de sa satisfaction.

Je me féliciterai toujours d'avoir, dès la plus tendre jeunesse de M. de Chênedollé, prédit que la France allait voir grossir le nombre de ses grands poëtes. A Amsterdam, je louai hautement le premier essor de sa muse. A Hambourg, j'admirai des progrès assez rapides pour que l'ode à l'*Imagination* me parût un hommage digne du génie de Klopstock. Je saisis avec joie l'occasion de payer le tribut de mon enthousiasme. La lettre suivante, que je reçus de Hambourg, reste entre mes mains un titre flatteur, sans me dissimuler que la reconnaissance produit souvent l'exagération.

« Acceptez mes remerciements, Monsieur, pour le morceau « où vous rendez compte de mon ode. Votre analyse m'a fait « le plus grand plaisir. C'est un excellent extrait digne de « nos meilleurs critiques : vous ne vous êtes pas borné à un « exposé critique; votre imagination perce souvent au travers de la sécheresse qu'entraîne la discussion; elle laisse « échapper de grandes idées, et il ne manque à la double « image de la cataracte et du fleuve que vous employez pour « différencier l'ode du poème épique, que d'être versifiée « pour former elle-même une superbe strophe lyrique. »

Plus de trente années se sont passées sans que j'aie satisfait mon désir de revoir M. de Chênedollé; je n'en reste pas moins attentif à suivre avec intérêt le cours de ses ouvrages, dont il n'est aucun qui ne l'élève sur les plus hauts degrés du temple de la gloire.

Le roi de Prusse permit que je lui dédiasse l'*Esquisse d'un plan d'éducation*. Le sujet de mon ouvrage avait longtemps occupé les hommes de lettres et les savants de l'Allemagne. Cette circonstance est confirmée par la lettre que je reçus du duc de Brunswick. L'histoire ne dédaignera aucune des particularités relatives à un prince qui, dans sa jeunesse, occupa de ses exploits la renommée, alors même qu'elle célébrait la gloire du grand Frédéric, qui dans son âge mûr vit ses lauriers se faner et qui, parvenu à la vieillesse, mourut de blessures envenimées par la douleur que lui causaient les désastres d'un État dont la défense lui avait été confiée. La responsabilité mise sur sa tête oppressa son cœur. Affable,

instruit, juste et humain, l'anathème de Mirabeau le relégua pourtant dans la foule des souverains médiocres. Plus d'un motif m'engage donc à placer ici la lettre qu'il m'écrivit.

« MONSIEUR,

« J'ai reçu avec un sensible plaisir l'ouvrage dont vous venez d'enrichir la république des lettres. La matière que vous y traitez a été pendant longtemps la matière favorite de nos littérateurs allemands. Je lirai avec empressement cette nouvelle production sur une matière aussi intéressante, et je ne doute pas que je n'y trouve des idées aussi solides que neuves.

« Agréez, Monsieur, etc.

Signé « LE DUC DE BRUNSWICK. »

Aux premiers jours de l'hiver, la cour fut aussi animée que brillante. La princesse royale et la princesse Louis embellissaient les fêtes que le désir de leur plaire multipliait. Ces deux sœurs, nées princesses de Mecklembourg-Strélitz, avaient reçu de la nature, prodigue envers elles, les charmes du corps, les agréments de l'esprit et la bonté du cœur. Le don enchanteur de plaire appartenait à toutes deux, mais chacune offrait une nuance distincte. La beauté de la princesse royale, réunissant l'expression de la dignité à celle de la bienveillance, semblait être préparée pour les grandeurs. La figure jolie et piquante de la princesse Louis paraissait comme destinée à faire les délices de la société. Un coup imprévu substitua le deuil aux plaisirs. Le prince Louis, second fils du roi, fut enlevé par une fluxion de poitrine, sans que, ni les secours de l'art, ni les soins de la tendresse, pussent retarder sa mort de quelques moments. Des regrets unanimes et profonds se répandirent sur la perte des espérances qui avaient été inspirées par un esprit d'un rang élevé, des connaissances étendues, un jugement parfait et un caractère ferme. Le prince royal fit naître l'intérêt par ses regrets fraternels, et la princesse Louis offrit le tableau d'une veuve livrée à une excessive douleur.

Le roi se renferma dans son intérieur, qui offrait un aspect inaccoutumé. La mort de la comtesse d'Igenheim, la première

s ses épouses de *la main gauche*, lui avait coûté des larmes; les emportements de la seconde, la comtesse Dehnhoff, venaient de lui prescrire l'affligeante ressource d'un divorce. Du premier de ces mariages, bien étrangers aux mœurs des Français, il était provenu un fils, et du second un fils et une fille. s regrets donnés à l'une des mères, et les reproches en- s par l'autre, n'avaient, dans le cœur de Frédéric- ume, porté aucune atteinte à la tendresse paternelle. amour s'était plu dans les tourments d'un prince galant, qui avait espéré que son besoin pressant d'aimer serait satisfait par l'amitié. Ce sentiment, lorsqu'il le goûtait près d'une femme, s'armait de ses plus doux charmes. L'absence de madame Rietz laissait, à cet égard, un vide que l'affection et l'habitude rendaient difficile à remplir : cette femme, qu'une élévation rapide, une influence de longue durée et une chute éclatante ont rendue historique, voyageait alors en Italie. L'amour lui faisant accumuler les imprudences, la conduisait sur les pas du chevalier de Saxe, qui semblait partager la passion qu'il avait inspirée. Peu de ressources étaient offertes à Frédéric-Guillaume par les hommes qui avaient eu lieu de s'applaudir des gages de ses bontés. L'indiscrétion des républicains avait découvert les faiblesses de Bischoffswerder. Le roi adressa des reproches à son favori de l'avoir soumis à d'austères privations, tandis qu'il oubliait ses propres devoirs. En vain Bischoffswerder fit-il sur-le-champ prononcer son divorce avec sa femme et la remplaça-t-il par la comtesse de Pinto, le coup se trouva porté sans retour. La conduite de l'un de leurs principaux chefs frappa, aux yeux du roi, les illuminés d'un caractère d'hypocrisie. Le fameux Saxon ne recouvra plus l'ascendant qu'il avait perdu. Néanmoins, par un sentiment de justice éclairée, qui se rencontre rarement chez les princes, la faveur cessa sans que le crédit fût retiré. Bischoffswerder continua de donner, dans le ministère, des gages de son zèle et des preuves de son talent, sans cependant se revoir admis à l'intimité. L'âge enlevait chaque jour à Rietz quelques parcelles de la gaieté d'esprit et de l'adresse dans les exercices qui lui avaient procuré la

faveur de son maître, dont il conservait néanmoins l'estime et la confiance. Ces sentiments étaient mérités par le dévouement que lui inspiraient son respect et sa reconnaissance; mais cet excellent serviteur laissait trop entrevoir la négligence de son éducation primitive. Au moment où régnait une espèce de disette d'individus propres à satisfaire les désirs d'un cœur sensible, Saint-Patern se présenta. Ce Français, correspondant littéraire à Paris de Frédéric-Guillaume lorsqu'il était prince royal, continua les mêmes fonctions au début de son règne. Victime de la Révolution, qui le dépouillait d'un emploi de bibliothécaire à Sainte-Geneviève et qui le privait des agréments de l'intérieur du marquis de Vaudreuil, Saint-Patern accourut chercher le roi de Prusse à son quartier général. J'ai donné ailleurs divers détails sur cet homme intéressant. Il me suffira donc de dire ici que la nature et l'art semblaient s'être mis en harmonie pour former en lui le favori du meilleur et du plus aimable des monarques. Saint-Patern, avec une charmante physionomie et une belle taille, a de l'élégance dans son maintien : son imagination vive et son esprit enjoué s'accordent avec une humeur aussi douce qu'agréable. Il possède dans une rare perfection les arts d'agrément, avec la facilité de faire des vers à la fois délicats et ingénieux auxquels il donne des accompagnements agréables. Il chante avec une voix charmante et s'accompagne avec une lyre à l'antique. Phénomène unique, des fleurs riantes se joignent chez lui aux fruits d'une vaste érudition. Enfin un penchant prononcé, mais caché, l'entraîne vers les sciences occultes. C'était donc assaillir Frédéric-Guillaume II sur tous les points où il se trouvait susceptible d'être séduit. Aussi un premier accueil de bienveillance prépara-t-il des jours d'affection. Le roi s'amusa quelque temps du secret répandu sur le nouvel objet de ses bontés. A la cour et à la ville, une curiosité fort active animait aux recherches pour connaître le personnage mystérieux. Tout au plus parvenait-on à l'apercevoir lorsque d'un pas furtif il se glissait dans les appartements du château. Les conjectures étaient nombreuses et obtenaient d'autant plus de créance qu'elles se montraient plus bizarres, plus

romanesques ou pour le moins plus extraordinaires. Tout à coup le roi mit un terme aux sollicitudes du public. Saint-Patern parut décoré de la croix de Malte qu'il devait au grand maître, dont la politique satisfaisait avec empressement les désirs d'un monarque qui, dans ses états de Silésie, protégeait un bailli et plusieurs commandeurs.

L'avantage aussi recherché que peu facile à obtenir d'approcher de Saint-Patern me fut procuré par le chevalier de Boufflers, que j'avais connu à Dunkerque lorsqu'il y servait dans le grade de colonel commandant du régiment de Chartres. Ce célèbre chevalier, si piquant d'imagination, si original de talent, si facile d'humeur, si heureux de caractère et si parfait d'obligeance; ce chevalier possédait l'esprit français par excellence; mais cet esprit qui avait fait les délices de la cour de Lunéville, de celle de Versailles et des salons de Paris, soutenait mal chez les Prussiens l'épreuve de l'expatriation. Il était semblable à ces fleurs ornées des couleurs les plus variées que les feux du ciel vivifient, mais dont les rigueurs d'un âpre climat dessèchent les charmes: son silence habituel n'était interrompu qu'à d'assez longs intervalles, et pour lors jaillissaient des mots ou neufs, ou fins, ou gais, ou d'une douce malice, mais toujours ingénieux. Pour bien saisir le sel de la plupart il était nécessaire d'avoir certaines connaisances locales et d'avoir *bu des eaux de la Seine.*

Le chevalier, nourri de succès, ne prévoyait guère une absence totale d'applaudissements. Cette espèce de chute lui causa de la surprise. Au-dessus des faiblesses de l'amour-propre, il ne s'éleva pas contre ses juges, et se garda de les récuser; mais, avec une simplicité digne de La Fontaine, il conçut la pensée que l'âge et que les chagrins avaient affaibli son esprit et glacé son imagination. Les personnes de son intérieur, et ses amis eurent plus d'une discussion à soutenir avant de le convaincre qu'il n'était rien *moins qu'une bête.* Frédéric-Guillaume II, par ses discours aimables, lui redonna cette confiance qui amène l'abandon, père des grâces.

La vie que je menais était assez calme et assez douce pour

que l'idée d'y porter aucun changement ne se présentât que sous un aspect menaçant. Je cherchai pourtant une place, poussé par la crainte d'abuser des complaisances de l'hospitalité. Mes vœux tendaient à obtenir le soin de l'éducation du jeune comte de Brandebourg, celui de ses enfants naturels que Frédéric-Guillaume chérissait avec l'affection la plus prononcée. Saint-Patern se proposa de servir de tous ses moyens des vues qu'il approuvait.

La réussite de son projet sembla devoir être favorisée par l'arrivée à Berlin de l'électeur de Bavière. Je me rappelais avec sensibilité les marques de bienveillance dont ce souverain m'avait comblé lorsque, ne portant encore que le titre de prince Maximilien des Deux-Ponts, il commandait à Strasbourg le régiment d'Alsace. Il me reçut avec cette affabilité qui lui gagne si bien les cœurs. L'électeur de Bavière était accompagné par le baron de Heymann. Cet officier général, l'une des créatures du marquis de Conflans et l'un des militaires à la mode parce qu'ils étaient étrangers, avait plusieurs années de suite inspecté le régiment de Royal. Sa physionomie ouverte et le suffrage qu'il se donnait à lui-même avec l'accent de la vérité d'être le meilleur homme du monde, m'avait placé sur la liste de ses partisans. La froideur de sa réception me causa plus de surprise que de peine. La dernière de ces sensations ne tarda point à cesser. Saint-Patern lui ayant annoncé qu'il était mon ami, les phrases amicales, les serrements de main affectueux et les retours sur les temps passés furent distribués avec profusion. Le désir de m'être utile, ou pour le moins agréable, se prononça avec ardeur. Il fut réglé qu'à la cour je me placerais en face du roi, qui prendrait lieu de cette circonstance pour faire des questions sur mon compte. Le général Heymann exagéra dans ses réponses et mon esprit et mon instruction : moyen oratoire qui n'est le plus souvent mis en usage que pour préparer la voie à un perfide *mais*. Celui qui frappa sur ma tête se rapportait aux *doléances* dans lesquelles, jouant le rôle de rédacteur, j'avais paru sous un jour défavorable. Aux yeux d'un roi de Prusse toute faute tenant à l'insubordination se présente comme un crime

capital. Frédéric-Guillaume fit part à Saint-Patern de sa fâcheuse découverte. Averti par ce contre-temps de ne pas accorder désormais une aveugle crédulité au langage de la bonhomie, je fus consolé de l'incident qui me survenait, grâce au hasard qui me faisait posséder un exemplaire de ces si terribles *doléances*. Le roi les lut, et prononça qu'elles ne faisaient rien perdre de son estime à leur auteur; mais il ajouta qu'il ne terminerait rien sur le choix d'un gouverneur pour le comte de Brandebourg, que d'après le suffrage de madame Rietz, à qui il ne dédaignerait pas, à son retour d'Italie, de me recommander lui-même pour mes connaissances et pour mon mérite.

Durant l'intervalle qui devait séparer le jour de mes espérances d'avec celui d'une décision positive, j'eus lieu de reconnaître que, même dans les circonstances les moins importantes, des combats s'élevaient entre les affections du roi et les calculs des ministres. Tandis que ces derniers mettaient de l'aigreur et de la dureté dans les mesures relatives aux émigrés, le roi se plaisait à leur accorder des preuves de bonté. Ils paraissaient à la cour, vêtus de noir, à l'exception de ceux qui avaient l'honneur d'être admis dans l'armée prussienne. Ce costume tranchait avec la richesse des uniformes dits de *gala*. L'usage de se rapprocher, qui devenait presque une nécessité pour la plupart des victimes, les transformait en une espèce de nuée qui faisait souvent naître le sourire sur de jolies lèvres. Le désir me vint d'être soustrait à cette empreinte de détresse et de deuil. J'écrivis à Saint-Patern, qui ne tarda point à me faire une réponse aimable : « Sa Majesté approuve que vous paraissiez à la cour avec « l'uniforme de votre régiment et votre croix de Saint-Louis, « et l'écrivain de ce billet est enchanté de vous voir affranchi « des livrées noires : il vous prie seulement de ne parler de « lui en aucune manière et de vous souvenir seulement de « l'intérêt véritable et juste de celui qui l'a tracé. »

Les symptômes de la maladie qui devait traîner Frédéric-Guillaume à son dernier terme, et que les médecins qualifiaient d'affection nerveuse, s'aggravaient chaque jour avec

une violence de nature à causer des alarmes. Les parents, les protégés de madame Rietz et ses créatures la conjurèrent de hâter son retour. Ce ne fut qu'avec de pénibles efforts qu'elle abandonna une terre d'illusion et de volupté. A son retour, Berlin s'étonna de la voir environnée tout à coup de l'éclat de la grandeur et du faste de la magnificence. La métamorphose survenue demande son explication.

Madame Rietz, quoique partie avec une suite décente, pourvue de lettres de crédit considérables et accompagnée du poëte italien Filistri, fut, à son arrivée à Vienne, et en dépit des soins du marquis de Lucchesini, mortifiée par les embarras qui naissaient d'un état incertain. Pour son malheur, elle fit peu après, en Italie, la rencontre de lord Bristol, évêque de Londonderry, que de grandes richesses, des connaissances variées, le goût des arts et la fureur des paradoxes empreignaient d'un caractère d'originalité. Ce personnage qui, selon son expression, parcourait l'Europe, « voyageant en curé pour avoir l'appétit d'un évêque, » connut la voyageuse prussienne au moment où, triste et humiliée, elle souffrait d'un manque de titre, qui empêchait sa présentation à la cour de Naples. La fantaisie lui prit d'afficher une passion ardente et de jouer par ce moyen le rôle de suprême conseiller. Les ressources de l'éloquence furent d'abord insuffisantes pour convaincre la nouvelle disciple que, sur les exemples donnés par les rois d'Angleterre et de France, la maîtresse d'un roi de Prusse était autorisée à prendre un vol élevé. Madame Rietz gardait présent à la mémoire le souvenir que, fille d'un musicien obscur et pauvre, elle n'avait été, durant ses plus vives amours avec le prince royal, que mademoiselle Enkel. Unie par le roi au trésorier de sa cassette, l'homme qui lui avait donné sa main et son nom était le fils d'un jardinier de Potsdam. Cependant l'adresse du lord et sa constance firent, après une assez longue résistance, évanouir les scrupules. Des lettres habilement combinées mirent à profit un penchant assez connu chez Frédéric-Guillaume pour la mémoire de Louis XV. On revint à diverses reprises sur l'existence de la duchesse de Châteauroux, de la marquise de

Pompadour, etc. Le roi céda, moins par persuasion que par bienveillance. Un chasseur du palais partit avec la commission de remettre à madame Rietz le diplôme de comtesse de Lichtenau et l'acte de cession de terres rapportant dix mille écus de rentes. La nouvelle comtesse se vit sur-le-champ honorée par la reine de Naples de prévenances qu'elle n'avait pas même osé espérer et qui, faisant palpiter son cœur de joie, remplissaient sa tête des fumées de l'orgueil. Les caresses et les cajoleries de la fameuse lady Hamilton achevèrent d'égarer une imagination déjà exaltée. Il appartint à la voix seule du devoir de mettre un terme à un bonheur bien vivement apprécié.

Les équipages et le cortége de la comtesse de Lichtenau brillaient d'une magnificence qui n'était en aucun rapport, soit avec le peu de richesses des Prussiens, soit avec leur économie. Au-dessus des autres partisans paraissait lord Bristol qui faisait trophée d'étaler sur sa poitrine le portrait *de la divine comtesse*. Audacieux par calcul aussi bien que par tempérament, il répétait au roi de Prusse que « la lune de « Naples était préférable au soleil de Berlin. » Chaque jour, et surtout à la fin des repas, il reprenait *sa bonne amie* sur des habitudes *trop bourgeoises* de modération et de modestie. Je ne répéterai point de nouveau les étourderies nombreuses, qui souvent aboutirent à des torts graves, dont une femme, sévèrement châtié par la suite, se rendit coupable. Mais la justice m'oblige de dire que la responsabilité aurait dû peser sur des conseillers les uns irréfléchis, les autres méchants.

Si l'autorité ne veut point de partage, la faveur se montre encore plus ombrageuse. Dès son premier pas vers la Prusse, la comtesse de Lichtenau avait résolu l'éloignement des personnes que Frédéric-Guillaume recevait dans une douce et flatteuse intimité; autant pour fournir aux entretiens familiers du roi, que pour préparer son indépendance personnelle, elle avait amené de Vienne le comte de Saint-Ignon: homme de qualité, il avait dans sa famille l'honneur d'une alliance avec la maison de Lorraine. La feue reine de France le fit nommer colonel en second du régiment de Royal-Sué-

dois. Après la campagne de 1792, il se rendit à Vienne; l'empereur le combla de prévenances et lui accorda une clef de chambellan; la comtesse de Lichtenau le rencontra chez M. de Lucchesini, le trouva fort aimable, le crut propre à servir l'un de ses projets et monta facilement une imagination brûlante. Conduit par elle à Berlin, le comte de Saint-Ignon fut logé d'abord dans son hôtel et placé ensuite près du roi; ayant commis la faute, grave dans la hiérarchie allemande, de renvoyer la clef de chambellan de l'empereur pour prendre celle du roi de Prusse, il se trouva en butte aux traits lancés par des hommes jaloux de son élévation. Frédéric-Guillaume ne l'admit et ne le conserva près de sa personne que par déférence; l'inquiétude de l'esprit et la pétulance du caractère du comte sympathisaient peu avec son humeur. Du reste Saint-Ignon ne s'est pas écarté d'un seul pas de la double ligne de l'honneur et de la délicatesse.

Saint-Patern n'eut pas lieu de se plaindre de l'éclat d'une disgrâce; mais, relégué à Potsdam, il n'approcha plus du roi qu'avec la masse des émigrés. L'abbé-prince Victor de Broglie et son ami l'abbé d'Audolard subirent un semblable traitement. Le premier avait été nommé prévôt de la cathédrale de Posen, où le second possédait un canonicat; inspirés par le sentiment de la reconnaissance, ils répugnaient tous deux à l'idée d'abandonner le roi malade pour aller remplir les fonctions de leurs bénéfices. D'ailleurs l'un et l'autre regardaient l'amitié de Rietz comme d'un trop grand avantage pour la négliger.

L'amabilité plaisait à l'esprit de Frédéric- Guillaume et la sensibilité touchait son cœur. Ces deux charmes, non moins doux qu'intéressants, il les goûta chez madame la marquise de Sabran et chez le chevalier de Boufflers. Ses vœux tendirent à ce que les liens du mariage couronnassent une amitié recommandable par sa délicatesse et par sa constance; il aplanit les obstacles par des bienfaits, lui-même présida au serment que prêta aux pieds des autels le galant troubadour à celle qui avait su fixer son humeur volage. Les nouveaux époux se tinrent heureux de ce que le roi trouvait des jouis-

sances dans leur société : juges compétents des grâces, de l'esprit, du tact et de l'usage du monde, dont ils étaient les modèles parfaits, ils reconnurent chaque jour que ces dons aimables embellissaient le riche naturel du monarque. Bientôt ils perdirent le souvenir des chagrins qu'ils avaient essuyés à Reinsberg, lorsque des intrigues frivoles, mais malignes, jointes à la mobilité de l'imagination du prince Henri, eurent fait succéder la froideur à l'engouement. Leurs cœurs ne se nourrirent désormais que de la reconnaissance pour celui des frères du grand Frédéric qui approcha le plus de sa gloire, qui obtint les suffrages des militaires et qui recueillit les panégyriques des philosophes.

Cependant, au retour de madame de Lichtenau, M. et madame de Boufflers reçurent l'avis de se rendre dans une concession qu'ils avaient obtenue en Pologne. Le chevalier, qui avait pris le titre de marquis depuis l'époque de son mariage, venait de placer sous les yeux du roi un plan orné de tous les attraits de la séduction. Les victimes des orages de la politique devaient, d'après ce plan, puiser des soulagements à leurs regrets et à leurs peines, au sein de la *nouvelle France*. Une colonie, jusqu'alors sans exemple, était destinée à réaliser non loin de la Vistule, la paix, la délicatesse et la galanterie dont elle se plut à orner les bords du Lignon. Un tableau d'un dessin élégant et d'un coloris animé était fait pour produire de l'illusion : des jours consacrés, soit aux occupations du jardinage, soit aux travaux de l'agriculture, soit aux soins de l'intérieur des maisons, devaient se terminer par des cercles de la meilleure compagnie; la peinture, la musique, la danse, les lectures variées et les conversations agréables viendraient remplir les heures de repos. Une triste réalité chassa bientôt l'enchanteresse chimère. Les émigrés venus en petit nombre virent avec dépit leur attente trompée; la seule pensée d'un travail manuel causa de l'humeur, pendant que la jalousie naissait de la plus légère apparence dans les distinctions. Une espèce de purgatoire se forma aux lieux où le chevalier de Boufflers avait promis les jouissances d'un paradis terrestre.

Le baron, depuis duc d'Escars, trouva dans le grade d'officier-général attaché à l'armée prussienne, et dans la considération générale, une double défense contre toutes les attaques. Les mêmes égards lui furent continués près du roi, mais il fut moins souvent appelé pour en jouir.

Madame la marquise de Nadaillac, devenue dans la suite duchesse d'Escars, s'était, par l'éclat de son esprit, le feu de son imagination, la décence de ses procédés et la noblesse de ses principes, assuré l'affection de Frédéric-Guillaume ainsi que son estime. La comtesse crut reconnaître la nécessité de recourir aux ménagements avec la nouvelle mariée; des prévenances empressées ne furent reçues qu'avec une politesse prescrite par le devoir de ne point déplaire au monarque.

L'abbé de Balivière, se jetant à corps perdu dans les complaisances et dans les flagorneries, se trouva bientôt inscrit au nombre des amis de la comtesse de Lichtenau. Cet excellent homme fut bercé par des espérances et par des promesses, mais ne recueillit de ses efforts aucun avantage réel. Un oubli peu juste ne touchait-il pas de près à l'ingratitude?

Mes liaisons avec Saint-Patern étaient trop connues pour ne pas m'avertir que je trouverais la comtesse peu favorablement prévenue en ma faveur. Je pensai néanmoins que les paroles bienveillantes que le roi avait daigné m'adresser interdisaient toute hésitation sur une démarche de prévenance, bien qu'elle ne promît point un résultat heureux. M. de Courtois, premier secrétaire de l'embassade d'Espagne, et l'ami de la comtesse, voulut bien me présenter. Elle me reçut avec une politesse reservée et me témoigna son regret d'avoir contracté à Rome pour la place de gouverneur du jeune comte de Brandebourg des engagements avec un ecclésiastique d'un rare mérite. Je me retirai peu satisfait d'un refus aussi formel.

Je projetais de ne plus me rapprocher de la femme qui avait détruit mes espérances; mais lord Bristol me réclama vivement sur le double motif d'avoir compté parmi les admirateurs de la baronne de La Tourdaigue l'une de mes tantes,

et au nombre *des francs amis* de mon père. Dès lors les invitations survinrent de façon à ne pas tolérer les refus. La comtesse ne se départit jamais d'une froideur qui attestait qu'elle ne formait pas dès lors sur moi les projets que depuis elle conçut et exécuta. Étant à cette époque peu agréable à ses yeux, pouvais-je craindre qu'un caprice ou un calcul viendrait, à mon désavantage, surmonter rapidement sa régugnance? Du jour où l'humeur fantasque et l'imagination délirante de lord Bristol obligèrent de recourir aux subterfuges pour hâter son départ, sans toutefois le blesser, je partageai la disgrâce de mon patron.

La voix publique m'apprit seule que la comtesse de Lichtenau était momentanément absorbée par les soins que réclamait d'elle le mariage de sa fille, unique fruit qui subsistât de ses amours avec Frédéric-Guillaume. La mort leur avait ravi plusieurs enfants, parmi lesquels le comte de La Marche avait coûté des regrets, dont le ciseau de Schadow perpétuera le souvenir. Mademoiselle de la Marche réunissait les belles formes et l'esprit aimable de son père à l'imagination vive et à l'humeur frivole de sa mère; elle y ajoutait un caractère ferme, ainsi qu'une volonté inflexible. L'éloignement mutuel se prononçait à chaque rencontre entre la mère et la fille, sans que le roi pût les rapprocher, ni par ses ordres, ni par ses exhortations. Mademoiselle de La Marche accorda sa main et parut donner son cœur à un très-grand seigneur de l'Allemagne. Bientôt l'indifférence pour son époux la fit recourir à la voie du divorce, qui lui donna la facilité de satisfaire sa passion pour un gentilhomme polonais. Tourmentée par un nouveau dégoût, elle acheta au prix d'une somme assez considérable la liberté de satifaire l'amour qui la sollicitait en faveur de M. Thiéry, capitaine dans les dragons de la Garde impériale. Cet époux, par sa reconnaissance, par sa tendresse et par son honnêteté, mit terme aux inquiétudes d'un esprit ardent; madame Thiéry commandait la considération, à titre de bonne mère de famille, lorsqu'elle périt d'une mort prématurée. Frédéric-Guillaume III a offert un asile honorable à M. Thiéry et à ses enfants.

Replié sur moi-même, j'eus d'autant moins besoin de recourir à la résignation pour ne pas regretter la chute de mes projets, qu'une liste, remarquable par le nombre des souscripteurs de tous les rangs, fit que les *Fragments moraux et littéraires* me valurent une situation presque opulente. Il était facile de reconnaître dans l'empressement du public la bienfaisance animée souvent par l'intérêt qu'obtenait l'auteur. Ces deux sentiments devenaient les garants de ma tranquillité pour l'avenir. Le roi daigna envisager cet écrit comme un prétexte spécieux pour m'adresser une lettre aimable et pour m'accorder une distinction flatteuse :

« J'ai reçu avec beaucoup de plaisir le nouvel ouvrage qui vient de sortir de votre plume. C'est comme toujours le désir d'être utile qui l'inspire, et le talent qui la guide, et je vous prie de recevoir la médaille [1] que je joins à cette lettre comme un léger témoignage de mon estime. Sur ce, je prie Dieu qu'il vous ait en sa sainte et digne garde.

« *Signé* FRÉDÉRIC-GUILLAUME. »

Les *Fragments moraux et littéraires* furent accueillis avec une indulgence qui tenait de la bonté. Je pourrais donc dire qu'ils offrirent pour moi cette réunion de *l'utile et de l'agréable* recommandée par Horace, si je n'avais lieu de penser qu'ils produisirent un incident qui changea le cours de ma vie. Peu de jours après leur publication, je vis entrer chez moi le comte de Saint-Ignon qui venait me chercher pour entretenir à l'instant même la comtesse de Lichtenau sur un objet essentiel. Le temps de faire une légère toilette me fut à grand'peine accordé. Sur l'escalier du somptueux hôtel où l'on m'entraînait, le docteur anglais Brown me serre la main et prononce d'une voix basse : « Vous allez avoir be-« soin de toute votre présence d'esprit. » Parvenu à un boudoir dans lequel des lampes d'albâtre répandaient une lumière faible et douce, j'y trouvai la comtesse qui me dit d'un accent ferme : « Monsieur, j'ai fait choix de vous pour être

[1] C'était la grande médaille en or de l'académie de Berlin.

« gouverneur de mon fils. » Aux signes de ma surprise, qui ne lui échappèrent pas, elle reprit : « J'ai su vos projets, mais « Sa Majesté préfère que je vous confie l'éducation de son « filleul, qu'il aime avec tendresse. » Le roi, que jusqu'alors je n'avais point aperçu, prend la parole et confirme l'assurance que la comtesse venait de prononcer ; je fais un profond salut ; je sors du boudoir et je me retire la tristesse dans l'âme.

Mes amis s'alarmèrent sur la seule apparence d'un doute. L'un d'eux, ou plus timide, ou mieux instruit, m'assura que si je hasardais un refus, il attirerait des disgrâces sur les personnes qui m'avaient hautement comblé des marques de leur intérêt. Un véhicule si puissant me détermina, sans toutefois guérir dans mon cœur les plaies profondes de la tristesse et même de la honte. Loin qu'un sang royal coulât dans les veines de l'élève qui m'était destiné, il avait dû le jour à l'union passagère de M. Rietz et de madame de Lichtenau. Les orages violents et continuels qui divisaient ces prétendus époux ne pouvaient qu'ajouter aux désagréments de ma position. Il m'aurait paru fort imprudent et peu délicat de me charger du fils sans le suffrage de son père, qui le chérissait avec la plus vive tendresse. Je priai Lombard, pour lors secrétaire du cabinet, et ami de confiance de M. Rietz, de se charger du rôle de négociateur. Il parut affecté de ma position, demeura quelques instants pensif et me dit avec une sensibilité touchante : « Ce n'est pas à cette place que je « vous désirais, mes soins tendaient à vous poser dans une « attitude plus convenable : je croyais toucher au port. Com- « bien il m'est cruel que nous nous brisions contre un écueil ! « Le caprice de la comtesse m'afflige ; vous voilà condamné « à parcourir une route hérissée d'épines, mais qui vous con- « duira aux emplois et aux richesses. Je vais sur-le-champ chez « le trésorier. »

Peu d'heures après ma visite chez Lombard, je reçus l'aveu de M. Rietz. Il l'accompagnait de remerciements sur ma démarche.

Ce fut vers cette époque que je reçus une nouvelle qui me

toucha vivement. Mon respectable père avait pris la résolution d'émigrer. Déjà il touchait aux frontières, lorsqu'arrivé à Saint-Claude dans le Jura, ses cheveux blancs et son air vénérable le firent prendre pour un évêque. On le força de rétrograder jusqu'à Mâcon, où les difficultés qui lui furent faites et la fatigue qu'il avait éprouvée l'engagèrent à renoncer à son projet.

CHAPITRE VIII

L'auteur entre chez la comtesse de Lichtenau pour soigner l'éducation du jeune Ristz. — Portrait de la comtesse et de ses alentours. — État précaire de la santé du roi. — Voyage de Pyrmont. — Vie que l'on y mène. — On propose à la comtesse de se retirer en Angleterre. — Elle s'y refuse. — Retour à Berlin. — L'auteur est admis aux entretiens particuliers du roi. — Mort de Frédéric-Guillaume II.

Le 1er d'avril, je me chargeai d'un fardeau réputé lucratif et avantageux, mais proscrit et repoussé par l'opinion générale. Le jour où la comtesse de Lichtenau m'installa dans sa maison, toutes les attentions, toutes les commodités que je pouvais désirer me furent prodiguées avec infiniment de grâces. Elle me remit un acte écrit tout entier de sa main, scellé de ses armes et légalisé par un notaire : cet acte m'attribuait pour ma vie une pension annuelle de quatre cents écus en or de Prusse. La comtesse y spécifiait qu'aucun événement ne pourrait me priver de ce revenu; que le malheur le plus affreux pour elle, celui de perdre son fils bien-aimé, n'interromprait pas ce juste tribut de reconnaissance.

Le lendemain de mon installation, Frédéric-Guillaume eut, à la prière de son amie, la condescendance de m'adresser des phrases pleines de traits d'esprit et entremêlées d'éloges délicats. Sa sensibilité se montra aussi vive que tendre pour le jeune homme qu'il ne nommait que son *filleul bien-aimé*. D'autre part, l'enfant l'appelait parrain et lui prodiguait les caresses. Sans doute, afin que la pilule fut complétement dorée, le roi termina l'entretien par le don de l'expectance d'un canonicat de la collégiale de Saint-Denis à Erfurt en Westphalie; il n'avait pas dédaigné la petite peine de choisir la décoration la plus apparente. Cette grâce se rapportait à différents motifs. On crut faire une chose qui me serait agréable. On pensa m'assurer des égards; on désira me communiquer une teinte prussienne, mais on voulait

avant tout me demander le sacrifice de la croix de Saint-Louis. Le roi montra quelque surprise de ne pas m'en voir décoré. Je répliquai de l'accent d'une respectueuse fermeté: « Sire, j'aurais compromis le gage sacré de mes anciens ser- « vices, si je l'avais gardé au moment où j'ai commencé mes « nouvelles fonctions. L'enfant qui m'est confié n'a qu'un ti- « tre à la vérité très-brillant dans le monde, l'intérêt dont « Votre Majesté l'honore. » L'excellent prince se montra ému de ma délicatesse, mais il dit d'une voix basse: « C'est fort « bien pour moi, mais il serait fâcheux que cette réponse par- « vînt à la comtesse. »

Le joug sous lequel une impérieuse nécessité me forçait de plier ouvrit une vaste carrière aux murmures, aux reproches et aux sarcasmes des personnes chez lesquelles j'avais allumé la jalousie, ou dont j'avais encouru le mécontentement. Les récits d'anecdotes controuvées me déchirèrent, ou pour le moins me livrèrent au ridicule. Grâce à une hypocrite modération quelques censeurs réputés impartiaux se bornaient à plaindre le baron de Keith de ce qu'une froide ingratitude payait sa généreuse hospitalité. Pour lui, sage, vertueux et philosophe pratique, il prit hautement ma défense. Ses discours et ses lettres répétèrent à plusieurs reprises « que l'im- « possibilité de m'assurer un sort pour l'avenir lui avait dicté « le conseil d'accepter les offres de la comtesse de Lichtenau. « Si quelques événements imprévus changeaient les dis- « positions de cette dame à mon égard, il se tiendrait heu- « reux de me recevoir dans sa maison. »

Mes regards se portèrent avec attention et curiosité sur celle qui paraissait devoir influer sur une assez longue époque de ma vie.

La comtesse de Lichtenau n'a jamais eu une figure remarquable, ni par sa grâce, ni par sa régularité. De superbes dents et de beaux yeux faisaient à peine oublier le peu d'agrément de ses autres traits. L'expression de l'étourderie et celle de la bonté se peignaient sur sa physionomie; mais sa taille, sa gorge, ses bras et ses mains auraient paru de riches modèles à un peintre ou à un sculpteur. Chez elle un esprit

léger ne se prêtait pas à la réflexion, une tête ardente produisait des inconséquences nombreuses, un caractère changeant fomentait des inquiétudes, une lecture variée fournissait à des conversations agréables, un talent au-dessus de celui des amateurs pour le chant et pour le piano amenait d'heureuses distractions, un bon cœur ne connaissait ni la haine, ni la vengeance.

Mademoiselle Enkel et madame Rietz s'étaient tenues satisfaites de vivre entourées de parents, d'amis et d'un cercle resserré de personnes qui tenaient aux classes honnêtes de la bourgeoisie : elles s'étaient plu à y joindre des artistes distingués. La comtesse de Lichtenau prétendit se lancer dans le grand monde. Ses premiers penchants et une longue habitude lui rendaient l'indépendance aussi agréable que l'étiquette lui paraissait fastidieuse, mais elle renonçait à ses goûts pour nourrir son orgueil. Le sentiment n'avait pas moins à souffrir du sacrifice de plusieurs individus dont les uns regardaient comme une distinction flatteuse l'entrée de sa maison, et dont les autres payaient son amitié d'un sincère retour. A leur place, la crainte, la politique et la flatterie encombrèrent son hôtel de gens de haut parage, qui ne parlaient pas à son cœur et qui, dans leur fierté, lui vouaient une haine implacable. Aveuglée qu'elle était par une faveur passagère de la fortune, elle était loin de penser que les grandes dames ne l'embrassaient que pour mieux l'*étouffer*. L'encensoir des courtisans pouvait impunément la frapper sans qu'elle sortît de son ivresse. Les regards sombres des membres de la famille royale ne la pénétraient pas d'une salutaire terreur. La bonté de la Reine, quoique à la vérité reconnue parfois pour excessive, était relevée par trop d'esprit et par trop de vertu pour laisser le moindre doute sur la peine que venait de lui causer sa condescendance en faisant le don de son portrait à l'une des rivales qui lui avaient ravi l'amour d'un époux adoré. Sourde aux conseils de ses amis, froide aux prières de ses parents, et insensible aux larmes de mademoiselle Chapuis, la dépositaire accoutumée de sa confiance, la comtesse s'avançait d'un pas téméraire à

la rencontre des mortifications et des disgrâces. En un mot, l'ingénieux auteur d'*Ourika*, dans sa connaissance si parfaite des faiblesses de l'esprit et des secrets du cœur, a prononcé l'arrêt qui condamne la femme qu'un monarque prétendit élever de son seul pouvoir.

« La philosophie nous place au-dessus des maux de la « fortune; mais elle ne peut rien contre les maux qui viennent « d'avoir brisé l'ordre de la nature. Ourika n'a pas rempli sa « destinée; elle s'est placée dans la société sans sa permis- « sion : la société s'est vengée. »

Les dîners fastueux, les fêtes brillantes, les bals animés et même le spectacle pompeux de la réunion des têtes les plus augustes, les représentants des souverains, les grands de la cour, les hommes les plus distingués de la ville, soit par leurs emplois, soit par leur fortune, et les femmes qui se croyaient de justes prétentions aux égards, ne faisaient jouir la comtesse que d'une satisfaction de vanité dès lors passagère, et peu d'instants suffisaient pour l'oppresser d'un poids importun. On la voyait impatiente à chercher une compensation de ces jours d'apparat dans des soirées d'intérieur où régnaient l'enjouement et l'aisance. Des reproches sévères méritaient d'être adressés aux hommes qui, par des motifs avilissants ou tout au moins peu honorables, se groupaient autour de la favorite. L'estime devait au contraire être accordée à ceux qui ne s'écartaient, dans leurs procédés, ni de la délicatesse, ni de l'honnêteté. Les éloges qui eussent été pour lors peu nombreux à distribuer fourniraient aujourd'hui des récits d'une prolixité fatigante. Je resserrerai donc les citations. Le comte d'Alvensleben, second ministre des affaires étrangères, ne se départit point d'une dignité noble et réservée. Le comte de Wittgenstein, sage dans la mesure de sa conduite, sut allier ses devoirs et ses affections. Grand maître de la Reine, il mérita, pour prix de son dévouement et de son zèle, la confiance de cette auguste princesse. Toutes les circonstances le virent se prononcer l'ami de la comtesse de Lichtenau, qui le traitait avec d'autant plus de bienveillance qu'elle se persuadait lui avoir inspiré de l'amour. La franchise de cette

double marche n'a pas manqué de récompense. M. de Vittgenstein n'a partagé en rien les revers communs à tous les individus qui avaient eu des rapports avec la femme qu'un roi avait chérie l'espace de trente-deux ans. Frédéric-Guillaume III le choisit pour être, à la cour de Cassel, son ministre plénipotentiaire. J'aurais voulu tracer quelques phrases en l'honneur du comte de Colona, qui, possesseur de cent mille écus de rente, était trop hors de la ligne des grâces pour laisser aucune incertitude sur la vérité de son dévouement. Mais l'affiche d'un amour qui ne convenait, ni à son âge, ni à sa tournure, l'éloignait de la considération. Un éclat de jalousie contre un jeune officier suisse qui, aimable, honnête et délicat, cédait aux séductions de la comtesse, imprima sur le seigneur silésien les stigmates du ridicule.

Je fus, avec mon élève, du voyage de Pyrmont. A ces fameuses eaux, je suivis avec intérêt les pas de Frédéric-Guillaume, qui, chaque jour miné par une maladie cruelle, cherchait à dérober les signes de sa décadence sous le faste d'une représentation qui ramenait le souvenir de la cour magnifique de Louis XIV. Les émigrés accoururent en foule des contrées d'alentour. Tous ressentirent les effets de la bienfaisance du monarque. Le maréchal de Broglie eut à se louer de délicates et flatteuses distinctions. L'exemple du Roi entoura d'hommages le vainqueur de Berghen. Les fils des guerriers qu'il avait combattus lors de la fleur de ses ans paraissaient heureux de couronner de palmes sa vieillesse. Plusieurs d'entre les nouveaux arrivés, mieux façonnés au manége de la cour que les Français habitants de Berlin, prostituèrent les égards et presque les soins à l'homme admis dans l'intimité de la favorite. Ce ne fut pas sans quelque pudeur que je vis se plier à la faiblesse de me faire des avances tel personnage qui, dans une autre position, aurait mis entre lui et moi un long intervalle.

La comtesse de Lichtenau occupait le château de Pyrmont, que le prince de Waldeck s'était empressé de lui offrir. Une cour se rassembla soudain autour d'elle, dont l'intérêt et l'ambition n'étaient pas les uniques sources. On y distinguait des

étrangers que leur rang et leurs richesses plaçaient au-dessus des emplois ou des bienfaits que le roi de Prusse pouvait répartir. Chez les individus de cette classe, se remarquait de préférence le comte de Zuboff, fameux à titre du dernier des favoris de la grande Catherine. Cet homme superbe, qui longtemps avait oppressé du poids de sa toute-puissance les grands seigneurs russes, affichait pour lors des mœurs douces et la passion des beaux-arts.

Les travaux de la diplomatie se poursuivirent avec une ardeur non interrompue. Plusieurs des princes du corps germanique et les envoyés des têtes couronnées formaient un imposant congrès. Le comte de Haugwitz, à l'apogée de sa réputation comme ministre, eut l'honneur de faire tenir à son maître le langage de l'arbitre de l'Europe. A cette heure d'attente d'une crise heureuse, M. le comte Victor de Caraman accourut à Pyrmont. Frédéric-Guillaume lui accorda plusieurs audiences. Les intérêts des princes de l'auguste maison de Bourbon n'y furent pas négligés. Le monarque goûta l'esprit, estima les connaissances et apprécia les sentiments d'un sujet fidèle. Les espérances fort exaltées de la ruine prochaine du gouvernement qui pesait sur la France tombèrent à la nouvelle de la journée du 18 fructidor. Le roi de Prusse ressentit une peine pour le moins aussi vive et peut-être plus sincère que celle dont les autres souverains parurent être affectés lorsqu'ils apprirent cette secousse anti-royaliste.

Dix jours venaient de s'écouler lorsqu'un changement survint dans la vie du château. La comtesse n'y avait jusqu'alors reçu que le soir à sa sortie de dîner chez le roi. Rietz admettait mon élève et moi à une table où la chère était abondante et recherchée : la comtesse annonça que désormais elle aurait tous les jours un grand dîner, pour se conformer à un ordre du Roi, qui voulait être secondé dans son désir de faire les honneurs de Pyrmont aux personnes arrivées pour lui faire leur cour. Une succursale de trente couverts avait été jugée d'autant plus nécessaire, que Rietz, d'après sa charge de trésorier, se voyait tenu d'accueillir des secrétaires, des em-

ployés, en un mot, des personnes qui au-dessus des subalternes, que le sous-trésorier et le valet de chambre recevaient, n'étaient pourtant pas au rang où l'étiquette graduée de l'Allemagne leur eût permis de partager journellement les repas offerts aux ministres, aux généraux, bref, aux *excellences*. Ce prétexte spécieux devait dérober aux regards des profanes le nuage répandu sur les habitudes privées du palais.

Madame la princesse Louis, jolie, attentive et caressante, fit palpiter le cœur du roi malade d'une bien douce émotion. Les soins de cette belle-fille, si bien appelée à plaire et à intéresser, lui parurent devoir être des adoucissements précieux à ses souffrances; il dissimula peu un désir aussi naturel. La princesse répondit qu'elle se tiendrait heureuse de consacrer ses heures de liberté à un second père, qu'elle chérissait et qu'elle respectait à l'égal de celui de qui elle tenait le jour; mais elle marqua une très-forte répugnance à voir la comtesse de Lichtenau en partage d'une tâche que son cœur regardait comme sacrée. Le combat entre l'ancienne amitié et la nouvelle affection laissa quelque temps le roi indécis. Enfin la comtesse fut de nouveau soumise à l'épreuve de recevoir une confidence affligeante. Elle obéit sans se permettre, soit des plaintes, soit des représentations. Les dîners chez elle lui furent proposés non comme un dédommagement, mais comme une excuse de son éloignement des repas où assistait la famille royale.

Les dangers qui pesaient sur la tête de Frédéric-Guillaume avaient fait naître entre la comtesse et moi des relations mélancoliques. J'avais déjà eu lieu de pénétrer qu'une sollicitude, cachée avec un soin extrême, trahissait des chagrins, lorsqu'un jour elle me proposa de l'accompagner dans la promenade qu'elle faisait régulièrement à cheval. Nous allâmes avec rapidité à quatre lieues des bains, nous mîmes pied à terre dans un bois: elle me fit asseoir près d'elle sur une pelouse, donna ordre à ses gens de s'éloigner et me communiqua les circonstances que je viens de rapporter. Je me trouvai n'avoir qu'une partie de la confidence, qui d'abord me parut entière. De l'aveu du roi, un ministre la pressait

de se retirer. L'Angleterre lui était indiquée comme l'asile qui méritait d'obtenir sa préférence. Les frais du voyage et du transport des domestiques et des effets seraient payés. Elle était autorisée à emporter de sa fortune cinq cent mille florins en actions dans un emprunt que le roi avait fait en Hollande. Un chasseur du palais serait sur-le-champ expédié à Berlin avec la commission de lui rapporter ses diamants et sa vaisselle d'argent. On estimait que ces deux objets réunis s'élevaient à cent mille écus de Prusse. Si le roi se rétablissait, il tarderait peu à la rappeler et serait jaloux de la récompenser d'un effort cruel momentané; si par malheur son bienfaiteur succombait, elle se trouverait naturellement soustraite aux atteintes que la haine et la vengeance fomentaient de longue main. Le successeur Frédéric-Guillaume II ne pourrait que lui savoir gré d'accomplir l'acte de complaisance qui lui était demandé.

La comtesse avait eu depuis plusieurs jours des assauts à soutenir. Guaitieri, dont elle reconnaissait l'esprit et le dévouement, blâmait les mouvements d'incertitude qu'elle montrait. Il lui devait la distinction de faire le service d'aide de camp du roi. Aussi la reconnaissance le rendait-elle un observateur attentif. On avait su persuader sa sœur, qui, fameuse assez longtemps sous le nom de la belle comtesse Matuschka, et devenue depuis la femme du capitaine Schœnberg, militaire digne d'estime, exerçait sur elle une grande influence. L'esprit et l'usage du monde sont peu nécessaires pour dominer la bonté, qui cède volontiers à l'assiduité des soins et à des témoignages d'affection. Un coup d'œil me fit soudain saisir que cette confession extrêmement délicate menaçait de devenir dangeureuse. Les raisonnements se trouvaient épuisés. Les dissertations devenaient superflues et les avis pouvaient compromettre. Je me bornai donc à ce peu de mots : « L'intérêt que je prends aux circonstances qui vous « touchent ne saurait, sans injustice, être mis en doute; mais « vous seule êtes en droit de déterminer laquelle vous écou- « terez de la voix de votre cœur ou de celle de votre raison. » — « La première, s'écria-t-elle, qui me répète sans cesse de ne

nais ndonner mon roi bien-aimé. » Après cette ex- atiment, elle me serra dans ses bras et ses larmes ...es joues. Rendue au calme, elle m'apprit sa ré- Prusse la verrait braver les inconvénients qui ...rvenir, quelque graves qu'ils fussent, plutôt que ...e poste où elle se voyait fixée par sa tendresse ...connaissance. Les conseils, les promesses, les ; les prédictions étaient incapables de l'ébranler. ...oubli de soi-même, dont les hommes sont loin d'ap- , reste le partage des femmes quand elles aiment. A ...ure, je demeurai convaincu que les souverains et les ...s de la terre ne sont pas soumis sans appel à l'arrêt

...ndamne au malheur de ne voir chez ceux qui les ent... t que la flatterie, la dissimulation et la fausseté. Hommes fertiles en paradoxes ingénieux et séduisants, vous ...êtes victorieusement combattus par l'expérience! Le ciel n'a point permis que l'ingratitude fût le retour inévitable des bienfaits. Gardons-nous de trop fomenter dans l'âme des possesseurs de l'autorité les germes d'une défiance, salutaire quand elle est modérée, mais funeste quand elle est excessive. Ceux d'entre les rois qui n'ont point mérité le reproche d'être d'*illustres ingrats* seraient peu justes envers eux-mêmes s'ils renonçaient aux jouissances de l'amitié. La France, dans ses annales, s'honore de pouvoir dire que plusieurs des membres de l'auguste dynastie qui veille à sa gloire et à sa félicité ont épanché leurs pensées et leurs sentiments dans le sein d'un ami. Saint-Louis fut cher à Joinville, Louis XII au cardinal d'Amboise, Henri IV à Sully, Louis XVIII au comte d'Avaray. Une maxime de Voltaire peut, sans nul doute, être admise comme vraie en général; mais elle doit être soumise à des exceptions :

On aime mieux son égal que son maître.

La déférence de la comtesse, le pouvoir de l'habitude et le manége de l'intrigue, peste qui ronge les cours, firent-ils évanouir un projet auquel nombre de personnes considérables mettaient de l'importance? Frédéric-Guillaume crut-il que des

mains formées depuis longtemps à le soigner ne seraient pas facilement remplacées? La princesse Louis se persuada-t-elle que son cœur, dans un premier élan de sensibilité, l'avait poussée à prendre une charge dont quelques réflexions lui dévoilèrent la pesanteur? Je ne prononcerai pas sur les ressorts qui furent employés pour que les choses restassent dans le même état qu'au début du voyage.

Les ordres du retour à Berlin firent éclore le plan d'une fête magnifique pour célébrer, selon les personnes enthousiastes, le parfait rétablissement, et, suivant les modérées, l'heureuse convalescence du monarque. L'amour des sujets et l'admiration des étrangers revêtissaient d'un coloris de sensibilité cette soif de distractions et de plaisirs qui tourmente l'opulence quand elle est oisive. Une fatalité trop souvent acharnée sur les projets les plus riants voulut que le jour de la fête les étouffements du roi fussent plus forts et plus rapprochés. Pour la première fois Frédéric-Guillaume envisagea la gravité de sa maladie et conçut la pensée de sa fin prochaine : il n'en remplit pas moins la tâche de répondre aux explosions d'une joie presque effrénée par un sourire aimable, par des regards enchanteurs et par des paroles affectueuses. Un dépérissement, signe par malheur trop certain des progrès du mal et du poids des souffrances, produisait le plus affligeant des contrastes avec les chants [1], les banquets, les

1 Les couplets et les pièces de vers en allemand et en français furent en très-grand nombre. Un émigré, dont le nom ne se retrouve pas dans ma mémoire, composa un morceau qui parut agréable. Je vais le rapporter :

Qu'à nos yeux elle fut brillante
L'aurore de ce jour heureux,
De ce jour dont la fin, si chère à notre attente,
Voit Frédéric-Guillaume assister à nos jeux.
Quels transports! quelle joie en nos âmes fait naître
L'intéressant accord et du père et du fils!
Puisse un long avenir, fier de les voir paraître,
Les offrir en exemple à tous les cœurs ravis!
Fils et pères venez, d'une union si belle
Contempler les nobles effets,
Et sous le chaume et sous le dais,
Suivez un si parfait modèle.

arcs de triomphe, les jeux d'adresse, les feux d'artifice, les illuminations et les danses qui se succédaient à l'honneur du retour d'une bien précieuse santé.

Le jour qui suivit le départ du roi, la comtesse, entourée d'un faste qui fixait trop les regards, prit la route de la Prusse. Je voyageai avec mon élève dans la même voiture que l'abbé de Balivière. Ce très-galant homme avait été notre fidèle compagnon de voyage, et au nombre des habitants du château de Pyrmont. La fortune ne lui ayant point été favorable au jeu, qui était sa passion dominante, il n'avait obtenu aucun secours de la comtesse, qui se sentait au contraire portée à le gronder de l'oubli des représentations qu'elle ne cessait de lui faire pour qu'il ne touchât plus ni les dés, ni les cartes. Frédéric-Guillaume, censeur moins sévère, exprima le désir de voir un nécessaire que l'abbé vantait avec emphase. Des éloges donnés au nombre comme au choix des pièces et à l'intelligence de l'artiste qui avait exécuté les compartiments furent suivis de la demande si le possesseur d'un aussi beau meuble consentirait à le céder. Sur une réponse affirmative, le roi donna l'ordre à son valet de chambre de compter deux cents *frédérics d'or* et de placer le nécessaire dans la cave de sa propre voiture. L'abbé, déjà satisfait de cette petite négociation, eut une bien agréable surprise lorsque, rentrant chez lui à Berlin, le nécessaire frappa ses regards.

Si la comtesse s'était abandonnée à quelques illusions relativement à l'état du roi, elle dut y renoncer dès son arrivée à Brunswick. Une froideur tenant presque de la dureté y remplaça la politesse complimenteuse et empesée qui, peu de semaines auparavant, ne lui avait point été ménagée. Le surlendemain du départ de Brunswick, nous arrivâmes aux jardins neufs de Potsdam, où le roi s'était retiré.

L'assurance souvent répétée qu'il fallait attendre assez longtemps le bien que l'on était en droit d'espérer de l'usage des eaux et de celui des bains amena un calme, hélas! de pur répit. Frédéric-Guillaume, dépouillé de tout éclat fastueux et libre de toute étiquette importune, coulait des jours semblables à ceux d'un particulier heureux de sa fortune et

de son indépendance. Au sein des beautés de la nature et des chefs-d'œuvre des arts, il se plaisait à orner avec goût ces trésors de nouveaux attraits. Nulle garde en dehors n'avertissait du voisinage de l'habitation d'un souverain. L'enceinte, fermée aux indiscrets, était peuplée d'individus qui portaient sur leur front l'empreinte de la satisfaction et de l'aisance. On voyait des habitants sans rencontrer chez aucun des signes de la servitude. Plusieurs maisons, jolies et propres, substituaient à la grandeur imposante et grave des palais des grands, la petitesse modeste et riante de la retraite des sages. Frédéric-Guillaume, simple dans son costume, d'un accueil, affable, appuyé sur une canne que surmontait une serpette, et accompagné de deux énormes chiens, ne parvenait point à dérober le monarque, mais rappelait le souvenir du bon roi Évandre devenu l'hôte d'Énée.

Chaque matin, sans aucune exception, Bischofswerder avait avec le roi un entretien de plus d'une heure, durant lequel le travail roulait sur l'administration de l'intérieur et sur les règlements pour l'armée. Le sergent en chef de la compagnie du roi dans le régiment des gardes rendait compte des événements survenus la veille, et prenait les ordres pour le jour. Le major de service de la place de Potsdam recevait le mot d'ordre. Deux fois la semaine le comte d'Haugwitz venait travailler pour les objets qui se rapportaient au ministère des affaires étrangères. Rietz obtenait chaque jour une audience qui avait pour objet le service de la maison, la tenue des jardins, les ouvrages relatifs aux bâtiments et la distribution des secours ou des bienfaits. La comtesse demeurait chargée du soin de répandre quelques agréments, ou pour le moins quelques distractions sur les heures non occupées. Un désir bien naturel d'être secondée dans sa tâche flatteuse lui fit destiner plusieurs soirées aux émigrés qui jouissaient de l'honneur d'être reçus comme société du roi. Aucune nuance, ni dans l'amabilité, ni dans la politesse du prince dépérissant, ne put jamais être observée. Le physique et le moral obéissaient à une ferme volonté. Madame la marquise de Nadaillac, le prince Victor de Broglie, le duc d'Escars, le

baron d'Aubier, etc., se virent joints par M. le comte Victor de Caraman, qui avait reçu, outre le brevet de colonel attaché à l'état-major général de l'armée prussienne, l'invitation d'habiter Berlin. Frédéric-Guillaume lançait à la dérobée des regards sur Saint-Patern. Le maintien de la réserve était vainement mis en usage pour cacher à des observateurs attentifs que la bonne intelligence animait en secret deux cœurs dont l'un accordait la confiance et l'affection que l'autre payait avec le dévouement et la gratitude. Par un tort que nulle excuse ne saurait pallier, l'abus du crédit reléguait en Pologne M. et Mme de Boufflers, dont l'absence laissait du vide dans cette élite de bonne compagnie, et causait des regrets.

Ces ressources diverses que la politique surveillante de la esse craignait de multiplier, ne suffisaient pas pour des journées d'où les médecins commandaient d'explus possible toute espèce d'application et jusqu'aux trop prolongées. L'activité de son caractère et un res-vif entraînaient sans cesse à Berlin celle qui possé- si bien le don de distraire Frédéric-Guillaume. Un homme ae qui elle avait conçu l'espoir qu'il suppléerait à sa présence, loin de lui devenir un secours, tournait presque à sa charge. Un plan conçu à Vienne et suivi avec constance se trouvait déjoué : l'esprit, les connaissances et l'usage du monde recommandaient Saint-Ignon; mais la turbulence de son caractère effarouchait le malade au point qu'il en devenait silencieux et triste. De vaines tentatives pour vaincre cette répugnance étant demeurées infructueuses, je me vis chargé d'une commission difficile et mélancolique, qui prescrivait de fournir aux entretiens que l'ardeur de la comtesse, dans sa nouvelle liaison, ne pouvait que rendre fréquents.

Les premiers jours, une politesse mesurée et approchant de la froideur, cacha mal le peu de penchant que Frédéric-Guillaume sentait pour un interlocuteur qui lui était comme imposé. Par des degrés lents mais successifs, le ton naturel, les soins empressés, les égards respectueux, le silence sur les matières, soit de gouvernement, soit de politique, soit d'in-

trigue, et la discrétion au sujet des vues d'intérêt personnel, me valurent une bienveillance non moins douce qu'honorable. Aussi ma mémoire revient-elle souvent avec l'émotion du plaisir et du sentiment à ces entretiens qui, commencés sous des auspices peu encourageants, devinrent bientôt de nature à me flatter et à me toucher. Je place ici un dialogue qui ne saurait laisser l'ombre du soupçon sur sa fidélité.

« Malgré vos maximes de philosophie, vous manquez de « force d'esprit. » — « Sur quel motif Votre Majesté « m'adresse-t-elle ce reproche? » — « Vous avez ressenti un « violent chagrin, vous avez même souffert d'une mauvaise « honte d'être le gouverneur de William. La surveillance « d'une éducation ne vous semblerait-elle pas un emploi « utile et dès lors honorable? » — « Je partage cette opinion; « aussi personne n'a entendu de moi ni plaintes, ni « murmures. » — « C'est la vieille tante de la comtesse qui a « découvert vos regrets. La comtesse était piquée : j'ai apaisé « sa tendresse maternelle et son amour-propre. Mes soins « vous ont évité l'ennui d'une explication. Allons, confessez « vos péchés avec une pleine franchise. » — « Sire, si j'ai « souffert, c'est d'un blâme presque général. Les épigrammes « et les reproches des Prussiens ont été rendus plus amers « par la sanction de mes compatriotes. » — « J'ai une réponse « péremptoire à vous donner. » Le roi se lève, ouvre son bureau et me remet une liasse de papiers. A ma confusion et à ma honte, non pour moi, mais pour plusieurs individus à qui j'avais voué de l'estime, des lettres nombreuses sollicitaient, avec cette chaleur hypocrite qui appartient à la flatterie, l'honneur de cultiver les heureuses dispositions du fils de la plus intéressante des mères. Plusieurs des hommages rendus à la favorite portaient la signature de mes détracteurs. Le mouvement de l'indignation fit bientôt place au sourire de la pitié. Ces papiers, devenus désormais inutiles, furent livrés aux flammes.

Le jour de la catastrophe s'avançait cependant d'un pas rapide que nulle force humaine ne parvenait à retarder. La mort plana sur le palais de marbre, dont les agréments et

les beautés parurent enveloppés d'un voile lugubre. Le luxe qu'offre aux yeux la réunion des chefs-d'œuvre, des arts, des efforts de l'industrie et des jouissances de la richesse, redouble l'horreur de la destruction. Témoin d'une agonie lente et douloureuse, je recule devant la tâche d'en tracer de nouveau les circonstances. « Une reine [1] n'ordonne pas de renouveler « une déchirante douleur. » C'est aux approches de la dernière heure d'un souverain que trop souvent la cupidité, l'ambition, l'intérêt, la bassesse, la flatterie, l'ingratitude, en un mot, les passions vicieuses jettent le masque. J'eus lieu de frémir d'une hideuse corruption, lorsque la comtesse de Lichtenau, adulée le 11 novembre, négligée le 12, abandonnée le 13, arrêtée le 14, devint l'objet d'un déchaînement général. Les couplets, les libelles, les caricatures, les outrages et les calomnies poursuivaient cette infortunée. Parmi ses persécuteurs se firent remarquer comme les plus acharnés des misérables qui avaient demandé avec effronterie sa protection et reçu avec bassesse ses secours.

1 *Infandum regina jubes renovare dolorem.* (VIRG.)

CHAPITRE IX

Avénement de Frédéric Guillaume III. — La reine. — Notice sur les princesses qui composent la cour de Prusse. — Ministres. — M. de Haugwitz. — Le major Kœckritz. — Le baron d'Alvensleben. — Le comte de Schulembourg. — Le comte de Hardenberg. — Le comte de Schmettau. — Lombard.

Frédéric-Guillaume II, poursuivi jusqu'après sa dernière heure par l'injustice qui avait empoisonné le cours de sa vie, n'emporta pas les regrets auxquels ses qualités aimables et ses vertus élevées lui donnaient le droit de prétendre; mais même, parmi ses sujets, ceux qui lui portaient de l'amour et du respect ne donnèrent pas à sa perte autant de larmes que durent en répandre les émigrés. Les dernières semaines d'une existence douloureuse furent passées dans le palais de marbre dont M. Gley dit « que la tabatière la mieux ornée n'a pas été « faite avec plus de recherche et plus de goût, et dans le- « quel le roi avait voulu reproduire une imitation embellie « du Pâté de Bercy, petit château situé près de Vincennes, « sur les bords de la Seine. » Dans ce séjour de sa prédilection, le roi aimait à s'occuper du soin d'alléger, pour les Français éloignés de leur patrie, le poids de l'exil. L'un d'entre eux sur qui ses regards de bienveillance sont tombés durant des instants d'une course, hélas! bien rapide, a souvent eu une idée que le lecteur ne doit pas juger avec sévérité. Les catastrophes les plus importantes tiennent souvent à la distribution que la fortune se plaît à faire des rôles que les rois et les grands hommes du même siècle remplissent. Louis XVI sur le trône de Prusse eût conservé les trésors amassés par son prédécesseur; il eût, avec une respectueuse exactitude, suivi ses traces dans l'administration de l'État et prolongé l'opinion répandue dans l'Europe que l'armée prussienne était invincible. La simplicité, l'ordre, l'économie et la sagesse d'un tel roi seraient devenus l'objet de l'estime et de l'amour des Prussiens. D'une autre part, de superbes destinées se seraient ouvertes devant Frédéric-Guillaume si, loin de mettre sur les

simples rives de la Sprée, il avait reçu le jour près des superbes bords de la Seine. Spirituel, aimable, galant, magnifique, généreux et intrépide, il aurait captivé le cœur des Français. Ses qualités heureuses et brillantes auraient aisément effacé les traces de ses faiblesses chez un peuple magnanime et naturellement idolâtre de ses souverains : le monde n'eût pas été effrayé par le plus terrible de tous les spectacles.

Les traces d'un mécontentement causé d'abord par le traité de Bâle ne se laissaient plus apercevoir depuis qu'une explication franche l'avait justifié. « Cette paix était devenue « nécessaire à la Prusse du moment où elle eut découvert « que l'Autriche, qui l'avait entraînée dans la guerre, cher- « chait en secret à conclure une paix particulière. »

L'attrait pour la littérature française suivit Frédéric-Guillaume jusque sur les bords de la tombe. L'avant-veille du jour qui l'enleva, au sortir de l'un de ces étouffements si cruels dans l'hydropisie de poitrine, la parole lui fut à peine rendue qu'il demanda si le nouveau poëme de Delille avait paru.

Frédéric-Guillaume III a répudié cette partie de l'héritage de son auguste père. A peine sorti de l'enfance, il a montré du dégoût pour la langue française. Le pasteur Erman lui répondait en vain qu'un homme dont l'éducation était soignée ne pouvait ignorer une langue qui jouissait dans l'Europe d'une incontestable universalité. Le prince soutenait qu'à supposer que cette universalité fût de quelque avantage, elle devait, sous plusieurs rapports, appartenir à la langue latine. L'éloignement pour leur langue s'étendit bientôt sur les Français. La Révolution ne pouvait, par les excès qui l'avaient suivie, que blesser un esprit droit et une âme honnête. De plus, une plainte assez généralement répandue disait que les Français admis dans l'intérieur de Frédéric-Guillaume II avaient contribué par leurs exemples et par leurs discours aux dépenses ainsi qu'aux faiblesses qui avaient répandu quelques nuages sur son règne. La franchise de caractère du prince royal ayant fait connaître ses dispositions du jour où il parvint à la puissance, les courtisans furent fidèles à leur marche de tous les temps et de tous les lieux : ils se montrèrent plus attentifs

au soin de flatter les penchants du maître qu'à celui de contribuer à sa gloire. Dès lors les émigrés reçus dans le monde virent la froideur succéder à l'empressement. Le baron de Keith persista seul à se prononcer leur partisan avec chaleur et avec constance.

Sage, appliqué, simple, modeste et juste, tel s'était montré, dès sa sortie de l'enfance, le petit neveu du grand Frédéric. Le Nestor des rois du dix-huitième siècle avait démenti son insensibilité dans laquelle il y avait autant de calcul que de naturel en faveur d'un enfant qui le berçait de flatteuses espérances pour l'avenir, et qui, dans sa pensée, devait un jour le faire revivre. Par malheur Frédéric-Guillaume III, séduit par des suggestions perfides, marqua les premiers pas de son règne par un acte d'éclatante rigueur contre la comtesse de Lichtenau. Cet outrage, fait à la mémoire de son père, semblait avoir été d'avance proscrit par Frédéric II, alors que dans ses correspondances confidentielles, il blâmait les procédés beaucoup moins sévères qui eurent lieu envers la comtesse du Barry, à l'avénement de Louis XVI. Mais combien cette erreur fut rachetée par une conduite qui, au milieu des dangers, des revers et des succès, n'a jamais eu l'empreinte, ni de l'irréflexion, ni de l'abattement, ni de la suffisance! Rendu promptement à lui-même, le jeune monarque porta un regard attentif sur les membres qui composaient son auguste famille et sur les individus qui devaient former son conseil.

La reine, sa compagne enchanteresse, captivait les cœurs par le spectacle si rare et si délicieux de la beauté, des grâces et de la bienfaisance placée sur le trône. Son esprit avait de l'étendue, son imagination du feu, son cœur de la sensibilité, son caractère de l'énergie et son âme de l'élévation. Dans le cours d'une vie paisible, fille respectueuse, épouse tendre, mère excellente et princesse affable, les périls de l'État l'ont vue soudain apparaître grande reine. Elle se rappelait avec complaisance les jours passés à Strasbourg chez sa tante, la princesse des Deux-Ponts, et ce souvenir tourna plusieurs fois à l'avantage des émigrés.

Les Français ont exercé sur les destinées de cette princesse une influence que l'observateur ne laisse point échapper. Leur révolution fut la cause peu apparente, mais réelle, qui la plaça au rang de reine. Leurs victoires empoisonnèrent ses jours en lui faisant craindre la ruine d'un État dont elle ambitionnait la gloire et la prospérité.

Lorsque la mort frappa de sa faux destructive et toute-puissante cette fleur encore brillante de fraîcheur et de beauté, un crêpe lugubre couvrit Berlin et la Prusse. Que de soupirs se sont fait entendre ! que de pleurs ont coulé ! Cette consternation générale n'avait point eu d'exemple ; ses sujets éperdus soulagèrent le poids de leur douleur en répétant sans cesse qu'objet de leurs éternels regrets, elle avait emporté avec elle le bonheur domestique dans lequel Frédéric-Guillaume III avait puisé de si salutaires consolations.

L'humeur grave du roi et la mélancolie douce de la reine souriaient à l'enjouement aimable de la princesse Louis, veuve du frère de prédilection du roi et sœur de la reine. Elle réalisait l'assemblage des charmes que les poëtes célèbrent chez des beautés idéales. Les agréments de sa société ne rendaient que plus sensibles l'attente d'une prochaine séparation. Le feu roi, avec une tendresse de père, et la reine d'Angleterre, avec une affection de tante, avaient préparé le mariage de la princesse Louis et du prince Adolphe d'Angleterre. Cette alliance ne pouvait qu'obtenir un suffrage unanime, d'autant plus que les deux époux paraissaient appelés à se réunir par les dons de la nature, par les biens de la fortune et par la convenance des situations. Plus le sentiment et la raison se montraient en harmonie dans cette circontance, plus l'amour prit une maligne joie à donner une preuve du pouvoir de ses caprices. Le prince Adolphe, dans la fleur de la jeunesse, d'une figure superbe, d'une taille riche et d'une bonté franche, fut sacrifié au prince de Solms, chez qui les yeux les plus pénétrants ne parvenaient à découvrir aucun moyen de plaire. Ses titres, à la vérité, étaient plus grands à l'estime et à la considération. Le roi, justement offensé, mit peut-être le public un peu trop dans la confidence de l'un de ces mystères

qui doivent demeurer renfermés dans l'enceinte du palais. A la suite d'un mariage fait sans pompe, la princesse dépouillée de ses grandeurs et enlevée à ses enfants, suivit dans l'exil de Bayreuth son nouvel époux, qui reçut le grade de major dans l'armée prussienne. Une surprise générale fut bientôt suivie des regrets que la cour et la ville donnèrent à la perte d'un de ses plus beaux ornements.

La reine-mère accorda des larmes à l'époux, dont les négligences n'avaient point éteint un sentiment que lui inspiraient le goût et le devoir. Bien assurée d'une tendresse respectueuse de la part de son fils, elle reconnut néanmoins la nécessité de poser des bornes à sa bienfaisance. Le désir d'éviter les occasions de répondre par des refus aux demandes la conduisit à vivre dans le petit palais de Monbijou; l'amitié de madame Dill sema de jouissances des jours coulés dans la retraite. Cette princesse, bonne, simple et généreuse, ne prétendit pas suspendre les pensions qu'elle avait accordées à quelques émigrés, pendant que tous se louaient de sa politesse.

Le prince Henri accourut de Reinsberg, et obtint l'accueil que son rang, ses services et sa renommée imposaient; mais, peu attentif à dissimuler son éloignement pour le feu roi, et entraîné, soit par la manie philosophique, soit par l'esprit frondeur, au nombre des panégyristes de la révolution française, une grande réserve devait plutôt être son partage que la confiance qu'il recherchait. L'âge d'un oncle si digne d'affection et de respect fournit au petit neveu un motif pour ne pas l'exposer à des travaux qui mènent des fatigues à leur suite. Le vainqueur de Freyberg ne put que se montrer sensible aux conseils dictés en apparence par l'affection qui le pressaient de vivre dans le repos et de ménager une santé aussi chère à sa famille que précieuse à son pays. Un choix d'émigrés fait parmi ceux que l'esprit et les talents distinguaient, ne pouvait que donner du mouvement à une petite cour, qui, privée de toute influence, se dérobait à la monotonie, grâce aux conversations, aux lectures, aux spectacles, et parfois même aux intrigues frivoles. La force du génie et la pétulance du caractère

du prince Louis-Ferdinand l'entouraient d'une admiration mêlée d'inquiétude; lui-même souffrait du malaise dans une position qui, sans doute fort élevée, demeurait au-dessous de la supériorité de ses moyens et de ses talents.

La face politique de l'Europe eût peut-être changé à l'avantage de plusieurs puissances, si Frédéric-Guillaume II avait choisi pour régner sur les Polonais un roi dont les qualités toujours brillantes, mais parfois trop empreintes d'exaltation, ne pouvaient qu'allumer leur enthousiasme. Le feu roi, malgré une préférence bien prononcée en faveur de cet aimable et intéressant cousin, s'était tenu offensé, qu'au moment où il se livrait avec plaisir à des détails relatifs au mariage de sa belle-fille avec le prince Adolphe, ses vues se trouvassent contrariées par un amour qui, tout à coup, éclata avec une bruyante explosion. A Pyrmont, le prince anglais et le prince prussien, rivaux également impétueux et irascibles, allaient terminer l'épée à la main des querelles très-vives, lorsque le prince royal obtint, non sans peine, mais à force de raisons et de prières, qu'ils déposassent leurs armes. Le nouveau roi n'eut besoin que de prolonger l'ordre donné à cette époque au prince Louis, de ne pas s'éloigner de Magdebourg que son régiment occupait. Les détails minutieux et les habitudes journalières de la vie de garnison produisirent promptement l'ennui chez un militaire qui se sentait appelé au rôle de général, sans se plier comme tant d'autres aux fonctions de caporal. Le prince Louis courut à Hambourg chercher des distractions; aucun reproche ne lui fut adressé sur cet acte de désobéissance; son avantage personnel se serait peut-être trouvé dans une mesure de sévérité. Les hommes à imagination forte, embrasés par une flamme dévorante, se livrent à des élans qui peuvent les perdre lorsqu'ils ne les conduisent pas à la gloire.

Les princes et les princesses qui achevaient de composer le groupe de la famille royale se voyaient, par leur âge, ou trop ou trop peu avancé, éloignés des affaires de l'État. La non-existence d'une cour imposante par la distribution des faveurs, des exemples et des dignités, ne laissait pas lieu aux grandes

cabales. Les cours partielles étaient multipliées : sans doute de petites intrigues, de petites jalousies, de petites haines, de petites disgrâces, et des petites faveurs y fourmillaient. Mais ces *tempêtes dans des verres d'eau* [1] ne paraissaient point au dehors. Si l'on eût supprimé le faste assez superflu de quelques grands officiers et de quelques dames d'honneur, ces cours n'eussent plus été que des maisons de grands seigneurs, jouissant d'une haute considération et possédant une belle fortune. Un accueil de bienveillance y attendait les émigrés; leur reconnaissance était due plus particulièrement à la princesse Louise, qui parait d'esprit et de grâces sa touchante affabilité. Le prince Antoine de Radziwil justifiait chaque jour la préférence que la nièce du grand Frédéric lui avait accordée sur plusieurs rivaux.

Le gouvernement de la Prusse a été organisé par des souverains guerriers, et dès lors il marche à l'aide de rouages fort simples : le premier aide de camp du roi surveille l'ensemble de l'armée, dont les différents corps restent fidèles aux anciens usages, et qui, loin d'être surchargés par des ordonnances, par des règlements, par des interprétations, se conforment à un livre d'ordre. Les finances sont à tel point éloignées d'offrir une science compliquée, profonde et mystérieuse, que le budget de la monarchie pourrait être réglé par le quartier-maître d'un régiment. Le ministère de l'intérieur, colossal chez plusieurs puissances, se divise en diverses branches, qui, loin d'exiger des efforts presque surnaturels, ne demandent que du zèle et de l'exactitude; les tribunaux rendent la justice avec une absence de chicane qui se rapproche de la simplicité patriarchale. La confiance et le respect dont les interprètes des lois sont revêtus se trouvent en un haut degré dans la réponse que fit au roi le possesseur du fameux moulin de Sans-Souci; le timon de l'État se trouve presque toujours remis entre les mains du ministre des affaires étangères. Le cabinet du roi où se rassemblent des

[1] C'est ainsi que le duc de Choiseul désignait les querelles survenues dans la république de Genève.

conseillers et des secrétaires, a une prépondérance proportionnée à l'application que le souverain porte dans ses travaux.

Le comte d'Haugwitz, avec autant d'esprit que d'adresse avait su rendre presque générale l'opinion que seul il possédait les talents nécessaires au chef du cabinet de Berlin. Peu d'hommes ont eu en partage un don aussi heureux de plaire, par l'accord de la sensibilité avec la grâce; ses enthousiastes nombreux ne niaient pas les nuages répandus sur sa conduite, par ses relations intimes avec la comtesse de Lichtenau. Sur la fin du dernier règne il faisait les délices des petits soupers de la favorite. Cette femme sensible, mais légère, et parfois romanesque, s'était persuadée que l'habile comte avait pour elle un sentiment plus vif que la simple amitié. Celui-ci ne suivait-il pas l'attrait du plaisir, plutôt que les calculs de la politique? Loin de se montrer autorisé dans cette liaison par le prince royal, il semblait au contraire vouloir la lui dérober; quoique son hôtel fût fort éloigné de celui de la comtesse, il se retirait bien avant dans la nuit, toujours à pied et sans aucun domestique.

Les événements dont la Prusse conservera de longs souvenirs semblent fournir des preuves que le comte d'Haugwitz n'a jamais joui que d'un degré secondaire de confiance. Les princes n'emploient souvent un sujet que d'après l'idée du besoin qu'ils ont de ses talents. La spiritualité religieuse, l'exaltation des idées, les habitudes de magnificence et les goûts voluptueux du comte silésien souriaient peu aux penchants de Frédéric-Guillaume III, et encore moins à ses principes. D'après la combinaison des circonstances, le choix ne pouvait guère être incertain : une vie de famille, un respect filial et des regrets pour le frère qui possédait le dépôt de ses plus secrètes pensées, n'avaient donné au prince royal aucune connaissance des hommes qui marchent sur les routes de l'ambition. Au sortir de la surveillance de leur gouverneur, les princes prussiens reçoivent de la main du roi un officier que sa réputation bien établie autorise à leur offrir des leçons, ou pour le moins des avis. Frédéric-Guillaume II avait placé près de son fils aîné le major Knobelsdorf, qui sut trop bien mé-

riter l'affection et l'estime pour ne pas exercer une grande influence. Cette espèce de Mentor était reconnu pour un excellent homme; mais personne ne lui supposait les connaissances indispensables pour occuper un ministère dont sa réserve l'empêchait même d'avoir le désir. Rempli d'un dévouement sans bornes au jeune roi, il ne songeait qu'à le voir comblé de bonheur et de gloire; sa franchise et sa simplicité le laissaient étranger au manége de la cour; le gain de son suffrage ne fut qu'un jeu pour le comte d'Haugwitz. Dès lors l'opinion publique se prononça en faveur de quatre candidats dont les titres lui paraissaient recommandables.

Le baron d'Alvensleben exerçait depuis quelques années les fonctions de ministre-adjoint aux affaires étrangères : homme d'un bon esprit, d'une rare instruction et d'une précieuse délicatesse, il jouissait du bonheur d'être à la fois chéri et considéré; mais compagnon de jeunesse du feu roi, et remarquable par l'élégance de sa tournure, il avait obtenu dans le monde des succès qui tournaient maintenant à son désavantage. D'ailleurs ses adversaires attribuaient sa philanthropie à une absence de fermeté; sous ce dernier point de vue, le comte de Schulembourg se plaçait loin des reproches. Mais une espèce de disgrâce le retenait dans des terres éloignées de Berlin. Il ne pouvait donc pas saisir sur-le-champ la portion d'autorité qui tarda peu à devenir son partage. Des éloges étaient dus à la douceur et à l'impartialité avec lesquelles le comte d'Hardemberg gouvernait les margraviats d'Anspach et de Bayreuth. Les émigrés lui payaient pour leur compte le tribut d'une juste reconnaissance. Mais un nuage couvrait l'avenir de ses hautes destinées; il n'avait paru sur la scène politique que pour signer le traité de Bâle qui était loin d'obtenir un assentiment général. Le comte de Schmettau se faisait remarquer par des talents, qui, fort au-dessus de l'ordre commun, étaient soutenus du crédit de tous les membres de la maison Ferdinand; mais le souvenir était encore trop présent des traits railleurs que le grand Frédéric avait lancés contre son goût pour le jeu, contre ses aventures de galanterie et contre ses recherches de toilette.

Frédéric-Guillaume III, déterminé en faveur du comte d'Haugwitz, prétendit néanmoins lever certains scrupules qui naissaient de quelques lettres trouvées parmi les misérables chiffons de papier que la comtesse renfermait dans son bureau. Les élans passionnés et les douceurs mystiques du comte offraient plus d'un contraste avec la gravité ministérielle. Le comte donna pour excuse le besoin impérieux de caresser les faiblesses d'une femme, quand on se propose de gagner sa confiance et de maîtriser son imagination. Le bien de l'État et son zèle pour le service du roi avaient seuls pu, disait-il, le soumettre à un rôle qui convenait si peu à son existence, et qui répugnait tant à sa fierté. Le roi fut ou feignit d'être satisfait de ce spécieux subterfuge.

Le comte d'Haugwitz, loin de se montrer enivré par le succès, ne se dissimula pas les écueils qui l'entouraient. Les soins de la prévoyance et les calculs de l'habileté lui parurent indispensables pour assurer sa fortune. Il sentit qu'un membre du cabinet du roi qui lui serait dévoué, deviendrait utile à ses projets. Son choix s'arrêta sur Lombard qui, connu pour être l'intime ami de Rietz, ne conservait aucune espérance de s'élever. Rien de plus certain qu'il appartiendrait tout entier à celui qui le retirerait de sa fâcheuse situation. Fils d'un artisan honnête, mais pauvre, de la colonie française, son talent avait fourni à ses moyens d'existence; une humeur prodigue s'était opposée aux soins qu'il aurait dû prendre pour son avenir. La disgrâce était une suite nécessaire de ses qualités dépréciées, et de ses faiblesses exagérées. Le comte vit les obstacles à surmonter, mais ne s'en laissa point effrayer. Les avances faites à Lombard furent accueillies avec joie, et payées par les promesses d'un dévouement à toute épreuve. Le major Kœckritz devint l'instrument d'un projet dont il n'eut jamais aucun soupçon. Soldat plus propre à manier l'épée que la plume, il ne reçut pas sans surprise et sans trouble l'ordre du roi de rendre compte d'un assez grand nombre d'affaires dont il recevait le dossier. Le comte de Haugwitz, arrivé sur ces entrefaites, le trouva pensif, triste, et cherchant dans sa pipe des ressources contre un pénible em-

barras. La confidence arriva aux premiers signes d'intérêt. Le comte, souriant, promit un prompt remède. Peu d'instants après il revint avec Lombard. Des séances en petit nombre dans le cabinet du premier aide de camp aplanirent la route de celui du monarque. Les préventions défavorables avaient été d'autant moins difficiles à effacer que l'abandon de la comtesse de Lichtenau et sa constance à Rietz lors des querelles survenues entre les deux prétendus époux, devinrent, à la surprise générale, un titre avantageux. Par des motifs impénétrables au public, un favori du dernier règne, que l'on avait cru devoir être frappé d'anathème, recevait des marques de bienveillance si grandes, que Frédéric-Guillaume III venait de lui faire le présent de son buste en marbre. Rietz reçut cette distinction flatteuse avec un grand appareil et avec les témoignages de la reconnaissance et les signes du respect. Lombard sut si habilement tirer parti de ses moyens de plaire qu'il atteignit bientôt à une haute faveur. Le comte de Haugwitz ne vit peut-être pas sans une peine secrète la nécessité de ménager un ascendant qui avait dans le principe été son ouvrage, mais qui outrepassait de beaucoup son attente. Le sacrifice, s'il eut lieu, se fit d'assez bonne grâce pour que, sans apparence de contrainte, le ton de la franche amitié ne laissât aucune trace de protection accordée ou reçue.

Une place saillante sur les pages de l'histoire de Frédéric-Guillaume III sera réservée à Lombard. Il appartient à la postérité, soit à titre de politique, soit à titre d'homme de lettres. C'est donc un devoir bien doux pour l'amitié d'esquisser ici son portrait.

Rietz, qui était son ami, eut à toutes les époques à se louer de l'énergie de ses sentiments, de son attention constante à le faire valoir, de sa surveillance active pour prévenir les suites de quelques moments d'emportement et de sa réserve dans les vœux qu'il formait.

Au plus fort des orages que firent naître contre lui les fureurs de la haine déjouée, de l'orgueil abattu, de l'ambition trompée, pas une seule voix ne s'est élevée pour refu-

ser à Lombard des connaissances, de l'esprit et des talents. La facilité et la justesse de son travail ont forcé les suffrages des plus fameux diplomates. Écrivain éloquent et ingénieux en prose, il a obtenu comme poëte l'honneur d'être, aux yeux même de Delille, le premier d'entre ses émules. M. de Fontanes, juge supérieur des efforts dans une carrière où lui-même cueillit des lauriers si brillants, a placé différents morceaux du quatrième chant de l'*Énéide* traduit par Lombard près des vers du Virgile français.

Rivarol se plaisait à répéter : « M. Lombard est un homme « du premier ordre : aujourd'hui on en découvre peu de cette « trempe : je ne lui adresse qu'un seul reproche, celui « d'être encore trop du siècle de Louis XIV. Je vous en- « tends crier au paradoxe ! Soyez bien assurés, messieurs, « qu'un séjour de quelques années à Paris le dépouillerait « de sa pureté, sévère jusqu'au scrupule, et lui vaudrait « une place parmi les grands poëtes de la France. »

Ces hommages, offerts à l'esprit et aux talents, sont encore au-dessous du tribut que méritaient ses qualités morales. Probe et désintéressé, Lombard poussa au plus rare degré l'enthousiasme de la vertu et l'amour de la justice. Ni l'indifférence, ni la haine, ni l'amitié, ni les liens du sang, n'exercèrent jamais aucun pouvoir sur ses résolutions. Une affaire se trouvait-elle confiée à son rapport? L'équité seule se montrait sa loi suprême sans qu'elle fléchît jamais devant la crainte de la disgrâce ou l'espérance de l'élévation. Le sentiment échouait contre les devoirs de la justice.

CHAPITRE X.

La comtesse de Lichtenau est prisonnière dans sa maison. — L'auteur ne veut point la quitter. — Il y reste quarante-deux jours. — Détails de la manière dont ils passaient le temps. — La comtesse est envoyée au Grand-Glogau. — Manque d'égards des subalternes envers l'auteur. — Il revient à Berlin. — Tout le monde l'évite, excepté madame de Schœnberg, sœur de la comtesse, et la famille Cohen. — Il songe à quitter la Prusse. — Gualtieri l'emmène chez Lombard. — Il écrit au roi et obtient une place. — L'abbé Sieyès remplace M. Caillard comme envoyé de France. — Il est reçu avec froideur. — Mot énergique du maréchal de Knobelsdorff. — Les émigrés reçoivent l'ordre de quitter leurs décorations.

Tandis que Frédéric-Guillaume III organisait son ministère et formait sa cour, je poursuivais dans les nouveaux jardins de Potsdam une captivité volontaire et fastidieuse.

Elle était volontaire! Durant les quatre premiers jours de l'ineffable douleur causée par la mort de Frédéric Guilaume II, la comtesse de Lichtenau but à longs traits dans le calice d'amertume. Les hommes qui avaient, avec le plus de profusion, fait fumer à ses pieds l'encens de la flatterie fuyaient son habitation, soigneux qu'ils étaient de ne lui donner aucun signe de pitié. Un si cruel délaissement joignit aux peines morales de cette infortunée les souffrances physiques. Je courus lui chercher des secours : tentatives infructueuses! Mes bons amis aussi bien que mes simples connaissances m'évitèrent avec une telle adresse que je ne parvins pas à les rejoindre. Les militaires furent plus complaisants. Un vieux lieutenant-colonel du régiment des Gardes, que je voyais pour la première fois, écouta mon récit, courut à la recherche des médecins, et tarda peu à me dire que ces messieurs demeuraient inflexibles. Ce galant homme me proposa le chirurgien du bataillon qu'il commandait, dont il me loua l'exactitude et l'expérience. La comtesse lui dut un assez

prompt rétablissement. Elle s'étonna d'un objet nouveau à ses regards, le mérite obscur et modeste.

Des tyrans, flétris à jamais dans l'histoire, ont proféré « que le cadavre d'un ennemi produisait une odeur agréable. » Les hommes, en général, répugnaient à tant de perversité; mais un petit nombre sont assez généreux pour ne pas regarder avec complaisance un ennemi abattu. Deux personnes possédant des titres à la considération, soit par leurs grades dans l'armée, soit par leurs places à la cour, recherchèrent la permission de voir la comtesse, dans la vue de savourer la jouissance d'être les témoins de son infortune. Avec une hypocrite sensibilité on plaignait ses malheurs, mais on la rassurait sur les sentiments du jeune roi. Quelques misérables de la populace, disait-on, pouvaient être prévenus contre elle, mais tous les gens honnêtes se prononçaient en sa faveur. Les conseils étaient prodigués ainsi que les motifs d'espérance. Reconnaître une suite de mensonges, d'ironies et de sarcasmes dans de telles scènes restait au-dessus de mon pouvoir. Soldat, ami des lettres et jamais rapproché des cours, j'avais vécu étranger aux noirceurs comme aux besoins dont l'intérêt, l'ambition, la jalousie, la haine et la vengeance infestent les alentours des grandeurs humaines.

L'incertitude, dont les angoisses tardent peu à devenir si terribles qu'on finit par préférer la certitude du malheur, eut enfin un terme. Le cinquième jour, à cinq heures du matin, un major du régiment des gardes vint fermer le champ des illusions. Après avoir fixé le sort des divers individus, il m'adressa la parole : « Mes ordres, monsieur, vous laissent libre de rester dans cette maison ou de vous en retirer. Avant de me donner votre réponse, pesez-la, parce qu'elle doit être irrévocable. » — « Monsieur le Major, je ne balance pas une seconde dans cette affligeante rencontre. J'ai consenti à m'approcher de madame de Lichtenau lorsqu'elle se trouvait au pinacle de la faveur, je ne l'abandonnerai pas à l'instant où la fortune la trahit. »

La conduite que j'ai tenue dans cette position délicate a

été l'objet d'éloges, mais aussi de censures et même de railleries. Les arrêts contradictoires péchaient par leur exagération. Mes titres aux louanges s'évanouissent en grande partie par l'aveu que je ne suivis qu'une première impulsion, et que je ne calculai pas les résultats que je pourrais craindre; les reproches sur une délicatesse trop scrupuleuse et dès lors condamnable se taisent à la voix de l'honneur qui ne sanctionne jamais l'abandon d'un malheureux, surtout quand un bienfait ancien, quelque léger qu'il soit, l'investit d'un caractère sacré : les railleries, dès qu'elles se dirigent contre un acte d'honnêteté, tombent, car elles sont reconnues pour froides et pour insipides.

Le compte fidèle de l'une des quarante-deux journées qui se traînèrent sans l'ombre d'une variation attestera si l'épithète de fastidieuse ne convenait pas à ma captivité. A huit heures du matin, des gens chargés du chauffage allumaient avec fracas le feu des poêles; ces feux se poussaient avec une telle force que, logé au rez-de-chaussée, dans une salle percée de six croisées, mis fort à la légère, tandis que le froid au dehors était si rigoureux que les regards ne se reposaient que sur des frimas ou sur des glaces, je me voyais, sous peine d'étouffer, contraint de tenir les fenêtres ouvertes.

A dix heures on apportait un déjeûner abondant, se composant de café à la crême avec du pain et du beurre. J'entrais alors chez la comtesse qui, avec une fidélité presque miraculeuse et durant deux heures de suite, recommençait les mêmes phrases de regrets, de plaintes, de réflexions, de frayeurs et d'espérances. L'appel des prisonniers, que le major du jour faisait à midi, avec un appareil germanique, mettait fin à mon martyre comme auditeur.

Je respirais en liberté durant la longue toilette de la comtesse. Parée avec une extrême recherche, elle faisait son entrée chez moi à deux heures que se servait le dîner. L'ordre du roi, inscrit sur ma cheminée, réglait notre menu : un bouilli, — un légume garni, — un entremets de douceur, — un rôti avec la salade, — trois plats de dessert, — deux

bouteilles de vin de France, l'une rouge, l'autre blanche, et deux portions de café.

Assurément nous ne pouvions qu'être satisfaits de la volonté du maître; par malheur l'exécution dépendait du caprice des valets : les cuisiniers de la cour faisaient notre service par semaine. Quelques-uns croyaient avoir de justes sujets de haïr la comtesse et saisissaient l'occasion de se venger. Le nombre des plats ne souffrait aucune altération, mais souvent ils étaient détestables. Le café, toujours excellent, faisait ou les délices des bons dîners ou la consolation des mauvais. A six heures, le thé nous valait une distraction de quelques minutes. Le souper se servait à neuf heures, et se composait d'un plat de poisson, d'un de légumes avec du dessert.

A dix heures précises, la comtesse se retirait dans sa chambre. Sans nulle exagération et sans la moindre aigreur, je ne balance point à dire que le remplissage des heures se transformait en un supplice réel. Tantôt nous étions assis en face l'un de l'autre, tantôt nous nous promenions côte à côte dans la salle; mais quelle que fût la situation préférée, la comtesse y paraissait dans le même abattement : elle ne se lassait pas de répéter ses plaintes, comme aurait pu le faire la mieux organisée des serinettes. Deux jeux de cartes faisaient un service très-actif, non qu'il nous entrât dans la tête de jouer, mais ma compagne y cherchait des oracles pour son avenir.

Une commission dont les membres avaient des droits à l'estime, et qui ne pouvaient qu'inspirer la confiance, apporta au bout de six semaines des adoucissements à nos angoisses. Deux heures de promenade chaque jour tournèrent au profit de notre santé. Nous pûmes entretenir des correspondances. J'eus la douceur de calmer les craintes que nos parents avaient conçues. Le fils aîné du pasteur Erman, pasteur lui-même à Potsdam, qui veillait à toutes les occasions d'obliger, m'envoya des livres. J'eusse désiré avoir des habits; mais tous mes effets se trouvaient mis sous le scellé.

Le premier interrogatoire suffit aux commissaires pour être

persuadés que la comtesse, bien éloignée d'avoir en partage l'esprit, les connaissances, le caractère, en un mot, les moyens propres à exercer une influence dangereuse et à tramer des combinaisons profondes, n'était pas même capable de colorer de la moindre excuse l'imprudence de sa conduite. Peut-être ai-je été assez heureux pour que l'accusée recueillît quelques avantages de mes avis et de mes exhortations.

Au premier bruit de la disgrâce de la comtesse, les pamphlets, les chansons, les journaux et les caricatures avaient vomi sur cette infortunée un torrent d'outrages. Déjà la fermentation s'apaisait et le public se déchaînait moins contre une femme que les caprices et les fureurs de l'opinion avaient si cruellement maltraitée.

Lorsque les commissaires eurent rempli la tâche qui leur avait été imposée de dresser un rapport d'après lequel l'affaire serait jugée par les tribunaux ou dans le cabinet du roi, ils nous firent des adieux qui ne laissaient aucun doute sur leur intérêt. Beyme, chargé des fonctions de greffier, se dérobait, pour la première fois, à un état honnête, mais obscur. Personne ne savait que le roi, étant prince royal, l'avait honoré d'une faveur secrète. Le rôle important qu'il était au moment de jouer n'était pas même soupçonné. Je lui demandai un entretien de peu de minutes dans lequel l'offre de ses bons offices fut faite à la comtesse; mais elle n'était point assez réfléchie pour pénétrer qu'un homme réputé sage, modeste et même timide, puisait, dans la certitude de sa force, un accent de confiance. Des remercîments d'une extrême froideur ne lui attirèrent pas sans doute un ennemi, mais lui coûtèrent un protecteur.

La nuit du 16 février 1798, en présence du général Ruckel, un secrétaire du cabinet lut à la comtesse l'ordre qui la dépouillait de sa fortune, qui lui laissait la possession de ses diamants pour le paiement de dettes contractées par un esprit de vertige, qui la réduisait à quatre mille écus de pension viagère et lui donnait pour prison la forteresse du grand Glogaw. La surprise, le trouble et le désordre produisirent des scènes déchirantes. Le poëte, l'historien et le

peintre eussent recueilli nombre de ces traits qui électrisent les vrais talents.

Un départ précipité suscite, surtout chez les femmes, plusieurs embarras. Pour rendre moins longs les moments d'attente, le général se prêta de bonne grâce à soutenir avec moi une conversation. Plusieurs personnes m'avaient donné une idée peu favorable de cet homme qui avait joui passagèrement de la faveur du feu roi, de l'estime du public et de la confiance des troupes. Bientôt détrompé, je reconnus qu'à de l'esprit il joignait des connaissances et de la modération. Deux heures du matin sonnèrent quand, à un tumulte passager, succéda le plus profond silence. Accablé du poids des agitations, des ennuis et des inquiétudes, je ne cédai que fort tard au sommeil.

La première clarté du jour naissant laissait à peine entrevoir les objets, lorsque les portes de la salle où j'étais couché s'ouvrirent avec violence. Une espèce de concierge, qu'un valet et une servante accompagnaient, et qui estropiait la langue française, me demanda, du ton de la surprise, ce que je faisais dans cette maison. La réponse n'était pas difficile : je lui dis que j'étais prisonnier; mais mon homme prétendit que je rêvais et que je m'amusais à lui bâtir des contes, puisqu'aucun obstacle ne s'opposait à ma sortie. Rien de plus vrai : car, ayant jeté les yeux vers une fenêtre, je n'aperçus pas de sentinelle. Le concierge ajouta : « Monsieur, j'ai ordre « de préparer sur-le-champ cette maison, ayez à la quitter « de suite. » Je demandai respectueusement que l'on eût la complaisance de me procurer une voiture; mais je n'obtins qu'un refus brutal : on n'écouta pas mieux le désir d'avoir au moins un commissionnaire. Le valet et la servante empaquetèrent à la hâte mes modestes effets. Je n'aurais pu, avec la meilleure volonté du monde, prendre la charge des livres que M. Erman m'avait prêtés; le concierge s'écria : « Ils sont à M. le pasteur, on les lui portera. » A mon grand regret, le bon M. Erman ne les a revus de sa vie. On me jeta dehors, pour ainsi dire, par les épaules.

La tête basse, le teint livide, les yeux gonflés, le bras

chargé d'un paquet de hardes, mes habits en lambeaux, et d'un pas incertain, je m'éloignai des magnifiques jardins. Pour la dernière fois, mes yeux se portèrent sur le palais de marbre et je les sentis humides. Une retraite si bizarre ramena soudain à ma mémoire la fuite du bon Sancho, lorsqu'il abandonnait la fameuse île de Barataria; les habitants des nouveaux jardins de ce séjour enchanteur auraient pu m'appliquer les mots que dit le jeune écolier à la vue de l'état déplorable du malencontreux écuyer : « Il serait bon « que tous les gouverneurs sortissent de leur gouvernement « comme le malheureux sort de cet abîme; pâle, mourant de « faim, et si je ne me trompe, fort mal dans ses affaires. »

J'arrivai chez Rietz, qui me reçut avec quelques signes d'amitié, mais dont la contrainte prouvait que ma présence l'embarrassait. Après le dîner, j'eus une place dans la voiture nommée *Journalière* qui sert à la communication assez active entre Berlin et Potsdam. Une fausse honte me fit attendre dans les allées du parc que l'obscurité régnât sur la ville.

Les scellés apposés dans l'hôtel de la comtesse m'interdirent cet asile. J'en trouvai un chez sa sœur, madame Schœnberg, qui, avant d'être assez heureuse pour recevoir la main d'un brave et respectable militaire, avait paru dans le monde sous le nom de la comtesse Matuschka. Beauté célèbre en Allemagne et connue par quelques succès à Paris, elle n'offrait plus que de tristes débris dont l'œil se détournait avec une impression mélancolique. Jamais les ravages du temps ne furent aussi destructeurs. Je fus touché d'un accent amical et franc qui m'ordonna de ne prendre dans ce ménage qu'un repos de quelques heures. La crainte de compromettre les personnes qui auraient l'obligeance de me loger, fixa ma résolution pour me mettre le lendemain à la recherche du moins connu des hôtels garnis.

Ma nuit se consuma tout entière dans de lugubres réflexions sur le passé, sur le présent et sur l'avenir. Tous trois conspiraient pour navrer mon cœur d'amertume et pour agiter mon esprit de sollicitudes. Dès que la tardive arrivée du jour me le permit, je commençai des courses, je cédai au besoin

impérieux de voir avec détail différents quartiers de Berlin. Cette ville, qui m'avait présenté des jouissances, n'offrait plus à mes regards qu'une triste et vaste solitude. Le malade échappé d'un hôpital de pestiférés eût causé moins d'effroi que je n'en produisais par ma rencontre. Les simples connaissances fuyaient à mon approche; les amis dissimulaient la gêne qui les tourmentait. Les Cohen furent les seuls à développer une constance d'affection qui les honorait d'autant plus que l'énergie entrait peu dans les intéressantes qualités de leur caractère. Je trouvai Saint-Patern voué à une profonde retraite : les serpents de l'envie furent étouffés et les flambeaux de la jalousie éteints par la constance et par la réserve de sa douleur.

Le séjour de la Prusse m'assaillit de désagréments si nombreux que je résolus de m'en éloigner. Je faisais les préparatifs de mon départ; je balançais entre les offres honnêtes des envoyés de Russie et d'Angleterre. J'avais l'honneur d'être connu de lord Elgin; mais un de mes amis se portait garant de l'obligeance active qui recommandait le comte et la comtesse de Panin. Londres, Pétersbourg et Moskou me présentèrent des chances de différente nature; de sorte que mon incertitude se prolongeait, lorsqu'un jour je reçus la visite de Gualtieri l'aîné : nous ne nous étions pas vus depuis la fatale catastrophe. Il me raconta que tous les efforts tentés pour adoucir les rigueurs du gouvernement contre l'ancienne favorite avaient échoué. « Mais, ajouta-t-il, « vous êtes sorti d'une place qui ne convenait ni à votre « existence, ni à votre mérite; vous savez que de tout temps « je vous ai dit avec franchise mes sentiments à cet égard. « Vos procédés vous ont assuré l'estime générale; c'est une « folie à vous de vouloir nous quitter. Venez chez Lombard, « qui nous attend avec impatience. »

Ces deux hommes pleins d'esprit, d'une imagination vive et d'un cœur aimant, réussirent bientôt à ébranler mes projets. La plus pressante de leurs nombreuses raisons portait qu'en tous lieux je paraîtrais avec l'apparence humiliante d'avoir été chassé de la Prusse. Ne serait-il pas cruel

et même déshonorant de me voir rangé au nombre des créatures d'une femme couverte d'opprobre et des individus renvoyés par un roi ami de la probité? Ce dernier argument acquérait d'autant plus de poids à mes yeux que Saint-Ignon m'écrivait de Hambourg que les déboires de toute espèce mettaient le comble à sa triste aventure. Ce ne fut qu'à la suite de deux affaires qu'il recouvra sa tranquillité.

Mes deux amis, s'apercevant de ma résolution, m'annoncèrent qu'ils avaient pris l'engagement que tous trois nous dînerions chez le comte d'Haugwitz. Je ne cédai à cette invitation qu'avec quelque répugnance. Le ministre eut peu de peine à m'enchaîner sous son charme séducteur. Nous décidâmes que j'écrirais au roi qui, selon mes trois conseillers, se sentait disposé à me donner, et des moyens d'existence et des témoignages d'estime. Ces espérances ne furent point de trompeuses illusions.

La réponse à ma première demande fut flatteuse :

« Vous sentirez vous-même que les intérêts pécuniaires « dont vous parlez dans votre lettre ne sont pas un objet sur « lequel je puisse prononcer. Mais mon père vous a connu, « et sa mémoire m'est trop chère pour refuser tout intérêt « aux personnes qu'il honora du sien. Vous ne devez point « renoncer à l'espoir dont il vous flatta touchant votre entrée « future à l'académie, et s'il s'y présente quelque vacance « qui m'offre les moyens de le remplir, je ne vous défends « pas de me rappeler vos vœux. Sur ce, je prie Dieu « qu'il vous ait en sa sainte et digne garde.

« Potsdam, le 14 avril 1798.

« *Signé* : FRÉDÉRIC-GUILLAUME. »

Les félicitations du pasteur Erman furent accompagnées d'un avis dont je goûtai la sagesse. Une vacance à l'académie pouvait se faire longtemps attendre. D'ailleurs la promesse du roi ne courait-elle pas le risque d'être déjouée par l'intrigue? il fallait avant tout pourvoir aux moyens de subsister. La tristesse et peut-être l'humiliation me poursuivraient si je ne parvenais point à une certaine indépendance. Sous sa

dictée, je fis la demande d'une place qui devenait une véritable *sinécure*, grâce au zèle ardent et un peu exclusif du chef sous lequel je devais être placé. Voici la réponse que je reçus du Roi :

« J'entre avec plaisir dans l'idée que votre lettre me fournit, « parce qu'elle m'offre l'occasion d'acquitter en quelque sorte « envers vous les promesses dont mon père vous avait flatté. « Vous seconderez le pasteur Catel pour la correction des « ouvrages que l'académie publiera, et j'attache à ce travail « une pension annuelle de deux cents écus sur les fonds de « la société. Je viens d'en prévenir celle-ci. Priant Dieu « qu'il vous ait en sa digne garde.

« Charlottenbourg, le 7 août 1798.

« *Signé :* FRÉDÉRIC-GUILLAUME. »

Cette grâce pourrait paraître un bienfait modique et presque indécent à ceux de nos compatriotes qui ne sont pas instruits et du peu de richesse de la Prusse et de la sévère économie du monarque [1].

Décoré de la croix de chanoine d'Erfurt et possédant un revenu suffisant pour me placer au-dessus de l'état de gêne, je rentrai dans la foule de mes compagnons d'exil. L'assurance souvent répétée par mes trois protecteurs que le roi laissait tomber sur moi un regard de bienveillance, me valut un retour d'opinion qui ne put que me satisfaire; mais, quoique je ne m'adressasse aucun reproche, je sentis néanmoins que je serais dans une fausse position à la cour. Les

1 Qui croirait qu'une grâce de si peu d'importance excita le mécontentement? Les académiciens ne prétendirent pas me laisser ignorer qu'ils n'avaient rendu leur arrêté que par pure obéissance.

« Nous faisons part à M. de Dampmartin que Sa Majesté a daigné le nommer coopérateur de M. Catel pour la correction des épreuves des ouvrages de « l'Académie, et vient de lui fixer comme tel une pension de deux cents écus par « an, dont le premier quartier lui sera payé le 1er septembre par la caisse de « l'Académie, qui en a reçu l'ordre.

« Directoire royal de l'Académie des sciences. »

« *Signé :* MÉRIAN, ACHARD, BERNOULLI, SELLE. »

douceurs du commerce de l'amitié me dédommagèrent avec usure de l'apparat du grand monde.

Sur ces entrefaites, une secousse eut lieu dans le corps diplomatique. L'abbé Sieyès vint remplacer M. Caillard [1] comme ministre plénipotentiaire de la République française. Les regrets que causait le rappel d'un homme généralement chéri et considéré ne pouvaient qu'être rendus plus sensibles par l'arrivée d'un personnage qui avait acquis une si grande célébrité révolutionnaire. La profondeur de ses idées, l'étendue de ses connaissances et la ténacité de son caractère l'investissaient d'une colossale, mais effrayante réputation.

La cour reçut le nouvel envoyé avec une politesse froide. Par l'un de ces scrupules sur les convenances d'état, qui ne s'évanouissent heureusement qu'à la suite de longs et pénibles efforts, cet homme, se rappelant momentanément celui qu'il avait autrefois rempli dans le monde, fit demander qu'il lui fût permis de paraître à la cour sans épée. Le roi haussa les épaules, la reine sourit, et tous deux donnèrent leur

1 La mémoire de M. Caillard sera transmise avec honneur à la postérité dans l'histoire. Négociateur habile, sage et probe, il ne fut pas moins distingué parmi les érudits. Il eut des droits à l'estime des émigrés qui ne peuvent que louer la douceur de sa conduite dans des circonstances difficiles. La femme d'un lieutenant général donna une fête et pria M. Caillard de vouloir bien y assister avec *messieurs les Français*. L'envoyé vint, accompagné de cinq ou six de ses compatriotes. La dame ne tarda point à lui porter des plaintes. « Ne vous avais-je « pas prié, monsieur, d'amener avec vous *messieurs les Français?* » — « Ma« dame, vos ordres étaient trop flatteurs pour que je ne m'y sois pas conformé « avec exactitude. » — « Mais il en manque plusieurs : par exemple, je ne vois « ni M. le baron d'Escars, ni M. le baron d'Aubier. » — « Nous ne sommes pas « de la même religion. » — « Ah! je vous croyais tous catholiques. »

A l'une des soirées de la cour, sous le feu roi, je fus nommé pour une partie de whist. En approchant de la table, je me trouvai vis-à-vis de M. Caillard. Nous fûmes l'un et l'autre embarrassés; mais je crus que mon devoir était de céder la place; en conséquence je posai ma carte sur la table, et je me retirai après avoir fait un salut respectueux à la dame dont nous devions faire la partie. Elle témoigna sa surprise de mon éloignement. M. Caillard dit, avec un sourire aimable : « Le temps n'est pas encore venu où M. de D. et moi pourrons être partners. » A ma rentrée en France, je cherchai avec empressement cet homme respectable, qui m'accueillit avec une extrême bonté. Je vis et j'admirai sa très-riche bibliothèque.

consentement. Dans la suite, on a vu le sénateur Sieyès paraître aux Tuileries avec l'épée et le chapeau à plumet. Une erreur assez plaisante lui valut un suffrage dans la famille royale. Au nombre des personnes attachées à la légation française était M. Le Prêtre de Château-Giron. La princesse Henri trouvant inscrit ce nom sur la liste, prononça du ton solennel qui appartenait à cette dame de haute vertu, mais de dignité germanique : « Dites encore que les Français sont « sans religion ! M. l'envoyé a pourtant près de lui son « prêtre. »

La société mit souvent moins de réserve dans ses procédés. L'usage reçu en Allemagne veut que le maître de la maison nomme les étrangers à toutes les personnes qui se trouvent dans le salon et à celles qui arrivent. Le banquier Schmitz, dans l'une de ses réunions qui étaient non moins nombreuses que brillantes, s'approche du maréchal de Knosbelsdorf et lui dit : « Votre Excellence permet-elle que je lui présente M. l'envoyé de France? »—« *Non, sans phrases,* » fut la réponse du général, qui tourna brusquement le dos. L'abbé Sieyès balbutia quelques paroles confuses. L'idée d'une réparation parut peu convenable avec un vieillard octogénaire qui s'était formé dans le camp du grand Frédéric.

Les métaphysiciens qui, groupés avec les idéologues, forment à Berlin une véritable corporation, se tinrent heureux de présenter au diplomate leurs hommages d'admiration et de respect; mais l'indifférence du ministre fournit la preuve que celui qui avai rejeté la robe de l'ecclésiastique tenait peu au manteau du philosophe. L'orgueil des sages de la Prusse se trouva profondément offensé.

Les émigrés conçurent de vives alarmes : ils se croyaient menacés des poursuites d'un inflexible persécuteur. Ils reconnurent, par la suite, qu'ils avaient ressenti une terreur panique : la première démarche des ministres n'avait cependant pas été de nature à la calmer. Un ordre fut prononcé aux émigrés qu'ils eussent à quitter, dans les vingt-quatre heures, les décorations des ordres français. Le baron d'Escars rassembla chez lui les parties intéressées. L'abbé de Tressan

parut avec la croix de comte d'un chapitre noble; doué d'un esprit du premier ordre, et riche de connaissances étendues, il se montra orateur éloquent. Son discours tendait à nous convaincre que l'honneur ne permettait pas le honteux sacrifice des récompenses qui avaient été obtenues en son nom. Le digne marquis de Chamisot hasarda une réflexion : Monsieur l'abbé, « vous voyagez avec un jeune lord, et vous serez au premier « jour éloigné de la Prusse; votre position n'a donc aucun « rapport avec celle des exilés qui s'applaudissent d'avoir « trouvé un lieu de repos. »

Un champion se leva, plein de pétulance, pour servir de second à l'abbé de Tressan; c'était le bon abbé de Balivière. Annoncé comme un des hommes les plus recherchés à Versailles, comme l'âme des fêtes de Monseigneur le comte d'Artois, il avait, à son arrivée, reçu un accueil flateur. Frédéric-Guillaume II aimait son caractère égal et sa gaieté soutenue, pardonnait même en riant des erreurs fréquentes, comme par exemple, de confondre *Plutarque* avec *Pétrarque*. Des soins officieux qu'il avait rendus à la comtesse de Lichtenau l'exposaient à plus d'un sévère jugement. Son emportement parut aussi naturel que son vœu de quitter les bords de la Sprée; il fut cependant facile de le ramener au calme et de faire prendre un autre cours à ses projets. L'abandon de la croix de l'ordre de Saint-Lazare se trouvait un peu adouci par la conservation de la croix de l'ordre de Malte. Les moyens de subvenir aux frais d'un voyage lui avaient été ravis; reconnu en France pour un des plus habiles et des plus redoutables acteurs dans tous les jeux de commerce, il pensait que cette habileté lui fournirait une ressource en Prusse; peu de jours auraient dû dissiper son illusion. Il n'y avait aucune ressemblance entre les luttes à soutenir contre des adversaires qui, riches et magnifiques, cherchaient dans le jeu un amusement, et celles contre d'autres adversaires qui, économes et réfléchis, avaient fait du jeu le travail de leur vie. La ruine de l'abbé de Balivière vint de son amour-propre qui, dédaignant les conseils de quelques personnes obligeantes, le fit demeurer dans la lice jusqu'à la perte de son dernier écu.

Le marquis de Moustier, le baron d'Escars et le baron d'Aubier se rendirent les garants que le roi Louis XVIII ne désapprouverait pas l'acte de soumission qu'on demandait : ils étaient résolus de nous en donner l'exemple. D'une voix unanime, les émigrés reconnaissaient en eux des chefs qui veillaient aux intérêts communs. Le marquis de Moustier remplissait les fonctions d'envoyé secret du roi de France près du roi de Prusse. Les talents et les vertus de cet habile négociateur sont trop connus pour que mes faibles éloges ajoutent à sa brillante réputation. Le baron d'Escars renouvelait chaque jour, en faveur de ses compatriotes, les preuves de sagesse et les gages d'obligeance; avec une attachante bonhomie, il rendait des services, ouvrait sa bourse et donnait des conseils. Le baron d'Aubier jouissait à la cour et à la ville d'une considération posée sur des bases telles qu'un nouveau règne et des changements de ministres ne pouvaient les ébranler : Louis XVI ne l'avait éloigné de sa personne que pour l'envoyer porter au roi de Prusse les détails des infortunes et des dangers auxquels la journée du 10 août l'avait réduit, ainsi que sa famille. M. d'Aubier avait recherché l'honneur périlleux de paraître au nombre des défenseurs de ce monarque, dont des monstres impitoyables préparaient le martyre. Le 12 janvier 1793, M. de Malesherbes écrivit, sous la dictée de Louis XVI, au baron d'Aubier, pour le conjurer de ne pas se compromettre, qu'il ne voulait pas que l'homme dont il était le plus aimé et qu'il estimait le plus, périt inutilement pour son service. Cette lettre tomba entre les mains du roi de Prusse et changea en affection tendre l'estime qu'il accordait à un homme qu'il avait déjà décoré de la clef de chambellan.

Les discussions relatives aux croix s'étaient prolongées sans que le marquis de Saint-Mexant eût proféré une seule parole. Ancien courtisan de Versailles, le marquis avait d'abord offert des égards à la comtesse et lui avait témoigné de l'intérêt. Dans sa jeunesse, rapproché de madame de Châteauroux, et depuis l'ami de madame de Pompadour, il alliait à une aimable inconséquence les principes scrupuleux

de l'honneur, l'élévation de la galanterie chevaleresque et le culte rendu aux maîtresses des souverains. Dans cette circonstance, sa résolution était prise. Le surlendemain il prit la route de Saint-Pétersbourg avec M. de Bernis, ancien archevêque d'Arles, qui est mort depuis archevêque de Rouen.

Le baron d'Escars alla présenter le double tribut de notre tristesse et de notre obéissance. Le comte de Haugwitz court sur-le-champ chez l'envoyé de France, bien persuadé de recueillir des témoignages de satisfaction. Il resta confondu d'une réponse laconique : « Pourquoi tourmenter des gens « qui sont déjà assez malheureux ? »

Soit dédain de leur faible importance, soit pitié de leur position, ce ministre, si redouté, ne prononça pas sur les émigrés une seule parole dont ils eussent à se plaindre. A la vérité, l'abbé Sieyès s'occupait bien autrement des orages formés contre le Directoire, que des relations de politique qui n'avaient été remises à ses soins que dans la vue de l'écarter. M. Otto, avec le titre de premier secrétaire de légation, faisait le travail. Homme aussi honnête qu'éclairé, il n'oubliait pas que le marquis de Moustier lui avait ouvert les routes de la diplomatie.

CHAPITRE XI.

Madame de Genlis arrive à Berlin. — L'abbé Sieyès quitte la Prusse pour entrer au Directoire. — Duroc vient annoncer le 18 brumaire. — Le général Bournonville est nommé envoyé en Prusse. — Le marquis de Lucchesini. — Mort du baron de Flaschlanden à Brunswick. — Louis XVIII envoie Rivarol à Berlin, pour seconder le marquis de Moustier. — Louis Buonaparte. — Louis XVIII, obligé de quitter Mittau, obtient un asile à Varsovie. — Le carnaval est fort gai à Berlin. — Le marquis de Lucchesini est nommé ambassadeur en France. — Mort de Paul Ier. — Les gardes-du-corps obtiennent la permission de rentrer en France. — Cette permission s'étend à beaucoup d'autres émigrés. — Mort de Rivarol. — L'auteur rentre dans sa patrie.

Si quelques émigrés quittèrent pour lors la Prusse, leur perte fut promptement réparée. Madame de Genlis arriva de Hambourg. Un éloignement assez général se prononça à l'arrivée de cette femme célèbre, qui bientôt fut recherchée et se vit considérée. Fidèle à sa marche, elle s'occupa des moyens de plaire et d'instruire par ses talents, elle chercha en même temps les occasions de satisfaire sa bienveillance. Quoiqu'elle fût devenue l'amie intime de la famille Cohen, à laquelle l'attachement et la gratitude me liaient, je ne jouis pourtant pas des charmes de sa société. Un soupçon dénué de fondement avait substitué la froideur à l'intérêt dont elle m'avait, à Hambourg, donné des preuves aimables. La susceptibilité m'entraîna au point d'avoir un tort réel. Les expressions d'indulgence de madame de Genlis ne sauraient que m'être précieuses. Elle m'écrivit plus tard : « Je vous « assure, monsieur, que vous me rendez bien peu de justice « en me soupçonnant quelque rancune. Je n'en ai pas con- « servé l'apparence depuis le temps où j'ai eu l'honneur de « vous voir chez madame Cohen. Vous étiez lié avec des per- « sonnes qui ne m'aimaient pas, et je ne trouvai rien d'ex- « traordinaire dans votre procédé; d'anciens amis devaient « avoir sur vous plus de droits que moi. »

Le comte d'Esterno parut riche des souvenirs laissés par son père, qui durant plusieurs années, envoyé de la cour de France à celle de Prusse, avait obtenu le suffrage du grand Frédéric, possédé la considération générale et causé par sa mort les regrets des habitants de Berlin. Un aussi beau modèle revivait chez le fils qui en ornait les qualités par les formes les plus aimables, par la délicatesse la plus recherchée et par la sensibilité la plus touchante. Poëte aimable, il mérita d'être loué par l'abbé Delille; Rivarol le recherchait pour son esprit. Il posséda les grâces d'un grand seigneur et d'un chevalier. L'absence de prétentions intéressait en lui et sa bonté attachait. Qu'elles furent accomplies les jouissances que son amitié fit goûter! Qu'elles sont déchirantes les peines que sa mort a causées!

L'abbé Sieyès, appelé à une place dans le Directoire, se hâta de quitter Berlin. La catastrophe de Radstadt l'effrayait au point qu'il demanda au roi de lui donner pour escorte un officier du régiment de ses gardes qui serait muni de pouvoirs pour réclamer dans tous les lieux les secours soit des autorités municipales, soit de la force armée. Le jeune homme que les chefs proposèrent ne fut pas suffisamment averti des difficultés de sa commission. Arrivé à Wesel, le terme de son voyage, il eut la faiblesse de céder aux instances de l'abbé pour traverser avec lui le Rhin. Sur la rive gauche du fleuve, un général de brigade à la tête de deux régiments, les magistrats de divers tribunaux, les officiers municipaux de plusieurs communes et une population nombreuse prêtaient à l'arrivée du nouveau directeur une pompe imposante. Sieyès revêt sur-le-champ le maintien et l'accent convenables à une haute dignité. Il adresse à l'officier prussien ces paroles : « Monsieur, ce n'est plus comme simple envoyé que je vous « fais des remerciements sur vos soins qui ont été aussi em- « pressés que soutenus; mais je vous parle à titre de l'un « des chefs du gouvernement de la République française. Le « droit me revient de vous offrir un gage de ma reconnais- « sance que vous devez sans aucun scrupule accepter. » Il présente alors une tabatière. L'officier reste confondu. Le

directeur réitère ses ordres, auxquels le général français joint son avis : « Croyez à l'expérience d'un ancien soldat « qui vous parle en camarade. Si votre roi me faisait un « pareil cadeau je ne balancerais pas un seul instant : dans « une circonstance de cette espèce, il est trop sûr qu'un re- « fus peut amener des résultats fâcheux. » Le Prussien, plus intimidé que convaincu, tend la main, reçoit la tabatière, fait un profond salut et se retire.

Le jeune homme, de retour à Wesel, examine la tabatière, qu'il voit grande, lourde et antique. Il l'ouvre, elle était remplie de frédérics d'or. Honteux et affligé, il prend au plus vite la route de Berlin. Le maréchal de Mœllendorff reçoit sa visite. L'affection et le respect valaient au maréchal plus d'une confidence. Celle qu'il reçut en ce moment lui parut accompagnée d'un repentir qui étouffa les reproches qu'il aurait voulu faire. Il se borna donc à des observations modérées sur une imprudence qui devenait grave par le manque à la discipline militaire. Le vénérable lieutenant du héros de la Prusse se chargea du rôle de médiateur. M. Otto reprit la tabatière avec les cent pièces d'or qu'elle renfermait. Le roi jugea l'erreur réparée. Les camarades du jeune officier furent avec plus de peine satisfaits. Sa carrière a depuis été pénible.

La Reine, constante dans sa sollicitude de bienveillance, n'oubliait aucun malheureux. D'une vertu aussi modeste qu'aimable et attendrissante, elle répandit le baume de la consolation sur des blessures que l'on aurait cru ne pas lui être connues, ou être effacées de sa mémoire. Ses soins obtinrent que la comtesse de Lichtenau se trouvât libre, après dix-huit mois de détention. Les graves inconvénients que plusieurs personnages, les uns timides, les autres vindicatifs, prédisaient devoir résulter de cet acte d'indulgence, se sont trouvés de vraies chimères. Les triomphes, les torts et les disgrâces de l'ancienne favorite ne se présentèrent plus que comme ces songes qui, tout au plus dans les heures oisives, fournissent des sujets de conversation. La comtesse resta presque inaperçue à Berlin, et y vécut obscure. Des obser-

vateurs cherchèrent en vain chez elle quelques traces du rôle qu'elle avait joué avec un si brillant éclat.

Aux premiers jours du printemps de l'année 1799, je reçus l'offre d'accompagner l'un des fils du baron d'Eckhardstein dans un voyage destiné à l'étude de l'intérieur de l'Allemagne. Je commençai cette journée le premier mai 1799; je la fis à cheval, et je ne la terminai qu'au mois de février de l'année suivante. Plusieurs objets me valurent de l'agrément, m'intéressèrent et m'instruisirent. Je préparai le mariage de mon pupille avec une nièce du prince régent d'Anhalt-Dessau. Leipsick m'offrit sa magnifique foire. Près de Tœplitz je vis avec peine que le château, jadis habité par Wallenstein, avait été transformé par un des descendants de cet homme gigantesque en séjour d'un marchand de chevaux. A Prague, je pus[1] être au nombre des admirateurs de l'héroïque constance de l'armée de Condé, qui revenait harassée de

1 Dans cette capitale de la Bohême une circonstance nouvelle ajouta aux preuves que j'avais déjà recueillies de l'éloignement que la cour de Vienne conservait pour les émigrés. Par grâce spéciale, M. le baron de Montboissier, avec sa famille, et M. le comte de Choiseul avaient obtenu la permission de résider à Prague. La décoration de la Prusse ne put dérober aux regards des autorités mon existence réelle. Dès le lendemain du jour de notre arrivée, un officier de police vint m'interroger. Sur la réponse que j'étais Français émigré, il me donna l'ordre de partir sous vingt-quatre heures. J'accédai; mais cet homme parut tout à coup indécis et troublé. Mon obéissance, qu'il louait, ne diminuait pas son embarras : car la défense était positive qu'aucun émigré ne voyageât dans les États de Sa Majesté impériale. En un mot je n'avais ni le droit de demeurer ni celui de partir. Sur mon observation de la nécessité absolue de faire un choix entre ces deux partis, mon antagoniste sua sang et eau. Je sortis enfin de peine en offrant pour caution le prince-archevêque que j'avais eu l'honneur de connaître lorsqu'il était chanoine à Strasbourg. Nous nous rendîmes au palais de ce prélat aussi bon que respectable, qui n'hésita pas une seconde pour se prononcer mon répondant, et qui obtint une permission de résidence de trois jours. Les bontés du prince-archevêque me valurent le double avantage de bien connaître Prague et de prendre une idée de sa société. Nous parvînmes même à la distinction de rendre nos hommages à l'un des hommes les plus illustres de leur siècle. L'archiduc Charles, fuyant les intrigues de la cour impériale et les dissipations de Vienne, coulait ses jours livré à une retraite studieuse. Sa modestie et sa simplicité rappelaient le souvenir des héros qui ont illustré les siècles anciens. Les soins donnés pour cacher ses lauriers ajoutaient un nouvel éclat à sa gloire.

fatigue des frontières de la Russie, et qui guidée par l'espérance, marchait vers les plaines de l'Italie. J'applaudis au titre que reçoit Dresde de *Rome du Nord*. Les beautés rassemblées dans la galerie, les richesses renfermées dans le trésor des bijoux, appelé le *caveau vert*, et les ouvrages exécutés en porcelaine ont produit chez nombre de personnes le soupçon chimérique que quelques-uns des électeurs de Saxe avaient eu recours à des moyens surnaturels. La sagesse d'un prince, l'intelligence de ses ministres et la fertilité de ses États produisent bien plus de phénomènes que le *grand œuvre*. Nous eûmes à vénérer chez le souverain régnant la modération, la vertu et la piété. Je fis à Cassel ma cour au landgrave de Hesse, soldat dans son costume, complimenteur dans son accueil et absolu dans son gouvernement. Wolfenbuttel me présenta l'agonie du maréchal de Castries que le 12 janvier 1800 une fluxion de poitrine fit descendre dans la tombe. Après un petit nombre de jours donnés au repos, je repris, le 1er mars, la route de Dessau. Le prince régnant, homme instruit, spirituel, sensible et vertueux, était philanthrope, à prendre ce titre dans l'acception la plus belle. Il consacrait son existence à rendre son pays florissant, et à assurer le bonheur de ses sujets. Il aimait les arts; il cultivait les lettres : on le vit constamment professer une valeur et une galanterie chevaleresques. Son goût parfait traça le parc délicieux de Wœrlitz. Des qualités bien précieuses, bien attachantes, se trouvaient en partie éclipsées par une certaine faiblesse. L'accueil plein de bienveillance d'un prince bon et vertueux m'avait inspiré le dessein de chercher dans ses états une douce retraite. Tout sembla d'abord sourire à mon projet; mais l'expérience ne tarda guère à me convaincre que les intrigues qui agitent les grandes cours n'épargnent pas les petites : dans ces dernières les cabales sont frappées d'une teinte de ridicule; mais elles n'en produisent pas moins des effets souvent douloureux et toujours impatientants : on ne saurait mieux les comparer qu'à des piqûres d'épingles. Poursuivi par ces courtisans *lilliputiens*, je me dérobai à de fastidieux débats. Mon cœur

emporta des traces ineffaçables de l'affection et du respect que le prince de Dessau avait le don d'inspirer : sentiments auxquels j'aimais à joindre la reconnaissance.

La journée qui dissipa en France les dernières illusions des partisans de la République fut officiellement annoncée à la Prusse par le général Duroc. L'ambassadeur extraordinaire du premier consul étonna d'abord par sa jeunesse les *excellences allemandes*. Modeste dans son maintien, sage dans ses discours, et modéré dans ses prétentions, Duroc mérita bientôt un assentiment flatteur. Le comte de Haugwitz ne mettait-il aucune exagération dans les signes multipliés de son enthousiasme ? Quant au maréchal de Mœllendorff, sur la franchise duquel on ne saurait élever l'ombre d'un doute, il monta à cheval, et, suivi d'un cortége composé d'officiers généraux avec leurs aides-de-camp, il accompagna l'ambassadeur dans une tournée des postes et des établissements militaires.

A son dîner il fit la remarque que le brave général français devait se louer d'une aussi belle réception. Un émigré hasarda de dire : « Monsieur le maréchal, ne se pourrait-il pas que « vous ayez sans le prévoir adressé aux officiers qui comman- « daient les postes, cette leçon dangereuse : *si vous nous ren- « versiez et si vous preniez nos places, voilà comme vous seriez « traités chez les étrangers.* » Le maréchal sourit et répliqua : « Vous en revenez toujours à vos moutons; ce faible est « bien pardonnable. »

Le général de Beurnonville vint avec l'air du contentement remplir les fonctions pour lesquelles l'abbé Sieyès avait dès le premier abord montré du dégoût. Ce choix annonçait de la part du chef du gouvernement français la connaissance des choses et celle des hommes. Nul autre envoyé n'aurait obtenu des succès aussi complets : une belle figure, une haute taille, un accueil affable, une gaîté franche et une coupe militaire, électrisèrent les habitants de la Prusse. Le roi se sentit pour le nouvel envoyé une affection et une confiance qu'il n'aurait jamais cru pouvoir accorder à un Français. Les émigrés tardèrent peu à lui payer un hommage de reconnaissance. Ce sentiment que dans le principe je partageai avec mes compa-

gnons et que des bienfaits personnels ont depuis rendu sacré pour moi, m'imposerait le cachet du panégyriste alors même que je tiendrais le langage de l'historien. Mais la retenue n'est point assez sévère dans ses lois pour m'interdire la jouissance de rapporter ce peu de lignes d'un éloge que mon esprit approuve et que mon cœur adopte : « A la tête des ar-« mées, au conseil, dans les ambassades, le maréchal de « Beurnonville sut se faire estimer. Il joignait à un carac-« tère ferme et à un grand amour pour la justice, un « grand fonds d'humanité, un esprit cultivé, un jugement « sûr et beaucoup d'aménité; aussi fidèle à l'amitié qu'à « l'honneur, le maréchal de Beurnonville n'a jamais trahi ni « l'un ni l'autre. »

Les ministres avaient jusqu'à ce jour suivi leurs desseins dans une parfaite sécurité. La bonne intelligence de la Presse avec les États du dehors maintenait le calme chez les intrigants de l'intérieur. Leurs alarmes furent tout à coup éveillées. Le marquis de Lucchesini donna des fêtes auxquelles le goût et la magnificence présidaient; le roi s'y plaisait infiniment et y soutenait avec le marquis des conversations longues et animées : il paraissait plein de cette ardeur qui s'allume lorsque pour la première fois on goûte un plaisir jusqu'alors inconnu. La reine qui aimait beaucoup la danse, devait aux soins recherchés de la marquise des heures agréables. Le comte de Haugwitz, loin de rassurer ses collègues, les rendit plus effrayés de sa propre crainte. Cette crainte n'échappa point aux regards du public. Les gens paisibles s'en amusaient, tandis que les ambitieux s'agitaient. Bischoffswerder aimait à redire : « Mieux que personne je connais mon cher beau-« frère; vous pouvez le donner pour galant et pour magnifi-« que, j'y consens ; mais vous ne me persuaderez pas qu'il « dépense plusieurs milliers d'écus sans faire des calculs à « son avantage. Nous ne tarderons pas longtemps à être mis « dans le secret. »

Les tentatives d'un accommodement furent hasardées avec la timidité qui naît du trouble. Le marquis de Lucchesin dédaigna ces démarches incertaines et se para d'une indéper

dance qui l'élevait au-dessus de toute crainte comme de toute séduction. Son vœu se bornait pour le moment au seul but de prévenir les menaces et les promesses. Les menaces, quoiqu'elles ne pussent amener des effets sérieux, auraient suffi pour le contrarier : l'heure n'était pas encore sonnée où les secondes seraient assez considérables pour le satisfaire.

Louis XVIII dirigeait de Mittau les opérations de ses agents, que différentes cours recevaient avec des égards sans prétendre toutefois les reconnaître. La terreur des armes françaises aurait plané sur le continent de l'Europe, sans l'élan d'audace que Paul Ier communiquait à la Russie. L'impétueux autocrate prodiguait à d'illustres infortunés des honneurs, des gages d'affection et des marques de respect qui relevaient l'attitude des Bourbons. L'espoir ne s'était jamais perdu de remettre la Prusse sous les armes. Ayant eu l'honneur de voir le baron de Flachslanden à l'époque du voyage de Pyrmont, il voulut bien sur ce point important m'accorder plusieurs entretiens confidentiels; j'eus lieu dans cette circonstance d'admirer avec un sentiment de douleur à quelle élévation une belle âme porte la force du caractère. Le baron, en proie aux souffrances d'une hydropisie de poitrine dont il voyait le terme prochain, ne s'en occupait pas moins avec application des intérêts de son souverain. Le calme de son jugement, l'énergie de ses pensées et le feu de ses sentiments annonçaient l'homme d'État qui calcule les projets qu'un long avenir lui permettra de consommer; tandis que ses instants de relâche étaient consacrés aux préparatifs de son heure dernière. Un ecclésiastique guettait la sortie des ministres et des employés plus ou moins relevés qui obtenaient des conférences successives, et il ramenait le malade du faîte des grandeurs humaines au néant du tombeau.

Sur son lit de mort le baron de Flachslanden remit le portefeuille qui contenait et ses plans et ses ressources au maréchal de Castries. Par un mouvement de générosité chevaleresque, le duc de Brunswick laissait le château de Wolfenbuttel à la disposition du général qui l'avait vaincu dans les plaines de Closter-camp. Le maréchal de Castries,

connu par sa franchise, sa grâce et sa valeur, se livrait au travail avec autant de constance que d'exactitude. Son amour de l'honneur, du roi et de la patrie ne connaissait aucune borne. Louis XVIII envoya près de lui un de ses conseillers d'État, M. Herman. Dès lors Wolfenbuttel eut son cabinet peu nombreux sans doute, mais dont les membres se rendaient recommandables par le rare assemblage de la vertu, des talents et l'expérience. Ils ne mettaient aucun intervalle à leurs tentatives pour arracher la rupture du traité de Bâle que le gouvernement prussien s'obstinait à maintenir. Sans cesse des incidents nouveaux les berçaient d'illusions riantes. Le marquis de Moustier, que jusqu'à ce jour il s'était applaudi d'avoir pour correspondant, se persuada que les procédés aimables dont la reine le comblait ne devaient pas lui cacher que la politesse de réserve du roi couvait un éloignement prononcé. Il pensait d'ailleurs que la gravité de l'âge et l'habitude de la réflexion pouvaient bien maintenir ses droits à l'estime d'une cour jeune et amie des fêtes, sans lui laisser les moyens d'y plaire : ce fut ce double motif qui l'engagea à demander un homme propre à le seconder. Son zèle et son dévouement donnaient la garantie qu'il offrirait de bon cœur les secours d'une parfaite connaissance et des courtisans et des ministres.

Sur le choix de Louis XVIII, Rivarol parut à Berlin; il possédait au suprême degré le don de la parole, il entrainait par une séduction irrésistible dans sa logique, et son cœur était plein d'enthousiasme pour les princes de la maison de Bourbon. Ce célèbre français ne pouvait que causer de l'embarras et de l'inquiétude aux partisans de la République française. Les dispositions peu favorables d'un ministère très-circonspect, furent encore augmentées par l'accueil presque triomphal que firent au nouvel arrivé les hommes de lettres et les savants de profession, autour desquels se groupèrent tous les individus qui avaient des droits ou des prétentions au titre de gens d'esprit. La haute société accourut à sa rencontre et lui prodigua les prévenances avec les invitations. L'éclat fut tel que le général de Beurnonville fit, à un exilé sans fortune

et sans support, l'honneur de l'attaquer comme s'il eût été une puissance.

Le roi, ennemi de tout genre de luxe, même de ceux d'imagination et d'amabilité, sourit peu à l'idée d'admettre en sa présence Rivarol. Sa première réponse ordonna qu'il eût à se conformer aux règles de l'ancienne étiquette. Le grand maréchal ramena bientôt le monarque de ce mouvement d'humeur à son respect naturel pour la justice. Les émigrés ne pouvaient être soumis à la loi commune à tous les autres étrangers que les envoyés de leurs cours respectives présentaient; au lieu de protecteurs ils ne rencontraient que des ennemis, du moins apparents, chez les individus employés par la République. Pour parer à cet inconvénient, le feu roi avait décidé que les premiers émigrés admis à sa cour, l'ayant été sous la conduite de l'ambassadeur d'Espagne, ceux qui surviendraient à l'avenir le seraient sur un certificat, dans lequel quatre de leurs compatriotes, déjà présentés, les déclareraient susceptibles du même honneur : le roi céda aux observations. Je fus agréablement surpris de savoir que mon nom était inscrit avec ceux de trois autres signataires pour donner le certificat.

Durant le cours de cette négociation puérile, le général de Beurnonville reçut de Fouché, ministre général de la police, une diatribe virulente contre Rivarol. Sur-le-champ elle fut communiquée au comte de Haugwitz. Ce ministre, que notre éloquent parleur avait effrayé par une ambition peut-être trop ardente de le charmer, fit avec empressement usage d'un prétexte plausible : le refus d'une présentation réclamée à juste titre vint affliger Rivarol.

La vue d'un nouvel étranger apporta quelque diversion à la curiosité des habitaits de Berlin. Louis Bonaparte, par des motifs souvent opposés, fixa tous les regards sur ses démarches les plus indifférentes : il voyageait en uniforme de colonel d'un régiment de dragons dont le lieutenant-colonel l'accompagnait avec le comte de Flau. Dans la fleur de la jeunesse, de l'agrément et de la beauté, il deviendrait superflu de rapporter que le frère du premier consul de la République

française s'étonna lui-même de l'apparat avec lequel les soins, les égards et les honneurs lui furent prodigués. Les ministres, prévoyants jusqu'à la faiblesse, eussent désiré qu'une exaltation générale se prononçât : leurs efforts à cet égard furent en maintes maisons repoussés. Comme il était aisé de l'attendre, les partisans des *droits de l'homme* se concertèrent pour offrir un banquet au frère du général que l'on proclamait encore le héros de la liberté. Sur la fin du repas, les toasts se portèrent avec abondance aux grands hommes des Républiques anciennes et modernes. Les têtes échauffées produisirent en foule et les raisonnements et les discours : tous les orateurs célébrèrent à l'envi les charmes de l'indépendance. Louis, sollicité par ses voisins de prendre la parole, prononça, ces mots : « Messieurs, il ne m'appartient pas d'avoir avec vous « une discussion, je me borne à vous assurer que mon frère « serait fort fâché si les principes que vous professez do- « minaient en France. »

L'amour-propre national avait senti combien il serait déplacé de se priver de la présence d'un des plus beaux ornements que possédait la Prusse. Ancillon, illustre aux titres réunis d'historien, de sage et d'homme d'État, prit donc place parmi les convives, quoiqu'il fût l'adversaire constant de leurs opinions. Un personnage de grande importance lui adressa la parole : « Monsieur le conseiller, quoique « vous n'aimiez pas la révolution française, vous convien- « drez qu'elle a répandu des lumières. » — « Oui, Monsei- « gneur, mais ce sont celles que jettent les flammes d'un « incendie. »

L'année s'ouvrit sous des auspices favorables aux émigrés. Ils virent la veuve d'un conseiller au parlement d'Aix arriver avec son intéressante famille. Les deux aînés de ses fils reçurent des emplois dans l'armée, et le troisième fut admis au nombre des pages de la princesse Ferdinand. Auprès de madame de Magalon on admirait aussi deux filles dont la beauté charma les regards et dont la décence captiva les suffrages. La reine-mère se plut à récompenser des qualités aimables et précieuses par la survivance d'une place

de dame d'honneur qu'elle accorda à l'une de ces demoiselles.

Madame de Magalon se présentait investie de droits honorables aux bienfaits de la cour de Berlin. Elle était la fille unique du marquis d'Argens, moins célèbre par l'étendue de ses connaissances, la facilité de ses ouvrages et la hardiesse de ses opinions, que par sa longue liaison avec le grand Frédéric, dont il fut successivement le compagnon de société, le confident littéraire et la victime. Le *Salomon du Nord*, après avoir persécuté *le troubadour de Provence* durant ses dernières années, fit élever un monument à ses restes. Quelques écrivains ont avancé que madame de Magalon n'était qu'une fille adoptive du marquis d'Argens. M. Thiébaud, dont les *Souvenirs de vingt années* font chérir et respecter la mémoire, a revêtu cette erreur de quelque vraisemblance. Le fait est que le chambellan du roi de Prusse reconnut sa fille par un acte solennel (1), que tous ses parents signèrent, et qui fut entériné au parlement. Époux de Mademoiselle Cochois, il avait craint qu'un mariage aussi disproportionné ne déplût à la marquise d'Argens, sa mère.

Rentrée en France avec ses filles, madame de Magalon a marié ces deux jeunes personnes avec deux frères, M. le marquis et M. le comte de Perrier.

La situation politique des différentes puissances tournait à l'avantage de Berlin. Elle vit des étrangers venir en grand nombre dans son enceinte. Les individus qui ont contracté l'habitude de consumer dans des voyages leur temps et leurs richesses cherchaient un séjour où ils pussent avec agrément passer quelques mois de la mauvaise saison. La Sprée, si souvent couverte de brouillards, et une terre stérile au point que Frédéric disait en riant : « On ne me disputera pas « d'être le roi des sables, » durent remplacer le beau ciel de l'Italie et le riche sol de la France. La ville, il est vrai, d'une beauté majestueuse, faisait en partie illusion sur l'éloignement de Rome ou de Paris. De plus, une cour qui animait par ses bals et par ses fêtes l'ensemble de la société, procurait des jouissances que les Anglais et les Russes eussent

(1) L'acte est du 18 décembre 1769.

inutilement cherchées dans toute autre contrée. La reine n'eut garde de négliger une attention. Elle obtint, non sans peine, du roi un aveu tacite pour suspendre l'ordre qu'il avait donné les premiers jours de son règne, pour substituer la langue allemande à la langue française. L'usage de cette dernière, introduit par le grand Frédéric, cimenté par Frédéric-Guillaume II, et favorisé par la colonie, semblait être une hydre dont les têtes abattues renaissaient à chaque instant; l'universalité de la langue française, que Frédéric avait solennellement proclamée par l'organe de ses académies, se montrait inattaquable à Berlin. Je citerai à ce sujet deux exemples. Le comte de Schulembourg, ministre d'État, et le baron de Keith entretinrent, durant plusieurs mois, une correspondance qui traitait des points d'amélioration relative, soit à l'agriculture soit à l'industrie; elle eut lieu en français. Cet hiver même, six troupes de société jouaient des comédies françaises. Si l'une de ces troupes, qui donnait ses représentations au palais de Radziwil, s'était formée des personnes de la classe la plus élevée, il s'en voyait une autre dont les acteurs sortaient des magasins où le commerce se faisait en détail.

Un événement dont je ne connais bien que l'impitoyable cruauté, força Louis XVIII à s'éloigner de Mittau. Un hiver, dans toute la rigueur du nord, aggrava les disgrâces de ce voyage. Dans une lettre, envoyée de Kœnigsberg, le petit-fils de Louis-le-Grand demanda un asile au petit-neveu de Frédéric-le-Grand. Il plaçait sous la sauvegarde d'un monarque généreux la princesse, que son rang, ses vertus, sa piété, ses malheurs et sa résignation rendaient sublime. Les éléments, la fortune et les hommes étaient acharnés sur les descendants de plus de soixante rois qui, pendant l'espace de quatorze siècles, avaient fait la gloire et la félicité d'une florissante nation. Par un mouvement spontané, Frédéric Guillaume III s'écria : « Je recevrai les Bourbons, quelles « que puissent être les conséquences d'un acte que l'honneur « et l'humanité me commandent. » A ces mots la reine interrompt la lecture d'une lettre qu'elle avait reçue de

MADAME, duchesse d'Angoulême, et qu'elle arrosait de ses larmes, pour voler dans les bras de son auguste époux.

Les ministres accourus au Palais, représentent qu'un procédé qui, au premier aspect, méritait des éloges, menaçait de plusieurs inconvénients, peut-être même de quelques dangers. Le roi leur réplique avec fermeté que nul motif ne saurait ébranler sa résolution. La reine les reprend avec douceur sur l'excès de leur prévoyance. Le comte de Haugwitz demande la permission de se rendre chez l'envoyé de France, et supplie qu'aucun parti définitif ne soit adopté avant son retour. Le général Beurnonville répondit avec la franchise d'un soldat à l'exposé tortueux du ministre : « Je n'ai pas d'ins-« truction de mon gouvernement sur un incident qui parais-« sait si peu vraisemblable; mais je me porte garant que le « premier consul ne désapprouvera pas que des princes « persécutés trouvent une retraite dans les États prussiens. « Cependant vous sentez que votre souverain ne peut « reconnaître un roi de France sans démentir les engage-« ments qu'il a contractés avec la République. L'amitié à « maintenir entre les deux États commande que le chef des « Bourbons renonce à un vain titre. » Le comte de Haugwitz ne vit jour à aucune observation.

Sur le rapport des paroles médiatrices du général Beurnonville, deux courriers furent expédiés : l'un prit la route de Kœnigsberg, chargé de dépêches qui joignaient à des témoignages d'intérêt l'assurance d'une retraite paisible et décente. La reine y épancha sa touchante sensibilité. Cette angélique princesse goûta du plaisir à l'envoi de maint objet d'agrément ou d'utilité : bagatelles que rend précieuses la main qui les offre. Le second courrier alla porter à Varsovie les ordres pour préparer un palais qui pût recevoir les augustes fugitifs.

Le *comte de Lille* et la *marquise de La Meilleraye* prirent la route de la Pologne. Combien sont touchantes les expressions du comte d'Avaray : « Notre adorable princesse, la « fille de Louis XVI et de Marie-Antoinette, est un ange con-« solateur pour notre maître et un modèle de courage pour

« nous. » L'empressement et le respect dont les Polonais se tinrent heureux de leur prodiguer les témoignages, attestèrent les profonds souvenirs d'amour et de vénération que Stanislas avait laissés dans le cœur de ses sujets et de ses compatriotes. A l'heure même où Louis XVIII recevait des passe-ports impératifs pour quitter Mittau, son ambassadeur, qui plus d'une fois avait souffert de l'excès des avances et des prérogatives qui lui étaient offertes, fut, avec des formes de la dernière âpreté, mis hors de Pétersbourg. Le comte Victor de Caraman, chargé de cette ambassade, tant soit peu théâtrale, soit durant son cours, soit à sa catastrophe, eut à se louer d'une réception aimable à la cour de Berlin. Un ordre du premier aide-de-camp du roi lui rendit son grade de colonel attaché à l'armée prussienne. Toute démarche dictée par le devoir et inspirée par la vertu commande la considération. Le roi avait laissé entrevoir du mécontentement, et le public avait hautement témoigné sa surprise lorsque le comte de Caraman avait fait l'abandon d'un emploi certain et honorable pour représenter un roi sans États, près d'un souverain d'humeur inquiète et changeante. Mais bientôt on rendit un juste hommage au sacrifice inspiré par le dévouement et la fidélité. Le comte de Caraman, après avoir déployé autant de zèle que d'intelligence et de talents aux jours de la faveur, montra de la noblesse et de la dignité à l'heure de l'orage[1].

Les cent gardes du corps rassemblés autour du roi de France à la voix de Paul Ier furent transportés sur les frontières de la Russie et délaissés sans nulle ressource. Frédéric-Guillaume III donna l'ordre que des lieux d'habitation et des moyens de subsistance fussent distribués à ces modèles des bons serviteurs.

Les plaisirs du carnaval furent nombreux et animés. Une grande duchesse, fille de Paul Ier, se montra le plus magnifique ornement des fêtes. Elle fournit à la reine l'occasion

1 Le comte de Caraman a pris le titre de marquis à la mort de son père, est entré dans la Chambre des pairs à la Restauration et a rempli avec beaucoup de distinction les ambassades près des cours de Berlin et de Vienne.

de donner une preuve de sa céleste bonté. Plus jeune et plus régulièrement belle que Wilhelmine-Amélie, les charmes de la grande-duchesse n'avaient pourtant produit qu'une émotion imparfaite. Cette espèce de non-succès était causé par un manque de goût dans la toilette. La reine, dont l'élégance était exquise, reconnut les différentes erreurs que sa charmante émule avait commises. La soirée d'après, la grande duchesse fut accomplie. On apprit bientôt le nom de celle qui avait été assez généreuse pour la parer.

Les efforts de Rivarol, les ressources de son éloquence et la tendre activité de la princesse Dolgorouky n'étaient pas parvenus à faire adoucir un arrêt que personne n'avait cru irrévocable. Il conçut en vain l'espérance de faire tourner à son avantage la réunion des deux princesses qui traînaient après elles tous les cœurs. A un bal masqué où la princesse Dolgorouky paraissait sous le déguisement de *chauve-souris*, elle reçut deux madrigaux à présenter. L'un s'adressait à la reine :

Puisque le sort me fait chauve-souris,
Je vois en vous le bel astre des nuits.
Il faut de sa métamorphose,
Que chaque être garde le ton ;
Car si j'étais un papillon
Je vous prendrais pour une rose.

La reine fut retenue dans son désir d'adresser des remerciements pour ces jolis vers. Mais un sourire enchanteur récompensa le poëte.

La grande-duchesse se trouva libre d'exprimer avec grâce et avec naïveté combien l'hommage du spirituel Français l'avait touché. Voici le madrigal qui lui était adressé :

Ne vous alarmez pas de mon déguisement :
Quoique je porte deux figures,
Je n'ai pour vous qu'un sentiment.
Et voyez, en effet, quelles sont mes allures :
Si je cours, c'est à vos genoux ;

Si je vole, c'est près de vous.
Il n'est là ni piéges, ni feintes ;
Sous mon air de duplicité
On n'a jamais porté d'atteintes
A ma tendre fidélité ;
Et si j'aime l'obscurité,
C'est qu'ainsi que l'amour le respect a ses craintes.

Cette inflexibilité de la cour fit croire que le prince Henri appellerait Rivarol pour habiter le château de Reinsberg, que les poëtes et les philosophes ont célébré comme la retraite d'un héros. Mais le compagnon d'armes et, selon quelques juges prévenus, l'égal du grand Frédéric, remplissait le vague de son imagination avec les rêveries républicaines que Rivarol ne cessait de repousser.

Des nuages légers furent répandus sur ces jours d'éclat et de plaisir. Plusieurs dames se livrèrent à une émulation d'esprit. Dès lors une teinte d'aigreur se mêla parfois aux mots heureux et aux saillies ingénieuses. Les plaisanteries dégénèrent en épigrammes et jetèrent le trouble au sein de la société. Madame la comtesse Nathalie de Golowkin et madame la baronne de Krudener s'adressèrent un défi pour vider leur différend au moyen de la presse : chacune d'elles chercha des armes chez les imprimeurs de Paris. Une femme, apôtre, missionnaire et pontife d'une secte d'enthousiastes, fit son premier pas vers la renommée à titre de romancière. Le triomphe de *Valérie* ne semblait pas être l'avant-coureur d'un genre d'illustration fort opposé. Presque à l'ombre de ces superbes tiges, d'origine anglaise et russe, s'épanouissait une fleur modeste venue de France. Madame de La Valette, nièce de la femme du premier consul, dut un succès général à sa figure, à sa décence, à sa douceur et à son amabilité : elle fut assez heureuse pour que la Reine lui donnât des marques de prédilection.

L'homme habile dans son ambition de quelque nombre et de quelque violence que soient les orages qui l'entourent, ne s'écarte pas de la ligne au bout de laquelle il voit le terme de ses desseins. Le marquis de Lucchesini causait l'é-

tonnement général par l'augmentation de recherche et de splendeur que l'on remarquait de jour en jour dans ses fêtes. Il introduisit sans doute le même luxe dans sa conversation. Le roi y consacrait, avec l'apparence d'un plaisir nouveau, les heures que la reine donnait à la danse.

Les ministres, saisis d'effroi, sentirent le tort qu'ils avaient eu l'année précédente d'apporter de la finesse et de mettre de l'incertitude dans leurs procédés. Un mal fort grave ne cède jamais aux palliatifs. Sous le règne précédent, un péril du même genre avait été dissipé, grâce à l'ambassade de Vienne. Dans le moment actuel, la mission en France fut offerte. Un calme voisin de l'indifférence facilita au marquis l'avantage de disputer divers points relatifs à ses prérogatives et à son traitement. L'art parvint au point que les ministres se virent dans la nécessité de témoigner leur reconnaissance pour l'acceptation d'une grâce qui leur était surprise.

Une difficulté peu prévue dérangea les calculs. Le premier consul dont la volonté ferme en imposait déjà, que le cabinet de Potsdam prétendait ménager, et qui laissait entrevoir son vol vers une grandeur colossale, n'approuva pas le changement de l'envoyé de Prusse, M. le baron de Sandoz-Rollin. D'ailleurs ce ministre originaire de Neufchâtel, peu politique et point courtisan, venait de faire un très-beau mariage en France. Mais ce lien, agréable pour Paris, courait le risque de peu plaire à Berlin. Le marquis de Lucchesini était l'objet d'une exclusion positive. Devait-on y reconnaître l'éloignement que le Corse ressentait pour les Italiens? Le comte de Haugwitz implora les bons offices du général de Beurnonville. Les insinuations eurent du succès. Buonaparte n'occupait pas encore le sommet de toute-puissance où nul mortel n'eût osé opposer à ses désirs la plus légère contradiction.

L'esquisse du portrait d'un homme célèbre sera-t-elle jugée une disgression superflue? Le marquis de Lucchesini, jeune, étincelant d'esprit et possédant des connaissances étendues, ornait ces précieux avantages des charmes entraînants d'une politesse facile, aimable et délicate, lorsqu'il offrit son premier tribut d'admiration au héros que les bruyantes trompettes de

la renommée ne se laissaient pas de célébrer. Le philosophe de *Sans-souci* pénétra au premier coup-d'œil la valeur infinie d'un tel sujet, et résolut de se l'attacher. Les demandes d'un grand homme sont des ordres irrésistibles. Plus Frédéric vécut avec Lucchesini, plus il le goûta. Quelle variété de ressources, de lumières et de grâces doivent enrichir l'esprit d'un homme qui, durant le cours de plusieurs années, fit les délices d'un prince supérieur sous tant d'aspects!

Mlle de Tarac se vit l'objet des hommages de Lucchesini: attribuer ce choix aux seuls combinaisons d'une ingénieuse prévoyance, ce serait commettre un acte d'injustice. Belle, aimable et bonne, tel fut le jugement que Paris porta sur la marquise de Lucchesini, quoique à une époque où la jeunesse avait dans sa fuite emporté une partie de la fraîcheur et de l'éclat de ses agréments. L'amour-propre et la sensibilité du marquis s'applaudirent donc également d'une conquête aussi flatteuse: il en recueillit de plus l'avantage de s'assurer le dévouement de Bischoffswerder, qui lui ménagea les bontés du prince royal.

Les personnes les moins favorablement prévenues pour le marquis de Lucchesini ne peuvent méconnaître que des grâces attrayantes, un caractère flexible et une imagination riche, ornent celui qui captiva successivement la faveur de trois souverains, tous trois remarquables par une tournure d'esprit fort différente et par des goûts singulièrement opposés. La terreur que l'habile Italien sut inspirer à Bischoffswerder a été ressentie par les ministres et les favoris de Frédéric-Guillaume III quinze ans après son entrée dans les honneurs.

A son arrivée en France, un début difficile et un accueil froid ne découragèrent pas le marquis. Sa complaisance avec ses inférieurs, sa politesse avec ses égaux et sa dignité avec les grands personnages lui assurèrent une brillante existence. Il eut pourtant continuellement besoin de repousser de nombreuses préventions. Sa finesse, trop reconnue pour ne pas éveiller les soupçons, multipliait sous ses pas les obstacles. Lors de cette dernière ambassade, ses talents purent être comparés à ces armes qui reçoivent un tranchant

si fin qu'elles s'émoussent dès les premiers coups et ne deviennent propres qu'à servir d'ornement.

La mort de Paul Ier eut de l'influence sur le sort de la plupart des émigrés qui habitaient la Prusse. Alexandre, devenu empereur de toutes les Russies, se rappela les gardes du corps de Louis XVIII que son père, dans un de ces emportements qui portaient presque toujours l'empreinte du caprice, avait renvoyés avec tant de précipitation et tant de rigueur. Le général de Beurnonville accueillit volontiers la note diplomatique qui demandait pour de si dignes serviteurs des passeports qui devaient leur aplanir le chemin de la patrie. Des hommes de guerre qui venaient de rendre par leur conduite témoignage à la constance et à l'énergie de leur fidélité ne dûrent laisser craindre de leur part aucune tentative contre le gouvernement auquel des circonstances impérieuses les soumettaient. Alexandre fit toucher les fonds suffisants pour que chaque individu se vît en état de regagner ses foyers si la route lui en était ouverte. Frédéric-Guillaume III souhaitait d'être délivré d'une charge sans doute peu pesante, mais qui ne laissait pourtant pas de le contrarier. Le premier consul ne fit point attendre une réponse favorable. Un projet se nourrissait, mais n'était point encore assez mûr, pour annuler la fatale liste d'émigration. Le général de Beurnonville trouva sans peine jour à exercer son obligeance. Sous le prétexte de la rentrée des cent gardes du corps, plus de deux cents exilés volontaires revirent la France. Les permissions à cet égard furent recherchées avec une pressante ardeur. Soit amour de son pays, soit tendresse pour ses parents, soit affection pour ses amis, soit regret de ses habitudes, soit légèreté dans le caractère, soit la réunion de tous ces motifs, l'homme qui avait juré de relever l'autel et le trône ou de recevoir un trépas honorable, se plia sous le joug que lui imposait une amnistie.

L'indécision de mes démarches me valut la douloureuse satisfaction de fermer les yeux d'un compatriote qui m'inspirait de l'admiration sans exclure de mon cœur l'amitié. Rivarol suivait une route semée de fleurs, lorsqu'un coup

aussi rapide qu'imprévu arrêta sa marche; une maladie grave se déclara, et sur-le-champ l'alarme se répandit parmi les Français. Tous accoururent pour partager l'honneur de le servir et de le veiller. Ses douleurs furent extrêmement vives; il s'écria à plusieurs reprises: « Seul au monde je suis « capable de résister à des maux si déchirants; par bonheur « mes entrailles sont de bronze. » Dans le cours de sa maladie, qui était une fluxion de poitrine bilieuse, Rivarol fit voir dans ses discours, souvent interrompus par des redoublements douloureux, une sérénité qui donnait la preuve de l'énergie de son caractère et de la noblesse de son âme. « Quelque pénible que soit ma position, disait-il, je ne « saurais me fâcher contre le lit où j'ai conçu mes plus belles « pensées..... Mes amis, je n'ai jamais couru après l'esprit; il « est toujours venu me chercher. »

Les regrets donnés à la mort de Rivarol furent sincères et unanimes. Chez la princesse Dolgorouki, le comte d'Engestrœm, envoyé de Suède, proposa l'exécution du buste en marbre de celui qui avait fait l'ornement et le charme de leur société. L'homme dont le talent pour la parole tenait presque du beau idéal, dont l'esprit répandait la clarté dans les profondeurs les plus reculées de la métaphysique, dont l'imagination créait des plans magnifiques, soit d'histoire, soit de tragédie, dont la sagacité pénétrait jusques aux sources les moins connues de la grammaire, dont le goût prononçait les arrêts d'une critique si saine, par quelle combinaison un tel homme n'a-t-il qu'imparfaitement répondu au vœu de la nature qui l'appelait à se placer sur la même ligne que Voltaire, Rousseau et Buffon? Quelques écrivains ont arrêté leurs regards sur ce véritable problème. Leurs solutions diffèrent entre elles, mais découvrent des aperçus au moins spécieux. Ce ne sera donc pas sans certaine méfiance que je hasarderai mon opinion à titre de simple conjecture.

Les triomphes dans les salons ravirent à Rivarol les succès du cabinet : respirant à grands flots l'encens de la louange et couronné de roses ou de myrte par les mains de la beauté, il s'abandonna presque toujours à l'attrait d'une voluptueu-

indolence, et ne se livra que par intervalle aux efforts pénibles et soutenus qui seuls permettent à l'ambition d'aspirer à la gloire.

Heureux fils, mon père et ma mère me rappelaient; ma femme formait avec tendresse le vœu de remettre dans mes bras nos deux enfants. Je sollicitai donc la permission de revoir la France, et ce fut à cette occasion que je contractai avec le général de Beurnonville les premiers liens de la reconnaissance. Les conseils de la prudence me prescrivirent de ne partir que sur la permission du monarque qui m'avait honoré de ses bienfaits.

Je l'obtins en ces termes :

« Je trouve assez naturel qu'éloigné si longtemps de votre « patrie, vous usiez de la permission qu'on vous donne pour « aller retrouver votre famille et veiller quelque temps à « des intérêts trop négligés. Je vous accorde à cet effet un « congé d'un an. Les motifs qui vous méritèrent quelque « part à mes bienfaits vous assurent qu'ils ne vous seront « point retirés, et qu'à votre retour au terme fixé par vos « propres vœux, les mêmes marques d'intérêt vous atten- « dent. Sur ce, je prie Dieu qu'il vous ait en sa sainte et « digne garde.

« *Signé :* FRÉDÉRIC-GUILLAUME. »

Une fantaisie, frivole sans doute à l'âge que j'avais pour lors atteint, fit que je ne profitai du congé flatteur qui m'était accordé que le 30 juin. Le jour arriva où, le cœur gros de soupirs et les yeux humides de larmes, je jetai mes derniers regards sur Berlin. Cité magnifique, dans ton sein l'industrie, les arts et les talents fleurissent, les vertus hospitalières sont en honneur, et la bienveillance habite. J'y ai coulé six années *complètes* dont le souvenir ne cessera pas une seule minute de m'être bien cher et bien précieux.

APPENDICE

AUX MÉMOIRES DE DAMPMARTIN

PAG. 847-858.

J'ai trouvé depuis mon retour en France un grand nombre de personnes qui aiment avec une sincère et tendre affection Saint-Patern. Toutes désirent de le revoir; ses raisons pour demeurer en Prusse me semblaient assez faibles et me causaient de la surprise. Je me reproche ces deux mouvements. N'aurais-je pas dû soudain sentir que, sensible, reconnaissant et généreux, il veut jusqu'à son dernier soupir arroser de ses larmes la tombe dans laquelle les cendres de son auguste bienfaiteur reposent? Il vit tel que le gardien fidèle d'un inappréciable trésor.

PAG. 854-855.

Lors d'un éloignement, malheureux pour le roi mourant, et triste pour M. et M^me^ de Boufflers, j'entretins une correspondance dont le souvenir me flatte et me touche. Les lecteurs ne sauraient être blessés que les sentiments de l'affection et de la reconnaissance me déterminent à placer ici l'une des lettres qu'à cette époque M. de Boufflers m'écrivit :

« Posen, ce 28 octobre 1797.

« Je sais toutes les obligations que je vous ai, mon très-cher et « plus que digne confrère, et plus je m'y attendais, plus j'en suis « reconnaissant.

« M^me^ de Boufflers, qui se glorifie de votre amitié pour nous m'a « dit qu'il était convenu entre vous et elle que j'adresserais un « exemplaire au roi avec une lettre à Sa Majesté : ce qui me coûte « d'autant plus que je n'ai pas encore osé lui écrire, quoique j'eusse « des choses beaucoup plus intéressantes à lui exposer. Mais si on

« juge de vos conseils en politique par vos exemples en morale, on « n'en saurait suivre de meilleurs ; et en conséquence je vous adresse « la lettre en question pour la joindre au discours au moment où « vous en ferez l'envoi. Recevez, mon très-cher et aimable ami, tous « mes remercîments pour le passé et pour l'avenir, et soyez bien « persuadé qu'on ne saurait joindre une plus profonde estime et un « plus sincère attachement. »

P. S. « Je vous supplie de vouloir bien m'adresser la note des « frais que vous aurez pu faire tant pour la reliûre que pour les « ports et affranchissements de paquets expédiés ou reçus.

« Ma femme me charge de mille amitiés pour vous. Je la ramène « dans nos tristes Etats, qu'une commission royale vient d'accommoder « à la française. »

PAG. 360.

Je laisse à la comtesse de Lichtenau le soin de dire l'usage que j'ai fait de cet acte.

« M. de Dampmartin fut enveloppé dans ma disgrâce et arrêté « avec ma mère et mon fils. Quelle reconnaissance ne lui dois je « pas pour toutes les consolations que j'ai reçues de lui pendant l'es- « pace de quatre mois qu'il a partagé ma captivité ! Loin de se laisser « abattre, il soutenait mon courage par l'espoir d'un avenir plus « prospère ; et si j'avais eu, comme on l'a prétendu, le dessein de me « donner la mort, ses sages conseils m'en auraient détournée. Mais « rien n'est comparable au procédé généreux qu'il eut alors avec « moi. J'ai dit à mes lecteurs que je lui avais assuré par un contrat, « sa vie durant, une pension de quatre cents écus. Eh bien, il « me conjura, il me força de reprendre ce contrat en me disant « qu'une obligation que j'avais contractée dans les temps heureux, « devenait nulle pour lui du moment que la fortune m'était contraire. » (*Mémoires de la comtesse de Lichtenau*, pag. 189.)

PAG. 398-401.

Le gouvernement de la République française poursuivait avec acharnement jusque dans les pays étrangers la décoration de l'ordre de Saint-Louis. Frédéric-Guillaume II, chevalier aussi franc que sensible et magnanime, opposa une forte résistance. Vaincu par les prières de ses ministres qu'intimidait Caillart, l'envoyé de la République, il céda par une espèce de transaction Elle porta que les che-

valiers de Saint-Louis nommés par Louis XVI ne seraient l'objet d'aucune démarche; mais que ceux au contraire nommés par Louis XVIII, traité de *prétendant*, seraient tenus de quitter leurs marques distinctives.

PAG. 361 et 414.

Si je cédais à l'entraînement de mon cœur, l'hommage à offrir au baron de Keith deviendrait une volumineuse biographie. Une juste réserve m'arrête sans m'ôter néanmoins le désir que deux ou trois traits trouvent place ici comme une espèce de supplément à ce que le texte de l'ouvrage rapporte sur cet homme excellent.

Plusieurs d'entre les émigrés, sur quelques souvenirs de leur jeunesse se déclaraient dessinateurs et peintres. Le baron avait rapporté de Paris son portrait qui fut plus de trente fois copié. De simples esquisses se payaient avec magnificence, à plus forte raison les bons ouvrages. Un de mes voisins d'habitation en France, qui joignait à de l'esprit de l'honnêteté, mais qui ne possédait aucun talent positif, reçut un traitement à titre de bibliothécaire. Beaunoir venait deux fois la semaine faire des lectures, soupait ces jours-là et touchait d'avance chaque premier du mois trois louis. Un officier avec qui j'avais servi dans ma jeunesse s'était érigé en maître de danse. Le baron le fit appeler, et il lui plut par la vivacité gasconne de son esprit. Un traité fut bien vite conclu d'après lequel deux fois la semaine il dînerait et serait payé de ses leçons le double du prix accoutumé. La première séance se passa le mieux du monde. Le gascon égaya par ses saillies le dîner auquel son brillant appétit faisait honneur. Mais la seconde fois les choses avaient bien changé de face. Le baron paraissait soucieux, et notre maître à danser n'ouvrit la bouche que pour bien manger. Le soir, le baron me dit : « Figurez-vous que je me « suis presque querellé avec votre compatriote. Dans sa folie, il veut « absolument me faire danser. J'ai beau lui représenter que cet exer- « cice ne s'accorde ni avec ma tournure, ni avec mes cinquante ans, « ni avec mon humeur, rien ne lui fait entendre raison. Je me mets « en vain à la condescendance de parler, une demi-heure avant « de dîner, d'entrechats et de cabrioles. » Cette manie plaisante devint une source de gaîté. Au moment de nous séparer, je promis de venir le lendemain le *dansomane*. Exact à ma parole, je remarquai avec surprise qu'il n'était pas facile de ramener mon maître à la raison; il répétait avec feu : « Il y va de mon honneur, monsieur, « j'exerce un talent pour me donner à [illegible]

us d'une heure fut consommée avant que je dissipasse les
cette scrupuleuse délicatesse.
le rapporte dans le texte de mon ouvrage, nul d'entre les
dû autant que moi de dévouement et de reconnaissance
Keith.

TABLE DES MATIÈRES

CONTENUES DANS CE VOLUME.

	Pages.
INTRODUCTION.....	I à XX
I. — *Relation d'un voyage à Bruxelles et à Coblentz* (1791) (par Louis XVIII.).....	1 à 42
II. — *Mémoires ou journal d'Olivier d'Argens*, gentilhomme breton, trouvés sur lui-même après sa mort dans un des combats qui ont précédé la prise de Charette en 1796.....	43 à 84
III. — *Souvenirs de l'Émigration* ou *Mémoires du marquis de Marcillac*, colonel d'état-major, sous-préfet de Villefranche, commissaire du roi dans le Midi à l'époque des Cent-Jours.....	85 à 157
IV. — *Mémoires de M. le baron de Goguelat.* Fragment sauvé du feu, contenant une lettre inédite de Louis XVI à ses frères.....	158 à 242
V. — *Mémoires sur divers événements de la Révolution et de l'Émigration* par A. H. Dampmartin, maréchal des camps, et armées du Roi.....	243 à 428
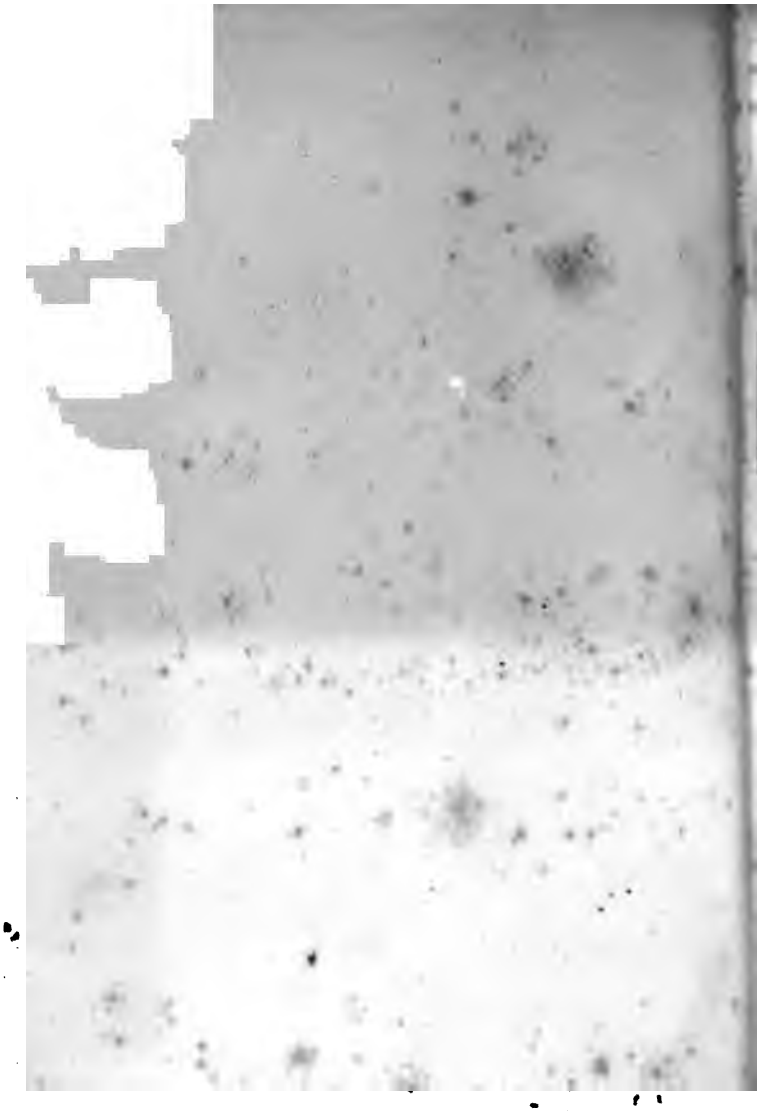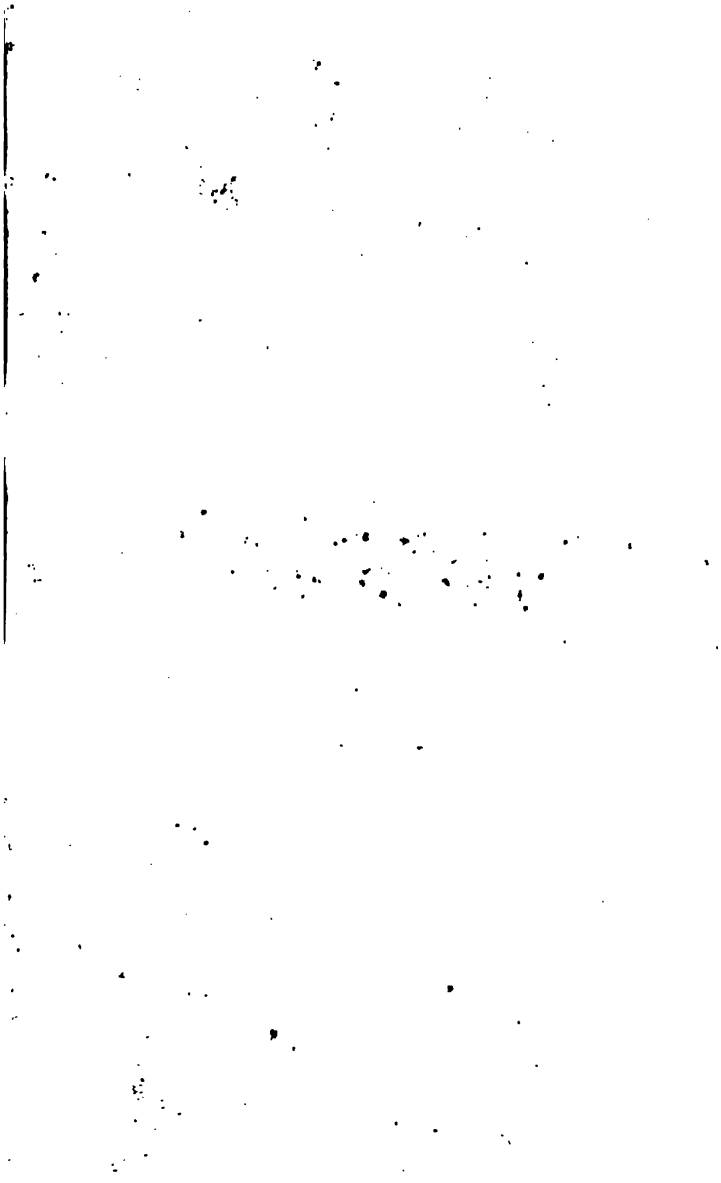
FIN DE LA TABLE DU TOME CINQUIÈME.